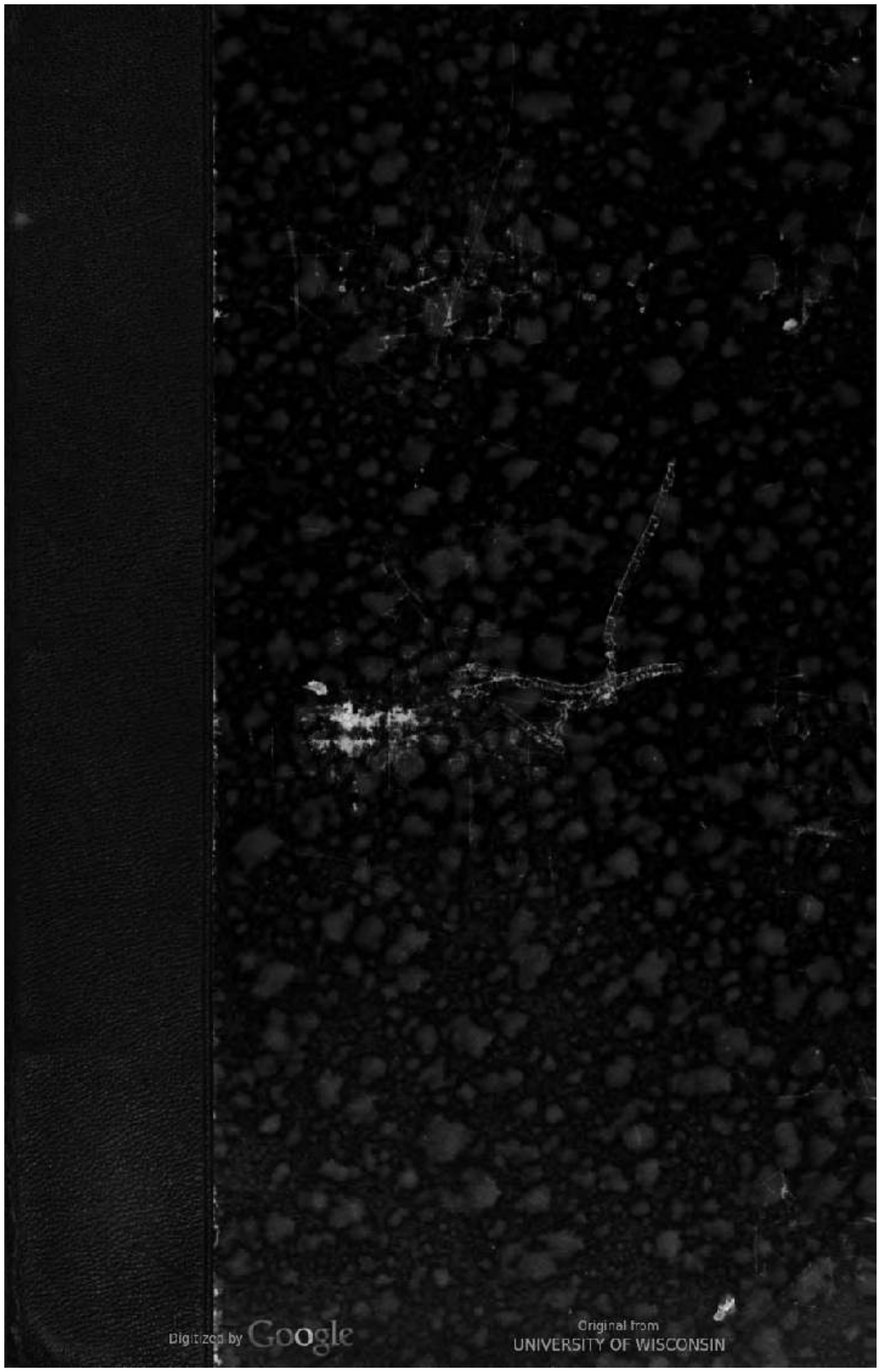
Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

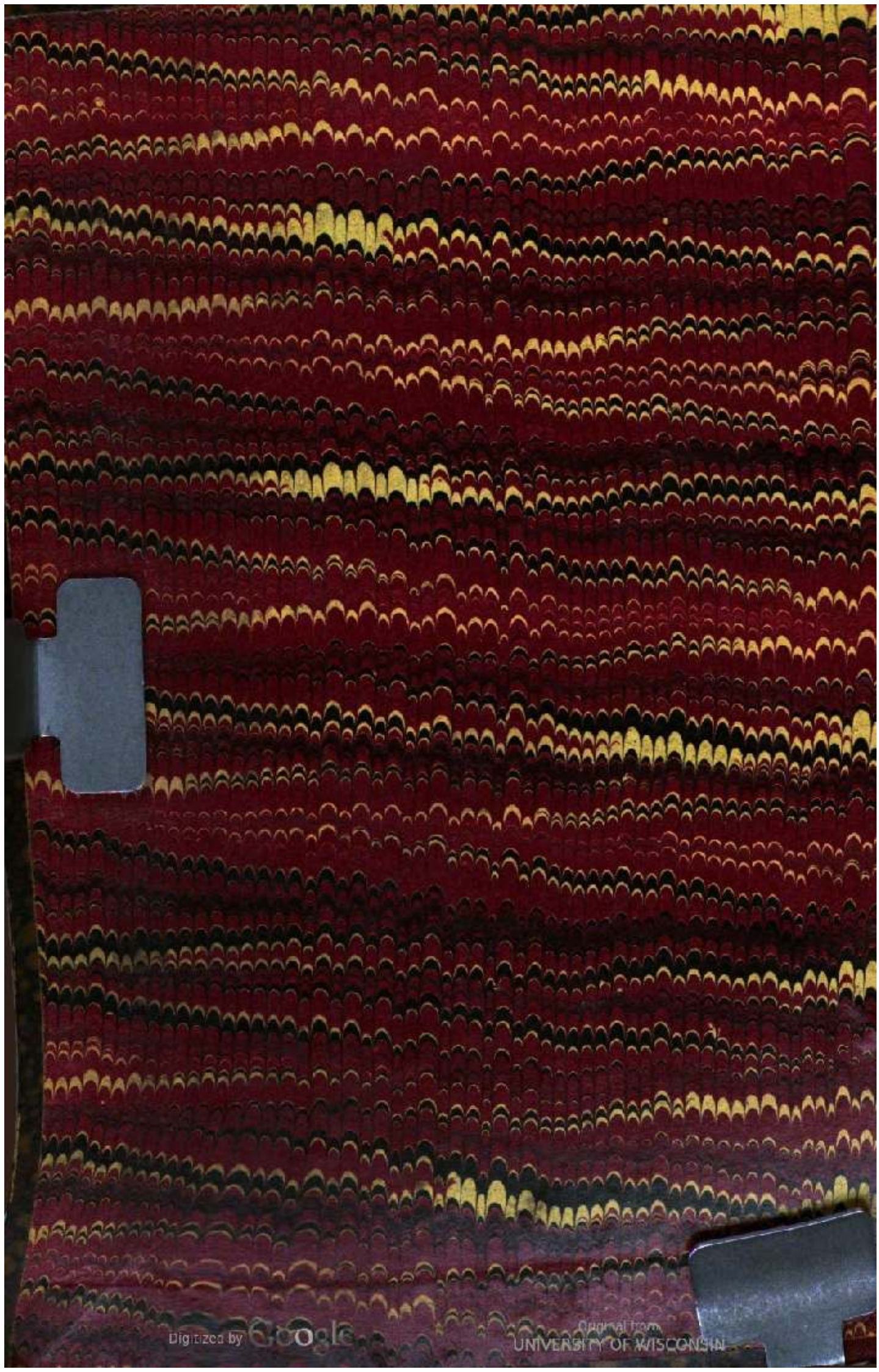
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

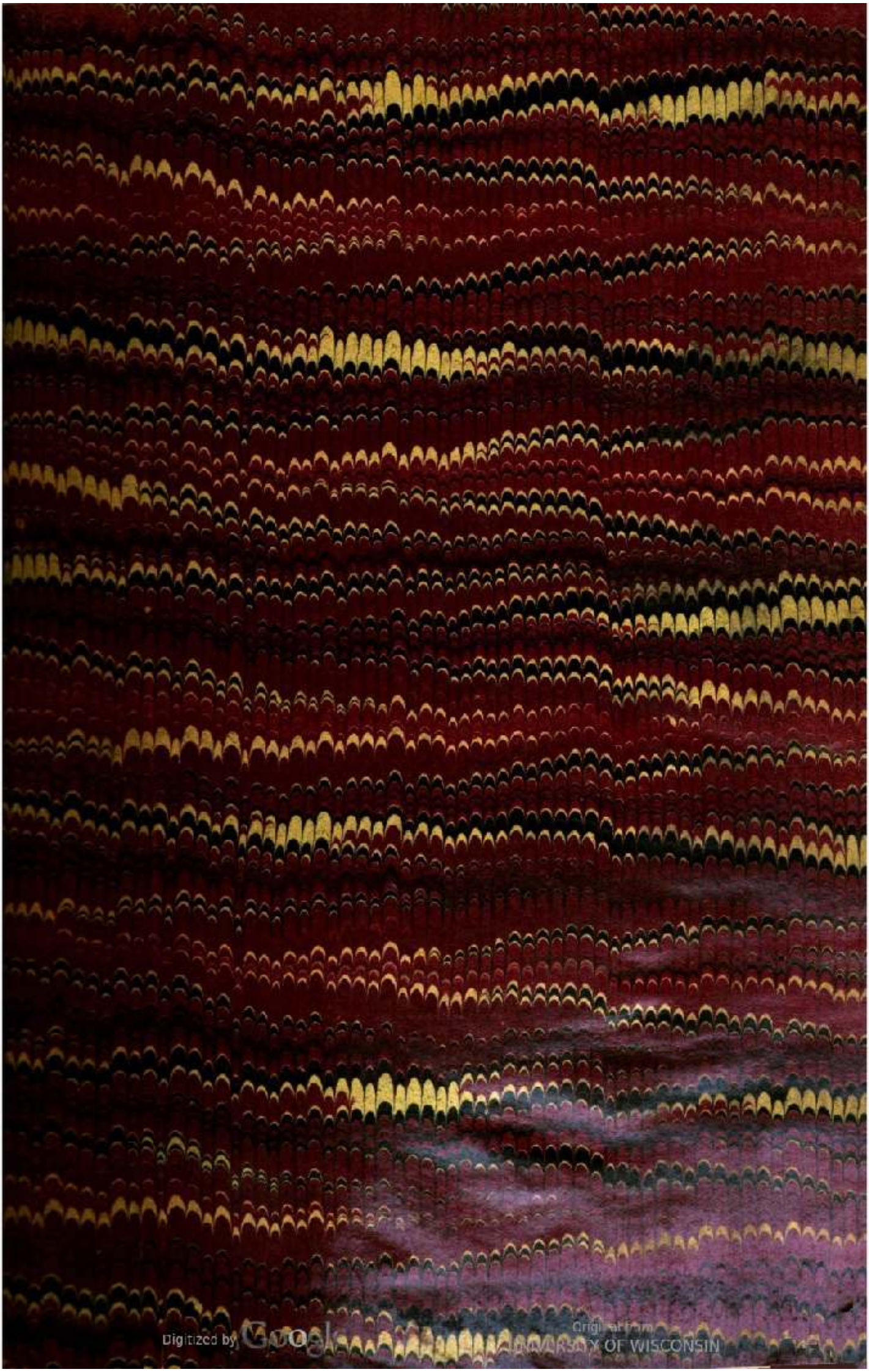
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

FEB 2 5 1957

X, 3

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

HISTOIRE

DE LA

VENDÉE MILITAIRE

T IV

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHEF VENDÉEN DONT L'IDENTITÉ N'A PU ÊTRE ÉTABLIE (1)

(Reproduction d'une toile de 0m65 × 0m85, appartenant à M. Michot, à Saint-Leu-Taverny (Seine-et-Oise).

(1) La tante du propriétaire actuel était la veuve d'un interprète qui avait acheté ce magnifique tableau à l'étranger et n'avait jamais su quel était le personnage représenté. Un concours est ouvert parmi nos lecteurs pour déterminer l'identité.

Au dernier moment, M. le général de Charette nous écrit qu'il reconnaît sous ces traits énergiques son grand-oncle, le célèbre Athanase de Charette, avec le costume d'officier de marine avant 1789.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

J. CRETINEAU-JOLY

HISTOIRE

DE LA

VENDÉE MILITAIRE

ÉDITION NOUVELLE ET ILLUSTRÉE

enrichie d'une carte en couleurs et de superbes portraits et dessins
annotée et augmentée d'un 5e volume,

PAR

Le R. P. Jean-Emmanuel B. DROCHON
DES AUGUSTINS DE L'ASSOMPTION

TOME IV

PARIS
MAISON DE LA BONNE PRESSE
8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

DC
218
+C7
4

1012223

HISTOIRE

DE LA

VENDÉE MILITAIRE

CHAPITRE PREMIER

Position de la France et des puissances étrangères. — Situation des provinces de l'Ouest. — Prise d'armes. — Châtillon et d'Andigné s'emparent de Nantes. — Prise de Saint-Brieuc par Mercier et Saint-Régent. — De Sol de Grisolles prend les villes de Pont-Château, la Roche-Bernard, Guérande et Redon. — Guillemot se rend maître de Locminé. — Succès de Cadoudal. — Combat de la Vachegarre. — Débarquement de munitions. — Combat d'Elven. — Prise de Quimper. — Marche de La Nougarède. — Évasion de Boisguy. — Ses succès.

Malgré l'opposition franchement avouée de l'agence de Paris, malgré les répugnances secrètes du Conseil des Bourbons, un acte solennel engageait les provinces de l'Ouest dans une nouvelle guerre. Les royalistes avaient sagement apprécié la position du Directoire. Ils voyaient ce gouvernement, né de l'émeute, s'affaiblir chaque jour et devenir un objet de risée. La puissance allait passer de la parole à l'épée. Un soldat devait remplacer les avocats, et, au milieu de cette confusion, qui appelait l'ordre, les esprits clairvoyants mettaient à nu les impossibilités que la Révolution soulevait autour d'elle. Le

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Directoire s'était avili par ses corruptions de toute nature, par ses tendances arbitraires, par cette prostration même de la force gouvernementale dont la Convention à son agonie n'avait pas offert le spectacle. Les débordements de cette époque sans nom, la fureur de l'agiotage, les spéculations mercantiles des gens d'affaires et des proxénètes attachés à la fortune du Directoire appauvrissaient la France en la couvrant de honte. N'est-ce pas, en effet, sur la réputation des hommes qui gouvernent un pays qu'on le juge à l'extérieur, qu'on le respecte ou qu'on le flétrit?

Après les diverses phases qui avaient marqué l'existence de l'autorité directoriale, il n'était pas possible de s'aveugler sur sa durée. La France condamnait ce pouvoir à mourir sur la claie législative, à mourir avec son double sénat de vieux révolutionnaires qui, sous le nom de Conseils des Anciens et des Cinq-Cents, avait pris sa large part des trafics et s'était prêté aux turpitudes. La Constitution s'en allait par lambeaux; il fallait quelque chose de vivace, de jeune, de glorieux pour inoculer un sang plus chaud et plus honnête à toutes les fractions du parti républicain. Les insurgés de l'Ouest avaient droit d'espérer que, les armes à la main, ils pourraient entrer, pour le compte de la Monarchie, dans le partage qui se ferait des dépouilles de la République (1).

A l'intérieur, la situation était donc intolérable. La ville de Paris, énervée par les fêtes dont le gouvernement la saturait, ne songeait plus qu'à tourner son repos honteux contre la liberté. Faisant bon marché de l'honneur national, heureuse de cette espèce de félicité matérielle qui, pour Paris, consiste à vendre, à être acheté et à trouver toujours sous la main un spectacle nouveau ou une fantaisie nouvelle, la capitale abandonnait aux grandes cités de province l'initiative contre les cinq hommes

(1) Quelle analogie frappante entre cette agonie du Directoire expirant dans la boue et ces dernières années de notre régime, succombant aussi, lui, sous les scandales des agioteurs juifs ou francs maçons! Qu'on relise avec attention ce passage et l'on se demandera si Crétineau-Joly, tout en stigmatisant ici les turpitudes des dernières années du XVIIIe siècle, n'a pas, comme un prophète, entrevu les hontes de nos parlementaires plus ou moins souillés des éclaboussures du Panama et des ignominies des pots-de-vin.

L'histoire n'est bien qu'une perpétuelle répétition!

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

(Alban Chevalier.)

« LE GÉNÉRAL JEAN CHARDONNET (*dont la tête a été mise à prix*), *au retour d'une chasse aux écureuils.* »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui présidaient aux destinées du pays. Paris n'avait plus d'émeutes à préparer pour briser un trône de huit siècles, et pour enfanter dans une orgie, la plus sanglante comme la plus déplorable des démocraties. Paris qui, aux époques difficiles de notre histoire, osa prendre le contre-pied de tout ce qui était français, qui a blasphémé tous les souvenirs vraiment populaires, bafoué tous les services rendus à la patrie; qui alluma des feux de joie en apprenant que Jeanne d'Arc était tombée au pouvoir des Anglais, qui chargea d'insultes et de boue le cadavre encore chaud de Louis XIV, qui assista, impassible et l'arme au bras, à la violation des sépulcres royaux de Saint-Denis, Paris laissait passer sur sa tête indifférente ou fatiguée les outrages dont la France était abreuvée; mais à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, à Nantes, à Toulouse, dans ces vastes foyers du royalisme, les esprits sérieux ne se résignaient pas aussi gaiement à ces opprobres.

Lyon, relevant ses ruines, ne demandait pas mieux que de devenir en réalité la *commune affranchie* que le Conventionnel Couthon et le général Ronsin avaient marquée de leur doigt destructeur.

Bordeaux, la fille aînée de la Restauration, organisait un mouvement qui embrassait la Guyenne, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin et une partie de l'Aunis. Six mille hommes étaient enrégimentés, disciplinés, armés et prêts à agir. Le général Papin, que les excès de la Révolution et les prières de la M^ise^ de Donnissan avaient converti au royalisme, s'était placé à leur tête. Au premier signal, cette insurrection, partielle d'abord, s'étendait immédiatement d'un côté jusqu'à Bayonne, et de l'autre jusqu'à Nantes, enveloppée dans les réseaux de la Chouannerie.

Les chefs de l'association bordelaise étaient l'ancien procureur général Dudon, énergique héritier d'une vieille gloire parlementaire; Dudon de l'Estrade, son fils : Deynaut, Dupont-Constant et le Bénédictin Pierre Jagault, secrétaire général du Conseil supérieur de la Vendée.

Marseille et Toulouse avaient formé dans la Provence et dans le Languedoc de vastes ramifications qui menaçaient la République et pouvaient activement contribuer à son renversement.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

A tant de conspirations, qui ne cachaient point leurs vœux, qui ne déguisaient point leurs espérances, il fallait un lien et un centre. Les provinces sentaient que le temps était venu de suivre enfin l'exemple offert par les soldats de l'Ouest. Elles demandaient à mêler un peu de leur sang au sang des fils de la Vendée, de la Bretagne et du Maine, qui coulait sur les échafauds ou dans les combats; elles appelaient, elles invoquaient une unité de direction, une unité de vues, comme il y avait chez elles unité de sacrifices.

Par des mesures égoïstes ou par une coupable prudence, le Conseil des princes et l'agence de Paris firent avorter cet ensemble. La guerre extérieure était décidée, c'est-à-dire les puissances étrangères croyaient, dans leur intérêt, devoir renouveler la lutte contre la Révolution. Au lieu de jeter avec dignité dans un des plateaux de la balance la nouvelle ardeur des royalistes de l'intérieur et la pesante épée de ceux de l'Ouest, on se contenta d'offrir comme appoint leur fidélité inaltérable.

On trompait ainsi les rois de l'Europe, qui ne voyaient dans les soutiens du trône français que des auxiliaires à peu près sans importance, puisque les princes se résignaient de prime abord à soumettre leur coopération aux plans d'une nouvelle coalition. Cette faute devait entraîner de graves résultats : ne prouvait-elle pas aux Cabinets de Pétersbourg, de Vienne et de Londres le peu de cas que les Bourbons exilés faisaient de leurs amis de France? Les princes passaient légèrement condamnation sur les sympathies que leurs malheurs, que leur souvenir, que les droits imprescriptibles de la légitimité faisaient naître. Les Cabinets prirent à la lettre ce qui n'était que le résultat d'un avis perfide. Ils agirent en conséquence.

On les vit, avec de bonnes intentions peut-être, s'égarer dans de fausses combinaisons, puis entamer la guerre aux frontières, avant d'avoir pourvu aux besoins des insurrections royalistes, qu'on leur avait représentées comme pouvant tout au plus essayer une diversion en face des armées républicaines n'ayant pas encore subi le joug de la démoralisation directoriale. Ce calcul était faux. Il ne fallait plus prêter aux insurgés un appui souvent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tardif et toujours insignifiant. Afin d'arracher à la Révolution l'autorité qu'elle était parvenue à faire partout maudire, on devait s'abstenir de procéder par des coalitions où les ambitions privées se mettent à l'abri derrière une pensée de salut universel, où les dissensions et le désordre se glissent même sous la communauté des efforts.

C'était la France monarchique qu'il importait d'opposer à la France républicaine; c'était l'honneur national auquel il était urgent de faire appel.

Attaquer la Révolution au cœur, c'est l'avoir vaincue. On peut excuser l'étranger de n'avoir pas fait ce calcul : il n'est pas possible d'accorder le même bill d'indemnité aux conseillers de la couronne. « Si alors encore, dit Bonaparte dans ses *Mémoires*, la politique anglaise avait permis qu'un prince français se mît à la tête de la Vendée, c'en était fait du Directoire, et la Restauration eût renversé ce gouvernement débonnaire aussi facilement que Napoléon le fit deux mois après, à la journée du 18 brumaire. »

Un pareil point de départ, dans des circonstances aussi critiques, devait naturellement exciter les soupçons ou les plaintes des provinces qui n'avaient encore pris à la guerre civile qu'une part indirecte. Les unes ajournèrent leur bon vouloir, les autres se contentèrent de manifestations isolées qui ne sortaient pas de la localité; et, au lieu d'occuper dans l'intérieur des forces considérables, ainsi que cela était possible, les armées étrangères les appelèrent en Hollande et en Suisse. La brillante campagne que couronna la victoire de Zurich, gagnée par Masséna le 3 octobre 1799 (11 vendémiaire an VII), calma les effervescences royalistes.

L'Ouest seul ne passa point sous les fourches caudines de ce nouveau triomphe. Les chefs, réunis à La Jonchère, avaient décidé qu'ils se soulèveraient le 15 octobre 1799. Ils tinrent parole. Il y en eut même qui n'attendirent pas l'époque fixée. Cette précipitation devait compromettre le plan général que Georges avait tracé avec tant d'audacieuse habileté. Le plan d'attaque était d'abord de s'emparer de quelques cités, puis d'étendre l'insurrection surtout du côté de la capitale.

Les armées de la République étaient battues sur le Rhin, en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

FOUCHÉ (1)

Allemagne et en Italie. Ces désastres devinrent un stimulant pour certains officiers de la Chouannerie, et, dès le 15 septembre,

(1) Fouché (Joseph), le futur duc d'Otrante, était un Breton. Né le 19 septembre 1754, au Pellerin, non loin de Nantes, il fut élevé chez les Oratoriens de cette dernière ville et entra même dans leur Congrégation. Il y fit profession avant d'y avoir reçu les Ordres. Apostat dès les premiers jours de la Révolution, il fut l'un des fondateurs de la Société patriotique de Nantes, où il exerçait alors les fonctions de principal du collège. Le département de la Loire-Inférieure l'envoya siéger à la Convention. Son rôle y fut d'abord assez effacé, et, malgré son désir, il ne parvint pas à se lier avec Robespierre qui lui refusa la main de sa sœur Charlotte. Il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Avec Chaumette, il se montra

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ils ouvrirent les hostilités. Des lois barbares avaient été fabriquées; elles étaient exécutées avec une cruauté qui ne laissait place qu'à l'arbitraire ou qu'à la haine. Le ministre de la police du Directoire, Fouché le régicide, était entré en fonctions le 22 juillet 1799, et, pour inaugurer dignement sa prise de possession, il écrivait aux administrateurs des départements de l'Ouest :

« Vous connaissez, citoyens administrateurs, les dangers qui entourent la République : ils sont grands, mais des âmes républicaines comme vous ne doivent pas pâlir devant ces maux. La conspiration des rois est flagrante : celle des Brigands l'est encore davantage. Les rois feront la paix avec la République après une victoire remportée par nos armes; les Chouans ne traiteront jamais : vous devez donc user de toute la puissance que la loi vous confère pour frapper sans cesse et indistinctement sur toutes les têtes que vous croirez coupables. Il ne s'agit plus de faire le triage des bons et des méchants; dans ce pays maudit, il n'y a, il ne peut y avoir que des coupables. Vous aurez à votre disposition l'emprunt forcé, le séquestre, la loi des otages

l'irréconciliable ennemi de la religion qui l'avait élevé. Dans la Nièvre, puis à Lyon, où il fut envoyé en 1793, il commit des atrocités monstrueuses, même pour ce temps-là. Sous le Directoire, il devint ambassadeur à Milan. C'est là qu'il fut pris, le 2 thermidor an VII (20 juillet 1799) pour devenir ministre de la police. Il avait trouvé sa voie. Nous ne l'y suivrons point, car ses trahisons et ses crimes ne sont que trop connus. Marié pendant la Révolution et devenu veuf en 1813, celui que Napoléon avait créé sénateur et duc d'Otrante épousa en secondes noces Mme de Castellane; et Louis XVIII ne dédaigna point de signer au contrat de l'ex-Oratorien qui avait voté la mort de son frère. Atteint cependant par la loi contre les régicides, Fouché dut se retirer d'abord à Prague, puis à Trieste, où il mourut le 25 décembre 1820, laissant une fortune évaluée à 14 millions.

Ecoutons ce jugement qui est d'autant plus piquant qu'il émane d'un personnage méprisable sans doute, mais bien en situation pour connaître son héros :

« Fouché, écrit Talleyrand dans ses Mémoires, c'est la Révolution résumée. Au fond il n'était pas cruel, mais il était ce que les circonstances exigeaient pour son avantage. Rempli de finesse et d'esprit, d'adresse et de roueries, incapable d'être ému par un sentiment quelconque, chaque événement le trouvait préparé à sa position, avec un cœur de diamant, un estomac de fer et un œil sans larmes. Il changeait plus vite de principe que d'habit : la nature l'avait fait pour diriger la police; il la continuait en amateur lorsque les circonstances l'en éloignaient comme chef. Cette qualité bien connue lui avait attiré l'affection de tous les limiers de ce chenil.

« Fouché n'a été ni à la République, ni au Directoire, ni à Bonaparte, ni à Louis XVIII, ni au diable, ni à Dieu, mais à lui. Dès son premier renvoi en 1803, il se mit en correspondance avec Louis XVIII qu'il leurra; il fit tuer le duc d'Enghien et parut l'avoir protégé; il souffla plusieurs complots royalistes que, plus tard, il dénonça à Napoléon; il prépara le guet-apens d'Espagne et l'enlèvement de Pie VII. Son nom se rattache à tous nos malheurs. »

Ceci s'appelle être jugé justement et..... par ses pairs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et la force armée; vous avez votre courage, qui n'a jamais faibli : armez-vous de toutes ces choses; confisquez les biens qui, par malheur, ne sont pas devenus propriétés nationales: vendez-les, distribuez-les, prenez-les, mais arrachez-les de force aux ci-devant, qui à coup sûr ne peuvent qu'en faire un mauvais usage. Il est bon que la propriété change de main pour que l'influence en change aussi. On crée par là d'irréconciliables ennemis à la ci-devant royauté; et il faut, autant que faire se pourra, répandre dans les familles révolutionnaires cette prime d'encouragement. Le gouvernement compte sur votre activité dans une question si pleine de vie; il espère que vous agirez en cela, comme en tout, avec célérité, sévérité et discernement.

» Mais à cette loi conservatrice, il en ajoute une autre, qui est son complément : c'est celle des otages. Priver les ci-devant ou les Chouans de leurs patrimoines, ne serait qu'une mesure à peu près superflue pour le moment, car ils pillent partout et s'engraissent des sueurs du peuple. Vous devez donc employer sans ménagement la loi des otages; elle vous permet d'emprisonner comme otages tous les suspects, aïeuls, aïeules, pères, mères, frères ou sœurs des Chouans; elle autorise même à les fusiller s'ils essayaient d'avoir recours à la fuite. Cette loi est large, élargissez-la encore selon les besoins de la situation; prenez sur vous, le pouvoir vous soutiendra dans vos efforts révolutionnaires. Sévissez avec fermeté. Il est à craindre que beaucoup de ceux qui seront déclarés otages ne cherchent un refuge dans les bandes : qu'ils soient, au premier soupçon, de suite frappés de mort; c'est la lettre de l'esprit de la loi, un bon républicain doit s'y soumettre aveuglément.

» Quant à l'emprunt forcé, dont le Directoire s'est réservé plus spécialement l'application où et quand cela convient aux nécessités dont il reste le maître, il me semble que les deux premières instructions que je vous ai données plus haut répondent parfaitement aux demandes que plusieurs administrations départementales de l'Ouest m'ont soumises. L'emprunt forcé n'est bon que pour les départements timides et qu'on contient en les menaçant d'un impôt. En Bretagne et dans le reste de la Chouan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nerie, il ne peut en être ainsi; ces Brigands ont toujours les armes à la main contre la Patrie commune, ils sont indomptables; le séquestre et la mort valent mieux pour eux : cela coupe court à toutes les objections. Travaillez donc civiquement; frappez sans pitié, et ne doutez jamais de tout l'intérêt que porte à vos malheurs le Directoire exécutif. »

Telles étaient les instructions du gouvernement. Est-il besoin de dire que les administrations départementales s'empressèrent de s'y conformer? Elles furent cruelles dans l'application de ces lois. Leurs cruautés forcèrent quelques bandes isolées à des démonstrations intempestives. Elles prirent pour cri de ralliement : *Résistance à l'oppression*, et, le 19 septembre 1799, trois colonnes se mirent en mouvement dans l'Ille-et-Vilaine. La Nougarède, chef de la division de Vitré, était à leur tête. De Limoëlan et Châteauvieux, Huet, Hodeyer, Combois, Guénerie, Freureau, Aubrée, Busson, les deux Picot, Carré-Piquet, Verron et Malhère furent ses lieutenants. La République avait déjà séquestré un certain nombre de propriétés particulières, enlevé comme otages trois cents pères de familles; plusieurs même avaient péri frappés dans les prisons ou au milieu des escortes qui les y traînaient. Afin de pallier ces assassinats, les révolutionnaires publiaient que ces otages « avaient fait semblant de vouloir se sauver ». Un exemple fera connaître les dispositions des Bleus. Le Vte de Tilly d'Escarboville était revenu d'émigration en 1795, et, depuis ce temps, il avait guerroyé du côté d'Alençon. Avec une colonne de cinq cents hommes parfaitement disciplinés, équipés et exercés au maniement des armes, il avait battu les Républicains à l'Étang de Cheneseau, au Gué de la Claie, au Tronchet, à Beaumont, à Sougé, à Mont-Saint-Jean, à la Durandière et à Vignolles, où vingt-huit Chouans repoussèrent cinq cents soldats. D'Escarboville, après ces exploits oubliés comme tant d'autres, avait accepté la paix que le général Watrin, à la tête de quatre mille hommes, ne cessait de lui offrir. La paix conclue, le Chouan s'était retiré au château de La Maulnière, dans la paroisse de Saint-Jean d'Assé. Là, sur la foi des serments, il vivait isolé, lorsqu'un officier, que les paysans appelaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. Augustave, est enlevé aux Patriotes, qui le retenaient prisonnier.

D'Escarboville était célèbre par sa valeur et par son intelligence. On savait la confiance que les Manceaux accordaient à ce jeune homme. On l'accuse de ce coup de main. Les gardes nationales de Beaumont et de Fresnay viennent l'arrêter par surprise; on va le traîner à Beaumont, où il sera fusillé. D'Escarboville sait le sort qui lui est réservé : il était leste; il abandonne ses deux sœurs, qui l'accompagnaient dans ce trajet, puis, franchit tout à coup un fossé large de vingt-deux pieds et demi. Parvenu à l'autre bord, qui était plus élevé, il sent la terre fléchir sous son poids; il glisse dans le fossé, et là, en présence de Mmes du Mesnil et de La Touche, ses sœurs, les gardes nationaux font feu sur lui à bout portant. Il expire, frappé de plus de trente balles. Ce fut une perte pour le pays; mais un Chouan, qui n'est encore aujourd'hui désigné que sous le nom de Charles, succède à d'Escarboville dans le commandement de sa division. Il était aventureux, brave et habile; il ne tarda pas à faire expier aux Bleus un attentat qui alors se renouvelait presque partout.

Cependant, La Nougarède et ses gars ne prennent conseil que de leur indignation. A leur tour, ils prélèvent des impôts; à leur tour, ils saisissent des otages; et, plus hardis que les Bleus, ils savent en même temps harceler l'ennemi par des attaques rapides. La Nougarède marche contre les communes les plus mal disposées en faveur de la Chouannerie; il les désarme, il disperse leurs cantonnements. Enfin, le 27 septembre, il se rencontre à Argentré en face du général Schildt, accouru de Rennes pour s'opposer à ses efforts. Schildt est vaincu; une partie de sa brigade se replie sur la forêt du Pertre; l'autre, coupée et poursuivie, retourne à Rennes annoncer cet échec. Les Blancs de La Nougarède fondent sur le bourg de La Gravelle; ils en chassent la garnison; et, sans s'arrêter, les voilà qui campent dans le faubourg de Rennes, où le général Schildt n'a pas encore osé adopter de précautions militaires.

De son côté, Châteauneuf, qui cachait son titre de gentilhomme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sous le nom d'Achille Le Blond, inaugurait la guerre aux diligences et aux convois chargés de porter l'argent du pays au centre du gouvernement. Embusqué sur la route de Laval à Mayenne, il attaquait l'escorte de ses convois, la massacrait si elle poussait trop loin la résistance, et la faisait prisonnière si, après les premiers coups de feu engagés, elle reconnaissait son infériorité. Quand il avait tondu les soldats, il les renvoyait avec le sauf-conduit suivant :

« De par le roi, il est défendu à tout volontaire de l'arrondissement d'inquiéter en rien ces militaires que j'ai faits prisonniers, et que je renvoie sur parole de ne se porter à aucune horreur sur les habitants des campagnes au cas qu'ils fussent obligés de resservir. J'engage, je supplie les habitants des arrondissements circonvoisins d'avoir égard à cet ordre.

» *Signé :* Achille Le Blond. »

Achille Le Blond allait plus loin. En rendant la liberté à ces prisonniers, qui devaient par leur présence seule témoigner de l'humanité des Chouans, auxquels la Révolution faisait une guerre sans merci, il adressait des cartels de renvoi aux généraux républicains. Ces cartels étaient ainsi libellés :

« Je vous renvoie ces hommes que j'ai faits prisonniers aujourd'hui ; ils ont fait leur devoir, ils se sont bravement défendus. Voilà déjà plusieurs preuves que je vous donne de ma clémence et de ma générosité ; elles ne finiront qu'au cas où vous continuerez à tyranniser les habitants des campagnes et à faire des horreurs comme vous en avez toujours fait jusqu'ici. Ainsi, vous voilà prévenus. Ce sera guerre à mort quand vous voudrez. »

Sur ces entrefaites, le bruit de la victoire de Berghen, remportée par Brune sur les Anglo-Russes, le 1er vendémiaire an VIII (23 septembre 1799), et la nouvelle de la bataille de Zurich, où Masséna triomphait de la fortune de Sowarow, se répandirent dans l'Ouest. Ces deux succès, après tant de défaites, anéantissaient les espérances de la coalition ; ils devaient peut-être forcer au repos les Bretons ; ce changement dans la situation ne dérangea rien à leur premier projet. On demande à Georges Cadoudal ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'il faut faire : « Ce que nous devions entreprendre auparavant, répond-il. Les rois de l'Europe ont agi sans nous, nous agirons sans eux; ce sera le meilleur moyen de leur prouver que les royalistes de France n'ont pas besoin de leur appui. »

Cette parole était une déclaration de guerre; les hostilités s'ouvrirent.

Le 17 septembre 1799, d'Andigné le premier est à la tête de ses cantonnements. Avec quatre cents hommes environ, il se trouvait au bourg d'Iré, donnant, recevant des ordres, et préparant tout pour le mouvement général. Son avant-garde est attaquée à Noyant par huit cents républicains des 5e et 19e demi-brigades d'infanterie légère et 107e demi-brigade de ligne, que La Nougarède, vainqueur en Ille-et-Vilaine, était venu inquiéter en Anjou. Ces républicains faisaient partie de la garnison de Milan, que Sowarow renvoyait en France sous la seule condition de ne pas combattre jusqu'à leur échange. Le général russe n'avait pas stipulé qu'ils ne serviraient point à l'intérieur contre les Blancs, et, ainsi que les Mayençais, cette garnison de Milan avait été envoyée dans l'Ouest pour réparer l'honneur de ses armes.

Soldats aguerris, ils ne s'étaient pas encore rendu un compte bien fidèle des Chouans. Ils les avaient vus labourer leurs champs, aller dévotement à la messe et vivre dans la paix de leur conscience au milieu des persécutions dont ils étaient l'objet.

Ces Bleus crurent qu'une seule décharge suffirait pour disperser de pareils ennemis, qui ne savaient pas se mettre en ligne et qui avaient une figure si placide. Ils se présentent donc pleins d'une aveugle confiance devant le village de Noyant. D'Andigné arrive. Malgré l'infériorité du nombre, les Angevins, qui se sont précipités sur les républicains avec une vivacité extraordinaire, voient bientôt ces derniers abandonner le champ de bataille, où ils laissent cent cinquante morts. L'imprévu de la tactique avait tellement désorganisé ce bataillon que les fuyards n'osèrent pas s'arrêter à Segré, et qu'ils coururent tout d'un trait jusqu'au Lion d'Angers.

Ce résultat inattendu eut autant de retentissement qu'une bataille : il offrait aux nationaux la mesure de leurs adversaires;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

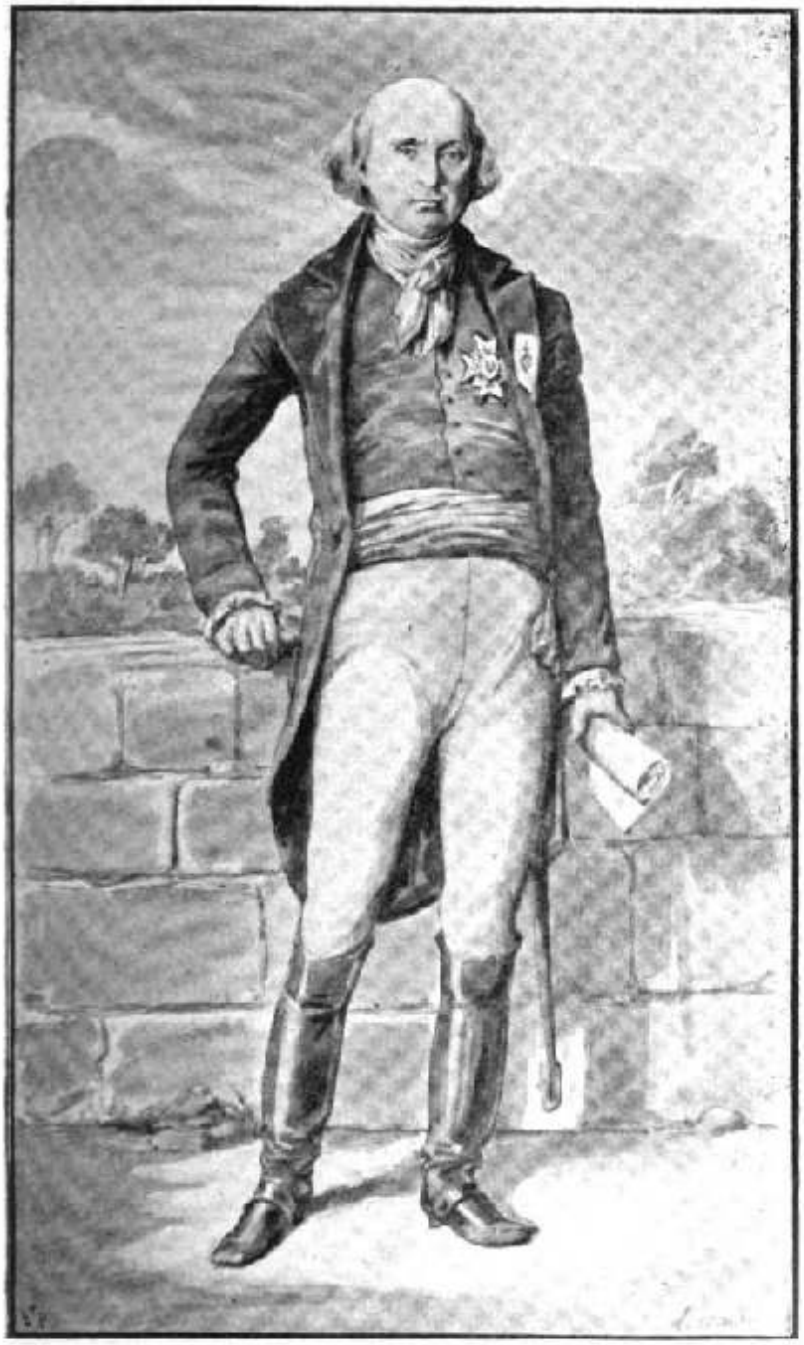

LOUIS-MARIE D'ANDIGNÉ, DIT LE CHEVALIER DE SAINTE-GEMME

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

il apprenait aux insurgés que trois ans de cruautés et de souffrances n'avaient pas épuisé leur courage. Le Cte Godet de Châtillon remplaça Scépeaux dans le commandement de la rive droite, et, avec une activité que l'on ne devait peut-être pas attendre de son âge et de son état maladif, il organisa tout le pays. Turpin forma un régiment de hussards, qui prit le nom de *Royal-Chouans*. Châtillon et d'Andigné, son major général, réunirent en bataillons les Angevins accourus pour guerroyer. Ils étaient nombreux et bien disposés : tous avaient pour officiers d'anciens soldats de la Grande Armée, qui, après avoir servi sous Cathelineau ou sous La Rochejaquelein, racontaient dans les longues soirées du bivouac les exploits fabuleux dont ils se constituaient les rustiques historiens. Tous étaient suivis avec enthousiasme par les jeunes gens, car leurs paroles avaient du retentissement dans les cœurs. Les jeunes gens ne savaient-ils pas que l'honneur des familles, que la gloire de la Vendée étaient confiés à leur garde! Cette école de la foi monarchique, cette transmission de la fidélité aux principes de religion, d'ordre et de liberté, ne rencontraient partout que des cœurs dévoués. En face de la Révolution expirante, la Vendée militaire s'offrait telle que 1793 l'avait vue : les hommes étaient changés : les âmes restaient sous la même inspiration.

A la tête des populations de la rive droite, Châtillon s'était rendu fidèle compte des désenchantements patriotiques, et il espérait que cette prise d'armes amènerait d'heureux résultats. Son début devait entretenir un pareil espoir. Le choc de Noyant avait été une victoire, quelques autres la suivirent. En peu de jours, l'armée de la rive droite put tenir la campagne. Châtillon s'empressa d'adresser aux autorités républicaines des sommations par lesquelles il leur enjoignait de ne plus se livrer, sous peine des plus terribles représailles, aux actes qui avaient souillé les guerres précédentes.

» Nous nous levons, écrivait ce vénérable général à la date du 12 octobre 1799, parce que, à part les forfaits chaque jour commis par vos troupes, il nous répugne de voir la France tombée si bas dans les mains de ceux qui la gouvernent. Une révolution

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

a été faite pour moraliser le pouvoir qui, disait-on, sous le bon roi Louis XVI, était devenu la proie des courtisans. Aujourd'hui, la Révolution a eu le temps de nous donner son dernier mot ce dernier mot, c'est la honte. A Paris, on trafique de notre honneur national dans les orgies du Luxembourg. A Paris, les Conseils législatifs vendent au plus offrant leurs votes et leurs lois. Ils discutent pour se faire acheter, ils discutent pour se faire corrompre. Il n'y a rien de sérieux dans toutes ces comédies législatives; rien de sérieux, excepté l'opprobre dont on abreuve le pays et l'argent qu'on lui arrache, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Nous avons eu le siècle des buveurs de sang et des parleurs; nous sommes dans celui des marchands de consciences. L'épée seule doit dénouer ce nœud gordien que l'infamie a tressé. Nous la tirons, messieurs, des administrations départementales; nous la tirons pour nous protéger enfin contre tant d'ignobles abus : nous la tirons pour qu'il ne soit pas dit que les Français ne se sont pas voilé la face en présence de tant de turpitudes; nous la tirons pour rétablir Dieu sur ses autels, le roi sur son trône; nous la tirons pour prouver qu'il y a encore des cœurs qui s'indignent de tout ce qui se fait.

» Depuis le jour où le grand Cathelineau courut aux armes jusqu'à celui qui nous éclaire, les provinces de l'Ouest ont été victimes de bien des attentats, elles ont beaucoup souffert, et vous le savez aussi bien que nous, vous qui les avez fait souffrir. Nous ne venons cependant pas, la vengeance au cœur, répéter d'anciennes récriminations, adresser de tristes reproches ou réveiller de cruels souvenirs. Ce qui est fait est fait; nous ne l'acceptons pas, nous l'oublions.

» Mais, à partir d'aujourd'hui, nous demandons que la guerre soit humaine, qu'on épargne les êtres inoffensifs, les femmes, les vieillards et les enfants; qu'on ne voie d'ennemis que sur les champs de bataille, et que chaque parti soutienne son drapeau plutôt par son courage que par ses forfaits. L'armée qui m'a placé à sa tête se trouve jusqu'à son dernier soldat dans ces dispositions. Je n'aurai pas de peine à l'y maintenir, car cette armée croit en Dieu, en la vie éternelle, en la récompense des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bons, en la punition des méchants, et elle ne veut pas souiller le vieil étendard de la France.

» Nous vous faisons part de nos vœux; mais si des passions féroces venaient encore comme autrefois exciter les révolutionnaires au meurtre et à l'incendie, nous ne croyons pas devoir vous cacher que nous saurions réprimer ces mauvaises actions, et qu'alors, usant du droit des représailles légitimes, nous frapperions ceux qui auraient frappé, ceux surtout qui en auraient donné l'ordre. »

Châtillon, dont l'état-major se recrutait de tous les jeunes gens qui, comme de Couëssin, de Chomard et de Francheville, fils de l'ancien chef de la division de Savenay, tué en 1796, voulaient partager les dangers et la gloire de leurs prédécesseurs, se conforme strictement à cette sommation, qui sème le trouble dans plus d'une administration départementale. Il fait intercepter les grandes routes, enlever les convois venant ravitailler les villes principales de ses cantonnements; et il commence sa campagne par la prise de Baugé. Il se porte rapidement dans les districts de Segré, de Châteauneuf et de Candé. Il disperse les troupes envoyées à sa poursuite; il attaque la ville d'Oudon, menace tout à la fois Ingrande et Varades. Le 17 octobre, il investit Ancenis. Sous le coup de ces succès, il force partout les cantonnements républicains à évacuer le pays et à se cacher derrière les murailles crénelées des villes. Ce plan favorisait l'extension de la Chouannerie. Le général Grigny, qui commande à Nantes, ne veut pas laisser Châtillon et d'Andigné propager ainsi l'insurrection. Il se met à la tête de deux colonnes et s'avance vers Châteaubriant.

Alors, les Blancs forment le projet de marcher sur Nantes et d'attaquer cette ville, qui, en 1793, a résisté à la Grande Armée et vu tomber Cathelineau. Nantes renfermait dans ses murs une forte garnison, six mille gardes nationaux et une population que les crimes civiques de Carrier avaient décimée sans pouvoir modifier ses sentiments révolutionnaires. Cette population d'ouvriers, de pêcheurs et de marins, qui habite les quartiers des Ponts et de la Fosse, était encore sous l'impression des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

orgies républicaines. Elle avait fait de la liberté en emprisonnant, et de l'ordre public en assistant ou en participant avec régularité aux noyades de la Loire.

A la nouvelle des triomphes qui couronnent les armes de la Chouannerie, triomphes qui s'étendent au même instant sur tous les points à la fois (de Sol de Grisolles a traversé la Vilaine, surpris la ville de Pont-Château, et une autre division bretonne s'est portée sur Ligné), les autorités nantaises craignent un coup de main. Elles voient les Bretons et les Angevins pénétrer par toutes les directions dans la Loire-Inférieure. Afin d'éviter un nouveau siège, elles réunissent leurs efforts, et se concertent avec les officiers républicains. Le général en chef Hédouville intimait en même temps l'ordre à Sacy, chef de bataillon et commandant par intérim la place de Nantes, de faire immédiatement partir pour Clisson menacé, deux pièces de canon avec les 3e et 4e compagnies franches. Mais déjà Nantes peuvait être attaqué: il fallait préserver d'un assaut la capitale de la Bretagne. De Sacy, pressé par les autorités, qui avaient peur d'un siège, prit sur lui de désobéir à Hédouville.

Dans la soirée du 27 vendémiaire (18 octobre), le Conseil municipal, les officiers de la garde nationale et de la ligne se réunissent au château pour concerter les mesures à prendre. On arrête le plan de défense qui suit et qui est signé par de Sacy :

« 1° Pour la garde du château, soixante hommes de la garde nationale, un officier, deux sergents, quatre caporaux, un tambour. — Les portes du château seront fermées à neuf heures du soir. Les sentinelles du dehors seront fournies par les postes de l'arsenal et relevées par la réserve stationnée au Temple décadaire. Les cartes pour entrer au château seront signées par le commandant de l'artillerie.

» 2° Une pièce de huit, placée sur un des bastions du château, du côté de la rivière, tirera, en cas d'alarme, trois coups de canon, signal de nuit pour battre la générale. — Le rendez-vous pour les citoyens *armés et équipés* sera aux lieux désignés par le chef de division, et, pour les troupes de ligne, sur le Cours de la Liberté.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

» 3° Quatre pièces de quatre, avec leurs caissons, seront mises par le commandant de l'artillerie, sur l'invitation du commandant de place, à la disposition de la compagnie des canonniers, pour être placées sur le Cours de la Liberté. Cette artillerie aura pour garde trois cent cinquante hommes en réserve de la garde nationale pendant la nuit, et, pendant le jour, elle sera gardée par le piquet.

» 4° La garde nationale a huit bataillons, qui, l'un portant l'autre, forment deux mille hommes armés; ils seront placés sur les ponts, au Sanitat, à la place Buffon (Bretagne), à la place de la Concorde (Port-Communeau), entre les deux Cours, sur la place Égalité (place Royale) et sur la place Graslin. Chaque bataillon s'étendra à droite et à gauche, de manière à joindre le bataillon qui l'avoisine. Il sera délivré deux mille paquets de cartouches à la garde nationale. — Les troupes de ligne sont destinées à renforcer subitement les premiers postes attaqués. »

La cité ainsi gardée ne devait donc point être surprise. Châtillon et d'Andigné connaissaient les dispositions faites; cependant, avec leurs deux mille hommes d'élite, ils ne crurent pas devoir reculer devant ce foyer de révolution. Le 17 octobre, ils passaient la nuit à Carquefou; le 18, ils traversaient l'Erdre, et le 19, ils bivouaquaient au château de La Desnerie, à une lieue de Nantes, sur la rive droite de cette rivière.

Dans les Révolutions qui finissent, il y a des moments qu'il faut savoir saisir pour amener d'importants résultats avec les plus faibles moyens. A l'aurore de 1793, cette ville de quatre-vingt-dix mille âmes avait résisté à l'armée vendéenne, elle avait résisté avec entraînement ; aujourd'hui, elle va être enlevée par deux mille hommes marchant sur elle sans artillerie, sans précautions militaires, et annonçant à tout venant le jour et l'heure de l'attaque. Ces deux mille hommes ont des éclaireurs qui, au poste de la route de Rennes, causent tranquillement avec les soldats de garde, et leur prédisent qu'ils ne sont pas en force pour s'opposer au choc des assaillants.

Les dispositions militaires avaient été réglées avec tant de négligence, elles étaient exécutées avec une si profonde incurie,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que, malgré plus de neuf cents hommes préposés à la garde nocturne des avant-postes, les Blancs se trouvèrent sur la place du Port-Communeau lorsqu'on les croyait encore campés à la Desnerie. D'Andigné dirigeait cette colonne, qui, après avoir engagé une vive fusillade avec les Bleus, pénétrait, le 20 octobre, presque sans coup férir, jusque sur le quai d'Erdre.

Il était quatre heures du matin. A quatre heures et quart, Châtillon et le chevalier de Bregeot investissaient la porte de Vannes. Au qui-vive des républicains, le général répondait : Royalistes! puis, s'élançant sur eux avec impétuosité, il les poursuivait jusqu'à la place Viarmes, où Cathelineau avait été blessé, où Charette avait péri sous les balles juridiques d'un tribunal de guerre. Là, comme pour apaiser ces deux grandes ombres, tous les Chouans font retentir le cri de : Vive le roi! plusieurs même se prosternent à genoux sur cette terre consacrée par le sang de leurs généraux, et ils prient à haute voix.

A peine maîtresses de ces points, les colonnes de Châtillon et de d'Andigné se répandent dans la ville, où la générale bat, où le canon d'alarme retentit de minute en minute, où le tumulte et l'effroi sont encore augmentés par d'incessantes décharges de mousqueterie. Les citoyens sans armes et les gardes nationaux sortent de leurs demeures; ils essayent de se rallier; mais un brouillard épais enveloppe les rues; il empêche les Nantais de se reconnaître. Favorisés par cette confusion, les paysans seuls savent ce qu'ils ont à faire, et, échelonnés dans chaque rue, postés sur chaque place, ils continuent leur feu toujours meurtrier sur ces masses dont personne n'ose accepter la direction et qui errent à l'aventure.

Cependant, Savariau, juge au tribunal civil, a réuni un petit nombre d'habitants; il marche à leur tête. Au moment où il débouche du pont de la Bourse, il est tué. Pellerin, chef d'escadron de la garde nationale à cheval, se précipite tête baissée sur une compagnie de Chouans. Il veut venger la mort de son père, tué en 1793 dans les landes de la Vendée : il expire sous les mêmes balles : de Sacy, malade, accourt au Port-Communeau avec deux bataillons qu'il a rassemblés à la hâte. De Sacy tombe

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

frappé mortellement; ses soldats prennent la fuite. Saget, maire de la ville, un de ces rares républicains dont la vertu ne faisait doute dans aucun parti, a la cuisse cassée sur la place Égalité.

En quelques minutes, toutes ces autorités ont été mises hors de combat; mais l'élan qu'elles avaient imprimé était suivi. On se battait à la fois dans les rues du Moulin, des Carmes, de Briord et de Gorges, au Change, au Port-aux-Vins, à la Halle-Neuve, sur les Cours, au Port-Communeau, sur la place Égalité et sur celle du Bouffay. Les Angevins s'étaient fait ouvrir les portes de cette prison; quinze Chouans y étaient détenus. Trois d'entre eux, condamnés à mort, devaient périr le lendemain. Ils sont délivrés; on leur donne les fusils de leurs gardiens. A peine libres, ils faisaient feu sur les révolutionnaires.

Le jour allait percer le brouillard, et les royalistes, s'acharnant à combattre, disséminés sur les places, occupant militairement les rues, ne songeaient pas à la retraite. Châtillon avait réussi dans son entreprise : il venait de prouver que la ville de Nantes n'était pas à l'abri d'un coup de main, et que rien n'était plus facile que de s'en emparer. Il espérait que cette leçon servirait aux Bleus, et qu'à l'avenir ils sauraient conserver derrière les murs de leurs cités une forte garnison; c'était son seul but. Il assurait ainsi ses mouvements extérieurs et restait maître de la campagne.

L'heure de la retraite a sonné : il parvient à peu près sur tous les lieux dont les royalistes avaient fait des champs de bataille et dans les rues où, hauts justiciers au nom de la morale publique, ils punissaient de mort plusieurs des noyeurs de Carrier. Soixante-huit furent ainsi fusillés sans autre jugement que celui de la réprobation publique, et les deux mille Blancs, débordés enfin par toute cette population armée, se prirent à se débander; ils s'égaillèrent à la manière des Vendéens.

Afin de laisser à leurs compagnons le temps nécessaire pour sortir des murs d'enceinte, les premiers qui avaient obéi à Châtillon se portèrent sur la route de Rennes, et, en simulant une prétendue confusion dans leurs rangs, ils appelèrent ainsi sur eux toutes les forces disponibles. Le reste des Angevins et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Bretons engagés au milieu des rues s'échappa de la ville aussi facilement qu'ils y étaient entrés. Les deux colonnes que l'on poursuivait à respectueuse distance aux cris de : Vive la république! à bas les Chouans! se réunirent au pont de Cens, à une petite lieue de Nantes.

Dès le commencement de l'affaire, un détachement de cent hommes avait reçu ordre de s'emparer du pont de la Poissonnerie, afin d'intercepter les communications entre les deux parties de la ville que la Loire sépare. Bodinier, fils d'un

(*Album David.*)

« Louis Grimaud, *né à La Pommeraye, en 1767, ancien capitaine de l'armée de Bonchamps.* »

« Michel Boré, *âgé de cinquante-six ans, natif de Saint-Florent, armée de Bonchamps.* »

notaire de Dinan, était à la tête de cette petite division. Le signal de retraite ne lui parvint pas; mais aux feux de file dont le bruit s'éloignait sans cesse, il comprit que l'armée royale quittait Nantes. Alors, Bodinier forme sa troupe en carré; il parcourt la ville au pas de charge, se fait jour avec ses Chouans à travers les soldats et les gardes nationaux et rejoint ainsi Châtillon et d'Andigné.

Bodinier était un de ces courages tout français que rien ne peut effrayer, et, à la fin de la guerre civile, il ne voulut pas renoncer à servir son pays par les armes. Il partit pour l'expédition de Saint-Domingue, que commandait le général Leclerc, beau-frère de Bonaparte. A l'assaut d'une citadelle, il arrive le premier sur la plate-forme du retranchement que les nègres n'avaient pas encore abandonnée. Il est seul, sans aucune espé-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rance de secours. Il sait que son audace va lui coûter la vie, mais il veut du moins que son trépas soit utile à l'armée française. Le Chouan — c'était sous ce nom que Bodinier était connu, — le Chouan s'élance sur le chef des noirs, le serre dans ses bras nerveux, l'entraine sur le bord de la plate-forme et se précipite avec lui dans les fossés de la citadelle. Tous deux y arrivèrent brisés et mutilés.

La mort héroïque de Bodinier nous a éloigné de la prise de Nantes. Nous y revenons.

Ce qu'il y eut peut-être de plus extraordinaire dans cette tentative, c'est que onze mille cinq cents soldats ou gardes nationaux, et plus de vingt mille patriotes que guidaient Haumont, administrateur départemental, et Dufeu, commissaire du pouvoir exécutif, ne cherchèrent même pas à venger l'affront qui était fait à leur cité. Ils avaient en face les deux mille Blancs qui troublaient leurs rêves de gloire, et personne ne songea à leur livrer combat. On se contenta de hurler la *Marseillaise* hors de la portée des balles, et on rentra dans Nantes pour réparer les désordres de la nuit. Les insurgés ne perdirent que trois hommes dans cette incompréhensible affaire ; mais les administrateurs de la Loire-Inférieure se consolèrent, en adressant au Directoire un rapport où, après avoir déploré leur honte, ils ajoutaient :

« Si tous les malheurs n'ont pas été prévus, si nous avons été sans secours, doit-on s'en prendre à nous? Ne faut-il pas accuser la fatalité des circonstances et le hasard peut-être, auquel la sagesse la plus consommée ne peut enlever la part qu'il se réserve dans les actes humains? »

Expliquer par des sentences de banale philosophie un pareil échec, et couvrir d'un vernis de résignation l'affront qui rejaillissait sur la République, c'était plus qu'une lâcheté. Avec ce langage, si en dehors des habitudes ou des jactances révolutionnaires, on faisait pressentir que le peuple avait donné sa démission, et qu'il ne restait plus à vaincre que des sophistes. Pour les Chouans, cette victoire ne faisait pas plus de doute que la dernière.

Cependant, afin de fournir une preuve de plus du respect des patriotes pour la vérité historique, Boulay-Paty, membre du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Conseil des Cinq-Cents, montait à la tribune le 4 brumaire (26 octobre 1799). Après avoir fait et débité son siège de Nantes, il s'écriait :

« Il est temps de prendre des mesures énergiques pour arrêter ce torrent dévastateur. Le salut de la République est, plus qu'on ne le pense, compromis dans cette guerre d'extermination. Je demande la mention honorable au procès-verbal de la conduite énergique de la garde nationale nantaise, qui, dans cette nuit d'horreur, a fait des prodiges de valeur et s'est acquis de nouveaux droits à la reconnaissance nationale. »

La mention fut accordée.

Ce qui se passait sur les bords de la Loire se renouvelait en même temps sur tous les points militaires de l'Ouest. En Bretagne, Georges avait levé l'étendard ; ses lieutenants suivent son exemple. Mercier a réuni dans la forêt de Lorge sa division et celle des Côtes-du-Nord, que conduit Saint-Régent. Dans la nuit du 4 au 5 brumaire an VIII, renforcés par les Chouans commandés par Kerigan, Courson et Carfort, ils se portent sur Saint-Brieuc, que le général Casabianca défendait avec plus de quinze cents hommes. Les postes avancés sont enlevés. Mercier et Saint-Régent pénètrent dans la ville; ils marchent droit aux prisons où étaient détenus trois cents royalistes; ils les délivrent. Ce premier devoir accompli sans résistance, ils courent aux bureaux de l'administration centrale, se rendent maîtres des papiers et des registres, puis ils laissent au général républicain le temps de rallier ses troupes.

Casabianca, renfermé dans son hôtel, n'avait adopté aucune disposition. Il ne songea même pas à sortir ; mais un lieutenant de gendarmerie nommé Chrétien, et Poulain, procureur de la commune, ne veulent pas s'associer à cette incurie.

Ils rallient deux ou trois cents soldats, se mettent en ligne et se font massacrer au cri de : Vive la République ! Le Provost, président de l'administration centrale, s'était hâté de fuir. Son fils, âgé de treize ans, se met à la tête de la garde nationale, et, armé d'une carabine, il tient longtemps en échec les insurgés.

Ce fut là que périt le jeune Frotter, un des aides-de-camp de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mercier. Les Chouans n'avaient pu attirer dans la rue le général Casabianca : ils se présentent à sa porte, l'appellent à grands cris, désarment ou tuent les grenadiers qui s'y rassemblaient, et laissent Casabianca rédiger les proclamations et les règlements sur la police de la voirie, des spectacles en plein vent et de la célébration des décades que le général fit afficher le lendemain.

Le lendemain, Mercier aussi écrivait un rapport, et on y lit :

« Nous nous sommes retirés après être restés cinq heures maîtres de la ville et emmenant avec nous soixante chevaux de hussards, outre trois cents prisonniers délivrés, parmi lesquels se rencontrent vingt officiers royalistes qui nous seront d'un grand secours pour l'insurrection des Côtes-du-Nord. Les républicains sont consternés et ne dorment plus que le fusil à la main. »

Pontbriand s'assurait des côtes de l'arrondissement de Dinan; il recevait un débarquement d'armes et de munitions, occupait Plancoët, Jugon et Matignon ; il se rendait maître de la contrée entre Lamballe et Saint-Malo. Avec une partie de la division de Fougères, Limoëlan s'emparait de Pontorson et de Saint-James.

A la tête de celle de Savenay, Mauvilain tenait la campagne. Sol de Grisolles, un enfant de Guérande, ancien officier de la marine royale, avait fait soulever, le 15 octobre 1799, tout le pays entre la Loire et la Vilaine. De Châteaubriant au Croisic, l'insurrection était générale; et, soutenu par Dubot, Mondoret, Gaspard, Le Bel, Martin de La Plazède, les deux Sécillon, Protin, Loaisel de Saulnays, de Kergal, les deux Kerfliste, Douville, Dumoutier, Loaisel du Paty et La Prévostaye, il s'était déjà emparé de Pontchâteau. Les autorités locales avaient trouvé la mort dans ce premier combat. L'arbre de la liberté était renversé, les papiers de la Nation jetés aux flammes; et le percepteur, qui avait fui, voyait sa caisse, contenant douze mille francs, tomber au pouvoir de l'ennemi. Le 5 brumaire (27 octobre), de Sol de Grisolles envahissait encore la Roche-Bernard, il s'emparait des magasins, culbutait les Bleus et entrait dans Guérande; puis, grossissant sa troupe à chaque pas, car le courage et la victoire sont contagieux, il investit Redon. Les révolutionnaires se réfugient dans le clocher crénelé. Après une sanglante fusillade, le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

feu est mis à ce clocher, où les soldats de la 85e demi-brigade se défendent bravement. A la vue de l'incendie, ils demandent à capituler. De Sol leur accorde les honneurs de la guerre, et, maître de la ville, il imprime aux soulèvements la plus grande activité.

D'un autre côté, Pierre Guillemot arrivait devant la ville de Locminé. Le 7 brumaire (29 octobre), il l'enlevait l'épée à la main. Le 8 du même mois, Cadoudal pénétrait dans la presqu'île de Rhuys et prenait la ville de Sarzeau, où les Bleus, avec un parc d'artillerie, s'étaient retranchés au nombre de mille. Quatre jours auparavant, il avait attaqué Vannes à deux reprises différentes; il y retournait encore après avoir forcé les cantonnements républicains à se réfugier dans ce chef-lieu du Morbihan. Port-Navalo, Landevan, Musillac, devenaient, presque à la même heure, sa conquête. Le 16 brumaire, il marchait à la rencontre du général Harty, mettait sa division en déroute; et, revenu à son quartier général de Gucheno, il renvoyait aux Bleus les prisonniers blessés qu'il avait faits dans cette bataille. Il les renvoyait après avoir remis à chacun trois pièces de cinq francs et un laisser-passer au nom du roi par lequel il invitait les chefs de ses divisions à prêter aide et assistance à ces républicains.

Georges, dont Le Mintier, Saint-Régent, Apuril, La Goublaye et Troussier partagent les succès, s'était emparé des bouches de la Vilaine; il attendait un débarquement de munitions. Les autorités de Brest l'avaient signalé aux généraux qui essayaient de lutter contre le mouvement, et, pour mieux leur donner l'éveil, le colonel Bonté sortait de la ville. Il avait choisi le bataillon d'élite de sa 81e demi-brigade, et, en partant, il avait mis à l'ordre du jour qu'il ne fallait pas laisser vivant un seul royaliste. Pierre Guillemot, avec sa division de Bignan et l'immortelle compagnie de Loyal-Émigrant, va au-devant du colonel Bonté. Le 13 brumaire (5 novembre), les deux colonnes se joignent à la lande de Vachegarre, paroisse de Buléon.

Au milieu des forêts et des taillis de la Bretagne, c'est une plaine qui a une lieue et demie de long sur une demi-lieue de large, sans fossés, sans buissons, telle que les Bleus, habitués

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

aux évolutions militaires, pouvaient la désirer. La compagnie de Loyal-Émigrant et les Chouans de Guillemot marchent droit à l'ennemi. Le choc est si terrible que, sur cinq cents républicains, sept seulement parviennent à s'échapper, et vont annoncer à Brest le sort de la journée; le colonel était parmi eux.

Pour couronner tant de triomphes, le convoi de munitions si impatiemment attendu paraît à la côte. Georges y va avec plus de quinze mille hommes, et le débarquement s'effectue sur le rivage d'Ambon. L'escadre anglaise apportait trente mille fusils, quatre pièces de campagne, deux obusiers et six caisses pleines de piastres. Le général Harty, qui en est informé le lendemain, rassemble deux mille cinq cents hommes, prend avec lui la brigade du général Schildt, les débris du régiment du colonel Bonté, neuf pièces de canon, et il s'embusque près d'Elven pour arrêter le convoi. Ses éclaireurs atteignent l'arrière-garde. Mercier, qui la dirige, charge les Bleus. Georges se précipite à son secours. L'affaire s'engage sur toute la ligne; mais, après deux heures d'hésitation, Harty intimidé échappe par la fuite à une défaite inévitable. Il se replie sur Vannes.

Le Morbihan était en complète insurrection, ainsi que le reste de la Bretagne. Le département du Finistère, jusqu'alors spectateur des mouvements politiques, voulut enfin partager les dangers communs. Les environs de Scaër et de Carhaix sont peuplés de Chouans que Dubot et Bonaventure réunissaient. La Boëssière, Kerusoret et Kerbalanec étaient à la tête des communes voisines de Plouvern et de Guimilliau; puis, à l'aide de relations continuelles avec Taupin et de Crésolles, chef des royalistes de l'évêché de Tréguier, ils tenaient en échec les garnisons que la République aurait pu utiliser ailleurs.

La ville de Quimper elle-même, qui renfermait un grand nombre d'hommes monarchiques, s'agitait et se montrait heureuse du succès des Bretons, mais il y avait parmi ses habitants des révolutionnaires exaltés et plus de quinze cents soldats dans le cœur desquels ils avaient fait passer leur haine. Il fallait, par un coup hardi, donner en même temps une leçon de courage aux royalistes, un exemple de sévérité aux républi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LE CHEVALIER DE LA PRÉVALAYE

L'original appartient à **M. le Mis de La Prévalaye**, *petit-fils du général, au château de* **La Prévalaye**, *près* **Rennes.**

cains. Dans la nuit du 11 au 12 octobre, deux cents volontaires arrivent aux portes de la ville, ils en désarment la garde, pénètrent dans les rues et se font ouvrir d'autorité les maisons qui leur [ont été dénoncées comme suspectes. Ils saisissent les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

patriotes, ils en tuent plusieurs dont le nom et les actes étaient une condamnation; puis, ils sortent sans être inquiétés.

Dans le même temps, le chevalier de La Nougarède, qui avait le premier poussé le cri de guerre parmi les royalistes et qui s'était fait jour jusqu'à la lisière d'Anjou sentait la nécessité de rentrer en l'Ille-et-Vilaine, dont il a le commandement avec La Prévalaye. Il part de Pouancé le 10 octobre, surprend et bat les républicains au bourg de Gennes, recrute sur la route tous les hommes en état de porter les armes, et, sans être attendu, il arrive, après des marches rapides, devant Fougères, qu'il feint de menacer afin de tomber à l'improviste sur Saint-Aubin-du-Cormier. Les Bleus se préparaient à défendre Fougères. Soudain, La Nougarède fait volte-face et court à Saint-Aubin, où les patriotes avaient établi un entrepôt militaire sous la garde de la colonne mobile de Saint-Mars-le-Blanc et de cinq compagnies franches. Il s'en empare; mais le général Rouland est sorti de Rennes avec quatre mille hommes. La Nougarède, qui s'avoue l'impossibilité de résister à des forces si supérieures, disperse ses Chouans dans toutes les directions; et, avec quelques volontaires d'élite, il harcèle, il fatigue les troupes de Rouland, qui, ne trouvant nulle part trace de royalistes, rentrent à Rennes épuisées et découragées.

A peine La Nougarède avait-il goûté quelques heures de repos qu'il est instruit des succès de Bourmont et de la prise du Mans. Il rassemble deux mille Bretons, se met en route pour renforcer les Manceaux, traverse la Mayenne et s'empare du bourg de Meslay, qu'il rançonne. Bientôt, arrêté par la division du général Taponnier, il se replie sur ses cantonnements, et il arrive au moment même où Aimé du Boisguy, Hubert, Bonteville, Bertrand de Saint-Gilles, Lambilly et Legris-Duval reparaissaient dans les leurs. Du Boisguy était depuis trois ans détenu au château de Saumur. Il apprend au fond de son cachot que les royalistes ont repris les armes. Il s'évade miraculeusement, et, malgré une chute qu'il a faite du haut des remparts, il rejoint ses anciens compagnons. Avec eux, il recommence ces attaques incessantes qui l'ont rendu un objet de terreur pour les Bleus.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Du Boisguy avait à leur faire expier trois ans de captivité ; il ne voulut pas perdre de temps. Dix jours après avoir recouvré sa liberté, il atteint un détachement qui escortait deux convois de munitions destinés pour l'arsenal de Rennes. Les Bleus et les Blancs sont en présence. Du Boisguy donne le signal du combat ; mais les insurgés, inférieurs en nombre, hésitent ; ils commencent même à plier. Du Boisguy est témoin de cette hésitation ; il juge qu'il faut la faire cesser au risque de sa vie.

Jeune, leste et vigoureux, il s'élance sur l'officier républicain qui a froidement pris ses mesures. A la vue du Chouan, cet officier fait feu, Boisguy se courbe vers la terre, puis, tout à coup, il bondit, saute sur les épaules de son adversaire, et lui enfonce son poignard dans la poitrine. Par un brusque mouvement, il se rejette en arrière, et, d'une voix terrible, il ordonne à ses compagnons de charger à la baïonnette. Les paysans se précipitent vers les Bleus intimidés par la mort de leur chef ; ils les culbutent. Bientôt, Boisguy, resté maître des convois, lance sur les fuyards cette division que son audace a préservée d'une défaite inévitable.

Ce fut alors que se renouvela un de ces traits de générosité qui rappellent la mort de Henri de La Rochejaquelein et le dernier jour de Bonchamps. Roger avait remplacé La Trébonnière dans la division de Mordelles, et il assiégeait Pont-Péan. La garnison de ce bourg ne pouvait plus résister. Roger s'avance vers les retranchements, il crie aux Bleus : « Rendez-vous, il ne vous sera pas fait de mal ; » et il tombe percé de quinze balles. Un quart d'heure après, la garnison mettait bas les armes. Les Blancs voulaient fusiller tous ces soldats pour venger leur chef ; mais celui-ci, blessé à mort, prie avec tant d'instances Rosmadeuc, son successeur désigné, qu'avant d'expirer, il put voir partir en sûreté pour Rennes la garnison de Pont-Péan, ses assassins, et les deux officiers qui les commandaient.

En Normandie, la chance était aussi favorable aux insurgés. Frotté, retenu à Londres par le besoin de régler le mouvement qu'il préparait, n'avait pu assister au Conseil de guerre de La Jonchère ; mais ses opinions étaient si notoires qu'il n'était entré dans l'esprit d'aucun royaliste de mettre en doute son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

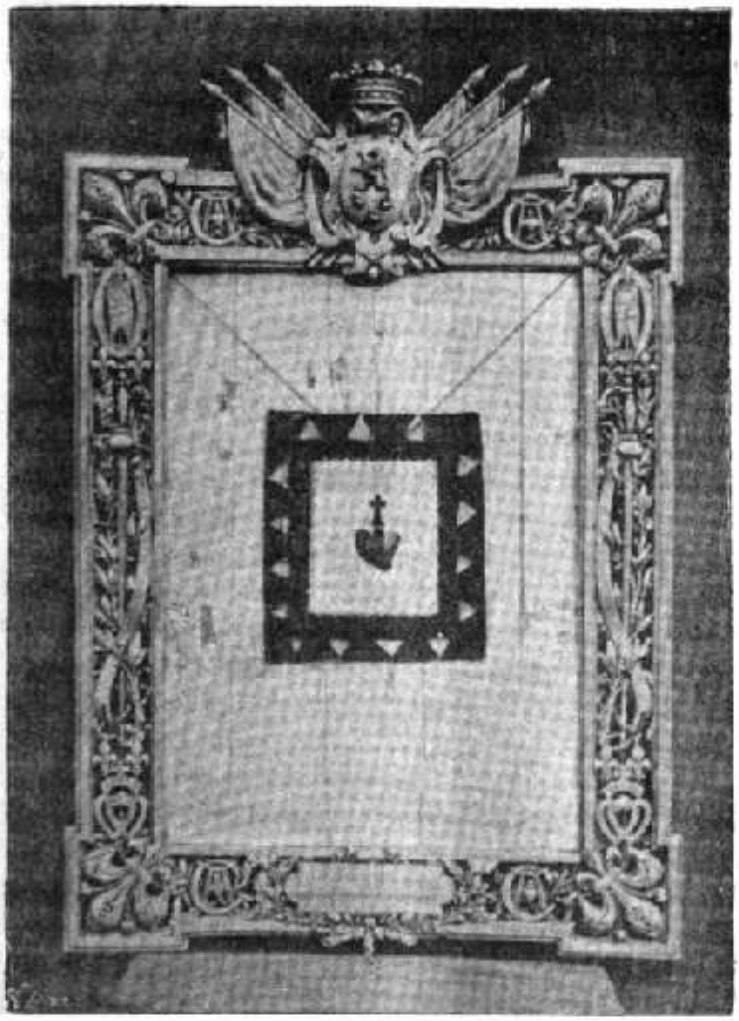

SACRÉ-CŒUR QUE PORTAIT ATHANASE DE CHARETTE DANS LES COMBATS
FRAGMENTS DE LA PORTE TROUÉE DE BALLES DEVANT LAQUELLE IL FUT FUSILLÉ
sur la place Viarmes, à Nantes, le 29 mars 1796.
(Communiqués par le général de Charette à qui ces objets appartiennent [1].*)*

active coopération. Après avoir obtenu ce que, dans l'intérêt du principe si cruellement abandonné par les souverains, il crut

(1) En les lui transmettant, M. le curé des Lucs (Vendée) adressait au général les lignes

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

devoir demander à l'Angleterre, en armes, en munitions et en influence morale, après avoir, comme Bourmont, apprécié à leur valeur les hommes qui s'étaient imposés au maniement des affaires de la royauté exilée et en avoir gémi, sans renoncer cependant à ses desseins, Frotté débarque sur la côte de Normandie, le 30 septembre 1799. A peine a-t-il touché le sol de la patrie que, le 1er octobre, il mande au chevalier de Bruslard son chef d'état-major :

« Je suis enfin parmi vous: ne faites aucune démonstration incohérente avec l'ensemble des opérations projetées ; songez que les royalistes de l'Anjou, du Maine et de la Bretagne doivent recommencer unanimement la guerre avec ceux de la Normandie. Bornez-vous à la défensive jusqu'au soulèvement général. Nous avons l'espérance fondée de recevoir bientôt des secours de tous genres, et de voir Monsieur, frère du roi, et le duc de Bourbon venir se mettre à la tête des royalistes dès que nous serons en mesure de protéger le débarquement. Monsieur vient de quitter Édimbourg pour se rendre aux environs de Portsmouth; le ministère anglais a mis à sa disposition et à sa grande proximité des canons, des armes et des munitions.

C'était la troisième fois que Monsieur annonçait officiellement à ses amis de l'intérieur qu'il viendrait partager leurs périls et encourager leur fidélité. Le Cte d'Artois persista, dans sa correspondance du moins, à bercer les Chouans d'une espérance qui levait toutes les incertitudes. Nous dirons bientôt par quelle combinaison on réussit à faire échouer des dispositions qui, dans les circonstances, pouvaient amener une heureuse crise.

suivantes, qui sont comme l'*authentique* des reliques elles-mêmes, avec leur histoire, racontée par un témoin.

« Mon général,

« Le soussigné a l'honneur de vous certifier que le Cœur de Jésus qu'il vous donne aujourd'hui avec bonheur lui a été remis, comme un témoignage de reconnaissance, par la sainte dame de Chantreau, de Luçon, à laquelle il a eu plus d'une fois occasion de porter les consolations de son ministère, lors de son vicariat dans la ville épiscopale. Elle a affirmé le tenir du général de Charette, son tuteur, et m'a assuré qu'il l'avait sur la poitrine lorsqu'il se battait si vaillamment pour la sainte cause de Dieu et du roi.

« A vous, général, avec ce Cœur, mon cœur.

« Les Lucs, le 23 septembre 1873. « *Signé :* T. Bart, *prêtre,*
« *curé des Lucs.* »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE II

Frotté en Normandie. — Succès de Picot. — Bourmont dans le Maine. — Prise du Mans. — Bouteloup à Loué. — Combat de Vire. — Marche de Frotté. — Ses engagements avec les Bleus. — Débarquement de Bonaparte à Fréjus. — Mesures prises par le Directoire pour paralyser les Chouans. — Systèmes des otages. — Situations des généraux républicains Hédouville, Harty, Schildt, Grigny, Taponnier, Houdetot, Casabianca, Vimeux et d'Arnaud. — Désertion des soldats. — Le 18 brumaire an VIII.

Jusqu'à cette heure, la Normandie n'a été qu'une simple annexe de la guerre civile. Frotté n'avait pu que faire des diversions plus ou moins utiles. Deux ans de paix, comme la Révolution l'accordait aux insurgés, avaient plus fait sur l'esprit positif des Normands que les exhortations du général et que les entraînements chevaleresques de Bruslard. Arrivé au château de la Lande-Vaumont, Frotté convoque ses chefs de division. Il veut prendre jour avec eux afin d'ouvrir simultanément les hostilités ; mais, déjà, les arrondissements d'Avranches, de Domfront, de Mortain, de Flers, du pays d'Auge et de Falaise sont en pleine insurrection. Le Vte de Williamson est à la tête des royalistes de Vire ; il a même eu plusieurs engagements avec les Bleus (1). A ces nouvelles, Frotté s'écrie : « Eh bien ! mar-

(1) François-Étienne-Gabriel, Vte de Williamson, né au château de Coulibœuf, le 4 mars 1743, entra au service dès sa treizième année, et fit la guerre de Sept Ans. Au moment de la Révolution, il était maréchal de camp et commandait à Lunéville le Corps des carabiniers de Monsieur.

En novembre 1792, il passa à l'armée des princes avec beaucoup d'officiers et de carabiniers de son Corps. Il y fit les campagnes de 1793-94-95, comme capitaine au régiment de Mortemart. En 1795, il se rendit de Brême à Guernesey, ayant été nommé aide-major du Corps d'émigrés français qui se formait dans cette île sous les ordres du Cte de Williamson, son

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LE Vte D'OILLIAMSON, MARÉCHAL DE CAMP

(L'original appartient à M. le Cte d'Oilliamson.)

chons sans retard et devançons le jour indiqué ! » Il rassemble dans la forêt d'Andaine ses Chouans les plus intrépides ; il les conduit, le 12 octobre, à l'attaque du cantonnement de Couterne ; il l'enlève à la baïonnette, et parcourt les environs d'Alençon. Après y avoir laissé Picot avec la division du pays d'Auge, il

frère, pour l'expédition de Quiberon. (V. Ch. Hettier : *Relations de la Normandie et de la Bretagne, avec les îles de la Manche, pendant l'émigration.)*

Au commencement de 1797, il passa en Normandie comme aide-major général dans l' « Armée royale de Basse-Normandie » qu'organisait le Cte de Frotté. Il prit part à toutes les opérations de ce chef. Blessé de deux balles, en novembre 1799, il se cacha dans une ferme. En rejoignant les siens sous un déguisement, il fut reconnu à la croix de Saint-Louis qu'il portait sous ses vêtements et fusillé au village de Mesnil-Hubert où il est enterré.

La famille d'Oilliamson est d'origine écossaise et de la province de Cromarty. Elle eut plusieurs alliances avec la maison royale des Stuart. Une branche se fixa en France sous le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

marche à la rencontre des garnisons disséminées dans les bourgs et dans les villages. Il en surprend une partie, bat le reste, et fait éprouver à toutes des pertes considérables.

Pendant ce temps, Picot se signalait aux portes d'Alençon. Les Bleus, qui gardaient cette ville, n'avaient pas voulu se laisser menacer par un voisinage aussi dangereux. Avec des forces supérieures, ils s'étaient mis sur ses traces. Le 14 octobre, Picot leur offre la bataille : à la première décharge, les républicains reculent. Picot s'élance à leur poursuite ; mais il s'aperçoit que cette fuite cache des desseins secrets et qu'une embuscade est tendue à son entraînement. La réflexion pouvait démoraliser les Blancs : reculer devant un ennemi qui semblait fuir, c'était douter de l'énergie de ses volontaires. Picot les lance tête baissée dans l'embuscade que sa sagacité a pressentie : ils y tombent. Alors, dominant de toute la hauteur de son courage les hommes qu'il conduit, il se jette, le sabre à la main, au milieu des patriotes. Les Chouans suivent son exemple. On se bat pendant dix-sept heures sans relâche, pied à pied, sans songer à autre chose qu'à la vengeance ou à la victoire. Les royalistes restèrent maîtres du terrain, jonché d'armes et de cadavres.

Le lendemain, les nationaux quittaient à marches forcées la Normandie pour se porter vers le Maine, où Bourmont obtenait d'éclatants succès. Revenu d'Angleterre, ce jeune homme s'était entendu avec Frotté, Cadoudal et d'Andigné ; puis, désigné comme successeur de Rochecotte dans le Maine, le Perche, le Vendômois et le pays Chartrain, il était arrivé à former et à organiser un Corps d'armée qu'il savait rendre redoutable. Tercier commandait en second ; Malartic, qui a déjà fait ses preuves de bravoure et de talent, est son chef d'état-major. Il nomme le

règne de Charles VIII. La prononciation anglaise de ce nom offrant quelque difficulté, en France, on l'orthographia de diverses manières. Ainsi, l'on trouve *Ouillenson*, *Oeillanson*, *Williamson*, *Oillenson* et d'*Oilliamson*. Cette dernière orthographe était déjà la seule adoptée au milieu du siècle dernier, d'après La Chesnaye-Desbois.

Pendant l'émigration, le Cte d'Oilliamson retrouva en Angleterre plusieurs de ses cousins qui l'engagèrent à reprendre l'ancienne orthographe de son nom. De là, la confusion qui se trouve dans Crétineau-Joly, lequel écrit le nom de deux manières. Mais il nous a paru utile d'établir l'identité de cette famille qui rendit à la cause légitimiste en Normandie et dans les îles de Jersey et de Guernesey tant de signalés services.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

chevalier de La Bolbène et Chappedelaine adjudants généraux ; ses divisionnaires sont : Le Chandelier de Pierreville, le Cte de Joybert, Gaullier, dit Grand-Pierre, Sougé, Beauregard, dit Mérille, Lamothe-Mervé, Châtelain, dit Tranquille, Guyot de la Potherie et Châteauneuf, surnommé Achille Le Blond.

Le Chandelier opère dans le Maine normand et dans le Perche ; Joybert occupe la lisière de la Sarthe et de la Mayenne; Gaullier les mêmes cantonnements en se rapprochant de Sablé ; Sougé tient près de Laval. Mérille est chargé de servir de point de jonction entre Bourmont et Frotté; Châtelain reste dans les environs de La Flèche, et Guyot de la Potherie établit ses quartiers à Château-du-Loir. Les deux Guéfontaine, Toustain, Bryon, le grand et le petit Tancrède, Bernard, Sans-Peur, de Lamothe-d'Aubigné, Bourdin, Cherrière, Bouteloup, dit le Petit-va-de-bon-cœur, Brave-la-mort, et Charles, que bientôt la police de Fouché tiendra à ses gages, se rangent sous le drapeau de Bourmont.

Les Chouans du Maine doivent, d'après le plan convenu et qui a déjà si heureusement réussi, s'emparer des principales villes. Le Mans et Laval leur ont été désignés : Bourmont a fait ses dispositions en conséquence. Pour enlever le Mans, qui a dans ses murs la 40e demi-brigade, douze cents gardes nationaux ou gendarmes et une compagnie de vétérans, il faut employer la ruse. Le 12 octobre 1799, les royalistes campent devant La Flèche; un autre détachement se porte vers Saint-Calvier, afin d'attirer l'attention de la garnison du Mans; et Bourmont, après avoir battu à Louverné une colonne républicaine qui avait voulu le surprendre, marche sur la capitale du Maine.

Ses forces, partagées en cinq colonnes de quatre cents hommes chacune, arrivent, le 14 octobre, au soir à une petite distance de la ville. Ordre leur est intimé de s'approcher pendant la nuit jusqu'à portée de canon et de commencer l'attaque à l'instant même où 5 heures du matin sonneront à l'horloge de la cathédrale. Les cinq divisions s'avancent, les unes par la route de Paris et par celle d'Alençon; l'autre traverse la Sarthe et tourne le moulin de Pontlieue; les deux dernières vont forcer le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pont-Perrin et celui de Saint-Jean. Mais la seconde colonne, qui débouchait par la route d'Alençon, est signalée aux Bleus, qui aussitôt engagent l'affaire. L'horloge n'avait pas encore donné le signal; cependant, aux premiers coups de fusil tirés dans l'obscurité, les Blancs s'élancent au pas de course et marchent à l'ennemi.

La colonne de Bourmont est déjà dans le faubourg Saint-Gilles. Placée sur deux rangs et rasant les maisons à droite et à gauche de la rue, de manière à riposter immédiatement aux décharges qui peuvent partir de chaque habitation, cette colonne arrive ainsi jusqu'au Pont-Perrin. Le général Simon s'avançait à cheval dans le faubourg; la nuit était sombre; il tombe dans l'avant-garde des royalistes, et croyant avoir affaire à un détachement de la garnison : « Par quel ordre, s'écrie-t-il, vous trouvez-vous là? — Par ordre du général, répond le Chouan chef de l'avant-garde. — Quel général? » demande Simon furieux. Au même instant, un insurgé s'aperçoit que le chapeau du républicain est couvert d'un galon d'or : « C'est un Bleu! » s'écrie-t-il. Soudain, on fait feu sur lui. Cinq ou six paysans tâchent de le saisir; d'autres blessent son cheval, qui part au galop, traverse l'avant-garde, et, criblé de coups de baïonnettes, vient s'abattre avec son cavalier aux pieds des royalistes. Simon avait reçu plusieurs blessures, les Manceaux allaient l'achever; Bourmont l'arrache tout sanglant des mains de ses soldats.

Le premier poste était enlevé, la générale retentissait dans les rues; mais déjà les cinq colonnes envahissaient la ville. Le poste de la place des Halles s'oppose à ces mouvements, il entame le feu. Les Blancs y répondent, ils se jettent à la baïonnette sur les républicains, qui se font tuer ou se rendent prisonniers. La place des Halles est prise ainsi que l'Hôtel de ville. Châtelain, de son côté, s'empare successivement de la gendarmerie du département, des maisons du général et du commandant de la place, de la poste, des prisons, des caisses des receveurs et payeurs, ainsi que de tous les établissements publics. Pendant ce temps, la garnison s'était mise en défense; la caserne Saint-Vincent, attaquée par les Chouans, résistait avec

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vigueur. La 40e demi-brigade, commandée par Auvray, son colonel, avait repoussé les assaillants, lorsque Bourmont, maître du centre de la ville, arrive à l'arsenal, qui se rend. Six pièces de canon y sont déposées; les Blancs en poussent deux sur la caserne, et ils volent au secours de leurs compagnons, qui bravement, se précipitaient une seconde fois vers l'ennemi.

C'était la colonne aux ordres de La Mothe-Mervé qui, après avoir abordé la ville par la route de Paris et avoir vu échouer ses efforts, s'était ralliée, avait défait les postes opposés, et, poursuivant ses succès, attaquait la caserne. La Mothe-Mervé s'élance à la tête des siens pour en forcer les portes; il est atteint d'un coup mortel au moment même où Bourmont accourait à son secours. Le trépas de Mervé devient pour sa division un nouveau stimulant : elle marche sous la fusillade des assiégés, qui décime ses rangs et qui lui fait éprouver des pertes considérables. Témoin de cette lutte, Bourmont ne veut pas la laisser continuer ainsi : il envoie chercher à l'arsenal les canons qui viennent d'y être pris, et il fait retirer ses soldats hors de la portée des balles.

Les munitions de la caserne étaient à peu près épuisées. Le colonel Auvray n'a pas de vivres à fournir à sa demi-brigade, et il prévoit qu'après ce moment de répit, accordé par la prudence de Bourmont au courage des royalistes, il sera plus vivement attaqué. Il fait abattre à l'instant même une partie des murs du jardin, il sort de la ville, dirige sa retraite sur Ballon et ne laisse dans la caserne que vingt ou trente blessés, qui sont traités avec générosité.

La ville du Mans était au pouvoir des royalistes, après un assaut et une opiniâtre résistance. Il y avait de mauvaises dispositions dans le cœur d'une portion des habitants, qui avaient pris fait et cause pour les excès révolutionnaires. Ces mauvaises dispositions étaient notoires; elles devaient réveiller la colère des Blancs. Les gardes nationaux, les Bleus, les généraux, les officiers et les républicains de toute condition ne s'épargnaient point le pillage dans les châteaux et dans les campagnes : ils semaient partout l'incendie, le viol, la dévastation ou la mort

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

comme souvenir de leur passage. Il y avait donc bien des vœux de vengeance accumulés dans le cœur des insurgés.

Cependant, Bourmont, qui apprécie l'inopportunité de ces représailles, se garde bien d'abandonner la ville à la discrétion de ses soldats. Ordre est communiqué de respecter les propriétés particulières. Cet ordre fut si loyalement exécuté par les vainqueurs qu'il n'y eut même pas dans tout le Mans traces de pillage.

Bourmont avait fait publier invitation à ceux qui auraient eu quelque objet volé d'en réclamer le payement. Les réclamations se bornèrent à six petites cuillères d'argent et à six chapeaux.

Les royalistes s'emparèrent, et c'était le droit de guerre, des caisses publiques, qui contenaient quarante-trois mille francs, des magasins, des armes et des munitions de l'État; mais là s'arrêtèrent les mesures de vengeance. De haineuses récriminations ont accusé les paysans; des histoires locales, écrites d'après l'inspiration de l'esprit de parti, ont peint sous les plus sombres couleurs le sac du Mans et les crimes qui furent commis dans cette ville. Bourmont était leur chef; ils devaient donc se voir en butte à une double incrimination. Aujourd'hui que la vérité historique n'a plus de parti et que la justice doit être rendue même aux Chouans, il faut dire que le sac du Mans est une des impostures les plus audacieusement révolutionnaires.

Bourmont a été accusé d'avoir laissé toute latitude de pillage à ses colonnes; et pourtant, au dire même de Renouard, prêtre apostat et auteur des *Essais historiques et littéraires sur la ci-devant province du Maine*, et qui, le premier, se fit l'écho de ces assertions mensongères, le général se montra plein de prévoyance. Renouard, en peignant d'imagination les désastres qu'il invente, s'exprime ainsi :

« Le bureau des actes publics, nécessaire à tous les habitants pour constater leur état civil, allait éprouver le même sort, lorsque Bourmont, apposant son cachet sur la porte de ce bureau, arrête la rage insensée de ces dévastateurs. »

Plus loin, on lit encore :

« Quoi qu'il en soit, les Chouans, au nombre de trois mille, ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

firent pas, dans une ville de dix-neuf mille habitants dont ils étaient les maîtres, tout le mal qu'ils auraient pu faire, et auquel on s'attendait. »

Les royalistes confisquèrent à leur profit les étoffes, habits, équipements militaires déposés dans les magasins de l'État. A la caserne Saint-Vincent, les chefs firent charger sur des voitures le matériel qui s'y rencontra; mais, avoue J.-R. Pesche, un autre écrivain constitutionnel de la Sarthe, « le peuple des faubourgs et des bas quartiers prit une part très active au pillage de ce magasin. » Ainsi, d'après Pesche, secrétaire de la préfecture, ce ne sont plus les paysans qui ont pillé ce qui leur appartenait par droit de conquête : c'est le peuple des faubourgs. Et à quelle opinion appartient-il donc, ce peuple des bas quartiers qui noyait à Nantes, qui, à Angers, assistait aux exécutions et aux fusillades, et qui, au Mans, est accusé même par ses corrupteurs en titre de prendre une part très active à la dévastation? Ce peuple est révolutionnaire.

Pour rétablir dans leur vérité des événements si étrangement défigurés par les passions, pour faire connaître jusqu'à quel point sont coupables les Chouans, accusés d'avoir massacré les prisonniers et les blessés renfermés dans les hôpitaux, accusés encore d'avoir, farouches Omars, brûlé la bibliothèque du Mans, et dispersé les médailles ainsi que les objets précieux du musée, il faut citer deux faits. Ces deux faits sont avérés même par les patriotes.

On a vu que le général Simon était resté, couvert de blessures, entre les mains des royalistes. Ils pouvaient, ils devaient peut-être l'achever sur place; c'était un ennemi pris dans le feu de l'action. Les Chouans le laissèrent se retirer chez un négociant nommé Delafosse. L'inquiétude d'être découvert augmentait le danger de sa situation. Bourmont en est instruit : aussitôt, il s'empresse de le rassurer :

« Vous pouvez, lui écrit-il, vous faire soigner en toute sécurité. Le roi veut toujours se montrer le père de ses sujets. Il a formellement défendu toutes représailles; il a ordonné, au contraire, de traiter tous les Français avec indulgence et bonté. Les royalistes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

armés pour sa cause connaissent ses intentions; je suis sûr qu'ils s'y conformeront, et j'espère, général, que les vœux que je forme pour votre prompt rétablissement seront exaucés. »

Tandis que Bourmont adressait cette lettre au général Simon, les révolutionnaires manceaux, qui ne se battaient qu'à coup de guillotine ou de calomnie, se prirent à couvrir d'opprobre la gloire du vainqueur et le courage du vaincu. Ils accusèrent Bourmont de cruauté et Simon de lâcheté ou de perfidie. Les partis sont toujours ainsi faits : ils passent indifféremment de l'injustice pour leurs adversaires à l'ingratitude pour leurs amis, expliquant les victoires par un enthousiasme de valeur irréfléchie, et attribuant les défaites, ici à la trahison, là à l'incurie ou à l'imprudence. Simon avait été mal secondé par les patriotes et par les autorités locales; ses blessures ne le mirent pas à l'abri des récriminations, et c'est dans un ordre du jour d'Auvray, chef de cette 40e demi-brigade d'infanterie de ligne, qui a seule soutenu le choc des Chouans, que nous trouvons la trace de ces imputations. Auvray commence par accuser les royalistes d'avoir soufflé la discorde dans le camp révolutionnaire. C'eût été de bonne guerre, après tout; mais cette précaution oratoire admise, le colonel de la 40e ne craint pas de désigner les véritables auteurs de ce qu'il appelle un complot attentatoire à l'honneur des armes républicaines. Ce ne sont plus les Chouans qu'il met en cause, mais les écrivains révolutionnaires.

« Les insurgés, dit-il dans cette proclamation publiée par les *Archives du Mans* du 30 vendémiaire an VIII (22 octobre 1799), les insurgés, qui, par des machinations perfides, des soupçons jetés sur les fonctionnaires civils et militaires, étaient parvenus à pervertir l'opinion publique et à conduire à la division des citoyens, ont encore laissé, en fuyant du Mans, théâtre de leurs brigandages, des germes nouveaux de discorde dont ils se promettent le développement, mais qui seront étouffés dans leur naissance. Vous avez rencontré et vous rencontrerez encore de leurs astucieux complaisants, qui vous diront : « La ville était vendue, les patriotes étaient trahis, leurs cartouches ne contenaient que des balles de bois. » Eh bien! ces balles de bois, qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

m'ont été apportées comme pièces de conviction, sont les boules des jurés du tribunal criminel, qui ont été répandues dans les rues au moment du pillage des archives.

» Les pièges sont de toutes parts ouverts sous vos pas. Ils accusent de trahison un officier général dont la réputation aux armées est fermement établie, et qui, victime de sa bravoure, échappé par une sorte de miracle aux coups des assassins, est maintenant gisant sur un lit de douleurs, horriblement mutilé. Trouvera-t-il donc plus de justice dans les rebelles qui l'ont victimé que dans ses propres concitoyens? Le chef de ces rebelles, en proposant l'échange du citoyen Boucher, chef de bataillon de la 40e demi-brigade, qu'il traîne à sa suite, sans considération pour ses vieux services ni ses infirmités, admire sa valeur audacieuse; et, près d'entrer dans la tombe, Simon ne peut emporter la consolation de voir ceux pour lesquels il a sacrifié sa vie lui jeter quelques fleurs.

» Affreuse destinée des hommes en place! Mais voyons de quelle bouche émane le venin virulent dont l'effet subtil manque si rarement la victime : de ces hommes qui regardent la République comme exclusivement servie et aimée par eux, et qui, le masque du patriotisme sur le front, une plume vénale à la main et la loquacité dans la bouche, frondent tout ce qui est autorité. »

Par cet ordre du jour d'Auvray, nous savons quels étaient les accusateurs de Simon et de l'armée. Nous avons dit ce que faisait un officier vendéen dans l'ivresse de sa victoire et de ses prétendus pillages. Apprécions les vengeances qu'exercèrent les royalistes détenus en otage dans cette même ville du Mans.

Le régicide Levasseur (de la Sarthe), qui a si tristement marqué au siège d'Angers et dans la période conventionnelle, était alors chirurgien de l'hôpital. Cet homme, d'une rare énergie, avait un nom qui devait peu le recommander aux insurgés. Au premier bruit de la fusillade engagée dans les faubourgs, Levasseur s'arme et court sur la place des Halles; elle est déjà envahie : « Qui vive? lui crient, dans l'obscurité, les sentinelles. — Républicain! » répondit-il. A l'instant, vingt balles sifflent à ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

oreilles. L'ancien couvent de la Visitation a été transformé en prison ; un corps de garde la défend ; mais ce corps de garde

(Album Chauvelin.)

« LE CHEVALIER DE LOSTANGES, *blessé à l'œil au combat de la* Surveillante. *Croix de Saint-Louis à l'âge de dix-neuf ans, ami et protecteur des Vendéens, fondateur du monument du général Cathelineau.* »

« Chaillon, 1827. »

vient d'être déserté par les soldats. Levasseur, poursuivi, s'y jette avec sa femme, qui est armée comme lui ; et, bien décidé à vendre chèrement sa vie, il attend. Il aperçoit une porte dans le fond du corps de garde ; il l'ouvre de force, se trouve dans la cour de la Visitation, et se blottit au fond d'une cave.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il y avait là de nombreux détenus en qualité d'otages et des Blancs que leurs amis n'avaient pas encore pu délivrer; la lutte continuait encore sur plusieurs points. A la vue de Levasseur, que la plupart connaissaient, et qui semble mettre sous la garde de leur honneur sa vie ainsi que celle de sa femme, tous déclarent qu'ils lui feront un rempart de leurs corps. Pendant le reste du jour, ils se pressent autour de la cave pour empêcher les Chouans de la visiter ou pour distraire leur attention. Les paysans arrivent; ils rendent à la liberté les captifs, et Levasseur, protégé par ces derniers, se voit l'objet de leurs prévenances. Il était proscrit; les proscrits que ses lois avaient faits l'invitent à souper. Il passe la nuit dans la chambre de Menjot-d'Elbenne, l'un d'eux, qui, apprenant que sa maison a pu être exposée à un coup de main, le prie d'accepter vingt-cinq louis, qu'il restituera à sa volonté.

Ces deux faits sont, sans aucun doute, la meilleure réponse à de calomnieuses déclamations. Le Mans, au pouvoir des insurgés, n'eut à subir aucune des calamités de la guerre. Bourmont, averti que le Directoire faisait marcher en toute hâte les généraux Gilly et Digonnet avec des forces supérieures pour le cerner, prit enfin, après trois jours de possession, le parti d'évacuer la ville. La musique de la garde nationale se rendit le soir même au château de Belle-Fille, où il avait établi son quartier général; et, au dire du colonel Boutlier, témoin oculaire, elle lui donna une sérénade en remerciement de la bonne conduite des royalistes pendant l'occupation.

Il y eut à cette époque des traits d'une audace inouïe et qui n'auront peut-être jamais d'historiens; car, ensevelis dans la mémoire de dix à douze vieillards contemporains des événements, ils disparaissent avec eux. Le jour même de cette prise du Mans, qui a laissé tant de souvenirs, Bouteloup, momentanément éloigné de l'armée, rencontre un laboureur dans la campagne : « Qu'y a-t-il de nouveau? dit le soldat royaliste. — M. de Bourmont est au Mans; il y commande », répond le paysan.

A cette nouvelle inattendue, Bouteloup, si bien surnommé le Petit-va-de-bon-cœur, s'écrie :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« M. de Bourmont a pris le Mans et je n'y étais pas. Eh bien! moi, je veux prendre Loué. »

Aussitôt, afin de réaliser son projet sur cette ville, dont toute la population est révolutionnaire, Bouteloup cherche des Chouans aussi déterminés que lui. L'armée est occupée. Trois insurgés s'offrent; il leur développe ses plans, et tous quatre s'avancent sur Loué. Bouteloup est à cheval avec un de ses hommes, les deux autres sont à pied. Placés à distance, ils forment la réserve et ne doivent paraître qu'au signal donné. Ce signal, c'est toujours le même qu'en Vendée : Vive le roi!

Va-de-bon-cœur pénètre au galop dans la ville. Il descend à la maison habitée par les deux patriotes les plus exaltés. Quatre fusils sont suspendus à la cheminée. « Au nom du roi, fit-il d'un ton impératif, pas de résistance et livrez-moi ces armes. » On obéit; Va-de-bon-cœur court chez le maire. « Le général Cte de Bourmont, signifie-t-il, s'est emparé du Mans, vous le savez. Son avant-garde, forte de douze cents hommes, est sur mes pas. Préparez ses logements, et d'avance livrez-moi tous les fusils, sabres ou munitions de guerre déposés à la commune. » Le maire s'empresse de faire ouvrir l'arsenal, Bouteloup met sur-le-champ en réquisition une charrette pour transporter les deux cents fusils qu'il s'adjuge. Il sort de la ville avec son convoi. Lorsque, sans rencontrer un obstacle, il a rejoint ses trois compagnons : « Retourne, enjoint-il au voiturier, vers ton citoyen maire, et dis-lui que moi, quatrième, ainsi que tu peux le voir, j'ai désarmé les patriotes et enlevé leurs deux cents fusils. M. de Bourmont, avec son Corps d'armée, a pris le Mans, j'ai pris seul la ville de Loué. »

De semblables événements, qui se reproduisaient dans tout l'Ouest, devaient avoir un long retentissement. La frayeur régnait depuis Angers jusqu'à Paris. Le général Vimeux part de Tours avec cinq mille hommes; deux mille le précèdent de quelques heures. Il marche contre les Chouans; mais, à la tête de forces aussi imposantes, il n'ose pas d'abord en venir aux mains. Bourmont va mettre le siège devant le bourg de Ballée. L'intrépidité des habitants et de la garnison trompe ses espérances. Après

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

trois heures de combat, il opère tranquillement sa retraite, disperse ses colonnes dans les cantonnements qu'il leur a choisis, et laisse Vimeux fatiguer ses troupes par des courses sans résultat.

C'est dans ce moment que Frotté rejoignait la division de Picot. Pour occuper le plus de monde possible et attirer sur ses bras les forces qui pouvaient mettre obstacle aux opérations de Bourmont, le chef normand se dirige sur Vire avec le P^ce de Tarente et le Mis de Bellegarde. Quinze cents volontaires formaient sa petite armée. La garnison de Vire était forte d'au moins trois mille républicains. Cette ville devenait d'une certaine influence militaire comme point de passage depuis que la prise du Mans avait appelé dans le Maine les colonnes révolutionnaires. Le 1er novembre 1799, Frotté allait cependant, malgré son infériorité numérique, tenter un assaut, lorsqu'il est averti qu'une nouvelle division arrive au secours de Vire. Il se met en retraite ; mais les Bleus sortent en ordre de bataille et semblent lui offrir le combat. Il n'était pas de ceux qui refusent une occasion glorieuse ; il se hâte d'engager le feu. Les républicains s'ébranlent et reculent. Frotté les pousse jusqu'au faubourg. Il pénétrait déjà dans leurs redoutes, et Williamson, avec ses légions de Saint-Jean et de Flers, tenait tête à la colonne venue de Sourdeval pour écraser les Blancs, lorsque le général Delaage les charge avec du canon. Frotté se retire, prend une position offensive, et, heureux d'avoir concentré dans une seule ville les meilleures troupes de la République, il se dirige sur Saint-Poix.

Le bruit de sa marche s'est répandu ; quatre cantonnements se sont réunis pour s'y opposer. Le 3 novembre, Frotté leur passe sur le corps, et, s'avançant vers la presqu'île normande, il opère sa jonction avec le Cte de Ruays. De cette presqu'île, où il a formé un camp pour abriter ses cinq ou six mille insurgés, il menace tout à la fois Coutances et Vire, Granville et Saint-Lô, Alençon et Avranches. Il règne sur cette partie de la Normandie, car il protège les faibles et inquiète les forts ; mais ses succès devaient lui attirer sur les bras une masse plus considérable d'ennemis. Frotté avait fait diversion en faveur des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Chouans de Bourmont; il avait même retenu dans leurs cantonnements un certain nombre de bataillons que, du Calvados, de la Manche et de l'Orne, la nation aurait jetés sans lui sur la Bretagne et le Maine.

Lorsque Bourmont eut changé son plan d'attaque et que Cadoudal, du Boisguy et Châtillon eurent régularisé leur système de guerre, Hédouville, qui n'avait plus autant de surprises de villes, autant de défaites de ses généraux divisionnaires à enregistrer que par le passé, répartit avec plus d'ensemble ses troupes sur le territoire insurgé. Alors les Chouans de Normandie, gênés dans leurs combinaisons, songèrent à protéger un débarquement de munitions qui, depuis plusieurs jours, étaient en vue de la côte.

Le P^ce^ de Tarente est envoyé au chevalier de La Nougarède, afin de l'inviter à manœuvrer de telle sorte, qu'il puisse soutenir les Normands pendant la nuit que le capitaine Philipps, commodore de la station navale de Saint-Marcouf, a désignée pour livrer les armes à bord de l'escadre anglaise. Tarente part; mais, égaré par les chemins, que des pluies continuelles ont rendus impraticables, il erre longtemps à travers les cantonnements républicains sans pouvoir toucher au camp de La Nougarède. Néanmoins, Frotté, longeant les côtes de la Manche en vue de la mer, tournait Villedieu et Coutances, s'arrêtait au château de Lorey, se rapprochait de Granville et de la plage où le débarquement devait s'opérer.

Les habitants de Granville n'avaient pas perdu le souvenir du siège qu'ils soutinrent six ans auparavant contre l'armée vendéenne; ils ne veulent plus se voir exposés au même danger. Le canon d'alarme est donc tiré de quart d'heure en quart d'heure pour appeler des renforts. Ces renforts arrivent; le rivage est couvert d'une masse de patriotes. Enveloppé par plus de douze mille gardes nationaux mobilisés et par cinq mille soldats aux ordres des généraux Dumoulin, Chabot et Guidal, le chef royaliste sent que la côte n'est plus tenable. Il s'ouvre un passage au milieu des Bleus, qui n'ont pas encore eu le temps de reconnaître le terrain; il fait une pointe sur Valognes. Là encore, ne

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

recevant aucune nouvelle du Pce de Tarente ou des Bretons de La Nougarède, il s'élance à travers champs. Les eaux sont débordées, les routes encombrées de soldats marchant à sa piste, et deux colonnes ennemies s'acharnent sur lui : ces obstacles ne l'arrêtent point dans sa retraite. Au village de La Fosse, il est serré de si près par devant et par derrière qu'il faut triompher ou mourir. Le 8 novembre, Frotté combat; les républicains de Guidal sont vaincus; il va les poursuivre à son tour, lorsque la division de Ruays lâche pied malgré son chef.

Quatre engagements succèdent à ce premier. Les Bleus opposaient dans chaque affaire de nouvelles troupes dont le repos et une bonne nourriture soutenaient le courage. Avec ses volontaires épuisés, le Chouan tient tête aux manœuvres les plus habiles, déjouant les unes par la ruse, faisant échouer les autres à coups de fusils ; mais dans la cinquième et dernière rencontre, Williamson est atteint de deux balles. Mis dans l'impossibilité de suivre la retraite, ce gentilhomme, si profondément estimé, prend vingt-quatre heures de repos au fond d'une ferme écartée. Il en sort le lendemain pour continuer sa marche; il tombe dans une de ces colonnes de gardes nationaux mobiles qui sillonnaient le pays. Sa croix de Saint-Louis le fait reconnaître ; il est égorgé.

Cependant, les Chouans ont traversé Villedieu, Saint-Poix et Saint-Martin de Chaulieu; ils sont en rase campagne, en sûreté par conséquent, et Frotté, dont cette expédition aventureuse a enhardi les divisions, disperse ses gars dans leurs cantonnements respectifs, afin de pouvoir plus aisément inquiéter l'ennemi.

A la même époque, la ville de Caen se voyait menacée : ses murs s'étaient hérissés de canons toujours chargés à mitraille; et, pour tenir en haleine le courage des habitants, l'administration municipale faisait circuler dans les maisons la lettre suivante, qu'elle supposait avoir reçue, et qui se lit au *Moniteur* du 12 brumaire an VIII (3 novembre 1799) :

« Administrateurs, étant sur le point d'entrer dans votre ville mèche allumée, vous pouvez être tranquilles à votre poste. Celui qui aura le malheur de porter les armes contre nous ne peut espérer aucun pardon. « Henri, duc d'Harcourt. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Telle était la position des provinces insurgées, au moment où le général Bonaparte, rappelé d'Égypte par ses amis et par ses complices, débarquait inopinément dans le petit port de Fréjus. Le Directoire et les factions parlementaires qui l'avaient

LE GÉNÉRAL BONAPARTE.

créé ou qui étaient nées de lui, l'autorité, la grandeur militaire elle-même, tout cela était usé, frappé de mort et voué au mépris par ses propres corruptions. La France était fatiguée des incertitudes d'une situation toujours mobile. L'énergie révolutionnaire s'était réfugiée dans les bureaux de la police; elle n'agissait plus que contre les Chouans.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les hommes de la République cherchaient un ordre de choses stable, un gouvernement qui pût sans secousse les laisser tout à leur aise jouir des fortunes qu'ils s'étaient appropriées en prêchant l'égalité. Les chefs de parti avaient vieilli ; ils étaient brisés avant le temps par la victoire ou par la défaite, par l'action ou par la réaction qui avait ballotté leur existence politique. Dans l'armée, la discipline succédait à l'élan du patriotisme ; la soumission à son chef remplaçait l'amour de la liberté. Pour ces soldats, qui, depuis 1792, parcoururent l'Europe à marches forcées, la patrie n'existait plus que dans leurs généraux, la gloire que dans la conquête. Le pouvoir civil avait fini son temps ; l'invasion du pouvoir militaire se faisait pressentir.

Les généraux de l'Ouest, Cadoudal surtout, avaient bien compris que c'était à cet écueil que la Révolution devait périr : aussi était-ce dans ce but que tous, les uns après les autres, s'empressaient d'appeler au milieu d'eux un prince de la maison de Bourbon. En le façonnant aux dangers, en l'initiant aux idées qui travaillaient la France, en le popularisant par le contact des officiers bleus qui, dans cette dernière campagne, se montraient plus humains et moins hostiles à la royauté, ils espéraient emporter de haute lutte le pouvoir, dont des mains inhabiles laissaient échapper les rênes. Le Cte d'Artois avait été tant de fois mis en avant, il avait des paroles si chevaleresques à la bouche, que ce fut à peine si le nom de ses fils, les ducs d'Angoulême et de Berry fut prononcé. La Bretagne comptait sur lui : il avait notifié son départ de Portsmouth, il était attendu ; mais Bonaparte le prévint. Débarqué à Fréjus, le 17 vendémiaire an VIII (9 octobre 1799), il arrivait d'Égypte dans la capitale, au mépris des lois, désertant son poste et violant les prescriptions sanitaires. Malgré tous ces délits justiciables d'un Conseil de guerre, il fut accueilli avec enthousiasme par la nation, car il vient des époques, où savoir se mettre au-dessus des lois et des assemblées législatives pour s'emparer de l'autorité traînée dans la fange, c'est grandir aux yeux du peuple et se montrer digne de l'empire.

Bonaparte allait avoir à soutenir une courte lutte sans gloire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

contre ces assemblées législatives qui, sur leurs chaises curules, jouaient à la dignité du sénat romain. Les Chouans, qui saisissaient si bien les difficultés de la position du Directoire, n'avaient pas voulu le laisser mourir sans combat. Ils s'étaient levés, ils avaient en peu de jours obtenu des victoires, emporté d'assaut ou par surprise un grand nombre de villes. Le Directoire, qui n'avait plus qu'une force négative, essaya de retrouver un reste d'énergie pour répondre à ces inquiétantes démonstrations. Pressé par les clubs de toutes les localités et par l'instinct démagogique, il se mit à l'œuvre.

A moins de vingt-cinq jours d'intervalle, les royalistes étaient en possession de Nantes, du Mans, de Bayeux, de Vannes, de Saint-Brieuc, de Mayenne, de La Roche-Bernard, de Pont-Château, de Guérande, de Muzillac et de Sarzeau. Ils tenaient en échec Rennes, Angers, Saumur, Alençon, Vire, Saint-Lô, Domfront, Coutances, Mortain et Avranches. Les villes de Craon, de Laval, de Cossé, de Châteaubriant, d'Ancenis, de Varades, de Nozay et de Candé, le cours des principales rivières de l'Ouest, les rivages de l'Océan eux-mêmes étaient en leur puissance. A la vue de pareils résultats, les patriotes, consternés, en appelaient à leurs administrations départementales; ces administrations s'adressaient avec des cris de détresse au Directoire.

Des députés extraordinaires sont envoyés à Paris. Le 4 brumaire (26 octobre 1799), ceux de la Loire-Inférieure écrivent à leurs mandataires que, conjointement avec le général Hédouville et les autres députations de l'Ouest, ainsi que les membres du Conseil appartenant à ces départements, ils ont pris jour avec les directeurs et les ministres de la Guerre et de la Marine. Ils espèrent remédier aux calamités qui pèsent sur la Bretagne, la Vendée, le Maine et la Normandie. Le 7 du même mois, Letourneux leur annonce que leurs vœux ont été entendus, et que le général Brune, avec quinze mille hommes de son armée victorieuse à Berghen, va se porter rapidement de la Hollande sur les provinces insurgées. Le général Hédouville retourne à Nantes: il a ordre de calmer les terreurs nationales. Son premier soin est de dégarnir La Rochelle des troupes que renferme cette

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

place maritime. Le général Desbureaux, qui y commande, accourt vers la Loire; Harty fortifie Vannes. Tandis que, jour et nuit, les habitants sont contraints de travailler aux retranchements qu'on improvise, la garnison et les citoyens mobilisés défendent les approches de la ville, qu'à chaque heure les Blancs osent insulter. A Brest, le général Houdetot pousse sans cesse des colonnes volantes sur les insurgés; ces colonnes reviennent toujours épuisées de fatigue, toujours démoralisées quand elles n'ont pas rencontré l'ennemi, ou toujours battues lorsqu'il s'est mis en ligne. A Pontivy, le général Schildt prend les mesures de précaution nécessaires pour n'être pas enlevé au milieu de son état-major, et, prisonnier dans cette ville comme Casabianca à Saint-Brieuc, il craint de risquer un bataillon hors des murs.

Le 15 vendémiaire an VIII, les administrateurs de la Sarthe écrivaient au Directoire une lettre consignée au *Moniteur* du 21; on y lit : « Les royalistes paraissent avoir adopté le système des otages : c'est une arme à deux tranchants à laquelle il eût été prudent de ne pas toucher. »

Ces plaintes et ces regrets, si modérés dans leur expression, avaient pourtant de bien graves fondements. Fouché, dans sa dépêche secrète, a initié les administrations départementales aux théories de l'arbitraire. Les administrations les ont mises en pratique avec un luxe inouï de méfiance; elles ont emprisonné ou laissé massacrer les parents, les amis des royalistes qu'elles n'ont pu accuser d'incivisme, et, dans ces moments-là, *la loi n'était point une arme à deux tranchants à laquelle il eût été prudent de ne pas toucher*. Mais lorsque, de Laval à Caen, d'Angers à Vannes, du Mans à Nantes, toutes les villes furent mises en état de siège, ici par le général Darnaud, là par le général Vimeux; lorsque injonction eut été faite aux habitants de ces villes d'illuminer chaque nuit les fenêtres de leurs demeures, afin de ne pas être une seconde fois surpris par les Chouans, ces derniers sentirent qu'il importait au salut de leurs familles d'adopter des mesures analogues à celles du pouvoir exécutif. On leur enlevait des mères et des épouses, sous prétexte de les garder en otage. Ils suivirent cet exemple : ils dressèrent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des embuscades pour arrêter les parents des fonctionnaires publics; ils en saisirent beaucoup, et ils sévissaient contre eux lorsque la nouvelle d'un guet-apens leur parvenait. Ce système de représailles, vigoureusement appliqué, produisit sur l'esprit des républicains une terreur salutaire. Ils avaient imploré une loi de sang; ils en demandèrent l'abrogation.

Pour apaiser les craintes des clubs, Hédouville, de son quartier général d'Angers, avait fait tout ce que dans la situation il lui était humainement possible de tenter; mais la Révolution était usée, elle mourait d'un coup de sang, entraînant le Directoire dans son tombeau. Les ordres d'Hédouville ne pouvaient donc être exécutés. Cadoudal, Frotté, d'Andigné et Bourmont interceptaient les communications entre les agents militaires et leur général en chef : ils enlevaient les lettres et les courriers, s'appropriaient les convois, empêchaient les relations de cantonnement à cantonnement, et, par cette vigilance, qui ne se démentait jamais, ils mettaient les Bleus dans l'impossibilité de combiner un mouvement. Ainsi le général Grigny, avec mille hommes d'escorte, est retenu pendant six jours à La Roche-Bernard, parce qu'il ne peut se procurer un bateau pour traverser la Vilaine. Les Chouans avaient intimé l'ordre de n'en jamais fournir, et les riverains s'y conformaient. Ainsi, le général Taponnier, partant de Rennes pour aller à Vannes, n'y arrive qu'à l'aide de deux bataillons d'infanterie, d'un escadron de hussards et de quatre pièces d'artillerie. Taponnier n'avait tout simplement à régler à Vannes que des affaires de famille.

Les généraux républicains, fatigués de cruautés sans résultat, ou peut-être amenés par la réflexion à comprendre qu'une modification gouvernementale était nécessaire, et ne sachant trop qui triompherait dans la lutte, du principe monarchique ou de l'action révolutionnaire, ne se montraient pas aussi hostiles qu'autrefois. On se battait encore avec acharnement, mais l'humanité avait en partie reconquis ses droits. Ce temps d'arrêt dans le mal avait élargi le cercle des difficultés qui naissaient à chaque pas autour de la Révolution; les ressources du trésor étaient épuisées. Afin de prolonger son existence factice, le Directoire

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avait prodigué l'or de la France aux consciences qui se mettaient à l'encan ; le reste de la fortune publique tombait entre les mains des courtisans du Luxembourg ou des proxénètes de la diplomatie étrangère. Tout était à vendre, le Directoire achetait tout ; mais pendant ce temps, l'armée, depuis sept mois privée de solde, sans pain, sans vêtements, ne trouvait pas même dans les caisses des percepteurs locaux l'argent nécessaire à une partie de son entretien : les insurgés y avaient mis bon ordre.

Le mécontentement était universel ; chez les soldats, il se traduit, il s'explique par la désertion. Les soldats désertèrent, et, dans les rapports des officiers supérieurs, il n'est pas rare de lire que tel jour, trois ou quatre cents hommes d'une seule division ont passé à l'ennemi avec armes et bagages. En se faisant royalistes, la plupart de ces républicains ne voulaient sans doute d'abord que vivre aux dépens de la Chouannerie, abondamment pourvue de toutes choses, grâce à la prudente sollicitude de Georges Cadoudal. Quelques semaines de séjour au milieu des bandes dessillaient les yeux les moins clairvoyants, et confondaient la raison la plus rebelle.

Les Blancs apparaissaient aux Bleus dans toute la cordialité de leurs vertus hospitalières : ils étaient humains, pieux, bons pères de famille et amis sincères. Les soldats, peuple comme eux, comme eux nourris et élevés dans les principes de la foi et de la monarchie, ouvriers ou agriculteurs comme eux avant d'avoir passé sous le drapeau, se laissaient subjuguer par ces souvenirs d'enfance si puissants sur les cœurs. Après avoir longtemps guerroyé pour une chimérique égalité dont tous reconnaissaient les impossibilités matérielles, ils revenaient à leur première nature. Paysans par la naissance, ils suivaient l'étendard fleurdelisé de ces paysans de Bretagne, dont enfin ils appréciaient les sacrifices.

De semblables désertions portaient un coup sensible à la République : les généraux ne le cachaient pas au Directoire. Le Directoire, engagé dans sa lutte contre Bonaparte, ne s'inquiétait plus que de sa fin prochaine. Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) se leva sur la France.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le lendemain, la France sentit qu'enfin un gouvernement s'établissait. Bonaparte allait prouver au monde à quel degré de grandeur on peut élever le peuple français en surexcitant son orgueil militaire; mais, en même temps, l'Europe devait juger jusqu'à quels excès de servilité peuvent descendre les enfants des vieux Gaulois lorsqu'on ne leur mesure ni la gloire au dehors ni l'esclavage au dedans.

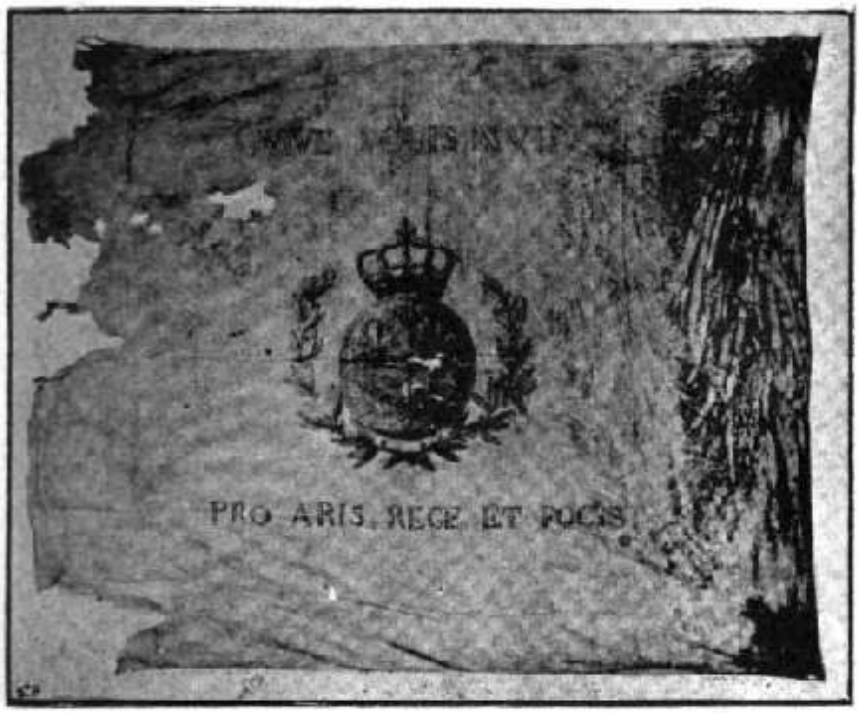

Ce drapeau est, paraît-il, le premier qui ait été arboré dans les guerres vendéennes. Il avait été brodé par Mlle Osmane de Guerry, qui suivit les armées et se battait si bien à la tête de ses cavaliers que Charette la nomma son aide-de-camp. L'inscription du milieu : Vive Louis XVII fixe nettement sa date, et la légende : Pro aris, rege et focis, précise bien le but de la guerre. Il est en soie blanche, usé par le frottement et déchiré par les balles: il mesure environ 1m,50.

En peu de mots, voici son histoire :

Déployé pour la première fois en 1793 il assista aux triomphes et aux revers de la Grande Armée. A la première Restauration, il fut déposé au ministère de la Guerre, puis, aux Cent-Jours, il fut confié à Louis de La Rochejaquelein qui l'emporta pour l'arborer dans le Marais vendéen. Au combat des Mattes, il vit tomber ce héros.

Au second retour de Louis XVIII, il revint au ministère de la Guerre, où il resta jusqu'en 1830. Le Cte Auguste de La Rochejaquelein le reçut alors en Vendée, et, lorsque deux ans

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

plus tard, l'illustre *Balafré* dut partir pour l'exil, il confia ce trésor à son neveu Tancrède de Guerry de Beauregard. Quand celui-ci mourut, son neveu, M. le Cte de Beauregard, héritier de la précieuse relique, l'offrit à M. le Cte de Chambord. C'était à Anvers, au mois de juillet 1871 : « Gardez-le, dit le noble exilé en remettant le drapeau aux mains de M. de Beauregard, il ne saurait être en meilleures mains. » Et c'est ainsi que ce témoin des premiers comme des derniers combats de la Vendée demeure la propriété de M. le Cte de Guerry de Beauregard, au château de la Boissière, près Nesmy, en Vendée.

Il sortit de son écrin en un jour de grand deuil.

Lorsque, au mois d'août 1883, mourait à Frohsdorf celui dont la France n'était pas digne, le vieux drapeau vendéen, porté là-bas par son dépositaire, enveloppa de ses plis le dernier rejeton de la race des Bourbons.

Une autre fois, il nous fut apporté à Paris et photographié sous nos yeux, pour la joie de tous nos lecteurs.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE III

Les trois consuls. — Bonaparte au pouvoir veut pacifier l'Ouest. — Abrogation des lois révolutionnaires. — Indécisions des princes. — Bonaparte fait suspendre les hostilités. — Pourparlers et négociations relatifs à la paix. — Expédition de Le Chandelier et de Boisguy. — Georges bat le général Harty. — Armistice conclu par Châtillon et d'Autichamp. — Conférences de Pouancé. — Georges, Boisguy et Frotté refusent de traiter de la paix. — Le Cte d'Artois renonce à prendre les armes. — L'agence royaliste veut la guerre. — Ses nouvelles intrigues. — Erreur des royalistes de Paris et des Comités. — Mission de d'Andigné auprès du premier consul. — Leur entrevue. — Justice rendue aux royalistes armés. — Georges fait rompre les conférences de Pouancé. — Les gentilshommes veulent la paix. — Les paysans menacent de continuer la guerre. — Conférence de Candé. — Discussions. — Bonaparte déclare la guerre. — Assassinat de Toustain. — Les chefs mis hors la loi. — L'abbé Bernier intrigue pour la paix. — Les Vendéens signent la paix à Montfaucon. — Brune dans l'Ouest. — Combat de Grandchamp. — Bataille de Pont-de-Loc. — Victoire de Georges. — Son entrevue à Muzillac avec Brune. — Ils concluent la paix. — Bourmont et Frotté. — Combats de Meslay et de Foultourte. — Bourmont signe la paix. — Succès de Frotté. — Combat de Cossé. — Engagement de Parigné. — Victoire de Vanzel remportée par Boisguy et Bertrand de Saint-Gilles contre le général Dumoulin. — Boisguy. — Sa défaite aux Tombettes. — Défaites successives de Frotté et de ses lieutenants. — Guet-apens tendu à Frotté. — Sa mort.

Révolution faite dans la Révolution et contre la Révolution, le 18 brumaire fut salué avec joie par les uns, avec indifférence par les autres. A l'exception d'un petit nombre de tribuns du Conseil des Cinq-Cents, avocats de province en toge romaine,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

personne ne leva le poignard ou l'épée pour frapper le soldat heureux qui se déclarait l'héritier des pouvoirs constitutionnels; Bonaparte, une fois consul, régna par le droit de sa puissante volonté.

A peine au timon des affaires, il se fait rendre compte de la situation des provinces de l'Ouest; il confirme Hédouville dans son commandement. Il lui écrit, il lui enjoint de tout faire pour arriver à une pacification durable, puis il presse la marche des quinze mille hommes que le général Brune mène en Bretagne, afin de soutenir par les baïonnettes les propositions de paix que le consul offre aux insurgés.

Bonaparte, quoique placé entre Roger-Ducos et Sieyès, ses collègues, jouissait sans doute déjà d'une véritable illustration; mais les qualités et les crimes qui signalèrent son consulat et ses dix ans d'empire n'étaient encore qu'en germe. Les royalistes ne le connaissaient que sous le nom de mitrailleur des Parisiens au 13 vendémiaire. Dans le fond de leurs bois, ils ne savaient de lui que ce que la renommée en publiait. Il avait été l'ami de Robespierre jeune et le protégé de la Convention; tel était son point de départ politique. En morale, il ne s'était pas montré beaucoup plus difficile. Les hommes de scrupule et de délicatesse blâmaient son mariage avec Joséphine de Beauharnais, mariage qui, au dire de Barras, avait été un triste calcul d'ambition. Les Jacobins ne voyaient en lui qu'un Cromwell, et les citoyens paisibles qu'un soldat heureux entouré de prétoriens.

Le prestige de cette gloire militaire et civile, qui a grandi même par ses infortunes, était alors livré aux disputes du monde ainsi que toutes les choses d'ici-bas. Les Chouans regardèrent Bonaparte comme le successeur direct de la Révolution; tout naturellement, ils durent reporter sur sa tête la haine qu'ils professaient pour elle. Cette haine se montrait plus vivace chez Cadoudal et chez Frotté que parmi les autres généraux. Aussi ne fût-ce point à eux d'abord que s'adressa Hédouville pour entrer en pourparlers.

Au second volume de cette histoire, nous avons dit par quelles combinaisons il surprit la vanité cléricale de Bernier, et com-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment, à l'aide du curé de Saint-Laud, il s'empara de l'honnêteté de d'Autichamp. Des conférences secrètes s'ouvrirent entre l'abbé Bernier et les délégués du général patriote. Frotté pressentit les suites de l'usurpation consulaire. Il vit que la République était morte, et comme il n'aimait point à faire la guerre aux cadavres, à la place de la Révolution, il substitua Bonaparte. Alors il adressa aux insurgés de Normandie une de ces proclamations qui sont toujours un titre de gloire, mais souvent aussi un arrêt de mort.

La Révolution législative de Saint-Cloud, ces grenadiers faisant passer sous leurs baïonnettes les représentants du peuple, Bonaparte tremblant devant des bavards et tombant presque en défaillance au moment décisif, toutes ces scènes étaient retracées avec de si vives couleurs dans la proclamation de Frotté que le consul n'oublia jamais un pareil manifeste. Trois mois après, il le faisait expier au chef normand par une violation du droit des gens.

La nouvelle attitude du général Hédouville, la suspension des hostilités dans la Vendée et sur une partie de la rive droite, l'abrogation de la loi des otages, de l'emprunt forcé et du séquestre, la justice même que l'on rendait aux royalistes, tout concourait à laisser quelque incertitude dans les esprits. D'un autre côté, les princes exilés, toujours irrésolus, toujours ballottés entre le désir de bien faire et les avis sans dignité, sans habileté de leurs courtisans, n'osaient pas adopter une détermination qui pouvait encore tout sauver. Ils attendaient, ils faisaient attendre aux Chouans la décision que l'Europe allait appuyer. Les Chouans se prêtèrent à ce vœu. Il n'y eut pas d'armistice officiel; mais Hédouville, qui avait besoin de gagner du temps, enjoignit à ses divisionnaires de ne jamais attaquer et de ne répondre que le plus faiblement possible aux agressions dont leurs cantonnements pourraient être l'objet; et il négocia, tantôt avec l'abbé Bernier, tantôt avec Mme de Turpin, quelquefois même avec Châtillon et d'Autichamp.

Le 25 novembre 1799 (4 frimaire), Hédouville annonçait par une proclamation la suspension des hostilités dans les départe-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ments de l'Ouest; en même temps, il adressait aux consuls une dépêche où se révèlent ses appréhensions.

« Le sacrifice que la République fait à la paix ne doit pas coûter à une âme patriote, lit-on dans cette lettre; avec des hommes comme les insurgés, il fallait en venir là. J'espère que beaucoup comprendront tout ce qui leur est imposé par leur devoir de bons citoyens; mais je ne dois pas vous taire que, jusqu'à présent, on a fort mal jugé cette guerre. Ce ne sont pas les gentilshommes qui ne veulent pas se soumettre; plusieurs ne demandent pas mieux, et nous en aurions facilement raison en entrant dans leurs idées; mais ils sont retenus par les paysans. On a cru trop longtemps dans le gouvernement que les paysans étaient conduits par les nobles comme un troupeau de serfs. Il n'en est rien. Le paysan chouan ou brigand est une race à part, qui raisonne son obéissance et ne l'accepte que quand il lui plaît. En faire des esclaves fanatiques a pu convenir à la Convention et au Directoire; mais il ne faut pas que les consuls donnent dans une erreur préjudiciable. Dire cela au public peut avoir un bon côté dans les jours de crise et de haine antinobiliaire; mais, aujourd'hui que le pouvoir est revenu à d'autres sentiments, il y aurait de l'absurde à vouloir continuer la gageure. Les paysans tiennent à leurs principes religieux et monarchiques, à leur liberté; et, pour commander à des hommes qui ont si longtemps résisté à la République, il faut des gens qui sachent docilement se prêter à de pareils caractères, tous taillés dans le même bloc.

» Ce n'est donc pas des chefs que viendra l'opposition. A l'exception de Georges, de Frotté et de Bourmont peut-être, les autres sont assez bien prononcés; mais il faut éviter avec soin de s'engager plus loin qu'on ne veut aller. J'ai remarqué que cela a perdu toutes les pacifications. Le pouvoir doit donc être sincère avant tout. Si un prince de la maison de Bourbon avait eu le courage de se jeter au milieu de ces milliers d'insurgés, qui ont bien des vertus, fanatisme à part, je ne fais pas de doute qu'aujourd'hui le sort de la République serait gravement compromis. Ils en attendent toujours un. La mer leur est ouverte; car Georges d'un côté, Frotté de l'autre, ont su balayer les côtes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

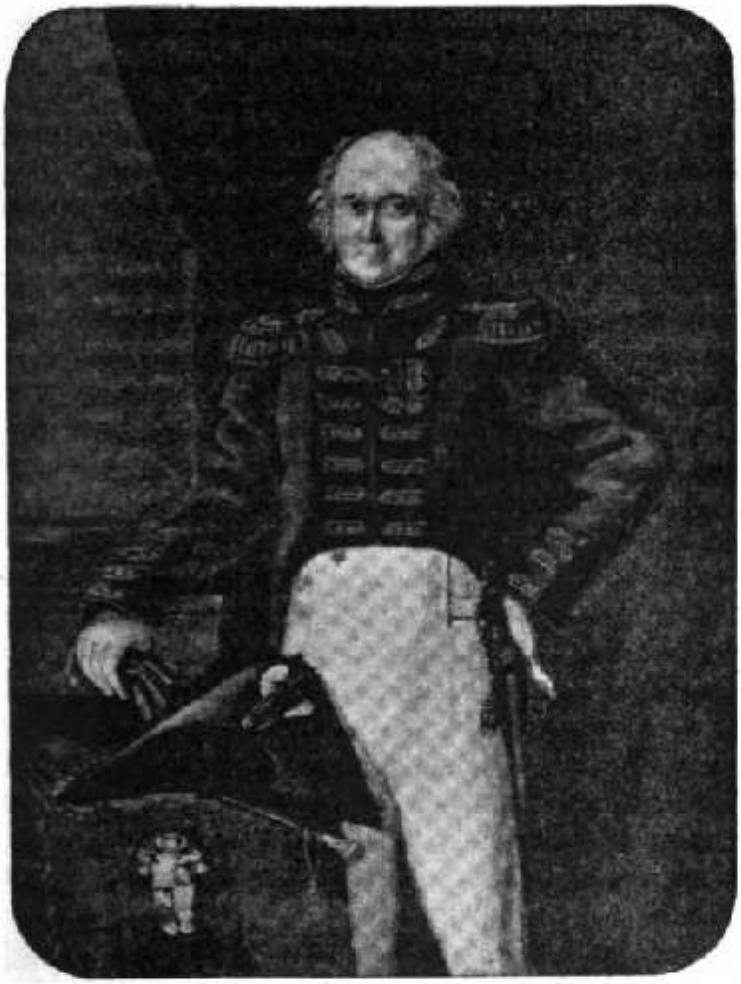

LE CHEVALIER DE LA HOUSSAYE, LIEUTENANT A LA COMPAGNIE DES GARDES DE LA PORTE DU ROI, COLONEL D'INFANTERIE (1)

Si un prince venait encore et pouvait, par sa présence, rendre un le commandement, je crois que les Chouans feraient de grandes

(1) La famille Guérin de La Houssaye, originaire de Bayeux, est une des plus anciennes de la Normandie royaliste. Celui dont nous donnons ici les traits, et qu'on appelait le chevalier de La Houssaye, était né en 1751 de Philippe-Augustin, sieur du Gasteiet et de Marie Germaine L'Honoré. C'est lui que sir James Saumarez, commandant l'*Orion*, avait chargé, en 1795, du convoi des armes et munitions destinées à l'armée catholique (V. plus haut, t. III,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

choses. Il importe donc de pacifier avant son arrivée, que par bonheur les Anglais feront attendre longtemps; il importe surtout de donner satisfaction à toutes leurs demandes équitables; et si vous m'y autorisez, citoyens consuls, je transmettrai les conditions d'une trêve qu'il sera difficile de refuser.

» Salut et respect,

» *Signé :* Théodore Hédouville. »

Deux jours après, Châtillon avertissait Cadoudal, Frotté, Bourmont et La Prévalaye qu'Hédouville proposait officiellement une suspension d'armes, et qu'il serait sage de l'accepter. Bourmont campait près de Daon dans la Mayenne, où il tenait en échec les divisions Digonnet et Gillet. Il concertait avec Frotté un nouveau plan d'opérations, lorsque la lettre du général de la rive droite lui est remise. Il part à l'instant même avec le chef normand. Tous deux arrivent au château d'Angrie, près de Candé, où Châtillon leur avait assigné rendez-vous. L'aide-de-camp d'Hédouville, Paultre de La Mothe, chargé de pleins pouvoirs, les y attendait. On jeta les bases de la trêve, et les Blancs délégnèrent Bourmont pour en régler les clauses.

Bourmont était habile. Il n'ignorait pas la crainte que les royalistes inspiraient au consul Bonaparte. Il savait même que l'on ne refuserait aucune des justes stipulations qu'ils pourraient exiger, et, dans l'espérance de voir enfin un prince se mettre à leur tête, il demanda beaucoup, afin de placer la République dans la nécessité de rompre tôt ou tard une pacification qui n'était avantageuse qu'à ses adversaires. Paultre de La Mothe était autorisé à tout ratifier. Il ne se montra pas plus difficile que ses chefs. On convint : 1° qu'il y aurait une suspension d'hostilités entre les troupes du roi Louis XVIII et celles de la République, et qu'on se préviendrait, en cas de rupture, huit

p. 576 en note). Il était alors volontaire au régiment d'Oilliamson avec lequel il se rendit à Quiberon. En 1816, le Cte de Vergennes l'autorisait, en vertu d'une décision de Louis XVIII, à conserver l'ancien uniforme des gardes de la porte du roi, avec lequel il est représenté ici, et lui envoyait en même temps le brevet de chevalier de la Légion d'honneur. Il avait épousé Mlle Antoinette-Jeanne de Cairon de Crocy. Nous retrouverons ses descendants parmi ceux qui, les premiers, levèrent l'étendard des Bourbons en 1815, 1830 et 1832.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

jours à l'avance; 2° que, pendant la durée de la trêve, les commandants pour le roi dans les provinces de l'Ouest se réuniraient pour aviser ensemble et traiter d'une pacification générale; 3° que de nouvelles forces nationales ne seraient point envoyées dans l'Ouest, et que même aucune troupe ne passerait la Seine; 4° que, dans aucun camp, on ne recevrait les déserteurs; 5° que les commandants républicains fourniraient aux généraux royalistes un état exact de tous leurs cantonnements et qu'ils ne feraient aucun approvisionnement; 6° que tout changement de troupes d'un cantonnement dans un autre et toute augmentation de forces seraient interdits.

Ces bases d'un traité à intervenir étaient une victoire morale : Bourmont l'avait obtenue, moins par la séduction de son esprit et de ses manières que par la puissance de l'armée dont il était le mandataire. Comme pour en accélérer la signature, Hingant de Saint-Maur, à la tête de la légion royale de l'Eure, organisée par Margadel dans les forêts d'Ivry et de Saint-André, menaçait Évreux, s'emparait de Pacy-sur-Eure, à dix-huit lieues de Paris, et enlevait les caisses publiques. Le 26 novembre 1799, à la suite d'une expédition aussi heureuse, Hingant se retire dans la forêt de Dreux. Au château de Pinçon, il est atteint par des forces supérieures, il leur fait longtemps tête; enfin, blessé aux deux bras et à la poitrine, il tombe. Mais ainsi qu'il arrive si souvent lorsque le chef est hors de combat, il ne vit point ses soldats chercher leur salut dans la fuite. Les Blancs tinrent ferme encore, et ils ne lâchèrent pied que quand il leur fut démontré qu'ils ne pouvaient plus résister : ils se retirèrent en bon ordre.

Dans ces excursions aventureuses, qui appartiendraient plutôt aux fictions du roman qu'à la sévérité de l'histoire, Hingant de Saint-Maur, un jour, avait pénétré dans la ville de Caen, où Le Chandelier était prisonnier. Le Chandelier est condamné à mort, il va être fusillé; Hingant l'arrache de son cachot. A peine libre, le Chouan du Maine rejoint Bourmont, lève une division dans le Perche, et, sans s'inquiéter de la trêve qu'on négocie, il s'empare à main armée de tous les bourgs dans lesquels des garnisons sont établies. Il prend Belléme, Reimalard, La Loupe, La

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ferté-Vidame ; il investit Montfort-l'Amaury et a l'audace d'aller jusque sous les murs de Versailles provoquer le camp qui couvre Paris.

Sur une autre ligne d'opérations, mais toujours pendant les conférences d'Angrie, du Boisguy intercepte les communications entre la Vilaine et la Loire. Il n'a pas avec lui de division permanente : de général, il s'est fait partisan, mais partisan plein d'honneur et d'activité. Il bat tour à tour les généraux républicains Schildt, Taponnier et Harty qui, en manœuvrant vers les bords de l'Océan, essayaient de mettre une barrière entre la mer et Cadoudal. Il enlève les convois qui les approvisionnent, il arrête les courriers et les diligences, s'empare des fonds du gouvernement que ces diligences transportaient, et il agit partout d'une manière si probe que le général Taponnier écrit à Hédouville, à la date du 3 frimaire :

« Le Chouan nommé Aimé Boisguy, et qui est redoutable à tous nos cantonnements, s'est mis sur le pied de ne laisser jamais passer tranquillement une voiture chargée de trésors publics : il les arrête toutes, saisit les fonds destinés au gouvernement, respecte les individus qui voyagent, et quelquefois même offre aux plus pauvres des secours : il prétend que la République a assez volé pour se laisser voler à son tour. »

Ces diverses attaques ne modifièrent point les idées pacificatrices de Bonaparte. Il tenait à faire dire que son avènement au pouvoir avait éteint la guerre civile, en même temps qu'il rendait à la nation la dignité que le Directoire compromettait autant par ses transactions que par ses mesures révolutionnaires ; mais Georges, qui avait deviné les ambitieux projets du consul, ne se pressait pas d'accepter la trêve. A la même époque, au contraire, le 8 frimaire (29 novembre), une flotte de quatre-vingts voiles était signalée dans le passage du Raz et à la hauteur d'Ouessant. Les Bleus se mettent en campagne afin d'occuper Cadoudal et de l'empêcher de recevoir les armes et les munitions que l'escadre lui apporte. Sans avoir souci de ces démonstrations hostiles, Georges surprend l'Ile-aux-Moines, trompe la vigilance des républicains et du général Harty, reçoit à Billiers

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les munitions dont il a besoin, fait filer les convois sur Nolff et Plaudren; puis, après avoir mis en sûreté les armes et l'argent qu'il vient de débarquer, il se présente aux ennemis qui ont perdu sa trace, il leur livre bataille. Selon le rapport d'Olivier Harty, « la lutte fut des plus acharnées, et, après trois heures de fusillade soutenue, les deux partis se retirèrent sans aucun résultat décisif. »

En langage militaire, c'est ainsi qu'on pallie une défaite.

Les secours que l'armée de Cadoudal recevait d'Angleterre, les avantages dont, depuis la reprise d'armes, la Vendée se glorifiait, tout contribuait à redoubler l'ardeur des officiers et des volontaires; mais les conférences qui s'ouvraient à Pouancé, petite ville du Haut-Anjou, sur la limite de Bretagne; mais la suspension des hostilités que les chefs de la Vendée avaient signée, compromettaient grièvement ou anéantissaient ses projets. Georges résistait encore; il résistait par lui et par ses lieutenants, car le 7 décembre 1799, Mercier écrivait à Bourmont :

« Cette suspension d'armes est un coup mortel porté à la famille des Bourbons. Nous attendons avec impatience le résultat de la réunion de Pouancé. Rappelez-vous que nous avons dit souvent que notre reprise d'armes était le dernier effort en faveur de la maison royale; c'en est fait si on signe. Je ne dissimule pas dans ma lettre à M. de Châtillon quelle est notre manière de voir dans la crise où nous sommes. Georges agira pour nous deux. Nous ne voulons point de paix. »

Tel était le dernier mot de ces hommes de fer. Trois jours auparavant, le 4 décembre, Frotté adressait à Plascène une lettre qui, quoique moins explicite que celle de Mercier, ne laisse cependant pas de doute sur ses intentions et sur ses défiances :

« Le chevalier de Bruslard, écrit-il, vous aura sans doute mis au courant de notre nouvelle situation. Je ne puis guère mieux que vous résoudre le problème; mais l'habitude d'être la dupe de nos prétendus amis et victime de la trahison de nos ennemis me rend peu confiant. Toutefois, l'intérêt de notre parti me fera toujours agir de concert avec les autres généraux. Je pars à cet

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

effet pour me rendre à leur invitation; mais, comme il faut être conséquent, j'envoie en Angleterre rendre compte à MONSIEUR et prendre ses ordres. »

Georges était formellement opposé à la paix; il le disait publiquement à ses amis; et surtout il ne comprenait pas qu'on courût aux armes afin de les déposer au moment même où l'on était vainqueur. Mais, sous l'écorce de sa rude franchise, le général cachait une habileté véritablement diplomatique; il aimait à entrer en pourparlers avec les républicains, bien assuré de faire tourner à son avantage ces conférences où ils tendaient des pièges à sa bonne foi, pièges que sa sagacité déjouait et savait plus tard employer à la défense commune. Au milieu de ces officiers supérieurs, enfants de leurs œuvres ainsi que lui, Georges exerçait un ascendant moral qui était plutôt une concession à sa valeur qu'un hommage à la haute position dont les événements l'avaient investi. Cependant, à la nouvelle des conférences de Pouancé, que précédait un armistice déjà signé par Châtillon et d'Autichamp, il vit que les choses étaient trop avancées pour prêter les mains à une pacification qu'il repoussait; il refusa d'y concourir. Il y a plus : le Cte d'Artois s'était fait souvent annoncer; souvent les chargés d'affaires du prince étaient venus en Bretagne notifier l'ordre de tenir bon jusqu'à l'arrivée de MONSIEUR. Cadoudal croit que l'heure a sonné pour le Cte d'Artois; il lui avait écrit : il le suppliait de traverser l'Océan et de se placer enfin à la tête de l'armée. Le prince avait répondu; il confirmait sa prochaine arrivée :

« J'ai voulu que le brave et loyal Georges, écrivait-il, n'apprît que par moi ce dont son âme jouira autant que la mienne. A vous revoir bientôt, mon cher Georges! J'éprouverai une grande satisfaction à vous renouveler de vive voix l'assurance de tous les sentiments que vous m'inspirez si justement. »

Le Cte d'Artois était décidé; sa lettre en faisait foi, et elle parvenait à Cadoudal au moment même où Hédouville pressait la réunion des Chouans à Pouancé. Mais dans l'intervalle, et malgré les prières du Cte de La Chaussée, on avait agi auprès de MONSIEUR avec de si vives instances, on avait entouré son expé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dition de tant de dangers réels ou imaginaires, on avait même su si bien exploiter les mauvaises dispositions du Cabinet britannique, qu'à deux jours seulement de différence (du 2 au 4 décembre), une dépêche de Windham, ministre de la Guerre, annonçait à Georges que « les jours de Son Altesse Royale étaient trop précieux pour être exposés dans ces circonstances ».

Ainsi qu'à l'Ile-Dieu, le Cte d'Artois se résigna. Ce fut une déplorable erreur. Sa présence faisait rompre les pourparlers pacifiques; elle entraînait Châtillon et d'Autichamp; elle renouvelait la guerre; elle donnait aux paysans, qui ne voulaient ni de révolutions ni de consuls, une impulsion peut-être encore plus décisive qu'en 1793.

Les jours d'un prince sont précieux sans doute, mais la vie de ses défenseurs a bien aussi son prix. Par malheur, le Cte d'Artois oublia que quelques gouttes de son sang de Bourbon versées sur la terre bretonne cimentaient à tout jamais le trône sur lequel un jour il devait s'asseoir. Dans les temps de crise, il faut que les rois payent de leur personne ainsi que les peuples qui leur sont restés fidèles. Ils doivent tirer l'épée, car ils n'ont en perspective qu'une mort glorieuse ou un exil dont la tranquille obscurité même est soumise à toutes les versatilités diplomatiques. Cadoudal jugeait ainsi la question; mais auprès de Monsieur, il se trouvait des courtisans qui ne pouvaient consentir à se séparer du prince. On le trompa par dévouement ou par spéculation.

En lisant la lettre du ministre anglais, le royaliste fut profondément affligé; pourtant il sut, dans son affliction même, puiser une nouvelle énergie. Il refusa de se rendre à Pouancé. Mercier seul partit pour les conférences, et il partit, chargé de s'opposer par tous les moyens possibles à la cessation des hostilités. Une lettre de Mercier à Cadoudal fera connaître la position des choses et des hommes.

« Je suis chaque jour témoin, écrit le jeune *La Vendée* à son général et à son ami, d'un spectacle très désolant. Les royalistes sont divisés en deux camps; Châtillon, d'Autichamp et Suzannet veulent traiter à toute force. Les deux derniers n'ont pas eu de succès dans le Bocage. L'un vient de se marier, le second ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

connaît pas encore parfaitement l'esprit du pays, et ils ont gagné à leur cause M. de Châtillon, que, d'un autre côté, Hédouville a ensorcelé. La paix nous vient du pays qui a si héroïque-

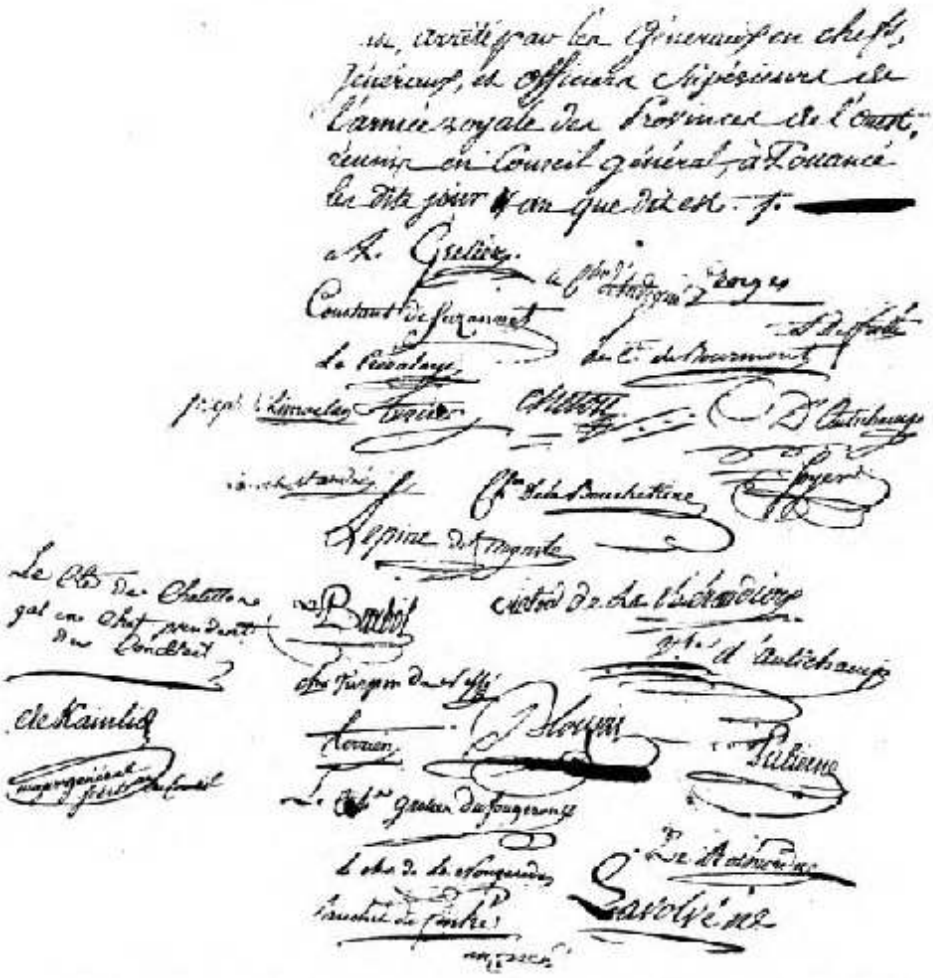

FAC-SIMILÉ DES SIGNATURES APPOSÉES AU BAS DU PROJET DE TRAITÉ DE POUANCÉ — *La première est celle de Georges Cadoudal* (1).

(1) A la fin du volume, le lecteur trouvera aux pièces justificatives le texte de cette convention dont nous ne donnons ici que les signatures et la fin. L'exemplaire que nous avons eu sous les yeux est de l'écriture d'Hédouville et appartient à M. le Cte de Suzannet. M. de La Sicotière a particulièrement étudié cette convention de Pouancé dans sa brochure : Les conférences, 1799-1800, Pouancé, Candé, Montfaucon.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment levé l'étendard : ses chefs vont même jusqu'à dire que malgré tout elle se fera. Si j'y voyais des avantages réels pour nos provinces de l'Ouest, si j'avais foi en la parole de Bonaparte, qui nous souffle à l'oreille qu'il ressuscitera le Monk anglais, malgré mes vives répugnances, j'accepterais les conditions proposées; mais d'Autichamp et Suzannet disent tout haut qu'ils n'ont plus de munitions, plus de cartouches même pour charger les fusils des sentinelles, et, vraie ou non, cette assertion parvient au quartier général des Bleus. Cependant, on traite avec ces messieurs sur le pied de l'égalité; on les regarde comme des ennemis puissants. Il faut donc que la République soit bien bas ou que l'on cherche à nous abuser. Il y a deux mois, nous prenions les armes d'un commun accord ; était-ce donc pour parler de paix? Quand je fais cette question, elle embarrasse. On me répond que la majorité décidera; et ce diable d'abbé Bernier, qui dans tout cela veut retirer une mitre d'évêque comme une épingle du jeu, a pris ses mesures pour avoir la majorité; les pacificateurs l'auront, car ils ont fait décider que les officiers venus avec leurs chefs auraient voix au chapitre, et, dans cette prévision, ils ont amené tout ce qu'ils ont pu trouver. Frotté et Bourmont sont pour nous. Ce sont deux hommes bien habiles; Bourmont surtout, qu'on dirait dans son élément. A nous trois, nous avons l'armée agissante, mais on ne nous consulte que pour la forme. Tout est réglé d'avance, toujours dans le sens de la majorité.

» Châtillon ne serait pas si pressé d'en finir, comme d'Autichamp et Suzannet; mais il a auprès de lui, en qualité de confident, un certain M. Maccurtin, royaliste constitutionnel, qui a été le secrétaire du conventionnel Ruel, qui a coopéré à la paix de La Jaunais du temps de M. de Charette, et qui espère arriver à ses fins en trompant la loyauté de Châtillon. Il se fait appeler de Kainlis. Ce Maccurtin est aujourd'hui un personnage; il correspond avec Hédouville, et est au mieux avec tous les révolutionnaires. C'est le Cormatin de la rive droite, moins l'importance. Si l'on persévère dans l'opinion d'aller aux voix et de voter la paix comme les Anglais font leurs lois, nous sommes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vaincus par les pacificateurs. Que ferons-nous alors en Bretagne?

» Le Cte d'Artois nous a trop souvent promis de venir parmi nous pour qu'on puisse compter sur sa promesse. On le garrotte là-bas comme on veut nous lier ici. Je résiste à tous les arguments. Un conseiller au parlement, M. d'Andigné de Mayneuf, et le capitaine de vaisseau de La Roche-Saint-André sont encore de notre bord. Ce sont deux hommes graves et sensés; ils pensent que la présence du général des Chouans peut seule faire diversion. Châtillon te désire comme une âme en peine, car il sent qu'il est mal enferré. Il t'écrit par le même courrier. C'est une victoire à remporter sur des ennemis bien difficiles à vaincre dans le champ de la ruse. Arrive, mon cher Georges, et que Dieu nous soit en aide. »

Cadoudal accourt à Pouancé. Ses prières, ses conseils, tout est inutile. Il n'obtient qu'une chose, c'est de faire restreindre le droit de séance. A une objection qu'on lui adresse sur la disette des munitions et la pénurie des armes : « J'en ai, moi, s'écrie-il; et si vous voulez encore la guerre, je vous fournirai des fusils, de la poudre et de l'argent. Nous partagerons, nous combattrons en frères. » Cette offre était péremptoire. Elle fut acceptée dans l'hypothèse seulement où l'on n'obtiendrait pas du consul les avantages qu'il promettait par l'entreprise de ses négociateurs. Mais, afin de traîner les choses en longueur, Frotté, Cadoudal et Mercier font nommer Bourmont plénipotentiaire des insurgés, chargé par eux de suivre et de diriger les négociations auprès du général Hédouville. D'Andigné de Mayneuf et La Roche-Saint-André lui sont adjoints.

Bourmont était bien l'homme qu'il fallait pour représenter dignement et habilement en ces circonstances difficiles les royalistes de Vendée et de Bretagne. Il sait qu'il est essentiel de gagner du temps afin d'attendre le retour du chevalier de Bruslard, que les chefs ont envoyé à Londres pour recueillir enfin la décision du Cte d'Artois, les instructions du Conseil des princes et celles du Cabinet britannique. Bourmont se prêta avec une merveilleuse souplesse aux négociations qu'il prenait à tâche d'embrouiller; mais ces lenteurs calculées ne satisfaisaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pas les partisans de la paix. Le chevalier d'Andigné fut dirigé sur Paris pour sonder les dispositions de Bonaparte, qui déjà n'avait pas craint de se faire nommer premier consul.

Par un de ces revirements de politique dont l'égoïsme est

TALLEYRAND

souvent la base, l'agence royale, qui avait autrefois poussé à la paix avec tant de persistance, entrait alors dans une voie toute guerrière. De Louis XVIII, qui aimait mieux parlementer que combattre, elle passait dans le camp du Cte d'Artois; mais elle ne répugnait point à ouvrir des négociations directes, soit avec Talleyrand, ministre des Affaires étrangères, soit avec le premier consul. L'agence s'était bercée de l'espoir qu'on amènerait facilement Bonaparte à épouser les intérêts de la maison de Bourbon et à se contenter de l'épée de connétable. En sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qualité de membre de l'agence, Hyde de Neuville, jeune homme enthousiaste et qui prenait parfois pour des réalités les rêves de son cœur, avait des entrevues avec Bonaparte.

Les royalistes de Paris avaient longtemps espéré que Barras, membre influent du Directoire, ne gardait la puissance que dans l'intention de la restituer à Louis XVIII quand l'occasion serait favorable. Pour entrer plus avant dans leur intimité ou peut-être pour se réserver une issue dorée en cas de victoire monarchique, Barras fit et laissa dire tout ce qu'il fallait afin d'accréditer de semblables rumeurs. Le directeur était relégué dans l'oubli. Les royalistes de Paris se ralliaient autour du premier consul, qui les pipait à la glu de la Restauration de Charles II d'Angleterre, opérée par les vieilles têtes rondes de Cromwell que le général Monk inspirait.

Les royalistes de Paris ne se croient forts que lorsqu'ils ont placé leurs espérances sur une tête ennemie. Après avoir longtemps manœuvré autour de Barras le régicide, ils se faisaient un bouclier du général Bonaparte. Celui-ci, avec sa connaissance du cœur humain, saisit promptement le rôle qui lui était destiné et celui qu'il plaisait à son ambition de jouer. Il ne repoussa aucun de ceux qui venaient à lui, Hyde de Neuville moins que tout autre. Il y avait de la candeur et de l'énergie dans son caractère, et le premier consul aimait les hommes ainsi faits; car il espérait exercer sur eux toutes ses séductions. D'Andigné, arrivé à Paris, le chargea de porter au chef de la République la lettre par laquelle le Chouan lui demandait audience.

Dans les notes manuscrites du Cte d'Andigné, nous lisons le récit de cette entrevue, qui, fait par un témoin digne de foi, doit être d'un haut intérêt pour l'histoire de la Vendée militaire.

« Bonaparte, à la vue de la signature de M. d'Andigné, c'est ainsi que s'exprime le général de la rive droite, demanda si c'était le frère d'un d'Andigné, jadis son camarade, et qui, pris à Malte, avait été emmené par lui en Égypte. Sur la réponse affirmative de M. Hyde : « Ce doit être un honnête homme », dit le consul, et il assigna une heure pour le lendemain soir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

» Après quelques phrases polies pour le frère de M. d'Andigné, celui-ci remit à Bonaparte une lettre que lui écrivaient les chefs des armées royales; puis les interlocuteurs passèrent à la discussion des articles : ils tombèrent de suite d'accord sur l'exemption de la conscription dans les départements insurgés, sur la remise des impôts arriérés, sur la radiation et la mise en possession des biens non vendus des officiers émigrés (Bonaparte déclara n'en vouloir rayer que cent), sur la défense aux tribunaux de poursuivre les royalistes pour actes faits pendant la guerre, sur l'ordre de reconnaître pour valides les quittances données aux fermiers des biens nationaux par les commissaires du roi chargés de l'administration. Quant à ce qui regardait le rétablissement de la religion, Napoléon voulut changer quelques mots; mais Talleyrand ayant pris le parti de M. d'Andigné, Bonaparte ne fit plus d'objection. Il ne voulait rien signer; M. d'Andigné insistait pour obtenir un décret du Corps législatif.

» Cette conversation était peu suivie; le consul changeait à tout instant de sujet. Dans un moment où il faisait semblant de croire M. d'Andigné d'accord avec lui : « Que voulez-vous être? lui dit-il, général? préfet? vous et les vôtres, vous serez ce que vous voudrez. » M. d'Andigné l'assura qu'ils n'ambitionnaient tous aucune place, aucune faveur. Cette réponse étonna le consul : « Seriez-vous humilié, dit-il, de porter un habit que porte Bonaparte? — Nullement, répondit M. d'Andigné, mais nous n'irons pas combattre demain les puissances dont nous étions hier alliés. »

» Bonaparte semblait prêt à s'emporter toutes les fois qu'il trouvait quelque résistance : « Si vous ne faites pas la paix, dit-il dans un moment de colère, je marcherai contre vous avec cent mille hommes. — Nous tâcherons de vous prouver que nous sommes dignes de vous combattre. — J'incendierai vos villes. — Nous vivrons dans les chaumières. — Je brûlerai vos chaumières. Nous nous retirerons dans nos bois. Au reste, vous détruirez la cabane du cultivateur paisible, vous ruinerez les propriétaires qui ne prennent aucune part à la guerre;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mais vous ne nous trouverez que quand nous le voudrons bien, et, avec le temps, nous détruirons toutes vos colonnes en détail. — Vous me menacez! s'écria le premier consul avec un son de voix terrible. — Je ne suis point venu, répondit tranquillement M. d'Andigné, pour vous menacer, mais pour parler de la paix; nous nous sommes écartés de notre sujet; quand vous voudrez, nous y reviendrons. »

» N'ayant point pouvoir de traiter, M. d'Andigné demanda dix jours pour faire venir les commissaires à Paris; Bonaparte trouva ce délai trop long et refusa (1). »

L'entrevue que nous avons laissé raconter par d'Andigné lui-même n'amenait aucun résultat; elle ne servait qu'à démontrer au premier consul qu'il n'aurait pas si facilement raison de la fermeté des Blancs que de la vaniteuse ambition des Bleus. Deux jours après, comme pour imposer aux Chouans ses conditions de paix, il publiait une proclamation, datée du 8 nivôse, an VIII (29 décembre 1799).

« Une guerre impie, disait Bonaparte, menace d'embraser une seconde fois les départements de l'Ouest. Le devoir des premiers magistrats de la République est d'en arrêter les progrès et de l'éteindre dans son foyer; mais ils ne veulent déployer la force qu'après avoir épuisé les voies de la persuasion et de la justice. Les artisans de ces troubles sont des partisans insensés de deux hommes qui n'ont su honorer ni leur rang par des vertus ni leurs malheurs par des exploits; méprisés de l'étranger, dont ils ont armé la haine sans avoir pu lui inspirer d'intérêt, ce sont encore des traîtres vendus à l'Anglais et instruments de ses fureurs, ou des brigands qui ne cherchent dans les discordes civiles que l'aliment et l'impunité de leurs forfaits. A de tels hommes, le gouvernement ne doit ni ménagement ni déclaration de ses principes; mais il est des citoyens chers à la patrie qui ont été séduits par leurs artifices : c'est à ces citoyens que sont dues les lumières et la vérité. Des lois injustes ont été promul-

(1) Il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur de rapprocher cette entrevue de Bonaparte et d'Andigné de la conversation échangée à cette même époque entre Bonaparte et le Cte de Bourmont. (V. aux pièces justificatives, t. II, p. 590 et suiv.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

guées et exécutées ; des actes arbitraires ont alarmé la sécurité des citoyens et la liberté des consciences ; partout des inscriptions hasardées sur les listes d'émigrés ont frappé des citoyens qui n'avaient jamais abandonné ni leur patrie ni même leurs foyers ; enfin, de grands principes d'ordre social ont été violés. C'est pour réparer ces injustices et ces erreurs qu'un gouvernement fondé sur les bases sacrées de la liberté, de l'égalité, du système représentatif, a été reconnu par la nation. La volonté constante, comme l'intérêt et la gloire des premiers magistrats qu'elle s'est donnés, sera de fermer toutes les plaies de la France ; et déjà cette volonté est garantie par tous les actes qui sont émanés d'eux. Ainsi la loi désastreuse de l'emprunt forcé, la loi plus désastreuse des otages, ont été révoquées ; des individus déportés sans jugement préalable sont rendus à leur patrie et à leurs familles. Chaque jour est et sera marqué par des actes de justice..... Les consuls déclarent encore que la liberté des cultes est garantie par la Constitution ; qu'aucun magistrat ne peut y porter atteinte ; qu'un homme ne peut dire à un autre homme : Tu exerceras un tel culte ; tu ne l'exerceras qu'un tel jour.

» Le gouvernement pardonnera. Il fera grâce au repentir. L'indulgence sera entière et absolue ; mais il frappera quiconque, après cette déclaration, oserait encore résister à la souveraineté nationale. »

Tel était le langage que le premier consul faisait entendre aux royalistes. Par des arrêtés spéciaux insérés dans le *Moniteur* du 9 nivôse à la suite de sa proclamation, il était prescrit de restituer les temples à leurs religionnaires. Amnistie pleine et entière était accordée aux rebelles, ainsi que la radiation des émigrés de toute liste de proscription ; mais les Vendéens et les Chouans devaient rendre les armes de toute espèce, notamment les pièces de canon et les fusils qui avaient été fournis par les Anglais. Les communes qui restaient en rébellion étaient déclarées hors de la Constitution et traitées comme ennemies du peuple français.

Cette déclaration officielle ne surprit guère les chefs réunis à Pouancé. Hyde de Neuville d'un côté, d'Andigné de l'autre,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les tenaient chaque jour au courant des événements, et le 26 décembre 1799, Hyde écrivait :

« Le gouvernement est décidé à beaucoup accorder. A tel prix que ce soit, il veut avoir la paix avec les royalistes. Il serait donc utile de ne traiter directement qu'avec Bonaparte..... On veut la paix avec vous, et on vous regarde comme l'ennemi le plus dangereux. »

Le 26 encore, d'Andigné corroborait ces paroles.

« On se fait difficilement, mandait-il aux généraux de l'Ouest, une idée de ce qu'on pense de nous dans la capitale; on nous croit un pouvoir et des moyens infinis. Il est bon de tirer parti de ces exagérations. »

Ainsi, même par Bonaparte, la Vendée militaire était regardée comme l'ennemie la plus dangereuse de la Révolution. Les Parisiens ne la voyaient qu'à travers le prisme de leurs terreurs et sous l'impression des fabuleux récits dont elle était le sujet. Les Chouans n'apparaissaient plus comme des bandes d'assassins. Bonaparte, en face de leurs plénipotentiaires, avait proclamé que « cette guerre était légitime, noble et belle; qu'on avait eu raison de se battre, mais que depuis son avènement sa parole devait servir de garantie à tout le monde ». Et la France, revenue de sa stupeur révolutionnaire, se demandait avec un orgueil mêlé d'effroi quel était donc ce peuple à part qui, renfermé dans un coin du territoire, avait eu pendant sept ans l'audace de résister à toutes les oppressions.

Ce n'étaient plus des brigands de grand chemin arrêtant les diligences, massacrant et dépouillant les voyageurs. La justice commençait à se lever même pour eux dans le *Moniteur;* et, à la date du 6 frimaire an VIII, nous y lisons avec étonnement :

« On écrit de La Flèche que Branche-d'Or, dont les troupes n'étaient composées que de voleurs, qui ne se donnaient le titre d'insurgés que pour piller et voler partout, est tombé entre les mains d'un détachement de royalistes, qui l'ont fait fusiller, parce qu'il déshonorait leur cause. »

Dix jours après, le 16 du même mois (7 décembre 1799), le *Moniteur* racontait :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Tête-Carrée a arrêté la diligence avant-hier et a exigé qu'on lui donnât un cheval, dont, dit-il, il avait besoin pour une expédition, promettant de le rendre dans trois jours. Par un contraste bien singulier, il avait offert quelques jours avant à la diligence partie de Nantes de la faire convoyer jusqu'à Varades pour la garantir de l'attaque de quelques voleurs qu'il ne comptait pas comme faisant nombre avec ses Chouans. Il a voulu disposer d'un certain nombre de cavaliers chouans à cet usage. Elle a été convoyée ainsi depuis Oudon jusqu'à Ingrande. Plusieurs voyageurs ont été rencontrés depuis peu isolément sur diverses routes par des Chouans, qui les ont laissés passer sans les arrêter. »

Les Blancs n'avaient jamais été plus coupables que Tête-Carrée; mais cette justice tardive, qui les réhabilitait aux yeux de la France si longtemps abusée par de mensongères relations, était l'œuvre du premier consul. Mieux que les rois de l'Europe, il avait saisi le but et la portée de ce prodigieux mouvement. Il comprenait qu'il ne fallait pas heurter par des calomnies les seuls hommes qui avaient eu le courage de lutter corps à corps avec le colosse républicain. Bonaparte, sous la toge consulaire, rêvait la pourpre impériale, et il désirait, à force d'impartialité, rattacher à son futur empire les royalistes de l'Ouest. Il leur avait fait beaucoup de concessions; sa proclamation même du 8 nivôse en était une dernière. Elle n'eut pas les résultats qu'il en espérait. En la lisant, Georges s'écria : « Il veut nous forcer à signer la paix malgré nous. Il n'y a plus de conférences possibles. Reprenons les armes. »

L'avis de Georges prévalut. On se sépara. Alors Hédouville s'empresse de déclarer aux chefs de l'Ouest, tant au nom du premier consul qu'en son nom propre, que les hostilités seront reprises dans huit jours, si le traité n'est pas parafé avant ce délai. Bonaparte croit que la terreur de son nom va détacher du parti de la guerre ceux qui se laissent aller à des idées de pacification. Cette pensée n'entra pour rien dans l'esprit des insurgés. Il y avait scission parmi eux sur l'opportunité de la guerre; mais l'arrivée du Bon de Suzannet, père du général vendéen, et qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

apportait de Londres des instructions en faveur de la partie militante, leva les derniers scrupules. Sous le coup des menaces consulaires, les auteurs de la pacification n'osent même plus s'y arrêter. Bourmont se rend à Angers et voit Hédouville. Il le prévient que sa lettre a rompu les négociations et que, dans huit jours, il sera attaqué sur sa ligne d'opérations.

« PIERRE BILLY, *de la Châtaigneraie de Terves, blessé à la figure.* »

A ce signal, les cantonnements de la rive droite de la Loire, ceux de la Mayenne et du Morbihan s'agitent comme si déjà la lutte était engagée; car — et c'est un trait de caractère que l'histoire ne doit point oublier — les paysans, auxquels les proclamations faisaient honneur de leur chimérique amour de la paix, étaient moins faciles à convaincre que les gentilshommes et que les officiers. On s'adressait à la masse afin de compromettre les individus : c'était de la tactique; mais au *Moniteur* du 2 frimaire an VIII, on en lit la condamnation.

« Plusieurs chefs de Chouans, y est-il déclaré, sont entrés en pourparlers avec les généraux républicains. Ils cherchent, dit-on, à faire déposer les armes à leurs nombreux partisans et à les ramener au giron de la République. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Hédouville n'ignorait aucune de ces dispositions, Bancelin, l'ancien confident de Hoche et l'administrateur républicain qui a le mieux connu la Vendée militaire, ne cachait pas au général les insurmontables répugnances des gars. La guerre paraissait à ce dernier plus impolitique que jamais, et il s'en expliquait avec franchise au premier consul.

« Ce n'est point, lui mandait-il à la date du 7 janvier 1800 (17 nivôse an VIII), par des menaces que vous pourrez contraindre ce peuple indomptable à accepter vos conditions. César l'a tenté et n'a pas réussi. Ces hommes, que l'histoire grandira, jugent leurs chefs avec impartialité. Ceux qui veulent pactiser à tout prix sont condamnés à leur tribunal, et, pour tranquilliser leur pays, c'est moins aux généraux qu'il faut s'adresser qu'aux paysans eux-mêmes. Avec vos projets d'Italie, citoyen premier consul, il est impossible d'entretenir dans l'intérieur le chancre qui a dévoré tant de belles armées à la République; il faut le guérir à tout prix, mais j'ai besoin d'une autorisation complète. Il faut que je puisse traiter avec eux comme la Convention traita avec Charette. Les deux parties contractantes sont en plus belle position : elles doivent donc être aussi exigeantes. Donnez-moi carte blanche, et, comme il n'y a pas eu encore de coups de fusil, tout peut s'arranger. »

A la lecture de cette lettre, Bonaparte fait partir pour l'Ouest ses aides-de-camp Lacuée (1) et Duroc, chargés par lui de la mission secrète d'éloigner les hostilités et de communiquer aux

(1) Lacuée (Jean-Girard) Cte de Cassac, était né à Massas, près d'Agen, le 4 novembre 1752. Elève de l'école d'artillerie de Montargis, il perdit pour un temps l'usage du bras droit à la suite d'un duel et se décida à entrer dans l'infanterie comme cadet au régiment de Dauphin-Infanterie. En 1785, il était capitaine et occupait ses loisirs à écrire l'*Art militaire* pour l'encyclopédie méthodique. En 1790, il devint administrateur, puis procureur-syndic du département de Lot-et-Garonne qui le nomma, l'année suivante, son député à l'Assemblée législative. Il remplaça par intérim Servan au ministère de la Guerre, puis après le 9 thermidor, il fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales avec le titre de général de brigade. Il fit partie du Conseil des Anciens et se rallia à la fortune de Bonaparte qui le nomma grand-officier de la Légion d'honneur, gouverneur de l'Ecole polytechnique et Cte de Cassac. En 1814, il se rapprocha des Bourbons qui, pourtant, le mirent à l'écart l'année suivante. Il s'en consola par la littérature, l'agriculture et les beaux-arts. Le 19 novembre 1831, le gouvernement de Juillet le nommait pair de France. Enfin, âgé de quatre-vingt-huit ans, il assista, dix ans plus tard, au retour des cendres de Napoléon Ier aux Invalides et mourut cette même année, le 14 juin 1844.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

généraux les dernières instructions du gouvernement. La Vᵉˢˢᵉ de Turpin est de nouveau sollicitée par Hédouville, comme, en 1796, elle l'avait été pour Hoche. Elle s'employa avec efficacité à renouer les conférences et, le 8 janvier, tous les chefs de la Chouannerie se réunirent à Candé (1).

Le général Hédouville ouvre les conférences par un discours où il les supplie, au nom de la patrie, de mettre un terme aux malheurs de la guerre civile. A ces paroles, la plupart des royalistes se lèvent et protestent que c'est le gouvernement républicain qui a rompu les négociations. « Lui seul, s'écrient-ils, sera responsable des calamités qui en résulteront. » D'autres répliquent qu'ils ne se prêteront à aucune négociation tant que de fortes garanties ne leur seront pas offertes. On se plaint de la duplicité de Bonaparte, qui en particulier se montre si favorable aux Chouans, qui les traite avec estime, qui les loue de leur profond sentiment de haine contre la Révolution, et qui, en public ou dans ses décrets, affecte de les regarder comme des vaincus auxquels on accorde par pitié une paix dérisoire.

La discussion s'envenimait. Hédouville, qui désirait arriver à ses fins, annonce qu'il est chargé d'offrir toutes les garanties imaginables. « Le premier consul même consent, ajoute-t-il, à ce que les royalistes conservent leurs armes de guerre : mais cette clause doit rester secrète, et, afin de sauver l'honneur de la République, il veut, seulement pour la forme, que chaque chef s'engage à déposer ostensiblement une vingtaine de mauvais fusils dans les chefs-lieux de département. »

Cette proposition était pour les Chouans ou une injuste défiance ou une mystification. D'Autichamp s'écrie, qu'à ce prix, il n'adhérera jamais à un traité qui humilierait la Vendée. « Les paysans, continue-t-il, n'ont pas de poudre ; mais ils aimeront mieux périr que de rendre leurs armes, car cette clause secrète ne sera pas connue ; et pourrons-nous expliquer à nos soldats

(1) Candé, entre Segré et Ancenis (Maine-et-Loire), avait été choisi comme point plus central, de préférence à Nort (Loire-Inférieure), primitivement désigné, mais moins accessible. Sur cette nouvelle réunion on consultera avec fruit l'étude déjà citée de M. de La Sicotière : Les Conférences, p. 36 et suiv. Le savant critique relève ici une erreur de date, c'est le 10 janvier, et non le 8, que la réunion s'ouvrit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et à la France que c'est un compromis? » Hédouville se montrait atterré de cette opposition, qu'il était bien loin d'attendre de d'Autichamp. Les généraux de Bretagne et de Normandie refusaient, eux aussi, toute clause secrète; ils remirent même à Hédouville une note dans ce sens :

« Le premier consul, y lit-on, traitera avec nous comme avec d'honorables ennemis. Les conditions de cet arrangement seront publiques, il n'en faut aucune de réservée. Charette l'a fait en 1795, on les a niées plus tard. Nous ne pouvons nous mettre dans ce cas. Il ne faut pas que le général Bonaparte s'y trompe : la paix sur des bases convenues ou la guerre, tel est le dernier mot des armées catholiques et royales. »

Un pareil ultimatum embarrassait le général Hédouville : il crut sortir par un moyen terme de cette alternative, et d'Andigné fut chargé de retourner auprès du premier consul. On prorogea au 22 janvier la dénonciation de l'armistice, si le premier consul n'adhérait pas à toutes les demandes faites; mais Bonaparte, habitué à brusquer la fortune, supportait difficilement les contradictions. Il avait ardemment désiré s'entendre à l'amiable avec les chefs; il avait cru qu'ils ne résisteraient pas plus à la fascination qu'il exerçait que les républicains, dont, chaque jour, il apprivoisait les anciens transports démocratiques. Trompé dans ses calculs, il leva le masque ; et, le 18 nivôse an VIII (8 janvier 1800), le jour même où les négociations s'ouvraient à Candé, le premier consul adressait à l'armée de l'Ouest une proclamation qui devait rompre les conférences, si déjà la discussion ne les eût pas rompues par le fait.

« Soldats, disait Bonaparte, le gouvernement a pris des mesures pour éclairer les habitants égarés des départements de l'Ouest : avant de prononcer, il les a entendus, il a fait droit à leurs griefs, parce qu'ils étaient raisonnables. La masse des bons habitants a posé les armes; il ne reste plus que des Brigands, des émigrés, des stipendiés de l'Angleterre.

» Des Français stipendiés de l'Angleterre! ce ne peut être que des hommes sans aveu, sans cœur et sans honneur. Marchez contre eux, vous ne serez pas appelés à déployer une grande valeur. L'ar-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mée est composée de plus de soixante mille braves; que j'apprenne bientôt que les chefs des rebelles ont vécu. Que les généraux donnent l'exemple de l'activité! La gloire ne s'acquiert que par les fatigues, et, si l'on pouvait l'acquérir en tenant son quartier général dans les grandes villes ou en restant dans de bonnes casernes, qui n'en aurait pas? Soldats, faites une campagne courte et bonne : soyez inexorables pour les Brigands; mais observez une discipline sévère.

» *Signé* : BONAPARTE. »

Le 21 nivôse, un acte officiel des consuls portait :

« ARTICLE PREMIER. — Il est défendu à tous les généraux et fonctionnaires publics de correspondre en aucune manière et sous quelque prétexte que ce soit avec les chefs des rebelles.

» ART. 2. — Les gardes nationales de toutes les communes prendront les armes et chasseront les Brigands de leur territoire.

» ART. 3. — Les communes dont la population excède cinq mille habitants fourniront des colonnes mobiles pour secourir les communes d'une moindre population.

» ART. 4. — Toute commune qui donnerait asile et protection aux Brigands sera traitée comme rebelle, et les habitants pris les armes à la main seront passés au fil de l'épée.

» ART. 5. — Tout individu qui prêcherait la révolte et la résistance armée sera fusillé sur-le-champ. »

C'était la guerre, la guerre déclarée en termes presque sauvages, la guerre que Bonaparte inaugurait dans le sang du jeune Cte de Toustain et du chevalier de Thélot. Toustain, officier de l'armée du Maine, a profité de l'armistice pour venir embrasser son père, prisonnier au Temple. Le premier consul avait besoin de quelques victimes pour déployer sa sévérité et pour intimider les chefs qui lui résistaient. On accuse ce jeune homme, qui n'a pas dix-huit ans, d'avoir acheté des munitions et des fusils; on assemble à la hâte une Commission militaire telle que Bonaparte savait les former. On le juge, on le fusille, malgré les cris de grâce du peuple, qui, touché de sa beauté et de son courage plein de sérénité, voulait s'opposer au supplice. Thélot, officier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

royaliste de Normandie, est fusillé le même jour à Versailles, sur le bord de la pièce d'eau des Suisses. Il n'était pas plus coupable que Toustain.

On avait résisté à ses désirs, Bonaparte répondait par des exécutions. On avait mis en doute sa sincérité, il la prouvait en jetant dans les esprits de sombres inquiétudes et en se jouant de la vie de ceux qui essayaient de lui disputer le pouvoir. Après avoir fait fusiller à Paris, il chercha en Bretagne à faire saisir par ses soldats les chefs les plus intrépides. De Sol de Grisolles fut traqué, poursuivi, dénoncé. Malheureux en naissant, cet officier supérieur avait dans son enfance traversé les mers; à son retour dans la patrie, il fit naufrage. On le trouva seul sur une planche, au milieu de l'Océan, évanoui et au moment d'être englouti sous les flots. Prisonnier de la Révolution, il ne brisa ses fers qu'après une longue captivité et revint guerroyer le lendemain. Les Bleus appréciaient les ressources de son esprit audacieux. Pendant les conférences relatives à la paix, ils investissent la maison qui lui sert d'asile; une quarantaine de soldats en forment le siège. Grisolles se défend longtemps, il ne lui reste plus de cartouches, et il n'a que l'alternative de se livrer à merci ou de s'élancer par une croisée de vingt pieds de haut. Le Chouan n'hésite point, il se précipite de la fenêtre, tombe au milieu des républicains, roule sur eux, se relève, en blesse quatre ou cinq, prend sa course et se sauve. Il essuie une décharge à dix pas : heureux pour la première fois de sa vie, il est épargné par les balles.

A la même date, Pierre Guillemot est, lui aussi, surpris dans une ferme où il goûte quelques heures de repos. Les Bleus pénètrent dans sa chambre avant qu'il ait eu le temps de saisir son sabre ou sa carabine. Il s'arme d'une hache, et fend la tête du premier soldat qui s'avance sur lui. Les républicains, intimidés, reculent. Guillemot, brandissant toujours son arme redoutable, gagne la porte, pare avec un coup de hache une baïonnette qui déjà effleure sa peau, et il se jette à travers champs. Une barrière est devant lui; elle est gardée par un factionnaire, Guillemot blesse la sentinelle et franchit la barrière. Un Bleu, encore plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

léger que lui à la course, est sur ses traces. L'approcher, le culbuter et le laisser mourant à ses pieds fut l'œuvre d'un moment. Guillemot était libre, il rejoignit ses Chouans.

Mais les deux jugements de Toustain et de Thélot, les guets-apens tendus à de Sol et à Guillemot étaient une leçon et un défi.

Cadoudal, Frotté et Bourmont se disposèrent à accepter l'une et l'autre. Le Conseil des généraux de l'Ouest se réunit à Candé. Georges popose de concentrer momentanément leurs troupes et de se trouver le 22 janvier à l'embouchure de la Vilaine pour recevoir les munitions et les armes que l'escadre anglaise débarquera. Il veut également qu'on se dirige sur Nantes, qu'on enlève cette ville, et qu'on ouvre la campagne par un coup d'éclat. Mais, pendant ces délibérations, l'abbé Bernier secondait Hédouville de toute son influence ecclésiastique. Il avait encore une fois circonvenu Châtillon, d'Autichamp et Suzannet, qui, se renfermant dans les clauses de l'armistice avec une probité dont Bonaparte se gardait bien de leur offrir l'exemple, déclaraient qu'ils avaient engagé leur honneur, et que la mort même ne les ferait pas manquer à la parole donnée.

De semblables scrupules ne trompaient point les Blancs, qui acceptaient avec bonheur le défi du consul. Le consul savait les mésintelligences que cette question de paix ou de guerre avait fait naître dans le camp ennemi ; il l'entretenait ici par des menaces, là par des actes de justice. Un décret relatif aux honneurs funèbres que la France allait accorder à la mémoire de Pie VI, mort en exil à Valence, circulait dans les campagnes de l'Ouest. Bonaparte rendait un hommage public au saint vieillard, il lui faisait élever un tombeau. N'était-ce pas donner par un seul acte la portée de ce qu'il entreprendrait pour le rétablissement du culte ? L'abbé Bernier saisit avec empressement cette circonstance. Il était sûr de la majorité des officiers supérieurs de la Vendée, que les prières de Cadoudal et de Frotté pouvaient à la longue faire chanceler dans leur pensée de pacification ; il leur propose de les réunir en assemblée délibérante, loin des chefs qui ne veulent pas se soumettre, et il les entraîne dans la petite ville de Montfaucon. En quelques heures, il leur fait signer la paix avec la République.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Bonaparte triomphait. Il avait l'adhésion des généraux de l'ancienne Vendée. La Vendée, avec son nom si vibrant, avec toutes les gloires de sa Grande Armée, avec les longs combats de Charette, semblait s'abaisser devant lui. Mais il restait au consul d'autres ennemis à vaincre. D'Autichamp et Suzannet avaient signé la paix. Cadoudal, Frotté et Bourmont étaient encore sous les armes, et Bonaparte poussait contre eux le général Brune, qui, le 30 nivôse an VIII (20 janvier 1800), acceptait le commandement de l'armée. Hédouville devenait son lieutenant pacificateur, car le nouveau chef avait pour mission expresse d'écraser le Morbihan, de dompter à tout prix l'opiniâtreté de Georges, ou de leur faire accueillir par un traité honorable la Révolution dans la personne du premier consul.

Guillaume Brune, né à Brive-la-Gaillarde, le 13 mars 1763, avait été destiné au barreau par son père, avocat lui-même; mais, cédant à son goût pour la poésie, il négligea l'étude de la jurisprudence. La Révolution arriva : Brune s'y jeta avec délire. Imprimeur en 1790, il fit des pertes imprévues qui le forcèrent de liquider son entreprise. La guerre était imminente, Brune s'enrôle dans le 2e bataillon des volontaires de Seine-et-Oise. Le 18 octobre 1791, il en est élu adjudant-major, et il commence sa carrière militaire sous des auspices néfastes, mais heureux alors. On l'accusait, nous voulons dire, on le louait d'avoir trempé ses mains dans le sang de la Pesse de Lamballe. Brune était innocent de ce crime, il n'eut que la faiblesse républicaine de se le laisser attribuer; puis cet homme, robuste et beau soldat, conduisit les armées à la victoire. En 1800, lorsqu'il arriva dans l'Ouest, c'était un des meilleurs généraux de la France. Il venait, par une bataille, de sauver la Hollande de l'invasion ennemie, et Bonaparte espérait qu'il pourrait aussi facilement réduire Cadoudal. La marche de Brune fut rapide. Il se porta de la Loire sur le Morbihan, où l'énergie de Georges et la présence de la flotte britannique devaient concentrer le foyer de l'insurrection.

Au jour et à l'heure dits, Cadoudal, en effet, rouvrait les hostilités. Son premier mouvement avait été de menacer Vannes :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

c'était le 23 janvier 1800. Le général Harty se tenait renfermé dans cette ville; mais, sans grains et sans vivres, redoutant un

LE GÉNÉRAL BRUNE

blocus, il en était sorti avec une colonne, afin d'enlever les magasins de Grandchamp. Harty trouve ce village complètement

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

désert. Il fait charger de blé dix-sept voitures; il les dirige vers Plaudren sous l'escorte de cent hommes, et lui-même suit le convoi à peu de distance. Le convoi est attaqué par Georges sur les hauteurs de Meucon; Harty accourt pour le soutenir. Un engagement acharné a lieu. On se bat longtemps avec des chances égales, mais la bataille est suspendue par un spectacle extraordinaire. A la demande de Cadoudal, une compagnie de grenadiers républicains s'est avancée l'arme au bras. Une compagnie de Chouans marche contre elle; et là, sur la terre de Bretagne, ces deux compagnies de quatre-vingts soldats d'élite chacune vont renouveler le célèbre combat des Trente. Georges est à la tête des siens. Harty s'élance pour commander les Bleus. Le choc est terrible; mais la victoire, quoique vaillamment disputée, reste encore une fois aux Bretons, qui tuent quarante républicains et voient les autres tomber en leur pouvoir.

Cette victoire presque personnelle décida du sort de la journée : Harty prit la fuite. Pour donner un exemple de loyauté chevaleresque à ses adversaires, Georges fait placer sur des chariots tous les blessés et tous les prisonniers de Grandchamp; il remet cinq francs à chacun d'eux et il les renvoie à Vannes.

Quelques jours auparavant, de Sol de Grisolles, opposé à toute pacification, ainsi que les autres chefs du Morbihan, investissait Muzillac avec quinze cents Chouans. La garnison veut faire une sortie, elle est repoussée; elle se replie sur le corps d'armée de Brune, qui n'était pas loin. A la nouvelle qu'il a été devancé dans son attaque, le général enjoint à Grigny de marcher sur la ville de Muzillac et d'en chasser Sol de Grisolles. Les Bleus s'élancent contre lui; mais de Sol, qui aime mieux tenir la campagne que de rester enfermé dans les murs sans défense, évacue la ville, retire de Malestroit les forces qu'il y avait laissées et se rallie à Georges. Harty, de son côté, reprend les bourgs de Rochefort et de Questembert; et, le 9 pluviôse an VIII (29 janvier 1800), Brune, à la tête d'une de ses divisions, entre à Vannes, où il établit son quartier général.

Deux heures après, il appelle chez lui les administrateurs et les principaux citoyens de la ville. Il a la force en main; des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pouvoirs extraordinaires lui sont attribués, et il exige que les habitants tiennent à sa disposition pour le lendemain matin trente-six mille francs en numéraire, huit mille capotes et vingt-sept mille paires de souliers. A des citoyens plongés dans la détresse, on demandait l'impossible. Brune était un soldat formé à l'école de la liberté révolutionnaire, un despote par conséquent. Devant les objections que les administrateurs font valoir, il s'irrite et nomme des commissaires pour prélever les réquisitions qu'il vient de frapper. Ces commissaires se répandent dans les maisons, s'emparent au nom de la loi de tout ce qui peut être à leur convenance, enlèvent l'argent avec les denrées qu'ils découvrent, et laissent à Brune l'odieux d'une pareille spoliation.

Les généraux Debelle, Taponnier et Gency s'avançaient vers le centre de l'insurrection; il fallait arrêter leur marche et, par un coup hardi, signaler la reprise des hostilités. Georges se met en mouvement. Il avait autour de lui à peu près sept mille hommes, il en choisit quatre mille; et, le 1er février 1800, il manœuvre contre les trois généraux républicains dont les colonnes, postées le long du marais du Pont-de-Loc, offraient un effectif de cinq mille cinq cents hommes. Une bataille était impossible à éviter. Dans la prévision d'une défaite, les Bleus tâchent de mettre à couvert un convoi d'argent et de grains qu'ils ont levé dans les campagnes avec les formes acerbes dont Brune avait fait usage à Vannes : ils dirigent les chariots sur cette ville. Édouard de Saint-Hilaire prend trois compagnies de grenadiers et de chasseurs; ils s'élancent à la recherche de ce convoi, qu'escortait un escadron républicain : il le met en déroute. Alors, s'abandonnant à la poursuite des vaincus, il oublie que derrière lui, on se bat et que la valeur de ses grenadiers peut décider du succès de la journée.

Le chevalier de La Goublaye se porte sur le château de Cameson à 2 heures du matin. Un de ses soldats donne par mégarde l'éveil aux sentinelles républicaines; les feux de bivouac s'allument sur la ligne. Une surprise est devenue impraticable; Georges décide qu'on attendra le grand jour pour attaquer.

A 8 heures, la légion de Gomez et de La Goublaye débouche

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par la lande de Morbouléon. Gency arrive avec sa brigade sur la même lande. Ces deux colonnes doivent engager l'affaire. A quatre-vingts pas, les Bleus font une décharge. Les Blancs

PONT-DE-LOC (MORBIHAN)

(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1895.)

marchent toujours l'arme au bras; ils approchent des soldats, les ajustent au milieu du corps et continuent le feu. Gency, étonné de cette audace, converge dans la lande. Les Bleus présentent le flanc, et, afin d'occuper les insurgés, ils jettent quelques havresacs; les Bretons se débandent pour s'en emparer. Pro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

filant de ce désordre, Gency occupe une position avantageuse : il la défend vigoureusement : mais une charge à la baïonnette tue ou met en fuite les républicains, qui couvrent de leurs cadavres le fossé derrière lequel ils étaient retranchés.

Cependant ce succès n'était pas encore décisif; on se battait avec acharnement sur tous les points. Debelle et Taponnier, deux fois repoussés par Georges, étaient revenus deux fois au choc. Ils marchaient la baïonnette en avant, ne tenant compte ni des obstacles ni des morts que chaque décharge faisait tomber dans leurs rangs. L'ancienne division de Jean Jan lâche pied; le centre des royalistes est forcé. Cadoudal, qui est à la droite, s'aperçoit de ce mouvement rétrograde : il faut l'arrêter. Il jette sa division en tirailleurs, ordonne à Brèche, commandant de l'artillerie, de retirer les canons; puis, avec un sang-froid admirable, il prolonge ses fusillades meurtrières jusqu'au moment où les Bleus ne croient plus devoir disputer le champ de bataille. De leur aveu, ils y laissèrent neuf cents morts ou blessés; la perte des Blancs ne s'éleva pas à quatre-vingts.

Dans toutes les rencontres, il en était ainsi. La tactique de Georges, ainsi que celle de Boisguy et des autres officiers de la Chouannerie, consistait plutôt à faire ajuster les républicains par les meilleurs tireurs qu'à manœuvrer sur le terrain avec plus ou moins d'habileté. Un jeune homme de la plus haute espérance, nommé du Petit-Moulin, fut tué près de Cadoudal; deux jours après, à l'affaire de Port-Camus, dans la paroisse de Billio, les Chouans tiraient vengeance de cette mort.

Le lendemain, la compagnie des guides de Cadoudal, entièrement formée de gentilshommes qui tenaient à honneur de faire leurs premières armes sous le Du Guesclin de la guerre civile, marchait en avant, ne soupçonnant pas l'ennemi si près d'elle. Cette troupe d'élite est assaillie dans un chemin creux par les républicains, maîtres des hauteurs et qui de là font pleuvoir une grêle de balles sur les Chouans. Galbois, l'un d'eux, expire; les guides ripostent par un feu terrible. Cadoudal tourne la position, il attaque les Bleus par derrière; leur commandant périt sous les coups du général Georges. Ce trépas jette le désordre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans leurs rangs. Ils veulent fuir; mais, cernés de tous côtés, mais, enveloppés par les baïonnettes, ils n'ont en perspective que la mort ou la merci de leurs ennemis: les soldats préfèrent la mort. Ils combattent encore, ils combattent toujours, jusqu'au moment où il ne reste plus que des cadavres ou des blessés sur le terrain.

De tous les généraux de la Vendée militaire, on n'en comptait que quatre n'ayant pas souscrit à la paix proposée par le consul. Ils avaient espéré qu'en se maintenant fermes et résolus dans la ligne du devoir, ils empêcheraient les pacificateurs de suivre l'impulsion qui leur était donnée, et qu'au jour du combat tous se retrouveraient avec la même pensée et sous le même drapeau. Il n'en fut pas ainsi. D'Autichamp et Suzannet firent leur soumission; Châtillon et La Prévalaye les imitèrent. On exposait ainsi à une défaite prévue les Chouans de Bretagne, du Maine et de Normandie.

Jusqu'à cette heure, Georges a su contenir avec succès l'armée républicaine, beaucoup plus forte que ses divisions et agissant par masses. La bataille si disputée du Pont-de-Loc, les ressources que Brune puise dans l'arbitraire, modifient complètement sa résolution première :

« Si je n'avais à affronter, disait-il aux officiers de son armée, que les trente-cinq mille hommes aujourd'hui dans le Morbihan, je n'hésiterais pas : par une guerre de chicane, je les aurais promptement détruits. Mais d'autres les remplaceraient aussitôt, et les plus grands désastres seraient la suite inévitable d'une prolongation de guerre. »

Mû par ce sentiment, il fait demander une entrevue au général Brune, campé sur la route de Vannes à Muzillac. Georges se présente à lui, accompagné seulement d'un petit nombre de Chouans. Brune lui tend la main; mais le général Debelle, qui est à ses côtés, s'élance vers Cadoudal : « Je suis chargé de la part du premier consul, lui dit-il brusquement, de vous proposer le grade de général de division et un commandement dans le Corps d'armée de Moreau; en cas de refus, je dois lui envoyer votre tête.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

— Ma tête! répond Georges en la secouant avec fierté, il faut l'avoir, et je ne suis pas prêt à la livrer. »

Après cette sortie, que Brune désapprouva, les deux généraux s'entretinrent pendant plus d'une heure sur le revers d'un fossé. Il fallait une soumission ou se décider à voir faire du Morbihan ce qu'en 1793 on avait fait de la Vendée. Georges n'hésite pas et, le 2 février 1800, la paix est signée. L'âme navrée de toutes ses espérances déçues, Cadoudal rentrait dans son camp, lorsqu'il reçoit de l'amiral anglais, mouillé à la baie de Quiberon, l'avis que des fonds à lui adressés arrivent d'Angleterre, et qu'il peut les faire enlever. Il se trouvait sans ressources, son avenir était précaire; la tentation de s'emparer de cet argent n'effleure même pas son cœur. « Dites à l'amiral, répond-il avec la simplicité des temps antiques, que j'ai conclu la paix et que je ne puis recevoir des fonds destinés à faire la guerre. »

Les clauses du traité étaient honorables pour les deux parties contractantes. Brune avait beaucoup accordé à Georges, c'était un soldat qui négociait avec un autre soldat; mais les patriotes du pays n'avaient point été appelés à ces transactions. Ils ne voyaient donc pas sans effroi la confiance et l'estime que Brune ne pouvait s'empêcher de témoigner à un loyal ennemi. Ils cherchèrent à exciter sous main les soupçons des chefs républicains, et Boullé, commissaire du pouvoir exécutif dans le Morbihan, dénonça le premier les vues qu'il supposait aux royalistes.

« Depuis l'arrivée de l'état-major général de Brune, écrit-il à son collègue du Finistère, toutes les mesures relatives à la pacification de nos malheureuses contrées ont été prises sans la participation et à l'insu de tous les fonctionnaires publics. Il en résulterait peut-être qu'elles mériteraient un plus grand degré de confiance si, après avoir été trompés tant de fois, nous n'étions pas fondés par l'exemple du passé à nous défier de l'avenir. En mon particulier, je ne puis croire qu'à des faits positifs; et j'attends, en conséquence, l'effet des dernières promesses des chefs des rebelles pour juger si elles ont plus de sincérité que toutes celles qui les ont précédées : deux jours se sont écoulés,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et à peine peut-on dire qu'elles aient commencé de s'exécuter. L'arrivée de l'armée avait répandu une très grande terreur dans nos campagnes, et il fut un moment où la présence de quelques colonnes aurait fait tomber à leurs pieds toutes les armes encore disséminées dans les mains des cultivateurs ; mais les chefs rebelles, qui l'ont senti, se les sont fait remettre depuis, et il paraît certain qu'ils en ont fait des dépôts et enlèvements hors même des limites de notre territoire. Divers avis m'annoncent qu'il en a été transféré dans le vôtre. Le 12 de ce mois, un convoi qui traversa le Guémené dut être dirigé vers la côte de Concarneau ; et depuis, d'autres armes et munitions rassemblées dans les environs de Pontivy ont dû encore prendre la route du Finistère, quelques Chouans rentrés ces jours derniers à Pontivy ayant déclaré avoir fait partie de leur escorte jusqu'au bourg du Saint, près de Gourin. Je dénonce ces indications, que je voudrais pouvoir préciser davantage, à vos recherches et à votre sollicitude. Quoi qu'on puisse penser de la pacification qu'on nous annonce, ce ne sera que par une bonne et sévère police que la tranquillité publique pourra être consolidée ; et rien ne serait surtout plus utile que de pouvoir découvrir et faire enlever les dépôts d'armes, munitions et autres objets de nature à alimenter de nouveaux troubles. »

Cette haine aveugle des partis, se cachant sous les dehors d'un patriotisme qui s'exagère ses terreurs, n'échappa point à Brune. Il avait conclu la paix avec Cadoudal ; il demanda à Bonaparte de lever l'état de siège depuis longtemps mis sur le Morbihan. Le Morbihan, les Côtes-du-Nord et le Finistère rentrèrent par acte législatif sous l'empire de la Constitution : mais l'œuvre de la pacification n'était pas complète. Les généraux Bourmont, Boisguy et Frotté avaient les armes à la main.

Le pays où commandait Bourmont ne manquait pas de glorieux exploits à enregistrer dans cette campagne ; mais, ainsi que le Morbihan, la reddition de Châtillon et de La Prévalaye le mettait à découvert. Le jeune général comptait douze mille hommes bien équipés, bien disciplinés, et qui pouvaient lutter avec les meilleures troupes. C'était à la merveilleuse aptitude de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Bourmont que l'on devait ce miracle. Pourtant, quelques officiers avaient déjà pris parti pour la paix, tandis que des émissaires de la Révolution, après s'être offerts comme déserteurs, fomentaient la désorganisation dans les rangs.

A la rupture de l'armistice, Bourmont veut encore guerroyer. Il a divisé son armée en trois Corps : le premier forme le centre sous sa direction immédiate ; la division de l'Ouest obéit à Châteauneuf, celle de l'Est à Chappedelaine. Les garnisons de Laval, de Château-Gontier, de Sablé, de Mayenne, d'Ernée, de Domfront, de Tours, du Mans, et de La Flèche se mettent en mouvement à la fois afin de cerner et d'anéantir cet ennemi qui ne veut pas reconnaître l'empire naissant de Bonaparte. Le 17 janvier 1800, Chappedelaine, placé aux avant-postes près du Lude, se dispose à attaquer Château-du-Loir. Les républicains de Tours et de La Flèche s'avancent pour l'envelopper. Chappedelaine marche vivement à leur rencontre : il traverse le pont du Lude, prend position sur les hauteurs du Loir et offre le combat. Le combat est refusé ; les Bleus ne voulaient en venir aux mains qu'à coup sûr, et alors ils se trouvaient en face des Blancs à force égale. Le même jour, 19 janvier, six à sept cents royalistes bien équipés et en veste courte s'avançaient sur la petite ville de Bellême, sous les ordres de Charles. Un bataillon de la 6e demi-brigade d'infanterie légère veut leur barrer le passage. Ce bataillon est obligé de se replier sur Bellême, où il va jeter la stupeur. Les gardes nationaux annoncent qu'ils feront bonne contenance, et qu'ils sauront mourir à leur poste ; mais, en apercevant les insurgés en ordre de bataille sur la lisière de la forêt, la plupart des soldats-citoyens se retirent. Deux cents à peu près sont restés avec la 6e demi-brigade, et ils se disposent à combattre dans les rues de La Herse et d'Alençon. Les Chouans arrivent l'arme au bras. Les révolutionnaires les laissent approcher et ne donnent aucun signal de combat. Le curé constitutionnel d'Éperrais était dans leurs rangs. Il fait feu sur Charles. Sa balle lui fracasse le bras, les Chouans ripostent, ils menacent d'incendier la ville si on oppose résistance. L'intrus cherche par ses déclamations à pousser les Bleus contre les Blancs ; ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

paroles ne sont pas écoutées; la ville capitule, elle promet de livrer ses armes et munitions. Charles réunit le Conseil municipal, qui, tout tremblant, voit les officiers royalistes se former en Commission militaire. On interroge chaque municipal, et l'arrêt suivant est rendu :

« Le Conseil de guerre de l'armée royale du Perche, attendu que MM. les municipaux de Bellême ont voulu défendre la ville contre une division de l'armée royale, et que, par l'effet de leur résistance, ils ont été cause qu'une balle a blessé le commandant Charles, les condamne..... à appeler un chirurgien pour panser son bras. »

Ce jugement, prononcé par des paysans dont les patriotes avaient brûlé les maisons et exterminé les familles, était une satire. Les Bleus ne se mirent pas en frais pour en saisir le sens. Le lendemain, l'intrus d'Éperrais leur faisait commettre de nouveaux attentats; et Le Chandelier, afin d'en tirer vengeance, accourait le 22 janvier s'emparer de la ville. Les républicains furent promptement défaits, et les royalistes ordonnèrent de payer les contributions sur-le-champ; ils saisirent les caisses du percepteur et du receveur des domaines, délivrèrent décharge des sommes enlevées, puis se retirèrent dans les bois.

Le 22 janvier aussi, Bourmont est attaqué à Meslay par le général Chabot. Les Blancs sont disséminés dans les villages; ceux même qui sont préposés à la garde du pont, le seul passage offert aux Bleus, ne se trouvent pas à leur poste. Buchet, qui, avec quatre cents hommes, avait la garde de ce pont, le laisse envahir par la 6e demi-brigade d'infanterie légère. Gaullier est forcé de se replier sur le centre de l'armée. La Volvène, désespéré d'apprendre que les généraux vendéens et ceux de la rive droite ont traité avec le général Bonaparte, s'élance rapidement à cheval à la tête de trente cavaliers; il veut rejoindre sa colonne. A peine a-t-il fait quelques pas qu'il est percé de sept balles. En ce moment, Bourmont paraît sur le terrain : il rallie les paysans, les pousse à l'ennemi; mais le manque de cartouches ne permet pas de résister bien longtemps.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Afin de préserver ses divisions d'une déroute, le général bat en retraite; Chabot le presse avec vivacité. Les royalistes tiennent ferme contre des forces supérieures; mais peu à peu, faute de munitions, ils sont obligés de reculer. Cet échec était dû au peu de surveillance exercé par l'avant-garde et à l'abattement qu'avait fait naître la nouvelle de l'acceptation de la paix, dont l'intrépide La Volvène mourait victime. Bourmont ne voulut pas le transformer en une défaite complète.

Alors, sentant qu'il lui est impossible, par l'abandon des généraux de la rive droite, de continuer une guerre désormais sans utilité, le Chouan dépêche Malartic, son chef d'état-major, à Angers, où Hédouville a établi son quartier général. Il lui fait proposer une suspension d'armes. Elle est acceptée sur-le-champ; mais Chappedelaine, avec sa division de la Sarthe, forte de deux mille hommes, était maître des campagnes, et tenait en émoi les garnisons voisines.

Il projetait de traverser la rivière à Morannes et d'aller inquiéter La Flèche, lorsqu'à La Suse, le 24 janvier 1800, il est instruit que la 3e demi-brigade d'infanterie légère arrive à Foultourte : il se porte rapidement au-devant d'elle. Les Bleus reculent. Chappedelaine n'en est que plus audacieux : il enfonce, il poursuit la demi-brigade; et il terminait la campagne par un succès inespéré, lorsqu'il reçoit la nouvelle de l'échec de Meslay et de la suspension des hostilités. Chappedelaine, ainsi que Bourmont, était contraint de se soumettre; mais, tandis que la paix n'est pas encore acceptée, le général des Chouans du Maine conçoit le hardi projet de se placer à la tête d'une division d'élite et d'unir ses forces à celles de Georges. Bourmont espérait que d'Andigné n'aurait pas encore licencié ses troupes, toujours prêtes à guerroyer, et qu'il ne demanderait pas mieux que de soutenir un semblable mouvement. D'Andigné avait obéi à la nécessité. Alors Bourmont signa le traité le 4 février 1800, deux jours après Cadoudal (1).

(1) Sous ce titre : Les soumissions dans l'Ouest (*Janvier-février 1800*). M. de La Sicotière publiait à Mamers, chez Fleury et Dangin, en 1885, une étude fort intéressante tout entière puisée aux archives de la Guerre. Les pourparlers de Candé, les soumissions successives des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Restaient Frotté et Boisguy. Frotté était seul opposé à des ennemis décidés à l'exterminer; car Bonaparte, dont l'amour-propre était si facile à irriter, avait recommandé que l'on eût « bonne raison de ce chef de Brigands ». Frotté avait vu les généraux républicains Merle et Chambarlac chercher à prendre

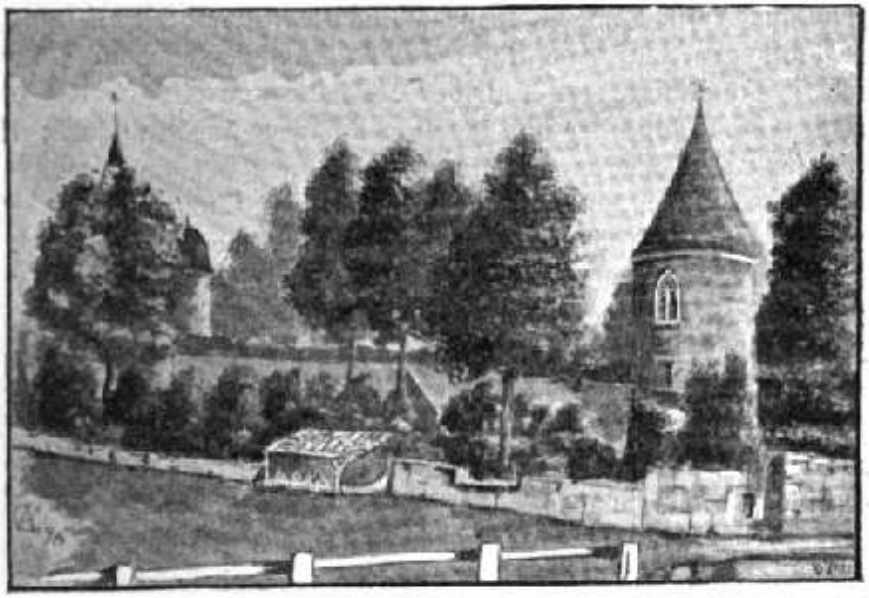

ÉTANG DU PLESSIS-VILLOUTREYS AVEC LA TOUR OU FUT TRANSPORTÉ D'ELBÉE, GRIÈVEMENT BLESSÉ PENDANT LA RETRAITE VERS LA LOIRE

(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1896.)

l'offensive contre lui. Il s'était mis en défense, et il avait placé ses troupes dans deux directions afin de s'appuyer d'un côté sur le Maine, en pleine insurrection, et de l'autre à la mer pour protéger les débarquements et la correspondance. Le Cte de

chefs royalistes y sont enregistrés jour par jour. Celle de Cadoudal, selon lui, aurait eu lieu le 13 février (p. 25, en note).

Cette brochure de 44 pages éclaire les événements que notre auteur raconte ici en les abrégeant. On la consultera avec fruit ainsi que les *Mémoires* du général Bernard de La Frégeolière, publiés par son fils, sous le titre : Émigration et Chouannerie (Paris, librairie des Bibliophiles, 1884). V. aussi l'abbé Deniau, t. VI, p. 42 et suiv., et l'abbé Paulouin, t. II, p. 180 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ruays dirigeait le Corps destiné à couvrir la côte et la presqu'île. Frotté s'était réservé le poste le plus périlleux. Avec les légions d'Ambrières, de Saint-Jean-des-Bois, de Flers, du pays d'Auge, et les compagnies d'Alençon et de Falaise, s'élevant en tout à trois mille hommes à peu près, il s'avance vers La Forge-de-Cossé. De là, il espère tenter une pointe sur Alençon; mais les généraux Avril, Milhaud, Bribes, Guidal et Chambarlac sortent de leurs quartiers avec quinze cents hommes chacun. Leur centre d'opérations est à Briouze. A cette nouvelle, Frotté se détermine à empêcher une jonction qui peut lui être fatale : il veut les attaquer et les vaincre séparément.

Le 21 janvier, à 11 heures du matin, les Chouans bivouaquaient dans une bruyère entre La Ferté-Macé et Couterne, devenu pour eux un lieu privilégié par les succès qu'ils y obtinrent si souvent, lorsque la colonne du général Bribes, formant l'avant-garde, débouche sur leur flanc. Frotté jette les ailes de son petit Corps d'armée des deux côtés de la bruyère pour tourner l'ennemi, et il s'élance à la tête du centre. Bribes, surpris d'une attaque aussi imprévue, repasse la rivière et fait ses dispositions pour défendre la tête du pont qui le sépare des Chouans. Le Cte de Saint-Paul, à la tête des insurgés d'Ambrières, engage vivement la fusillade, et avec sa compagnie de grenadiers, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, il passe la rivière sous les yeux mêmes des patriotes. La cavalerie de Frotté le suit; elle soutient ce hardi mouvement. Frotté et Saint-Paul fondent sur la gauche de Bribes, qui, ne pouvant résister à des attaques si bien combinées, abandonne le champ de bataille et son cheval. Il prend la fuite en jetant ses pistolets, et va se barricader dans l'église de Cossé.

Avril accourait à son aide avec un bataillon de la 72e demi-brigade, un autre de la 24e d'infanterie légère et cent hussards du Calvados. Frotté marche contre lui. Ses Chouans, fiers de leur dernier exploit, mettent les Bleus en déroute, et forcent le général Avril à fuir comme Bribes, son collègue. Ils le poursuivent jusqu'à la nuit. Épuisé de fatigue, le général républicain, qui a peur de tomber au pouvoir des Blancs, se cache au milieu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des genêts couverts de neige. Vers 2 heures du matin, il arrive à La Ferté-Macé, où les débris des deux colonnes battues s'étaient réfugiés. Frotté n'avait pas le temps de recueillir les trophées de sa victoire; il fallait tromper les Bleus. Il avance à marches forcées sur la lisière du Maine, où il espère faire sa jonction avec Bourmont et recevoir du renfort d'Hingant de Saint-Maur, qui, avec son activité habituelle, menaçait Évreux, se portait partout en éclaireur, et partout faisait éprouver des pertes à la nation.

Boisguy avait respecté la trêve; et, ne voulant pas la rompre le premier, il épiait les événements lorsque, le 20 janvier 1800, il entend une vive fusillade vers le bourg de Saint-James. Deux heures après, il voit arriver à Parigné Potier d'Escure, qui avait une division en Normandie. D'Escure venait d'être surpris par la garnison d'Avranches. Elle le contraignait à se réfugier en Bretagne. A cette nouvelle, Boisguy, qui n'a que onze cents hommes autour de lui, part et arrive au village de Montjoie. Son plan ne réussissant pas à son gré, il se dirige sur la Croix-Avranchine et prend la route de Montanel. Son avant-garde, que Louis du Boisguy, son frère, commandait, était déjà à une demi-lieue de distance, quand il est averti de la marche des Bleus. Le Chouan croit que c'est la garnison de Saint-James, que la veille il avait osé appeler en rase campagne. Il arrête la colonne des Blancs et se met à cheval sur le chemin de la Croix à Montanel. Les républicains se laissent tromper : un quart d'heure après, leurs rangs étaient rompus. Boisguy se jette à leur poursuite : mais au village de Vanzel le combat change de face. Le général Dumoulin, avec la 24e demi-brigade légère et la 72e, se présentait sur le terrain. Bertrand de Saint-Gilles, qui, à la tête des plus ardents, poursuivait les patriotes, donne près de Saint-James dans l'embuscade que la prévoyance de Dumoulin a tendue. Saint-Gilles se replie en combattant. Dumoulin le pousse vigoureusement, mais il ne sait pas profiter du désordre occasionné par sa surprise; il n'étend pas assez son front, et il n'a pas songé à assurer ses derrières par une réserve. Boisguy, Lambilly et Louvières accourent pour soutenir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Saint-Gilles. L'action devient générale. Elle durait depuis longtemps avec des chances à peu près égales. Tout à coup, une nouvelle fusillade retentit sur les derrières de Dumoulin : c'est Bonteville avec neuf cents hommes. Les Bleus s'étaient mis en masse : ils ne peuvent déployer leurs bataillons, et ils reçoivent, sans se défendre, les balles qui pleuvent sur eux de tous côtés. Dumoulin, mal engagé, veut, par une sage retraite, prévenir la confusion qu'il pressent : il donne l'ordre de se replier; mais Saint-Gilles enfonce sa gauche. La droite et le centre se débandent. Dumoulin resta le dernier sur le terrain, combattant toujours et tâchant, à force de bravoure et de sang-froid, d'occuper le plus possible d'ennemis. Il perdit six cents hommes et put couvrir trois cents blessés. Ainsi que cela arrivait à chaque affaire, par la seule différence dans les deux manières d'aborder l'ennemi, les Chouans n'essuyèrent qu'une perte insignifiante. Selon les rapports de Boisguy, ils n'eurent de tués et de blessés à Saint-James que quatre-vingts royalistes.

Cependant Dumoulin, vaincu, allait demander sa revanche. Les renforts lui arrivaient de Bretagne et de Normandie. La paix était conclue en Anjou, et du Boisguy jugeait trop bien que seul il ne tiendrait pas tête à tant d'adversaires. Le 7 février, il n'a plus de munitions, et aux Tombettes, lieu où il a livré plus d'un combat, il se voit enveloppé par une armée de quatre mille cinq cents hommes. Dumoulin la dirige. Sur-le-champ, Aimé adopte le seul parti qui peut le sauver : il faut qu'il perce sur la droite la ligne républicaine afin de se frayer un passage. Bertrand de Saint-Gilles refoule si vigoureusement les troupes qui lui font face qu'il les contraint à changer de front. Boisguy pénètre dans la voie qui lui est ouverte; mais les cartouches lui manquent. Dumoulin le presse. Lambilly a chargé sur ses épaules un paysan blessé : il veut l'arracher à la mort. Lambilly périt victime de son humanité. La colonne des Chouans est brisée : elle se disperse. Mais la déroute ne fut pas aussi sanglante qu'elle pouvait le devenir.

Pontbriand, qui avait épousé la sœur du général royaliste, accourt le tirer de ce mauvais pas. Pontbriand avait adhéré à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

paix et vu le général Brune à Rennes. Ce dernier désire traiter avec Boisguy. Le 18, les deux Chouans sont au quartier des Bleus. De la part du premier consul, Brune offre à Boisguy le grade de général de brigade, à Pontbriand celui de colonel. Les deux jeunes gens refusent. Ils sollicitent pour toute condition la liberté de leurs camarades détenus dans les prisons de Fougères, de Rennes et de Vitré. Brune la leur accorde, et il ajoute : « Je regrette que vous n'acceptiez pas l'offre que je vous ai faite. L'état militaire convient seul à votre âge et à votre position. Le premier consul vous estime, et ce sont des hommes comme vous qu'il lui faut. — Ce serait changer de parti, général, réplique du Boisguy, l'honneur le défend. » Brune n'insista plus; et le Chouan rentra dans son château, d'où le séquestre venait d'être levé, mais qui, comme les autres propriétés royalistes, avait été entièrement dévasté. C'était tout ce qui leur restait de sept ans de combats pour la monarchie (1).

Dans la prévison de la pacification, Boisguy, immédiatement après la journée des Tombettes, avait compris qu'il lui serait impossible de rejoindre Frotté. La diversion même qu'il avait tentée était frappée de stérilité. Toutes communications devenaient impossibles entre eux, et il n'y avait plus d'espérance d'obtenir autre chose que la mort, car les généraux Lefèvre et Gardanne, commandants supérieurs en Normandie, ne cessaient de faire passer des régiments nouveaux afin d'écraser les

(1) Boisguy et Pontbriand, en signant la paix avec le général Brune le 18 février 1800, sollicitèrent et obtinrent la grâce de leurs camarades détenus dans les prisons de Rennes et de Fougères.

Les soumissions furent reçues à Vitré. On relève sur la liste les officiers dont les noms suivent :

Pierre Rossignol, dit *Brunswick*, commandant; Joseph Menier, dit *Sans-Rémission* ou *Cou-Tort*, officier d'état-major; Pierre-François Lepinay, dit *Mayenne*, de Vitré, capitaine; J.-B. Lepinay, dit *Luxembourg*, de Vitré, lieutenant; Louis Hubert, de Saint-M Hervé, chef de bataillon; Jacques Blandeau, dit *Laval*, capitaine d'Argentré. (Il avait succédé à *La Poule*, fusillé par ordre de Puisaye au mois de mars 1796, pour avoir, paraît-il, critiqué les choix faits par ce dernier en faveur d'étrangers, tels que Coster de Saint-Victor et de Gueffier, émigrés rentrés récemment en France (V. Henri de Bonnamon, p. 48); Julien Helbert, dit *La Soie*, sous-lieutenant; Louis Jugdé, dit *L'Intrépide*; d'Argentré, capitaine de la compagnie d'Etrelles; René Rétif, dit *La Douceur*, de Vitré; Louis Guyet, dit *Sans-Malice*, capitaine de Balazé; Jean Moquet, dit *Sans-Rémission*, lieutenant; Gilles Meret, dit *Point-du-Jour*, de Domagné, capitaine de Cornillé; Nicolas Gicquel, dit *Briseville*, sous-lieutenant; Pierre Carré, dit *Piquet*, capitaine de Saint-M Hervé; Julien Genouël-Vareau, capitaine de La Chapelle-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Chouans sous le nombre. Boisguy, désespéré de l'inutilité de ses efforts, écrit à Frotté pour l'engager à signer la paix. Cette lettre pouvait exercer une salutaire influence sur les déterminations de Frotté, qui avait en Boisguy une confiance illimitée. Chambarlac l'intercepta, et elle ne fut remise à Frotté que le jour de son jugement.

Le général Merle était posté à Mortagne. La légion royale du Perche le surprend sous les murs de cette ville : les Chouans sont défaits et poursuivis jusqu'à Mesle-sur-Sarthe. Le Chandelier, qui les guidait, échappe comme par miracle au massacre qui suit cette victoire. Le 4 février, Chambarlac rencontre, près de Ménil-Gondouin, Comarque, lieutenant de Frotté, qui, avec quatre cents insurgés, cherche à attirer l'ennemi pour dégager son général. Chambarlac a plus de mille hommes sous ses ordres. Il offre le combat à Comarque, qui l'accepte. Le Chouan sait si bien diriger son feu que Chambarlac se retire. Cette retraite devient fatale aux Blancs. Le lendemain, au point du jour, les Bleus les attaque au Manoir de la Chaux. Pendant la nuit, le général Dormeneau lui a amené de Briouze un puissant renfort et, à 5 heures du matin, il investit le château. Comarque se défend; mais, voyant toute résistance inutile, il tente une sortie. Le major Fierville, un ami de Frotté, y perd la vie; néanmoins, Comarque a encore préservé sa petite division.

Les royalistes étaient malheureux partout. A Vimoutiers,

Erbrée; Pierre Jolivet, sous-lieutenant; Jean Platier, dit *Briseville*, capitaine du Perthe Joseph Bruno, dit *La Chasse*, sous-lieutenant; Pierre Gendron, dit *Boishardy*, capitaine de Domalain; Jean Allaire, dit *La Ruine*, capitaine de Saint-Aubin-des-Landes; C. Lelièvre, de Saint-Mélaine, commandant la compagnie de Saint-Jean; Louis Dufeu, dit *Cœur-de-Roi*, commandant la compagnie de Saint-Christophe-des-Bois.

Pierre Rossignol, fils de Julien et de Jeanne Gandon, époux de Jeanne-Marie Brossais, né à Montreuil-sous-Pérouse, le 29 juin 1761, associé d'abord aux projets de La Rouërie, en 1793, officier dans les troupes royales, blessé au Mans le 16 février 1796, nommé par Puisaye lieutenant dans la division de Couëssboue avec le grade de colonel en second, chevalier de Saint-Louis le 6 mars 1817, mort à Vitré le 29 mai 1845.

Hubert Louis-René-Denis, né à Saint-M'Hervé le 25 mai 1770, maréchal-ferrant, volontaire de l'association bretonne de La Rouërie en 1791, capitaine en 1792, chef de bataillon en 1795, chevalier de Saint-Louis en 1796, pensionné par Louis XVIII en 1819.

Quand le maréchal Soult vint à Rennes en 1844, il fit demander Hubert et lui prodigua tous les compliments possibles : « Monsieur Hubert, lui dit-il, nous sommes ici deux maréchaux, mais vous avez sur moi un avantage, c'est d'avoir servi le roi avant moi. »

(Note communiquée par M. Alix, de Vitré

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'adjudant général Lamarque battait une de leurs colonnes; à La Ferté, le général Champeaux en surprenait une autre, qui, accablée de fatigue, avait cru devoir chercher quelques instants de repos sur la glace dont la terre était couverte. Partout la désertion faisait des progrès rapides; et, l'âme pleine de tristesse, Frotté écrivait, le 7 février 1800, au Conseil royal de Caen :

« Tous les chefs pacifient. Il n'est que trop vrai que la Vendée, l'Anjou, le Maine et l'Ille-et-Vilaine ont licencié leurs soldats; il faudra bien que je suive la même marche pour sauver mon pays : j'en suis dans la désolation. Encore à cheval, je prévois qu'il m'en faudra bientôt descendre; car je suis doublement en butte aux poursuites des républicains. Malgré notre pleine victoire de La Forge-de-Cossé, n'ont-ils pas eu l'impudence de publier qu'ils nous ont tué cinq cents hommes! Cela doit nous donner le tarif de leurs mensonges. »

Saint-Florent, officier de son état-major, est envoyé à Angers pour signer la paix avec Hédouville; mais Bonaparte avait une vengeance de Corse à exercer, et, camarade de Frotté à l'École militaire, il avait, dit-on, conçu pour lui une de ces haines d'instinct que les événements politiques développèrent. Par une mesure machiavélique, le consul réunissait les départements insurgés de la Normandie sous les ordres du général Lefèvre, commandant de Paris. La soumission trop précipitée des autres chefs avait réduit le général normand à ses propres ressources, et, à l'aide de cette réunion insolite, on enlevait à Hédouville le droit de traiter avec Frotté.

Dans l'attente de ce qui va se passer, Bonaparte enjoint au général Lefèvre de faire partir pour Verneuil un régiment de cavalerie, deux bataillons de ligne et trois pièces de campagne. Hédouville ne répondait point et ne pouvait répondre à la demande de Frotté, qui, de plus en plus inquiet, écrivait, le 12 février 1800, au B^on^ d'Ilugon :

« Je n'ai pas encore de nouvelles d'Angers. A toutes les minutes, j'attends Saint-Florent; je ne vois que trop que j'ai prédit juste. Nos perfides et insolents ennemis nous traiteront peut-être plus durement que les autres, parce que nous sommes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

venus les derniers. N'importe, il faut bien souscrire à tout, mais jamais au désarmement, du moins ce ne sera pas par mon ordre. Notre situation est bien critique. O mon cher Hugon, que j'ai de chagrin! jamais mon cœur n'éprouva plus d'amertume. Que ne puis-je réunir sur ma tête toute la haine de nos ennemis! »

Le 13 février, Saint-Florent arrive d'Angers; il annonce au général qu'Hédouville n'a plus mission de conclure la paix, et qu'il faut s'adresser à Chambarlac. Frotté lui écrit. Celui-ci répond : « Des ordres de mon gouvernement me défendent de correspondre avec vous; cependant vous n'avez qu'à rendre d'abord les armes, et je solliciterai en votre faveur. » C'était fermer la porte à Frotté, qui envoie auprès de Guidal ses lieutenants Comarque, d'Hugon et Verdun. Guidal connaissait Frotté; il s'était même engagé pendant l'armistice à prendre parti pour le roi si la guerre se renouvelait (1), et Frotté espérait obtenir de lui meilleure composition. Mais Chambarlac assiste à l'entretien. Chambarlac soulève beaucoup de difficultés que, dit-il, la présence seule du général peut aplanir à la satisfaction de tous. Chambarlac et Guidal pressent les trois envoyés de Frotté de le ramener avec eux; ils leur remettent un sauf-conduit pour lui et pour les siens. Frotté, malgré ses pressentiments, se décide à partir pour Alençon à 11 heures du soir.

Le 26 pluviôse (14 février), par ordre du premier consul, le général et les six royalistes qui l'ont accompagné sont arrêtés à l'hôtel de Bretagne, au mépris de la foi jurée; car, même dans le *Moniteur* du 28 pluviôse, on lit ce qui suit, ce qui est la condamnation de Bonaparte et de ses agents. La feuille officielle dit : « Le général Chambarlac mande que Frotté, Comarque et plusieurs autres doivent se rendre à Alençon dans la nuit du 26 au 27. On ne doute pas qu'ils ne soient disposés à se soumettre à toutes les conditions qui leur seront imposées. »

Ils sont immédiatement dirigés sur Verneuil, où le général Lefèvre formait d'avance une Commission militaire.

Louis Bonaparte, colonel d'un régiment de cavalerie cantonné

(1) C'est ce Guidal qui, en 1812, prit part à la conspiration de Malet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à Verneuil, en a été nommé président. Quoique frère du premier consul, ce jeune homme ne crut pas devoir tremper dans un guet-apens qui répugnait à l'honnêteté de son âme. Il déclina cette mission, et répondit à Lefèvre : « Je ne suis soldat que depuis bien peu d'années; mais j'en sais assez sur l'honneur militaire pour ne pas compromettre mon nom dans une pareille iniquité. »

Un tel refus était une flétrissure pour ces vieux révolutionnaires; il humiliait Lefèvre, Chambarlac et Guidal. On les vit dénoncer Louis à son frère; une disgrâce fut la récompense de cette noble protestation. Mais il n'était pas difficile de lui trouver un remplaçant, et aussitôt après l'arrivée des sept royalistes à Verneuil, le tribunal militaire se mit à les juger. Cette violation de toutes les lois parut si monstrueuse, que le capitaine qui, involontairement, avait fait tomber Frotté dans le piège en lui portant le sauf-conduit, se brûla la cervelle. Il déclara avant de mourir qu'il ne voulait plus vivre pour s'entendre peut-être accusé d'avoir trempé dans un pareil complot.

Dequevauviller sc.

LOUIS BONAPARTE

Comarque, d'Hugon, Verdun, Camisieux, Pascal-Séguiral e Saint-Florent comparaissent avec leur général. Comme lui, ils se montrent pleins de courage et de résignation; comme lui, ils ne prennent la parole que pour accuser. On donne à Frotté lecture d'une lettre écrite de sa main et par laquelle il recommande de se soumettre à tout, hors au désarmement. « Je ne nie pas ce papier, répondit-il, et la conduite de Bonaparte à mon égard le justifie. » Ce n'était pas le moyen de se sauver. Au milieu des débats, il demande une bouteille de vin, il en verse à ses coaccusés : tous se lèvent. Un toast dernier et solennel est porté : *Au roi de France et de Navarre!* s'écrient-ils, inspirés

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par la même pensée. En face de ses juges, qui n'étaient que des bourreaux commissionnés, Frotté faisait ainsi son testament.

Le lendemain, 16 février 1800, sous une formidable escorte, il fut conduit à pied et enchaîné au lieu où la mort l'attendait. Les tambours battaient. Un grenadier placé à côté du général lui fait observer qu'il ne marche plus au pas. « Tu as, parbleu! raison, répond Frotté en souriant, j'étais distrait. » Et, comme s'il s'avançait encore à la tête de son armée, il reprend le pas.

Arrivé sur le terrain, il se dirige lui-même vers l'endroit qu'on lui désigne; et, debout, les yeux attachés avec une résignation aussi héroïque que chrétienne sur le piquet chargé de l'exécution, il attend la décharge. Il meurt, ainsi qu'il a vécu, sans peur et sans remords. Ce chef célèbre, dont la gloire a presque été étouffée par les courtisans de l'Empire et par les ingrats de la Restauration, n'avait que trente-quatre ans lorsqu'il succomba.

Deux jours avant son supplice, il écrivait à son vieux père: « O mon tendre père et mon meilleur ami! si je péris, ne me regrettez pas; je n'ai rien à me reprocher. » Cette justice, qu'il était fier de se rendre à sa dernière heure, l'histoire doit la confirmer. Frotté, homme de parti avant tout, soldat dévoué à la royauté, général intrépide et diplomate aussi habile que plein de droiture, n'a jamais entendu s'élever contre sa mémoire une de ces récriminations dont les révolutions sont si prodigues. Il tomba avant l'âge, victime d'une haine d'homme à homme, d'enfant à enfant peut-être; il tomba parce que dans Bonaparte il voyait la République s'incarner et se faire monarchie.

Les hauts fonctionnaires ne rougirent pas de s'associer, autant qu'il était en eux, à ce crime politique. Un conseiller d'État présenta au Corps législatif, comme des trophées arrachés à un ennemi, les décorations du général et de son état-major. Une joie cruelle accueillit cette offrande. Pareille joie est pour Frotté, pour Comarque, d'Hugon, Verdun, Camisieux, Pascal-Séguiral et Saint-Florent, ses dignes compagnons, le plus bel hommage. Leur mort, due à un sentiment de jalousie ou de haine, ne fut que le prélude des exécutions dont allaient périr victimes le duc d'Enghien, Pichegru et Cadoudal.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE IV

Georges Cadoudal à Paris. — Son entrevue avec Bonarparte. — Il part pour l'Angleterre. — Les Chouans et l'émigration. — Position de Cadoudal à Londres. — Ses plans de guerre. — Représailles des Chouans en Bretagne. — Église constitutionnelle. — Question religieuse. — Les évêques catholiques et les intrus. — Retour de Georges en Bretagne. — Les espions de Fouché punis par les Chouans. — Meurtre de l'évêque du Finistère. — Saint-Martin et le commissaire du pouvoir exécutif Millière. — Enlèvement de Clément de Ris. — Fouché, auteur de l'attentat, en accuse les Chouans. — Le colonel Viriot membre du tribunal spécial criminel d'Angers. — Brune est remplacé par Bernadotte. — Machine infernale. — Georges repasse en Angleterre. — Il y est rejoint par les chefs de la Chouannerie. — Conspiration de Georges, Pichegru et Dumouriez. — Moreau et Bernadotte. — Les Chouans à Ramsey. — Plan de Dumouriez. — Ses conséquences. — Débarquement de Georges Cadoudal à la falaise de Biville. — Son arrivée à Paris. — Entrevue de Moreau, de Pichegru, puis de Georges. — Découverte de la conspiration. — Arrestation de Moreau, de Pichegru et de Cadoudal. — Son interrogatoire. — Assassinat du duc d'Enghien. — Instruction du procès. — Assassinat de Pichegru. Jugement de Georges et des Chouans. — Leur exécution.

L'assassinat juridique de Frotté et de ses frères d'armes, le silence dont on cherche à couvrir une exécution déjà enveloppée de tant de mystères — Bonaparte, en effet, ne fit rien publier sur cet événement, et les feuilles quotidiennes de cette époque gardèrent la même réserve, — tout semblait arrangé d'avance pour dominer par la terreur les chefs de l'Ouest. Le consul tentait de les amener par cette terreur même à la réalisation de ses

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rêves. On accusait cet enfant de la liberté d'avoir, comme Néron, frappé au ventre l'Agrippine révolutionnaire qui l'avait porté dans son sein. Le levain des clubs fermentait contre lui; et lui, qu'un crime utile à ses intérêts n'effraya jamais, marchait, dans le sang de Frotté, à la conquête des autres généraux de la Chouannerie.

Il les avait réunis à Paris. En les tenant sous sa main, il espérait avoir aussi facilement raison de leur fidélité monarchique que de l'exaltation républicaine des soldats de 1793, transformés en esclaves. Il voyait ces derniers courir, avec tant d'obséquieuses impatiences au-devant du joug doré qu'il leur faisait entrevoir, qu'il ne put s'empêcher de mettre à leur niveau les Vendéens et les Bretons. Un seul, le plus marquant de tous, avait jusqu'alors résisté aux vœux et aux ordres du consul. Georges ne voulait pas abandonner la Bretagne : chaque jour, il évoquait un nouveau prétexte pour ajourner son départ; chaque jour, entre Brune et lui, s'échangeaient des lettres où se débattait ce voyage si ardemment désiré par Bonaparte.

Enfin, vaincu par les instances du général républicain, le général des Chouans se met en route, accompagné de de Sol de Grisolles et de son aide-de-camp, Achille Biget. Le 30 pluviôse an VIII (19 février 1800), le *Moniteur* annonce :

« Georges va se rendre à Paris auprès du gouvernement : c'est un homme de trente-six ans, fils d'un meunier, aimant la guerre, ayant reçu une bonne éducation; il est souvent au quartier général. Il a dit au général Brune qu'on avait guillotiné toute sa famille, qu'il désirait s'attacher au gouvernement et que l'on oubliât ses liaisons avec l'Angleterre, à laquelle il n'avait eu recours que pour s'opposer au régime de 93 et à l'anarchie qui paraissait prête à dévorer la France. »

Dans les prévoyances du premier consul, cette réhabilitation improvisée à Cadoudal, ce désir qu'on imposait à sa volonté, cette amende honorable que Bonaparte lui mettait dans la bouche, tout cela était calculé pour engager le Chouan au delà de ses prévisions. Le Chouan avait donné sa parole, il était parti au jour dit; mais, à peine en route, il connaît le guet-apens dans

Digitized by Google . Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CLARKE (1)

lequel on a fait tomber Frotté. Le même sort lui était réservé peut-être; il poursuit cependant son chemin. Il arrive; il a plu-

(1) Clarke (Henri-Jacques-Guillaume), duc de Feltres, d'origine irlandaise, né à Landrecies (Nord), le 17 octobre 1765, était fils d'un garde-magasin; sorti de l'Ecole militaire en 1783, il était élevé dix ans plus tard au grade de général de brigade à l'affaire d'Erbeim (19 mai 1793). Bonaparte lui donna en 1800 le commandement du département de la Meurthe, et, en 1807, lui confia le ministère de la Guerre qu'il occupait encore en 1814. Créé par l'empereur Cte de Hunebourg et duc de Feltres, il adhéra pourtant avec éclat à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sieurs conférences avec Clarke, ministre de la Guerre : il est enfin en face de Bonaparte.

« J'ai besoin, lui dit le consul, d'hommes énergiques comme vous; je vous offre le grade de général de division. — Vous me mésestimeriez, répond froidement Cadoudal, si j'acceptais une semblable proposition; j'ai prêté à la maison de Bourbon un serment que je ne violerai jamais. » Le premier consul insiste : « J'accepterais, reprend Georges, votre impossible proposition, que je n'en jouirais pas longtemps : on dirait dans le pays que je suis devenu Jacobin; les Chouans me tueraient, et ils auraient raison. »

Cent mille francs de rente lui sont offerts par Bonaparte, à la seule condition de ne plus s'occuper d'affaires politiques; cent mille francs de rente sont refusés avec la même noblesse. En face de cette intégrité, qu'il admire, mais qu'il redoute, Bonaparte donne l'ordre secret de faire arrêter l'homme qui n'a pas fléchi le genou devant ses séductions. Georges est averti; il n'a que le temps de parvenir sur la côte de Boulogne. Le jour même, il s'embarque pour l'Angleterre avec Hyde de Neuville et la Carrière-Méricourt, membres de l'Agence royale. A la nouvelle qu'il est heureusement arrivé à Londres, Louis XVIII le nomme lieutenant-général, cordon rouge, et lui adresse de Mittau la lettre suivante :

« J'ai appris, avec la plus vive satisfaction, général, que vous êtes enfin échappé des mains du tyran qui vous a méconnu au point de vous proposer de le servir. J'ai gémi des malheureuses circonstances qui vous ont forcé de traiter avec lui; mais je n'en ai jamais conçu la plus légère inquiétude : le cœur de mes fidèles Bretons, et le vôtre en particulier, m'est trop bien connu. Aujourd'hui, vous êtes libre, vous êtes auprès de mon frère; tout mon espoir renaît : je n'ai pas besoin d'en dire davantage à un véritable Français tel que vous.

» *Signé :* Louis. »

déchéance de Napoléon. Louis XVIII le nomma pair de France et le maintint au ministère de la Guerre. Il se montra dur envers ses anciens compagnons d'armes qu'il fit juger par les cours prévôtales. C'est lui qui nomma, en 1815, la Commission chargée de véri-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

A l'abri de toute crainte, pouvant enfin goûter quelque repos après une lutte sans trêve contre la Révolution, une lutte telle que devait la soutenir Cadoudal, il ne songe qu'à rejoindre ses frères d'armes, qu'à susciter des vengeurs à la cause monarchique. Sur le terrain de la diplomatie, là, en contact avec ces ministres anglais dont il a si souvent maudit l'astuce, il réveille les haines qui commencent à s'assoupir. Il pressent que l'Angleterre va traiter avec la Révolution personnifiée dans Bonaparte. Cette idée prête à ses projets belliqueux un caractère de ténacité qui étonne Pitt lui-même et Addington, son successeur aux affaires. Mais ce n'est pas seulement de la part du gouvernement britannique que naissent des difficultés insolubles pour tout autre que pour lui.

Georges en exil se rend chaque soir dans les salons d'un Bourbon exilé. Il est face à face avec l'émigration et avec la noblesse de France. Il étudie les ressorts que les directeurs du Conseil des princes ont mis en jeu pour faire avorter les courageuses tentatives de la Vendée, de la Bretagne, de la Normandie et du Maine. Il voit le Cte d'Artois, et plus d'une fois cette âme plébéienne, si fortement trempée, se laissa attendrir par le spectacle de désolation et de fidélité placé sous ses yeux; plus d'une fois, il se sentit touché jusqu'aux larmes de tant de misères si gaiement supportées. Puis il regardait passer en silence toutes ces vieilles illustrations du sacerdoce, de l'épée ou de la robe. Courtisans des infortunes royales, elles venaient les unes à la suite des autres s'incliner devant un prince que l'exil devait frapper jusque dans la mort.

Au milieu des salons du Cte d'Artois, on remarquait chaque soir les représentants des plus antiques familles de France, des Montmorency qui n'avaient plus le droit de tirer l'épée, et des Condé qui ne désespéraient encore ni de la Providence, ni de la sainteté de leur cause. On voyait apparaître, dans la splendeur de leur indigence, des gentilshommes de toutes les provinces,

fier les titres des anciens officiers vendéens aux récompenses qui feront l'objet de notre cinquième volume. Clarke mourut le 28 octobre 1818, à Neuwiller (Bas-Rhin), où il commandait depuis un an la XIVe division militaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

souriant à la misère, et, après les terribles secousses de la Révolution, après les campagnes de l'armée sur le Rhin et le désastre de Quiberon se créant à Londres une existence en dehors de leurs mœurs, mais qui du moins permettait à leurs familles de manger un morceau de pain que l'Angleterre ne leur aumônerait pas (1).

C'étaient presque tous des vieillards ou des jeunes gens, des vieillards conservant à travers les souffrances de l'émigration leurs habitudes de luxe, leurs souvenirs de galanterie, leur parfum de conversation et l'insouciante amabilité de leurs passions d'un autre temps. Les privations auxquelles ils se résignaient, les fatigues qu'ils avaient essuyées, les besoins qu'ils ne pouvaient satisfaire, la comparaison désespérante qu'ils devaient établir entre les félicités de leur jeunesse et les tortures de tout genre dont ils étaient assaillis, rien n'avait pu modifier la légèreté de leur caractère, assombrir leurs pensées, donner une teinte de tristesse à cette gaieté, que, par esprit national, ils refusaient d'abdiquer sous le ciel brumeux de la Tamise.

Avec leurs uniformes usés dans les bivouacs sur les bords du Rhin, et leur croix de Saint-Louis dont ils se paraient comme dans un jour de bataille, ils se pressaient aux réceptions de Monsieur. N'avaient-ils pas la conscience d'avoir accompli un grand devoir? N'offraient-ils pas à l'Europe un salutaire exemple de fidélité.

A côté d'eux, et plus graves, plus préoccupés de l'avenir, s'agitaient les jeunes gens dont la politique des rois clouait l'épée dans le fourreau. Cette élite de la vieille France n'apercevait encore la liberté que derrière les planches de l'échafaud; mais, élevée dans les cris de guerre, elle n'aspirait, après tant de revers successifs, précédés ou suivis de tant de lâches déser-

(1) M. Huon de Penanster, sénateur des Côtes-du-Nord et descendant d'une famille bretonne qui compta plusieurs de ses membres dans les armées vendéennes, vient de publier sous ce titre : Une conspiration en l'an XI et en l'an XII, une étude très documentée sur les événements qui nous occupent. Il y montre le rôle que jouèrent Cadoudal, Pichegru, Moreau, le Mis de Rivière et plusieurs autres. Nous renvoyons volontiers nos lecteurs à ce remarquable travail qui jette un jour très nouveau sur cette époque d'intrigues et de conspirations. (Un vol. in-12. Plon, Paris, 1896.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tions, qu'à recommencer la lutte dont le monde retentissait encore. Çà et là se rencontraient, ainsi qu'autrefois dans les galeries de Versailles, des femmes dont le plus affreux dénûment n'avait pu effacer l'élégance, des femmes dont les séductions du monde avaient entouré la jeunesse.

La mémoire du passé était éteinte en elles. De leur fortune, de leurs beaux jours, de cette vie de château dont on les avait vues faire le charme, elles n'avaient gardé que l'esprit. Autour des princes, dans les salons, on masquait sa nudité, on déguisait sa détresse, on donnait à ses tribulations de ménage un air de fête. Pourtant, quelle cruelle pauvreté sous ce luxe vieilli, sous ces robes d'emprunt, sous ce faste dont, afin de faire honneur aux princes, la noblesse émigrée s'environnait! Que de journées, que de nuits consacrées à un pénible travail pour acheter le droit de passer devant eux sans les faire gémir de l'indigence de leurs serviteurs.

Et dans ces sacrifices imposés à la naissance par un légitime orgueil, hâtons-nous de le dire, on découvre quelque chose de chevaleresque, une pensée de monarchie que la France d'aujourd'hui ne comprendra plus, mais qui cependant révèle l'action que la royauté exerçait sur les masses (1). Afin d'honorer cette

(1) Après les premiers enthousiasmes de 1814, il se rencontra quelques esprits chagrins, irrités ou envieux; ils cherchèrent à tourner en ridicule cette fidélité qui ne mendia jamais. Les émigrés qui n'avaient point pactisé avec la félonie ou la Révolution se virent justiciables de la satire et de la caricature, des discours de tribune et des chansons politiques. On inventa le type des La Jobardière et des voltigeurs de Louis XV. On livra à la risée publique, comme moyen d'opposition libérale, les soldats de l'armée de Condé; on les présenta à la génération de 1815 comme des Epiménides qui, réveillés par le canon de Waterloo, ne cherchaient en France que des ailes de pigeon à la tête et des droits féodaux dans les familles. L'uniforme qu'ils avaient honoré dans un glorieux exil, cet uniforme qui brilla à Fontenoy sous les balles anglaises et qui porta la liberté aux États-Unis d'Amérique, servit de plastron aux lousties des antichambres bonapartistes et aux bourgeois qui se révélaient soldats après la guerre. Le colonel Jacqueminot fut, à cette époque, l'un des plus brillants entrepreneurs de ces mascarades que la Restauration eut la bonhomie de tolérer. En 1840, au retour des cendres de l'empereur Napoléon, ce colonel, devenu général de garde nationale, marchait à la tête de deux ou trois cents comparses de la Grande Armée. Le voltigeur de Louis XV était oublié; ceux qui l'avaient créé pour les besoins de leur ambition personnelle ressuscitaient le voltigeur de l'Empire. Sous Louis-Philippe d'Orléans on réinventa le grognard d'Austerlitz et le grenadier de l'île d'Elbe. On s'admira dans une ovation ridicule, et maintenant, sous l'Empire de Louis-Napoléon Bonaparte, toute cette fantasmagorie, qui n'a aucune raison d'être, s'est presque transformée en corps constitué à l'instar des fabuleux vainqueurs de la Bastille. *(Note de la cinquième édition.)*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

royauté proscrite et plus sainte par la proscription même, la noblesse se livrait au travail des mains. Elle était artiste ou mercenaire; elle vivait des fatigues de son corps ou de l'intelligence de son esprit. Quand l'heure du repos avait sonné pour l'ouvrier, le gentilhomme se retrouvait sous la casaque du manœuvre ou sous le vêtement râpé du professeur de langues. Le gentilhomme qui n'avait plus que des bas de soie troués, que des habits usés, se parait avec coquetterie de ces derniers vestiges de luxe, et il souriait pour faire sa cour, oubliant qu'un long travail de douze heures n'avait offert à sa famille qu'un morceau de pain noir.

Un tel spectacle devait vivement impressionner l'âme de Cadoudal, si bien faite pour apprécier tous les sacrifices. Georges avait parfois manifesté des opinions contraires à l'émigration. Il s'était plaint de ce système qui déportait à l'étranger les influences monarchiques. Lorsqu'il vit de plus près cette résignation de chaque heure, il modifia ses tendances antinobiliaires, il estima profondément ces fidélités; mais, tout en les respectant, il chercha à faire entendre à ceux qui les dirigeaient quels résultats on pouvait tirer de tant de vertus. Son langage était sincère : il déplut. On le regarda bientôt comme un serviteur difficile qui n'acceptait pas sans objection la volonté présumée du maître. Afin de le contrecarrer dans ses royales entreprises, le Conseil des princes se mit en hostilité secrète avec lui. Georges s'aperçut bientôt de la guerre souterraine qui lui était déclarée. Trop franc pour ne pas la repousser ouvertement, il expliqua quelles étaient ses pensées et ses espérances. On prit à tâche de les méconnaître.

Le dégoût que devaient inspirer ces intrigues saisit au cœur le chef de la Chouannerie; et un jour il le laissa percer sans ménagements. Louis de La Rochejaquelein, frère de M. Henri, servait en qualité d'officier dans un régiment de ligne anglais; c'était un jeune homme de vingt-deux ans, beau, au front pur, d'une taille élevée et pleine d'élégance. A soixante lieues de Londres, il avait appris qu'une descente se préparait sur les côtes de Bretagne, et, digne héritier de son nom, il venait offrir au Cte d'Artois son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

épée de volontaire. Louis de La Rochejaquelein fut accueilli avec une bienveillance qui tenait de l'enthousiasme (1). MONSIEUR lui dit : « Votre démarche prouve que vous avez compris la mission dont la Providence a chargé les vôtres. Nous nous reverrons, et je serai heureux de présenter aux royalistes de l'Ouest le frère de leur généralissime. »

Le Vendéen se retirait l'âme pleine de joie lorsque, sous le vestibule de l'hôtel, un Français, sorti en même temps que lui du salon de MONSIEUR, l'arrête, et lui frappant sur l'épaule avec une amicale brusquerie : « Jeune homme, lui dit-il, retournez à votre régiment d'Anglais ; l'ordre que vous espérez ne viendra pas, et bientôt vous serez à même d'apprécier la vérité de ce que vous dit Georges Cadoudal. »

Ce fut la seule fois dans ce monde que le chef breton et Louis de La Rochejaquelein se rencontrèrent ; mais pour donner aux paroles de Georges une teinte aussi prononcée de désenchantement, il fallait que la mesure des déceptions fût bien comblée. En peu de mots, nous allons indiquer sa position à Londres.

Cadoudal était un de ces hommes qui ne goûtent point les demi-mesures. Aussi fort par le cœur que robuste de corps, il ne voyait pas d'obstacle insurmontable ; et pour lui comme pour tous les grands caractères, le mot impossible n'existait pas. Le Chouan croyait qu'avec de la persistance et de l'énergie, on pouvait tout oser. Fier, dur de tête comme les rochers du Morbihan, mais dominant les autres par la sagacité et par la décision, il avait soumis au Conseil des princes un plan vaste et simple qui pouvait en finir avec la Révolution.

Ce plan consistait à mettre MONSIEUR à la tête des armées de l'Ouest, que le général Pichegru dirigerait sous le prince, tandis que le général Willot, l'ancien adversaire des Vendéens, serait chargé, conjointement avec les Comités royalistes, de soulever les provinces du Midi. Georges ne demandait pour lui que le

(1) Il fut très bien accueilli, dit ici Mme de La Rochejaquelein, mais le mot *enthousiasme* est de trop. Je sais qu'il fut loué de son zèle et que le prince lui promit de l'avertir quand il ferait la descente en France et de l'emmener. (*Notes manuscrites*, t. Ier, p. 148.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

commandement de l'avant-garde avec une division qu'il choisirait. Après s'être emparé de Brest, de Lorient et de Belle-Isle, où depuis longtemps il entretenait des relations, le Chouan proposait de marcher sur Paris, au moment où le premier consul l'abandonnerait pour aller porter la guerre en Italie. Afin de tout combiner, de tout soumettre à sa volonté, il fallait un Bourbon : c'était la condition du succès. Le Cte d'Artois acceptait de bonne grâce. Pichegru, ce républicain royaliste qui possédait la confiance d'une partie de l'armée française, avait engagé sa parole. Mais d'un côté, le ministère anglais cherchait à entraver les tentatives qui pouvaient amener un résultat; de l'autre, le Conseil des princes, toujours sous de fatales influences, faisait ses efforts pour paralyser l'élan que Georges avait su communiquer aux gentilshommes émigrés et à leur brillante jeunesse.

Une lettre de ce Conseil au duc de la Vauguyon, ministre de Louis XVIII, explique parfaitement les divisions nées entre Georges et les agents de la royauté, qui, après avoir été longtemps dupes de la Convention et du Directoire, se prêtaient avec une merveilleuse ineptie aux perfidies des espions de Bonaparte.

« Tous nos projets, lit-on dans cette lettre, toutes nos espérances les mieux conçues, sont déjoués par M. Cadoudal. Il est venu, il y a deux mois à peu près, à Londres, après avoir vu Bonaparte et ses ministres, il ne parle que de combats et de soulèvements, c'est un homme auquel il est impossible de faire entendre raison. Monsieur s'est laissé décider à passer en Bretagne, où, dit-on, Pichegru serait son chef d'état-major général. Ce n'est qu'un rêve dont nous saurons bien faire revenir le prince; mais il faut que Georges ne soit plus auprès de lui. Nous allons travailler à l'éloigner; peut-être aurons-nous besoin de l'autorité de Sa Majesté pour conjurer des malheurs qui seraient inévitables. Nous espérons, Monsieur le duc, que votre appui nous sera acquis; car nous ne devons pas vous déguiser que nos plus fidèles agents à Paris sont unanimes pour dire que la Chouannerie empêchera toute transaction, et ne permettra pas à ceux qui servent activement le roi dans la politique

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'achever ce qu'ils ont si heureusement commencé. Les rapports de M. Méhée de la Touche sont concluants; ceux de tous nos émissaires qui ont de près ou de loin accès chez M. de Talleyrand, et même chez Fouché, disent la même chose. Le gouvernement consulaire est impossible longtemps. Les affidés de M. Buonaparte avouent même qu'il dépérit chaque jour au moral comme au physique. Il n'y a donc qu'à patienter un peu. Donnez des ordres dans ce sens. Parlez au roi, et que MONSIEUR ne soit pas exposé à des dangers certains. »

Telle était la politique du Conseil des princes, contre laquelle Georges luttait avec l'énergie de sa volonté. Mais, tandis que l'avenir de la monarchie était dévolu aux calculs de la peur, la Bretagne et les provinces insurgées qui avaient subi la pacification en supportaient les amères conséquences. Brune avait de gré ou de force éloigné leurs chefs. Les uns étaient morts, comme Frotté; les autres, appelés à Paris, caressés d'abord, soupçonnés ensuite, parce qu'ils ne s'humiliaient pas assez vite sous l'épée du premier consul, se voyaient dans la nécessité de pourvoir à leur sûreté menacée. On les impliquait dans des trames dont ils ne connaissaient pas même de nom les auteurs. Fouché entretenait chaque jour Bonaparte de leurs menées secrètes. Talleyrand, qui, par sa naissance et par ses relations de famille, se rattachait aux idées monarchiques, dénonçait à son tour de semblables complots; mais, à ses yeux, ils étaient l'œuvre des Jacobins. Tiraillé en sens divers, le premier consul se prenait à accuser les deux partis extrêmes et à établir entre les deux camps une balance de persécution qui, aujourd'hui, penchait sur l'un et demain sur l'autre. Il n'y avait de Jacobins remuants qu'à Paris, centre qui absorbera et voudra dominer toutes les révolutions; on trouvait partout des royalistes. Les provinces de l'Ouest attiraient principalement la vigilance du gouvernement. Brune et ses généraux divisionnaires se laissaient aller aux mêmes craintes, que ne cessaient aussi de manifester les commissaires du pouvoir exécutif transformés en préfets par le premier consul.

On avait eu des chants de triomphe en apprenant que les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

insurgés ne faisaient aucune démonstration pour conserver les armes que le pouvoir leur enlevait, on avait exalté leur bonne foi; mais les autorité locales, assurées de l'impunité, s'étaient peu à peu remises au régime de la terreur que les représailles des Chouans les avaient forcés d'abandonner. Plusieurs de ces autorités périrent sous les coups des royalistes. Le maire de Landelau fut puni de mort par une bande d'insurgés. Dans la commune de Langolen, Marie Littré, épouse d'Yves Le Ster, fut étranglée sous les yeux de ses voisins, et, comme au maire de Landelau, les Chouans attachèrent sur sa poitrine le jugement qui la condamna. Ce jugement portait en tête : « Avis aux dénonciateurs ! » Ils allèrent même plus loin, et, narrateur impartial, nous ne voulons rien taire, on vit vers cette époque vingt ou trente Bretons pénétrer dans l'église de Langoëlan, faire sortir du lieu saint toute la population qu'une fête y avait assemblée, saisir au passage une femme, la pousser devant le front d'un peloton et la fusiller. Cette malheureuse n'était coupable que d'avoir choisi pour époux à sa fille un républicain buveur de sang.

Une semblable action était un crime, sans doute, mais ce crime explique à quel degré d'exaspération les tendances révolutionnaires avaient amené les individus. Le feu de l'insurrection était toujours caché sous la cendre. Alors la police de Fouché, qui avait intérêt à compromettre les royalistes, s'empressa d'adresser à ce ministre des rapports en contradiction complète avec ceux qu'elle avait rédigés quelques semaines auparavant. Viret écrivait, le 29 prairial an VIII (18 juin 1800) :

« Jusqu'ici, on vous a dit, citoyen ministre, que le désarmement était opéré; il n'en est rien. Les Chouans ont caché toutes leurs armes, et, depuis que les généraux ont retiré une partie des cantonnements, les Chouans reparaissent en plus grand nombre que jamais. Le désarmement a été une fiction. Georges, en partant, et Guillemot, Debar, Limoëlan, en restant, ont donné partout les mêmes ordres. Le gouvernement a eu de mauvais fusils de chasse, mais les bons ont été cachés. On assure que les forêts de Quineau et de Bonrepos en sont pleines.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Au château de Coëtdiguel, à Launay-Melrand, Bubry, Pluméliau, Loudéac, et surtout dans les environs de Ploërmel, d'énormes rassemblements ont lieu presque à jour fixe. Nous touchons encore à une crise. Il faudrait la devancer et l'étouffer en faisant jouer les moyens extrêmes. La terreur n'est pas à dédaigner contre de pareils ennemis. »

En dehors de toutes les colères de parti à parti, d'homme à homme, il y avait au fond même de la situation un germe de mécontentement qui n'échappait point au premier consul. A ce germe, dont lui seul appréciait l'importance, était due en partie l'irritation des provinces de l'Ouest. Bonaparte s'était présenté aux royalistes en pacificateur; mais pour les amener à renoncer momentanément à leur fidélité monarchique, il avait promis de leur rendre le culte de leurs pères. Les Bretons attendaient avec impatience l'effet de cette promesse.

La guerre leur avait été faite d'abord au nom de la Constitution civile du clergé, ensuite au nom de l'athéisme devenu le code de ces hommes qui, pour proclamer la liberté, l'égalité et la fraternité, s'appuyaient sur l'échafaud. Plus tard, lorsque les yeux, rassasiés de sang, eurent besoin de se reposer sur de moins tristes spectacles, on laissa aux théophilanthropes le droit d'inventer une nouvelle religion. On eut le culte impopulaire de la décade, qui supprimait le dimanche, jour de prière et de joie dans les campagnes. Le Directoire évoqua de la Grèce païenne une espèce de rite burlesque que l'on essayait de mettre en opposition avec les pompes mystiques de l'Église. Enfin, par une tolérance insigne, on proclama la liberté des cultes, sous la réserve formelle que la République ne fournirait ni temples ni traitements aux ministres de ces religions qu'on émancipait. Mais, comme si tout devait être marqué au coin de la déraison dans ces temps d'incompréhensibles vertiges, la République couvrit de sa protection le seul culte destiné d'avance à périr.

Les évêques constitutionnels bretons Lecoz, Lemasle, Audrein et Dordelot entre autres, étaient des hommes graves. Entraînés dans le schisme de la peur, par l'orgueil, ou par un sentiment de patriotisme mal entendu, ils n'avaient converti personne aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

croyances civiques, ils avaient même souffert pour leur religion constitutionnelle. Néanmoins, ces souffrances du fait de la Révolution, dont ils furent les apôtres, ne leur avaient point conquis de prosélytes. Ils étaient seuls dans leur temple, seuls dans leur foi, seuls avec les quelques hommes sans religion qui espéraient ainsi briser à la longue l'unité catholique (1).

En l'an VII, des synodes diocésains furent tenus dans les évêchés de Bretagne. Là, ces prêtres aveugles s'avouèrent, à la confusion de leurs espérances, qu'il fallait faire cesser la dissidence régnant dans l'Église. Était-ce donc bien la peine de faire une Révolution pour retourner si vite aux principes de foi? Et après neuf années de martyre pour les uns, d'apostasie pour les autres, le philosophisme anarchique et l'impiété si crédule contre toutes les saintes croyances, devaient-ils donc, à la suite de tant de décevantes jongleries, courber la tête sous le poids de leurs fautes?

Les prêtres insermentés purent à cette époque reparaître au milieu de leurs paroissiens. Ils n'avaient pas l'institution du pouvoir, et ils refusaient celle des évêques constitutionnels; mais alors l'abbé Lecoz, évêque métropolitain d'Ille-et-Vilaine, élevant la voix, publiait un mandement de réparation.

« L'un de nos vœux les plus ardents est accompli, disait-il, en s'adressant au clergé fidèle; vous êtes libres, et votre retour

(1) Nous possédons les armes de l'un de ces évêques constitutionnels; le bonnet phrygien y fait pendant à la croix, et l'Évangile et la Constitution civile y sont mis sur le même pied. Ce sont les armes d'un misérable, nommé J.-B. Massieu, régicide, apostat et marié, bien plus criminel encore que les évêques constitutionnels de Bretagne, et que les électeurs de l'Oise nommèrent évêque de ce département en 1791. (V. notre édition illustrée des *Mémoires du cardinal Consalvi*, p. 485.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans la ville de Rennes fait plaisir au grand nombre de nos concitoyens. L'impiété nous observe avec une attention perfide; elle fonde de nouveaux succès sur les discussions nouvelles : évitons de réaliser ces criminelles espérances. Pleurons ensemble sur les ruines de nos autels et de nos temples, et réunissons notre zèle et nos moyens pour les relever. Qu'il serait doux pour nos cœurs, qu'il serait consolant pour les vrais amis de notre culte, le jour qui nous réunirait au pied du même autel; ce jour où nos voix saintement confondues demanderaient au ciel, par un accord sublime, la cessation des maux qui affligent notre patrie, le retour de la concorde entre nos concitoyens, le rétablissement des bonnes mœurs et le règne d'une charité universelle! »

A la fin de cette pastorale, l'évêque constitutionnel, prenant à partie le prélat qu'il avait remplacé sur le siège de Rennes, s'écriait :

« Que M. de Girac, comme autrefois saint Brice, se montre, et j'irai le premier au-devant de lui; j'irai en votre nom et au mien le féliciter sur son retour et lui remettre le soin d'un troupeau que je puis cesser de gouverner, mais que je ne cesserai d'aimer. (1) »

A ce langage de réconciliation, à cette confession publique, et dont les lettres privées de Lecoz et de plusieurs de ses collègues ne nous permettent pas de suspecter la sincérité, que répondaient les véritables évêques? Ceux de Nantes, de Tréguier et de Léon, La Laurencie, Le Mintier et La Marche, exilés pour la foi, proclamaient dans leurs mandements adressés au peuple de Bretagne l'invariable nécessité de rejeter les serments exigés

(1) Lecoz (Claude), que nous avons vu dans notre premier volume (p. 417-419) partager et adoucir la détention des Vendéens au mont Saint-Michel, avait été enfermé dans cette forteresse par Carrier et Pochole pour n'avoir pas voulu rompre le célibat ecclésiastique. Il était né à Rodou-Glas en Plounevez (Finistère), le 22 décembre 1740. Procureur-syndic de la ville de Quimper, après avoir été principal du collège, il fut, en 1791, élu évêque d'Ille-et-Vilaine. C'est à ce titre qu'il présida les deux Conciles prétendus nationaux de Paris en 1797 et en 1801. Sur l'injonction de Bonaparte, il donna sa démission à l'époque du Concordat, et, malgré les supplications de Consalvi, il fut conservé avec quelques autres dans les cadres du nouvel épiscopat français. Il devint alors archevêque de Besançon. Il mourut à Villevieux (Jura) pendant une tournée épiscopale, le 3 mai 1815.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par la République; ils prescrivaient une obéissance passive aux chefs royalistes. La Marche, dans une instruction à ses prêtres de Léon, se prononçait formellement contre toute prestation de serment; il se fondait sur ce « qu'en rendant à César ce qui appartient à César, nul ne pouvait être forcé d'accepter de César ce que Dieu défend lui-même. » Le Mintier, évêque de Tréguier, était plus explicite : il déclarait que, « dans aucun cas, le divorce ne pouvait être admis; que l'instruction chrétienne devait être réservée aux ecclésiastiques, et complètement libre; que, pour ceux qui prétendraient rentrer dans le sein de l'Église, on pouvait admettre la rétractation qu'ils se proposaient de faire du serment de 1790, mais à la condition que cette rétractation serait faite entre les mains de ceux qu'il avait commis à cette charge. »

Cette persévérance, qui, de l'exil, dirigeait la foi des Bretons et la maintenait dans le giron de l'unité, avait produit de grandes choses. Cadoudal en faisait un des leviers de son autorité. Bonaparte le sentit. Afin de ne plus laisser de prétexte aux provinces de l'Ouest, il se décida à traiter avec la cour de Rome. Ainsi s'accomplissait le vœu le plus cher des paysans; ainsi l'on sanctionnait par une démarche officielle tout ce qu'ils avaient fait contre la Révolution et en faveur du principe religieux.

Sur ces entrefaites, Georges, qui, par Guillemot, Saint-Régent, de Sol, Limoëlan et La Haye-Saint-Hilaire, ses chefs de division, connaissait à Londres la position des Blancs, Georges, qui se dévorait en efforts inutiles pour imprimer aux royalistes une direction et une volonté, ne consentit pas à rester plus longtemps témoin des intrigues et des fautes qui en étaient la suite. Au point de vue politique, cette lutte désespérée contre la Révolution faite homme était, sans aucun doute, une entreprise impossible, aux yeux de la morale publique et de la foi monarchique; cet acte inouï d'audace était une protestation salutaire contre la fortune. Georges pensa que, vainqueur ou vaincu, il ne fallait jamais remettre l'épée dans le fourreau en face de l'usurpation; il se jeta donc de nouveau au milieu des périls. Sa présence est saluée par des transports de joie; mais il sait ce que peut la police consulaire : il recommande aux siens le plus pro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fond secret, tout en prescrivant à chacun d'être à son poste, quand le signal serait donné.

Georges avait mis le pied sur la terre de Bretagne dans les premiers jours du mois de juin 1800. Brest, Lorient, Belle-Isle-en-Mer allaient lui ouvrir leurs portes. Le canon de Marengo fit avorter ces projets si habilement ourdis. La victoire semblait consacrer Bonaparte. Georges veut encore et plus que jamais tenir tête à la destinée. Il se roidit contre les événements; ce qui d'abord était dans sa nature bretonne, ce qui ensuite devait se retrouver dans son âme de chef de parti. — Car il est des occasions où il faut savoir périr, même avec la certitude que votre sang sera inutilement répandu pour la cause que vous servez. — Après avoir pourvu à la sûreté et aux besoins de ses volontaires, il se cache dans le Morbihan, attendant une occasion pour courir aux armes.

De tous les hommes du gouvernement, Fouché seul avait pénétré une partie de la mystérieuse arrivée de Cadoudal; et il l'avait pénétrée par ses émissaires à Londres, qui servaient en même temps l'agence de Paris et le Conseil des princes. La campagne d'Italie s'ouvrait avec l'armée de l'Ouest, que le consul venait en toute hâte de tirer de ces provinces. L'Autriche n'avait épousé qu'à contre-cœur les intérêts des défenseurs de la monarchie française, l'Autriche s'était montrée tiède amie et adversaire incertaine. La République allait l'attaquer avec cette armée que la Vendée délaissée renonçait à occuper. Le passage du mont Saint-Bernard commença la guerre; elle pouvait étouffer ou grandir Bonaparte. Son ministre de la police, dans l'attente des événements, resta sur le qui-vive, n'annonçant à personne l'arrivée de Cadoudal, mais se réservant, selon les circonstances, de la tourner à son avantage. La bataille de Marengo se livra le 14 juin. Le 23, Fouché démasquait ses batteries, et écrivait à Véret, son homme de confiance :

» Georges est dans le Morbihan. Poursuivez-le, faites-le poursuivre avec la plus vigilante activité. Le premier consul est vainqueur en Italie, il faut qu'il le soit partout. N'épargnez aucun des chefs qui voudront relever la tête. Fusillez-les sans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pitié. Nos agents commencent à être connus et compromis; j'en mettrai d'autres et de meilleure qualité à votre disposition; ce sont des gentilshommes, des ci-devant, qui, par leurs noms et leurs titres, sont estimés de tous les Chouans; ils obtiendront facilement leur confiance et vous les livreront à heure dite. »

Dupré, surnommé Tête-Carrée, cette belle personnification de la Chouannerie; Franc-Bernard, Chicanneau et tous ceux dont on redoutait l'audace sur la rive droite de la Loire et dans le Maine, périrent à peu de jours de distance. Ils périrent, les uns sous les balles des gendarmes, qui, après les avoir arrêtés comme suspects, les excitaient à prendre la fuite pour avoir un prétexte plausible de les massacrer à coups de fusil; les autres, sur les dénonciations de certains gentilshommes qui, fatigués de l'exil ou de la misère, acceptaient en échange d'un riche salaire la honte que Fouché attachait à leurs blasons. Cadoudal était le point de mire de ces ambitions de police. Il était circonvenu ici par d'anciens noms qu'il avait toujours appris à vénérer, là par des fidélités jusqu'alors à toute épreuve; mais, au premier soupçon conçu à la première mise sous ses yeux, son inexorable justice sévissait.

Ce caractère de fer, qui n'a pas failli devant le premier consul lui offrant sa faveur, ne recule point en face des dangers dont il est entouré. On faisait de la police autour de lui, Georges fait de la terreur. Les traîtres, les espions sont découverts; il ordonne de les mettre à mort. Un Becdelièvre, parent du général de Bourmont, est accusé, est convaincu d'avoir voulu livrer Cadoudal aux Bleus. Georges le fait saisir; il est traîné devant lui à Grandchamp : il meurt. Un officier royaliste, nommé Lemercier, a commis le même crime de trahison : il subit la même peine. Le Mis de Kerouent n'a pas les mêmes reproches à s'adresser; mais, par faiblesse, il a consenti à laisser ses deux fils faire leur soumission aux lois de la République. Les insurgés exigent de lui une rançon de quarante mille livres; puis, comme si les excès du gouvernement devaient toujours alimenter la Chouannerie, Didelot, préfet du Finistère, est assailli près de Bannelec. Il voit sous ses yeux tuer deux hommes de son escorte, et il ne se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dérobe à la mort que par une fuite précipitée. Boullé, procureur général syndic du Morbihan, se rend de Vannes à Saint-Brieuc, dont il est nommé préfet. Près de Locminé, il tombe dans une embuscade de royalistes : il va être enlevé; mais la force armée qui l'accompagne résiste à la première attaque, et les Blancs se retirent.

Cadoudal et ses lieutenants, chaque jour dénoncés, étaient impitoyables : on disait que Guillemot surtout ne faisait aucune merci aux nobles et aux paysans que l'or de Fouché poussait à l'opprobre. Alors, pour protéger ses émissaires, le ministre de la police enjoint de frapper des contributions exorbitantes sur les paroisses où un cadavre de délateur est trouvé. Ces contributions, dont, en 1651, Cromwell avait fourni l'idée pendant la campagne d'Écosse, se prélèvent avec une telle avidité fiscale, que, parfois, durant la même nuit, le même cadavre est transféré dans cinq ou six communes, toutes accusées le lendemain, toutes forcées de payer l'impôt du sang justement versé. Georges ne craignait pas d'assumer sur sa tête toutes ces vengeances. Il avait dit : « Un noble aux gages de la police et qui déshonore son nom ne vaut plus qu'une balle. » Fort de son droit, il se défendait ainsi contre des agressions que l'honneur, que le salut même de l'État ne doivent pas autoriser.

Cette situation intérieure toujours guerroyante inquiétait le premier consul; la mort d'un prélat intrus, jugé, condamné et exécuté par les Chouans, redoubla ses appréhensions.

Le Finistère avait pour évêque un prêtre nommé Audrein. Membre de la Convention, cet homme, à l'aspect de la société qui s'écroulait, avait perdu l'intelligence de son devoir et subi l'entraînement des passions ou des circonstances. Il s'était fait athée pendant la Terreur; il avait voté la mort du roi et trempé dans tous les excès. Néanmoins, en voyant la religion et la morale publique sortir de leur tombeau, il avait éprouvé des remords et donné des signes d'un repentir conditionnel. Évêque du Finistère, il prêchait activement la paix; il appelait surtout autour de lui les vrais catholiques, qu'il regardait comme des brebis égarées, et, dans ses pastorales, il leur répétait souvent

Digitized by Google • Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la prière qu'il leur avait adressée après le synode constitutionnel tenu à Paris en 1797 : « Ah! prononcez seulement une parole, faites un pas, mes très chers frères, et nous allons vous couvrir de nos larmes d'attendrissement, vous jurer l'oubli du passé, et concerter avec vous les moyens de consoler notre religion et de réparer les maux causés à nos concitoyens par de funestes divisions. »

Ce langage pouvait être sincère dans la bouche d'Audrein; pour les Chouans, si longtemps persécutés par le clergé révolutionnaire, il n'était qu'une hypocrisie de plus.

Le 19 novembre 1800, un vieillard, sorti d'une maison située sur le pont de Sainte-Catherine, montait à Quimper dans une voiture publique qui desservait la route de Brest : c'était Audrein. Trois hommes et une femme prirent avec lui place dans la diligence, qui partait à 9 heures du soir. A minuit, les voyageurs arrivaient à la descente de Saint-Hervé, non loin de Châteaulin. Le postillon est arrêté. Douze Chouans, parmi lesquels on remarquait Yves Pétillon, Lemoine, *La Volonté, Brise-Barrière, La Grandeur*, Michel, Paud-Quimper et Liguaroux, se présentent à la portière. Ils sont armés, ils enjoignent aux voyageurs de descendre. Tous mettent pied à terre; Audrein seul reste caché à sa place. Les Blancs aperçoivent cet étranger; ils lui signifient de se montrer : « Si vous n'avez rien à vous reprocher contre le roi et contre nous, ne craignez rien, disent-ils; nous ne sommes pas des brigands, mais des royalistes. »

Audrein obéit en tremblant. A la pâle clarté que projette la lune dans les ravins de l'ancienne Cornouailles, un de ces insurgés reconnaît l'évêque constitutionnel. Aussitôt, saisi par sa soutanelle, il entend *La Volonté* lui dire, dans cette vieille langue bretonne si riche en sauvages et poétiques expressions : « As-tu avec toi tes ornements pontificaux? — Oui, répond l'évêque. — Eh bien! continue le Chouan, habille-toi en prélat; il y a longtemps que nous n'en avons pas vu. » Quand Audrein fut couvert de ses insignes, les paysans se rangèrent en cercle, le firent avancer au milieu d'eux, et, après quelques moments de lugubre silence : « Nous allons, dit Paud-Quimper, procéder

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à ton jugement. Prêtre de Dieu, tu as trahi l'Église; enfant de la France, tu as condamné le roi Louis XVI : qu'as-tu à répondre pour ta justification ? »

L'accusé balbutie : « Citoyens....., Messieurs, je me repens de ce que j'ai fait; j'en demande pardon à Dieu et aux hommes.

— Les hommes, interrompt Liguaroux, ne peuvent te pardonner, car tu recommencerais encore : le révolutionnaire change de peau et jamais de cœur. Tu n'as plus que la mort à attendre des hommes; implore Dieu pour qu'il soit plus indulgent. »

Le régicide courbe la tête; tout à coup, frappé par une idée de salut : « J'ai voté, s'écrie-t-il, la mort du roi avec une espèce de sursis; le roi était innocent, mais j'avais peur. — Alors, tu es un lâche et un apostat. Nous ne sommes pas prêtres, nous; et cependant, nous allons être plus justes que toi. Tu as fait mourir un innocent, nous punissons un coupable. »

A ces mots, l'évêque constitutionnel expirait sous les balles des Chouans. Ils le dépouillèrent de ses ornements; l'un prit sa crosse, l'autre sa mitre, un troisième son étole, dont plus tard ils firent un autodafé, et, après avoir fait remonter dans la diligence les quatre voyageurs sous les yeux desquels ce jugement s'était accompli, ils regagnèrent la vallée de Kerbau (1).

Une exécution entourée de tant de dramatiques circonstances, et qui prouvait que les paysans ne se laissaient pas dominer par la crainte, devait alarmer tous les régicides au pouvoir. Ceux qui, en Bretagne, exerçaient des fonctions publiques firent retentir bien haut le cri de leur frayeur. On parla de meurtres aussi sanglants; on inventa des crimes qui ne furent jamais commis, mais qui, répandus dans la France entière, faisaient exécrer le nom de Chouans. Des forces considérables furent

(1) Dans son livre, *La police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire*, Ernest Daudet (p. 129 et suiv.) raconte d'une façon un peu différente ce tragique épisode. Celui que l'auteur nomme ici *La Volonté* s'appelait de son vrai nom Le Cat (Charles-François), natif d'Audierne et âgé alors de vingt-quatre ans. De même Lemoine, dit Pot-Quimper, serait un seul et même personnage; *Sans-Quartier* s'appelait Baudau; Ligaroux était Legirarou ou Lignarou. Le Cat fut pris peu après avec Lemoine, Roparz et Legrand; ils furent condamnés à mort, mais ils parvinrent, dit-on, à s'échapper.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

envoyées dans le Finistère, et, sans jamais parvenir à mettre la main sur les juges d'Audrein, les Bleus comprimèrent tellement les campagnes de la Cornouailles que peu à peu les Blancs en sortirent pour faire leur jonction avec d'autres bandes.

La plupart de ces insurgés se retirèrent entre la Sarthe et le Maine, sur le cantonnement de Guitter, dit Saint-Martin, l'un des chefs de bataillon de la division de Grand-Pierre. Dans la prédilection qu'ils témoignaient à Saint-Martin, les Bretons étaient guidés par un motif qui, à lui seul, donne la clé des caractères de cette époque.

Guitter, dit Saint-Martin, un paysan du village de Saint-Martin de la Ville-Anglose (Mayenne), était, en 1792, parti comme volontaire pour aller défendre à la frontière la patrie menacée. Au commencement de 1793, il rentra en Anjou. On persécutait, on massacrait ses anciens amis, ses voisins, ses camarades d'enfance. Guitter foula aux pieds la cocarde tricolore qui abritait tant de forfaits; il se mit à la tête de ceux qui ne voulaient pas mourir sans vengeance. Sa valeur, sa probité et son adresse lui acquirent bientôt une véritable influence sur l'esprit des royalistes, qui le nommèrent chef du bataillon de Saint-Denis-d'Anjou. Il guerroya jusqu'en 1799; mais, en ce temps-là, Saint-Martin se signala par un trait d'audace qui lui créa dans les provinces insurgées une célébrité extraordinaire.

Le bourg de Morannes, situé sur la Sarthe, près de Châteauneuf, avait pour commissaire du pouvoir exécutif le citoyen Thomas Millière. Depuis le jour du premier soulèvement vendéen et breton, c'est-à-dire dans l'espace de plus de six années, ce Millière avait été toujours et partout l'un des agents les plus actifs de la Terreur. Pour lui, la Terreur n'avait même pas fini avec Robespierre. Dénonçant à l'autorité supérieure ou se faisant dénoncer à lui-même les soldats des armées royales, leurs parents, leurs amis et jusqu'à leurs sœurs, jusqu'aux blessés ou aux laboureurs cachés, il enjoignait de tout fusiller sans jugement. A Daumeray, les Bleus, guidés par lui, avaient massacré plusieurs jeunes gens dans les bras de leurs mères : plus de quatre-vingts habitants de cette paroisse avaient été égorgés ou guillotinés sous ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

yeux. Les pacifications successives n'avaient point calmé cette soif de sang qui brûlait les entrailles de Millière. A la fin de la guerre, il était le même que dans les cruautés de 1793; mais les Vendéens, eux, n'étaient plus aussi débonnaires. La clémence envers un implacable ennemi avait fatigué leur patience, et Thomas Millière fut placé en tête de la liste des monstres qu'ils mettaient hors de l'humanité.

Saint-Martin était chef du canton de Morannes. Il fut chargé de s'emparer du commissaire mort ou vif. Saint-Martin accepte la mission; mais il est bien difficile de la remplir. Millière ne sortait jamais de Morannes, où il était gardé par un bataillon de quatre cents hommes, et où, à chaque rue, il avait fait construire des barricades permanentes. Le 15 mai 1799, le Chouan se décide à tenter un coup hardi. Il sait qu'à 11 h. 1/2 les soldats sont occupés à prendre leur repas, et que, rassurés par les rapports de leurs espions, les officiers sont sans inquiétude, n'ignorant pas que les Angevins ne paraissent plus depuis quelques jours dans les environs. Saint-Martin revêt un uniforme de sergent républicain; il couvre quatre Blancs de l'habit bleu de la ligne, et, tous cinq armés, ils parviennent à la garde avancée de Morannes. De peur d'éveiller des craintes dans l'âme de ses Chouans, Saint-Martin ne leur a pas confié son secret : il leur a dit de le suivre; les paysans ont obéi.

Le fusil au bras droit et tenant à la main gauche un billet cacheté, Saint-Martin s'annonce au factionnaire comme une ordonnance du général commandant la division et demande au poste de lui indiquer la demeure du citoyen commissaire. Il y arrive sans exciter le plus léger soupçon. Il heurte. La citoyenne Millière le reçoit. Saint-Martin lui dit : « Une ordonnance du général pour le commissaire du Directoire. » Cette femme veut la porter elle-même. Le Chouan déclare qu'il doit la remettre en mains propres. Après de nouvelles hésitations de la citoyenne Millière, Saint-Martin triomphe de cette méfiance instinctive. Il laisse au bas de l'escalier ses quatre royalistes, auxquels il a recommandé de fermer aussitôt la porte d'entrée et d'ouvrir celle qui donne sur le jardin pour se ménager une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

retraite. Parvenu dans la chambre où le commissaire avait signé tant d'arrêts de mort, le Chouan passe rapidement son arme à gauche et remet à Millière le prétendu billet du général. Millière prend le papier : au même instant Saint-Martin tire un poignard qu'il a caché dans la manche de son habit, et il frappe au cœur le révolutionnaire, qui roule à ses pieds sans pousser un gémissement.

A la vue de son mari expirant, la citoyenne Millière se jette sur Saint-Martin ; elle appelle au secours : le royaliste cherche à se débarrasser de cette douleur dont l'éclat peut le perdre. Une lutte s'engage ; la femme est blessée à l'épaule et renversée. Saint-Martin descend rapidement l'escalier ; ses soldats, effrayés du rassemblement que les cris de la citoyenne Millière ont provoqué, apprennent à leur chef qu'il leur a été impossible de s'assurer de l'issue du jardin. « Eh bien ! dit-il, risquons le tout pour le tout : j'ai fait un acte méritoire, payons d'audace. » Il ouvre lui-même la porte de la rue, où la garnison et les habitants sont agglomérés ; et, sortant de cette maison à la tête de ses quatre volontaires, la baïonnette en avant : « Place ! s'écrie-t-il d'une voix éclatante, je viens de tuer le chien enragé ; rentrez tous chez vous et laissez-moi passer : Je suis Saint-Martin. »

A ces mots, la foule s'écarte, le peuple est interdit, les fantassins ne font aucun mouvement. L'audacieux sang-froid de cet homme, dont le nom a si souvent retenti à leurs oreilles, les fait tous pâlir de stupeur. Saint-Martin traverse au pas de charge le bourg de Morannes et les rangs pressés des républicains sans qu'un coup de fusil soit tiré, sans qu'une parole de malédiction ou qu'un cri de vengeance inquiète sa marche.

L'impression que cet acte de justice avait produite sur les habitants de Morannes était si vive, que l'acte de décès de Millière est ainsi conçu : « Thomas Millière, âgé de cinquante-six ans, commissaire du pouvoir exécutif, décédé à Morannes, le 26 floréal an VII, à midi. »

Il n'était pas venu à l'esprit des frères et amis de l'administration de constater autrement que par la formule ordinaire cette mort, qui répandait l'effroi dans tous les cœurs démocrates, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui n'eut pas même les honneurs d'une apothéose municipale.

Ce trait de courage, qui s'est plus d'une fois renouvelé dans la Chouannerie, et qui peint à merveille l'exaspération des partis, avait fait à Saint-Martin une grande renommée : il la soutint par une audace de tous les jours. Il servit pendant quelque temps avec les Bretons, mais quand il comprit que cette émigration était fatale aux diverses insurrections, il les renvoya dans leurs foyers, afin d'entretenir les ferments de guerre civile.

Tandis que les Chouans de Bretagne et de la rive droite s'établissaient en tribunal secret dans la Sarthe, où le martyre de tant de pasteurs a vivifié la foi du troupeau, d'aussi terribles réactions s'exercent en plein jour. Les Manceaux sont à chaque instant dénoncés par des intrus; l'un d'eux surtout, le cruel Maguin, ancien curé de La Couture, devenu commissaire du gouvernement, s'acharnait à les persécuter avec une rage sans exemple. Le chevalier de La Volvène, Ménard dit Sans-Peur et trois autres Chouans prennent enfin la résolution de punir tant de crimes. Le jour est fixé, et le sort a décidé que ce serait La Volvène qui tuerait l'apostat. Il l'attend au milieu de la rue. Maguin paraît : La Volvène s'élance sur lui, il le frappe de deux coups de poignard au cœur. Maguin tombe, le peuple et la garde accourent; mais le Chouan est déjà en sûreté.

Un autre prêtre intrus succède à Maguin dans ses fonctions de commissaire et de dénonciateur. Il se nomme de Bergues : il est aussi féroce que Maguin; les royalistes le condamnent à la même peine. Sans-Peur l'attend à la sortie du spectacle, l'abat d'un coup de pistolet, et se perd dans la foule qui le protège. A Ballée, Chollière, aussi commissaire du pouvoir exécutif, accusé des mêmes cruautés, périssait de la même manière.

Sur d'autres points, un semblable esprit de réaction se faisait sentir contre les prêtres apostats. L'un d'eux, célèbre dans le Maine par ses crimes, reste un jour au pouvoir de l'impitoyable Mousqueton, qui va le fusiller. « Oh! pardonnez, s'écrie l'intrus, par respect pour mon caractère. » Mousqueton réfléchit. « Eh bien! retire-toi, dit-il, mais auparavant je veux te marquer. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le Chouan tenait à la main un large couteau, il saisit l'oreille du prêtre; après lui en avoir coupé le bout : « File, ajoute-t-il, et prends garde de me retrouver. » L'espion clérical continue cependant son métier. Quinze jours n'étaient pas encore écoulés, qu'il reparaissait devant Mousqueton. « C'est encore toi, toi prisonnier, dit le Chouan, et ton oreille n'est pas repoussée! » Le prêtre murmure une dernière prière pour l'adoucir. « C'est bon, c'est bon, ajoute le paysan; marche en avant et compte sur moi. » A peine l'intrus a-t-il fait quelques pas, qu'il meurt : un coup de carabine de Mousqueton venait de lui briser les reins.

De pareilles représailles exercées sur les prêtres ou sur les autorités révolutionnaires devaient prouver que ce n'était point par la violence que l'on pacifierait des provinces qui, après s'être loyalement battues contre de perfides ennemis, ne trouvaient plus leur salut que dans l'éclat même de leurs vengeances. Il fallait à tout prix faire cesser un tel état de choses. Les généraux Liébert, Virion et de La Rue, qui commandaient dans la Sarthe, dans la Mayenne et en Maine-et-Loire, déploraient chaque jour cet état d'irritation; ils en chargeaient les chefs royalistes, ne voulant pas mieux que leurs prédécesseurs apprécier la cause déterminante de cette guerre. Il en coûtait trop à la Révolution de s'avouer que le peuple de l'Ouest était hostile à son principe et à ses actes; elle aimait mieux accuser de cet instinct national la noblesse proscrite par elle, la noblesse qui avait des motifs personnels pour la combattre. Fouché était un agent admirablement formé pour servir les haines patriotiques, et nous allons citer un exemple de leur aveugle ténacité.

Fouché, à la veille de la bataille de Marengo, avait cru pouvoir enfin conspirer pour son propre compte. Dans les prévisions d'une défaite éventuelle, il s'était arrangé un parti de législateurs et d'hommes de police qui devaient déposer entre ses mains souillées l'héritage de Bonaparte vaincu. Bernadotte, disent les uns, Talleyrand, selon les autres, entrait pour moitié dans ce complot. Le sénateur Clément de Ris, nature inoffensive et talent sans éclat, avait eu la faiblesse de s'y prêter. Fouché, qui savait n'avoir rien à redouter de ce caractère malléable, lui accordait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la troisième place dans la République. Une correspondance s'était engagée entre le ministre et le sénateur : des papiers qui compromettaient gravement Fouché aux yeux du premier consul se trouvaient en la possession de Clément par suite du projet que le canon de Marengo dissipa en fumée.

Grâce à ce glorieux événement, Fouché était condamné à la fidélité envers Bonaparte; mais Clément de Ris pouvait être indiscret et tout dévoiler au consul. Le 1er vendémiaire an IX (23 septembre 1800), à 3 heures de l'après-midi, Clément est surpris dans sa maison de Beauvais, près de Tours. Six hommes armés l'entourent; puis, après s'être emparés de son argenterie et de ses bijoux, afin de mieux simuler le vol, ils l'entraînent dans un souterrain.

Des Chouans seuls devaient avoir commis un pareil attentat. Personne dans le gouvernement n'avait intérêt à les défendre; beaucoup, au contraire, se voyaient dans la nécessité de les accuser pour justifier leurs actes passés ou futurs. Le *Moniteur*, sous l'inspiration de Fouché, annonça donc à l'Europe le nouveau crime; les circonstances, les moindres détails, rien ne fut omis. La police en fit tous les honneurs aux royalistes, et furtivement elle glissa aux oreilles de la foule que le général de Bourmont pouvait bien être le chef occulte de la bande qui prive la République d'un de ses sénateurs. Bourmont était hostile à Fouché. Il se débarrassait ainsi d'un seul coup de deux adversaires.

Dix Chouans sont arrêtés quatre mois après l'attentat; Fouché s'était donné le temps de choisir ses victimes. Ils sont mis en jugement comme prévenus de l'enlèvement du sénateur, qu'une seconde bande d'hommes à la solde de Fouché avait délivré au moment même où ses ravisseurs le transféraient dans un autre lieu. La séquestration avait duré dix-huit jours. Ce guet-apens, si en dehors des mœurs vendéennes, fournissait un aliment aux colères nationales. Le ministre les entretint en faisant chaque jour broder ses écrivains sur le thème qu'il leur livrait; mais lorsque les accusés comparurent à Angers devant le tribunal criminel spécial, l'innocence de plusieurs était déjà démontrée par un irrécusable alibi. Les accusés demandaient à être con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

frontés avec Clément de Ris, qui, à diverses reprises, avait prétendu qu'il reconnaîtrait parfaitement ses ravisseurs. Il s'agissait de la vie de quatre hommes; mais le sénateur devinait enfin la main mystérieuse qui l'avait arraché à ses foyers. Il savait que Fouché était implacable dans ses haines, et que Bonarparte croyait avoir besoin de lui. Clément eut peur de soulever un coin du voile. Il se retrancha derrière sa dignité, et se dispensa de comparaître.

Delaunay, un régicide, présidait le tribunal. Le jour où la sentence de mort dut être prononcée, car le tribunal ne prenait en considération ni les alibis démontrés ni les impossibilités matérielles ou morales qui surgissaient contre l'accusation, Delaunay réunit les juges à sa table, et là, pendant l'orgie, ils décidèrent que Nicolas de Canchy, propriétaire à Chartres; que David de Mauduison, propriétaire à Nogent-le-Rotrou, et Étienne Gaudin, chevalier de Saint-Louis, propriétaire à Baranton, trois hommes dont la probité et la délicatesse ne firent jamais doute, payeraient de leur tête le crime dont il plaisait à Fouché de les charger.

L'arrêt fut rendu. Parmi tous ces juges-bourreaux, il se trouvait par hasard un honnête homme, le commandant Viriot, né dans une de ces familles militaires de la Meurthe où la probité égale le courage. Viriot avait longtemps fait la guerre aux Vendéens et aux Chouans, il était leur ennemi; cependant, après avoir, sans partialité, étudié l'affaire, il s'était convaincu de la non culpabilité des accusés. Il la proclamait avec une éloquence qui partait du cœur. Mieux que personne, il était en position de l'apprécier. Il avait visé lui-même les passe-ports des agents de police qui avaient fait le coup, et que leur ministre exilait amiablement en Angleterre. Pour frapper de nullité la sentence, il fallait refuser de la signer. Viriot se dévoue à cette démonstration insolite, et, en face de ses collègues, cherchant à couvrir sa voix : « Votre innocence m'est connue, dit-il aux trois victimes, je le jure sur l'honneur. Je ne signerai jamais l'arrêt qui ordonne votre assassinat. Je vole à Paris; une chaise de poste m'attend. Je suis votre avocat près du gouvernement; mais je serai l'accusateur des tigres qui vous égorgent, qui viennent,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans une orgie à laquelle je n'ai pas eu la honte d'assister, de signer votre arrêt de mort. Je leur ai nommé les coupables. Vous êtes la vertu même. Je pars, car une protestation publique contre ce jugement inique en arrêtera l'horrible exécution. »

Viriot arrive à Paris. Le premier consul était absent; il voit Joséphine de Beauharnais, qui refuse d'intervenir. Abrial, ministre de la Justice, répond à l'intègre soldat qu'il y a de la folie dans sa conduite, et il lui apprend que les têtes des trois Chouans sont tombées. Abrial disait vrai. Canchy, Mauduison et Gaudin avaient été exécutés le 2 novembre 1801. Viriot venait de faire son devoir d'honnête homme. Il en a été puni sous tous les gouvernements. Le 17 pluviôse an X (6 février 1802), le Consulat, au mépris de toutes les lois, le raya des contrôles de l'armée; la Restauration ne put voir en lui que le soldat républicain et jamais le juge d'Angers; le gouvernement de Juillet a dédaigné ses services. Sa parole pouvait accuser de hautes immoralités et renverser l'échafaudage de calomnies contre les royalistes que la Révolution a pris tant de peines à élever. Ne devait-on pas, pour l'honneur de la police, réduire au silence le magistrat intègre et le généreux adversaire? Sa protestation, ses démarches, sa disgrâce de quarante-deux ans, tout cela est public, tout cela révèle avec quel art Fouché, après le Comité de Salut public, après les ministres de la police Cochon et Sotin, savait exploiter les faux Chouans et se jouer des crédulités révolutionnaires (1).

JOSÉPHINE DE BEAUHARNAIS

(1) On lira avec intérêt le récit dramatique de cet enlèvement dans le livre déjà cité de M. E. Daudet : *La police et les Chouans* (p. 91 et suiv.). L'auteur naturellement infirme les conclusions de Crétineau-Joly, il assure que ceux qui furent punis étaient bien les vrais coupables et que Fouché ne peut être soupçonné de ce méfait. Tout au plus lui reproche-t-on d'avoir violé la parole donnée à Bourmont et l'engagement d'user de clémence.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

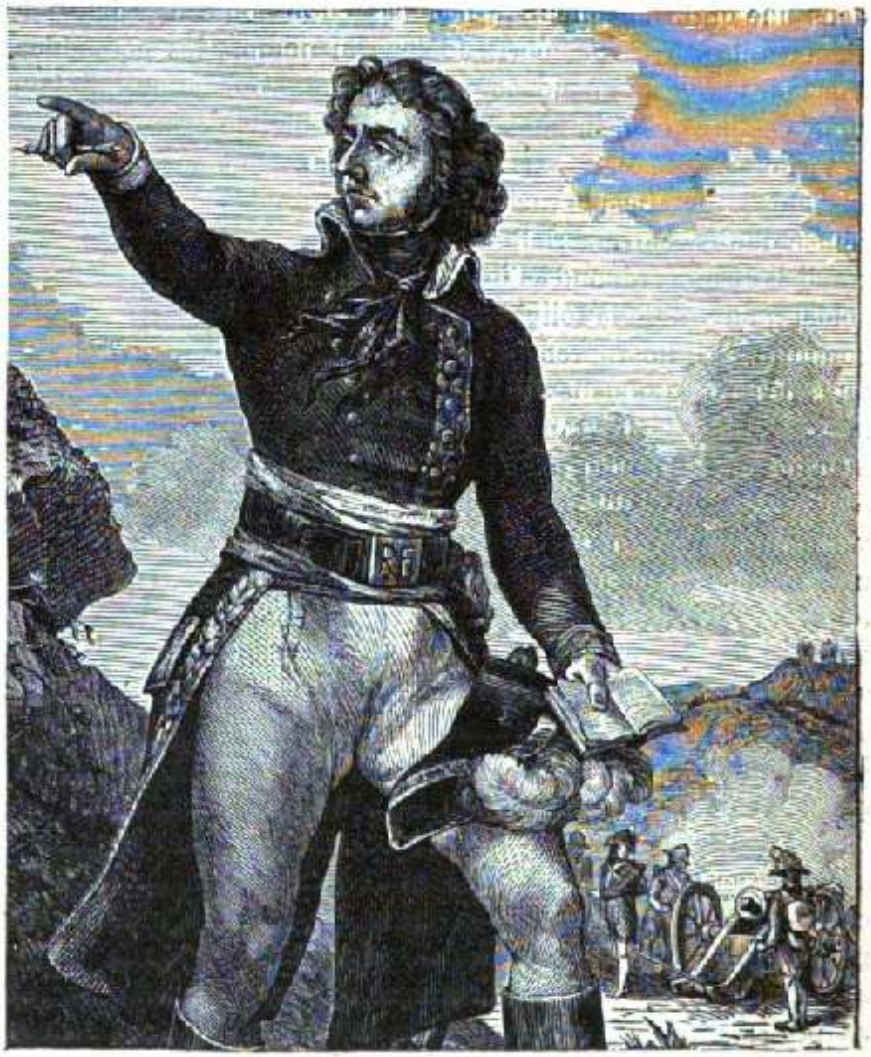

BERNADOTTE

Ce fait expliqué sur pièces authentiques, reprenons le récit des événements.

Brune n'avait pas réussi à calmer la Bretagne et le Maine; le 10 mai 1800, le général Bernadotte fut envoyé pour le remplacer.

Bernadotte était déjà jaloux et ennemi secret du premier con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sul; réserver à son inimitié un allié aussi redoutable que Georges entrait pleinement dans ses vues. Aussi, à peine est-il à la tête des troupes républicaines en Bretagne, qu'il prend ses mesures pour laisser plus de latitude aux royalistes, et que souvent même, il fait naître des prétextes pour se mettre en relations avec Cadoudal. La chance tourne, Bernadotte et Fouché tournent avec elle. Le premier, en écrivant à Bonaparte, lui dit à propos des Chouans : « Il serait nécessaire que les Conseils de Guerre eussent l'attribution exclusive de juger ces ennemis éternels de tout ordre social. La justice ordinaire a des formes trop lentes. »

Cinq jours après, Bernadotte, qui est éminemment révolutionnaire, car la Révolution ne l'a fait encore ni duc ni roi, Bernadotte adresse cette lettre au consul : « On annonce, comme chose certaine, qu'un prince du sang royal doit se mettre à la tête des rebelles. S'il y vient, on lui fera une réception peut-être incivile, mais au moins républicaine. »

Cependant, un petit nombre de Chouans, exaspérés par les persécutions dont leur pays est le théâtre, séduits peut-être par l'exemple que l'adjudant général Joseph Arena, ancien membre des Cinq-Cents, Demerville, Topino-Lebrun et Ceracchi leur donnaient en conspirant contre la vie de Bonaparte, s'occupent à chercher un moyen de délivrer la France d'un homme que les républicains attaquent chaque jour avec le poignard.

Arena, Corse comme Bonaparte, l'Italien Ceracchi, Demerville et Lebrun doivent payer de leurs têtes le complot que, le 17 vendémiaire an IX (9 octobre 1800), ils ont préparé à l'Opéra, afin de venger sur le consul le coup d'État du 18 brumaire. Mais ces quatre conspirateurs, que le *Moniteur* du 18 vendémiaire désigne comme des « malheureux accoutumés au crime par les massacres de septembre et ceux de Versailles », et qui périrent sur l'échafaud le 30 pluviôse, sont salués par les clubs comme des martyrs de la liberté. On honore d'avance leur mémoire, on jure d'imiter leur dévouement.

Cet enthousiasme d'attentats gagna une douzaine de Chouans qui avaient au moins autant à souffrir de la tyrannie consulaire que les Jacobins. Ces Chouans se décident à tenter un coup

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

désespéré. Par leurs soins, une machine infernale est préparée : c'est une charrette qui contient un baril de poudre et qui, placée sur le passage du consul lorsqu'il se rendra à l'Opéra, doit, en éclatant, le faire périr avec sa suite. Mais cette machine, à l'invention de laquelle il est avéré que travaillèrent d'un commun accord les Jacobins, qu'on appelait alors les *enragés*, et cinq ou six royalistes, éclata deux secondes après le passage de Bonaparte. Ce fut dans la rue Saint-Nicaise, le 3 nivôse an IX (24 décembre 1800), qu'il échappa à un péril que le plus fortuit des incidents put seul conjurer.

Saint-Régent, Joyaut, de Sol, Limoëlan, La Haye-Saint-Hilaire, Charles d'Hosier, Hyde de Neuville, Roger, Mlle de Cicé et tous les royalistes dont les noms avaient un certain retentissement, furent accusés par Fouché dans son rapport de police du 11 pluviôse, tandis que Bonaparte accusait à son tour et proscrivait les exaltés de la faction républicaine.

Il y a toujours dans les partis des âmes implacables qui, après avoir été longtemps persécutées, se font une arme de ces mêmes persécutions pour justifier leurs pensées de meurtre et venger par un crime les maux qu'elles ont endurés. Ces âmes exceptionnelles, qui sacrifient un individu à ce qu'elles croient être le salut de tous et qui attachent leurs noms à un opprobre éternel, sont coupables, sans doute, aux yeux de la Providence. Il ne faut pas pourtant les juger avec les passions de l'époque dans laquelle elles vécurent. On a vu de ces nouveaux Coclès, poursuivant de modernes Porsennas avoir toutes les vertus en partage..... toutes, à l'exception de la charité chrétienne, qui pardonne, Dans la plupart de ces complots contre la vie d'un homme, arrivé révolutionnairement au pouvoir, on remarque, sans doute, une cruelle exagération de fanatisme. C'est un forfait aux yeux de la loi et de l'humanité, mais il peut y avoir aussi un profond attachement à sa cause, une pensée d'affranchissement social, une de ces idées généreuses, selon les anciens, et que l'éducation de nos collèges doit nécessairement faire germer dans des esprits mal dirigés. Ainsi les auteurs de la machine infernale étaient coupables sans aucun doute. Ils furent à juste titre con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

damnés et exécutés : Bonaparte leur appliquait la peine du talion; mais cette condamnation politique n'entache en rien leur mémoire. Elle en a fait des fanatiques, elle ne pourra jamais les transformer en assassins vulgaires. A l'appui de ces paroles, citons un fragment de l'*Ambigu,* journal français qu'alors Peltier publiait à Londres. Ce fragment, dû à la plume de Camille Jordan, homme qui a laissé un nom cher au libéralisme, excite au meurtre de Bonaparte et glorifie d'avance ceux qui se dévoueront pour le tuer :

« Français, dit-il, c'est en ce moment qu'il faut se résoudre à servir ou à commander, à recevoir la terreur ou à l'inspirer. Le tigre qui ose se dire le fondateur ou le régénérateur de la France jouit du fruit de vos travaux comme d'une dépouille enlevée aux ennemis. Il n'est pas rassasié de la destruction du roi, de celle de tant de braves, de tant de princes que la guerre a moissonnés; il devient et plus avide et plus cruel dans les circonstances où la prospérité change chez la plupart des hommes la fureur en pitié. Reste-t-il à des hommes qui veulent être dignes de ce nom autre chose à faire qu'à venger leur injure ou à périr avec gloire? La nature a marqué le terme de notre vie à tous, même aux plus puissants; nul ne doit attendre la dernière extrémité sans avoir tenté quelque chose pour la liberté s'il ne veut passer pour une femmelette timide et pusillanime. »

Si des casuistes politiques n'étaient pas plus sévères, que devaient penser et faire des hommes d'action élevés au bruit des échafauds et dans les passions impitoyables de la guerre civile?

L'explosion de ce baril de poudre affermissait le gouvernement consulaire, mais elle lui démontrait aussi qu'il avait des ennemis redoutables qui ne craignaient pas de retourner contre sa personne les moyens que la police de Fouché employait pour les perdre eux-mêmes. Le pouvoir était immoral contre eux; ils furent cruels contre le pouvoir.

A la nouvelle de l'attentat dont Cadoudal n'a été ni l'auteur, ni l'instigateur, ni le complice, le Chouan ne s'avoue pas encore vaincu. Le 18 janvier 1801, Mercier, son ami de cœur et son chef d'état-major, est envoyé par lui en mission auprès du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cte d'Artois. Non loin du village de Launay, département des Côtes-du-Nord, il tombe dans une embuscade républicaine. Mercier se défend avec sa bravoure ordinaire. Déjà, il s'est frayé un passage à travers la colonne qui l'entoure; mais une balle tirée à douze pas, et au moment où il franchissait un buisson, l'étend mort sur le revers d'un fossé.

La correspondance de Cadoudal avec MONSIEUR, avec le Cte de La Chaussée et le chevalier de La Pelouze (1), l'homme d'action du Cabinet de Louis XVIII, fut saisie sur Mercier. On y découvrit la trace de ses plans; car Georges, à la date du 16 janvier, avait écrit de sa main :

« Mes commissaires sont de retour de Brest. D'après leur rapport, je ne réponds pas absolument du succès, mais j'ai de grandes espérances de réussir. La garnison de Belle-Isle est composée de tous hommes à moi. Soutenu et peut-être sans être soutenu de forces étrangères, je pourrai tenter cette opération. Vous n'ignorez pas que la grande correspondance a éclaté maladroitement; elle est heureusement renouée : je la presse d'agir. J'ai vu les seconds de C. et de D. (Constant de Suzannet et le chevalier d'Andigné); ils sont bien intentionnés et comptent sur leur pays. Anne (Charles d'Autichamp) tergiverse toujours; je crains qu'il n'ai perverti B. (Bourmont) : on le dit à Paris pour faire la courbette (2). Toutes ces démarches sont décorées de beaux prétextes; c'est par de tels moyens, dit-on, qu'on doit parvenir au véritable but. Moi et bien d'autres nous pensons tout autrement. »

Cette lettre, les registres de correspondance de Georges saisis

(1) Eustache-Abraham Carrefourt de La Pelouze, sous-lieutenant aux carabiniers de Monsieur, le 1er avril 1782; aide-major de la brigade d'Auxerrois, armée de Condé; le 17 août 1792, est cité dans les *Mémoires* de la M^se de La Rochejaquelein, p. 144-152. Il mourut au château de La Tremblaye, canton de Doué (Maine-et-Loire), le 21 janvier 1811.

Son père, Camille-Abraham Carrefourt de La Pelouze était un ancien chef de brigade d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, et fut nommé gouverneur de Saumur après la prise de cette ville par les Vendéens. Il fut guillotiné à Saumur, le 28 août 1793, après jugement de la Commission militaire, comme auteur d'une proclamation royaliste et comme père d'un officier vendéen.

(2) Cadoudal parle ici avec une amertume injuste. Parmi les chefs royalistes, Bourmont avait, en effet, une place importante. Bonaparte le savait. Il le fit venir, et nous avons donné à la fin du tome II, en pièces justificatives, le précis de leur conversation racontée par Bourmont au P^ce de La Trémoille.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par un détachement de la 54e demi-brigade qui opérait une fouille sous les ordres du capitaine Gérard, aide-de-camp du général Guillot, et un billet de Rivoire, enseigne de marine à Brest, ne laissaient plus de doute sur les projets de Georges. L'infatigable Cadoudal nourrissait le projet d'enlever Brest et Belle-Isle-en-Mer, dont le général Quentin avait le commandement. La 77e demi-brigade, les bataillons francs et les canonniers bourgeois entraient dans la conspiration qui devait livrer aux Chouans les deux places de guerre. Le 2 février 1801, Julien Cadoudal est surpris. Les gendarmes s'élancent sur lui. Julien terrasse le premier, il va l'étrangler; mais, accablé sous le nombre, il est garrotté, conduit à Auray, puis le 6 février transféré à Lorient. A une lieue d'Auray, trente Chouans embusqués font feu sur l'escorte qui lui a été donnée. Julien veut profiter du désordre causé par cette brusque attaque en sa faveur : les Bleus le fusillent à bout portant.

Dans le même moment, Rivoire était, avec plusieurs autres conspirateurs, traduit devant les tribunaux militaires. Il paraît irrésolu : on le condamne à la détention pour se servir plus tard des révélations qu'on espérait arracher à sa faiblesse. Kobb, agent des royalistes à Belle-Isle, était le même jour passé par les armes. Dans ces circonstances, Bernadotte juge qu'il faut se montrer implacable. Il forme trois colonnes mobiles qui ont ordre de pénétrer dans les refuges les plus écartés de la Chouannerie, de saisir et de juger militairement tous ceux qui seront suspects. Un Conseil de guerre est attaché à chacune de ces colonnes. Videlot, Bonnard, Le Crôme, Jaffré et plusieurs autres périssent sous les balles de ces tribunaux ambulants, qu'autorise un arrêté du 18 floréal an IX. Cadoudal était à chaque heure du jour et de la nuit exposé à des trahisons qu'il n'osait plus punir; car les contributions dont on frappait les paroisses sur lesquelles les émissaires de la police étaient fusillés devenaient pour eux une sauvegarde. Georges ne veut pas que le gouvernement ruine la Bretagne à force d'exactions : il s'embarque pour Jersey, repasse en Angleterre où, en 1802, il appelle auprès de lui ses officiers les plus compromis. C'est de là que, toujours actif,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

toujours dominé par la puissance de son opposition à la fortune de Bonaparte, il remue ciel et terre afin d'enfanter des soldats et de créer une dernière, une décisive insurrection.

Le traité d'Amiens est conclu, l'Angleterre elle-même signe la paix avec le premier consul; il n'a plus pour ennemi que le Chouan. Le Chouan était vaincu, proscrit; et pourtant il ne courbe point la tête devant son adversaire victorieux. Par les ordres de Cadoudal, Hermely, l'un de ses lieutenants, parcourt la Bretagne. Il annonce à tous les chefs que le général a obtenu pour eux un asile en Angleterre, qu'il faut momentanément renoncer à cette existence de privations et de dangers devenue pour eux une seconde nature. Bientôt après, Georges va visiter ses compagnons d'armes, qui ont fait de Ramsey, près de Southampton, dans le Hampshire, le quartier général de leurs regrets et de leurs espérances. Il y avait là tous les Blancs les plus déterminés : Pierre Guillemot et son fils, de Troussier, Le Thies, Jacques Eveno, Gamber, Audran, Pobeguin, Le Goëble, Michel, Leneillon, Bachimont, Morvan, Yves Michel, Jean-Louis Poulchasse, Martin, Hermely, Lelan, Le Billy, Joseph Cadoudal, Grégoire Eveno, Dagorn, Guyovrard, Thomazic, Lepaige, de Pénanster, Barré-Piquet, Périal, Le Guern, Liguaroux, Tamerlan, Bécouarn, Louis Picot, Le Bris, Droz, Levellec, Gombay, Colanozet, Grandjean, Saint-Hilaire, Dujardin, Le Gentil, Le Tréhonnay, Verrin, Hubert, Philippeaux, Brèche (1), Vivier, les deux Brajeul, Mainguy, Lemée, Audée et Lahaye.

Avec ce cadre d'officiers dont le talent militaire et l'incontestable bravoure inspiraient aux royalistes de l'Ouest la plus entière confiance, Georges était assuré de faire soulever le Morbihan au jour qu'il aurait fixé; mais, quoique à contre-cœur, il

(1) Brèche Joseph-Henry-Isidore, né à Nancy, en 1780, s'engagea en 1798 dans l'artillerie de marine, déserta le 3 janvier 1800 et alla rejoindre Cadoudal, qui le nomma chef de l'artillerie de l'armée royale, puis chef de légion dans les Côtes-du-Nord; il fut connu sous le surnom de *Kirsch* ou de la *Bonté*. Après la paix d'Amiens, il passa en Angleterre. Rentré avec Cadoudal en 1804, sa tête fut mise à prix après le complot de mars, et il ne put échapper à la police impériale que grâce au dévouement de MM. de Lambilly et de Harscouët de Saint-Georges. Il fut pendant toute la durée de l'Empire un des agents les plus dévoués des princes. Aux Cent-Jours, il reprit à l'armée royaliste son grade de colonel d'artillerie. La Restauration le maintint comme colonel d'artillerie de marine et lui donna la croix de Saint-Louis; elle le créa baron en 1822, officier de la Légion d'honneur en 1825,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lui avait fallu se prêter aux exigences de la politique anglaise, se soumettre tantôt à ses idées de pacification, tantôt à son désir de reprendre les hostilités. Harcelé par les uns, encouragé par les autres, redouté par tous, car il n'épargnait la vérité à personne, Cadoudal était pour les meneurs de l'émigration un obstacle et pour le Cabinet britannique un fardeau.

Pendant ce temps, Bonaparte, qui, en France, avait disposé les esprits fatigués de liberté à accepter l'esclavage, demandait à l'Angleterre, par l'organe d'Otto, son ministre plénipotentiaire, que Georges fût livré à sa merci. Le Cabinet de Saint-James refuse cette extradition, qui blessait les lois de l'hospitalité de peuple à peuple. Otto exige alors, mais avec aussi peu de succès, que le général et ses amis soient transportés au Canada. C'est au moment où le premier consul, épouvanté du caractère entreprenant de Georges, renouvelle ses instances pour qu'il vive sur une terre éloignée, séparée du continent par l'immensité des mers, que ce dernier dresse un plan d'attaque qui doit éclater, non plus dans les landes ou sur les côtes de la Bretagne, mais à Paris, à force ouverte, au milieu même des guides consulaires. Georges lui prépare un assaut plus digne de tous deux que la machine infernale et que les dénonciations de Fouché, un combat en champ clos dont le Chouan, avec son imagination chevaleresque et ses idées d'égalité, pouvait seul concevoir la pensée.

Mais, avant de réaliser ce plan désespéré, Cadoudal avait passé par bien des épreuves. Il s'était consumé en efforts infructueux pour faire apprécier aux princes et à leurs courtisans les devoirs qui leur restaient à remplir. De guerre lasse, il se jetait dans les ténèbres d'une conspiration, et, homme d'énergie avant tout, il se voyait forcé de discuter le pour ou le contre d'une trame dont

maréchal de camp et inspecteur général du matériel de l'artillerie de marine en 1828. Renonçant à servir le gouvernement de Louis-Philippe, il se retira en Angleterre en mai 1832. Il en revint en 1835 et se fixa au château de La Bretesche, en Missillac. Il fut honoré de la confiance du Cte de Chambord, qui le choisit en 1843 pour l'accompagner en Angleterre. Ce fut lui qui, à Belgrave-Square, recevait les royalistes fidèles, et qui présidait la table en l'absence du roi. En 1860, il quitta La Bretesche et alla demeurer à Lille chez sa fille, Mme O'Delant; ce fut là qu'il mourut en 1861. Il avait épousé en 1818 Mlle Séréo de Lorient; il eut deux fils, morts sans postérité; et une fille qui épousa M. O'Delant, d'une famille noble d'Irlande. (*Note de M. le Cte X. de Bellevue.* V. aussi notre V^e^ volume.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

il serait la cheville ouvrière, et qu'on ne voulait cependant pas abandonner à la sagesse de ses prévisions.

A Londres, on remarquait dans le même temps deux hommes de guerre qui jetèrent un vif éclat sur les campagnes de la Révolution : c'étaient Dumouriez et Pichegru.

Le premier, déjà vieux, avait eu une carrière bien agitée. Soldat ou diplomate, il s'était, sous Louis XV et sous son successeur, créé une belle position militaire et politique. Il entra dans la Révolution plutôt en aventurier qu'en homme grave et convaincu. Il mit au service des assemblées législatives les ressources inépuisables de son esprit et son amour immodéré du pouvoir. Dumouriez faisait, à la fin de 1792, le rêve que Bonaparte, plus jeune, réalisa en 1800; mais, à cette époque d'incandescence démagogique, il était impossible de fonder. On ne pouvait que détruire, et Dumouriez passa à l'ennemi. Attaché de cœur et d'intérêt à la famille d'Orléans, il avait ourdi plus d'un complot en France et à l'étranger pour faire accepter aux royalistes et à l'Europe le prince dont il se déclarait le patron. Ambitieux, actif, remuant, général habile et connaissant bien les ressorts des diverses factions, mais politique souvent étourdi et trop prompt à embrasser ou à déserter un parti, Dumouriez professait pour le consul une de ces haines sourdes que la jalousie fait naître et que les tourments de l'exil développent. Il ne pardonnait pas à la Révolution de l'avoir mis hors la loi. Il tournait contre elle ou contre son heureux représentant ses intrigues et même l'affection qu'il portait à Louis-Philippe d'Orléans. Ce prince n'était plus un but pour le vainqueur de Jemmapes, mais un moyen. Dans ses ressentiments contre Bonaparte, il sacrifiait le fils du citoyen Égalité et il s'unissait à Pichegru, afin de rétablir la légitimité sur le trône de France.

Charles Pichegru, rapidement élevé par Saint-Just au commandement suprême des armées républicaines, lorsque la Convention jetait à la guillotine ses généraux Custine, Beauharnais, Luckner, Houchard et Biron, avait obtenu de prodigieux succès avec de faibles moyens. Soldat désintéressé, âme exaltée sous une apparence de froideur, caractère antique, mais parfois dou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tant de lui-même, il avait de bonne heure entrevu que la Révolution devait aboutir au rétablissement de la royauté. Pour accélérer cette marche vers les idées de stabilité, il se mit en rapport avec le P^ce^ de Condé, et plus tard avec Louis XVIII. Proscrit au 18 fructidor, il s'échappa de Cayenne sur une frêle pirogue et, après mille dangers affrontés, il vint se réfugier à Londres. Pichegru avait engagé sa parole aux Bourbons; il ne songea pas à la leur retirer. Ainsi que Cadoudal, il ne fit aucune condition. Il offrit son épée; on l'accepta.

Autour du général se groupaient d'autres officiers supérieurs tels que Willot et Lajolais : Willot, déjà compromis dans les menées royalistes; Lajolais, qui servait d'intermédiaire entre Pichegru et Moreau. Celui-ci, à Paris, faisait de l'opposition au premier consul; il était mécontent de voir le vainqueur de Marengo prendre le pas sur le vainqueur de Hohenlinden. L'inimitié de Bernadotte pour Bonaparte, le sentiment fraternel qui unissait à Moreau, son rival, Jourdan, Moncey, Macdonald, Delmas et Lecourbe; les résistances des vieux généraux, l'exaltation de quelques jeunes officiers, d'Oudet, de Fournier-Sarlovèze et des Philadelphes naissants qui, n'ayant pas souillé leurs noms dans les orgies de la Révolution, se trouvaient républicains, mais toujours purs, tout cela encourageait Moreau dans ses idées d'affranchissement. Il disposait de l'armée d'Allemagne, composée des débris des armées de Sambre-et-Meuse ainsi que de Rhin-et-Moselle; il lui était donc permis d'espérer que les événements feraient à son ambition sans cesse remuante, mais souvent irrésolue, la large portion de suprématie qu'il n'avait pas l'audace de se faire lui-même.

Avec de pareils éléments, le Conseil des princes jeta les bases d'un vaste complot dans lequel entrèrent, comme partie active, les Chouans de Cadoudal. A Ramsay, ils s'exerçaient chaque jour au maniement du cheval et des armes. Ces Chouans, dont la haine qu'ils vouaient à Bonaparte était encore du patriotisme, se berçaient de chimères. Comme tous les vaincus des révolutions, ils s'imaginaient que le gouvernement par lequel ils étaient persécutés devait être sur le point de crouler, battu en brèche

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par les diverses opinions. Leur résolution, leurs souffrances supportées avec un calme admirable, la pensée alors commune aux royalistes ainsi qu'aux républicains de triompher d'un ennemi détesté, tout concourait à bercer d'un espoir idéal les esprits même les plus prudents. Les partis jetés violemment hors du pouvoir sont ainsi faits; ils procèdent dans tous les siècles de la même manière. Ils s'allient entre eux; et, sans avoir le même paradis, ils s'entendent à merveille pour se révolter contre le même enfer.

A peine ce complot, né de la divergence des oppositions, fut-il formé, que la police en eut vent; aussitôt elle y introduisit un de ses agents. Cet agent était Méhée de La Touche. Septembriseur émérite, il avait déjà abusé de la candeur des émigrés. Après la rupture du traité d'Amiens, il offrit en Angleterre aux princes français et au Cabinet de Saint-James ses services d'intrigant, qui lui furent tout à la fois payés par le Cte d'Artois, par Pitt et par Bonaparte, dont ce Méhée devinait le dernier mot. Méhée a un pied dans tous les camps. Plein de souplesse et d'astuce, il parle aux Jacobins un langage de sang qu'ils n'ont pas oublié. En présence des royalistes, c'est un constitutionnel repentant que la calomnie a déchiré. Pour les Anglais, Méhée ne devait être qu'un agent de discorde. Trois autres espions, plus discrets et plus dangereux que le premier, étaient chargés par le premier consul de pénétrer les mystères de la conspiration. L'un se nommait Joliclerc; l'autre l'abbé de Montgaillard, le troisième Rosey, que Bonaparte, après l'assassinat du duc d'Enghien, nomma colonel d'un régiment de hussards.

Par ces quatre hommes, qui, à des titres différents, s'étaient emparés de la direction des affaires, et qui correspondaient alternativement avec les ministres d'Angleterre, avec les conspirateurs de France et la police, Bonaparte pouvait à son gré diriger les ramifications du complot tramé contre lui. Il avait besoin d'une grande faute politique, afin de changer sa toge consulaire en pourpre impériale. Il fallait d'un seul coup avilir Moreau, Georges et Pichegru, qui, tous trois, à leur point de vue, gênaient son action et embarrassaient ses mouvements. Moreau,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

plus rapproché des idées républicaines, se posait, à cette époque, comme son plus redoutable concurrent. Par son incertitude d'esprit, par son absence de caractère politique, ce général n'était propre qu'à désorganiser un parti. Calme, réfléchi, il n'avait qu'une ambition relative, mais, dominé par sa femme, que la fortune de Joséphine de Beauharnais, créole comme elle, avait éblouie, Moreau ne demandait pas mieux que d'entrer dans un complot contre Bonaparte.

Il avait encore au cœur sa pensée de 1789, la pensée bretonne et girondine de provincialiser la France sous un chef suprême, espèce de dictateur sans autorité. On agit auprès de lui en ce sens. On lui prouva que Georges, né ainsi que lui en Bretagne, sorti ainsi que lui du tiers-état, partageait complètement ses idées de décentralisation gouvernementale. On lui fit entendre que Pichegru, son ancien ami, son maître dans l'art de la guerre, n'attendait qu'un mot favorable à ses projets constitutionnels pour oublier que lui, Moreau, avait jadis dénoncé au Directoire la correspondance du vainqueur de la Hollande avec le P^ce^ de Condé.

On alla plus loin. Bonaparte eut à sa solde d'habiles faussaires qui apprirent à imiter l'écriture de Pichegru, de Georges et de Moreau. On mit ainsi en rapport les deux exilés de Londres avec le général qui résidait à Paris. En usant d'une adresse infinie, on les lia peu à peu, on les compromit, on les trompa. On les fit s'engager dans un labyrinthe de correspondance dont aucun d'eux ne soupçonnait la perfidie; et lorsque Lajolais, avec son caractère inquiet, avec son audace à froid devant le péril, eut sous les yeux les preuves matérielles de ces faux : « Eh bien! s'écria-t-il devant Cadoudal et Pichegru, nous traitions sans nous en douter; nous traitions par l'entremise de Bonaparte. Acceptons ce qu'il a fait et déjouons ses manœuvres de police. »

Georges et Pichegru n'étaient pas hommes à reculer. Le premier consul les avait fait marcher plus vite qu'ils n'auraient désiré; ils prirent la résolution de courir. Peu de jours après, au mois de février 1803, la conspiration s'ourdissait. Méhée était à Londres; il avait développé ses plans. Il soumettait au prince,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

au duc d'Orléans, à son frère le duc de Montpensier, à Pichegru, à Georges et à Dumouriez, ceux que Drake et Spencer Smith, chargés d'affaires de la Grande-Bretagne près des cours de Munich et de Stuttgard, avaient tracés. Après bien des hésitations, Dumouriez faisait adopter le projet que, dans l'intérêt commun, tous regardaient comme le plus réalisable.

En substance, il se réduisait à ceci :

Les Chouans (aux royalistes revenaient de droit les difficultés et les dangers de l'entreprise), les Chouans que Georges avait réunis à Ramsay, et ceux qu'au jour déterminé l'on appellerait du fond de la Bretagne, devaient se diriger sur Paris. Bouvet du Lozier, en 1790 cadet au régiment de Royal-Roussillon-Cavalerie, et un des chefs de la Chouannerie, s'occupaient activement, de concert avec Hermely, de renouer dans la Seine-Inférieure les trames d'insurrection qui y avaient existé. Il se rapprochait des points qui jadis servirent pour les échanges de correspondance entre les provinces de l'Ouest et l'Angleterre. Secondé par Humbert et Rogatien de Sesmaisons, par d'Haussez, par de l'Espine, jeunes gens pleins de bravoure, et surtout par la M^ise^ d'Ancourt, qui, sous un nom supposé, avait une part très active au complot, il ne tarda pas à ressaisir les fils à peine rompus de l'ancienne organisation. Avec le plus profond secret, il rétablissait les rapports entre Dieppe et Brighton. La route que les royalistes suivraient fut donc bientôt tracée depuis la côte jusqu'à Paris. Georges marchait à leur tête. Mystérieusement débarqués, l'on espérait que par des voies détournées, ils arriveraient aussi mystérieusement dans la capitale, où les généraux Pichegru et Lajolais les rejoindraient à quelques jours d'intervalle.

Cachés dans la ville ou aux environs, les conjurés, sur le sort desquels l'abbé David, le journaliste Couchery, d'Hosier et l'abbé Ratel se faisaient forts de veiller, étaient voués à un silence momentané. Lorsque Pichegru et Cadoudal se seraient entendus avec Moreau, la consigne était levée ; le champ clos s'ouvrait.

Georges et ses Chouans répugnaient trop à l'idée de se proposer en assassins pour qu'on pût forcer leur audacieuse pro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bité à ce parti, que, dans son aversion de fraîche date pour la Révolution, Dumouriez semblait assez disposé à conseiller. Georges et ses Chouans avaient sous les yeux le fatal effet de la machine du 3 nivôse. Sûr de lui, comme de ses amis, il voulait bien jouer sa vie en rase campagne et homme à homme; mais il ne pouvait se résigner à laisser peser sur son nom l'infamie d'un guet-apens, guet-apens qui, par une volonté plus forte que la volonté humaine, préserve le prince à qui les coups sont destinés pour aller frapper dans la foule des centaines d'innocents. « Je provoquerai Bonaparte, disait-il, chacun de mes amis provoquera un de ses guides dans les Champs-Élysées, quand il reviendra de Saint-Cloud. Nous nous battrons à armes égales, le pistolet d'une main, le sabre de l'autre, un à un, comme au combat des Trente, et Dieu sera en aide aux honnêtes gens. Si Bonaparte est en voiture, il descendra ; je mettrai pied à terre aussi. Je ne veux avoir sur lui que l'avantage du bon droit. Mais ne me parlez pas d'assassinat (1). »

Telle était la première partie de ce duel du moyen âge dont un empire devait être le prix; duel qui évoquait le souvenir de ces vieux Gaulois, défiant au combat les plus braves de l'armée romaine, et disant, selon le témoignage de Tite-Live : *Ostendat eventus quæ gens..... sit melior.* Sa seconde partie se développait d'une manière plus politique, beaucoup moins dramatique par conséquent.

Après l'arrivée de Georges et de Pichegru dans la capitale, Dumouriez partait pour Hambourg afin d'établir des relations plus faciles avec Barras, qui résidait à Bruxelles. Muni d'une lettre officielle des princes, il se chargeait de rassembler les émigrés, alors sous les ordres du duc d'Enghien, et de faire un mouvement sur Huningue. Les ducs d'Orléans et de Montpensier, afin d'offrir des gages à la royauté, demandaient, par l'entremise de leur général, à être compris dans la colonne expéditionnaire. Ils écrivaient :

(1) Comparer ce passage avec le livre déjà cité de M. Huon de Penanster : Une conspiration en l'an XI et en l'an XII, chap. xi et suivants.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Notre nom, malheureusement trop célèbre dans les fastes révolutionnaires, doit se réhabiliter monarchiquement. Une belle occasion nous est offerte, et nous désirons la saisir. »

En ce moment, c'était la pensée de Louis-Philippe d'Orléans. Il allait répétant aux conspirateurs que ses antécédents étaient une garantie pour les Jacobins, et que son serment en serait une au moins aussi forte pour les royalistes.

Dumouriez, homme de prévision, avouait que ce projet était sagement élaboré. En mettant en relief le fils aîné de Joseph-Philippe d'Orléans-Égalité, il donnait à ce prince la faculté de se faire nommer lieutenant-général du royaume et de tuer la Révolution par la main qui l'avait nourrie. Ces conditions, que Dumouriez mettait à son concours, étaient sans doute loyales de la part des d'Orléans; mais ce nom sonnait trop mal aux oreilles de Pichegru et de Georges pour être accepté sans examen. On daignait bien les recevoir en qualité de volontaires, cependant, on ne voulait pas les choisir comme pivots d'un mouvement monarchique. Des objections furent faites en ce sens à Dumouriez, qui répondit : « Ils attendront alors. »

Des pamphlets étincelants de verve moqueuse ou remplis de colère et d'indignation appelaient la mort sur la tête du consul. On le calomniait; il calomnia à son tour. Aux temps de surexcitation politique, la plume est comme l'épée, elle aime à se tremper dans le sang. Cette guerre de sarcasmes et d'injures jetait une vive irritation dans les esprits. Bonaparte n'épargnait personne; son amour-propre était froissé de mille scandales intimes que l'on publiait sur lui, sur ses sœurs et sur ses affidés : il usait des mêmes armes. Il en forgea même de nouvelles; et, au *Moniteur* du 20 thermidor an X (8 août 1802), il faisait imprimer les lignes suivantes contre les gentilshommes et les écrivains émigrés :

« L'île de Jersey est pleine de brigands condamnés à mort par les tribunaux pour des crimes commis postérieurement à la paix, pour des assassinats, des vols, des incendies. »

Un complot qui échoue ne laisse aux vaincus que le triste droit d'être impunément accusés. La machine infernale était un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lieu commun sur lequel on bâtissait toutes les hypothèses. La plus impossible est toujours celle que les masses acceptent avec le plus de crédulité. Les écrivains français et les émigrés, à en croire le *Moniteur*, ce mensonge perpétuel au service des vainqueurs, n'étaient que des incendiaires et des assassins. Le premier consul voulut encore que ce même *Moniteur* flétrît de sa parole gagée le nom de Cadoudal; et toujours à la feuille officielle du 20 thermidor an X, on lit :

« Georges porte ouvertement à Londres son cordon rouge en récompense de la machine infernale qui a détruit un quartier de Paris et donné la mort à trente femmes, enfants ou paisibles citadins. Cette protection spéciale n'autorise-t-elle pas à penser que, s'il eût réussi, on lui eût donné l'Ordre de la Jarretière? »

Bonaparte se mentait à lui-même, et en insérant au *Moniteur* de semblables impostures, il semblait autoriser celles qui, plus tard, viendront jeter de la boue à sa gloire. Ces réactions de la calomnie historique sont peut-être plus déplorables que les réactions de l'épée; mais cette polémique, ne trouvant son excuse que dans les nécessités de l'injustice, préludait ainsi à la conspiration qui devait anéantir le chef de l'État ou ses adversaires. On arriva pourtant à quelque chose de plus positivement militaire.

Vers le milieu d'août 1803, quand le Cte de La Chaussée eut passé avec Georges une dernière revue des Chouans, le capitaine John Wesley Wright, de la marine royale, fit monter sur sa corvette, le *Vencego*, le général breton et ses frères d'armes. Wright avait longtemps langui dans les cachots de la République, à la suite de l'arrestation du commodore Sidney Smith, dont il était l'aide de camp. La paix d'Amiens le rendit à la liberté; elle n'arracha pas de son cœur la haine qu'il vouait à la Révolution. Cette haine faisait plutôt de cet audacieux officier un Vendéen qu'un Anglais. Il connaissait parfaitement la côte. Le 21 août, il put donc, en toute sécurité, opérer son débarquement sur le point qu'avaient indiqué Bouvet du Lozier et Troche, horloger à Eu, qui, pendant les dernières années de la Chouannerie, servait d'intermédiaire aux correspondances de Londres et de France.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les points de débarquement étaient ou une plage déserte peu éloignée de la Somme et du village du Bourg-d'Eau, habité par des pêcheurs, ou le pied d'une falaise en apparence inaccessible, à deux lieues au nord de Dieppe, et dont les contrebandiers avaient fait un lieu de refuge. Cette falaise de Biville, voisine

GEORGES DE LA BÉRAUDIÈRE QUI DEVINT COLONEL DU 28e DE LIGNE (1)

(L'original appartient à M. le Cte de la Béraudière.)

du hameau de Penli, célèbre par son camp romain, était l'endroit désigné. Vers le milieu de la nuit, la corvette s'approche de la côte; ses canots apportent à quelques toises du rivage sept ou huit personnes. Ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, elles gagnent

(1) Il naquit à Meslay le 30 août 1769 et mourut à Fontainebleau, le 31 janvier 1826. (V. les Etats de service au Ve volume.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

une position qui leur est signalée par la lumière d'une lanterne. Le fils de Troche, jeune homme de vingt ans, les y attendait; à

JACQUES-PHILIPPE, Cte DE LA BÉRAUDIÈRE (1)

(L'original, dessiné par L. Durrans, appartient à M. le Cte de La Béraudière.)

l'aide d'entailles pratiquées dans le rocher, il leur fait atteindre une espèce de corniche. Au delà de cette corniche, la falaise

(1) Né le 3 novembre 1767, au château de Bouillé, paroisse de Meslay, mort au château de Bauvais (Indre-et-Loire), le 23 janvier 1853. (V. au Ve volume ses Etats de service.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

offrait une paroi perpendiculaire; à cette paroi, une corde garnie de nœuds, et semblable à celle dont se servent les badigeonneurs, se balançait du sommet à la base.

Le danger de ce mode de gymnastique nouvelle n'échappe à aucun de ceux qui doivent en faire usage. Les Chouans néanmoins s'attachent à ce câble, et, malgré les chocs inévitables, ils arrivent, après une ascension de deux cent cinquante pieds, au fond d'une crevasse, dont la pente les conduisit à la plaine. Un homme, plus robuste et plus gros que ses compagnons, était resté au bas de cette étrange échelle avec le jeune Troche. Tous deux se mettent à escalader à leur tour; mais l'extrémité inférieure de la corde n'étant plus contenue, ils se virent bientôt secoués par un vent violent qui, à chaque seconde, les poussait contre les rochers. Lorsqu'ils atteignirent le terme de leur voyage aérien, ils étaient tellement couverts de contusions, que chacun s'étonnait du courage moral qu'il avait fallu pour résister à la douleur.

L'homme qui venait d'affronter tant de périls était Georges Cadoudal.

Le nombre de personnes mises à terre par le *Vencego* ne permettait pas de leur faire parcourir simultanément la distance qui sépare Biville de Paris; on les éparpilla dans les fermes du voisinage. Ils y restèrent jusqu'au moment où tout fut prêt pour les faire voyager dans le plus mystérieux incognito. Leridant, Querelle, La Bonté, Burbant, Louis Picot et Tamerlan accompagnèrent à distance et par étapes le général Georges jusqu'à Saint-Leu-Taverny. Là, le colonel Charles d'Hozier et de Sol de Grisolles, qui s'étaient chargés de le faire entrer à Paris, le prirent dans une voiture. D'Hozier s'improvisa le cocher, et ils parvinrent heureusement jusqu'à la rue du Bac, où un appartement avait été préparé à Cadoudal, dans la maison qui fait le coin de la rue de Varennes.

Le voilà sur le théâtre où va se jouer le drame. Caché à tous les yeux, changeant chaque soir de refuge, il réunit pourtant les éléments épars de son complot. Il choisit le lieu où il doit le mettre à exécution : c'est entre les Champs-Élysées et le pont des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Invalides que, au moyen de deux chaînes tendues aux deux extrémités de la route, il attaquera le premier consul et son escorte. Saint-Hilaire et Brèche partent pour la Bretagne, afin d'avertir les Blancs, dont Georges veut s'entourer. Ces Chouans n'adressent pas une question, ne prennent pas une information. Ils se mettent en route, tout fiers de répondre à la confiance de leur général, et ils arrivent.

Mais les indécisions de Moreau, que David, Lajolais et Couchery ne peuvent vaincre, en retardant chaque jour le départ de Pichegru, de Polignac et de Rivière, ajournaient indéfiniment l'explosion du complot et semblaient même vouloir en laisser à d'autres les dangers et les honneurs. Dans ce moment de crise où l'atmosphère paraissait chargée de trames contre Bonaparte, Moreau ne parlait que pour éloigner l'heure décisive. Enfin, après quatre mois d'inquiétudes et de négociations auprès de lui, la corvette de Wright reparaît à la falaise de Biville. Le 25 nivôse an XII (16 janvier 1804), Pichegru met le pied sur la terre de France. Neuf jours après, le 4 pluviôse (25 janvier), il est à Paris. A une semaine d'intervalle, un troisième débarquement apportait le P^ce^ Jules de Polignac et le Mis de Rivière.

Aides-de-camp du Cte d'Artois, ils venaient tous deux pour sonder le terrain; car Méhée, Rosey, Jolicler et Montgaillard ont si bien combiné leurs plans de police, ils mettent avec tant d'art en avant la bonne volonté du duc d'Orléans, que MONSIEUR s'est décidé à faire partie d'un quatrième et dernier convoi. Grâce à ces dispositions que le consul n'ignorait certainement pas, les trois premiers avaient pu, sans être signalés, parvenir jusqu'à Biville, et de là se rendre à Paris. Mais lorsque Bonaparte su qu'il tenait dans les lacets tendus par ses ordres Moreau, Georges et Pichegru; lorsqu'il vit que d'un seul coup il perdait trois généraux bien dangereux à son autorité naissante, il commença à s'entourer de précautions ostensibles, et à redouter peut-être une coalition d'efforts que ses agents avaient encouragée. Rivière jugea promptement la situation. Voici comme il l'a peinte dans son récit :

« M. le Cte d'Artois ne recevait depuis longtemps que les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rapports les plus invraisemblables : à entendre ceux qui les lui adressaient, il semblait qu'il n'avait plus qu'à se présenter, que tout allait lui obéir. Il était difficile, en considérant la source d'où partaient ces rapports, de se défendre de l'impression qu'ils devaient naturellement produire. Cependant, je ne partageais pas le moins du monde les espérances qu'on nous donnait. Je dis ma façon de penser au prince ; je lui demandai la permission de voir et de juger moi-même, et lui annonçai qu'il pourrait se déterminer sur mon rapport, parce que je ne me laisserais aller à aucune illusion. Son Altesse Royale consentit à ce voyage. Je vins à Paris : je ne tardai pas à me convaincre que l'on nous trompait. »

Ainsi, de l'aveu même d'un des conjurés, le Cte d'Artois n'avait aucune chance de succès. Desmarest, dans le rapport secret qu'il adresse au chef de la police générale, explique, lui aussi, par quel concours de circonstances le prince ne partagea point les périls de cette entreprise :

« La cause de ces longs débats, écrivait Desmarest, si dangereux, puisqu'ils ont tout ruiné, mérite d'être considérée. Ce que je vais dire est de pure conjecture et d'après mes propres inductions, que chacun pourra apprécier. Georges, dans sa nouvelle position, qui avait élevé ses vues, tenait fortement à une idée particulière, c'était de n'être pas un aventurier ou un assassin par ordre. Il marchait contre le consul à deux conditions : d'abord de le frapper de l'épée dans un choc militaire, et non sous les formes clandestines du meurtre ; et ensuite que le Cte d'Artois, lieutenant général du royaume, serait de sa personne à Paris pour donner le signal de l'attaque et s'emparer aussitôt du mouvement politique.

» Or, pour le premier objet, Georges s'était fait fort de réunir dans la capitale une élite de deux cents à deux cent cinquante hommes. Aussi, dès son départ de Londres, il avait envoyé en Bretagne son lieutenant Debar, qui lui mandait : « qu'ayant sondé ceux qu'il croyait les plus propres à l'opération, il ne trouvait que des apathiques ou effrayés des surveillances exercées sur eux à Paris. Au mois de janvier 1804, un autre officier,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La Haye Saint-Hilaire, fut expédié de Paris par Georges avec trois cents louis pour presser les levées. Mais sa mission tardive fut sans effet, à cause des événements qui, dans le même temps, vinrent rompre toute la trame.

» Il paraît donc qu'à la fin de janvier, quand la conjuration fut éventée, Georges, après cinq mois, avait au plus quarante ou cinquante hommes ralliés à lui, encore plus de la moitié avait été tirée d'Angleterre. Je n'y comprends pas un nombre de volontaires normands et picards, gentilshommes ou autres, dont les services pour l'exécution pouvaient lui paraître précaires.

» Ainsi, l'une des conditions voulues par lui-même échappait à ses efforts. L'autre condition, l'arrivée du prince, étant subordonnée à celle-là, se trouvait suspendue, et elle devint impossible quand Moreau, abordé par Pichegru et Georges, se montra tout à fait éloigné de seconder leur mouvement tel qu'ils l'entendaient et de lier sa fortune avec la contre-révolution. Dès lors, l'espoir d'une forte recrue intérieure étant en partie déçu et le nœud politique et militaire manqué, il ne restait plus aux conjurés venus du dehors que la ressource d'un coup désespéré ou d'une prompte retraite. »

Cependant le général Lajolais et l'abbé David étaient parvenus à réunir Moreau et Pichegru. Plusieurs entrevues avaient eu lieu, mais il était impossible de concilier leurs prétentions. Tous deux s'entendaient parfaitement sur la nécessité de renverser Bonaparte. Il y avait dans leurs cœurs une communauté de haine pour Bonaparte et dans leur conviction une certitude absolue de faire prononcer sa déchéance à la suite d'un mouvement militaire. Ils comptaient, et avec juste raison, sur le Sénat, agglomération de tous les débris des différents systèmes révolutionnaires; mais quand il fallut partager les rôles, quand on dut déclarer enfin dans quel but ils travaillaient, ces deux généraux ne purent point se mettre d'accord.

Pichegru, lié à la cause des Bourbons, demandait leur retour. Moreau reculait devant cette initiative; il proposait d'établir un consulat temporaire à son profit. Cette opposition dans les vues des deux principaux conjurés n'était ignorée ni de Georges ni

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de ses Chouans, depuis quatre mois obligés de cacher leur existence sans cesse en péril. Pourtant, ainsi que Desmarest l'a consigné dans son rapport de police, il n'entra jamais dans la pensée de Georges ou des royalistes de se défaire par un crime du premier consul. Rien cependant ne leur était plus facile; Bonaparte sortait chaque jour à pied, à cheval ou en voiture, souvent sans escorte, et les Chouans savaient ajuster un ennemi. Aucun d'eux ne fit la réflexion qu'une pareille générosité compromettait leur vie, et que, le premier consul mort, le pouvoir appartenait à celui qui saurait s'en emparer. Georges suivit l'exemple de Pichegru, il négocia, mais à contre-cœur, mais en s'avouant à l'avance que tout était perdu. »

Bonaparte n'ignorait point le plan des conjurés, il calculait les difficultés qu'ils avaient à vaincre; et il les laissait aller, jouant lui-même sa fortune sur un coup de dés. Au milieu de ces événements, le consul est instruit qu'un quatrième débarquement doit avoir lieu et que le *Vencego* va encore quitter les côtes d'Angleterre. Le moment décisif était arrivé, et Moreau n'avait pas pris de résolution. On jugea à propos de rompre quelques fils du complot. Le 18 pluviôse, Picot est arrêté dans la rue du Bac. Il a autour de lui des amis et des complices. Afin de leur donner le signal, Picot tire un coup de pistolet et se laisse saisir par la force armée. La conspiration était à moitié découverte. Une lettre imprudemment écrite par Querelle, ou suggérée à ce dernier, est interceptée par Dubois, préfet de police. On arrête Querelle. Il fait des révélations.

Le 23 pluviôse an XII (13 février 1804), Moreau lui-même est écroué au Temple sur l'ordre de Régnier, grand juge et ministre de la Justice. C'était le moment de découvrir à la France, fatiguée de commotions politiques, le complot qui avait coûté tant de peine à former. Régnier signe au *Moniteur* un rapport dont Réal, conseiller d'État, a passé toutes les phrases au creuset de ses perfidies. Au même instant, on emprisonne Troche père et fils. Le général Savary a mission d'aller à la côte afin de s'emparer du nouveau débarquement annoncé. On espérait que le Cte d'Artois serait à bord. Les vents contraires empêchèrent la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

corvette de prendre terre; mais Savary s'occupa avec activité de rechercher par quels moyens ces débarquements successifs s'étaient opérés, et le récit que nous empruntons aux notes manuscrites du B^on^ d'Haussez, ancien ministre de la Marine, fera apprécier le résultat de semblables investigations.

« Les aveux de Troche père, raconte-t-il, ceux de son fils, avaient épargné à la police de fatigantes démarches pour arriver à la découverte des personnes qui avaient favorisé le débarquement des conspirateurs et leur arrivée à Paris. Sur les indications de ces deux hommes, le général Savary, qui s'essayait alors dans les fonctions auxquelles plus tard il fut redevable de la faveur de son maître et du titre de duc de Rovigo, fit arrêter plusieurs des habitants les plus marquants des environs de Dieppe, et entre autres MM. de Calonne, commandeur de Malte, de Bourbel, de Lespine, de Caqueray, d'Imbleval et Mme d'Ancourt : tous en furent quittes pour des interrogatoires, des confrontations, une détention plus ou moins prolongée et une mise en surveillance qui fut maintenue jusqu'à la fin du gouvernement de Napoléon.

» Le général Savary remplissait sa rude mission avec une sorte de modération, qui, probablement, sans lui rien faire perdre d'essentiel dans les découvertes qu'il faisait, élaguait les accessoires dont il n'eût pu tirer un parti vraiment utile. Ses formes envers les personnes qu'il faisait comparaître étaient polies jusque dans les menaces qu'il se croyait obligé d'employer. Jamais on n'avait vu user de tant d'aménité pour envoyer les gens en prison, de tant de persuasion pour en obtenir des aveux qui pouvaient les conduire à l'échafaud. L'anecdote suivante donnera une idée de sa manière de procéder, en même temps qu'elle ajoutera à l'estime qui s'attache à la mémoire d'un magistrat honorable :

» Arrêté et conduit sur le haut de la falaise au pied de laquelle le débarquement des principaux conspirateurs avait eu lieu, M. d'Haussez se voit en présence du général Savary, près de qui, et un peu en arrière, se trouvait M. Beugnot, préfet de la Seine-Inférieure. Le prisonnier ne tarda pas à remarquer que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les yeux de ce dernier étaient fixés sur lui d'une manière significative. Après les questions ordinaires, le général en adresse de plus précises : « Vous connaissez cette place? » Pendant cette courte question, M. Beugnot, d'une taille beaucoup plus élevée que le général, faisait un geste affirmatif que le prisonnier, aussi grand que le préfet, jugea destiné à dicter sa réponse : « Oui, répond-il. — Quel motif vous y attirait? » Une moue du préfet semblait indiquer une cause insignifiante. « J'y suis venu chasser. — Vous y avez été amené pour quelque chose de plus sérieux? » La tête du préfet s'agite. « Donc vous avez assisté au débarquement de plusieurs individus? » Signe négatif du préfet. « Non, répondit le prévenu. — Approchez de la falaise; c'est par là que les individus débarqués ont escaladé? » Même signe du préfet. « La chose paraît impossible, continua M. d'Haussez. On prendrait des vertiges rien qu'en regardant. — Vous persistez donc à nier votre participation à ce débarquement? » Signe affirmatif. « Oui. — Ce système de dénégation peut avoir pour vous des conséquences fâcheuses. Dans ce groupe de gendarmes que vous voyez, se trouve un de vos complices qui a tout avoué, et dont les déclarations, en vous confondant, vous feront perdre les droits qu'une entière franchise vous donnerait à l'indulgence du gouvernement. » Signe négatif du préfet. « Je ne redoute pas, réplique l'interrogé, les révélations qu'il pourrait faire. — Vous vous refusez à avouer? » Signe affirmatif. « Faites venir le sieur Troche. »

» Cet ordre ne tarda pas à recevoir son exécution; dès qu'il vit M. d'Haussez, Troche lui dit : « Vous auriez tort, Monsieur, de nier quoi que ce fût de ce qui s'est passé ici, j'ai tout avoué. Je suis convenu que c'était à votre instigation que mon père et moi nous avions combiné et établi des moyens de correspondance avec les côtes d'Angleterre; que c'était au Bourg-d'Eau et à Biville que les débarquements s'opéraient; que le 21 août nous avions, vous et moi, reçu sept personnes que vous vous êtes ensuite chargé de diriger sur Paris. » De nombreux signes négatifs avaient été faits pendant cette allocution. L'accusé répond : « Vous en imposez. Je n'ai eu avec vous d'autres rapports que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour faire repasser une montre pendant un voyage que je faisais à Eu. Le reste est une fable inventée dans un intérêt que je ne devine pas. Le moyen d'ailleurs d'escalader ce rocher? — Ce moyen, vous le connaissez aussi bien que moi; et la preuve s'en trouvera dans cette grange qne l'on voit d'ici : si l'on veut m'y faire conduire, je l'apporterai, cette preuve. »

« Savary fait partir le prisonnier, et, en attendant son retour, il donne la forme d'une conversation bienveillante à l'interrogatoire qu'il avait interrompu. Toujours encouragé et guidé par la pantomime du préfet, M. d'Haussez persiste à tout nier et à traiter Troche d'imposteur.

» Celui-ci revient suivi de son cheval, portant l'appareil qui avait servi à l'ascension de la falaise; puis, déplaçant avec son pied une pierre qui recouvrait un trou de quelques pouces de diamètre, il y enfonça le pieu auquel était encore fixée la corde à nœuds qu'il lança ensuite vers le précipice : « Nierez-vous toujours? » dit le général à M. d'Haussez. Signe affirmatif du préfet. « Je vois, reprend M. d'Haussez, que cette échelle a pu servir à l'escalade de la falaise, mais je persiste à affirmer que je suis complètement étranger à l'emploi qui en a été fait. — Vous vous en êtes cependant servi vous-même, réplique Troche. » Un démenti formel mit un terme à cette confrontation.

» Les dénégations de M. d'Haussez lui furent utiles, car il ne fut pas mis en jugement. La sévérité du gouvernement à son égard se borna à une mise en surveillance, qui, après quelques années, perdit toute sa rigueur. »

Tel est le récit du B^on^ d'Haussez.

A la nouvelle que la conspiration est découverte, Georges brave tous les dangers pour avoir une dernière entrevue avec Pichegru. Inébranlable dans ses résolutions, le Chouan voit bien qu'il est perdu et qu'un grand coup porté au milieu de cette crise peut seul sauver la France : il propose à Pichegru de se mettre à la tête des Bretons qu'il a réunis et de marcher sur les Tuileries. Pichegru croyait encore que des moyens moins violents pourraient renverser le consul : il hésite à se prononcer; il entretient des relations suivies avec les généraux mécontents, avec des con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

seillers d'État et avec plusieurs membres du Corps législatif, du Tribunat surtout, auxquels pèse déjà le despotisme. Il faut attendre. Georges se récrie; il dit qu'il a plus foi dans une attaque à force ouverte que dans toutes ces manœuvres souterraines. L'opinion de Pichegru était irrévocable; Georges s'y soumet, parce qu'il a l'intuition que rien d'efficace ne se fera sans le concours du général. On ajourne à quarante-huit heures le parti à adopter.

Pendant ce temps, Bonaparte et la police agissaient sur la bourgeoisie et sur le peuple de la capitale. Cette population à part, si prompte à s'effrayer, mais qui le lendemain oublie avec la même facilité ses alarmes de la veille, n'avait plus en perspective que l'incendie ou le sac de Paris. La ville, fait-on circuler partout, est minée à partir des catacombes jusqu'aux Champs-Élysées; une machine infernale d'immense proportion a été découverte. Les brigands de la Vendée, nom qui sème avec lui l'effroi, les traîtres Moreau et Pichegru, d'accord avec Georges, doivent faire éclater cette machine dans la nuit, et, afin de prêter une réalité à ces frayeurs, l'autorité ferme les barrières. Il est défendu de sortir sans avoir été soumis à la plus inquisitoriale de toutes les fouilles. A chaque instant du jour et de la nuit, des escouades de gendarmes d'élite et de guides du consul, précédées de crieurs publics, parcourent les rues. On entoure de soldats les murailles de la ville, qui, à cette époque de silence et de censure pour la presse, se couvrent de placards où tout est mis en jeu pour frapper de consternation les faibles et les crédules. Ici ces placards révèlent que la guerre civile éclate dans l'Ouest; là on apprend aux Parisiens, dans un style digne du Comité de Salut public, qu'à la Bourse de Londres, on joue à la hausse sur la mort du premier magistrat de la République. Plus loin, on affiche le signalement des accusés. La haute taille de Pichegru, son front chauve et méditatif; Jules de Polignac, au visage candide; les traits pleins de probité de Rivière; la physionomie colossale du Chouan, rien n'est oublié; et, pour n'en citer qu'un exemple, copions le *signalement de Georges, chef de brigands,* tel qu'il fut étalé à tous les carrefours au nom du ministre de la Justice :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Georges Cadoudal, dit La Rive, dit Masson, trente-quatre ans, et n'en paraissant pas davantage, cinq pieds quatre pouces, extrêmement puissant et ventru, épaules larges, d'une corpulence énorme, sa tête très remarquable par sa prodigieuse grosseur, cou très court, le poignet fort, doigts courts et gros, jambes et cuisses peu longues, le nez écrasé et comme coupé dans le haut, large du bas; yeux gris dont un est sensiblement plus petit que l'autre, sourcils légèrement marqués et séparés; cheveux châtain clair assez fournis, coupés très court, ne frisant point, excepté le devant où ils sont plus longs; teint frais, blanc et coloré, joues pleines et sans rides.

» Bouche bien faite, dents très blanches, barbe peu garnie, favoris presque roux, assez fournis, mais n'étant ni larges ni longs; menton renfoncé.

» Il marche en se balançant et les bras tendus, de manière que les mains sont en dehors. »

Comme si tous ces appareils de terreur ne remuaient pas encore assez profondément les esprits, Réal, l'ancien substitut de la Commune de Paris, fait circuler dans les lieux publics les rapports secrets qu'il a reçus en sa qualité de conseiller d'État chargé de la police, ou qu'en républicain converti il a fabriqués pour préparer un trône à Bonaparte. L'extrait d'un de ces rapports sur les entrevues de Pichegru et de Moreau fera voir jusqu'à quel degré d'avilissement était descendu l'espionnage commissionné par l'arbitraire:

« Le domestique de Georges, lit-on dans ce rapport, déclara qu'un soir il était sorti en fiacre avec son maître, qui avait avec lui un petit général boiteux, dont il ne savait pas le nom, ainsi qu'un autre personnage qui lui était également inconnu. Il ajouta qu'arrivés au boulevard de la Madeleine, le petit général était descendu, et avait été chercher le général Moreau chez lui, rue d'Anjou; qu'alors son maître, avec l'autre personnage, avaient mis pied à terre, et que tous deux s'étaient promenés avec le général Moreau pendant que lui et le petit général boiteux se tenaient dans le fiacre. Quand ils remontèrent en fiacre, il entendit dire au personnage qui accompagnait son maître, en parlant du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

général Moreau : Il paraît que ce b.....-là a aussi de l'ambition.

» Ce propos a une coïncidence avec l'espérance qu'avait le général Moreau d'être revêtu de la puissance consulaire, et avec le refus qu'il fit de s'engager dans les principes de Georges. J'ai appris que, dans une autre entrevue, Georges lui avait dit que son projet était tout prêt, qu'il frapperait le premier consul tel jour (qu'il lui désignerait), et qu'il ne lui demandait que de partir d'avance avec le général Pichegru pour se rendre dans les environs de Boulogne, y attendre la nouvelle de l'événement, et ne pas perdre de temps pour agir sur l'armée; ce que Moreau refusa positivement. De sorte que Georges fut obligé de retarder son coup par la conviction qu'il acquérait qu'il n'aurait abattu le premier consul qu'au profit du général Moreau. C'est alors qu'il dit : Un Bleu pour un Bleu, j'aime encore mieux celui qui y est que ce j...-f.....-là. »

Ce prétendu domestique de Georges, qui a si bien vu et qui a si naïvement tout révélé, c'est Picot. Or, voici l'inspecteur général de police Desmarest qui, dans ses *Notes secrètes,* donne un démenti positif aux machinations de Réal. Ces machinations étaient supposées pour le besoin de la cause. Les *Notes* ont été rédigées par Desmarest, afin d'éclairer Bonaparte, qui désirait avoir deux vérités, l'une pour lui, l'autre pour le peuple. Desmarest s'exprime ainsi :

« Des conscriptions orageuses en plusieurs départements de l'Ouest, des achats de poudre surpris dans Paris; l'apparition même de quelques-uns des conjurés, dont on s'était saisi par précaution : tout présageait une crise. On se sentait sur un terrain miné; c'est le premier consul qui de lui-même indiqua les points à fouiller. La nuit du 25 janvier, presque au moment de l'entrevue de Georges et de Pichegru avec Moreau sur le boulevard, il décréta d'inspiration la mise en jugement des cinq détenus; il donna leurs noms de mémoire, ou peut-être sur des états et des rapports antérieurs. Que l'on juge de sa sagacité et de l'à-propos! ici vient échouer la conspiration; tous les cinq en étaient positivement. Je ne puis pas même en excepter l'un d'eux, M...; quoique arrêtés après le 3 nivôse, il est de nouveau détenu pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ce fait. En effet, Georges, qui l'avait alors envoyé avec un autre à Saint-Régent, ne fut pas plutôt arrivé à Paris, qu'il l'avait porté sur ses contrôles et lui payait dans sa prison la solde de cinq louis par mois comme aux autres conjurés.

» Celui-ci, contre qui on ne pouvait avoir que d'anciens griefs, fut acquitté par les juges. M. de Sol de Grisolles, lieutenant du général Georges, le fut aussi par le même motif, puisqu'on n'avait nulle idée du complot actuel; l'on ne sut que le lendemain qu'il en jouait un des premiers rôles. Ainsi absous, il dut au respect de la chose jugée de ne point figurer avec ses complices dans le grand procès qui suivit.

» Deux autres, Picot et Lebourgeois, venus de Londres en même temps que Georges, mais par une autre route, furent condamnés comme espions, subirent leur jugement sans rien révéler, et soulagèrent d'une pénible inquiétude les chefs du complot, attentifs à des jugements si importants pour eux.

» Enfin le cinquième, Querelle, au moment de l'exécution de sa sentence, sauva sa vie en déclarant : qu'il avait débarqué à la falaise de Biville, cinq mois auparavant, avec le général Georges et six autres; qu'ils s'étaient rendus tous ensemble à Paris par des chemins écartés, qu'un nombre plus considérable devait les suivre et y former, avec des renforts de l'intérieur, un corps de deux à trois cents hommes pour renverser le premier consul. Il ne savait rien de plus ni même ce qu'étaient devenus, depuis, les conjurés, ayant été arrêté peu de jours après son arrivée et gardé au Temple sans aucune communication. Il ajoute que M. de Sol de Grisolles, jugé la veille sur le même banc que lui et acquitté, était venu au-devant d'eux à Saint-Leu-Taverny et avait lui-même introduit Georges dans Paris. »

Les mesures d'effroi salutaire, ainsi que Réal appela cette jonglerie de police, ne s'arrêtèrent pas en aussi beau chemin. On accusait Moreau et Pichegru de trahir la France, on employait contre eux, proscrits, les moyens répressifs dont un gouvernement dispose; on les flétrissait dans le présent pour avoir osé porter une main sacrilège sur la République. Cette flétrissure, qui ne reste pas attachée à leurs noms, était l'œuvre de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Bonaparte; mais alors ce même Bonaparte conspirait lui-même, et plus heureusement que Pichegru, contre la République. Le premier consul allait la renverser, et, par une anomalie dont la

MURAT

légéreté du caractère national peut seule fournir la clé, Bonaparte passait pour un grand citoyen.

Le vainqueur de Hohenlinden et celui de la Hollande n'étaient que des brigands.

La France permit encore davantage. Elle laissa un soldat de fortune, sans autre talent militaire qu'une bravoure d'avant-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

garde, accoler à ce titre les noms de deux de ses plus illustres généraux. Joachim Murat, le futur roi de Naples, qui, onze ans plus tard, se verra condamné sur le rivage du Pizo à subir cette même épithète donnée à tous les vaincus, Joachim Murat, à peine nommé gouverneur de Paris, adressa à l'armée l'ordre du jour suivant :

« Soldats, cinquante brigands, reste impur de la guerre civile, que le gouvernement anglais tenait en réserve pendant la paix, parce qu'il méditait de nouveau le crime qui avait échoué le 3 nivôse, ont débarqué, par petits pelotons et de nuit, sur la falaise de Biville; ils ont pénétré jusque dans la capitale. Georges et le général Pichegru étaient à leur tête; leur arrivée avait été provoquée par un homme qui compte encore dans nos rangs, par le général Moreau, qui fut remis hier aux mains de la justice nationale.

» Leur projet, après avoir assassiné le premier consul, était de livrer la France aux horreurs de la guerre civile, aux terribles convulsions de la contre-révolution; mais tous ces complots ont échoué. Dix de ces brigands sont arrêtés. L'ex-général Lajolais, l'entremetteur de cette infernale trame, est aux fers; la police est sur les traces de Georges et de Pichegru.

» Un nouveau débarquement de vingt de ces brigands doit avoir lieu. Des embuscades sont dressées; ils seront arrêtés. Dans cette circonstance affligeante pour le premier consul, nous, soldats de la patrie, nous serons les premiers à lui faire un bouclier de nos corps, et nous vaincrons autour de lui les ennemis de la France et les siens. »

Tout avait été mis en jeu pour occuper l'attention publique, pour exciter les sympathies en faveur de Bonaparte menacé et pour légitimer ses vengeances contre les hommes qui s'attaquaient à sa fortune. Il ne restait plus qu'à faire un appel aux corps constitués, à ces enfants de la liberté qui, sortis de la Révolution par l'apostasie de leurs principes républicains, humiliaient leurs fronts sanglants devant le joug doré qu'ils ambitionnaient. Le premier consul voulut que les adresses témoignant du dévouement de toutes les autorités à sa personne fussent déposées à ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pieds. Le Sénat, les corps constitués ou délibérants, les maires des villes, les tribunaux et l'armée entière se courbèrent sous la main de ce César qui s'élevait sur les gloires ou sur les crimes de tous. Dans ces adresses, on lit avec effroi des formules d'adulation que les rois les plus absolus n'auraient pas osé exiger de la servilité de leurs flatteurs.

Le clergé lui-même suivit largement cet exemple. On entendit des ecclésiastiques de Valognes s'écrier : « Attenter à la vie du premier consul, c'est nier l'existence de Dieu et braver sa foudre. » L'abbé Bernier, que ses intrigues de pacification dans l'Ouest avaient fait appeler à l'évêché d'Orléans, publiait, le 29 pluviôse an XII (19 février 1804), un mandement ordonnant des prières publiques d'actions de grâces pour la conservation des jours du premier consul, et on y lit :

« L'ineffable providence du Dieu que nous adorons n'a pas permis qu'un complot formé par le crime plongeât de nouveau le plus beau des empires dans l'affreux état auquel le bras et la sagesse d'un héros l'avaient arraché depuis plus de quatre ans..... Mais que peut une poignée de conspirateurs soudoyés par nos ennemis contre l'assentiment unanime d'un peuple reconnaissant et soumis? Que peut leur aveugle fureur contre l'amour que les Français ont voué à leur auguste chef? Non, les partis qui nous ont si longtemps divisés n'existent plus. »

Tel était le langage qui sortait en même temps de l'Église, des camps, des tribunaux et des Corps législatifs. Un ordre, un geste de Bonaparte façonnaient à l'obéissance et aux exagérations de l'enthousiasme officiel ces hommes qu'avaient grandis leurs prédications monarchiques ou les élans d'une égalité qu'ils n'avaient adorée que pour dominer les autres.

Tibère allait donc régner, car il effrayait et il avait des courtisans; mais ses ennemis n'étaient pas encore tous dans les fers. Errants, poursuivis d'asile en asile, s'arrachant au sommeil, afin de ne pas être trahis par l'hospitalité même, susceptible de se lasser, Pichegru et Cadoudal, mis au ban de l'humanité, ne trouvaient plus une mansarde pour reposer leur tête. Le 28 février, un sénatus-consulte supprima la garantie des juge-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ments et suspendit les fonctions du jury pour les crimes de trahison, d'attentat contre la personne du premier consul et autres contre la sûreté intérieure et extérieure de la République. Le lendemain 29, une loi est rendue contre toutes les personnes qui offriraient un asile aux proscrits. Cette loi, la voici :

« Article premier. — Le recèlement de Georges et des soixante brigands actuellement cachés dans Paris ou dans les environs, soudoyés par l'Angleterre pour attenter à la vie du premier consul, sera jugé et puni comme le crime principal.

» Art. 2. — Sont recéleurs ceux qui, à la publication de la présente loi, auront sciemment reçu, retiré ou gardé l'un ou plusieurs des individus mentionnés en l'article précédent; à moins qu'ils n'en fassent la déclaration à la police, dans le délai de vingt-quatre heures à compter du moment où ils les auront reçus, soit que les individus logent encore chez eux, soit qu'ils ne s'y trouvent plus.

» Art. 3. — Ceux qui, avant la publication de la présente loi, auront reçu Pichegru ou les autres individus ci-dessus mentionnés, seront tenus d'en faire la déclaration à la police dans le délai de huit jours; faute de déclaration, ils seront punis de six ans de fers.

» Art. 4. — Ceux qui feront leur déclaration dans le susdit délai ne pourront être poursuivis ni pour le fait de recèlement, ni même pour infraction aux lois de police. »

Au nom de cette loi, l'échafaud punissait l'hospitalité. La récompense venait en aide à la délation, qui, selon Dubois, préfet de police, était, dans cette circonstance, un « acte de vertu politique ». Le 8 ventôse (28 février), Pichegru est livré par un misérable auquel il a confié sa vie. Robuste et plein de calme, il engage une lutte avec la force armée. Six hommes se jettent sur lui, le chargent de chaînes et l'écrouent le même jour dans la prison du Temple. Comme Moreau, il est mis au secret et recommandé à la plus sévère surveillance. Armand de Polignac tombe le lendemain au pouvoir de la police. Le 13 ventôse, Jules de Polignac, instruit que son frère était arrêté, se laisse prendre ou plutôt se livre lui-même avec le Mis de Rivière.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« ARRESTATION DE PICHEGRU, ex-général, agent de l'Angleterre, chef du complot tendant à assassiner le premier consul; arrêté le 8 ventôse de l'an XII, rue de Chabanois, à 3 heures du matin. »

(D'après une estampe coloriée du temps.)

Restait le plus redoutable de tous ces *Assassins*, pour nous servir des expressions que le gouvernement d'alors employait à l'égard des vaincus; mais Georges n'était pas une proie facile à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

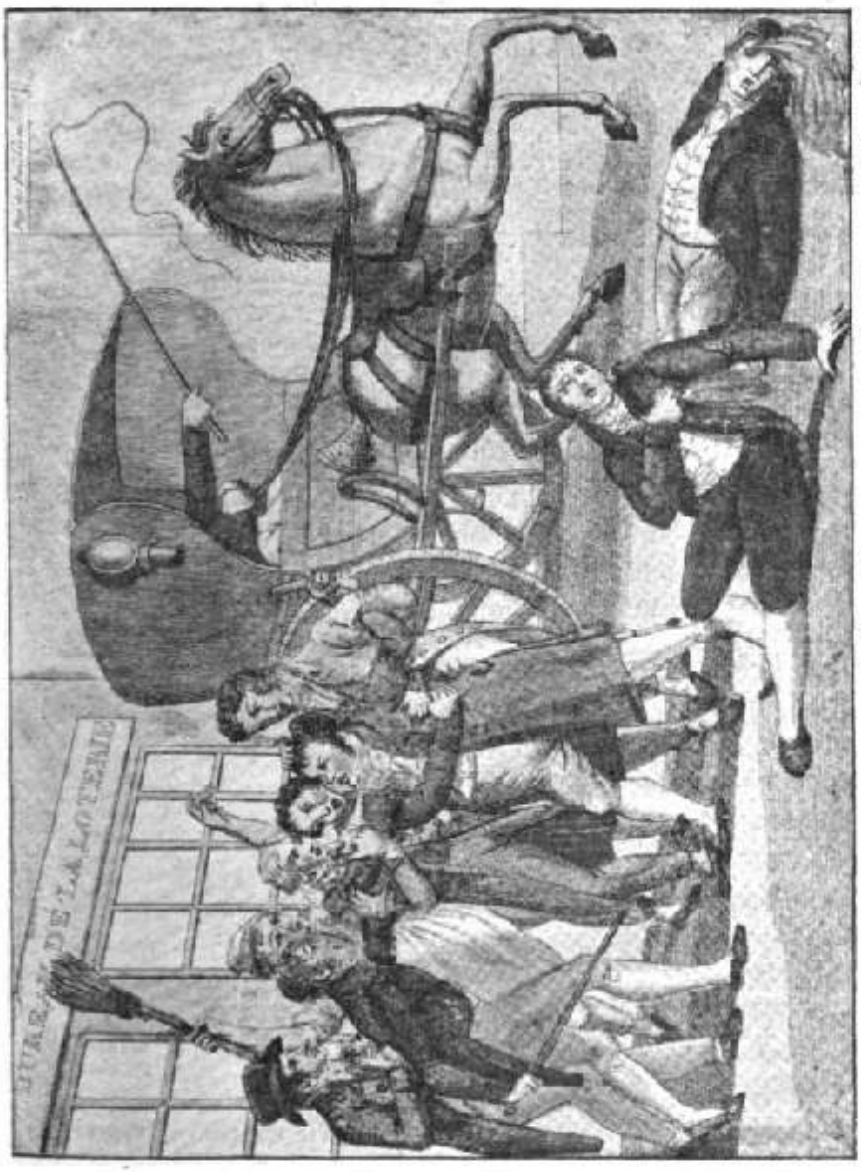

« ARRESTATION DE GEORGES CADOUDAL, ex-chef des Chouans, agent de l'Angleterre, chef du complot tendant à assassiner le premier consul Bonaparte; arrêté le 28 ventôse an XII, près de la rue des Boucheries, à 7 heures du soir. »

(D'après une estampe coloriée du temps.)

saisir. On savait qu'il ne sortait qu'armé, et ceux qui connaissaient son caractère ne mettaient pas en doute qu'il se défendrait jusqu'à la mort. Les agents de police reculaient devant cette mission, qui devait coûter la vie aux plus audacieux. Dans l'esprit

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des Parisiens, Cadoudal était une espèce de Vieux de la Montagne qui avait ses séides et qui se plaisait à affronter les périls dont il se voyait environné. Réal faisait publier que Picot avait trahi son chef; dans le peuple pourtant, on rendait à Picot l'hommage tardif que Desmarest n'a pas craint de lui rendre lui-même.

On disait que, pour le contraindre à faire des aveux, Réal avait soumis ce Chouan à l'action de la torture. Ses doigts avaient été pressés dans des tenailles, dans des pierres à feu, et le Chouan, toujours impassible, n'avait rien avoué. Ces bruits populaires ne seraient pas du ressort de l'histoire, si un document irréfragable ne venait les confirmer. Le 13 ventôse (4 mars), le régicide Thuriot, juge instructeur du procès, écrivait à Réal :

« Ce que vous avez ordonné par rapport à l'accusé Picot a été exécuté. Il a tout supporté avec une résignation criminelle. C'est une âme endurcie dans le crime et fanatisée. Je l'ai laissé aujourd'hui à ses souffrances et à sa solitude. Je ferai recommencer demain. Il a le secret de la cachette de Georges ; il faut qu'il le livre. Mais, comme Georges doit être au courant de tout ce qui s'imprime, il est bon, pour l'inquiéter ou faire réfléchir ses complices, de proclamer bien haut que ce Picot a fait des révélations. »

Louis XVI avait aboli la question et la torture. Cela ne l'empêcha point d'être condamné à mort comme ennemi du peuple, comme le dernier des tyrans; et ses juges-bourreaux ressuscitaient, dans l'ombre d'une prison d'État que le royal martyr sanctifia par sa captivité, les tourments que lui, prince absolu, épargnait à l'humanité. C'est ainsi que toujours vont les révolutions. Pour elles, il n'y a qu'un pas du prétendu arbitraire qu'elles renversent à l'arbitraire beaucoup plus réel qu'elles intronisent.

Le parti militaire était aux pieds de Bonaparte : il fallait y traîner le plus actif, le plus entreprenant des royalistes. Rien ne fut épargné. On harcela Georges; on le suivit de Chaillot à la montagne Sainte-Geneviève. On fit un travail exact de toutes ses étapes, de tous ses changements de domicile. Quand on connut sa trace, on mit à sa poursuite les plus habiles limiers de la police. Il échappa longtemps à ces assauts qui lui étaient livrés de jour comme de nuit : enfin, le 9 mars 1804 (18 ventôse

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

an XII), au moment même où Bonaparte ordonnait d'enlever le duc d'Enghien, Georges Cadoudal, monté dans son cabriolet, que conduit Léridant, est aperçu par un officier de paix nommé Petit. Destavigny, autre officier de paix, et leurs agents suivent à la course ce cabriolet, qui, du pont des Tuileries, se dirige vers le Panthéon. Il était 7 heures du soir.

Par le vasistas, le général voit des hommes en sueur s'attacher à ses pas. Il arrive au galop dans la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince. Là, Calliole et Buffet, inspecteurs de police, se lancent à la bride du cheval :

« Au nom de la loi, je vous arrête! » s'écrie Buffet.

Ces paroles ne sont pas achevées, que Cadoudal a tiré deux coups de pistolet, tué le premier inspecteur et blessé grièvement le second. Léridant et le général se précipitent de la voiture. Petit veut le saisir, Petit est terrassé; Destavigny accourt à son aide, Georges renverse ce quatrième inspecteur. Il va être libre. Tout à coup le nom de Cadoudal a retenti dans la foule, qui s'est agglomérée. Un serrurier et deux bouchers de la rue Dauphine le saisissent par derrière. Georges se retourne, il lutte encore. Bientôt accablé sous le nombre des assaillants, qui tous cherchent à gagner la récompense promise par le gouvernement à ceux qui livreront Cadoudal, il est pris et conduit à la Préfecture.

Après cette terrible scène, le Chouan n'a rien perdu de son calme habituel. Interrogé par Dubois, préfet de police, il ne cherche ni faux-fuyants ni banales excuses. « Que veniez-vous faire à Paris? demande le magistrat révolutionnaire. — Attaquer le premier consul, répond Georges. — Où avez-vous logé? — Je ne veux pas le dire. — Pourquoi? — Parce que je ne veux pas augmenter le nombre des victimes. — Quel était votre projet et celui de vos conjurés? — De mettre un Bourbon à la place de Bonaparte. — Quel était ce Bourbon? — Louis XVIII. — N'était-ce pas avec un poignard que vous vous proposiez de tuer le premier consul? — Je ne suis pas un assassin. Je devais l'attaquer avec des armes pareilles à celles de sa garde. »

Cet interrogatoire, dévoilant si bien l'âme de celui qui l'a subi, fut interrompu pendant quelques instants. L'énergique concision

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du général intimidait Dubois. L'idée lui vint de tenter Georges par la sensibilité. Il continua donc ainsi : « Savez-vous, malheureux que, pour échapper à la vengeance du ciel, vous avez trempé vos mains dans le sang de vos semblables, que vous avez tué deux hommes, et qui plus est deux pères de famille? — Eh bien! réplique Cadoudal, il fallait me faire arrêter par des célibataires. »

Le procès-verbal fut clos sur ces paroles; et Georges transféré au Temple, où tous les conspirateurs se trouvaient prisonniers.

La République était née sur l'échafaud d'un Bourbon, Bonaparte veut l'étouffer dans le sang du dernier Condé. Il fait rattacher le jeune et brillant duc d'Enghien au complot de Georges, de Pichegru et de Moreau, complot que le prince ignorait. Fouché et Réal se mettent à l'œuvre. Pour eux, couvrir le futur empereur d'un peu de sang royal, c'était l'entraîner sur la pente des régicides et le dominer.

Ainsi qu'il avait été décidé à Londres entre Georges, Pichegru et Dumouriez, ce dernier devait partir pour Hambourg, afin de réunir un corps d'émigrés dont il proposerait le commandement au duc d'Enghien, qui vivait retiré à Ettenheim, dans les États de Bade. Mais, voyant que la conjuration était sans cesse ajournée, et que surtout le duc d'Orléans n'avait pu obtenir d'y jouer le principal rôle, Dumouriez ne s'en était occupé qu'avec tiédeur. Il n'avait pas vu le duc d'Enghien, et ne lui avait jamais fait part de ses projets. Cependant on signalait déjà de nombreux rassemblements d'émigrés sur les bords du Rhin, et le premier consul, renseigné par Méhée de La Touche, Rosey, Jolicler et l'abbé de Montgaillard, désirait paraître inquiet de ces menées. Auprès du duc d'Enghien, résidait le général de Thumery.

Ce nom, en passant par des bouches allemandes, a une ressemblance éloignée avec celui de Dumouriez; Bonaparte et sa police se laissèrent tromper par cette similitude. Le prince fut arraché d'Ettenheim, mené à Strasbourg et dirigé sur Vincennes. Un Conseil de guerre l'y attendait. Cette parodie de tribunal avait ordre de condamner. Murat l'avait composée du général Hullin, des colonels Guitton, Bazancourt, Ravier, Rabbe, Barrois et du major Dautancourt, rapporteur. Elle exécuta brutalement sa con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

signe, et le 30 ventôse an XII (21 mars 1804), Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né à Chantilly, le 2 août 1772, périssait dans les fossés de Vincennes.

Bonaparte n'avait plus rien à reprocher aux régicides. Il prenait sa part de leurs crimes; elle lui est acquise à tout jamais. Lui-même n'a-t-il pas inscrit dans son testament ces paroles dont l'audacieuse forfanterie est une demi-absolution pour Talleyrand, Fouché, Cambacérès, Réal, Murat, Caulaincourt, Hullin et Savary, qui, de près ou de loin, coopérèrent à cet assassinat et qui tous ont cherché à diverses époques à se laver les mains de ce sang :

LE DUC D'ENGHIEN

« J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, dit Napoléon dans un de ses codicilles, parce que cela était nécessaire à la sûreté, l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque le Cte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris; en une semblable circonstance, j'agirais encore de même! »

Dans la pensée du premier consul, la mort du duc d'Enghien était une condamnation anticipée qu'il obtenait à l'égard des captifs du Temple. Cette condamnation fut un marchepied pour ses espérances ambitieuses. Par l'une, il arrêtait les projets des princes émigrés, par l'autre, il réduisait à une silencieuse terreur ou à une complète abnégation d'eux-mêmes les généraux républicains qui ne savaient pas déguiser leur mécontentement. Ce double but atteint, Bonaparte était maître de l'armée, maître des Corps délibérants dont il faisait un sénat de muets, maître de la presse et du peuple, qu'il allait flatter par des conquêtes et endormir dans des rêves de gloire.

Cependant l'instruction du procès de Moreau, de Georges et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de Pichegru se poursuivait dans le mystère; mais ce guet-apens tendu par le chef de l'État à un prince de cette maison de Condé si populaire par ses victoires, l'arrestation de Moreau et de Pichegru, les frayeurs mêmes dont on avait abusé pour égarer l'opinion publique, exerçaient une pénible influence sur les masses. Paris murmurait; ses habitants s'effrayaient de ce despotisme naissant qui brisait tous les obstacles. Bonaparte s'aperçut qu'il ne fallait pas donner gain de cause à ces irritations, et, s'il faut s'en référer à l'ouvrage que Pelet (de la Lozère), conseiller d'État, a publié sur Napoléon, voici en quels termes le dictateur fit part de ses plaintes au Conseil :

« Paris, s'écria Bonaparte le visage en feu, a toujours fait le malheur de la France; ses habitants sont ingrats et légers, ils ont tenu des propos atroces contre moi. Ils se seraient réjouis du triomphe de Georges et de ma perte. Je ne me croirais pas en sûreté à Paris sans une nombreuse garnison; mais j'ai deux cent mille hommes à mes ordres, et quinze cents suffiraient pour mettre les Parisiens à la raison. Les banquiers et les agents de change regrettent sans doute que l'intérêt de l'argent ne soit plus à cinq pour cent par mois; plusieurs mériteraient d'être exilés à cent lieues de Paris. Je sais qu'ils ont répandu de l'argent parmi le peuple pour le porter à l'insurrection. J'ai fait semblant de sommeiller depuis un mois : j'ai voulu voir jusqu'où irait la malveillance; mais qu'on y prenne garde, mon réveil sera celui du lion! »

Cette colère était calculée, comme toutes les paroles, comme tous les actes du consul. Le même jour, il enjoignait à Réal, à Thuriot et à Desmarets de sonder Moreau, Pichegru et Georges, et de tâcher, par des insinuations habiles, de les amener à des aveux que son pardon couvrirait. Moreau s'expliqua maladroitement par une lettre qu'il adressa à Bonaparte. Pichegru, auquel Réal reprochait ses liaisons et sa correspondance avec les Bourbons et le P^ce^ de Condé, répondit : « Je n'ai fait là que ce que Bonaparte faisait lui-même en Italie; et j'ai la preuve écrite qu'avant Campo-Formio et durant les conférences de ce traité, Bonaparte a eu des correspondances avec le prétendant, des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

engagements et des promesses envers le P^ce de Condé. Je dirai tout cela à l'audience. »

Georges, pressé par Thuriot, hausse les épaules, et pour tout aveu se contente de dire au régicide : « Va donc, *tue-roi!* et dis à ton maître qu'il ne m'aura jamais pour esclave ou pour dénonciateur. »

Confronté avec plusieurs personnes accusées de lui avoir accordé l'hospitalité ou d'avoir offert leur demeure pour lui servir d'étape de Biville à Paris, le Chouan persiste dans ses dénégations. Mme de Bertengles, sœur du Cte Lenoir-Pas-de-Loup, un des volontaires de Quiberon, et de cet autre Lenoir-Pas-de-Loup, membre du Conseil supérieur de la Grande Armée, a été arrêtée et écrouée avec son fils et toute sa famille à la prison du Temple. Elle a reçu les conspirateurs dans son château, situé au milieu de la forêt de Lions en Normandie. Un mot, un geste de Cadoudal peuvent la perdre. Il hausse les épaules, comme fatigué de tant d'inutiles interrogatoires.

« Je ne connais pas Madame, je ne l'ai jamais vue! » dit-il. Son accent de franchise trompe Réal lui-même.

Un lieutenant de la gendarmerie d'élite, nommé Sautereau, est chargé par le général Savary de visiter chaque matin Pichegru et Cadoudal. Sautereau avait une espèce de bonhomie qui n'excluait ni la finesse ni la ruse. Il s'était trouvé à Vincennes au moment du jugement du duc d'Enghien ; il avait commandé le peloton chargé de fusiller le prince. Il continuait auprès des deux autres prisonniers d'État sa mission inquisitoriale. Il avait *ordre de les faire causer*. En face de ce soldat que la police transformait en espion, Pichegru, toujours grave et humilié dans ses souvenirs militaires, ne proférait jamais un mot. A peine si, de temps à autre, il laissait tomber de ses lèvres un dédaigneux monosyllabe.

Georges se montrait plus communicatif.

Il avait besoin d'exprimer sa pensée, de faire savoir le mépris dont il était pénétré pour ces basses manœuvres; et quand Sautereau arrivait dans son cachot : « Vous venez pour me faire parler, disait le Chouan d'un air gai et moqueur; approchez,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lieutenant, je vais vous donner quelque chose pour bâtir votre rapport. »

Aussitôt, il amenait la conversation sur le premier consul, sur ses agents, sur sa politique, sur les projets que lui, Cadoudal, avait formés. Il traitait ces questions avec la franchise d'un homme qui se sent un pied dans la tombe. Il aimait surtout à raconter les détails de ses entrevues avec Bonaparte; puis il ajoutait : « J'ai voulu l'attaquer de vive force et non pas l'assassiner. Si je m'étais arrêté à cette idée, dix fois l'occasion m'en a été offerte. Si je l'avais commandé, pas un de mes Chouans n'eût refusé d'obéir. » Sautereau n'obtenait jamais que cela. Ce n'était pas ce qu'il fallait à Réal.

Moreau gardait une attitude moins agressive que ses deux coprévenus. On le laissa s'engager dans cette voie; mais pour Georges et Pichegru, il n'en fut pas ainsi. Au premier, on offrit la liberté, s'il consentait à faire sa soumission. Il refusa. Au second, qui dans les rangs de l'armée comptait, ainsi que Moreau, des amis fidèles, Macdonald, Saint-Cyr, Lecourbe, Dessoles, Souham, Delmas, Jourdan et Bernadotte, le consul fit offrir le gouvernement de Cayenne.

C'est encore Desmarest qui va nous initier à cette négociation. Dans les *Notes* de cet inspecteur général de police, on lit : « Réal, dit Bonaparte, causez avec Pichegru sur Cayenne; que pourrait-on faire de cette colonie? Je me fierais à lui et il y serait sur un bon pied. Mais ne vous engagez à rien. »

» M. Réal, très satisfait d'une telle mission, se rendit le même jour au Temple, et, après les actes officiels d'interrogatoire et de confrontation, il jeta dans une conversation particulière les insinuations qu'il avait à communiquer. J'étais présent, et je ne m'attendais pas, je l'avoue, qu'un tel caractère voulût s'y prêter. Il les reçut au contraire fort bien; je dirais presque avec abandon, s'il n'eût déclaré en même temps qu'il ne s'abusait pas sur la perspective flatteuse qu'on lui laissait entrevoir. Il traita donc la question de Cayenne sous des rapports fort étendus; nous faisant lui-même l'observation qu'il avait étudié le pays en chassant et dans des vues d'avenir, comme un homme qui ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

croyait pas y être toujours déporté. Le résumé de ses réflexions fut en propres termes : « Qu'avec trente mille hommes et trente millions on ferait de Cayenne le premier établissement colonial du monde, et qui ne laisserait aucun regret sur Saint-Domingue. » Il s'ensuivit un entretien varié, dont un trait m'est resté; il faut le citer, peut-être, comme une garantie indirecte qu'il nous donnait de sa foi. Dans une de ses tournées en Angleterre, des officiers proposant de lui faire voir un établissement militaire, il s'y refusa. « Il est possible, leur dit-il, qu'un jour, rentré dans ma patrie, je sois destiné à venir attaquer ces points; je ne veux pas que mes souvenirs m'exposent à manquer aux lois de l'hospitalité. »

A la suite de ces entretiens sans résultat, Réal finissait toujours par dire au consul : « Pichegru et Georges sont des hommes de fer, il n'y a rien à attendre d'eux. » Alors on essaya de corrompre la fidélité bretonne des Chouans, et d'en amener quelques-uns, par la persuasion ou par les promesses, à révéler ce qu'ils savaient du complot. Tous avaient été d'abord mis au secret. Leur attitude ne se démentant point, on jugea plus utile à la marche de la procédure de les placer en commun, dans l'espoir qu'ils se trahiraient par une conversation dont chaque mot était épié.

Au soleil naissant, ils commençaient par la prière leur journée de captivité; ils la terminaient, le soir, par la prière encore et par des cantiques de mission, qui leur rappelaient le souvenir de leur patrie. Résignés à la mort, ils vivaient entre eux comme des frères, obéissant à leur général et écoutant avec recueillement les exhortations moitié religieuses et moitié politiques que Georges leur adressait. Souvent, dans la cour du Temple, on les vit, ainsi que de joyeux écoliers, jouer aux barres avec leur chef, qui, toujours gai, toujours calme, leur disait : « Point de regards en arrière, mes enfants; nous sommes où nous sommes, où Dieu a voulu que nous soyons. » Ce stoïcisme chrétien soutenait les courages.

La Chouannerie allait finir au Temple, dans la prison même où la royauté avait été abreuvée d'outrages; mais en Angleterre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et en Bretagne, il y avait encore des Blancs qui ne s'avouaient pas vaincus. A la nouvelle que son général est au pouvoir des Bleus, Pierre Guillemot, resté à Ramsey avec plusieurs Bretons pour servir d'escorte au Cte d'Artois lorsqu'il sera appelé en France, se rend à Londres. Il sollicite du prince et du gouvernement anglais l'autorisation de passer le détroit et d'essayer par tous les moyens possibles de délivrer Cadoudal. Sa demande lui est accordée; mais les côtes étaient surveillées avec tant de sévérité que Guillemot se vit, peu d'heures après, obligé de renoncer à son projet. Dans le même moment, Debar, Boisguy, Le Thies, les abbés Leleuch et Guillevic, membres du Conseil de l'armée royale, cherchaient par force ou par ruse à sauver Georges. Ces tentatives du désespoir devaient être inutiles. La Chouannerie avait fait son temps : il ne restait plus à ses martyrs qu'à mourir dignement.

Afin de leur ôter jusqu'à la dernière espérance, Réal et Thuriot, qui n'avaient rien obtenu par des condescendances calculées, se décident à soumettre les prisonniers à leur inquisition de police. Le consul exigeait des aveux; Réal et Thuriot s'imaginèrent d'en obtenir à tout prix. Ils inventèrent d'abord mille petites tortures, la diète, le silence et les ténèbres. Après avoir désolé la patience des accusés, on les soumit à de nouveaux interrogatoires. Cette question ordinaire et extraordinaire n'apprenant encore rien sur l'entrevue de Moreau avec Pichegru et Georges, entrevue qui, à elle seule, était un complot, on eut recours aux moyens extrêmes.

Quelques Chouans, Burban et Mérille entre autres, furent tenaillés pendant deux heures consécutives. Bouvet du Lozier, réduit depuis longtemps à un jeûne absolu, perdit peu à peu sa force et sa volonté. Deux hommes entrèrent enfin dans son cachot et le pendirent. Égaré, au désespoir, Bouvet consent à être mené devant le grand juge. Là, en présence de Réal qui tient la plume, Bouvet est supposé avoir dicté ce qui suit, ce qui faisait le fond même du procès :

« J'ai vu encore le même Lajolais, le 25 ou 26 janvier, lorsqu'il vint prendre Georges et Pichegru à la voiture où j'étais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avec eux, boulevard de la Madeleine, pour les conduire à Moreau, qui les attendait à quelques pas de là. Il y eut entre eux, aux Champs-Élysées, une conférence qui déjà nous fit présager ce que proposa Moreau ouvertement à la suivante qu'il eut avec Pichegru seul, savoir : qu'il n'était pas possible de rétablir le roi; et il proposa d'être mis à la tête du gouvernement sous le titre de dictateur, ne laissant aux royalistes que la chance d'être ses collaborateurs et ses soldats. »

Une pareille déclaration était un triomphe pour le consul; il en abusa. Hémart, dont les services comme magistrat remontaient aux jours les plus néfastes du tribunal révolutionnaire, fut nommé président de la Commission spéciale qui devait frapper les accusés. Thuriot en était le juge instructeur, et Gérard le commissaire ou procureur général. Cette trinité d'hommes implacables et formés à l'inflexibilité par la nature même de leur caractère, ne laissait aucun doute sur une condamnation. Les accusés allaient être jugés exceptionnellement. Pichegru le sentit. En ce moment, ne gardant plus aucune réserve, il annonça à ses coprévenus ainsi qu'à Réal qu'il démasquera Bonaparte, et qu'il prouverait, pièces en main, que ce dernier était entré en négociations avec les Bourbons.

Pichegru osa encore davantage : il dit qu'il révélerait le mystère de l'accord entre le Cabinet anglais et Bonaparte, accord qui avait laissé au dernier le passage libre d'Égypte en Europe, à la seule condition acceptée de relever en France le trône des anciens rois. La plupart des documents qu'il invoquait avaient été vus à Londres entre les mains du général. Avec sa parole incisive et son habitude du commandement, il pouvait d'accusé se transformer en accusateur. Le consul redouta de soutenir une aussi terrible gageure, et, le 6 avril (16 germinal), on lut, placardé sur tous les murs de la capitale :

« Charles Pichegru, ex-général républicain, s'est étranglé dans sa prison. »

En marge de l'écrou du général, on écrivit :

« Le nommé ci-contre s'est suicidé, le 16 germinal an XII, dans son lit, dans la nuit, ayant mis une cravate de soie noire autour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de son cou qu'il a tortillée avec un bout de bois, jusqu'à ce qu'il soit mort. Son cadavre a été transféré dans la grande salle du palais de justice, par ordre des juges du tribunal criminel. »

Les mots *avec un bout de bois* ont été dans l'annotation marginale ajoutés au-dessus de la ligne, après coup et par une main étrangère. Pourtant l'ordre de Réal portait expressément que Pichegru serait gardé au secret et à vue : et Pichegru était parvenu à se tuer!

Il s'était tué avec tant d'impossibilités physiques, que, devant le cri de la réprobation universelle, le gouvernement, embarrassé de ce suicide, essaya de se disculper en expliquant ce que cette mort avait de moins explicable (1).

Le 20 germinal, Réal faisait insérer au *Journal du Commerce* la note officielle qui suit :

« Pichegru, dans une des matinées précédentes, avait détourné une branche de fagot, avec laquelle il médita dès lors de se donner la mort. Effectivement, le 15 de ce mois, Pichegru, ayant pris un fort repas le soir, se coucha vers minuit. Le garçon de chambre qui le servait s'étant retiré, Pichegru tire de dessous son chevet, où il l'avait placée, une cravate de soie noire dont il s'enlace le cou; la branche de fagot qu'il avait mise en réserve lui aide alors à exécuter son projet de suicide. Il introduit ce bâton dans les deux bouts de la cravate assujettis par un nœud; il tourne ce petit bâton autant de fois qu'il sent qu'il est nécessaire pour clore les vaisseaux aériens; près de perdre la respi-

(1) V. le chapitre XVII du livre de M. Huon de Penanster : Une conspiration en l'an XI, intitulé : *Le prétendu suicide de Pichegru.*

Pichegru (Jean-Charles) était né à Arbois (Jura) le 16 février 1761. Élevé chez les Minimes de sa ville natale, il fut sur le point d'entrer chez ces religieux, où déjà un de ses frères avait fait profession; mais sur le conseil d'un de ses anciens maîtres, il embrassa la carrière militaire, où il parvint très vite aux plus hauts grades. Le 4 octobre 1793, il était général de division et, après l'arrestation de Hoche, il obtint le commandement des armées réunies du Rhin et de la Moselle. Sa campagne dans les Pays-Bas (1794-1795) le couvrit de gloire.

En 1796, il entrait au Conseil des Cinq-Cents, mais peu après, atteint par la loi du 19 fructidor, il fut déporté à Cayenne. Il parvint à s'échapper et se rendit à Londres, où il entra dans toutes les conspirations qui se tramaient contre Bonaparte. On sait le reste, mais personne ne crut à son suicide.

A la Restauration, Louis XVIII lui fit ériger un tombeau dans le cimetière de Sainte-Catherine, et, en 1846, le roi proposa de lui ériger une statue dans sa ville natale, mais on dut renoncer à ce projet devant l'opposition des habitants.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

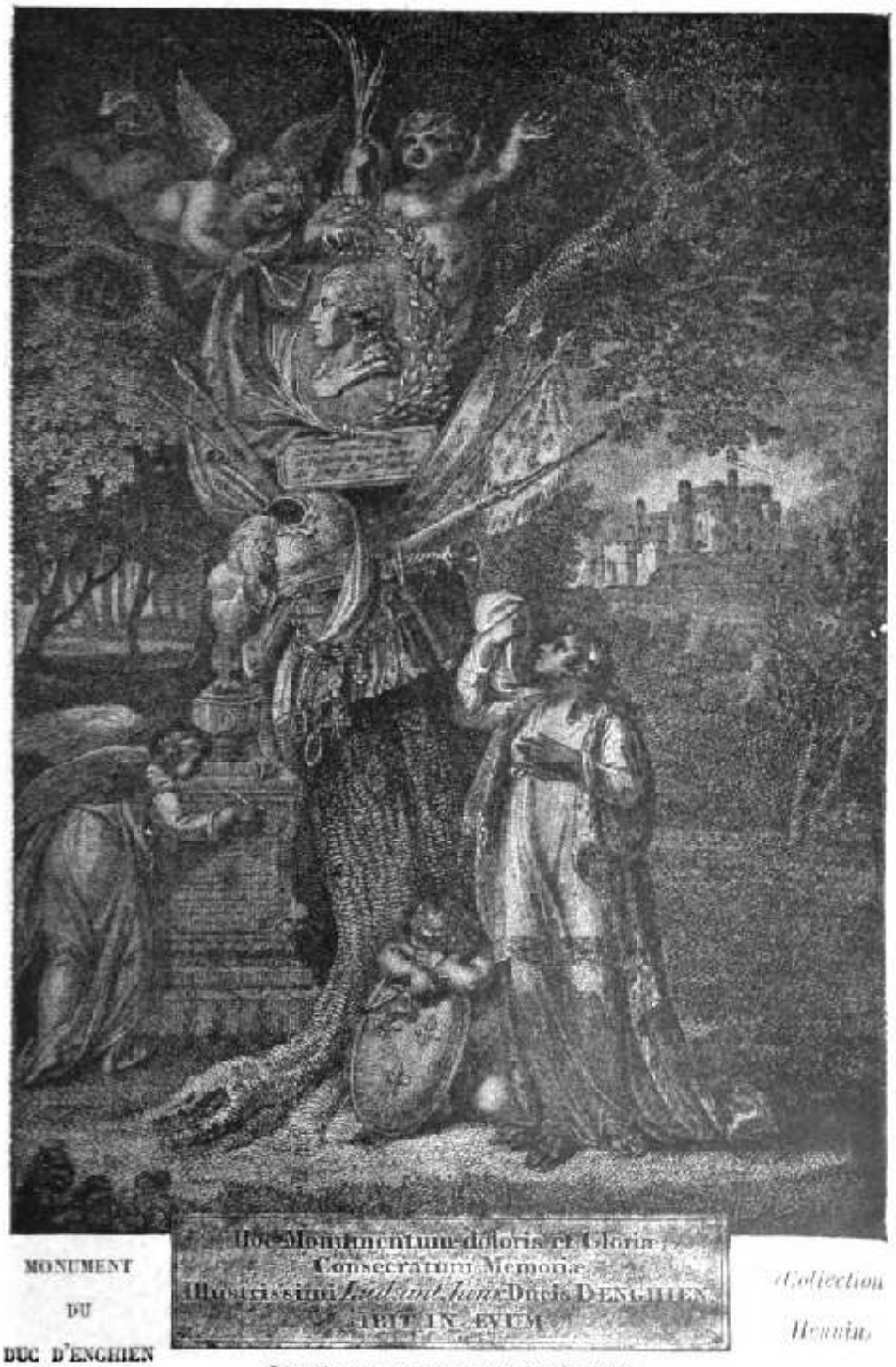

MONUMENT
DU
DUC D'ENGHIEN

Collection Hennin

(D'après une gravure anglaise de 1804.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

ration, il arrête le bâton derrière son oreille, et se couche sur cette même oreille pour fixer le bâton et l'empêcher de se relâcher. Pichegru, naturellement replet, sanguin, suffoqué par les aliments qu'il vient de prendre et par la forte pression qu'il éprouve, expire pendant la nuit.

» Vers 3 heures du matin, le factionnaire placé près de la chambre qu'il occupait avait entendu tousser plusieurs fois et cracher : à la manière de tousser et de cracher, il avait pensé que la personne était affectée d'oppression; mais, n'ayant plus rien entendu, il n'avait pas cru devoir réveiller son prisonnier. A 7 heures, le porte-clés entre dans la chambre pour y allumer du feu, approche du lit, aperçoit une figure pâle, décomposée, agite le corps et le trouve privé de mouvement. Il en donne avis au concierge et celui-ci au citoyen Thuriot, juge-instructeur, etc., etc. »

Après une narration aussi parfaitement circonstanciée d'un suicide dont personne n'avait été témoin, la France entière crut à un assassinat. Elle y crut, parce que le suicide par strangulation est à peu près chose démontrée impossible; elle y crut parce que Pichegru, même condamné à mort, n'aurait pas péri sur un échafaud: les généraux ses amis, Jourdan, Moncey, Dessoles, Gouvion-Saint-Cyr, Dejean et Sainte-Suzanne n'auraient pas souffert que le vainqueur de la Hollande succombât. Elle y crut, parce que Pichegru avait dit qu'il dénoncerait Bonaparte, et que Bonaparte savait bien que le général tiendrait parole.

L'effroi fut aussi grand dans Paris que dans la prison même du Temple. De vagues accusations se répandirent : on disait que des cris lugubres avaient, pendant cette nuit du 5 au 6 avril, percé l'épaisseur des murs. On parlait de mameluks qui, avec leur obéissance orientale, pénétraient dans l'enceinte du Temple, se précipitaient sur les prisonniers, les saisissaient à la manière des muets et des eunuques du sérail, puis les étouffaient à petit bruit. Le gouvernement n'avait de comptes à rendre à personne. Les inquiétudes, les romans même furent poussés si loin, que, pour faire cesser tout prétexte à ces manifestations, Savary enjoignit de placer la nuit un gendarme dans la chambre de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

chaque prévenu. On n'a jamais jugé un pouvoir probe capable de commettre un crime, et cependant Bonaparte se voyait accusé même par le corps diplomatique. Le 11 avril 1804, le duc d'Alberg avait écrit de Paris à sa cour :

« La mort de Pichegru fait ici une profonde sensation. On savait qu'il ne donnait aucune information, qu'il déclarait constamment qu'il parlerait devant le tribunal, et qu'en vain on se flatterait qu'il chargeât ou dénonçât qui que ce fût.

» Georges montre un courage et une fermeté égale : il importait par conséquent d'enlever l'un ou l'autre de la scène. Il paraît que Pichegru a été choisi comme victime. »

Après les proscriptions du triumvirat, Octave s'empara de l'empire, se déclara César-Auguste, et se fit de la clémence un bouclier contre ses ennemis. Le premier consul fut moins politique. Napoléon n'oublia jamais et frappa souvent de mort les adversaires de Bonaparte; mais parmi ces républicains, que l'amour des honneurs précipitait dans la servitude, selon l'expression de Tacite, il trouva plus d'obéissance qu'Octave chez les Romains dégénérés. Quand Bonaparte se revêtit de la pourpre, reconstitua le trône et fut salué empereur. Georges, Moreau et leurs complices n'étaient pas jugés, n'étaient pas condamnés.

Le 13 mai, les deux généraux, le Mis de Rivière, Armand et Jules de Polignac, Couvet, Joyaut, les colonels d'Hosier et Gaillard, Coster-Saint-Victor, Tamerlan, Picot, Lajolais, Roger, Burban, Lemercier, Jean Cadoudal, Rusillon, Leridant, Beauregard dit Mérille, Roland, du Corps, Éven et leurs nombreux coaccusés, furent traduits devant la Commission spéciale. Réal craignait la publicité des débats. Il savait que l'opinion publique s'irritait contre la police consulaire; il redoutait que des accusés vinssent étaler aux yeux de tous leurs pieds ou leurs mains meurtris par la torture. Injonction fut faite aux journaux de ne publier sur le procès que ce qu'ils recevraient des bureaux mêmes de Réal. Cet ordre fut exécuté à la lettre, comme tous les désirs de l'empereur; car déjà les révolutionnaires étaient partagés en deux camps. Les uns avaient peur, les autres faisaient trembler.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cadoudal et ses Chouans n'ont rien à espérer, ne veulent rien espérer. Contrairement à tout ce qui s'était vu, à tout ce qui se verra dans les procès politiques, où la vérité est toujours couverte d'un voile, où l'accusation, les accusés et la défense se drapent dans de stériles dénégations ou dans des preuves plus stériles encore, ils parurent devant leurs juges avec une sérénité qui attestait leur bravoure. Leur général ne démentit point sa réputation de tête de fer et cœur d'acier. Il assuma tout sur lui, il n'accusa personne, excepté ses accusateurs. Thuriot lui adresse une question captieuse. Georges se lève, et, de sa voix vibrante : « Vous avez, lui dit-il, voté la mort de votre roi. Si vous fussiez tombé entre mes mains, votre procès eût été bientôt fait. Agissez-en de même avec moi. » La foule applaudit. Le courage chez nous, et en face de l'échafaud, n'a-t-il pas toujours ses franchises!

Moreau se montra timide; mais l'intérêt qu'il inspirait était si prononcé, que Georges ne put s'empêcher de s'écrier : « Si j'étais Moreau, je souperais ce soir aux Tuileries. » Si, en effet, le Chouan eût été le général républicain, le Chouan, le soir même, était maître de la France. Cadoudal savait d'avance le sort qui lui était destiné. Il garda cependant jusqu'à la fin la modération et la dignité qui convenaient à sa position. Il ne se laissa entraîner à aucune réflexion offensante pour son ennemi, et, par l'intermédiaire de Murat, l'empereur lui fit témoigner combien il était touché de cette retenue. Murat même l'assura que Napoléon se ferait un bonheur de lui accorder grâce pleine et entière s'il la sollicitait. Georges ne répondit pas; mais, à peine rentré dans son cachot, il raconta au colonel Gaillard les propositions de l'empereur, et il ajouta : « Ce diable-là voudrait m'avilir avant de m'assassiner? »

Au moment où les débats de cet immense procès occupaient toute la France, des chaloupes canonnières, embossées à l'entrée du Morbihan, capturaient une corvette anglaise. C'était le *Vencego*, toujours commandé par son capitaine John Wright. Wright fut reconnu par le général Julien (préfet du département), jeté dans une voiture et immédiatement dirigé sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Paris. Le 30 floréal (28 mai), Réal le confrontait au Temple avec les Chouans qu'il avait débarqués à la falaise de Biville, puis on l'oublia.

Wright, dont la fortune avait trahi le courage, resta longtemps dans les fers; mais, le 26 octobre 1805, il fut trouvé, comme Pichegru, mort dans son cachot. La strangulation n'avait pas réussi une première fois à donner le change à l'opinion. Réal prétexta que le capitaine anglais s'était coupé la gorge avec un rasoir.

Enfin, le 21 prairial an XII (10 juin 1804), Hémart prononça le jugement de la Commission qu'il présidait. Vingt accusés étaient condamnés à la peine de mort, Moreau à deux ans d'emprisonnement, le reste des prévenus acquitté.

Bonaparte estimait les grands caractères. Il désirait sauver Cadoudal. Murat descendit encore dans le cabanon de Bicêtre, où le général venait d'être transféré. Les instances du beau-frère de l'empereur furent vaines. Trois jours après, le 24 juin, le geôlier remet au Chouan un placet rédigé d'avance. Pour obtenir la vie, pour conserver celle de ses amis, il n'a qu'à signer. Le papier est ouvert, Georges lit : « Au nom de Sa Majesté l'empereur..... »

A ces mots, il suspend la lecture; il remet ce papier au concierge, et, avec une stoïque indifférence, se tournant vers ses Chouans :

« Mes camarades, dit-il, faisons la prière. »

Le lendemain, ils la continuaient sur l'échafaud.

Georges y monte sans ostentation, ainsi que sans faiblesse. Après avoir embrassé ceux qui allaient périr avec lui, Picot, Roger, Coster-Saint-Victor, Tamerlan, Joyaut, Burban, Mercier, du Corps, Cadoudal son parent, Lelan et Mérille, il veut leur donner un dernier encouragement. Il désire que sa tête tombe la première. C'est la seule grâce qu'il puisse solliciter, et il l'exige, afin de ne point laisser d'arrière-pensée dans le cœur de ceux qui partagent son sort.

Le jour de l'exécution des douze Chouans, le colonel Gaillard demande au capitaine Laborde, chargé de leur surveillance, des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nouvelles de Georges. « Il a dormi cette nuit plus tranquillement que moi », répond Laborde (1).

Cadoudal était mort comme il avait dormi.

Telle fut, à trente-cinq ans, la fin de cet homme à qui la nature prodigua toutes les qualités qui font les héros, le caractère qui les développe et le talent qui sait les mettre en relief. Enfant de ses œuvres, Georges ne dut rien qu'à lui-même. Dans ces onze années de révolution, il eut sans cesse les armes à la main. Il combattit partout, toujours, et au premier rang. Malgré cette vie si pleine d'agitations, son esprit, mûri par l'étude, grandit comme sa renommée. Les passions de l'histoire ont été injustes envers cet illustre chef de la Chouannerie. Un jour, l'histoire regrettera d'avoir souillé par des calomnies une vie si pleine et si pure. Louis XVIII, à Mittau, sentit profondément la perte qu'il faisait, et il adressa au père de son général la lettre suivante :

Mittau, 7 décembre 1803.

« Il y a longtemps que j'aurais exprimé mes sentiments au père de mon fidèle et infortuné Georges, sans la persuasion où j'étais qu'il avait précédé son noble et valeureux fils au tombeau. Dans le regret profond que me cause la perte que j'ai faite, c'est une consolation pour moi de songer que je puis m'acquitter envers la mémoire de celui qui n'est plus, en honorant la vertu, l'âge et la paternité auxquels la France aura dû un modèle de dévouement et d'honneur.

» L'éclat acquis par les enfants ne peut être étranger aux auteurs de leurs jours. Jouissez donc, respectable vieillard, des avantages que les services, le grade, les décorations avaient assurés à votre fils, transmettez-les à ses frères, et que ce soit pour eux un motif de plus pour marcher sur les traces généreuses de Georges Cadoudal. Ne doutez jamais, Monsieur, de mon affection et de mon estime pour votre famille et pour vous.

» *Signé :* Louis. »

(1) Par l'intermédiaire du Mis de Rivière, qui fut plus tard gracié par Bonaparte, Cadoudal obtint pour lui et ses compagnons les secours d'un prêtre qui les accompagna à l'échafaud.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Sur son rocher de Sainte-Hélène, Napoléon parlait souvent de cet ennemi qu'il avait tour à tour essayé de conquérir par des séductions ou de perdre par des calomnies. Le Breton était resté insensible aux unes et aux autres, marchant droit à son but et répétant chaque jour à ses amis : « Si nous rétablissons

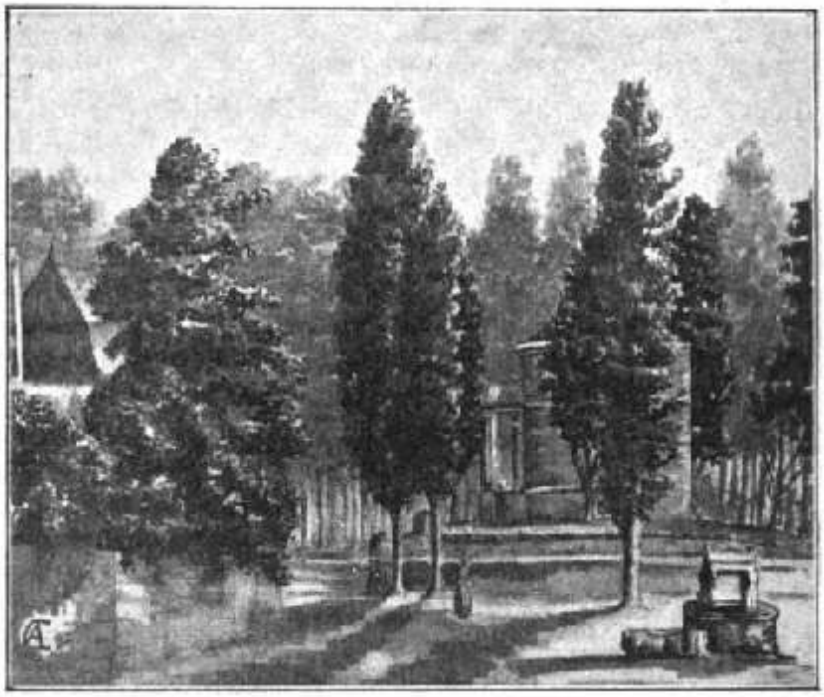

MONUMENT ÉLEVÉ A KERLÉANO, PRÈS D'AURAY, EN SOUVENIR DE GEORGES CADOUDAL

(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1896.)

le roi sur son trône, je sais bien ce que je ferai. Je retournerai vivre à la ferme de mon père. »

Cadoudal ne comptait guère sur la reconnaissance des princes; mais il était en droit d'attendre plus de justice de celui qui l'avait fait mourir pour les besoins de sa politique. Pourtant, au milieu des amertumes de l'exil, Bonaparte, séparé du monde, cherchait à s'y rattacher par la justification de ses actes. Nous l'avons vu, dans son testament, se féliciter d'être l'assassin du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

duc d'Enghien; le voilà qui ose, quand l'histoire a commencé pour Cadoudal et pour lui, démentir le fait le plus avéré. Il avait eu la bonne inspiration d'offrir la vie à son adversaire, et Fleury de Chaboulon, secrétaire du Cabinet impérial, le confirme par ces paroles :

« On m'a assuré que trois fois il (Napoléon) fit offrir à Georges sa grâce, s'il promettait de ne plus conspirer. »

L'empereur lisait à Sainte-Hélène l'ouvrage de Chaboulon, et, dans des notes annexées à ses *Mémoires*, déjà souvent citées par nous, on trouve en regard de ce passage :

« Le fait est faux; Georges était une bête féroce, couvert de crimes; il fallait en purger la terre. »

S'exprimer ainsi, c'est s'accuser soi-même, et il y aura toujours honte à jeter de misérables outrages à un glorieux tombeau. A toute force, on explique la calomnie dirigée contre un adversaire actif et puissant. On ne l'excuse plus, on ne la pardonne jamais, lorsqu'elle part d'un exil éternel pour s'émousser sur un cercueil.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

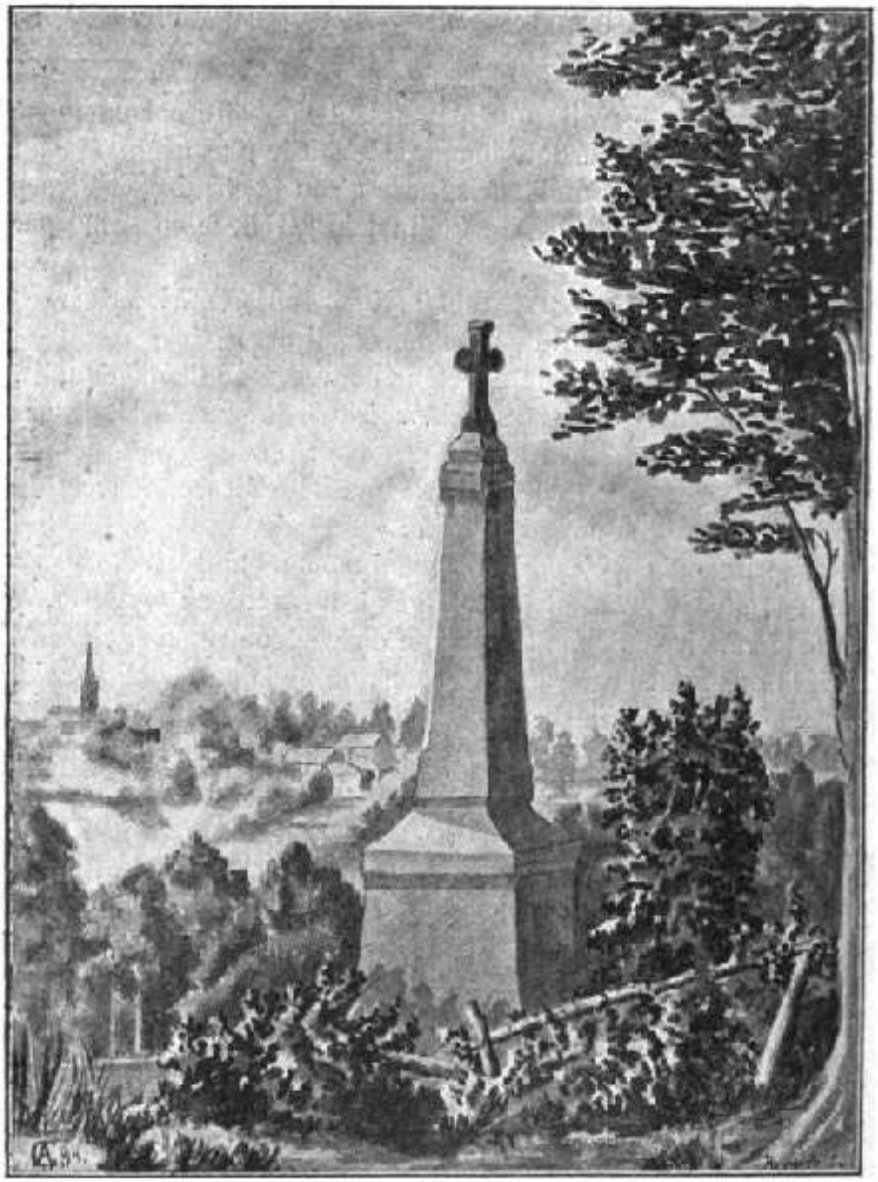

LE CHAMP DES MORTS, PRÈS DE GESTÉ

(D'après une aquarelle de M. Le Cte de Cambourg, 1894.)

(*Ce monument a été élevé au Fief-Sauvin par les soins de M. et Mme de la Vingtrie.* (V. t. II, p. 170.)

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE V

Fin de la Chouannerie. — Politique de Napoléon à l'égard des provinces de l'Ouest. — Mort de Guillemot. — Exécutions et assassinats. — D'Andigné et Suzannet prisonniers. — Mort de Forestier. — Mission de l'abbé Guillevic en Bretagne. — Projets d'insurrection. — Le parti royaliste. — Portrait de Louis XVIII. — Le duc d'Orléans et le duc de Berry. — Mort du Vte d'Aché et de Saint-Hilaire. — Les trois frères Morin. — Leurs combats aventureux.

Avec Cadoudal et ses Chouans finissait la guerre civile. Tous les chefs de la Bretagne étaient morts, dispersés ou proscrits. Leur lien d'unité c'était Georges, et Georges n'existait plus. L'empereur avait accordé la vie à Rivière, à d'Hosier, aux deux Polignac, à Bouvet du Lozier, à Gaillard, à Rusillon, à Rochelle et à Lajolais; mais, des huit grâces qu'il laissa arracher à sa politique, il avait su excepter ces âmes bretonnes trop fortement trempées, et dont le courage à froid l'effrayait. Les onze Chouans étaient morts comme leur chef, avec une simplicité de martyr. Napoléon, au faite des grandeurs, afficha la pensée de faire oublier, par des victoires à l'extérieur, par des lois sages et monarchiques à l'intérieur, ce qu'il y avait d'odieux ou de sanglant dans son usurpation. Il accorda à la Vendée et à la Bretagne beaucoup plus qu'elles n'avaient droit d'espérer, beaucoup plus que la Restauration ne leur donna, dans son désir d'une prétendue conciliation entre les partis; conciliation qui ne faisait peser l'oubli que sur les services. Il fut généreux pour ces provinces, car, en les craignant, il les admirait; mais pour les chefs qui ne se soumirent pas à son autorité, il se montra sans pitié, sans justice même.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Plusieurs officiers bretons avaient quitté l'Angleterre dans le but de tenter une diversion à main armée et de tenir en haleine la Chouannerie que Georges avait formée après sa campagne de 1800. Ce fut contre ces Bretons aigris par le malheur, et alors espérant contre toute espérance, que l'empereur intima les ordres les plus sévères. Pierre Guillemot était, par ses talents et par la force de son caractère, naturellement appelé à succéder à Georges. Les premiers coups se dirigèrent sur lui. Le 14 frimaire an XIII (5 décembre 1804), un espion, nommé Le Guénédal, trahit sa confiance, le vend et le livre. Guillemot, au village de Berfuerne-en-Plaudren, voit cerner par soixante soldats la maison qui lui sert de refuge. Le Thies, abbé de Kérauffret, son aumônier, et Rio, l'un de ses courriers, sont avec lui. Tous trois se défendent avec énergie. Guillemot est blessé, désarmé. Il lutte encore; mais, épuisé par la perte de son sang qui coule de vingt-trois blessures, il est pris et mené à Vannes. Là, cet homme, qui n'a pas encore quarante-cinq ans, conserve dèvant la Commission militaire l'audace qu'il a déployée dans la guerre. Il parle. Sa large et rude figure, ses mâles accents sortant avec peine de sa poitrine entr'ouverte, glacent d'effroi les juges eux-mêmes. Vingt-quatre heures après, on le jetait sur une civière; on le portait comme un martyr sur la Garenne, où quelques balles l'achevèrent. L'abbé de Kérauffret, qui avait si souvent affronté la mort pour offrir aux Blancs et aux Bleus les consolations de son ministère, mourait à côté de son chef et de son ami, presque nu comme lui, tout mutilé comme lui.

Sur soixante-neuf Chouans qui, en 1802, avaient suivi Georges en Angleterre, quinze périrent sous les coups de la Révolution. Elle tua de même ceux qui, après la découverte de la conspiration de Georges, de Moreau et de Pichegru, essayèrent de rentrer en Bretagne. Ces exécutions, qu'on ordonnait sans éclat, se continuèrent ainsi pendant tout l'Empire. La France, emportée dans un tourbillon de gloire, n'avait pas le temps de demander compte à son maître du sang qu'il faisait couler; elle n'osait même pas s'inquiéter de la liberté individuelle, qui, chaque jour, recevait une nouvelle atteinte. On tuait les débris actifs de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LE CHEVALIER CONSTANT DE SUZANNET

(D'après le tableau de Mauzaisse, musée de Versailles.)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Chouannerie; on plongeait dans les prisons d'État les débris de la Vendée. D'Andigné et Suzannet (1) étaient enfermés au Temple, de là, transférés au château de Dijon; puis, passant de cachot en cachot, ils arrivèrent enfin au fort de Joux. Leur captivité y fut très dure. Au bout d'un an, ils s'évadent à force de prodiges de courage et de patience. Bonaparte, qui craint leur retour en Vendée, transige avec eux. Il leur restitue leurs biens séquestrés, à la condition qu'ils s'obligeront à résider à cent lieues de distance de la capitale.

FORT DE JOUX, D'OU SE SONT ÉCHAPPÉS D'ANDIGNÉ ET SUZANNET

Forestier était aussi suspect que ses anciens frères d'armes. Retiré à Lyon, il avait dédaigné en 1805 les faveurs impériales; on ne pouvait l'accuser de crime politique, son nom ne surgissait dans aucun complot. On se décida pourtant à un coup d'État contre lui. L'administration de la gendarmerie, dont le maréchal Moncey était le chef, est chargée de faire parvenir à Lyon l'ordre d'arrêter et de fusiller Forestier sur-le-champ et sans jugement. Couchery, chef de division à la gendarmerie, engage Louis Révélière, ami et condisciple de Forestier, à venir le lendemain lire par-dessus son épaule un document qui doit l'intéresser. Révélière lit ce document. Un courrier est envoyé par lui à Forestier. Forestier échappe à la mort; mais, en 1808, il expirait, à l'âge de trente-trois ans, à la suite d'une douloureuse maladie qui, assure-t-on, révéla plus d'une fois des traces de poison.

(1) Pierre-Jean-Baptiste-Constant, chevalier de Suzannet, né au château de La Chardière en Bas-Poitou, était cousin de Henri de La Rochejaquelein avec lequel il fut élevé aux écoles de Sorèze et de Paris. Émigré en 1791, il fit, l'année suivante, la campagne des princes, puis il rejoignit à Londres son père le Bon de Suzannet. Il fut incorporé, en 1795, comme officier supérieur, dans le régiment d'Hervilly; échappé au massacre de Quiberon il put rejoindre le quartier du général Charette auquel il devait un jour succéder.

Nous allons le voir désormais prendre une large part aux opérations militaires.

Au mois de décembre 1800, Bonaparte le fit arrêter et le fit enfermer avec d'Andigné dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cependant, ces sourdes persécutions ne s'adressaient point aux masses. Elles frappaient les individus dans l'ombre; mais elles épargnaient ceux qui ne bravaient pas la foudre impériale. On respecta les croyances religieuses. L'autorité militaire et les fonctionnaires civils reçurent injonction de traiter avec de bienveillants égards ce peuple de royalistes, dont Napoléon admirait la bravoure et la foi. Cet ordre fut exécuté avec une ponctualité que l'empereur seul savait imposer. Afin de relever les églises abattues et les fermes brûlées, il prodigua l'or; il entreprit de grands travaux, bâtit des villes, traça des routes et se montra magnifique. La Bretagne, l'Anjou et la Vendée lui témoignèrent souvent la reconnaissance due à une somptuosité que la politique inspirait (1).

Ces provinces laissèrent Napoléon gouverner la France à sa manière; il la fit glorieuse au dehors et silencieuse au dedans. Il lui dicta des lois, il comprima les passions mauvaises qui depuis si longtemps s'agitaient dans son sein; il la couronna de lauriers et la chargea de fers. Mais cet Empire, que la conquête agrandissait chaque jour, devait, comme tous les trônes qui n'ont pas pour base la sanction des temps et l'amour traditionnel des peuples, s'écrouler avec fracas au premier bruit d'un revers. La gloire avait ébloui. Échappés aux hontes et aux crimes de la Révolution, les Français avaient laissé Bonaparte les conduire en aveugles dans toutes les capitales, et, peu à peu, les ressources du pays s'étaient épuisées dans ces efforts gigantesques. Il n'y

la citadelle de Dijon et aux forts de Salins et de Joux, près Pontarlier. L'évasion hardie de ces deux généraux tient du prodige et fit le plus grand honneur à leur énergie.

En 1814, Louis XVIII nomma Suzannet comte, maréchal de camp et commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Puis viennent les Cent-Jours et la prise d'armes de 1815. Le Cte de Suzannet établit son camp à Maisdon au mois de mai. Le mois suivant, il mourait à Bellecour d'une blessure reçue au combat de Roche-Servière. Son petit-fils, M. le Cte de Suzannet, ancien attaché d'ambassade en Amérique et conseiller général du canton de Saint-Fulgent, habite encore aujourd'hui le château de La Chartière.

(1) « Il y a beaucoup d'exagération dans ces magnificences de Bonaparte pour l'Ouest. Sûrement, on traitait très bien les Vendéens, on avait adouci la conscription, etc., mais ce n'était que dans les villes qu'on rebâtissait les églises, qu'on exemptait d'impôts. Pendant dix ans, les maisons qu'on rebâtissait (du moins à ma connaissance), les églises des villages ont été rebâties par les habitants; des ouvriers travaillaient gratis; les propriétaires donnaient les matériaux, et les fermiers les menaient aussi gratis. » (*Notes manuscrites* de Mme de La Rochejaquelein, t. Ier, p. 149.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avait plus de bras pour l'agriculture et l'industrie renaissantes, plus de sang même pour abreuver cet éternel champ de bataille qui s'ouvrait dans chaque coin de l'Europe.

La conscription n'épargnait personne; elle frappait indistinctement à toutes les portes, chacun lui était tributaire de sa vie. Des mesures acerbes furent employées afin de stimuler l'enthousiasme guerrier. Les Vendéens et les Bretons formaient l'élite de l'armée; c'était sur ces deux provinces que les préfets impériaux déployaient, malgré l'empereur, toutes les rigueurs de leur luxe réquisitionnaire. On persécuta la Vendée, on persécuta la Bretagne pour les forcer de marcher avec joie sous les aigles. On les traina du Nord au Midi, de Vienne à Berlin, de Naples à Madrid (1).

A cette époque de triomphes sans fin, les esprits qui lisent dans l'avenir pressentaient déjà que l'astre de l'empereur, parvenu à son apogée, ne pouvait plus aller qu'en déclinant. On s'avouait qu'un pareil système de guerre incessante avec l'Europe ne laissait aucune stabilité aux choses qu'il avait si surnaturellement créées. On admirait le génie du législateur et du capitaine; mais on ne tolérait plus qu'avec une impatience mal déguisée sous la plus servile des adulations ce despotisme qui comprimait les élans de la famille et centralisait les idées ainsi que toutes les affections. On discutait déjà à voix basse le pouvoir que Napoléon avait su rendre si fort, mais que son système compromettait.

En France, de la discussion à l'action, il n'y a souvent que d'imperceptibles nuances. Le prestige était détruit. On avait pu douter de l'éternité de l'Empire; l'Empire fut voué à une existence éphémère. On lui assigna un terme. Les ennemis que la Révolution lui avait légués, ceux que sa tyrannie lui suscitait, se réunirent dans un vœu commun, et l'on jeta les yeux sur les royalistes de l'Ouest pour en faire l'avant-garde du mouvement préparé dans le mystère.

(1) Au troisième volume de ses *Mémoires*, le général Cte de Ségur rappelle d'une façon piquante la composition d'un régiment formé à Tours sous son commandement et dans lequel on avait enrôlé de force des représentants des familles les plus illustres de la Vendée militaire : les du Landreau, les La Rochejaquelein (Auguste), les Charette, etc., etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

L'Ouest était désorganisé, ses généraux n'existaient plus; mais en guerre civile, il faut plutôt avoir foi dans le génie qui se révèle que dans les combinaisons travaillées à l'avance. Il faut marcher avec ceux qui arborent l'étendard, gentilshommes ou paysans, peu importe. Si on ne peut les placer à sa tête, il faut laisser de côté tous les chefs qui firent mûrir ce mouvement et qui veulent le soumettre aux calculs de leur action. La Vendée, l'Anjou et la Bretagne s'étaient improvisés des officiers le jour où elles en avaient eu besoin. C'était la même génération d'hommes, la même pensée de dévouement monarchique, la même impulsion contre-révolutionnaire. On espérait donc encore et avec justice que des Cathelineau et des Tinténiac, que des La Rochejaquelein et des Cadoudal, que des Charette, des Boisguy et des Frotté naîtraient au premier signal de guerre.

Vers le mois de mars 1809, les haines que de prodigieux succès avaient endormies se réveillèrent au moment de la fatale expédition d'Espagne. Un peuple luttait pour son indépendance et pour son roi. Les hommes qui n'avaient accepté l'Empire que comme un temps d'arrêt dans la Révolution sentirent que l'heure de précipiter sa marche allait sonner. Ils essayèrent de se mettre en mesure : des complots furent ourdis.

Le Conseil des princes, les princes eux-mêmes avaient peu à peu affaibli la puissance des royalistes de l'intérieur. Par des calculs sans prévision, ils avaient fait des insurgés de l'Ouest une armée qui devait se lever au premier caprice et disparaître au premier vœu. La Vendée et la Bretagne étaient soumises aux influences agissant en bien et en mal sur l'émigration : on les avait condamnées à attendre le bon plaisir de l'Angleterre. Ces provinces ne voulurent pas subir la dure loi qu'une politique si variable leur imposait. Elles combattirent avec indépendance pour leur roi, sans se prêter aux intérêts du machiavélisme anglais; et, à cette époque de 1809, elles n'avaient encore oublié ni leurs sacrifices, ni leurs espérances, ni leurs déceptions. Les agents des princes s'adressaient cependant à elles pour avoir en France une force imposante, au moment de la crise déjà entrevue.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

L'abbé Guillevic est dépêché en Bretagne par Louis XVIII. Ce prêtre, l'un des plus puissants moteurs de la Chouannerie, est porteur d'un ordre en ces termes :

« Je profite avec empressement et confiance du zèle de M. l'abbé Guillevic pour le charger d'aller faire connaître mes sentiments à mes fidèles sujets.

» *Signé :* Louis. »

Ces sentiments, c'était la guerre civile.

Guillevic parcourt les campagnes du Morbihan et des Côtes-du-Nord; il sonde les dispositions des paysans, et, lorsqu'il les voit aussi résolus qu'en 1793, il mande au roi :

« La Bretagne est encore ce qu'elle a été, prête à renouveler son héroïsme; mais Bonaparte est encore bien fort pour l'attaquer à l'intérieur. C'est un colosse aux pieds d'argile sans doute, mais personne ne soupçonne ici ce défaut de la cuirasse; il faut donc patienter. Dans les guerres précédentes, on a trop soumis aux combinaisons de la diplomatie étrangère les sublimes efforts des Bretons et des Vendéens. A un jour donné, j'estime qu'ils peuvent ébranler le trône impérial; mais on doit attendre ce jour et se contenter de tout faire au dehors pour l'accélérer. La conscription et les impôts, celui surtout des droits indirects, sont en horreur. Avec la foi monarchique de la Bretagne, c'est un levier dont la force est incalculable; mais il ne faut pas en abuser, il ne faut pas surtout compromettre dans une prise d'armes intempestive toutes ces existences. »

De pareils conseils n'entraient plus dans les idées de ceux qui, treize ans auparavant, avaient cherché à neutraliser l'action de la Bretagne et de la Vendée. On comprit que le zèle des Blancs était toujours le même; on ne s'occupa que de le mettre en œuvre. Des émissaires sont envoyés dans toutes les directions pour entretenir le feu sacré. On fait appel à ces fidélités de paysans que l'on a eu le malheur de méconnaître au jour de leur expansion; et Louis XVIII, qui a vu enfin que ce n'est pas par de sourdes intrigues qu'il peut rentrer dans son royaume, se décide à se jeter dans les bras de ses amis les plus actifs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le parti légitimiste a été de tout temps, dans la victoire comme dans les revers, divisé en deux catégories : l'une pleine de vie qui ne demande pas mieux que de mettre la royauté à la tête des idées nouvelles, à la seule condition que la royauté en sera la modératrice et qu'elle se montrera partout et sans cesse juste, forte et indépendante ; l'autre, qui se rattache avec une opiniâtreté quelquefois louable et toujours consciencieuse aux vieux errements de la monarchie, mais qui, pour arriver à ses fins, ne sait pas se servir avec sagesse des moyens que la Providence a mis à sa disposition.

Par les tendances de son esprit, formé à l'école des sophistes du XVIIIe siècle, surtout par les infirmités de sa nature, Louis XVIII n'était pas homme à accepter de prime abord une résolution nettement dessinée. C'était un caractère spéculatif et égoïste, plutôt fait pour les combinaisons du Cabinet que pour les luttes à plein soleil. Ce prince, comme les hommes sans passion, reculait devant les moyens décisifs. Il avait peur d'engager trop loin sa reconnaissance royale ; aussi l'avait-on toujours vu, depuis 1793, se prêter avec une mauvaise grâce que ses paroles enthousiastes à froid ne déguisaient guère, aux entreprises militaires qui devaient le rétablir sur le trône. Par lui-même et par ses agents, il s'était, prétendait-on, rapproché de quelques-uns des révolutionnaires au pouvoir.

On l'accusait d'avoir correspondu tantôt avec Robespierre, tantôt avec Barras, et, de ce besoin de gouverner dont le roi semblait tourmenté, on induisait qu'il ferait bien des sacrifices à la Révolution. Une pareille politique lui avait, il est vrai, donné la clé de toutes ces ambitions qui s'appuyaient sur l'égalité universelle afin d'arriver plus sûrement à la fortune et aux honneurs ; mais parmi les royalistes intelligents, cette expérience acquise aux dépens de l'honneur ne compensait pas les fautes qu'elle avait imposées.

Ces royalistes ne voulaient traiter avec l'anarchie que les armes à la main ; et lorsque Louis XVIII, après avoir, en 1809, établi dans chaque province les bases de sa trame, appela aux armes l'Anjou, le Maine, la Vendée et la Bretagne, il rencontra des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

résistances, là même où il n'espérait faire naître qu'une obéissance passive.

Les chefs qui survivaient aux grandes guerres ne répondirent pas avec entraînement au vœu du roi. On en vit même qui poussèrent la franchise jusqu'à la rudesse. Le Cte d'Avaray fut obligé de placer sous les yeux du prince la lettre qu'on va lire, et qu'un certain nombre d'officiers bretons lui adressaient le 5 février 1809 :

« Malgré les fautes commises et les erreurs préjudiciables dans lesquelles le Conseil des princes, à diverses reprises, a entraîné la Vendée, la Bretagne et la Normandie, qui ajoutèrent une foi entière aux promesses faites, nous sommes encore bien disposés à courir aux armes et à combattre jusqu'à la mort. Mais, sans vouloir dicter de conditions à la famille royale, ce qui n'appartient ni à notre dévouement ni à notre amour, nous croyons devoir vous dire que rien n'est possible, tant qu'un prince ne sera pas parmi nous. Du temps de nos anciens généraux, on nous a bercés souvent de cet espoir, qui ne se réalisait jamais : et cependant les chances de succès étaient bien belles. Nous n'avions qu'à combattre le désordre révolutionnaire. Aujourd'hui c'est à un trône entouré de force, à un homme bien grand malgré ses crimes et son ambition qu'il faut s'adresser. Nous sommes prêts à sacrifier notre vie; mais avant d'aller au delà, avant d'exciter nos vieilles bandes à courir nos dangers, nous devons stipuler dans leur intérêt et ne pas les compromettre pour l'avantage exclusif des Anglais. Pendant longtemps, ce gouvernement a tué les efforts de la Vendée et de la Bretagne, en leur offrant aujourd'hui des secours, en laissant promettre à un prince qu'il viendrait parmi nous, et en refusant le lendemain tout ce qu'il avait offert la veille. L'Angleterre, ici comme partout, n'est mue que par son intérêt. La guerre à mort qu'elle fait à Bonaparte n'est qu'un bénéfice qu'elle veut réaliser plus tard. Nous sommes nécessaires maintenant à ses calculs. Elle veut nous ouvrir l'arène; nous y entrerons avec un prince, mais pas autrement : et nous vous avouerons que nous ne pourrons avec lui que marcher à la mort. L'heure de Bonaparte n'a pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

encore sonné. Elle viendra en son temps; et quoique notre opinion sur une prise d'armes prématurée soit bien fixée, quoique assurés de succomber en remplissant les ordres du roi, nous vous prions de mettre à ses pieds notre aveugle soumission à ses ordres (1). »

Louis XVIII, dont une vaine science de l'art de régner avait presque altéré les instincts généreux du Bourbon, fut néanmoins touché de cette expression si franche des royalistes. Son cœur s'émut; mais ses conseillers étaient liés avec le Cabinet britannique. Ils avaient pris des engagements dans le but de renouveler la guerre civile, et, malgré le roi, tout se prépara en son nom pour une levée de boucliers. Le Cte d'Artois n'était plus possible. On avait mêlé son nom à tant de fausses démarches, que les Vendéens et les Bretons demandaient un autre prince à leur tête si une lutte nouvelle s'engageait. Dumouriez, toujours à l'affût des intrigues, proposa encore à la famille des Bourbons de mettre en évidence le duc d'Orléans, qui, retiré en Sicile, remuait les Cabinets de l'Europe afin d'obtenir un commandement de la croisade contre Bonaparte et contre l'armée française. La négociation de Dumouriez échoua devant les résistances de l'Ouest et la perspicacité de Louis XVIII, qui voyait dans le duc d'Orléans autre chose qu'un prince du sang décidé à réparer les crimes de son père. Le roi cependant avait soumis cette proposition de Dumouriez aux chefs de la Chouannerie. Ils répondirent le 8 mai 1809 :

« SIRE,

» M. le duc d'Orléans n'est que le cousin de Votre Majesté, mais il est fils du régicide. Tant que la Révolution a consenti à s'arranger de son père ou de lui, il a pactisé avec elle. Nous ne voulons de lui ni comme général ni comme soldat. Si, comme il nous le fait dire, il désire se réhabiliter dans l'opinion royaliste, qu'il cherche un autre théâtre. La Bretagne et la Vendée

(1) Voir dans le livre de M. le Cte DE CONTADES : *Émigrés et Chouans*, le dernier chapitre intitulé : *Puisaye et d'Avaray*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

doivent, pour l'intérêt même des Bourbons, refuser à celui-ci ce qu'il nous demande par l'entremise de Dumouriez, son général et son conseil. Au lieu de nous imposer un prince que ses antécédents rendent impopulaire parmi nous, que Votre Majesté nous envoie un de ses neveux, le duc d'Angoulême ou le duc de Berry, dont nous avons souvent entendu faire l'éloge et que quelques-uns d'entre nous connaissent déjà. »

Ce double refus, motivé d'un côté sur l'impossibilité du duc d'Orléans et de l'autre sur son ambition, que le roi pressentait à travers ses protestations de zèle, fit songer au duc de Berry, dont la franchise, la bravoure personnelle et le cœur tout bourbon se mettaient si bien en rapport avec le caractère vendéen. Ce choix arrêté, on l'annonça au chef du Bocage et de la Bretagne. Le prince fit ses préparatifs, et, dans une lettre adressée de Hartwell au Cte de La Ferronnays, nous lisons :

« Je te remercie de tes bons conseils, écrit le duc de Berry, je trouve dans tout ce que tu me dis assez de sagesse et de raison, et, ce que j'aime encore mieux, j'y trouve une preuve de plus de ton attachement pour moi : mais tes réflexions sont trop tardives et sont inutiles. Tout ce que tu me dis, je me le suis déjà dit à moi-même. Je n'ai jamais partagé ta confiance dans le succès de notre expédition; je crois fermement que nous marchons à la mort, et c'est ce qui fait que je ne veux pas m'arrêter. Tu sais trop, mon cher Auguste, les absurdités qui ont été débitées sur notre compte. Tu sais combien on nous reproche de n'avoir pas combattu avec la Vendée, de n'avoir pas mêlé notre sang à celui des royalistes. Il faut faire taire la calomnie. Mais puisqu'on nous assure que, lassés d'être opprimés, les royalistes se décident d'eux-mêmes à reprendre les armes, puisqu'ils me le font dire et qu'ils demandent un prince, rien ne m'empêchera d'aller les rejoindre. Je combattrai à leur tête, je mourrai au milieu d'eux, et mon sang, versé au champ d'honneur, abreuvant le sol de la patrie, rappellera au moins à la France qu'il existe des Bourbons, et qu'ils sont encore dignes d'elle. Mon vieux Nantouillet et toi, mon ami, vous partagerez mon sort; tu seras enterré à mes côtés, c'est un moyen très bon de couvrir ce que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tu appelles ta responsabilité. Quant à ta proposition d'aller avant moi sonder le terrain et vérifier les faits, elle n'a pas le sens commun, et tu me connais assez pour être bien sûr que je ne consentirai jamais à ce que mon ami s'expose pour moi à un danger que je ne partagerais pas avec lui. »

Comme tant d'autres projets de soulèvement, celui-ci avorta. La victoire de Wagram força le duc de Berry à laisser inactive dans le fourreau une épée qu'il était si heureux de tirer; mais quand les royalistes conspirent, il y a toujours autour d'eux, parfois même au plus avant de leurs secrets, des hommes qui les vendent par spéculation ou qui les trahissent par imbécillité. La côte de Normandie avait été choisie pour le point de débarquement du prince. De là, il pouvait à son gré diriger le mouvement des esprits et profiter des irritations que de Bretagne, de Vendée et du Maine le despotisme impérial faisait éclore. A cette époque de 1809, où la victoire elle-même ne cachait plus à la France les outrages dont sa liberté était abreuvée, les misères qui attendaient ses enfants, et les flots de sang qu'il fallait verser pour endormir les turbulences guerrières des soldats de l'empereur, plusieurs gentilshommes émigrés avaient accepté la mission de préparer les voies. Ils avaient charge d'explorer la Bretagne et la Normandie, d'interroger les anciens officiers et de s'entendre avec eux sur tout ce qui pourrait favoriser l'entreprise conçue par Louis XVIII.

Le Vte d'Aché, fils du chef d'escadre de ce nom, était un homme de plus de cinquante ans; mais l'âge n'avait pas affaibli chez lui la fougue des passions et du zèle. Il pénètre par les îles Saint-Marcouf dans les cantons où Frotté a commandé; il voit les divisionnaires du général normand. De Maussodière, Armand Lechavelier, de Germaine, de Godet, de Ronnay, de Bonchamps, Guilbert de Trévière, Plascène, de Monti, de Combrée de Bonneuil, promettent leur concours. Bientôt plus de dix mille réfractaires sont prêts à se lever au fond du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Mayenne.

Cette insurrection dans les esprits pouvait se traduire en fait à la première bataille perdue par l'empereur; alors elle devenait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la traînée de poudre qui produit l'explosion. Bonaparte voulut qu'on déjouât ce complot. Les traîtres qui s'y étaient mêlés poussèrent à d'imprudentes démonstrations ; les royalistes ne s'en firent pas faute. A la suite de ces crimes ou de ces folies, qui se sont souvent renouvelés depuis, Armand Lechavelier, cet homme d'une activité si prodigieuse, d'une imagination si fertile en ressources, est saisi, condamné à mort et exécuté. Beaurepaire, Godet, Trévières, Bonchamps, de Monti, toute la famille Combrée de Bonneuil sont plongés dans les cachots. Mais le Vte d'Aché s'était soustrait à toutes les recherches.

Une femme, dont il avait été l'amant, le perdit : elle se nommait Mme de Vaubadon. Son habitation était voisine de l'endroit où il espérait s'embarquer. Il croit que Mme de Vaubadon favorisera son dessein. Le proscrit frappe à sa porte. On l'accueille avec reconnaissance ; on met un vif intérêt à le seconder. Quelques jours se passent. Mme de Vaubadon avait alors des relations fort intimes avec le conventionnel Pontécoulant, préfet sous l'Empire, pair de France sous la Restauration. Elle annonce enfin à d'Aché que ses dispositions sont prises et qu'il peut maintenant échapper à ses ennemis. Un guide lui est offert. A peine d'Aché a-t-il fait vingt pas sur la route, qu'il reçoit dans le dos un coup de pistolet qui le laisse sans vie. Le guide était un gendarme déguisé nommé Foison, et Mme de Vaubadon, qui l'avait procuré, avait mis à profit les trois jours d'hospitalité accordés par elle, pour traiter de la vie de son amant avec la police. Caffarelli, préfet du Calvados, compta à cette misérable vingt-cinq mille francs (1).

La Haye-Saint-Hilaire avait été envoyé en Bretagne avec une mission semblable à celle de d'Aché. Il est cerné dans un village. Deux capitaines de paroisse, Billy et Poulchasse, l'accompagnaient. Tous trois se défendent avec vigueur contre un déta-

(1) Nous avons reçu d'un homme digne de foi et qui à cette époque habitait la Normandie une note qui serait en contradiction avec ce dernier fait. On nous affirme que le préfet Caffarelli était incapable de se prêter à un pareil acte. Il en fut si peu le complice qu'il voulut forcer la justice à informer très sérieusement sur ce crime et qu'il fut destitué ainsi que M. Lance, secrétaire général de cette préfecture. Caffarelli était prêtre, ajoute la note ; il se retira en Bourgogne où il reprit l'exercice du saint ministère. Il est mort simple vicaire de campagne, ayant toujours refusé d'accepter une cure. *(Note de la 5e édition.)*

M. Ernest Daudet : La police et les Chouans, donne un long chapitre sur ce tragique

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

chement de gendarmes. Billy est tué dans la lutte; Saint-Hilaire a la cuisse traversée d'une balle : il reste avec Poulchasse au pouvoir de la force armée. On porte les deux prisonniers devant une Commission militaire séant à Vannes; puis, de là, sur la Garenne où ils sont fusillés. Charrier, Lamour, Chéron, Brazidec, de Rohan et trente-trois autres chefs secondaires périssent ainsi.

Ces exécutions ne trouvaient place ni dans le *Moniteur*, ni même dans les greffes des tribunaux exceptionnels que créait le bon plaisir de l'empereur. Il croyait n'avoir de compte à rendre à personne; personne n'aurait osé lui en demander; mais, répandues dans les campagnes par les soins des agences secrètes, elles tenaient en éveil ces colères concentrées que grandissaient encore les mesures de terreur incessamment déployées tantôt par les préfets, tantôt par les généraux. La France était au service d'un seul homme. Elle devait sacrifier son dernier écu et son dernier enfant à cette insatiable passion de guerre qui brisait les vieilles dynasties afin d'éterniser la sienne et d'établir celle du plus obscur des Bonaparte sur un trône à son choix.

événement qu'il commence dès 1806 et conduit jusqu'en 1812. La Mme de Vaudadon, retirée à Belleville, près Paris, ne mourut qu'en 1848.

Quant aux Caffarelli, ils étaient sept frères issus d'une famille d'origine italienne établie depuis deux siècles au Falga, près de Villefranche, dans la Haute-Garonne.

L'aîné de tous, Louis-Maximilien, était né au Falga en 1756 et mourut à Saint-Jean-d'Acre, pendant la campagne de 1799, avec le titre de général du génie. En 1793, il avait perdu une jambe dans un combat sur les bords du Rhin, ce qui lui valut le surnom de *Jambe de bois*.

Louis-Marie, créé comte de l'Empire en 1810, fut pendant neuf ans préfet maritime de Brest. Né en 1760, il mourut à Lavelanet en 1845.

Un troisième, Marie-Auguste, aide-de-camp de Napoléon et créé comte de l'Empire dès 1809, avait été, en 1803, ministre de la Guerre. C'est lui que Napoléon avait envoyé l'année précédente en mission spéciale près de Pie VII dans le but de décider le Pape à venir à Paris couronner l'empereur. Devenu pair de France en 1831, Caffarelli proposa de voter les crédits destinés à ramener en France les cendres de Napoléon. Rendu à la vie privée par la Révolution de 1848, il mourut l'année suivante à Leschelles (Aisne).

Charles-Antoine, chanoine de Toul, né en 1758, était prêtre; il prêta le serment constitutionnel et devint successivement préfet de l'Ardèche, du Calvados et de l'Aube.

« On assure, écrivait l'*Ami de la religion* dans son numéro du samedi 29 novembre 1826, qu'il n'avait pas entièrement oublié les obligations de son état et qu'il disait exactement son bréviaire. Il fut destitué par Napoléon en 1814 et reprit dès lors l'habit et quelques fonctions ecclésiastiques et se retira, non en Bourgogne, comme l'avance ici notre auteur, mais au Falga, où il mourut dans de grands sentiments de piété (octobre 1826). »

Jean-Baptiste avait d'abord été chanoine de Montpellier et, n'ayant point voulu, comme son frère, prêter le serment, il s'exila en Espagne d'où il revint pour être évêque de Saint-Brieuc en 1802. Il mourut presque subitement dans cette ville, dans les premiers jours de janvier 1815.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

En douze années de règne, cet homme avait inspiré tant de choses étonnantes, rêvé et accompli tant de vastes projets ; il avait si bien façonné au joug de la servitude la loi muette devant sa volonté; il avait prêté au pouvoir une force si irrésistible, qu'il vint un moment où la France entière se prit à trembler en

S. S. LE PAPE PIE VII.

sa présence, comme on tremblerait à l'approche d'un exécuteur des arrêts providentiels. Ce silence d'un peuple, qui était tout à la fois un hommage d'admiration et un sentiment d'effroi, enivra Napoléon d'orgueil; il se crut destiné à renouveler la face du monde. Il dépouilla le Saint-Siège, fit enlever de Rome le Souverain Pontife Pie VII, ce vieux Pape qui l'avait sacré et qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'aimait comme son fils de prédilection; il détrôna les Bourbons d'Espagne et de Naples, changea la vieille circonscription des royaumes de l'Europe; puis, moderne Alexandre, il s'enivra de la future conquête des Indes.

Nulle force humaine ne devait arrêter ce torrent. Tout à coup le froid, la faim, les victoires inutiles et le découragement moral anéantissent dans les steppes de la Russie la plus belle armée dont ait jamais fait mention l'histoire des peuples.

Ce fut à cette époque que trois frères du nom de Morin se levèrent seuls en France pour protester contre le despotisme. Nés dans le Bas-Maine, à Voutré, ils étaient réfractaires, hommes d'énergie comme d'exécution. Ils ne voulaient pas offrir leur sang à la Révolution couronnée. L'ancienne Chouannerie était éteinte, les Morin la ressuscitèrent et servirent de transition à celle de 1815.

Une fois leur parti pris, ils tiennent la campagne; bientôt, vingt-cinq ou trente jeunes gens se joignent à eux. Le 13 janvier 1813 vit recommencer cette guerre de tous les jours et de toutes les nuits qui avait si souvent désolé les troupes républicaines. Les gardes nationales et la gendarmerie locale sont vainement dirigées contre eux : les Morin triomphent sans difficulté de ces ennemis. Napoléon, irrité d'une semblable résistance, qui, à ses yeux, n'est pas sans danger au centre même de la guerre civile, fait marcher un régiment pour s'emparer de quelques hommes; mais tous ces engagements partiels s'effacent et disparaissent devant l'un des combats les plus extraordinaires de l'histoire. Dans la nuit du 12 au 13 février 1813, François, l'aîné des frères Morin, revenait avec vingt-huit volontaires du bois de La Chapelle (département de la Mayenne). Il s'arrête au Villant, à un quart de lieue du bourg d'Izé, où bivouaquaient un bataillon de ligne et un détachement de gendarmerie. A peine les royalistes sont-ils endormis, qu'un espion placé dans leurs rangs par la police, et qui voulait gagner la prime de dix mille francs offerte à celui qui livrerait François Morin, fait avertir la force armée.

Au point du jour, six cents hommes de troupes régulières investissent le Villant : le feu s'ouvre. Les Blancs le soutiennent avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

audace. On se bat pendant quatre heures, et les bonapartistes n'ont pas gagné un pouce de terrain; mais déjà le bruit de la mousqueterie a réuni au Villant les garnisons des localités voisines : la place n'est plus tenable. François Morin dit à ses gars d'opérer leur retraite. Cette retraite, encore plus prodigieuse que le combat, s'effectue sans qu'un impérialiste ose la troubler. On les laisse sortir du Villant en bon ordre, et se protégeant toujours par un feu soutenu : un seul d'entre eux avait été atteint d'une balle.

Le gros de la troupe était en sûreté; six réfractaires restaient dans une maison dont les soldats formaient le siège. Sallé, l'un des six, avait été tué, un autre était blessé, et l'espion qui s'y était enfermé avec les Blancs venait d'en sortir pour passer aux Bleus : les trois paysans et le blessé se décident à mourir en Vendéens. Leur résistance est si opiniâtre, les coups qu'ils distribuent sont si terribles, que les officiers, fatigués d'une pareille attaque, où plus de huit cents soldats étaient tenus en échec par quatre Chouans, projettent de mettre le feu à la maison. L'incendie éclate : les royalistes tentent une sortie désespérée, car la flamme est sur leur tête et sous leurs pieds. Janvier, l'un d'eux, est fait prisonnier : on le fusille à Saint-Georges (Mayenne), à la porte même de sa vieille mère. Les autres s'échappèrent-ils, ou, dans leur sortie, trouvèrent-ils une mort aussi héroïque que leur dernière affaire? On l'ignore.

Deux nouvelles rencontres heureuses pour leurs armes signalèrent la bravoure et la science militaire des Morin. Dans l'une, le lieutenant de la gendarmerie de Château-Gontier périt en combattant; dans l'autre, qui se livra à Bazougers, Le Boule, capitaine de la garde nationale, fut frappé à mort, et les Chouans, qui n'étaient qu'au nombre de neuf, firent prisonniers et désarmèrent cent cinquante gardes nationaux.

Le bonheur des Morin, qui échappaient à toutes les embûches, qui triomphaint de tous les ennemis envoyés pour les réduire, leurs aventures miraculeuses excitèrent au plus haut degré l'esprit superstitieux des campagnes. Pour expliquer tant de prodiges, les paysans refusèrent d'ajouter foi au courage per-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sonnel ; ils aimèrent mieux se réfugier dans les vieilles croyances. Ils dirent que les Morin avaient le *jartier*.

Le jartier est, selon les traditions, une jarretière enchantée. Elle donne à celui qui la possède une telle supériorité sur ses ennemis, qu'il est impossible de lui résister, fût-il seul contre cent : mais cette puissance du jartier cesse si sous les pas du possesseur de cette amulette se présente une eau limpide et courante. Alors, il faut qu'il la traverse aussi lentement qu'un autre homme, et il ne recouvre son prestige que lorsqu'il a franchi ce ruisseau fatal. La légende le veut ainsi.

L'empereur ne croyait point au jartier, mais il sentait que cette étincelle de guerre civile pouvait produire un incendie. Il avait à sa disposition tous les moyens pour l'étouffer ; il créa une Commission militaire au Mans. Cette Commission fit périr quatre Chouans arrêtés par surprise. Un autre tribunal exceptionnel fut établi à Sillé-le-Guillaume, au centre même du pays, Le colonel Henri, aide-de-camp de Napoléon, le présida. Ce tribunal était institué pour juger les recéleurs de ceux qu'on appelait des rebelles. Un seul fut condamné à mort : c'était un homme plein de cœur et de foi ; il s'appelait Célestin Guittet, de Ruillé-en-Champagne (Sarthe). Quand on le menait au supplice, un de ses voisins s'approcha de lui : « Eh bien ! malheureux, lui dit-il, voilà donc où ta folie t'a conduit ! — C'est vous seul qui êtes malheureux de vivre en servant un usurpateur, répondit Guittet ; moi, je suis fier de mourir pour mon Dieu et pour mon roi. » A l'exemple de tous les paysans qui montèrent sur l'échafaud, il entonne d'une voix retentissante le *Salve, Regina,* et il meurt.

Ces exécutions et les menaces du colonel Henri à Sillé-le-Guillaume doublèrent les forces de Morin. Pour apaiser cette sédition à main armée, l'empereur n'avait plus qu'un moyen ; il fallait traiter : on traita donc. Deville-Malechard, préfet de la Sarthe, et Cavalier, colonel de gendarmerie à Alençon, sollicitèrent une entrevue de François Morin. La paix fut faite aux conditions les plus honorables. Les Morin et les réfractaires du pays s'engagèrent à ne plus guerroyer, mais le gouvernement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

impérial ne devait leur réclamer ni l'impôt du sang, ni l'impôt en numéraire. Avec l'empereur, cette paix était impossible. Le 1er septembre 1813, les Chouans déposaient les armes; le 7, ils partaient pour le département de l'Yonne, où ils avaient consenti à fixer leur résidence. Quinze jours après, ils étaient arrêtés à Auxerre, chargés de chaînes et renfermés secrètement à la prison d'État de Pierre-Châtel.

Le nom de ces héroïques et obscurs martyrs, pour lesquels Napoléon violait sa parole, ne doit pas être perdu dans l'histoire de la Vendée militaire. Voici ceux qui furent les victimes d'une trahison que, sur le rocher de Sainte-Hélène, l'empereur a subie à son tour : François et Joseph Morin, nés à Voutré; Jean Meunier, à La Châtre; Borgard, idem; Heurtebize, à Sainte-Suzanne; Guichard, à Torcé; Contelle, à Évron (tous enfants de la Mayenne). Les cinq autres appartenaient à la Sarthe : ce sont André et François Doussin, Bausobert et Michel Debray, nés tous quatre à Torcé-en-Charnie, et Henri Tronsard, né à Viré.

On leur fit expier par tous les tourments du *carcere duro* et du secret les inquiétudes qu'ils avaient données au pouvoir et la confiance qu'ils témoignèrent aux délégués de Bonaparte. Mais à la vue d'un pareil acte de despotisme, personne n'osa réclamer : et cependant l'empereur allait être vaincu. Alors ses ennemis de l'intérieur commencèrent à relever la tête.

On conspirait sa perte, tandis qu'il disputait pied à pied le champ de bataille à l'Europe coalisée contre lui. Toutes les royautés de souche napoléonienne, nées à la suite d'un drame sanglant, finissaient comme une parade de tréteaux. Joseph désertait l'Espagne. Jérôme fuyait la Westphalie. La Hollande se soulevait à son cri de *Orange boven!* De tous les rois que l'épée impériale avait sacrés, il n'en restait que deux; ils se déclarèrent les ennemis de l'empereur. Bernadotte dirigeait l'armée des nations, et Murat, dans son royaume de Naples, affectait de traiter avec les puissances coalisées. Murat, beau-frère de Bonaparte, et Caroline, son épouse, acceptaient un million de livres sterling de l'Angleterre, honteux subsides qui alimentaient la guerre fratricide que Joachim de Naples déclarait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à la France. Le Pce Eugène lui-même préparait clandestinement en Italie l'abandon de l'empereur ; il négociait avec les alliés.

Pendant que les défaites d'un côté et les défections de l'autre ouvraient aux étrangers les portes de la France, Réal, le conseiller de la police consulaire, l'exécuteur en titre des hautes œuvres impériales, écrivait :

« La campagne de Russie a été le tombeau de l'influence prodigieuse que l'empereur exerçait sur son armée. Les maréchaux, ceux du moins que l'empereur avait faits si riches, songèrent à l'avenir, et de sourdes conspirations commencèrent à sillonner les rangs de l'armée. Le duc de Vicence me racontait un jour que, se trouvant après la funeste bataille de Leipsick à Bullestad, près de Weimar, à portée du quartier général du maréchal Ney, il fut lui rendre visite. Le maréchal le retint à souper. Le Pce de la Moskowa s'exprimait dans les termes les plus amers sur la *folie de l'empereur* (ce sont ses expressions), qui avait compromis par entêtement, dans une seule campagne, la plus belle armée. Il en vint à émettre nettement l'opinion qu'il fallait songer à l'interdire. Sur l'observation du général, que Napoléon n'était pas un homme facile à interdire, le maréchal Ney reprit vivement : « Quand je dis interdire, j'entends tout. »

A ces révélations, il faut ajouter celles de Desmarest, le chef de la police occulte :

« Un jour, raconte-t-il dans ses *Notes*, M. Fain venant travailler au Cabinet, entendit un maréchal qui proférait, au milieu d'un groupe rassemblé là pour l'ordre, les plus sinistres pronostics. Le secrétaire, frappé de l'impression que pouvaient en recevoir des officiers venus de divers Corps de l'armée, crut devoir en prévenir l'empereur, pour qu'il congédiât au plus tôt une pareille audience. Napoléon se contenta de lui répondre : « Que voulez-vous! ils sont tous devenus fous. » Plusieurs d'entre eux, mus sans doute par des impressions plus décisives, se fixèrent à l'idée de le *faire disparaître*. C'était le mot ; et en effet, il s'agissait de le frapper au fond de quelque défilé ou d'un bois écarté, de creuser eux-mêmes un trou et d'y ensevelir son corps sans qu'on pût découvrir sa trace. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ainsi, d'après les deux hommes de confiance de Bonaparte, voilà le sort qui lui était réservé par les chefs de la Grande Armée. Ils en voulaient faire un Romulus, qu'après sa mort ils auraient divinisé.

Au milieu de cette conflagration universelle, Louis XVIII enjoint au général Lepaige de Bar de partir de Londres avec des pleins pouvoirs pour reconstituer la Chouannerie. De Bar était muni d'instructions qui ne laissaient aucun doute sur la volonté du roi.

« A peine arrivé en Bretagne, lit-on dans ces instructions écrites de la main même du prince exilé, M. le général de Bar s'empressera d'appeler les royalistes aux armes. Jamais une diversion ne fut plus nécessaire. L'empire de Bonaparte croule ; la Révolution touche à sa fin. Il faut donc que les Vendéens et les Bretons aient la gloire de lui porter le dernier coup. Les puissances étrangères envahissent le territoire français, mais elles ne font la guerre qu'à un homme. Cet homme de moins, elles se retirent sur leur territoire. Afin de préserver la France d'une invasion, toujours déshonorante, même lorsqu'elle est salutaire, il est bon d'armer les populations et de leur faire faire des mouvements hostiles contre le pouvoir de fait. J'ai compté sur le dévouement inaltérable de la Bretagne et de la Vendée. Mon frère et mes neveux se placeront à la tête des royalistes et, s'il en était besoin, j'irais moi-même réchauffer un zèle qui ne m'a jamais failli. »

De Bar, accompagné de deux Chouans, Leguern et Droz, se met en mer. Au moment où il essaye de pénétrer sur la côte, il est saisi par une corvette française, mené à l'île d'Houat, et, le 12 novembre 1813, assassiné sans jugement avec ses officiers. Cette mort paralysa le mouvement de Bretagne ; pourtant, elle n'arrêta point la conspiration tramée contre l'empereur. Elle ne devait plus éclater dans les provinces de l'Ouest. Ce fut la ville de Bordeaux qui donna le signal. Mais, comme si les enfants de la Vendée militaire étaient par droit de naissance obligés de se montrer partout où se préparent des mouvements armés contre la Révolution, le Mis Louis de La Rochejaquelein, frère puîné de M. Henri, devint le pivot de cette démonstration royaliste.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il était né le 30 avril 1777, au château de La Durbelière. Élevé d'abord aux Oratoriens de Niort, confié aux soins de l'abbé Brin, curé de Saint-Laurent-sur-Sèvre, il émigra avec sa famille en 1792. Tournai fut le lieu que le père des trois La Rochejaquelein choisit pour résidence. En ce temps-là, le régiment de la Tour-Taxis, l'un des plus renommés de l'armée allemande, y tenait garnison. Les officiers, appartenant tous aux grandes maisons germaniques, prirent en affection cet enfant, qui révélait une ardeur extraordinaire pour le métier des armes. Quand sa famille laissa Tournai, le jeune Louis, obligé de la suivre, s'échappa pendant la route et vint rejoindre ses amis, les officiers de la Tour-Taxis.

Il fit la campagne des princes; puis, avec sa famille, il s'embarqua pour Saint-Domingue, où les Anglais, après avoir opéré une descente, organisèrent des légions de nègres fidèles et de propriétaires colons. Louis entra comme lieutenant dans celle dont son père avait le commandement. Pendant cinq ans, il guerroya sur cette terre d'exil, et ses premières relations avec les Anglais se firent sous les auspices d'une trahison (1).

Le Cabinet britannique avait écrit au général Maitland d'évacuer Saint-Domingue. Maitland licencia ses légions, et il exposa à la colère des nègres du général Rigaud trois cents Français qui versaient leur sang pour l'Angleterre. Maitland les avait trompés en leur assurant que, par le traité avec les noirs, il se chargeait de veiller à leur sûreté. Cette assurance était un piège. L'Angleterre comdamnait ces trois cents officiers à mourir sur le rivage, comme à Granville, à Quiberon et à l'île Dieu elle avait condamné les Vendéens et les émigrés à ne rien faire que par elle et pour elle.

(1) Mme de La Rochejaquelein (*Notes manuscrites*, t. Ier, p. 150) relève ici quelques inexactitudes. « D'abord, dit-elle, Louis ne fit pas la campagne des Princes, il resta au régiment de la Tour-Taxis; il était fort petit pour son âge. Ce fut son père qui fit la campagne des Princes. »

Puis elle ajoute : « Je ne sais à quoi sert cette phrase : *ses premières relations avec les Anglais se firent sous les auspices de la trahison*. Cette phrase n'est pas vraie du tout, car les premières relations furent certainement quand les Anglais organisèrent les légions de Saint-Domingue et elles y firent la guerre, longtemps payées et soutenues par les Anglais. Les officiers étaient les propriétaires de l'île et les soldats des nègres fidèles. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LOUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN

(D'après le tableau original appartenant à M. le Mis de La Rochejaquelein.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

En butte à la cruauté des nègres, les Français tiennent conseil; il est décidé qu'un parlementaire sera envoyé au général Rigaud. Louis de La Rochejaquelein offre de remplir cette périlleuse mission. Il paraît devant Rigaud qui, indigné de la trahison de l'Angleterre, mais ne pouvant suspendre la fureur de ses soldats, déclare qu'il arrêtera leur marche pendant vingt-quatre heures pour laisser aux Français le temps de fuir ces lieux où le trépas les menace. Ils échappèrent sur de méchantes barques, et parvinrent ainsi à la Jamaïque.

Cet abandon était un triste souvenir dans le cœur de Louis de La Rochejaquelein. Il ne savait aucun des événements qui immortalisèrent le nom de la Vendée. Pour vivre et pour guerroyer, il retourna donc en Angleterre, où, sous le nom de Roeh, il prit du service dans un régiment de ligne. Son père était mort comme M. Henri, comme lui-même devait périr, d'une mort héroïque. Retiré à Sainte-Lucie, il avait entrepris un voyage. Le bâtiment qui le portait est attaqué par un corsaire. Le combat s'engage; La Rochejaquelein payait de sa personne et de son exemple : un boulet de canon lui fracasse le bras gauche; avec son sabre, il achève de le couper, le jette à la mer et continue de se battre. Il ne peut cependant sauver le vaisseau, qui devint la proie des corsaires. Criblé de blessures, La Rochejaquelein expira peu de mois après.

En 1801, dès que les lois de proscription qui frappaient les émigrés furent rapportées, Louis, son fils, s'empresse de revoir son pays, et, le 1er mars 1802, il épousa Mlle de Donnissan, la veuve du Mis de Lescure, le saint du Poitou. Consoler les douleurs des Vendéens, adoucir leurs maux, soulager tant d'infortunes fut pour les deux époux un devoir et un besoin. On les vit, eux dont les châteaux avaient été incendiés, dont les propriétés étaient ravagées, partager avec les enfants de Cathelineau, avec les vieux soldats de M. Henri, de Lescure et de Marigny, le peu de fortune que la guerre leur avait laissée. Ils se trouvèrent toujours assez riches pour secourir les veuves et les orphelins que la Révolution avait faits, toujours assez généreux pour environner de leur amour les débris des armées catholiques et royales.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cette charité, dont tant d'autres gentilshommes de l'Ouest donnèrent l'exemple, cherchait le mystère. Elle ne tarda cependant pas à être suspecte au gouvernement impérial. L'abbé de Pradt, évêque de Poitiers, se rendit au château de Clisson pour séduire la fidélité du Vendéen, car, à toutes les époques, il s'est trouvé des prélats ambitieux ou timides qui ont essayé, à l'aide d'un pieux lèvier, d'inquiéter les consciences et de les gagner au pouvoir; Louis résista. Quatre ans plus tard, en 1809, lorsque l'empereur commandait à l'Europe, le ministre de la Guerre écrit à La Rochejaquelein pour le forcer à entrer dans l'armée avec le grade de colonel. Il avait refusé une charge de cour aux Tuileries, il refusait du service dans l'armée. Il fut soupçonné, persécuté par la police; mais les événements marchaient si vite que bientôt Louis de La Rochejaquelein, de concert avec le duc de Laval, Thomas de Poix, Matthieu de Montmorency, Humbert de Sesmaisons et Suzannet, jeta à Nantes, sous les auspices du préfet Barante, les bases d'une nouvelle insurrection.

A Tours, La Rochejaquelein avait eu des entrevues avec d'ardents royalistes. C'est dans cette ville aussi qu'il rencontra Ludovic de Charette. Neveu du grand général, fils d'un père qu'il avait vu mourir à Saint-Christophe, dans le dernier combat livré aux Bleus par Charette, Ludovic avait été forcé de faire partie d'un de ces régiments de gardes d'honneur créés par Bonaparte. Il était à Tours depuis quelques semaines seulement, lorsqu'il apprit l'arrivée de La Rochejaquelein. Ludovic ne le connaissait pas. Il se rend à son hôtel, se jette dans ses bras et lui dit : « Vous êtes La Rochejaquelein, je suis Charette; quand on porte ces deux noms, on doit être amis. Nos parents ont glorieusement servi la cause du roi, ils sont morts! nous les vengerons. »

C'était dignement réparer la triste entrevue de Maulévrier, où, à la fin de 1793, M. Henri et Charette se virent pour la dernière fois. La Rochejaquelein comprit ce langage. « Oui, mon ami, s'écria-t-il, en pressant les mains du noble jeune homme, nous les vengerons ou nous mourrons comme eux. »

Vingt mois après, tous deux avaient tenu leur serment.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VI

Louis de La Rochejaquelein à Bordeaux. — La Restauration. — Attitude de la Vendée militaire. — On la désarme. — Retour de Bonaparte de l'île d'Elbe. — Le duc de Bourbon et le Pce de La Trémoille dans l'Ouest. — Fouché et son système.

Le 5 novembre 1813, La Rochejaquelein reparaît dans ses terres du Médoc. Le Cte Lynch, maire de Bordeaux, le fait prévenir que Savary, ministre de la Police, a intimé l'ordre de l'arrêter et même de le fusiller. Dans cette ville de Bordeaux, où le commerce a tant souffert, La Rochejaquelein trouve un asile impénétrable. Il est le centre des organisations secrètes tendant toutes au renversement de l'Empire. On remarquait parmi les plus influents de ce Comité royaliste : le Cte Alexandre de Lur-Saluces, Taffart de Saint-Germain, Pomiès, Bontemps du Barry, de Grivel, Marmajour, de Tauzia, de Peyronnet, de Puységur, de Labroue, de Mondenard et les deux Queyriaux. Quoique sous le coup des recherches dont il est l'objet, il s'expose encore plus activement que les autres au danger. Accompagné de Luetkens, il parcourt les cantons du Bas-Médoc, chauffant le zèle de leurs amis, les préparant au mouvement qui doit éclater. Quand Bordeaux est bien disposé, La Rochejaquelein veut pénétrer dans le Bocage, où Louis XVIII lui a fait dire par de La Tour qu'il désire le voir au moment décisif. Mais la Vendée, que Napoléon redoutait, ne se voyait plus, par une habile politique, livrée comme les autres provinces aux exigences des préfets. La conscription n'y était pas aussi rigoureuse qu'ailleurs. Cependant, ces départements avaient bien à se plaindre. Ainsi, dans les Deux-Sèvres seulement, on frappa

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

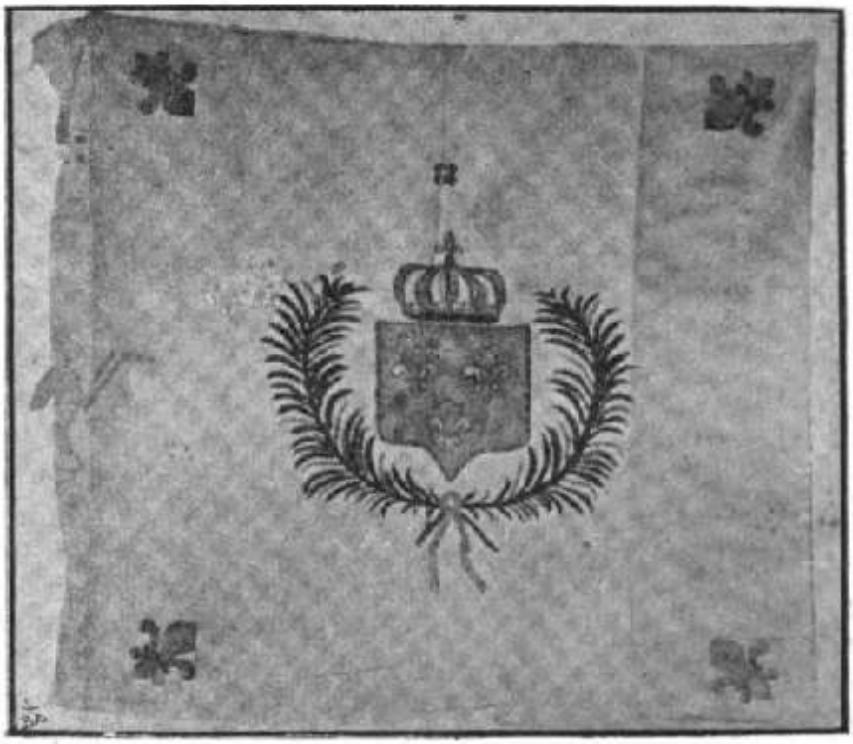

DRAPEAU DE LA PAROISSE DE CHAVAGNES-EN-PAILLERS (Vendée) (1)

une contribution de deux cent mille francs de foin et de grains, et le département dépensa un million pour faire transporter cet impôt à sa destination.

Les préfets y étaient moins sévères pour les levées d'hommes; mais c'est à la condition qu'il n'y aura pas de réfractaires. Bonaparte savait qu'en Vendée les réfractaires sont un noyau qui, à la longue, produit une armée. On poursuivait les déserteurs

1) Ce drapeau, en soie blanche, fleurdelisé aux quatre coins, comme celui que nous avons placé plus haut (p. 57), mesure un peu plus d'un mètre carré. Il appartient aussi à M. le Cte de Guerry de Beauregard. C'était celui de la paroisse de Chavagnes-en-Paillers en 1815. Il n'a pas d'inscription, mais, au centre, il est décoré d'un écusson surmonté d'une croix avec le Sacré-Cœur. Une autre particularité le distingue : c'est la croix de Saint-Louis attachée au-dessus de l'écusson. En voici la raison historique : Mme Osmane de Guerry, la sœur des deux victimes de Quiberon, celle qui s'était acquis, par son courage, le titre d'aide-de-camp de Charette, l'avait elle-même brodée. « Le jour de son mariage, nous écrit une Carmélite de Poitiers, sœur Marie-Thérèse du Sacré-Cœur, née de Beauregard, et nièce de notre héroïne, Cha-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avec une telle rigueur, que, dans les dernières années de l'Empire, la paroisse de Courlay paya, à elle seule, pour les garnisaires, plus de soixante mille francs. On s'acharnait sur les cons-

JOSEPH GUYOT, DIT DIOT, DE COURLAY

crits et sur leurs parents rendus solidaires de cette résistance à une loi barbare. Les conscrits se réfugièrent dans la forêt de Vezins. Ils se placèrent sous les ordres de Delaunay, qui, comme

rette qui la conduisait à l'autel, détacha sa croix de Saint-Louis et la plaça lui-même sur la poitrine de ma tante en lui disant : *Je n'ai rien de plus précieux à vous donner, portez-la toute la journée, vous l'avez cent fois méritée.*

« Le soir venu, Charette réclama sa croix ; la mariée répondit : *Général, vous m'avez jugée digne de la porter un jour, vous ne me jugerez pas indigne de la garder toute ma vie.*

» Charette s'inclina. »

« Cette croix, ajoute M. le Cte de Guerry de Beauregard, est de carton recouvert en soie blanche, broderies or, forme croix de Saint-Louis.

« De ma tante, elle est passée à mon père et à moi. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Stofflet, était un ancien garde-chasse des Colbert; et Joseph Guyot, que les Vendéens surnommèrent Diot, capta bientôt leur confiance.

Joseph Diot, paysan de Courlay, ne savait ni lire ni écrire, mais il était doué d'une bravoure et d'une sagacité étonnantes. Conscrit, il s'était vu enrégimenter dans les hussards; et à Wagram, il avait su, à force de courage, si bien mériter l'estime de ses chefs, que sur le champ même de bataille, il fut désigné pour recevoir la croix d'honneur. Le lendemain de cette victoire, Diot, obsédé par les souvenirs du pays, revint cacher sa vie dans les landes de la Vendée (1). Delaunay et lui dirigeaient donc les réfractaires. De rares engagements avaient eu lieu entre eux et la gendarmerie. Louis de La Rochejaquelein n'ignorait pas ces détails. Il crut que son devoir l'appelait dans le Bocage. Soudain la nouvelle que le duc d'Angoulême est arrivé à l'armée anglaise circule dans Bordeaux. La Rochejaquelein se décide à partir pour prendre les ordres du prince et lui communiquer les dispositions adoptées par les royalistes de l'intérieur. Dans la nuit du 17 février 1814, il s'embarque avec François Queyriaux. Après une traversée périlleuse, il se présente à lord Dalhousie; il lui fait part de ses intentions. Quand il a vu le duc d'Angoulême à Saint-Jean-de-Luz, quand, avec son éloquence persuasive, il lui a révélé les plans formés à Bordeaux et dans l'Ouest, le prince déclare qu'il périra plutôt que de se séparer des hommes qui ont tant fait pour la cause des Bourbons.

Cette démarche et les discours de La Rochejaquelein furent d'une influence décisive sur les événements. Bordeaux était acquis à la légitimité : Louis veut alors passer en Poitou, afin d'opérer une utile diversion. Il demande au duc de Wellington un bâtiment et quelques centaines d'hommes pour débarquer de nuit sur la côte des Sables, et être ainsi laissé à la garde de la Vendée. Lord Wellington refuse; il n'est pas autorisé par son

(1) Joseph Diot (l'épitaphe de son tombeau, au cimetière de la Pierre-Levée, porte Jean Diot) mourut à Poitiers d'une façon tragique. Un jour de foire de mi-Carême (20 mars 1844), il passait sur le pont Saint-Cyprien, quand un taureau, effrayé par un chien, le renverse d'un coup de corne et le blesse si grièvement, que le Vendéen mourait le jour même. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gouvernement à servir avec tant d'ardeur la cause royaliste. On pouvait encore renouer les conférences de Châtillon, et l'élan contre le système napoléonien n'avait pas forcé les alliés à dire

LORD WELLINGTON

leur dernier mot. Cependant, la ville de Bordeaux, sous le coup des dangers dont elle est menacée, et ne pouvant, malgré ses appréhensions, cacher l'enthousiasme que lui ont inspiré La Rochejaquelein et ses nobles complices, réclame à grands cris le prince dans ses murs. Ainsi que tout le reste de la France,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

elle ne veut voir dans les Anglais que des amis, des alliés, et jamais des vainqueurs.

Le maréchal Beresford est chargé par Wellington de ce mouvement. La Rochejaquelein, qui a étudié et si bien disposé les esprits, triomphe des doutes du duc d'Angoulême, et, pour n'exposer que lui, il demande au prince la permission de précéder de trente-six heures à Bordeaux les bataillons anglais. Il répond de tout sur sa tête. « Vous êtes donc bien sûr de votre fait? dit le prince. — Autant qu'on peut l'être d'une chose humaine, reprend La Rochejaquelein. — J'ai confiance en vous, ajoute le duc d'Angoulême; partez. »

Sa confiance ne fut point trompée. le 10 mars, Louis arrivait à Bordeaux. Le 12, au milieu de l'ivresse générale et accueilli par des transports de joie tels qu'il est impossible de les peindre, le fils de France faisait son entrée dans la capitale de la Guyenne.

Il y avait vingt et un ans jour pour jour que la Vendée avait tiré le glaive; n'appartenait-il pas à l'un de ses enfants d'ouvrir aux Bourbons les portes de France?

La Restauration était venue, et « le retour des Bourbons, au dire du conventionnel Carnot dans son mémoire publié en 1814, produisit en France un enthousiasme universel. Ils furent accueillis avec une effusion de cœur inexprimable. Les anciens républicains partagèrent sincèrement les transports de la joie commune. Napoléon les avait particulièrement tant opprimés, toutes les classes de la société avaient tant souffert, qu'il ne se trouva personne qui ne fût réellement dans l'ivresse. »

Un autre régicide, Bertrand Barère, constate dans ses *Mémoires* cette ivresse, que le libéralisme a eu plus tard intérêt de nier. « En avril 1814, dit le conventionnel (1), M. le Cte d'Artois fit son entrée à Paris, au milieu du plus grand et du plus général enthousiasme (l'opinion avait entièrement abandonné l'empereur). »

Et plus loin Barère ajoute (2) : « La capitale était dans un état

(1) *Mémoires de B. Barère, publiés par MM. Hippolyte Carnot et David d'Angers*, t. III, p. 174 (Paris, 1843).
(2) *Ibid.*, p. 195 et 196.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de joie et d'enthousiasme impossible à décrire. Elle avait reçu avec des acclamations unanimes, quelques jours auparavant, MONSIEUR (Cte d'Artois), nommé lieutenant général du royaume par le roi à Londres, et ensuite reconnu comme tel par le Sénat à Paris; mais cette joie prenait surtout sa source dans la délivrance inespérée de Paris, menacé par les barbares à la barrière du Maine; des gardes nationaux et des soldats russes gardaient les avenues, sans même demander de passe-ports à personne.

« Les Parisiens (1) avaient l'air de croire au retour de l'âge d'or; le nom de Henri IV se mêlait à toutes les acclamations, à toutes les fêtes, à toutes les pièces de théâtre fabriquées pour cet extraordinaire événement. On eût dit que les Bourbons apportaient avec eux des trésors, la paix éternelle, la diminution des impôts et le retour du commerce et de l'industrie. La cocarde blanche était de rigueur; on annonçait chaque jour l'arrivée du roi; les Parisiens se réjouissaient de l'espérance de voir bientôt un prince qui les avait abandonnés en 1791 avec tant de facilité, pour aller prêcher une guerre européenne contre la France. »

Tel était le spectacle qui, à cette époque, frappait des régicides aussi consommés que Carnot et Barère; ils passent à pieds joints sur leurs répugnances ouvertes pour attester cette démonstration véritablement nationale. Les Bourbons ne surent point profiter de l'élan universel que la chute de Napoléon produisit en leur faveur. Bonaparte avait fondé sa monarchie en tuant la licence démagogique. Les Bourbons devaient consolider leur trône en constituant sagement la liberté, la liberté de la pensée, la liberté de la parole, la liberté individuelle, la liberté politique. Eux que les puissances acceptaient malgré elles et par le prestige seul du principe de la légitimité, eux qui arrivaient après tant

(1) Barère, au temps de sa puissance, lorsqu'il proscrivait et guillotinait, était l'un des plus vils flatteurs du peuple de Paris. Quand il fut proscrit à son tour, quand son nom, qui ne portait plus l'effroi dans les familles, fut remis à sa place, le conventionnel ambidextre changea d'opinion sur le peuple, et il écrivit à la page 28 du troisième volume de ses *Mémoires* : « Avec le peuple français, il ne faut que *calomnier* les hommes utiles pour les perdre sans retour. Ces Français de Paris surtout sont d'un tel *acabit*, d'une telle insouciance, d'un tel égoïsme, qu'avec des pamphlets et des journaux, ils se perdraient et proscriraient dans six mois *tous les grands hommes de Plutarque* si la nature était assez barbare et assez prodigue pour leur en faire présent. » *(Note des premières éditions.)*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'excès commis par les opinions les plus divergentes, ils devaient relever aux yeux de tous l'égalité des droits entre citoyens, si compromise dans l'arène révolutionnaire. L'égalité, ce besoin éternel des sociétés qui avancent vers le progrès, l'égalité n'avait jamais régné, surtout depuis le jour où elle avait été proclamée reine; car on n'appellera jamais égalité la victoire d'un parti sur un autre parti, le couteau de la guillotine dressé contre les gentilshommes et se relevant sur la tête d'un artisan ou d'un laboureur.

La royauté ne pouvait pas entrer, elle n'entra pas dans cette voie de réaction qui prête du courage à la faiblesse, et change en adversaires les amis ou les indifférents; néanmoins elle s'engagea dans une autre route aussi périlleuse. Elle avait autour d'elle des courtisans qui ne l'avaient jamais abandonnée aux jours des épreuves, qui, toujours fidèles dans la mauvaise fortune, ne savaient pas alors assez limiter leurs exigences. Ils avaient beaucoup souffert, ils demandaient beaucoup. L'empereur avait magnifiquement récompensé ses généraux, qui s'empressaient de le trahir; ses sénateurs, ses conseillers d'État, ses préfets, qui avaient hâte de se prosterner devant le nouveau soleil levant. Les émigrés, pauvres de l'exil, et qui voyaient leurs terres patrimoniales devenues l'apanage d'un soldat heureux ou d'un administrateur enrichi par des moyens révolutionnaires, les émigrés ne comprenaient rien à ce bouleversement social.

La charte de 1814 avait rétabli l'ancienne noblesse et conservé la nouvelle. Ce fut une double faute. Tiraillé en sens divers, tantôt entraîné dans le passé par les souvenirs de la vieille monarchie, tantôt ramené dans le présent par les récentes traditions de l'Empire; cédant un jour aux impatiences de l'émigration pour retourner le lendemain aux idées, aux mœurs impériales, toujours soumis à deux volontés dont il était le jouet, le gouvernement de Louis XVIII ne sut pas assez énergiquement résister aux impulsions contraires qui cherchaient à le compromettre tout en désirant le servir, Il n'osa être fort ni devant l'ancienne noblesse, qui refusait de faire cause commune avec la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nouvelle; ni en face de la nouvelle, qui, après n'avoir pas mieux demandé que de s'associer aux blasons historiques, sentait par

LE DUC D'ANGOULÊME

des refus obstinés la fibre révolutionnaire se réveiller sous les titres pompeux dont ses noms roturiers étaient voilés.

Le roi ne pouvait pas tout accorder à ceux qui sollicitaient le prix des services rendus. On taxa sa parcimonie d'ingratitude : et cependant, au ministère comme à la cour, il s'élevait plus d'une fortune rapide. Le roi, dans le même instant, se voyait forcé de refuser à l'avidité des généraux de l'Empire ce qu'ils exigeaient comme un acompte offert à leur fidélité future et à leur

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gloire passée, dont ils consentaient, après stipulations débattues, à faire un trophée à la légitimité. Il y eut d'abord des doléances secrètes, des marchés sous le manteau de la cheminée royale; bientôt après des plaintes, des récriminations publiques. Tout cela se traduisit en un mécontentement qui dégénéra en conspiration.

Pendant ce temps, la Vendée, heureuse du retour des Bourbons, ne sollicitait rien et n'obtenait rien; on oubliait ses services, et elle ne songeait pas à les rappeler (1). L'armée avait donné peu de gages à la dynastie de Henri IV; l'armée s'était montrée plus digne, plus réservée que ses chefs dans ce changement de souverain : il fallut la conquérir à force de prévenances. Les ducs d'Angoulême et de Berry se chargèrent de ce soin. Les préfets de l'Empire avaient tous été maintenus dans leurs fonctions; les magistrats, les conseillers d'État, enfants des œuvres vives de la Révolution, avaient sollicité avec des démonstrations d'amour perfides la confiance du gouvernement. Elle leur avait été accordée, et, chose extraordinaire, c'est à peine si à la chute du système napoléonien, il se rencontra un homme pour léguer, par une démission honorable, un témoignage de gratitude à l'ordre de choses qui disparaissait. La Révolution était au pouvoir, elle ne voulut pas s'en dessaisir.

Avec une administration ayant des royalistes pour chefs et des révolutionnaires pour agents, il devait nécessairement s'établir de funestes conflits. La joie du retour, l'espérance d'une

(1) C'est néanmoins à cette époque que M. le duc de Feltre, ministre de la Guerre, reçut de Louis XVIII la commission de faire dresser une liste générale des officiers et soldats des armées royales. Il chargea de ce soin le neveu d'un des héros de la Vendée, M. le Pte Louis de La Trémoille. Ce travail, précédé d'un rapport au roi, comprenait autant de cahiers qu'il y avait de Corps d'armée. Ce sont ces cahiers que M. le duc de La Trémoille a bien voulu nous confier. Ils forment en partie le 5e volume de cette histoire.

Dans ses *Mémoires*, publiés récemment en trois volumes, à la librairie Plon, M. le général de Castellane revient sans cesse sur les récriminations que faisaient alors entendre certains personnages. Ils comparaient, non sans amertume, ce qu'on leur octroyait ou même ce qu'on leur refusait avec ce que recevaient quelques intrigants plus remuants ou mieux appuyés : « Comment, disaient-ils, un tel devient maréchal de camp, cet autre préfet, celui-ci est décoré, celui-là mis en honneur, et qu'ont-ils donc fait, tandis que nous nous battions, tandis que nous exposions sans cesse notre vie? »

Il en sera toujours ainsi et l'heure de la curée réunira sans efforts, sans appels réitérés, ceux qui se dérobaient au moment du péril.

C'est l'éternelle histoire de Bertrand et de Raton.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

paix que tous les cœurs avaient si ardemment désirée, arrêtèrent pendant les premiers mois l'explosion de ces sentiments opposés.

Cependant, la Vendée militaire, qui ne sollicitait rien pour elle, exigeait beaucoup en faveur de la monarchie. Des commissaires généraux avaient été envoyés dans les départements de l'Ouest. La Rochejaquelein et plusieurs autres royalistes furent chargés de cette mission : ils la remplirent avec empressement; mais tous les choix n'avaient pas été aussi heureux. Gilbert-Desvoisins, qui avait donné et qui donnera plus tard tant de gages à la Révolution, était au nombre de ces commissaires. Il fut mal accueilli en Vendée. Gilbert-Desvoisins ne frayait qu'avec les anciens adversaires du trône; il les plaçait, il les recommandait au gouvernement, et Guizot, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, se prêtait avec complaisance à cette réaction qui désespérait l'Ouest. Des manifestations plus hostiles dans la forme que dans le fond eurent lieu sur différents points; les paysans protestaient contre la marche tortueuse d'un gouvernement qui devait savoir par cœur ses ennemis, et qui leur accordait pourtant sa confiance; il y eut des scènes de tumulte, de résistance même. Les Blancs pressentaient la trahison, et, pour apprécier la répulsion qu'ils éprouvaient contre ces hommes qui viennent toujours à la suite de la Providence, il n'y a qu'à citer la lettre que le duc de Berry adressait le 21 mai 1814 à Louis de La Rochejaquelein :

« J'ai lu, Monsieur, avec un vif intérêt vos deux derniers rapports, et le roi m'a chargé de vous témoigner combien il était satisfait de votre conduite et du zèle avec lequel vous remplissez la mission qui vous a été confiée. L'amour des Vendéens pour leur roi, celui qu'ils ont conservé pour vous, Monsieur, me donnent de justes raisons d'espérer que l'espèce de fermentation qui semblait exister dans cette province n'aura aucune suite fâcheuse. Vous ferez sentir aux bons et braves habitants du Poitou qu'un zèle trop ardent et mal raisonné peut souvent avoir les mêmes inconvénients que l'insubordination : vous aurez la sagesse de leur faire comprendre que les sujets vraiment fidèles et dévoués doivent tous dans ce moment concourir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avec le roi à établir la plus grande harmonie et une concorde parfaite entre tous les Français, que ce moyen est le seul qui puisse assurer la tranquillité publique. Je ne vous cache point, Monsieur, et je vous demande de faire savoir que le roi a été on ne peut plus mécontent de la manière dont le respectable M. Gilbert-Desvoisins a été reçu; le caractère qu'il porte et la mission dont il est chargé devraient ne lui faire rencontrer qu'égards, soumission et obéissance. La manière dont on demande le renvoi des autorités civiles est également inconvenante et même séditieuse. Ces clameurs contre les préfets et les gendarmes portent un caractère révolutionnaire et ne peuvent être que le résultat d'un zèle inconsidéré, ou plutôt encore celui de sourdes menées des ennemis secrets du roi et du bien public. Je m'en rapporte, Monsieur, à votre sagesse et à votre prudence pour achever de détruire cet esprit d'insubordination et pour calmer les têtes. On doit et on peut s'en rapporter à la justice du roi; mais on doit attendre qu'il la rende et ne jamais se la faire soi-même. Employez donc, Monsieur, tous vos moyens à calmer les esprits et à persuader aux braves Vendéens qu'il n'y a point de vraie fidélité sans une soumission entière aux ordres et aux volontés du roi.

» Recevez, Monsieur, pour vous la nouvelle assurance de ma haute considération et de ma plus parfaite estime.

» CHARLES-FERDINAND. »

Les choses étaient en cet état, elles y restèrent encore quelques mois; bientôt la Restauration fut contrainte d'opter entre l'ancien régime et le nouveau. Le duc d'Angoulême vint en Vendée. Les débris de toutes les insurrections s'étaient réunis sur la route de Cholet à Mortagne pour saluer le prince de leurs acclamations désintéressées; mais on a dit à ces soldats agriculteurs que l'héritier du royaume de France ne veut pas les voir sous les armes. Ils les déposent en faisceaux sur le bord de la route, puis ils se rangent à quinze pas en arrière. Le duc d'Angoulême, entouré par des escadrons de cavalerie, traverse cette population royaliste.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

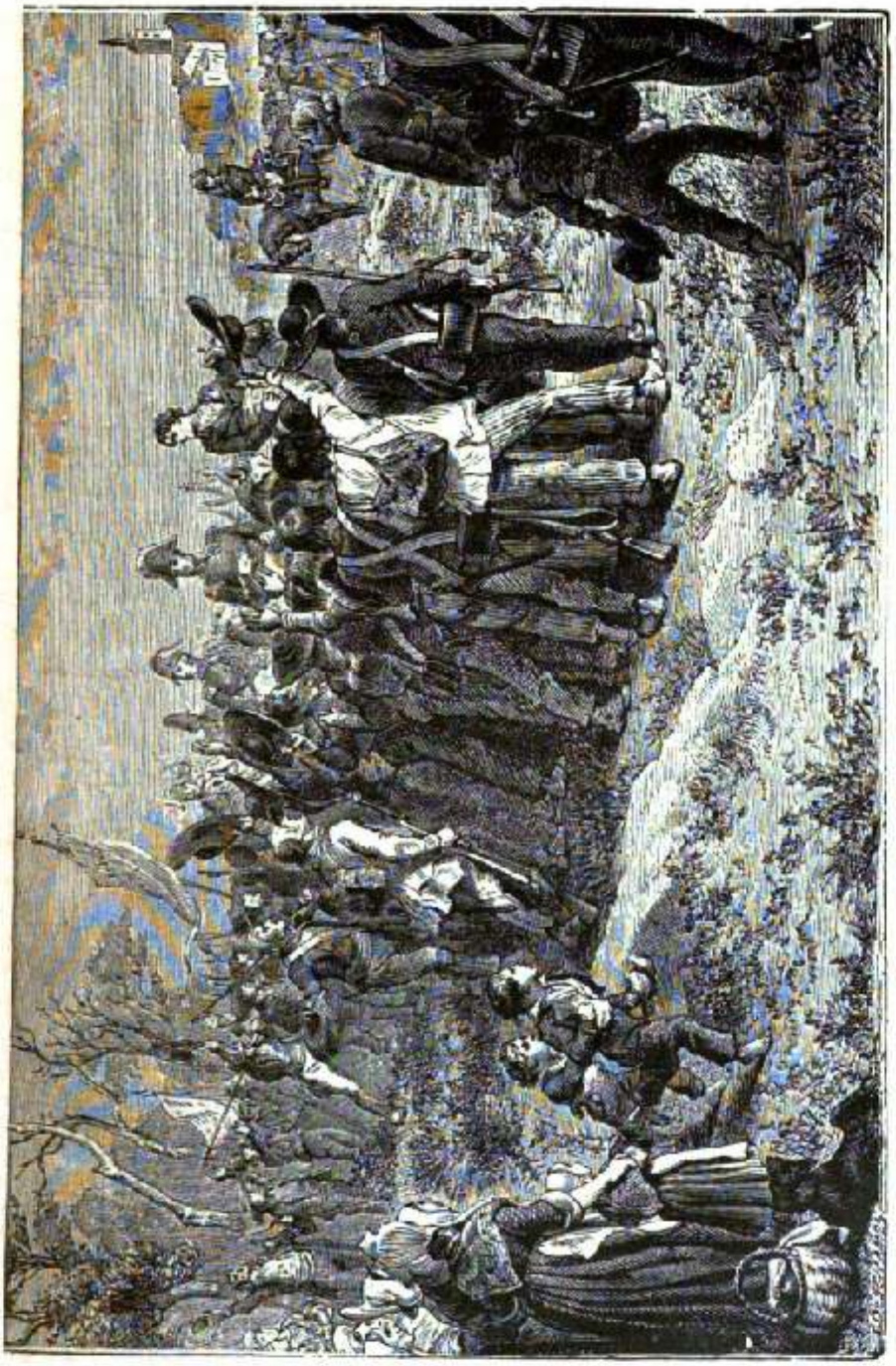

VOYAGE DU DUC D'ANGOULÊME EN VENDÉE

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Un tourbillon de poussière et d'insultantes moqueries sorties de quelques bouches d'officiers révolutionnaires de l'escorte annoncèrent seuls la présence et le passage du Bourbon.

Tristes comme s'ils revenaient d'une cérémonie funèbre, les villageois, en reprenant la route de leurs chaumières, se disaient les uns aux autres : « Pauvre prince ! on lui défend de dire qu'il nous aime et qu'il nous estime ! Nous n'en servirons pas moins la cause de Dieu et du roi. »

Le gouvernement n'avait pas d'ennemis sérieux à combattre. Il s'en créait à plaisir dans l'Ouest en se montrant ingrat sans profit, sans dignité, ainsi que dans les autres provinces et à Paris même, en décourageant l'armée par des flatteries impolitiques, ou en étouffant l'esprit public si ardent, si bourbonien, sous des rêves dont la réflexion devait démontrer les impossibilités. On ne fit rien de ce qu'il fallait faire ; on prit le contre-pied de tout ce qui était juste, réparateur, de tout ce qui devait concilier à jamais les partis se tendant la main pour soutenir ensemble le trône dont ils appréciaient la salutaire nécessité. L'ostracisme ministériel frappa aveuglément sur les hommes de l'Empire franchement ralliés, mais qui demandaient au pouvoir, comme une garantie de sa stabilité, quelque économie dans les finances obérées et une liberté sage.

La Révolution avait accueilli sans effroi, avec repentir peut-être, ces Français qui, pendant vingt-trois ans, avaient subi les privations de l'exil, les glorieuses misères de l'émigration, pour rester attachés à leur principe monarchique. Cet attachement aurait dû être respecté, malgré certains travers nés plutôt de l'ignorance forcée des nouveaux usages et des vœux de la France que d'un besoin de domination. Les vieilles bandes de la République comprirent ce qu'il y avait d'honorable dans cette fidélité à un serment ; mais les jeunes officiers qui avaient grandi dans les états-majors de l'Empire ne surent pas s'astreindre à une pareille réserve.

On livra aux moqueries la caricature des émigrés, qu'on appelait les voltigeurs de Louis XV, comme si chaque génération qui s'éteint n'a pas le droit de jeter un regard sur son passé et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de l'aimer par la comparaison même, comparaison toujours dans sa bouche défavorable au présent.

La presse, que les Bourbons créaient libre, d'esclave qu'elle était sous la Révolution et sous l'Empire, la presse tourna contre ses bienfaiteurs les armes qu'ils mettaient entre ses mains. Le

LES ÉMIGRÉS (Caricature de 1814.)

ridicule battait en brèche l'émigration, dont on dénaturait la pensée politique; le sarcasme sérieux s'acharna sur des individualités que l'on osait afficher comme des types de l'ancienne noblesse. On parla de vœux impossibles, de projets chimériques, d'espérances coupables; on accusa la faiblesse du pouvoir de chercher à faire rétrograder la France vers des idées de féodalité et de servage; on accusa le ministère, qui ne faisait rien, de marcher sciemment à la contre-révolution; puis, les mauvaises passions d'un côté, les ambitieuses exigences de l'autre, et de partout un malaise incompréhensible aidant, une conspiration

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

se forma : conspiration habile, car elle procédait au grand jour et n'employait pas le mystère.

Cette conspiration en faveur de Bonaparte, devenu par les traités ainsi que par l'abdication de Fontainebleau prince souverain de l'île d'Elbe et étranger à la France, cette conspiration embrassa toute l'armée. Dans l'Ouest, elle eut bientôt rallié à ses espérances les acquéreurs des biens nationaux, toujours légalement paisibles dans la jouissance de leurs propriétés, mais sans cesse inquiets, sans cesse tenus en haleine par la manière dont ils s'étaient enrichis. Pour ne pas être troublés dans la possession de leur fortune, ils s'étaient volontairement décidés à faire un sacrifice à leur honneur et à leur repos. Ils offraient de s'entendre avec les anciens propriétaires, et de racheter d'eux ce qu'ils avaient en 1793 pris des mains de la nation. On consacrait ainsi le principe de l'indemnité sans en faire peser les charges sur la France; mais c'était aussi préparer les esprits à une paix durable. Les conspirateurs qui s'étaient enrégimentés sous le drapeau de Bonaparte ou sous celui des orléanistes firent repousser cette idée par le ministère, où ils avaient des créatures et des affidés.

Le complot était si patent que, le 10 janvier 1815, le général du Boisguy, qui est à Rennes, faisant partie de la Commission nommée, le 20 décembre 1814, pour constater les droits des Bretons blessés dans les guerres de la Chouannerie, voit deux ou trois cents Jacobins se porter à la préfecture. Pendant douze heures, sous les yeux des généraux Frère et Bigarré, l'un commandant la division et l'autre le département, en face du baron Bonnaire, préfet que l'Empire avait légué à la Restauration, les Jacobins insultent et chargent de coups les royalistes mutilés qui s'adressaient à la Commission. La Révolution avait donné aux siens pour cri de ralliement : Mort à Boisguy! nous voulons la tête de Boisguy! Cela se passait en plein jour, devant des généraux et des administrateurs impassibles. Les Blancs s'armaient pour repousser cette agression; Boisguy, plus prudent, ne veut pas que sa présence soit un sujet de trouble : il part pour Paris. Les calomnies du lieutenant général et du préfet l'y

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avaient précédé. Le maréchal Soult, ministre de la Guerre, ne s'y laisse cependant pas tromper : le lendemain, le préfet recevait sa destitution et le général son rappel. Des faits aussi significatifs n'ouvraient point les yeux du monarque et de ses conseillers.

Les premières fautes de la Restauration avaient compromis son prestige; de nouvelles fautes l'entraînèrent dans l'abîme des Cent-Jours. Le 19 mars 1815, la famille royale abandonnait les Tuileries, se retirant à l'étranger. Après les promesses faites à la nation par le roi, ce départ nocturne, cette désertion du trône mettaient le comble aux erreurs de ces onze mois de Restauration. Une dynastie n'est pas un individu, mais un principe; et un principe meurt, ou plutôt se ravive dans la lutte.

Ce que nous disons ici emprunte quelque chose d'officiel aux détails mêmes de la course de Bonaparte à travers la France; et, chose singulière, mais qui peint bien les événements, c'est un capitaine de l'état-major de Cadoudal qui nous en fournit la preuve. Ce Chouan, nommé Lacour, avait, après la mort de son général, pris du service sous l'Empire, et il s'était vu placé à Porto-Ferrajo en qualité de commissaire des guerres. Napoléon, arrivé à l'île d'Elbe, maintint Lacour dans ses fonctions, et il en fit un des héros de son débarquement. Royaliste toujours, le Breton se trouvait dans cette petite armée qui marchait si résolument à la conquête du trône des Bourbons miné par toutes les perfidies; mais, parmi les compagnons de l'empereur, des craintes et des inquiétudes se manifestaient souvent. « A Castellane, raconte Lacour dans son rapport inédit, plusieurs officiers de la garde soupaient ensemble. Ils se demandaient quel serait leur sort si l'on se battait, et s'ils tombaient entre les mains des troupes du roi; un d'eux, qui avait été officier d'état-major du général Georges (c'est Lacour, auquel revient un souvenir de Chouannerie), leur dit assez gaiement : « On voit bien que vous n'êtes habitués qu'à marcher avec deux cent mille hommes, et qu'alors tout ce qui peut vous arriver de pire est de mourir au champ d'honneur. Si, comme moi, vous aviez pendant huit ans été frappé d'un arrêt de mort, vous n'essayeriez pas de vous dis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

simuler que vous êtes dans la même condition que les Chouans. Ce que la République et le premier consul nous faisaient en ce temps-là peut très bien vous être fait, et l'empereur en sait quelque chose. »

» Cette sortie, ajoute Lacour, ne parut pas les rassurer, et l'idée de passer par les armes n'égaya point la fin du repas; mais la réflexion ramenait souvent sur ce sujet. »

Par ce récit, qui n'a jamais été destiné à la publicité, il est facile de se convaincre qu'avec un peu d'énergie, on paralysait cet audacieux coup de tête. Le gouvernement ne sut pas profiter de sa force; il s'abandonna lui-même avant de se savoir abandonné, et le 20 mars le souverain de l'île d'Elbe arrivait à Paris dans les bras de la trahison armée. Il se voyait accueilli avec un délire qui désespérait ses idées monarchiques par les vieux levains révolutionnaires que le citoyen Fouché, duc d'Otrante, avait fait fermenter de longue main.

Ce changement si subit de trône et de gouvernement ne fut pas une révolution, mais un coup de théâtre. Personne ne prit au sérieux le nouvel Empire que Napoléon fondait tantôt avec des décrets de proscription, tantôt avec des promesses de paix perpétuelle, de liberté indéfinie, et toujours avec ce grand mot de l'étranger, qui, disait-il, s'engageait à appuyer son pouvoir. L'étranger était alors pour lui et pour la Révolution un allié, en attendant que cette Révolution le laissât au compte des Bourbons comme un maître dont le joug déshonore. Dans ce retour de Bonaparte, les esprits sensés ne virent qu'une effusion plus ou moins rapprochée de sang français, qu'une seconde invasion et d'incalculables malheurs.

Les chefs vendéens jugèrent ainsi la question. Désintéressés dans les reproches que les ennemis de la monarchie adressaient à son gouvernement, n'ayant qu'en très petit nombre, et comme par exception, reçu de Louis XVIII la récompense de leurs services, ils pouvaient rester en dehors de la collision; dès que le débarquement de Bonaparte fut connu dans l'Ouest, il n'en fut plus ainsi. Le 9 mars 1815, la Vendée, indignée, oubliait l'ingratitude gouvernementale des Bourbons; et, sans y être

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

conviée, de son plein gré, comme en 1793, elle courait aux armes. Par une précaution anarchique, on avait obligé le roi à rendre, vers la fin de 1814, un décret par lequel il était prescrit aux Vendéens, aux Bretons et aux Chouans du Maine de remettre dans les arsenaux de l'État leurs fusils de calibre de guerre pour l'armement des gardes nationales, qu'on prétendait réorganiser. Les provinces de l'Ouest se conformèrent avec regret à cette ordonnance. Sous l'Empire, elles avaient conservé au péril de leur vie les fusils des grandes guerres; elles les rendirent en 1814 sur un seul édit. Quatre mois après, il fallait en arracher de nouveaux.

Le plan de la Vendée était bien simple. Elle n'avait aucune estime pour la plupart des généraux dont les princes étaient entourés. Elle connaissait leur avidité, et elle n'ignorait pas surtout avec quelle désespérante promptitude ils s'étaient précipités au pied du nouveau trône qui s'élevait sur les ruines de l'Empire, dont ils avaient été les plus humbles courtisans. Ils avaient répudié Napoléon, sorti de leurs rangs, enfant de ses œuvres comme eux, élevé par eux sur le pavois; ils ne devaient donc être fidèles qu'à la fortune. La fortune trahissait le roi, les paysans sentirent que les généraux et les fonctionnaires publics n'auraient pas le courage de faire autrement qu'elle.

Afin de s'opposer à la marche de Bonaparte, obligé de traverser une partie de la France, il fallait couvrir la capitale ou se jeter entre elle et l'empereur. On mettait ainsi en demeure tous les dévouements caducs; on tranchait par une seule rencontre la question qu'il importait de ne pas faire vider par les armées étrangères, que Napoléon, malgré ses promesses de paix et d'alliance avec l'Europe, allait encore une fois attirer sur le sol français. D'innombrables calamités surgissaient de cette seconde invasion. La Vendée veut s'y opposer, et par une démonstration populaire arrêter la course miraculeuse de celui qui se disait l'homme du destin. La Vendée répond à l'appel que, dans son ouvrage *de l'esprit de conquête et d'usurpation*, Benjamin Constant faisait retentir : « Fiers défenseurs de la monarchie, s'écriait le futur tribun du libéralisme à la page 196 de sa troisième

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

édition, publiée en 1815, supporterez-vous que l'oriflamme de saint Louis soit remplacée par un étendard sanglant de crimes et d'épouvantable succès?..... »

Des insurrections partielles éclatent donc sur tous les points à la fois. Les capitaines et les soldats du Bocage se réunissent; mais, à Paris, cet élan dérangeait les projet des napoléoniens. Ils s'en rencontrait plus d'un dans les avenues du pouvoir. Fouché donnait des conseils. Le maréchal Soult était ministre de la Guerre, et l'administration des affaires exclusivement livrée à d'anciens serviteurs de l'Empire ou à de jeunes ambitions sans conscience. L'attitude de la Vendée devenait menaçante pour les complices avoués ou secrets du retour de l'île d'Elbe. On remarquait à Paris plus de trois cents officiers des armées de l'Ouest. Depuis longtemps, ils sollicitaient du service ou la confirmation de leurs grades; par mille fins de non recevoir, on écartait leurs justes demandes. L'heure de combattre pour la monarchie avait sonné. Ces officiers oublient leurs griefs et font prier le roi de leur intimer ses ordres. Le 10 mars, ils sont convoqués chez le prince de La Trémoille, qui leur dit : « Le roi vous commande de vous rendre dans vos divisions respectives et de tout préparer pour la guerre. » Le général Sapinaud, au nom de tous, explique à La Trémoille que plusieurs officiers ont épuisé leurs ressources dans un séjour à Paris que l'administration de la Guerre a prolongé autant qu'elle l'a pu. Il dit qu'il n'y a pas d'armes, pas de munitions dans les provinces royales. Boisguy, de Sol de Grisolles et Ponthriand font le même aveu. Ils voient le lendemain le comte, depuis duc de Blacas, ils lui expliquent la position.

A cette époque, les arsenaux étaient encombrés d'armes. Les caisses du Trésor contenaient plus de cinquante millions. Bonaparte allait s'en emparer. Ils proposent de faire filer une partie de ces ressources sur la Vendée et sur la Bretagne, et de mettre à la tête des Blancs un prince de la maison de Bourbon. Blacas ne croyait ni au succès de Bonaparte ni à la trahison de ses anciens généraux. Une réponse évasive fut jetée aux mandataires bretons. Boisguy, Pontbriand et Busnel sont délégués pour aller

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

offrir le commandement au duc de Bourbon, qui l'accepte le 12 mars. Louis XVIII ratifie ce choix, et le prince part aussitôt pour le Bocage. La Trémoille était chargé de la même mission pour la Bretagne (1).

(1) Voici le texte de cette Commission : « Je charge le Pce Louis de La Trémoille, lieutenant général de mes armées, de se rendre dans les 12e, 13e et 22e divisions militaires et de s'y entendre avec les autorités civiles et militaires pour tout ce qui intéresse le bien de mon service.

» Il les invitera à former sans délai, dans toutes les communes, des corps de volontaires, soit pour les réunir le plus promptement possible à notre armée, soit pour se rassembler dans le pays même et le défendre contre les entreprises de l'ennemi.

» *Signé :* Louis. »

Paris, le 11 mars 1815.

» Je certifie la présente copie conforme à l'original.

Le Pce Louis de La Trémoille.

En lui envoyant cette lettre, M. le Cte de Blacas lui écrivait le même jour :

« *Je vous envoye, mon cher prince, les pouvoirs du roi, avec l'argent qui vous est nécessaire pour que vous puissiez partir sur-le-champ.* Je ne puis vous transmettre dans ce moment votre brevet de lieutenant général, mais vous êtes compris dans le dernier travail fait en Angleterre pour prendre rang de cette époque.

» *Agréés*, mon cher prince, l'assurance de tout mon sincère attachement.

» *Signé :* Blacas d'Aulps. »

Nota. — « Les deux premières lignes que j'ai soulignées manquent dans l'original que j'ai entre les mains. Je les déchirai pour qu'elles ne déposassent pas contre moi, lorsque me trouvant arrêté à la fin de mars 1814 avec cette lettre sur moi et le reste de l'argent du roi dans ma voiture, je voulus essayer de sauver cet argent au roi (comme j'y parvins en effet) *en déclarant qu'il m'appartenait.*

» Je certifie la présente copie (sauf la note) conforme à l'original.

» Le Pce Louis de La Trémoille. »

* *

On trouvera aux pièces justificatives le procès verbal de l'arrestation du prince par le sous-préfet du Blanc, le 28 mars 1814 et, de plus, deux lettres fort piquantes du susdit sous préfet mis à la retraite, à la seconde Restauration.

Le 6 mars précédent, le prince avait adressé au roi, par la filière de M. le maréchal, ministre de la Guerre, sa requête pour être envoyée dans les provinces de l'Ouest avec les pouvoirs de commissaire général. Sur la même feuille, il résumait ainsi ses états de service (A) :

En 1784, entré au service comme lieutenant d'infanterie.

1790, émigre; aide-de-camp de M. le Pce de Condé.

1792, campagne dans l'armée des princes comme soldat. En décembre, nommé capitaine commandant des hussards.

1793, campagne d'Alsace avec le Pce de Condé; obtient la 1re ou la 2e croix de Saint-Louis accordée à l'armée de Condé.

1795, lève un régiment de son nom comme colonel, propriétaire à la solde d'Angleterre pour passer dans l'Ouest.

1797, fut rendre compte de sa mission au roi à Blenkemburg et renvoyé en France avec le titre de lieutenant général des armées du roi et chargé de pleins pouvoirs pour toute la France.

1798, revenu de sa mission, et nommé par le roi commandant en chef en Poitou et rive gauche de la Loire, etc., etc.

(Archives de M. le duc de La Trémoille.)

(A) Le Pce de La Trémoille (Louis-Stanislas Kostka) était né à Paris, paroisse Saint-Médéric (Saint-Merry), le 12 juillet 1767 de Jean-Bretagne-Charles-Godefroy de La Trémoille et de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le 11 mars, comme par enchantement, le bruit se répand dans l'Ouest que Bonaparte, vaincu aux portes de Lyon, a pris la fuite, et que son petit corps d'armée est écrasé par les troupes dont le Cte d'Artois et le duc d'Orléans ont la direction. Ce bruit fatal, que les autorités locales appuyaient de leur parole et que plusieurs déclaraient officiel, avait pour motif de paralyser les dispositions du pays. Il fut accueilli avec confiance. Les officiers licencièrent leurs volontaires. Ce licenciement inopportun tuait l'enthousiasme et permettait d'ajourner la difficulté. Les conspirateurs n'aspiraient qu'à ce résultat.

Cependant, au milieu des plans qui se développaient dans le Conseil, plans sans but ainsi que sans portée, et qui tous accusaient le ministère d'impéritie ou de trahison, Louis XVIII eut une bonne pensée. La monarchie était en péril : il songea à la Vendée et enjoignit au duc de Bourbon de s'y rendre. Le roi avait espéré que la vue d'un prince soulèverait les populations, et qu'elle pourrait efficacement contre-balancer les intrigues nouées à Paris, dans l'hôtel de la reine Hortense, sous les yeux mêmes de la police, qui devait tout savoir, et qui n'avait rien cherché à deviner. Le 14 mars, le duc de Bourbon arrive à Angers. Il est à l'instant même entouré de tous les chefs vendéens. Le général Charles d'Autichamp commandait en cette ville. C'était à lui à répondre de sa fidélité; mais le duc de Bourbon, ce malheureux père du duc d'Enghien, n'était plus qu'un vieillard sans énergie. Son intelligence, usée par l'infortune et par une misérable passion qui, en 1830, le voua à un suicide impossible, son intelligence, ne lui avait laissé que le facile courage de savoir mourir en face de l'ennemi. A ces premiers moments de trouble, où tout dépend de la promptitude dans la conception des mesures et de la rapidité de leur exécu-

Françoise-Sophie de Salm-Salm. Ses deux frères, le P^ce^ de Talmont et l'abbé de La Trémoille, périrent pendant la Révolution.

Il épousa au mois de germinal an X Mlle Adélaïde-Geneviève-Andrault de Langeron, veuve du P^ce^ Louis-Marie-François de Saint-Mauris, dont il n'eut point d'enfants. Devenu veuf en 1829, il épousa, en 1834, Augusta Murray, d'une des plus anciennes familles d'Ecosse qu'il avait connue dans l'exil, dont il eut deux filles.

Il mourut, le 30 juillet 1837, à Aix-la-Chapelle, âgé de soixante-dix ans. (*V. Gazette de France*, 10 août 1837).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tion, le prince ne rencontra pas chez les principaux royalistes accourus auprès de lui la force qui manquait à sa caducité précoce.

Par une de ces fatalités qui révèlent le désarroi dans lequel étaient plongés la cour et le ministère de Louis XVIII, le duc de Bourbon, envoyé dans l'Ouest pour armer les paysans et mettre à profit leur loyal entraînement, n'avait pas reçu du roi les pleins pouvoirs écrits qui donnaient à sa mission un cachet officiel et légal. C'était, il est vrai, un prince de race royale; mais il ne pouvait pas se regarder comme un général investi de l'autorité suprême. La subtilité de cette distinction était valable en temps ordinaire. En guerre civile — et Bonaparte l'apportait à la France avec un drapeau qui n'était plus celui de l'État, — en guerre civile, on ne doit pas s'arrêter à de semblables arguties. La force est à qui sait s'en emparer, et la loi couvre de son égide celui qui, en brisant le premier les entraves, peut, par tous les moyens honnêtes, préparer et assurer le triomphe de son parti.

Ces réflexions ne furent pas suggérées au duc de Bourbon; il avait de l'incertitude dans l'esprit, de la faiblesse dans le caractère. On créa des fantômes autour de lui, on lui démontra que la tentative insensée de Napoléon n'aboutirait qu'à une défaite. En flattant son hésitation naturelle, on lui fit comprendre qu'avec un souverain aussi jaloux de son autorité que l'était Louis XVIII, il ne fallait pas agir sans instructions. On lui dit même que le roi verrait de très mauvais œil tout mouvement qui ne procéderait point par des moyens constitutionnels. Le duc de Bourbon ne connaissait pas l'esprit des provinces de l'Ouest. Il se laissa persuader qu'il était sage de rester dans les limites de la charte.

Tandis que les membres du Conseil général de Maine-et-Loire, en assemblée extraordinaire, exagéraient patriotiquement la totalité de leur fortune pour répondre des emprunts qu'il était urgent de contracter en faveur de la cause monarchique, le duc de Bourbon, prêtant plutôt l'oreille à de perfides avis qu'à des dévouements sincères, tomba dans le piège que lui tendaient les conspirateurs du 20 mars.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le général Travot (1), l'ancien adversaire des Vendéens, était à Angers. Il se présenta devant le prince avec la cocarde blanche à son chapeau; il lui offrit son concours et ses services. Le général Foy, qui inspectait la 12e division militaire, écrivait de Nantes dans le même sens, et « se faisait fort de maintenir sous le drapeau de ses rois légitimes — telles sont les expressions de sa lettre — les troupes que la confiance de Sa Majesté Louis XVIII avait daigné placer sous son autorité. »

Chaque chef militaire adressait une pareille protestation; tous juraient fidélité à la cause royale, mais tous engageaient le duc de Bourbon à ne pas troubler la paix publique par une intempestive levée de boucliers. Les jours, les heures s'écoulaient dans cette anxiété qui épie les événements, et qui, après avoir pu les diriger, regarde en arrière avec d'autant moins de foi en sa propre énergie qu'elle a reculé lorsque la partie était si belle à engager. Plusieurs officiers à la tête ardente, au cœur plein d'une courageuse fermeté, essayèrent de faire entendre au prince qu'il ne s'agissait pas d'attendre les ordres du roi, mais de prévenir l'arrivée de Bonaparte à Paris, arrivée qui changerait complètement la face des choses, et transformerait en soldats de l'Empire ces généraux dont la fidélité de si fraîche date était pour eux un problème. Le duc de Bourbon se rendait à cette logique, que son sens droit lui montrait comme le seul remède au mal; puis, se livrant aussitôt à ses longues hésitations il laissait aller les choses, et n'adoptait que des demi-mesures.

Le gouvernement lui-même s'était placé à Paris dans cette

(1) Sous ce titre : Le général Travot dans la Vendée, MM. Mangin et Thévenot publièrent à Nantes, chez Mellinet (1838), une brochure qui n'est qu'un panégyrique boursouflé. Travot (Jean-Pierre) était né à Poligny le 6 janvier 1767. Attaché à l'état-major de Hoche, c'est lui qui commandait la colonne qui s'empara de Charette (mars 1796). En 1807, il fit la campagne de Portugal et fut créé baron de l'Empire en 1813. L'année suivante, il recevait la croix de Saint-Louis des mains de Louis XVIII, qu'il s'empressait de trahir peu après. C'est alors que nous le revoyons en Vendée aux prises avec La Rochejaquelein. Il fut bientôt remplacé par Lamarque et, en 1816, sur la proposition de M. de Viomenil, il fut arrêté, mis en jugement et condamné à mort. La peine ayant été commuée en vingt ans de détention, on le renferma au fort de Ham; mais sa raison avait été altérée par toutes ses secousses. Rendu à la liberté en 1820, il ne put en jouir et mourut à Paris le 6 janvier 1836. La ville de La Roche-sur-Yon a donné son nom à l'une de ses places publiques au milieu de laquelle se dresse la statue de ce nouveau Pacificateur de la Vendée.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fausse position. Le général d'Autichamp, au cœur des provinces de l'Ouest, pouvait donner une active impulsion à ce mouvement des esprits; le ministre de la Guerre lui enjoignait, au nom du roi, de ne tenter aucune manifestation militaire; d'Autichamp obéissait. Des jeunes gens, des officiers de toutes armes désertaient la capitale ou leurs régiments pour venir combattre dans l'Ouest; dans l'Ouest, il ne se trouvait pas en ce moment un homme assez décidé ou assez habile pour utiliser ces forces individuelles et les pousser sur Paris, qui alors n'aurait pas ouvert ses portes à l'usurpation. C'eût été en même temps les ouvrir à la guerre civile.

Le ministère ne défendait point la France envahie; les chefs vendéens n'osèrent pas prendre sur eux de lever l'étendard pour sauver la royauté malgré elle. Bonaparte arriva aux Tuileries, et quand le centre du gouvernement fut occupé par l'ennemi commun, on essaya d'organiser l'insurrection.

Le duc de Bourbon s'était retiré à Beaupréau. Dans la Vendée entière, on ne s'entretenait que de ce beau vieillard si affable, dont la tête inclinée, dont les traits toujours fatigués semblaient accuser une éternelle douleur. C'était le père du duc d'Enghien. Tous les pères s'estimaient heureux de s'associer à sa juste vengeance, tous les fils brûlaient du désir de faire leurs premières armes sous un Condé; mais il n'y avait encore aucune régularité dans ces démonstrations. Il fallait agir, et l'on se dépouillait des commandements accordés par le roi, comme si les Blancs devaient eux-mêmes être frappés du vertige qui aveuglait les amis de Napoléon.

A Angers, le général d'Autichamp abdiquait paisiblement ses fonctions entre les mains de son subordonné le colonel de gendarmerie Noirault. Noirault était depuis onze années dans l'Ouest; il savait par expérience l'effet magique qu'y produirait l'arrivée d'un prince. Ses efforts tendirent à l'éloigner. Passé du service de l'Empire à celui de la Restauration, cet homme avait trempé dans le complot du 20 mars. Au but de ses désirs, il lui importait de ne pas laisser la Vendée pour ennemie au gouvernement impérial, déjà constitué en guerre sourde avec les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHARLES D'AUTICHAMP

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

fédérés dont Fouché excitait les instincts révolutionnaires, et dont le Cte Portalis, premier président de la cour royale d'Angers, acceptait le commandement par peur d'en être un des volontaires.

Noirault savait que le duc de Bourbon à Beaupréau se trouvait sous l'influence de plusieurs royalistes qui ne céderaient jamais à un faux sentiment d'humanité, et qui ne viendraient pas lui offrir de lâches conseils. Il savait encore qu'Auguste de La Rochejaquelein, après avoir pris les ordres du roi à Saint-Denis, s'était rendu en Vendée, où son brillant courage, sa balafre de la Moskowa (1) et sa ressemblance avec M. Henri, son frère aîné, lui assuraient une éclatante popularité. Auguste de La Rochejaquelein, arrivé à Beaupréau le 23 mars, avait, de concert avec les anciens chefs, engagé le prince à prendre un parti décisif. Le prince était de la vieille race des Condé. Il ne fut pas difficile aux Vendéens de lui persuader qu'il valait mieux tirer l'épée que de fuir devant une usurpation; et, le 24 mars, en s'intitulant gouverneur général des 12e, 13e, 20e, 21e et 22e divisions militaires, il faisait un appel aux départements de l'Ouest. On lit dans cette proclamation :

« La trahison de quelques chefs de l'armée et un vertige passager des soldats ont forcé votre roi de quitter Paris. Cette capitale et la France avaient cependant joui de plus de bonheur depuis une année que dans les vingt-cinq précédentes. Nos dangers demandent du courage et de l'énergie. La guerre la plus cruelle est un état plus supportable que le gouvernement sous lequel l'usurpateur vient de nouveau vous subjuguer. Armez-vous donc! du moins vous le faites pour la cause de votre roi, de vos lois et de tous les hommes honnêtes de votre malheureuse patrie. »

Par divers arrêtés du même jour, le prince décrétait une levée en masse. Il chargeait spécialement le colonel Auguste de La Rochejaquelein de marcher sur Saumur et de s'emparer des

(1) « Auguste a été à la bataille de la Moskowa, dit M. de La Rochejaquelein, parce que Bonaparte l'avait mis en prison pour le forcer à entrer dans un régiment. » *Notes manuscrites*, t. Ier, p. 152.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

munitions de guerre renfermées dans le château de cette ville. Le général Canuel, retiré à Loudun, sa patrie, recevait ordre à la même date de s'avancer sur Châtellerault, et de saisir les armes et les munitions qui y étaient déposées. Noirault avait prévu ces instructions. Pour en diminuer l'effet ou pour le conjurer, il s'était adressé au général d'Autichamp, qui, dépossédé de son commandement militaire par l'empereur, n'avait pas encore laissé la ville d'Angers.

Plein de valeur individuelle, mais homme de tempérament et de paix, aux mœurs douces, aux formes polies, d'Autichamp, qui brilla dans les campagnes de la Grande Armée en qualité de volontaire attaché à l'état-major de Bonchamps, n'avait pas, dans le caractère et dans les habitudes de la vie, cette ténacité et cet élan qui font les chefs de parti. C'était un brave soldat quand l'heure de la bataille avait sonné; il n'avait jamais été de ces généraux qui savent brusquer le danger et s'y précipiter tête baissée en entraînant sur leurs pas une contrée que, par une violente insurrection de quelques jours, on peut préserver de plus longues calamités.

Les autorités, presque toutes amies de la Révolution, et qui venaient d'offrir un fatal exemple de versatilité, sentaient qu'à tout prix, il fallait empêcher la Vendée de compliquer la situation déjà si embarrassée de Bonaparte. Pour paralyser une partie des tentatives royalistes, on devait éloigner le duc de Bourbon. Noirault se servit habilement auprès de d'Autichamp de considérations relatives à la sûreté du prince, qu'une prise d'armes allait compromettre. Il lui fit entendre que ce n'était pas dans le Bocage, mais à la frontière, qu'en cas de guerre se terminerait la lutte une seconde fois engagée par l'empereur, avec l'Europe réunie au congrès de Vienne. D'Autichamp, persuadé de l'inutilité d'une levée de boucliers, qui cependant jetait un terrible ennemi à la Révolution, d'Autichamp se laissa charger d'une mission pacificatrice et d'une lettre du colonel Noirault au duc de Bourbon.

Le général vendéen descendit la Loire le 23 mars, et il parvint à Beaupréau au moment même où le prince signait ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

arrêtés pour appeler le pays aux armes. On allait faire sonner le tocsin dans toutes les paroisses; et, à la même heure, d'Autichamp remettait au duc de Bourbon la lettre suivante, datée d'Angers le 23 mars :

« Monseigneur,

» Ce ne sera pas en vain, j'en ai l'assurance, que j'invoquerai les effets de votre magnanimité. Vous pouvez, d'un mot, Monseigneur, calmer une effervescence dont les premiers résultats peuvent encore une fois ensanglanter la trop malheureuse Vendée. Ce mot, Votre Altesse le prononcera, et tout rentrera dans l'ordre. Vous ignorez aussi, Monseigneur, qu'un plus long séjour dans l'arrondissement de Beaupréau, en compromettant la sûreté intérieure du pays, compromettrait aussi la sûreté personnelle de Votre Altesse. Daignez donc, je vous en conjure, Monseigneur, vous rendre aux vœux que je forme pour votre bonheur et celui de mon pays. »

» Tous les moyens de sûreté que désirera Votre Altesse pour se rendre à la destination qu'elle aura choisie, je les lui garantis.

» Je suis, etc.

» *Signé :* Noirault. »

L'obséquieuse insolence de cette lettre frappa le prince. « Si Buonaparte, dit-il, se croyait affermi sur le trône, ses agents ne seraient pas aussi timorés devant un Condé. Je sais trop ce qu'il en coûte d'avoir affaire à cet homme lorsqu'il se regarde comme tout-puissant. » Et, sur cette réflexion, dont mieux que personne le père du duc d'Enghien était à même d'apprécier la justesse, il refuse d'abord d'obtempérer à cette espèce d'invitation pour l'exil. Mais il était entré dans les convictions de d'Autichamp, et il l'avoue lui-même dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1815 en Vendée,* « que l'insurrection était intempestive, et qu'on n'avait pas combiné d'avance les moyens qui préparent le succès ».

Ce dernier argument était fondé; néanmoins Cathelineau et Stofflet, Joly et Charette, Forestier et Bonchamps n'avaient pas froidement combiné, en 1793, les moyens qui préparent le succès.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La Révolution triomphait; ils couraient aux armes afin de protester contre elle, et ils se battaient plutôt pour accomplir un devoir que pour faire une stratégie inutile. Ce n'est pas quand un gouvernement est consolidé par le fait même de la possession qu'il faut l'attaquer à coups de fusil, c'est lorsqu'il s'élève ou chancelle sur sa base.

Bonaparte, à peine de retour, rencontrait dans beaucoup de départements une opposition sérieuse. Les révolutionnaires, menés en laisse par Fouché, Carnot, Lanjuinais et La Fayette, ne l'acceptaient que comme une transition possible à un autre ordre de choses. Pour certains généraux, tels que les frères Lallemand, Drouet d'Erlon, Lefebvre-Desnouettes et Exelmans, dont le 20 mars avait déjoué les plans en faveur du duc d'Orléans, le nouvel Empire était un pis-aller. On subissait encore le prestige napoléonien, on ne s'humiliait plus devant lui. L'empereur était jugé : on allait rapidement user l'homme au frottement des partis que la première Restauration avait reconstitués.

Il était donc sage de profiter de ce moment unique dans les révolutions pour recommencer la grande guerre. Sans doute, il devenait difficile, impossible peut-être, à vingt ans d'intervalle, de voir se renouveler le miracle de l'insurrection de 1793. En politique, les mêmes causes ne produisent pas toujours, comme dans la nature, les mêmes effets; mais il fallait tenter les chances favorables, et puisque, cinquante jours après, la Vendée ne reculait pas devant un ennemi organisé, tout porte à croire qu'au 20 mars, elle aurait marché droit au drapeau tricolore s'abattant sur le Bocage sans armée régulière, sans gouvernement établi.

Ce fut une erreur de la part du général d'Autichamp; cette erreur procédait d'une consciencieuse délicatesse de sentiment. Blâmable au point de vue politique, elle a son excuse dans une pensée d'humanité. Toujours est-il que d'Autichamp se vit bientôt en désaccord complet avec Auguste de La Rochejaquelein, Beauvollier, Céris, Turpeau, l'Huillier, Dupérat, Renou, Nicolas, Cadi et les anciens divisionnaires des armées de Cathelineau, de M. Henri, de Charette et de Stofflet. On discuta avec vivacité, la vivacité se transforma plus d'une fois en irritation; il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

AUGUSTE DE LA ROCHEJAQUELEIN

(L'original appartient à M. le Mis de La Rochejaquelein.)

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

y eut même de cruelles accusations jetées à la tête de d'Autichamp, et le *Moniteur* du 29 mars 1815, en prenant traîtreusement parti pour ce général, le fit soupçonner par ce fait même au tribunal de ses compagnons d'armes. Les autorités impériales exaltaient bien haut son refus de lever drapeau contre drapeau ; on louait sa patriotique résistance. D'Autichamp, sans le vouloir, avait servi la cause de l'empereur, puisqu'il ne recevait que des éloges de la part de l'ennemi. Pour se convaincre de l'importance que le gouvernement du 20 mars attachait à ces divisions intestines, il n'y a qu'à lire la lettre adressée le 26 mars au ministre de l'Intérieur par le Terme-Saulnier, conseiller de préfecture d'Angers et faisant fonction de préfet :

« Tout me confirme dans l'opinion que j'ai eu l'honneur de vous émettre hier, que les événements que je pouvais redouter dans l'arrondissement de Beaupréau n'auraient pas de suites fâcheuses pour le gouvernement. La population refuse de s'armer, elle n'a point obéi aux proclamations affichées et manuscrites, elle a été sourde à la voix des émissaires qui ont parcouru les communes. Tout me promet que cet arrondissement ne sera pas troublé ; je suis fortifié dans cette opinion par le départ très prochain du prince (s'il n'est déjà effectué), qui lui-même a déclaré à des députés de diverses communes, inquiètes sur leur sort, qu'il ne voulait pas que son nom ni celui de sa famille fussent un prétexte de guerre civile, que chacun pouvait rentrer chez soi et s'y livrer à ses travaux.

» S'il y a quelques désordres à redouter, ils ne seraient l'ouvrage que de quelques subalternes qui, dans leur désespoir, formeraient des bandes dans la seule vue du pillage et qui seraient promptement comprimés.

» C'est ici le cas de rendre justice à la conduite de M. d'Autichamp : il s'est rendu à Beaupréau pour dissuader le prince et ceux qui l'entouraient du dessein de soulever la Vendée ; il a lutté courageusement contre la violence de plusieurs instigateurs. N'ayant pu les ramener à des principes pacifiques, il a déclaré qu'il resterait étranger aux désordres dont ils se rendraient coupables, et est rentré à Angers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

» Cette conduite énergique et vraiment patriotique a peut-être plus fait sur les esprits de la Vendée que le désistement du prince.

» Il ne m'est rien parvenu sur l'arrondissement de Segré; j'en conclus que l'ordre y est maintenu.

» Le reste du département est parfaitement tranquille. »

La ville de La Rochelle n'avait pas reconnu le gouvernement impérial. Le général Rivaud de La Raffinière, à la tête de cette division, était parfaitement disposé; mais, pour agir au nom du roi, il demandait qu'on prît une détermination. Il avait fait connaître au prince l'influence de la place qu'il occupait et les faciles communications que par l'Océan on pourrait entretenir avec les escadres anglaises ainsi qu'avec le littoral du Bas-Poitou et de la Bretagne. Une ville forte refusant d'arborer le drapeau tricolore et cette ville devenant l'arsenal naturel de la Vendée, c'était une combinaison qui offrait un point d'appui à l'armée royale, un centre de résistance et d'action. On dissuada le vieux Condé de donner suite à cette ouverture. Le 24 mars, le général Rivaud se voit forcé d'offrir sa démission; le drapeau tricolore est arboré par les soins du général Minot, et ce fut sur cet abandon que l'on étaya auprès du prince les arguments qui militaient en faveur de son départ.

Il eut le malheur de se laisser persuader. Accablé par tant de trahisons, il fut pris d'un dégoût amer pour les hommes; et c'est ainsi que, dans une lettre à la date du 25 mars, il expliquait au roi sa position :

« La confiance de Votre Majesté, y lit-on, a été indignement trahie; peu de préfets et d'administrateurs de l'Ouest ont été fidèles à leurs serments. J'avais reçu la foi des généraux conservés par le gouvernement, et cette foi est violée sans scrupule. J'assiste à un désolant spectacle, et, je l'avoue à Votre Majesté, il me navre le cœur. La Vendée est animée d'excellents sentiments; mais depuis un an, je ne comprends pas comment il se fait que l'on ait complètement oublié d'armer ces provinces. Il n'y a plus de conseils à donner, il faut gémir, Sire, sur tous les malheurs qui vont fondre sur la France; ma présence dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ce pays pourrait les aggraver encore, je vais l'abandonner. »

Le jour même où cette lettre de désespoir était écrite, le duc de Bourbon quitta le château de Beaupréau; et, sous l'escorte de sept à huit gentilshommes, il se rendit de manoir en manoir jusqu'à La Hibaudière, près des fonderies d'Indret. Le 30 mars il trouvait à Paimbœuf un bâtiment de commerce préparé pour son transport par les soins des royalistes de Nantes; et il faisait voile pour l'Espagne, laissant en Anjou Cheffontaine et Marans, ses deux aides-de-camp. La mission du P^ce^ de La Trémoille en Bretagne n'avait pas mieux réussi. Arrivé à Rennes le 21 mars, il s'était vu entouré de tous les chefs de la Chouannerie; mais, le 22, la nouvelle de l'entrée de Bonaparte aux Tuileries parvenait en cette ville, et les généraux Piré et Bigarré, qui y commandaient, déclaraient au prince que Louis XVIII n'était plus leur roi, et qu'ils ne saluaient comme maître que l'empereur Napoléon. La Trémoille rejoignit le duc de Bourbon (1).

De funestes divisions sur l'opportunité d'un soulèvement immédiat avaient fait ajourner la prise d'armes. Les révolutionnaires crurent qu'elle était impossible; ils cherchèrent à en tirer parti. Les Vendéens n'avaient pas été mis à même de combattre l'usurpation. L'usurpation voulut les punir de cette velléité, qu'elle regardait comme un témoignage d'impuissance. Les campagnes furent immédiatement soumises à tous les tourments d'une occupation armée. Bonaparte ne l'avait sans doute pas prescrit. Avec sa conscience monarchique, il s'en serait bien gardé; mais il existait dans l'Ouest de ces familles venues à la suite de la Révolution et enrichies par elle, qui ne pouvaient jamais accepter de leurs remords une trêve avec les défenseurs de la monarchie. Acquéreurs nationaux des propriétés, ces familles, qui n'appartenaient pas au sol, qui n'avaient ni les mœurs, ni la foi, ni les usages de la Vendée militaire, s'étaient créées les ennemis directs et avoués des Blancs. En haine de ce

(1) On trouvera aux pièces justificatives nº 2 deux mémoires l'un au roi, l'autre à Madame, sur les événements qui suivirent cette jonction des deux envoyés, puis l'arrestation et l'évasion du P^ce^ de La Trémoille. Ces documents et beaucoup d'autres nous ont été confiés par M. le duc de La Trémoille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

parti, elles avaient été tour à tour révolutionnaires et impérialistes. Elles devaient plus tard passer au libéralisme ; pour elles, il ne s'agissait point de raisonner ou d'appliquer un principe, il fallait conserver leurs biens et satisfaire un de ces ressentiments d'autant plus coupables qu'ils se précipitent d'eux-mêmes dans l'erreur.

Le Bocage, dont les vœux étaient stériles, n'avait pu opérer son insurrection. On crut ses moyens épuisés. La Révolution s'empressa de former des corps francs, des bataillons de fédérés, des gardes nationales et des chasseurs de la Vendée. Sous ces différents titres, elle enrégimenta la lie des villes, celle des bourgades et une foule de jeunes gens qui cédaient plutôt à une exaspération passagère qu'à une pensée de nationalité. Ces corps libres, qui, la menace à la bouche, parcouraient les cités en s'enivrant de liqueurs fortes et de phrases patriotiques, rendirent une espèce de courage aux administrateurs. Ce courage fut immédiatement tourné contre les royalistes. On les persécuta par les plus lourds impôts, impôt du sang, impôt en denrées ou en numéraire. On avait arraché les armes à la Vendée, elle en trouva dans sa haine pour l'oppression. De tous côtés les paysans refusèrent d'acquitter les contributions, et il ne se rencontra pas une paroisse qui offrit à l'empereur les recrues qu'il menait à la mort.

Cette protestation, dont l'unanimité était significative, surprit Bonaparte, qui voyait la Dˢˢᵉ d'Angoulême à Bordeaux obligée de renoncer à son héroïque tentative, et dans le Midi, le duc d'Angoulême abandonné des troupes et contraint de capituler sous les yeux de ses amis dont l'organisation était trop imparfaite pour offrir un point de résistance. Cette témérité des Bretons et des Vendéens ne fléchissant pas le genou devant sa fortune inquiétait le prince que l'île d'Elbe lançait sur la France. Il en rechercha les causes ; mais Fouché, son ministre de la police, avait déjà concentré dans ses mains l'action gouvernementale. Indispensable à l'empereur qui le détestait et le redoutait, ce Séjan de la Convention, du Directoire et de l'Empire s'efforçait de se rendre nécessaire aux partis qui se disputaient la succes-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sion déjà ouverte de Napoléon. Pour réussir dans ses projets, il n'avait pas découvert de meilleur moyen que de surexciter les passions anarchiques et de faire ainsi du même coup peur à Bonaparte, à la Vendée et à Louis XVIII, avec lequel il entretenait des relations suivies (1).

Évoquer le fantôme de la Terreur sous les yeux de la Vendée, c'était inspirer aux royalistes de l'intérieur des craintes dont Fouché a le secret et qu'il savait bien faire tourner à son avantage. Plusieurs personnages très haut placés avaient confiance en cet homme, n'adoptant pour base de la politique que son égoïsme à froid. Il fallut les entretenir dans cette confiance. De là ces mouvements des populations révolutionnaires de l'Ouest que Fouché guidait par la main, de là ces réactions destinées dans son esprit à effrayer la famille royale et à dominer l'empereur. La tortueuse tactique de Fouché n'était pas encore démasquée; mais aujourd'hui qu'une partie de sa correspondance secrète est entre nos mains, le plan de Fouché ne laisse plus aucun doute. Il jouait l'empereur, dont il était le ministre; il trahissait Louis XVIII exilé, dont il aspirait pourtant à devenir le tuteur : et tout cela au profit d'un prince de la famille d'Orléans, qui promettait à la Révolution des gages tels que nul autre ne pouvait en offrir.

« Il ne s'agit pas, écrivait le duc d'Otrante, le 15 avril 1815, à Paul Bovet, son affidé et son agent supérieur en Vendée, de faire armer seulement les populations les unes contre les autres, cela ne conduirait à rien : ce qu'il faut, c'est en cas de chute de ce qui existe, de se trouver sur ses pieds pour donner aux vrais principes de la Révolution l'aide que l'empereur est impuissant à réaliser, et que le roi de Gand, malgré ses finesses, n'osera jamais consacrer. Il ne faut pas que la Vendée redevienne terrible, mais il n'est pas mal qu'elle se montre sur quelques points prête à repousser la force par la force. De ce choc, qui ne produira que des secousses et jamais une insurrection, naîtra néces-

(1) On consultera avec fruit, sur ces menées de Fouché, les *Mémoires du général Bernard de La Frégeolière*, publiés par son petit-fils. (Paris, librairie des Bibliophiles, 1881), p. 282 et suivantes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sairement l'affaiblissement progressif des deux partis hostiles. Alors nous serons plus à notre aise pour amener un ordre de choses plus conforme à nos vœux. Le duc d'Orléans est un moyen de composition entre les extrêmes : Dumouriez l'a rêvé longtemps. L'Europe s'arme contre l'empereur ; il succombera inévitablement, il sent déjà le cadavre. La branche aînée n'offre pas de sécurité aux intérêts révolutionnaires ; nous devons donc nous jeter ailleurs. Le duc d'Orléans est bien disposé, il acceptera la couronne aux conditions qui lui seront imposées ; il a de l'ambition et des antécédents parfaits. Travaillez donc la Vendée, inquiétez-la ; mais ne prenez jamais de mesures complètes, ne brûlez jamais nos vaisseaux ni dans un camp ni dans un autre.

» Il y a des haines au fond de tous les cœurs, faites-les vibrer en paroles ; jamais en actions, si c'est possible : c'est le plus sûr moyen de les affaiblir et de les tuer. Fatiguez les soldats par des marches sans but, démoralisez les généraux ; prenez langue chez les officiers vendéens, favorisez le départ de ceux qui voudront aller sentimentalement à Gand. Parlez de moi en bons termes, comme d'un esprit revenu des erreurs sans-culottes, acceptant franchement la monarchie, estimant les royalistes ; dites que j'ai de nombreux amis parmi eux : mais surtout, par tous les moyens possibles, évitez que l'Ouest ait recours à une insurrection. Les armées combinées de l'Anjou, du Poitou, de la Bretagne et du Maine pourraient marcher sur Paris quand l'empereur n'y sera plus, et changer par un coup de main hardi tous nos plans les mieux concertés. Une telle hypothèse a bien ses impossibilités ; mais en révolution il faut tout prévoir, et je ne veux pas en être arrivé à ce point pour me trouver tout à fait vaincu par quelques paysans imbéciles. Guerre donc partielle, s'il le faut, mais guerre de village à village, de ville à ville, et jamais d'armée à armée.

» Des émeutes partout ; d'insurrection nulle part, et jamais surtout de généraux prenant sur l'esprit des Vendéens un empire qui pourrait devenir funeste aux conséquences que j'espère déduire de tout cet imbroglio. Entendez-vous avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Lagarde, qui préfecture au Mans et qui a ma pleine confiance (1). »

Fouché ne tendait qu'à entretenir les divisions; mais l'empereur, mais Carnot, ministre de l'Intérieur, et le maréchal Davout, ministre de la Guerre, ne prêtaient pas les mains à ce plan. Treize départements de l'Ouest sont mis en état de siège, et les généraux qui y commandent au nom de Bonaparte se voient investis de pouvoirs extraordinaires. Ces généraux étaient pour la plupart des hommes qui ne savaient que l'obéissance passive, et qui, après l'avoir érigée en dogme pour eux-mêmes, l'imposaient aux autres avec une brutalité que les hauts faits des armées impériales ne feront pas absoudre. Morand, Laborde, Eigarré, Rousseau, Charpentier, Travot, Estève, Delaage, Achard et Mocquery, se placèrent donc aussitôt au-dessus des lois, et ils essayèrent de comprimer une agitation dont leurs mesures elles-mêmes doublaient l'éclat. Ainsi que dans les crises précédentes, la Révolution commence par accuser les gentilshommes. Elle sent que l'usurpation de Bonaparte n'est pas populaire; mais cette usurpation lui rendait le pouvoir. La Révolution le mettait à profit pour dénoncer la noblesse et pour calomnier la volonté des paysans. Le général Morand parcourait le Bocage. Dans les idées de l'empereur, sa mission avait quelque chose de conciliateur. Morand la rendit provocatrice. A la tête d'une armée, il était sur le théâtre de la guerre civile. Malgré les affirmations du *Moniteur*, qui, par ordre de Napoléon, se chargeait de tout présenter sous le jour le plus pacifique, la guerre civile sortait de tous les pores de la Vendée militaire; et en s'adressant aux habitants de l'Ouest, Morand osait leur tenir ce langage :

« Que voudraient encore quelques agitateurs? disait-il de son quartier général de Nantes, le 3 avril 1815. N'ont-ils pas livré

(1) Ce Lagarde « qui *préfecturait* alors au Mans et qu'on désignera un peu plus loin comme l'homme de police » d'Elisa Bonaparte en Toscane, ne serait-il point le même que Dupin, le premier préfet des Deux-Sèvres, voulait charger, au mois de mars 1811, de réunir sur le même point « sous prétexte de quelque machination papale ou conspiration bourbonienne », les prêtres de la Petite Église, afin de les livrer d'un seul coup à la police? Ce Lagarde habitait alors Belleville, près Thouars, et il avait été, au dire du préfet Dupin, un des plus actifs agents d'intrigues de l'Angleterre. (V. notre ouvrage sur la *Petite Église*, p. 125-126.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nos villes, vendu nos arsenaux, nos vaisseaux, dépouillé les trésors de l'État, outragé notre empereur et notre gloire? N'ont-ils pas assez rendu d'indignes hommages aux ennemis de la France, qui sont encore étonnés de leur lâche trahison, de leur bassesse et de leur ignominie?

» Ils savent bien tous qu'ils sont indignes de notre généreuse nation. Aussi que n'ont-ils pas fait pour nous avilir, pour flétrir nos lauriers, pour arracher de nos âmes l'amour sacré de la gloire, de la patrie et de tous les sentiments sublimes qui font notre force et le désespoir de tous nos ennemis!

» Peuple français, nobles enfants de la victoire, vous l'avez vu en frémissant. Des traîtres infâmes, des assassins, des voleurs de grand chemin avaient revêtu les marques de l'autorité sur vous; ils étaient couverts des distinctions qui ne s'accordent qu'aux services rendus à la patrie, à l'honneur et à la loyauté.

» Pourquoi tant d'agitations, tant de crimes, tant de fureurs depuis vingt-cinq ans? C'est pour asservir, pour humilier un peuple fier et généreux, pour l'attacher au joug de quelques nobles qui demandent le privilège de le dépouiller et de lui arracher le produit de ses pénibles travaux. »

Et le général Morand, que l'Empire avait fait comte, et qui, comme tous les révolutionnaires, avait accepté ce titre avec bonheur, continuait :

» Des nobles! eh quoi! tous les Français libres et victorieux ne sont-ils donc pas tous également nobles? Le sang qui coule dans les veines des braves n'est-il donc pas le plus pur et le plus noble?

» Notre avilissement et de l'or, voilà ce qu'ils veulent; voilà pourquoi ils ont attiré sur nous les malheurs d'une guerre si longue, voilà pourquoi ils appellent la guerre civile et tous les forfaits. »

En lisant ces paroles, l'empereur ne put maîtriser sa colère; mais il était débordé par la Révolution. Il laissa donc à ses généraux le droit d'impunité. La police de Nantes, sous l'inspiration de l'agent spécial Moreau, ne veut pas que l'arbitraire des soldats prenne le pas sur son despotisme tracassier. Elle met hors la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

loi, elle exile ou elle proscrit, avec séquestre de leurs biens, les gentilshommes bretons ou vendéens dont on redoute l'influence. C'était le système des otages emprunté à 1796 et appliqué en 1815. Cet ordre d'un lieutenant général de police s'exécute dans l'Ouest sans faire naître une protestation. Fouché s'empresse de blâmer ses agents avec une feinte sévérité : il affecte même d'offrir aux gentilshommes toutes les garanties qui sont en son pouvoir. Ainsi il se créait à peu de frais une clientèle. Pourtant, la plupart de ces gentilshommes n'avaient guère foi en la parole du régicide; ils se retirèrent dans le Bocage, où déjà fermentait le germe d'une insurrection générale.

Dès le 7 mai, un engagement avait eu lieu dans la forêt de Roche-Servière. Ludovic de Charette, Goulaine et La Roche-Saint-André tenaient la campagne. A la tête d'un petit nombre de paysans, ils se portaient partout où il y avait un drapeau tricolore à abattre, partout où ils espéraient causer de l'inquiétude aux bonapartistes. Les Vendéens étaient admirablement disposés; restait à organiser cette bonne volonté que des troupes nombreuses comprimaient et qui se voyait désarmée par la Restauration elle-même, au moment où plus que jamais il fallait songer à guerroyer.

Le 13 mai 1815, une conférence a lieu à La Chapelle-Basse-Mer dans la Loire-Inférieure. D'Autichamp et Suzannet, chefs influents de la Vendée, demandaient que l'insurrection générale éclatât le 15; mais Auguste de La Rochejaquelein recevait des lettres de son frère Louis, qui de Londres, où le roi l'avait envoyé pour s'entendre avec le prince régent, écrivait qu'il serait bientôt à la côte, amenant des munitions de toute sorte. Auguste de La Rochejaquelein aurait désiré que son frère pût au moins être en vue du rivage vendéen avant de coopérer au soulèvement. L'impatience des paysans et celle de Suzannet, que d'Autichamp partageait, ne laissèrent pas d'alternative possible.

Le 15, le tocsin sonne dans toutes les paroisses : c'est le signal de l'insurrection. Les Blancs y répondent avec enthousiasme. Des bords de la mer jusqu'à Thouars, un long cri de : Vive le roi! annonce aux révolutionnaires que la Vendée est encore debout.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CIMETIÈRE DES MARTYRS, PRÈS MAULÉVRIER, PAROISSE D'ISERNAY

(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1894. Voir plus loin, p. 27.)

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VII

Débarquement de Louis de La Rochejaquelein. — Son élection. — Affaires de Maulévrier et d'Aizenay. — Mort de Ludovic de Charette et de Beauregard. — Insurrection de la Bretagne et du Maine. — Combat de Pannecé. — Alarmes des autorités. — Mission de Malartic, de Flavigny et de La Béraudière. — Suzannet et d'Autichamp. — Arrêté de Falleron. — Ses conséquences. — Combat des Mathes. — Mort de Louis de La Rochejaquelein.

Louis de La Rochejaquelein, avec sa compagnie de grenadiers de la maison du roi, qu'il a formée des plus braves comme des plus beaux soldats de l'Empire, et dont il est le général commandant, avait protégé la retraite de Louis XVIII. L'inaction pesait à son zèle, et il sentait qu'il lui restait dans l'Ouest une autre mission à remplir. Le roi estimait la Vendée; mais le Cte de Blacas, son ministre dirigeant, ne l'aimait pas. Étranger à la France, qu'il avait laissée presque enfant pour ne la revoir que pendant les onze mois de la première Restauration, le Cte de Blacas avait foi dans les puissances coalisées. Il tenait pour fort peu les tentatives des royalistes de l'intérieur. Ces soulèvements populaires, dans lesquels la liberté gagne toujours quelque chose, portaient ombrage à son caractère dominateur. Cet obstacle, dont Louis de La Rochejaquelein connaît la ténacité, ne l'effraye point. Le Vendéen déroule au roi les plans qu'il a élaborés pour opposer une diversion à l'usurpateur. Louis XVIII approuve ces plans, et La Rochejaquelein passe en Angleterre chargé d'une lettre autographe de ce prince qui l'accrédite auprès du régent en qualité de plénipotentiaire et de général des armées royales.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La mission de La Rochejaquelein était officielle. Au nom du roi de France, il allait demander aide et secours à celui qu était à la tête du gouvernement britannique, allié de Louis XVIII. Le prince régent et lord Castlereagh pressentaient seuls dans le

LE DUC DE BLACAS

Cabinet l'importance de la diversion proposée par La Rochejaquelein ; le reste du ministère anglais, ennemi passionné de la France, ne se rendait pas aussi facilement. Les Anglais savaient que par le nombre seul les puissances auraient raison de Bonaparte. Ils ne voulaient donc pas traiter avec les royalistes, prévoyant bien que, dans ce cas, il faudrait accepter plus tard la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

monarchie comme ayant fourni son contingent dans la croisade de l'Europe contre l'empereur Napoléon. Cependant, sur l'avis qui lui en fut donné par un gentilhomme anglais nommé Jerningham, La Rochejaquelein devint plus pressant. Il fit entrer dans le contingent armé de l'Europe la Vendée pour quatre-vingt mille soldats. Cette détermination une fois adoptée, le ministère britannique n'eut plus de motifs à opposer à la demande de secours que La Rochejaquelein faisait de la part du roi. Il accepte des munitions et des subsides, refuse toute espèce de concours des troupes anglaises qu'on espérait jeter dans le Bas-Poitou; et, après avoir inutilement essayé de débarquer sur divers points de la côte, il touche enfin le sol de la Vendée. C'était le 16 mai, le lendemain même du soulèvement; ce jour-là, la proclamation suivante fut distribuée aux Blancs accourus pour saluer l'arrivée du général et se ranger sous ses ordres :

« DE PAR LE ROI

» Vendéens, honneur de la France, rappelez-vous la gloire que vous avez acquise dans la guerre généreuse que vous avez soutenue pendant plusieurs années; vous êtes destinés à renverser pour jamais l'empire du crime et du mensonge, pour mettre la vertu sur le trône légitime. Le roi vous aime; il n'a pas dépendu de lui de vous mieux traiter : vous le croirez, puisque je vous le dis.

» Le roi cherchait à calmer tous les partis, mais il ne vous a jamais oubliés.

» Je vous rapporte des armes et des munitions en abondance; les nations de l'Europe, pleines d'admiration pour votre courage, vous donnent les moyens nécessaires pour coopérer au rétablissement de l'autel et du trône.

» Rappelez-vous combien de fois mon frère vous a conduits à la victoire; essayant de marcher sur ses traces, je ne ferai que vous répéter ses paroles, qui surent si bien enflammer vos cœurs généreux : *Si j'avance, suivez-moi; si je recule, tuez-moi; si je meurs, vengez-moi.*

» Je ne viens point ici pour allumer le flambeau de la guerre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

civile et attirer sur ma noble patrie les maux qui l'ont rendue si célèbre; je viens, par ordre du roi, pour détruire les factieux.

» Sachez que Bonaparte affecte de ne pas vous craindre; le monstre n'ignore pas que votre réveil sera le signal de sa destruction. Vendéens, rappelez-vous votre antique valeur; ne perdez pas de vue le titre de peuple de géants : l'usurpateur lui-même vous l'a donné. L'Europe a les yeux fixés sur vous; elle marche pour vous soutenir. Déjà le crime frissonne, et sa chute est prochaine. Souvenez-vous de ces paroles mémorables du roi: *Je devrai ma couronne aux Vendéens.*

» Marchons, et que ce cri de l'honneur français nous guide à la victoire : VIVE LE ROI!

» *Signé* : le Mis de LA ROCHEJAQUELEIN,
» *Maréchal de camp.* »

A peine débarqué de l'*Astrée*, que commandait le capitaine Kittoë, Louis de La Rochejaquelein est rejoint à Saint-Gilles par Suzannet, son cousin, qui est déjà à la tête de quatre mille hommes avec Ludovic de Charette, des Abbayes, Vaugiraud, le chevalier de Maynard, Lézardière, de La Barre, Goulaine, Frédéric de Bruc, de Bessay et Robert de Châtaigniers. Des fusils et des cartouches leur sont distribués; et La Rochejaquelein expédie un aviso à Portsmouth pour demander qu'on mette à la mer la seconde expédition promise, qui doit amener dans le Poitou des munitions beaucoup plus considérables. Suzannet lui fait part des opérations militaires; il lui apprend que d'Autichamp et Auguste de La Rochejaquelein, chacun à la tête de son Corps d'armée, ont dû combiner leurs mouvements afin de chasser l'ennemi du territoire.

C'était le plan arrêté dans la réunion de La Chapelle-Basse-Mer. Voici ce qu'il produisit :

Le 17 mai, Auguste de La Rochejaquelein avait résolu, de concert avec le général Canuel, cet ancien adversaire de la Vendée guerroyant alors sous son drapeau, de marcher rapidement à l'attaque de Cholet. Le Corps d'armée rassemblé aux Aubiers se composait de deux mille quatre cents paysans. La plupart n'ont

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour toute arme que des bâtons; le reste, des fusils de chasse incapables de servir. La poudre manquait. Trois cents vétérans seulement avaient eu la précaution d'en acheter lorsque personne encore ne songeait à la guerre. La colonne de Laugrenière devait faire sa jonction à Maulévrier avec cette division. Quand l'heure du départ fut arrivé, le curé des Aubiers réunit, ainsi qu'autrefois à la Grande Armée, cette population chrétienne au pied de

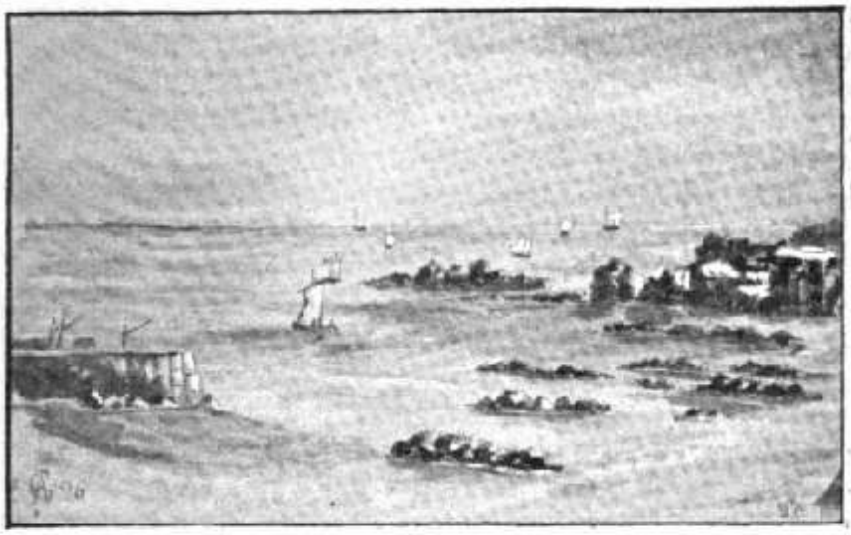

PLAGE DE CROIX-DE-VIE (Vendée) OU DÉBARQUA LOUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN
16 MAI 1815

(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1896.)

l'autel. Après l'avoir exhortée à combattre pour Dieu et à mourir pour le roi, il lui donna l'absolution générale, et les insurgés partirent pleins d'ardeur.

Ils n'étaient qu'à quelques pas de Maulévrier, lorsqu'un cavalier d'avant-garde avertit le général que le 26e régiment de ligne, sous les ordres du colonel Prévost, y arrivait se rendant de Cholet à Châtillon. Auguste de La Rochejaquelein envoie le chef de division Nicolas se poster aux Échaubroignes avec cent cinquante hommes, et il le charge d'attaquer. Nicolas obéit. De Les-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sert, chef de la division de Bressuire; Cathelineau, le fils du généralissime; Dupérat, Allard, Anjorrand, Gandit-David, Bois-Laurent, Lemaignan et de La Garde, s'élancent à l'ennemi sur les

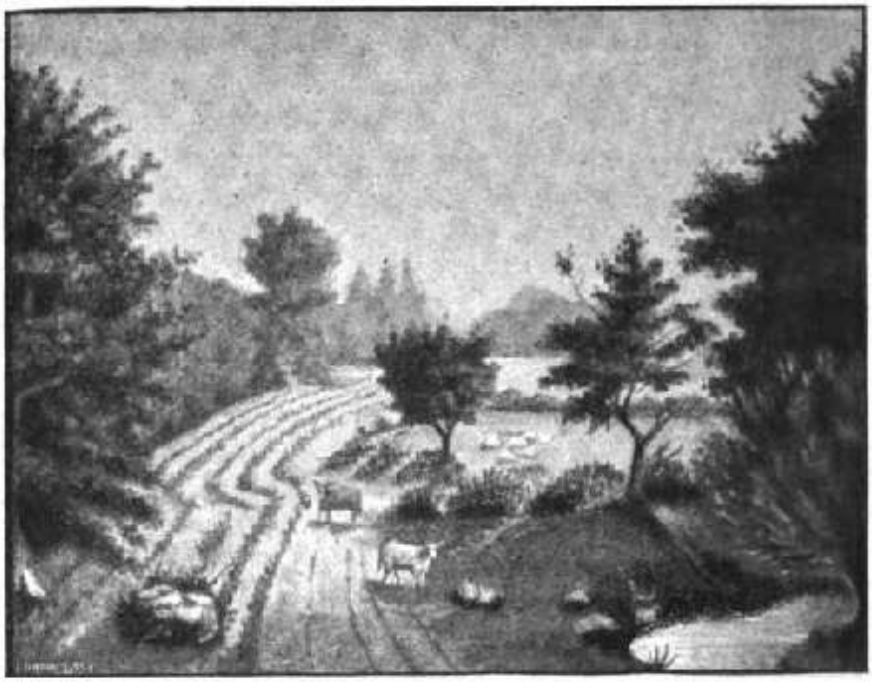

BOIS DU MOULIN-AUX-CHÈVRES, SUR L'ANCIENNE ROUTE DE BRESSUIRE A CHATILLON-SUR-SÈVRE (V. aussi t. Ier, p. 200 et 290.)

(D'après une aquarelle de Mlle de La Garde.)

pas de La Rochejaquelein et de Canuel. Le colonel Prévost, pris à l'improviste en flanc et sur ses derrières, tient bravement tête à cette agression. Pressé de toutes parts, il ne peut faire déployer en ligne le 26e; mais, pour couvrir ce régiment, il lance en tirailleurs ses compagnies d'élite : elles sont écrasées. Les bonapartistes se débandent; ils se laissent pousser vers Châtillon, où les Blancs espéraient que la colonne de Laugrenière campait pour prendre en tête le régiment. Laugrenière avait abandonné Châtillon avant l'engagement, il ne pouvait donc le soutenir. Bientôt,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

au ralentissement des feux de file, le colonel Prévost, s'apercevant que les royalistes manquent de cartouches, réunit un de ses bataillons, se place sur une hauteur, et laisse les Vendéens se retirer vers Saint-Aubin-de-Baubigné.

Cette rencontre avait été d'autant plus fatale aux bonapartistes qu'elle leur présageait de plus sérieux chocs, car les royalistes sans armes avaient osé se ruer sur de vieux soldats. On avait même vu des jeunes gens, à peine sortis de l'enfance, s'élancer sur des grenadiers, puis, le bâton à la main, les contraindre à leur livrer leurs fusils et à se rendre prisonniers. C'était ainsi qu'avaient procédé les gars de Cathelineau, et dans les bivouacs, où tout se raconte autrement que sur un bulletin destiné à la publicité, cette tactique inconnue démoralisait le soldat. Les blessés, transférés en grand nombre à Cholet, découragèrent la garnison.

Cependant, au milieu de la nuit du 17 au 18, Auguste de La Rochejaquelein, qui a su le débarquement de son frère, s'avançait vers la mer pour recevoir des armes. Le général Sapinaud, avec plus de trois mille hommes, se dirigeait aussi du même côté. Des Abbayes, chef de division du Corps de Suzannet, est chargé d'escorter dans le Bocage des munitions réservées à d'Autichamp et à Auguste de La Rochejaquelein. Il part; mais, sentant qu'il faut rassurer les troupes bonapartistes ébranlées par leurs premiers revers et par la nouvelle de cet heureux convoi qu'amène Louis de La Rochejaquelein, le général Travot se lance à la rencontre de des Abbayes. Il l'attaque à la hauteur du bourg de l'Aiguillon. Des Abbayes est inférieur en force : il résiste pourtant. Le drapeau blanc était toujours dans l'endroit le plus exposé au feu. Celui qui le portait est tué. Seize autres volontaires se succèdent à ce poste périlleux. Seize volontaires viennent, à tour de rôle, saisir et planter devant l'ennemi cet étendard que la mort seule a le pouvoir de leur faire lâcher. Ces dix-sept royalistes périssent héroïquement. Par une habile manœuvre qu'exécutent Puytesson et Marans, des Abbayes délivre ses chariots, les fait filer devant lui, tue un certain nombre de soldats à Travot, et poursuit sa route sans obstacle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ces mouvements militaires n'avaient point de résultats définitifs, et il eût été impossible qu'il en fût autrement; néanmoins, en imprimant au pays une nouvelle ardeur, ils affaiblissaient le parti révolutionnaire. Ses diverses fractions en Bretagne ainsi qu'en Vendée, sur la rive droite comme dans le Maine, se réunissaient bien toujours dans une communauté de haine contre les Blancs; mais, à Paris, ces succès inespérés, que des rapports secrets de Fouché grossissaient outre mesure afin de paralyser l'enthousiasme napoléonien, avaient un profond retentissement. A Gand, on les regarda comme une victoire; et cette erreur de quelques hommes fut peut-être une des causes dominantes de la désunion qui éclatera bientôt parmi les chefs de l'insurrection.

L'arrivée de Louis de La Rochejaquelein, les engagements qui suivirent son débarquement, l'affaire de Maulévrier surtout, plaçaient la Vendée sur un excellent terrain. Suzannet, Sapinaud et les divers officiers s'étaient rassemblés pour recevoir le frère d'armes qui venait au nom du roi. Ils concevaient de magnifiques espérances; et tous avouaient qu'il fallait donner à l'armée un général en chef. C'était par la dispersion du commandement qu'elle avait vu jadis ses forces se consumer en stériles tentatives. On voulait éviter un semblable malheur, et, après une marche inutile sur Challans, où Louis de La Rochejaquelein espérait rencontrer Suzannet, qui lui avait assigné rendez-vous, et qui ne s'y trouva pas, parce que ce dernier avait voulu couper le passage à Travot se dirigeant sur le bourg d'Apremont, les deux généraux se virent à Palluau le 19 mai. Sapinaud, le vétéran des grandes guerres, les attendait dans ce bourg avec son état-major. Ludovic de Charette et la plupart des divisionnaires y étaient aussi.

Un Conseil de guerre est réuni. Des quatre Corps d'armée agissant sur la rive gauche de la Loire, deux furent représentés dans ce Conseil. L'adhésion d'Auguste de La Rochejaquelein à la mesure qui allait être prise ne faisait aucun doute. Chacun ne savait-il pas, en effet, que, comme M. Henri son frère, il ne se battait que pour remplir un devoir? Suzannet proposa au Conseil d'élire un général en chef provisoire, puisque le duc de Bourbon,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui avait accepté ce titre, était éloigné du théâtre de la guerre. Personne n'éleva de difficultés contre cette proposition ; Suzannet

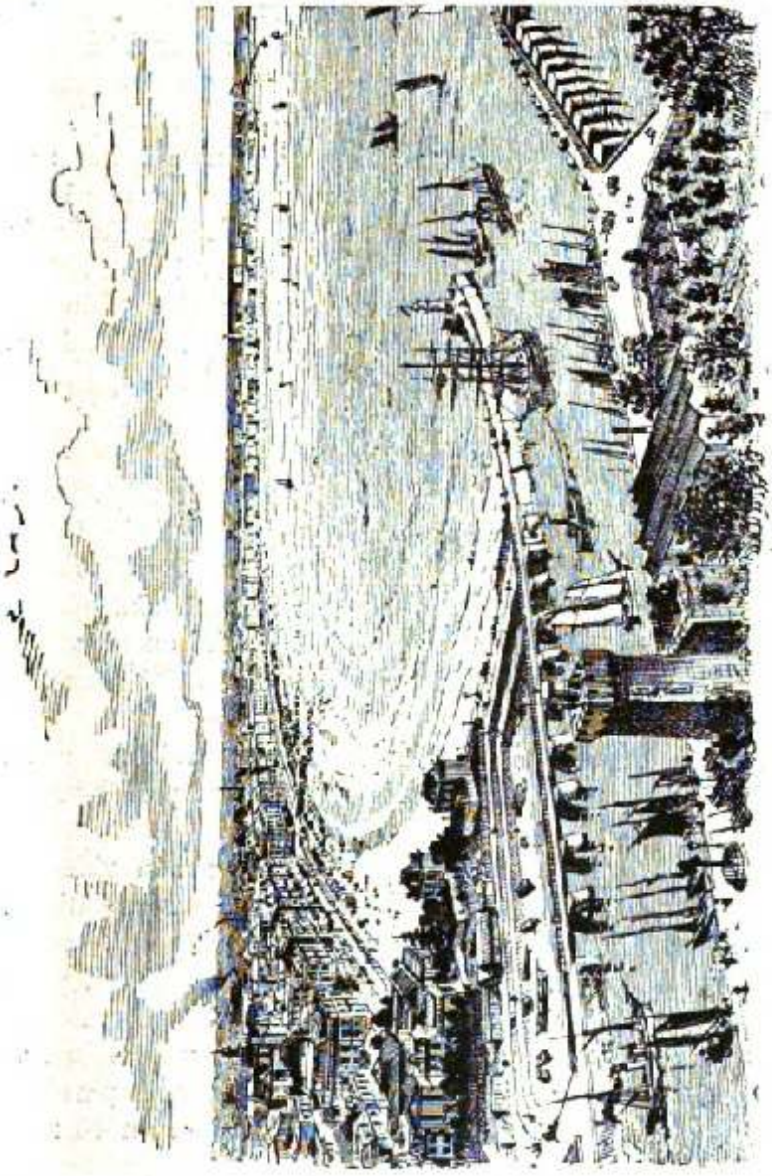

LES SABLES-D'OLONNE EN 1806, VUE GÉNÉRALE
(Extrait du guide des Sables-d'Olonne : E. Mayeux, éditeur.)

ajouta que le maréchal de camp, Louis de La Rochejaquelein, qui sortait de commander un des Corps de la maison du roi, qui

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

déjà avait été accrédité auprès du gouvernement britannique, qui avait négocié avec lui et obtenu des secours, était le seul en position d'accepter cette marque de confiance. Sapinaud parla dans le même sens. A l'unanimité, La Rochejaquelein fut nommé général en chef des armées royales agissant sur la rive gauche. Avant son élection, il expliqua que, ne sachant point Sapinaud, d'Autichamp et Suzannet dans la Vendée, il n'avait pas reçu d'ordres pour se mettre à leur tête. Suzannet, dans une lettre à la date du 3 juin 1815, confirme lui-même les paroles de Louis.

Cette élection à l'improviste fit naître dans les différents Corps une approbation universelle, mais La Rochejaquelein crut devoir demander à d'Autichamp de ratifier ce qui venait d'être fait. Il lui écrivit donc, et lui déclara dans sa lettre qu'il était prêt à sacrifier ses droits au maintien de la bonne harmonie, dont plus que tout autre il sentait la nécessité.

Lorsque, après le passage de la Loire par la Grande Armée, M. Henri fut élu, on oublia de dresser procès-verbal de cette nomination. Les circonstances n'étaient pas aussi critiques en 1815; et pourtant, malgré l'avis émis par le lieutenant général Canuel, qui se plaçait sous les ordres de Louis, on ne voulut pas prendre une précaution qui aurait plus tard évité beaucoup de discussions.

En Vendée, on est habitué à traiter sur la parole des gens, et l'on y a foi, sans qu'il soit besoin d'appeler un procès-verbal à l'appui.

Il y avait deux partis à choisir : marcher sur la ville des Sables-d'Olonne, dans laquelle on entretenait d'actives relations, ou aller attaquer la ville de Bourbon qui, dégarnie de troupes, pouvait devenir, par sa position au centre du Bocage, un point militaire essentiel. Suzannet aurait désiré que l'on commençât les opérations par le siège de Noirmoutier; néanmoins, sa marche sur Challans ayant été contrariée, il ne s'opposa plus à ce que l'on se dirigeât sur Bourbon. Dans la soirée du 20 mai, l'armée pénètre à Aizenay.

Travot, dont ce mouvement contrariait les opérations, rétrograde pour protéger la ville de Bourbon. Mais, avec son expé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rience de la manière de guerroyer des Blancs, il sait le peu de précautions dont pendant la nuit ils s'entourent; il se décide à tenter une attaque, et calcule son temps pour n'arriver qu'au milieu des ténèbres. A 11 heures du soir, il est devant Aizenay, où les insurgés, trompés par de faux avis, se sont endormis

AIZENAY (Vendée), OU FUT BLESSÉ LUDOVIC DE CHARETTE, 20 MAI 1815
(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1896.)

dans une parfaite sécurité. Le général bonapartiste divise sa troupe en deux Corps.

Des paysans, à l'entrée du bourg, crient : Qui vive?

— Vive le roi! répond Travot; et il passe. La ruse ne fut découverte que lorsque le feu commençait; l'ennemi était déjà dans les rues, égorgeant les royalistes. Chefs et soldats se réveillent. Pour chasser Travot, on essaye d'adopter quelques dispositions : car le désordre est tel que, croyant ajuster les bonapartistes, les Vendéens tirent les uns sur les autres. Malgré les efforts de La Rochejaquelein, l'armée, ainsi surprise, est obligée de se débander.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Comme dans tous les premiers engagements d'une insurrection, le sang des officiers dut couler pour prouver aux paysans qu'ils n'étaient que leurs égaux sur le champ de bataille. Guerry de Beauregard, beau-frère des La Rochejaquelein, et père de six enfants, périt à la tête de sa division. D'autres officiers sont blessés dangereusement. De Saint-André, percé de balles, est fait prisonnier et conduit à Travot. « On vous a forcé à servir, sans doute? dit ce dernier, dont l'humanité dans ces guerres n'a jamais été en défaut. — Non, Monsieur, réplique Saint-André, c'est très volontairement que je me suis rangé sous mon drapeau. — Mais, au moins, ajoute Travot, qui désirait le sauver, vous avez été pris sans armes? — Oui, riposte le Vendéen, c'est vrai, elles ont été brisées dans le combat. » Ludovic de Charette, emporté par son ardeur, est atteint d'un coup mortel. On veut le faire retirer. « Non, non! s'écrie-t-il, tant qu'une goutte de sang coulera dans mes veines et que les paysans auront de la poudre à tirer, je commanderai le feu. »

Couché par terre et tenant un mouchoir sur sa plaie, il ne cessait d'exciter ses gars et de leur répéter : « Vengez-moi, et jurez d'obéir à M. de La Rochejaquelein! »

Affaibli bientôt par la perte du sang sortant de sa blessure, ce jeune homme, qui mourait à son premier combat, perd connaissance. On profite de ce moment pour l'enlever du champ de bataille, où il s'obstinait à rester ; et malgré tous les soins qu'on lui prodigue à La Forestrie, près de Touvois, il meurt le 31 mai, à l'âge de vingt-sept ans, pleuré de la Vendée entière.

Ludovic de Charette était simple garde du corps, ainsi que son frère Athanase, à la compagnie écossaise, et, dans un chapitre inédit de ses *Mémoires,* voici comment la Mme de La Rochejaquelein raconte son départ pour la Vendée.

« Le lendemain du jour où l'on apprit, dit-elle, que Bonaparte était à Lyon, je vois entrer Ludovic de Charette dans ma chambre, tout en nage et hors de lui, il me dit : « On va se battre dans la Vendée, et il n'y a pas de Charette. Notre compagnie est sous les armes : je n'ai obtenu que quatre heures de liberté, j'ai pris un cheval de poste à Versailles : menez-moi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LUDOVIC-ATHANASE-URBAIN DE CHARETTE

(D'après un tableau conservé à la Contrie, chez M. le Bᵉ de Charette.)

chez le duc d'Havré, afin que j'aie sur-le-champ la permission de partir pour la Vendée avec mon frère.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

» Je fis atteler mes chevaux et nous y courûmes, quoique je fusse on ne peut plus abattue et que je ne me mêlasse de rien. En route, je vis toute son exaltation, et je ne crois pas qu'on puisse trouver une âme plus ardente et plus pure. Nous entrâmes chez le duc d'Havré, qui témoigna ses regrets de voir s'éloigner un garde du corps aussi brave. Je lui représentai que le nom de Charette valait une armée dans la Vendée. Ce dernier demanda aussi congé pour son frère. Le duc d'Havré parut incertain. « Et si je suis blessé, s'écria-t-il, ne faut-il pas que mon frère me remplace? » J'insistai, on le lui accorda. M. d'Havré alors lui demande s'il n'a pas besoin de secours pécuniaires pour son entreprise. « Je n'ai besoin, reprend Ludovic, que de mon nom, de mon cœur et de mon bras. »

La surprise nocturne d'Aizenay n'intimida pas les Blancs. Battus sur un point, mais battus par hasard et sachant bien que le lendemain ils auraient leur revanche en rase campagne, ils espéraient que dans ces moments décisifs, d'Autichamp aurait attaqué du côté de l'Anjou. Ils le savaient en force, et ils n'ignoraient pas que son Corps d'armée était le plus nombreux, le mieux aguerri, et celui qui, dans ces circonstances, pouvait, en osant un coup d'éclat, donner par un succès une magique impulsion dans l'Ouest. D'Autichamp, en effet, a sous sa direction cette partie de l'Anjou que Cathelineau, Bonchamps et Stofflet avaient rompue aux exercices militaires.

Avec lui se trouvaient des divisionnaires ou des volontaires tels que Soyer, du Doré, Moricaud de La Haye, le fameux Chetou, Cambourg (1), Martin-Bodinière, Eugène de Beauvau, Tristan

(1) Barthélemy de Cambourg, chevalier de Saint-Louis, né le 28 août 1758, mourut le 14 août 1850. Page de la reine, il servit d'abord à l'armée de Condé, puis revint en Vendée. En 1815, il commande la division de Cholet au combat de La Roche-Servière, où fut tué son fils Auguste, chef de bataillon, ancien brigadier aux gendarmes rouges de la maison du roi. Son second fils Adolphe, ayant pris part au soulèvement de 1832, fut incarcéré au château d'Angers. Son père, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Bourgogne, officier à l'armée vendéenne, avait été tué en combattant à Rochefort-sur-Loire pendant qu'un autre frère mourait à Poitiers, en l'église de la Trinité transformée en prison. Ses beaux-frères de Chevrûe, de Jousbert et de La Paumelière périrent également en Vendée. M. de Quatrebarbes, dans *Une paroisse vendéenne*, a retracé le récit émouvant de la vie de Mme de Cambourg dans les genêts de la Vendée. Elle mourut à l'âge de quatre-vingt-treize ans. (*Note fournie par M. le Cte de Cambourg, arrière-petit-fils du général vendéen* (V. son portrait, t. II, p. 455.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Martin, des Melliers, le Bⁿ de La Haye, le compagnon d'armes des Georges, des Châtillon et des Scépeaux dans les anciennes guerres; de Caqueray, de Romans, de La Sayette, les La Béraudière (1), Legeay, le capitaine de la paroisse de Chanzeaux; les La Bretesche, de Romain, Francis Walsh, de Mellient, Delaistre, de Morivet, Boussineau, de Clermont-Gallerande, de Vauxguyon, Auguste de La Haye, Auguste et Ludovic de Landemont, Charbonnier de La Guesnerie, Durau, de Grignon, de Scépeaux, de Villoutreys, La Paumelière, Charles de Kersabiec, du Martray, de Terves, Dieusie, d'Escayrac, les trois frères Cadi, Moricet de Vaudreuil, et une foule d'autres qui, tous anciens officiers émigrés, jeunes gens pleins d'ardeur ou fils des nobles Brigands de 93, aspiraient à soutenir dignement contre la Révolution le nom reçu en héritage.

D'Autichamp était à la tête de plus de neuf mille hommes. Placé au cœur des provinces insurgées, il devait aborder franchement les impérialistes et par un brillant combat ouvrir cette campagne que ses paroles au descendant des Condé avaient ajournée, mais qu'enfin il avait travaillé lui-même à préparer dans son château de La Roche-Faton. Tandis que les autres Corps d'armée marchaient sur Bourbon et se laissaient sur-

(1) Les La Béraudière étaient quatre frères dans les armées royalistes. Nous avons donné plus haut les portraits des deux premiers.

Jacques-Philippe, Cᵗᵉ de La Béraudière, né le 8 novembre 1767, page de Louis XVI. Sous-lieutenant au régiment des Trois-Évêchés, émigra; servit dans l'armée des Princes, rentra en Vendée en 1795, fut nommé, le 1ᵉʳ janvier 1796, colonel et chevalier de Saint-Louis, il remplissait les fonctions d'aide-de-camp auprès de Stofflet. Il avait épousé, en 1796, Mˡˡᵉ de Rechignevoisin. (V. son portrait, t. II, p. 443.)

Georges de La Béraudière, né le 30 août 1769, page de Monsieur, frère du roi. Sous-lieutenant dans le régiment Colonel-Général, émigra à la Révolution; fit campagne à l'armée de Condé, rentra en Vendée, y resta jusqu'à la fin de la guerre. En 1815, fut nommé colonel de la légion du Nord (plus tard 28ᵉ de ligne), fit, à la tête de ce régiment, la campagne d'Espagne en 1823 et mourut en 1826. Il était chevalier de Malte, de la Légion d'honneur, de Saint-Ferdinand d'Espagne et de Saint-Louis.

Auguste-Hardy de La Béraudière, né en 1772. Sous-lieutenant au régiment de Vivarais, émigra. Rejoignit l'armée de Condé, passa dans la Vendée, y fit plusieurs campagnes et reçut à la restauration la croix de Saint-Louis et le grade de chef de bataillon, mourut en 1843.

Jacques-Victor de La Béraudière. La Révolution le trouva élève de la marine; il émigra, fit plusieurs campagnes à l'armée de Condé, rentra en Vendée, commanda les chasseurs de Stofflet, fut chargé par ce général de plusieurs missions auprès du Cᵗᵉ d'Artois à l'île-Dieu, fut nommé en 1796 colonel et chevalier de Saint-Louis.

En 1815, il fut chargé d'une mission pour pacifier la Vendée dont le mouvement paraissait inopportun en ce moment au roi et à son ministère.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

prendre à Aizenay, la bonne fortune de d'Autichamp, qui avait son quartier général à Mortagne, lui offrit une chance inespérée. Parti de Jallais, où il a opéré son rassemblement, il voit évacuer tour à tour par les Bleus Beaupréau, Saint-Florent et Chemillé. Il peut s'emparer de vive force de Cholet, que couvrent le 15e de ligne, commandé par le colonel Levavasseur, et le 26e, qu'Auguste de La Rochejaquelein a écrasé peu de jours auparavant. Le général de l'Anjou est instruit de la situation de ces deux régiments. Il a intercepté les lettres de leurs chefs à la date du 20 mai, et il sait que le colonel Prévost écrivait au général Laborde, gouverneur des 12e, 13e et 22e divisions militaires :

« Le colonel Levavasseur, avec lequel je viens de conférer, pense, ainsi que moi, qu'actuellement notre mouvement sur Napoléon ne peut avoir lieu sans nous exposer aux inconvénients les plus graves. Mortagne, les Herbiers, les Quatre-Chemins et les Essarts, par où nous devions passer, sont occupés par des bandes très nombreuses, dit-on, qui ont beaucoup d'avantages par la situation des lieux; sur notre droite, Tiffauges est occupé par une bande; sur notre gauche, Saint-Aubin et les Aubiers ont leur bande; sur nos derrières, Jallais est aussi occupé par la sienne. En général, tout le pays est insurgé, et, pour peu que nous fassions un pas en avant, notre situation devient plus critique; car la position de Cholet, qui n'offre aucun avantage, deviendra inoccupable faute de pain, puisque nous sommes obligés d'attendre pour la distribution journalière. »

Le colonel Prévost ajoutait qu'il avait peu de cartouches et point de pierres. De son côté, le colonel Levavasseur, toujours de Cholet, et toujours le 20 mai, mandait au général Laborde :

« Nous ne savons pas comment nous vivrons ici si nous y restons davantage : le pain est presque assuré pour demain; mais nous ne sommes pas certains d'en avoir après-demain. Toutes nos communications avec vous sont coupées, depuis surtout l'évacuation de Chemillé; et l'on prétend que de ce côté M. d'Autichamp a dix-huit mille hommes. Si nous étions attaqués ici par des forces supérieures et obligés de nous retirer, nous trouverions sans doute notre retraite coupée, soit sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Angers, soit sur Saumur, par les partis qui sont du côté de Chemillé. Si l'on ne nous envoie pas promptement des troupes, il conviendrait peut-être de nous rapprocher d'Angers et de Saumur, pour couvrir ces deux villes. »

D'Autichamp savait tout cela. Il devait attaquer et forcer les

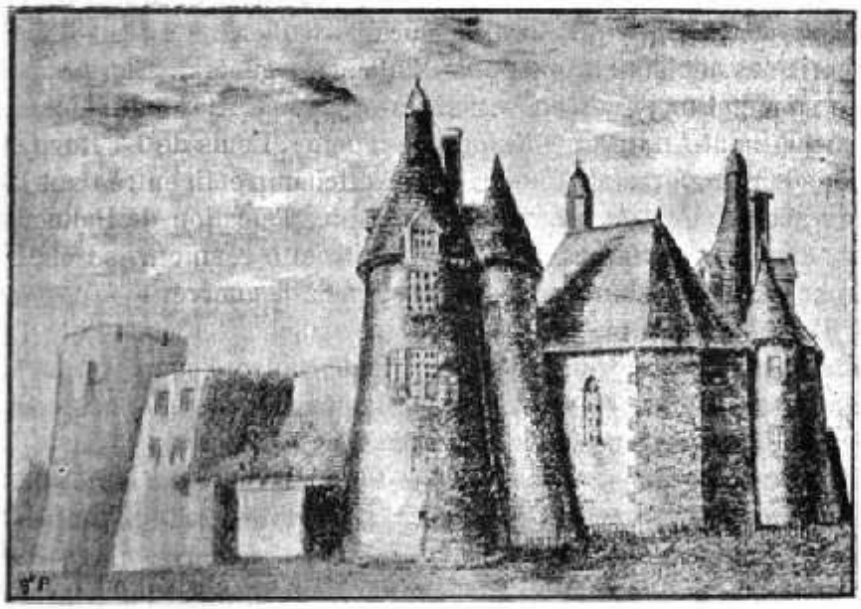

CHATEAU DE LA BRINIÈRE, A JALLAIS, OU CAMPA LA GRANDE ARMÉE EN 1793

(Communiqué par le Fr. Léger, de Jallais.)

bonapartistes à un combat, même désespéré. Il avait sous les yeux l'exemple de l'affaire de Maulévrier et le prodigieux effet qui en était résulté sur l'esprit des paysans; mais d'Autichamp, à l'ouverture d'une pareille campagne, ne crut pas pouvoir livrer aux hasards d'un engagement la suite des opérations projetées. Il méconnut les traditions de la Vendée. Pour se faire tacticien, il laissa échapper une occasion unique de battre l'ennemi, d'entrer de vive force dans Cholet, et de doubler par là même le courage moral de ses gars. Incertain, parce que d'abord il avait été irrésolu et sans foi dans le soulèvement, il laissa évacuer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cholet par ces deux régiments, et le 24 il y pénétra sans coup férir.

Ce jour-là même, Louis de La Rochejaquelein avait rejoint son frère au Puy-Guyon. Il organisa son état-major, dont le général Canuel fut nommé chef. Il choisit Gourbillon pour ordonnateur général de l'armée; Queyriaux eut les fonctions de trésorier et de payeur; Griffon fut élu directeur de l'artillerie, et Beauvollier reprit ses anciennes fonctions d'intendant général. Alors suivi de son état-major et de ses aides-de-camp, Alexandre de La Roche-Saint-André et Onésippe de Tinguy, Louis de La Rochejaquelein se porta sur Cholet, où d'Autichamp était entré dans la journée. Ce dernier s'empressa de ratifier l'élection de Palluau, et, dans les conférences qui suivirent cette réunion, les chefs s'occupèrent de donner plus d'ensemble à la guerre.

Ce n'était pas en effet sur la rive gauche seulement de la Loire que les royalistes protestaient contre l'usurpation. A Nantes, le commerce mettait à leur disposition des sommes considérables pour activer le mouvement. A Rennes, à Vitré, à Fougères, au Mans, à Laval, dans tous les cantonnements des Chouans de Bretagne et du Maine, l'esprit d'insurrection soufflait sur les masses. Partout les jeunes gens et les vieux soldats des Cottereau et de Jambe-d'Argent se levaient avec l'enthousiasme des grandes guerres; partout ils rencontraient leurs chefs animés des mêmes sentiments qu'eux (1).

D'Andigné occupait déjà ses positions de la rive droite. Son Corps d'armée avait été divisé par lui en quartorze légions. Le Mis de Couëslin commandait vers Savenay (2); le Cte de Landemont

(1) Voir aux pièces justificatives les deux paragraphes du numéro 3.

(2) Sous ce titre : Chouannerie, 1815. *Relation d'un officier de l'armée royale d'entre Loire et Vilaine*, M. de Lisle de Dreneuc a publié, en 1885, le récit détaillé de cette campagne racontée par son grand-père, qui y avait pris part sous le commandement du Mis de Couëslin.

En 1823, M. le Vte Walsh, dans ses *Lettres vendéennes*, publia une liste malheureusement bien incomplète de ceux qui rallièrent nos braves paysans pour la défense du roi. La voici :

Armée royaliste, 1815 — sous le commandement de M. le Mis de Couëslin à Guérande, et à Savenay.

MM. le Cte de Chevigné et son fils Auguste, âgé de seize ans, Richard de La Pervenchère, de La Violaye (Alexandre), Athanase de Couëssin, Louis de Couëssin, Richard de La Roulière (François), Fourché de Quehillac, Hersart du Buron (Charles), capitaine des bandes de Vigneux, de Soussay (César), de Courson (Jean-Marie), de Vauguérin (A.), La Peccaudière,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et Plouzin, dans l'arrondissement d'Ancenis; Terrien Cœur-de-Lion et la Rochequairie, sur les limites de Maine-et-Loire; Ménard, dit Sans-Peur, et les C^tes de Turpin et de Maquillé, entre Segré, Pouancé, Candé et Angers; le Cte de Narcé, dans les cantons de Craon et de Château-Gontier; le Vte de Beaumont, entre la Sarthe et le Loir; de La Noue, sur la rive gauche du Loir. Ces deux derniers se trouvaient sous les ordres de Bernard de la Frégeolière. Camille de Pont-Farcy et de Glatigné organisaient leurs légions entre Laval et Mayenne; de Morand tenait la Sarthe avec la sienne, et Guyot de La Potherie, des environs de Château-du-Loir, était destiné à propager l'insurrection dans le Vendômois et jusqu'aux portes de Tours.

Le temps seul manqua à cet ensemble d'opérations, qui ne fut alors que partiel. Châtelain, plus connu sous le nom de général Tranquille, et le colonel d'Ambrugeac se placèrent au centre des Chouans du Maine et ouvrirent les hostilités. Pont-Farcy, La Bigotière et d'Armaillé soulevaient leurs cantons. Il y avait partout de l'enthousiasme, partout du désintéressement, comme aux plus beaux jours de la Vendée et de la Chouannerie.

Parmi les officiers qui formaient l'état-major de la division Gaullier, forte de plus de quinze cents hommes, on remarquait Henri de Charnacé, Champagné, chef de bataillon sous l'Empire; les deux Pignerolles et de Bois-Jourdan, qui, dans les anciennes guerres, avait servi à la tête de la paroisse de Fromentières, dont il était le capitaine. Bonchamps, un gentilhomme digne de son nom vendéen et parent de l'illustre général, a levé une compagnie de cent hommes dans la paroisse de Saint-Laurent-des-Mortiers, et, aussi intrépide que généreux, il propose de faire à ses frais une solde régulière aux Chouans qui le suivent.

A cette époque, comme toujours, il éclata de beaux dévoue-

Cadoret (Alexandre), Bessart du Parc (Julien et Fidèle), P. Bouchaud, Guilloré (Benoît), de Lisle du Dréneuc (P.), L. Jambu, Huet du Pavillon (deux frères), Tregret (Rolland), Le Chef-du-Bois (Louis-Valentin), Le Lesquen (Joseph et Bernardin), Tenaud (Claude-François), Blanchard (Pierre-Auguste), Acheril, capitaine, Champoleaume aîné, de Carheil (Jean-Marie), Ménard (Michel), Le Baherre (Jean-François), Pigeaud (deux frères, Richard (Jean), Le Marié (François), Les Rivières, Jollan de Clairville (les deux frères), Jeffredo (Auguste), Le L'Escly, Dumoustier, Monnier (Julien), Martin (Pierre), lieutenant au 63e régiment.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ments. Un brave paysan, Deshayes, surnommé Moustache, commandait la paroisse de Cossé. Au moment de la prise d'armes, il se rend auprès de Gaullier, son divisionnaire, et lui remettant un sac de deux mille francs, fruit de ses longues économies : « Voici, dit-il de l'argent pour subvenir aux premiers besoins de la guerre. Le roi me rendra ce petit prêt quand il sera de retour à Paris. »

Gaullier refuse. Le noble paysan, voyant ses instances sans résultat, se lève, s'approche de Gaullier, et après lui avoir appris à voix basse le lieu où il va cacher ses deux mille francs : « A présent, reprit-il, me voilà plus tranquille. Nous ne serons peut-être pas tués tous les deux, et vous saurez au moins où trouver le sac si vous en avez besoin pour le service du roi. »

Dans la Sarthe, Bouteloup fait ses dispositions pour rappeler sous le drapeau ses vieux compagnons. Jules Pasquier était préfet du Mans au nom du roi; le 20 mars, il avait abandonné ses fonctions à Lagarde, l'homme de police d'Élisa Bonaparte en Toscane. Le Bon de Bordigné informe Pasquier des espérances que Bouteloup et lui-même ont conçues. Pasquier les approuve. « Je vous suivrai de près, s'écrie-t-il, et, toujours préfet du roi comme à ma résidence, je lancerai des arrêtés, dussé-je dans les bois les afficher aux chênes. » Il fait plus : il offre les diamants de Mme Pasquier, il veut qu'on les vende ou qu'on les engage afin de payer les frais de la guerre civile.

A Saint-Mars-du-Désert, le 22 mai, les Landemont (1), Athanase de Charette, La Roche-Macé, de Thouaré, Henri Dufort et Gau-

(1) Le Cte de Landemont (Louis-Jean-François), né à Angers le 30 juin 1757, entra dès 1782 dans la marine royale, sous les ordres du Cte d'Estaing, et il était sous-lieutenant aux chasseurs à cheval de Picardie quand il émigra en 1791. Il entra alors comme volontaire dans la compagnie formée par M. le Cte de Contades, après le licenciement de l'armée des Princes. Le Cte de Landemont rejoignit l'armée de l'Ouest, où il prit rang en 1799 avec le grade de chef de division. Nous verrons dans notre cinquième volume ses états de service détaillés, qui lui valurent les meilleures notes de la Commission et la confirmation de son grade d'adjudant-général donnant rang de colonel selon la proposition de M. le Pce de La Trémoille.

Dès 1799, M. de la Prévalaye lui avait donné le brevet suivant :

« Nous, commandant en chef de la division de l'armée royale du département d'Ille-et-Vilaine, connoissant particulièrement la conduite, la prudence et l'expérience de M. Pantin de Landemont (Louis), ancien officier de chasseurs à cheval, lui ordonnons de se rendre dans les environs de Vitré, Fougères et La Guerche pour y remplir les fonctions d'adjudant général, sous nos ordres, ceux du commandant en second et du major général de la division; ordon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

thier, qui ont tout prévu pour le soulèvement, sont en armes avec les populations.

Entre la Vilaine et la Loire, le Mis de Couëslin organisait une

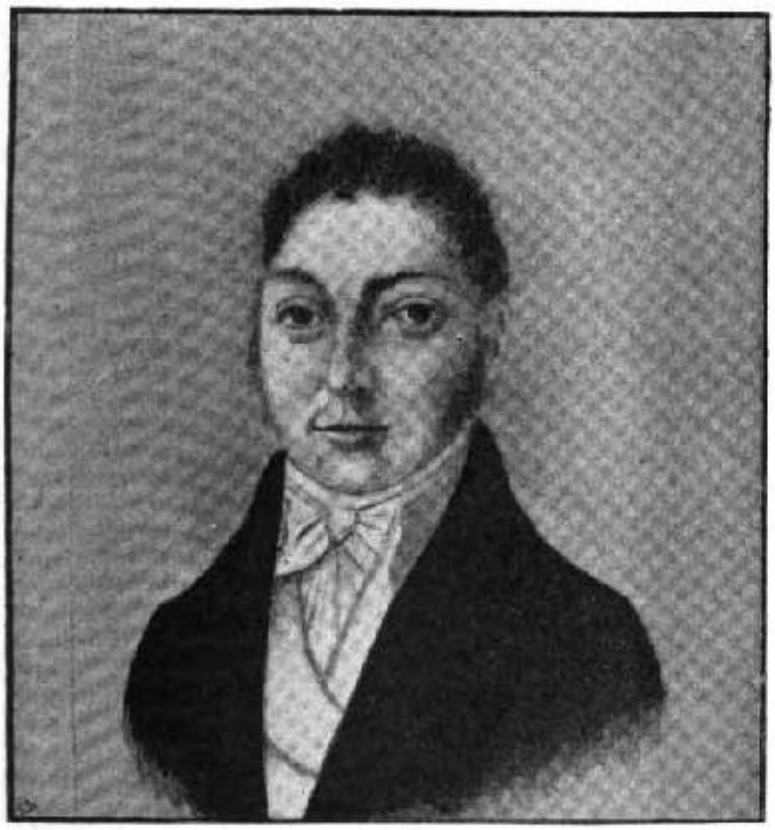

LE Cte DE LANDEMONT

nous à tous les officiers de le reconnoître et de lui obéir en ladite qualité, sous le bon plaisir de S. A. R. Monsieur, lieutenant général du royaume.

» Donné à notre quartier général au Clos au Poulet, ce 6 octobre 1799.

» *Le commandant en chef,*

» Chevalier de La Prévalaye. »

En 1815, le général d'Andigné l'envoya près de d'Autichamp pour obtenir les munitions qu'on espérait de la flotte anglaise. Peu après, on le vit avec ses trois fils se distinguer par sa valeur aux combats de La Grolle et de Roche-Servière.

On trouvera aux pièces justificatives, numéro 3, le précis des opérations militaires, qu'il commandait en Haute-Bretagne sous la direction du général d'Andigné.

Ces documents appartiennent à son petit-fils, M. le Cte de Landemont, demeurant au château de La Guère et maire d'Ancenis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

division qu'au 20 mars il avait conduite jusqu'aux portes de Nantes et qu'il n'avait que provisoirement licenciée après le départ du duc de Bourbon.

De Sol de Grisolles appelait au combat le Morbihan et la Bretagne.

Le général Brèche, le Mis de La Boëssière, Joseph et Louis Cadoudal, Le Thies, La Goublaye, Francheville, Galles, Bachimon, La Voltais, de Pénanster, Delaunay, Le Goëble, Dagorn, Ledain, Julien, Louis et François Guillemot, les fils du roi de Bignan; Lainé, le chevalier de Sécillon, de Margadel, Coroller, Audran, Gamber, Rohu, Joyault, Leridant, Boué et Le Neillon entraînaient, comme autrefois, le peuple sous leur drapeau (1).

Dans les Côtes-du-Nord, Courson de La Villevallio et Carfort étaient prêts à s'insurger. Pontbriant et de Lourmel campaient dans les environs de Lamballe et de Dinan; le Cte de Cornouailles occupait le Finistère, et sous l'inspiration de Trégomain et du Boishamon, les royalistes d'Ille-et-Vilaine marchaient contre l'ennemi.

A Pannecé, le 23 mai, les royalistes de Couffé (Loire-Inférieure) et ceux qui se sont joints à la division de Landemont, de La Roche-Macé et de Charette, bivouaquent dans le cimetière. Une colonne du 7e régiment de dragons, dirigée par le lieutenant colonel Peyruselle, les surprend pendant leur sommeil; le feu

(1) Nous devons à l'obligeance de M. le Mis de L'Estourbeillon les notes biographiques ci-dessous, concernant son grand-père et quelques-uns des officiers de l'armée royaliste de Bretagne, dont, à cette époque, le nom se retrouve souvent et reviendra dans notre cinquième volume. Ce sont :

Joseph-Louis-Armand, Mis de l'Estourbeillon et de la Garnache, était fils de Joseph-Claude, Mis de l'Estourbeillon et de Gabrielle-Renée Rado du Matz; marié le 15 septembre 1823 à Zoé-Julie de Penfentenyo Dechelfontaines, nommé en 1815 chef du 2e bataillon de la 4e légion de l'armée royale de Bretagne (canton de Questembert, Allaire et Rochefort), qu'il avait levé, équipé et organisé à ses frais, plus tard (1817) capitaine au 5e régiment de la garde royale (Arch. de famille).

Jacques Evено, originaire de Beltz, près Auray, colonel de la 2e légion de l'armée catholique et royale de Bretagne, inhumé à Jersey le 18 avril 1809. (Reg. par. de Granville.)

Charles Le Neillon, capitaine major des armées catholiques et royalistes de Bretagne, de la paroisse de Pluvigner.

Pierre-Victor Morvant, Grégoire Evено, Joseph Laisne, Vincent Le Mellec'h, Louis Poreguin, tous les quatre officiers au régiment des royalistes bretons, réfugiés à Jersey en 1808-1812.

Félix-Cyrille Dujardin, originaire de Frelinghen, en Flandre, major du régiment des royalistes bretons, marié à Jersey le 9 novembre 1805 à Marguerite Moulin, de Guernesey.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LE COMTE DE LA ROCHE-MACÉ (D'après un fusain).
(L'original appartenant à M. le Cte de La Roche-Macé, château de La Roche-Macé, Loire-Inférieure.)

s'engage. Les dragons, flanqués de gendarmes à pied, reculent au premier choc. Le capitaine Desprez veut faire reformer le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rangs et charger de nouveau à l'extrémité d'une lande qui offre l'espace nécessaire pour exécuter son mouvement. Blandin, le vieux divisionnaire de Carquefou; Charette, Becavin, Ludovic de Landemont, Jambu, Daudin, de La Chambre et La Roche-Macé ne lui en laissent pas le temps. Les dragons sont-encore obligés de se replier en désordre. A cette vue, la garde nationale d'Ancenis bat, elle aussi, en retraite; mais ce succès était un signal. Les paroisses de Maumusson, de Béligné, d'Oudon, de Pannecé et la ligne de Varades couraient aux armes.

Ainsi, non seulement Bonaparte allait avoir affaire à l'Europe coalisée contre lui, mais il se voyait sur les bras la partie la plus belliqueuse de son empire. Maître des arsenaux et de l'armée, il ne l'était pas du peuple; et quand le peuple a le droit, n'a-t-il pas toujours la force?

Louis XVIII avait, le 1er mai, désigné pour chef suprême à la Bretagne le Cte de Marigny, ancien chef d'escadre, qui, par son caractère et par l'éclat de sa vie, devait rallier toutes les dissidences. Un vaste plan de campagne avait été élaboré par ce général. Le roi lui-même y avait travaillé; et le 1er mai 1815, dans son ordonnance de nomination, il traçait la ligne de conduite que les officiers de Bretagne devaient adopter.

« Le roi, disait-il, ne veut pas absolument que M. de Marigny donne à l'espèce de lutte qui va s'engager contre Bonaparte et ses adhérents le même caractère qui s'est déclaré pendant la Révolution dans les provinces de l'Ouest du royaume.

» Non seulement, on ne doit pas songer à provoquer une guerre entre les campagnes et les villes; mais il importe que tous ceux qui, soit dans les villes soit dans les campagnes, adhèrent au roi, prennent parti pour sa cause, et le roi ne reconnaît d'ennemis que Bonaparte et ses complices. »

Ces précautions, toutes sages qu'elles étaient, devenaient superflues par le fait seul qu'en 1814 aucune démonstration hostile n'avait eu lieu dans les départements de l'Ouest. Après avoir salué le retour des Bourbons avec une joie approchant du délire, les Vendéens et les Bretons avaient tendu la main à leurs anciens persécuteurs. Ils les avaient laissés jouir en paix du fruit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de leurs spoliations; puis, heureux du triomphe de la monarchie qu'ils regardaient comme un succès personnel, ils avaient d'abord ajouté foi à la réconciliation générale que sollicitaient les révolutionnaires vaincus. La réaction ne s'était fait sentir nulle part; seulement les royalistes protestèrent sur certains points contre la marche des autorités et surtout contre les tendances anarchiques qu'elles ne craignaient pas d'afficher.

Le Cte de Marigny était trop âgé pour se mêler aux débuts d'une pareille guerre; mais cette unité dans le commandement qui, de Marigny, passa sans obstacle à son lieutenant de Sol de Grisolles, était déjà un bienfait. On ne songea pas à en faire jouir la Vendée. Peut-être crut-on que la négociation dont Louis de La Rochejaquelein se chargeait pour l'Angleterre et que le titre officiel dont ce général était revêtu, ne soulèveraient aucune difficulté. Peut-être aussi se rencontra-t-il à Gand des hommes qui avaient intérêt à compromettre le Bocage, auquel il n'était pas possible d'offrir pour directeur suprême un vieillard comme Marigny. Le roi désignait cependant ce général à la Bretagne, et il oubliait d'en nommer un à la Vendée. C'eût été tracer une ligne de démarcation entre les provinces insurgées; et, malgré les influences dont Louis XVIII était obsédé, ce prince avait trop de perspicacité pour laisser ainsi aux ambitions rivales ou à des calculs d'amour-propre la direction de ses affaires.

Marigny était le général de la Bretagne; dans l'esprit du roi, La Rochejaquelein devait être celui du Bocage.

En apprenant ces diverses insurrections, leurs premiers succès, l'effet qu'elles produisent sur les populations et les mesures qui sont prises, afin de les seconder ou de leur donner un plus large développement, Bonaparte envoie dans l'Ouest Rumigny et Lariboisière, deux de ses officiers d'ordonnance. Leurs rapports sont alarmants : ils annoncent que les communications sont interrompues entre la Bretagne et Nantes. Le général Charpentier, qui commande en cette ville, écrit de son côté au gouvernement qu'il faut charger Travot d'employer les moyens de séduction auprès des chefs royalistes et qu'à tout prix, on doit étouffer la guerre civile à son berceau : « Car,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mande-t-il, si un débarquement d'armes s'opère, c'en est fait de tout l'Ouest. »

Busche, préfet des Deux-Sèvres, et Bouillé, préfet de la Vendée, sont aussi explicites. Chaque jour, ils font savoir au ministre de l'Intérieur qu'ils ne peuvent communiquer avec les généraux, et que l'insurrection gagne en forces comme en audace. L'ancien préfet impérial de la Vendée, Merlet, maître des requêtes, qui est sur les lieux, adresse de son côté au ministère le résultat de ses observations.

« Les 15e et 26e régiments, dit-il, revenus en toute hâte sur leurs pas, sont entrés dans l'intérieur du pays, mais le mal avait fait de grands progrès dans quelques jours : les insurgés, réunis au nombre de plusieurs milliers sous les ordres d'Auguste de La Rochejacquelein et de d'Autichamp, avaient envahi un grand nombre de communes, et forcé à la fuite tous les habitants fidèles. Les deux régiments se sont de nouveau retirés après quelques petits combats, et ont de nouveau laissé le pays absolument à la disposition des révoltés jusqu'au jour de ma sortie. Du côté de la mer, dans la partie Ouest de la Vendée, des rassemblements se sont formés pour protéger des débarquements d'hommes et de munitions.

» Le général Travot a saisi une partie, mais non la totalité des objets débarqués.

» Aujourd'hui l'insurrection existe, elle a même une sorte d'organisation : pour en arrêter les effets, il faut des troupes en nombre suffisant, et des troupes aguerries ; car la nature du pays et le genre de guerre qu'ont adopté les insurgés doivent nécessairement effrayer les soldats des nouvelles levées.

» Sans vouloir m'immiscer dans des projets d'opérations militaires, qui ne sont pas de mon ressort, j'ai assez vu la dernière guerre, je connais assez la Vendée, pour assurer que vingt-cinq mille hommes sont nécessaires dans ce moment. »

Ensuite, exprimant la même pensée que le général Charpentier, mais cherchant lui-même à se rendre nécessaire, tout en calomniant les intentions des officiers du Bocage et l'incontestable fidélité de d'Autichamp, que la Révolution ne flattait plus parce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'il venait, lui aussi, de courir aux armes, Merlet ajoute dans son rapport confidentiel :

« Parmi les chefs ou nobles, il y a beaucoup d'individus que l'exemple, l'amour-propre et une fausse honte ont armés; ils ne sont ni disposés ni propres à la guerre : les deux plus marquants sont d'Autichamp et La Rochejaquelein (Auguste). Le premier prend le titre de généralissime. Ces deux chefs ne peuvent être longtemps d'accord : lors du passage du duc de Bourbon à Beaupréau il y eut entre eux une querelle qui ne pourra jamais s'oublier. D'Autichamp, faible de caractère, sans moyens militaires, n'est que médiocrement estimé de ses propres soldats. La Rochejaquelein est très violent, brave, et a appris le métier des armes dans les dernières campagnes de l'empereur; il est investi d'une bien plus grande confiance : on peut détacher d'Autichamp de son parti, mais non La Rochejaquelein.

» Parmi les commandants subalternes des paroisses il n'y a pas d'union, parce que plusieurs se plaignent ou d'avoir été oubliés ou peu favorablement traités lors de la distribution des grâces et décorations sous Louis XVIII. Quelques-uns même, marquants dans la dernière guerre, ont refusé absolument de prendre parti, quoiqu'ils soient restés dans le pays.

» Avec de l'adresse, des ménagements, des hommes connus, estimés dans la Vendée, viendraient à bout de tirer de l'insurrection le plus grand nombre de cultivateurs, qui, je le répète, ne marchent qu'avec répugnance; ces hommes, ce sont des propriétaires honnêtes, des commerçants, des chefs de manufactures qui ont abandonné leurs domiciles, et qui opéreraient le résultat que je viens d'énoncer s'ils pouvaient rentrer dans leurs foyers à l'abri d'une force protectrice.

» Si le temps me le permettait, et si j'en étais requis, je pourrais donner des détails bien plus circonstanciés sur une contrée que j'ai habitée pendant quatorze ans, dont j'ai administré la partie la plus importante pendant neuf, et dont je connais les mœurs, le caractère et presque tous les individus tant soit peu marquants.

» Je persiste à dire qu'il faut une force imposante pour com-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

primer l'insurrection dans sa naissance; des demi-mesures ne produiront point de résultat. Je répète encore qu'il faut avant tout isoler la Vendée de la mer et du pays des Chouans. »

A part les mensongères inculpations de l'esprit de parti sur d'Autichamp et sur l'attitude des gars du Bocage, il y a dans la fin de ce rapport un aperçu plein de justesse. Merlet avait pressenti le plan de Louis de La Rochejaquelein, et, tandis que le maître des requêtes de Bonaparte cherchait à faire passer ses convictions dans l'esprit du gouvernement, La Rochejaquelein à Cholet développait son plan de campagne.

La guerre était imminente aux frontières; des masses de troupes s'y agglomeraient. Il était donc de l'intérêt bien entendu de la France monarchique de ne pas laisser aux puissances le temps de vaincre l'armée impériale. Pour éviter cette collision, qui, en finissant par une défaite prévue, amenait sur le royaume les calamités d'une seconde invasion, un projet hardi avait été conçu par La Rochejaquelein. Il fallait d'abord relier dans un mouvement national les efforts de la Vendée et de la Bretagne. Afin d'assurer une entière réussite à cette base du plan, il était nécessaire de donner à la rive gauche de la Loire une organisation en rapport avec la nature de ce même plan. Il y avait urgence à fournir des armes aux insurgés.

La flotte de sir Henry Hotham se tient en vue des côtes; à son bord sont déposées les munitions annoncées par La Rochejaquelein. Les anciens soldats de Charette ont souvent réussi, malgré des forces nombreuses, à communiquer avec la mer; souvent même, ils opérèrent des débarquements, comme, dans leurs cantons, Cadoudal, Boisguy et Frotté surent le faire. Aujourd'hui, cet effort serait tenté presque à coup sûr; La Rochejaquelein le conseille. On ne peut marcher en avant, franchir la Loire et se joindre aux royalistes de d'Andigné, de Couëslin, de Sol de Grisolles, de Trégomain, de d'Ambrugeac, de Boishamon, de Pontbriand, de Francheville et de Margadel, sans avoir au moins des fusils pour combattre à leurs côtés. Il n'y avait pas dans l'Ouest assez de troupes pour s'opposer à la jonction. Les Vendéens, les Manceaux, ainsi que les Bretons, n'ont jamais, en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

effet, regardé comme des ennemis sérieux les gardes nationales et les populations révolutionnaires, qui elles-mêmes se sont toujours rendu semblable témoignage en appelant à leur secours dans les moments de crise les armées du gouvernement, quel qu'il fût. La jonction était possible : une fois réalisée, les forces royales marchaient sur Paris. Là, Bonaparte, vaincu par les alliés ou acculé entre les Blancs et l'étranger, était obligé de renoncer à son usurpation. Tout faisait espérer qu'avec un peu de rapidité dans les opérations, les Blancs pourraient arriver assez à temps pour conjurer la tempête que le retour de l'empereur accumulait sur la France.

Tel était le projet de Louis de La Rochejaquelein. Avant de songer à l'exécuter, on décida, de concert avec d'Autichamp, que l'on irait vers la côte. Là, pour ne pas laisser à l'ennemi la possibilité d'inquiéter le débarquement, on agglomérait les quatre Corps d'armée de d'Autichamp, de Suzannet, de Sapinaud et d'Auguste de La Rochejaquelein, et on recevait les secours que le régent d'Angleterre mettait à la disposition de son allié le roi de France. D'Autichamp fixa lui-même le jour du rassemblement. Quarante-huit heures de repos étaient accordées aux insurgés, et le 27 mai, ils devaient être prêts dans leurs quartiers généraux respectifs. On convint ensuite que le 29, les divisions actives seraient réunies à Soulans, afin de protéger la remise des armes et des munitions.

Au jour dit, les divisions ds Sapinaud et d'Auguste de La Rochejaquelein se rencontrent à Soulans. Dans la première, on distinguait comme chefs divisionnaires, Frottier de Bagneux, Auguste et Alexandre de Chabot (1), Eugène du Landreau, la

(1) Augustin-Prudent, Cte de Chabot, habitait le Parc-Soubise en Bas-Poitou. Mme de Coëssal sa femme, lui avait déjà donné cinq enfants quand éclata la Révolution. Il émigra avec les deux aînés, Auguste, âgé de dix-sept ans, et Marie, qui avait atteint sa quinzième année. Les deux plus jeunes, Alexandre et Céleste, furent confiés à un fermier de La Romagne près Torfou. Quant à Constant, âgé de treize ans et demi, il fut emmené à Cognac par son précepteur. Ce précepteur, nommé le P. Maillard, était un Jésuite, naguère obligé de quitter son couvent. Il fonda à Cognac une modeste pension qui l'aida à vivre ainsi que son élève et qui devint florissante en peu de temps.

Le Cte de Chabot, réfugié en Hongrie, vint se fixer près de Raab où il rencontra son cousin, M. Guerry de Beauregard, qui avait épousé Mme Constance de La Rochejaquelein, sœur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

terreur des patriotes ; de Bessay, le chevalier de Maynard, de Chantreau, Brunet, de Buor et Majou : dans la seconde, Dupérat, Allard, Guimbretière, Vandangeon, d'Anglars, Cathelineau, Lusignan, de La Garde (1), Lemaignan, de Lessert et Nicolas.

Elles étaient les moins nombreuses; mais celles de d'Autichamp et de Suzannet ne se trouvent pas au rendez-vous assigné. Cependant l'escadre anglaise est en vue, et il n'y a pas

des trois héros vendéens. Ensemble ils louèrent, pour l'exploiter et pour vivre, eux et leurs familles, une grande ferme appartenant à l'évêque de Raab.

A dix-huit ans, Auguste de Chabot quitta son père et s'engagea dans l'armée de Condé, puis, après le licenciement de cette compagnie, il voulut se joindre à l'expédition de Quiberon, mais il ne fut pas admis à cause de sa jeunesse. En 1815, il fut nommé chef de division dans l'armée du centre, commandée par Sapinaud ; peu après, Suzannet le choisit pour son chef d'état-major et lui fit obtenir les croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Constant s'engagea dans les armées vendéennes dès 1799. En 1815, nous le retrouvons à Aizenay, à la Roche-Servière et dans tous les combats du Marais. Il avait pour lieutenant son frère cadet, Alexandre, revenu de l'exil en 1812 avec sa sœur Céleste.

La mère de M. le Cte de Chabot, née Charlotte du Tréhan, n'avait pu, en raison de ses quatre-vingts ans, suivre son fils en émigration ; elle s'était réfugiée à Angers où elle vivait dans la plus obscure retraite. Elle y fut cependant découverte, et, malgré ses cheveux blancs, traduite devant le tribunal révolutionnaire d'Angers. Dans la séance du 8 pluviôse an II (28 janvier 1794), ce tribunal prononça le verdict que nous allons reproduire ici en partie :

« Considérant qu'il est prouvé que Charlotte du Tréhan, Ve Chabot, native de Montaigu, a eu des intelligences avec les brigands de la Vendée ;

» Considérant qu'il est prouvé qu'elle a servi les projets contre-révolutionnaires de ces mêmes brigands en restant constamment au milieu d'eux ;

» Considérant que les ci-devant nobles sont les ennemis déclarés des principes de liberté et d'égalité ; que la guerre civile qui a éclaté dans la Vendée ne provient que de leur coalition avec les prêtres réfractaires dont les crimes font horreur à retracer ;

» Considérant qu'il est prouvé que pour seconder les efforts criminels des scélérats, elle assistait aux offices contre-révolutionnaires qu'ils chantaient pour engager les fanatiques à massacrer les défenseurs de la patrie ;

» Considérant enfin que par l'ensemble des délits communs, elle a provoqué au rétablissement de la royauté et à la destruction de la République française,

» La Commission militaire la déclare atteinte et convaincue de haute trahison et conspiration envers la souveraineté du peuple français,

» Et, en exécution de la loi du 9 avril 1793, la Commission militaire condamne Charlotte du Tréhan à la *peine de mort*.

» Et sera le présent jugement exécuté dans les vingt-quatre heures.

» La Commission militaire déclare en outre les biens de ladite du Tréhan acquis et confisqués au profit de la République.

» Et sera le présent jugement imprimé et affiché.

» Ainsi prononcé, d'après les opinions, par Antoine Félix, président, François Laporte, Jacques Hudoux, Joseph Rousset, tous membres de la Commission militaire, et Marie Obrunier, suppléant, en séance publique tenue à Angers le 8 pluviôse an II de la République française une et indivisible, et le premier de la mort du tyran.

» Le registre est signé Hudoux, Laporte, Félix, président, et Obrunier fils.

» Et ledit jour, 8 pluviôse an II de la République française, nous, membres de la Commission militaire, nous sommes rendus à la place du Ralliement où a eu lieu l'exécution en notre présence. » *(Note fournie par M. le Cte de Chabot, du Parc-Soubise, Vendée.)*

(1) V. son portrait et la note, t. III, p. 547-548.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'ennemis dans l'intérieur pour s'opposer à leur marche. Le 29 mai, La Rochejaquelein va, dans la matinée, à Saint-Jean-de-Mont : de là, on comptait environ deux lieues de mer pour rejoindre la flotte. Une embarcation est envoyée à terre. Robert de Châtaigniers y monte ; il a une entrevue avec l'amiral. Ce dernier déclare qu'il est prêt à livrer les subsides qui sont sur ses vaisseaux. Carcouet, un des officiers de l'état-major vendéen, est le même jour dépêché à bord de l'*Astrée*. Kittoë, capitaine de cette frégate, sur laquelle La Rochejaquelein a fait la traversée, lui écrit :

« J'aurai le plus grand plaisir à vous présenter à lui (l'amiral Hotham) ; il désire beaucoup lui-même vous recevoir à son bord, pour s'entendre avec vous sur les opérations ultérieures. Il vous apporte une grande quantité d'armes, de munitions et quelques pièces de campagne. Toutes les sommes qui pourraient vous être nécessaires seront également mises à votre disposition. »

Pendant que ces communications avaient lieu du rivage à l'escadre, Louis de La Rochejaquelein revenait à Soulans, et disposait tout afin de recevoir les munitions et de les diriger sur le Bocage. Mais, dans l'intervalle, Suzannet était arrivé à La Motte-Fouquerand avec son Corps d'armée. Recruté dans les anciens cantonnements de Charette, ce Corps était composé de vieux soldats de l'armée catholique et de jeunes gens qui avaient à cœur de prouver qu'ils ne dégénéraient point. Il avait pour chefs divisionnaires et pour officiers d'état-major, Gabriel du Chaffault, de Saint-Hubert, cinq membres de la famille Bascher (1) :

(1) De cette famille qui fournit une si large contribution aux cadres des armées royalistes, le plus célèbre fut Paul Bascher que nous avons déjà rencontré au deuxième volume, page 471, en compagnie de M. l'abbé de Beauregard, Kersabiec et de La Bassetière au camp de Charette, et dont nous trouverons les états de service à notre cinquième volume. Compris dans les recrues forcées que Napoléon enrôla en 1800, Paul Bascher avait été incorporé dans les gardes d'honneur. Au mois de mars 1814, il put s'échapper et après avoir fait partie des volontaires royaux de La Rochejaquelein, il vint à Nantes trouver M. de Suzannet. Celui-ci, appréciant la valeur d'une pareille recrue, le nomma commandant du quartier général de Maisdon, le 12 juin 1815. Au débarquement opéré à Saint-Gilles, aux combats d'Aiguillon, d'Aizenay, de Legé et de Roche-Servière, il commandait en second sous les ordres du général de Kersabiec. C'est dans les bras de cet officier que Suzannet tomba mortellement atteint, au combat de Roche-Servière, par une balle que la famille conserve comme une précieuse relique.

Nous retrouvons les cinq Bascher parmi les officiers qui protestèrent, le 25 juin 1815,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La-Bassetière, de Martel, Caillaud, Mourain, Sioc'han de Kersabiec, Frédéric de Bruc, Louis de Cornulier, Alexandre de La Roche-Saint-André, de La Rouxière, de La Barre, Nicolon des Abbayes, Delaville-Gile, de Goulaine, Lemaignan, Mauvilain, de Catuëlan, du Martray, des Baraudières, Théodore de l'Aubépin et Arthur Duris, tous deux jeunes et brillants officiers de l'Empire. Comme Francis Walsh, le chevaleresque capitaine de la compagnie du Loroux, que dans les anciennes guerres on appelait

contre ceux qui songeaient à traiter comme nous le verrons plus loin. Voici le texte de ce document conservé par la famille Bascher de Beaumarchais.

PROTESTATION des *officiers de l'armée de Suzannet dès qu'ils apprirent que quelques généraux de la Vendée s'occupaient de traiter avec les ennemis du roi.*

« Profondément affligés de la nouvelle qui vient de nous parvenir, que quelques généraux et officiers supérieurs de l'armée vendéenne sont sur le point de se laisser tellement surprendre par les insinuations perfides des ennemis de l'autel et du trône, qu'ils oublieraient que notre souverain légitime Louis XVIII les a mis hors la loi, en nous ordonnant de courir sur l'usurpateur et tous ses adhérents.

« Comme il résulte de cette loi sacrée pour tous les Français fidèles, que tout parle, tout accord contractés avec ce pouvoir monstrueux et illégitime, est criminel et déshonorant, sans l'assentiment du roi, puisqu'il tendrait à reconnaître un gouvernement qu'il a proscrit et qui est à juste titre abhorré de toute l'Europe, et qu'on ne peut faire aucun traité ni convention avec lui, sans y adhérer ou sans mentir à sa propre conscience.

« Nous soussignés, chefs de division, officiers supérieurs, attachés à l'armée glorieuse, et jusqu'ici sans tache de la Vendée, protestons ici et à jamais au nom de tous les braves Vendéens, contre tout traité, pacte, accord, convention, contraires au serment que nous avons tous juré *tacitement* de ne déposer les armes qu'après la ruine entière du tyran et de ses fauteurs, et la restauration de notre auguste monarque Louis XVIII le Désiré, ou, à son défaut, l'héritier légitime, regardant comme traîtres à Dieu, au roi, à l'honneur et à la Vendée, tous ceux qui se permettraient d'attaquer des bases aussi sacrées.

« C'est pourquoi nous conjurons tous nos braves généraux et officiers supérieurs de l'armée de la Vendée de revenir de l'illusion fatale à sa gloire et à son honneur, où la perfidie, les artifices des traîtres à leur roi et à leur serment, sont sur le point de les jeter, en les couvrant de honte et d'ignominie à la face de la France et de l'Europe entière.

« Nous ne pouvons mieux leur témoigner notre attachement qu'en leur parlant avec cette franchise de l'honneur et de la loyauté.

« Au Loroux, le 26 juin 1815. »

« *Signé* CHARLES DE LA BARRE, le colonel BASCHER, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis; BASCHER jeune, commandant en second la cavalerie; LOUIS BASCHER, 1er commissaire des guerres; CHARLES BASCHER (qui fut massacré en 1832); JOSEPH BASCHER, BEAUGRAND, DE MARTEL, chef de division; SIOC'HAN DE KERSABIEC, général commandant la cavalerie du 3e corps d'armée; LOUIS DE CORNULIER, chef de division; DURIS, ancien capitaine de voltigeurs; AIMÉ DE LA ROCHE-SAINT-ANDRÉ, aide-de-camp du général de Suzannet; AUGUSTE DE THOUARS, DE LA ROUSSIÈRE, B. DE GOYON, garde du corps; LOUIS-ALEX. DE GOUE, le colonel DE MAUVILAIN, chevalier de Saint-Louis; CH. DE CATUELAN, le chevalier DE LA HAYE, le chevalier DE LA BARRE, chef de division; GUÉRIN DU MARTRAY, chevalier DE LA VILLE-GILLE, sous-chef d'état-major; DE CARNÉ, premier aide-de-camp; NICOLLON DES ABBAYES, LE MAIGNAN, chef de division; THÉODORE DE REGNON, major de la division de Vieillevigne; DAVID A. DES BÉRAUDIÈRES, officier supérieur; DE KERMARD, commissaire des guerres. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les grenadiers de la Vendée; comme La Courbejollière, les deux de Carné, Richard de La Provenchère, de Carnavaley, de La Roulière, Goyon et de La Bouchetière, Duris et l'Aubépin avaient fait céder le devoir à l'enthousiasme. Soldats de l'empereur, ils l'avaient fidèlement servi; mais, dégagés par lui de leurs serments, ils en avaient prêté un autre aux Bourbons, et ils savaient le tenir.

Sur d'autres points, des officiers de l'Empire se prononçaient avec un pareil enthousiasme. Rohaut de Fleury se présentait à Vendôme, au comité que dirigeait le Cte de Salaberry, et, après avoir mis une partie de sa fortune au service de la légitimité, il offrait sa personne, et déclarait qu'il tenait à honneur de guerroyer parmi les Chouans. Deux jeunes chefs d'escadron de cuirassiers, qui ont gagné leurs épaulettes sur les champs de bataille, le Vte de Sinety et le Cte de Montagu-Lomagne, partageaient la même pensée. La Restauration les avait mis à la demi-solde, et néanmoins ils accouraient de Paris pour la défendre. Étrangers aux provinces de l'Ouest, ils s'adressent au général Charles d'Autichamp. D'Autichamp ne leur donne qu'un conseil, c'est de se confier au colonel de gendarmerie Noirault. Ce dernier se hâte d'éloigner de la Vendée des royalistes aussi incorrigibles.

Suzannet était cependant en marche; il arrivait enfin; mais, au lieu de partir de La Motte-Fouquerand pour opérer sa jonction, il faisait avertir que l'ennemi occupait Challans; et, craignant d'être assailli avec ses quatre mille hommes; il invoquait des renforts. Ses craintes parurent chimériques; pourtant le général La Rochejaquelein ne voulut pas laisser son parent dans une semblable perplexité : des secours lui furent envoyés. Louis et Canuel restèrent à Soulans, et bientôt ils virent arriver Gabriel du Chaffault. Il venait, au nom de Suzannet, prier La Rochejaquelein de se rendre auprès de lui. Des dépêches de la plus haute importance, et qu'il recevait à l'instant même, exigeaient l'intervention du général en chef.

Nous avons dit que Fouché, exploitant au profit de son ambition personnelle tous les germes de discorde et cherchant à les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

faire tourner au triomphe d'une nouvelle dynastie, misérable en-cas de la Révolution, employait les pouvoirs qu'il accaparait à semer la désunion ou à amortir un parti qui peut devenir prépondérant. Il avait promis à Bonaparte que le Bocage n'entreprendrait rien de sérieux. Le débarquement de Louis de La Rochejaquelein, sa nomination, l'élan qu'il avait imprimé, les mouvements de Bretagne, tout cela démentait ses allégations, tout cela bouleversait sa politique expectante, tout cela brisait le piédestal que, sur les ruines de la France, cet homme élevait à l'orléanisme.

Au moment d'engager une lutte décisive avec toute l'Europe, Napoléon s'inquiétait de laisser dans l'intérieur des adversaires aussi audacieux que les Vendéens. Fouché se résignait bien à voir l'empereur courir la chance des combats, il savait qu'il serait vaincu; mais il lui répugnait d'offrir aux Blancs l'occasion de rétablir par les armes l'ancienne monarchie. C'eût été la mort de la Révolution, et Fouché prétendait vivre avec elle et par elle. Ses agents secrets étaient démasqués ou sans consistance; ils ne faisaient que du mal sans oser même s'offrir comme médiateurs officieux entre les deux partis. Il dut donc jeter les yeux sur des hommes moins frappés d'anathème par la conscience publique.

Il s'adresse au Vte de Malartic, gentilhomme qui a fait ses premières armes sous Bourmont. Il séduit sa bonne foi en lui révélant que l'insurrection de la Vendée est nuisible aux véritables intérêts du roi, et que lui, Fouché, en correspondance très active avec la cour de Gand, lui, ministre de l'empereur, mais ne le servant officiellement que pour préparer une seconde Restauration, il est autorisé à s'exprimer ainsi.

Fouché disait vrai. Le régicide s'était rendu nécessaire à un roi, frère du martyr que la Convention avait assassiné. Entre le trône et son passé de hontes sanglantes, l'homme de police avait mis les duplicités de sa corruption; et l'homme de police était indispensable. Des fidélités d'antichambre l'avaient adopté comme le sauveur de la monarchie. Fouché, pendant le Consulat, s'était occupé, par désœuvrement ou par calcul, à rayer des listes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'émigrés, souvent dressées par lui, les gentilshommes qui avaient recours à son obligeance politique. Il se faisait leur ami, lorsqu'il ne voyait plus d'avantages personnels à les vouer à l'exil ou à la mort. Après avoir opéré leur radiation, il les renvoyait au fond de leurs provinces bénir son nom, qu'il affirmait être calomnié, ou il les gardait sur le pavé de Paris comme des alliés dont un jour il pourrait escompter la gratitude. Ainsi le régicide était venu à bout de se créer une position parmi les exaltés de Gand. Cette position lui servait à deux fins; il trompait Bonaparte, mais il désirait aussi tromper Louis XVIII; ou, si les événements étaient plus forts que son astuce, tellement affaiblir et disséminer les partis que lui seul sût se dépêtrer dans la confusion née au souffle de ses intrigues.

Fouché déroule et grossit aux yeux de Malartic les plans de Napoléon; il lui montre le général Lamarque allant avec dix mille hommes renforcer l'armée dont la direction lui est destinée. A l'aide de communications officieuses, il lui persuade que la campagne européenne n'ouvrira tout au plus que le 15 juin 1815. C'est un répit pour Bonaparte: n'était-il pas homme à jeter sur le champ une masse de troupes en Vendée pour y étouffer l'insurrection naissante? Par un fatal point d'honneur inutile au parti, et, en semblable circonstance, dangereux même à la monarchie, les hommes sages, les esprits éclairés, les vrais amis de leur patrie, devaient-ils laisser à quelques enthousiastes le droit de compromettre les résultats de la politique que par l'entremise de Mounier, d'Anglès, de Guizot et de d'Argout, envoyés auprès du roi en espionnage constitutionnel, Fouché faisait de compte à demi avec la cour de Gand? Il avait des ordres positifs, et il les déployait avec jactance. Ces ordres du roi, Malartic voulait-il les communiquer aux chefs de l'Ouest; se chargeait-il, au nom de la légitimité, de faire rentrer dans le fourreau l'épée tirée au service de la légitimité?

Ainsi présentée, cette mission avait une apparence de bonne foi qui séduisit Malartic; mais il ne consentit à accepter le rôle de pacificateur qu'à condition que deux autres royalistes lui seraient adjoints : il désigna Victor de La Béraudière et de Fla-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vigny. Fouché s'empressa d'accéder à ce désir, qu'il avait fait naître par ses adroites insinuations. Flavigny, selon ses calculs, devait être l'agent le plus actif de ce complot ourdi contre l'Ouest. Malartic et La Béraudière, dont le royalisme et l'honneur ne pouvaient être suspectés, devenaient des garanties offertes à la probité vendéenne. Flavigny était spécialement l'agent de Fouché, celui qui avait sa confiance, mais qui, pour ne rien compromettre, aurait soin de laisser l'initiative à ses collègues.

Cette ambassade, dont le ministre de la police faisait une intrigue à double tranchant, n'avait pour but ostensible que de faire tomber les armes des mains de la Vendée, et comme les fausses positions acceptées même dans un but honorable ouvrent toujours la voie aux soupçons, aux inquiétudes et aux reproches, cette ambassade en a subi le contre-coup. Elle allait se trouver en rapport fréquent avec les autorités militaires et civiles des Cent-Jours, voyager sous leur protection, s'appuyer de leur crédit. C'en fut assez pour lui prêter les plus perfides intentions. Les Brigands de la Vendée, les Chouans de la Bretagne et du Maine n'ont jamais compris les capitulations de conscience, les atermoiements rêvés par des esprits candides et exploités par des ambitieux. Jusqu'alors tout s'était fait dans l'Ouest à plein soleil La guerre comme la paix n'avait rien eu de mystérieux, rien d'embarrassé; la mission des trois envoyés sortait de ces habitudes.

A peine arrivés au Mans, Flavigny, La Béraudière et Malartic ont une entrevue avec le Bon de Bourdigné, l'un des chefs du parti royaliste dans la Sarthe, et avec Chaudet, le vétéran de la Chouannerie. Les négociateurs développent leur plan et les idées de Fouché pour pacifier le pays. Ils annoncent qu'ils doivent s'entendre avec les préfets, et que, le mouvement de la Vendée une fois comprimé, il sera beaucoup plus facile de ramener les Bourbons sur le trône. Avant de se séparer, Bourdigné demande à Malartic : « Si votre projet de pacification ne réussit pas, que ferez-vous? — En ce cas, répond Malartic, je rejoindrai mes anciens camarades de la Vendée (1). »

(1) L'abbé Deniau (t. VI, p. 343) rapporte tout ce dialogue qui eut lieu au Mans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ce mot, dernière expression de la pensée de Malartic et de La Béraudière, rachetait bien des faiblesses; mais il n'empêchait pas les funestes conséquences qui ressortirent de leur voyage. Les trois envoyés s'éloignèrent en même temps que les généraux Lamarque et Brayer, allant diriger la guerre de l'Ouest; ils arrivèrent enfin au château de La Chardière, chez Suzannet.

De là ils lui adressaient leurs communications; il lui écrivaient pour annoncer que le gouvernement impérial était disposé à faire tous les sacrifices afin d'éviter la guerre civile, que les chefs vendéens resteraient maîtres des clauses, et que des récompenses proportionnées aux services rendus par eux les attendaient.

Les hommes des Cent-Jours qui avaient pris à forfait cette affaire s'étaient bien gardés de s'adresser au général en chef. Le duc de Rovigo, Lamarque et ceux du camp impérialiste qui ont écrit sur cette époque s'accordent à déclarer que La Rochejaquelein, l'âme de l'insurrection, ne se serait jamais prêté à une proposition ayant pour but de lui faire déposer les armes. Suzannet était, comme tous les officiers de la Vendée, un homme d'honneur, un courageux militaire; mais, habitué aux formes diplomatiques, il aimait à se prêter aux négociations. Sous le Consulat, il avait ajouté foi aux avances des généraux révolutionnaires: et quand, après avoir signé la paix, il licenciait son Corps d'armée, il vit un grand nombre d'officiers et de soldats de Charette se lever contre lui et le menacer même de mort.

Ce qu'il avait fait en sécurité de conscience en 1800, il le renouvelait quinze ans plus tard; et pourtant, après avoir compromis sa popularité, Suzannet n'en avait pas moins été placé sous la surveillance de la haute police, pas moins enfermé au Temple avec d'Andigné, pas moins transféré au château de Dijon, puis, de cachot en cachot, au fort de Joux, où sa captivité fut aussi pénible que celle de d'Andigné. Au bout d'un an de *carcere duro*, ils s'évadèrent, et Bonaparte transigea avec eux. Souvent il leur offrit des grades et des titres; mais, pour rester dignes de leurs antécédents, ils refusèrent toujours les offres de l'empereur. En 1815, Suzannet était le même homme, incapable de se prêter à des manœuvres qui auraient eu l'air

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'une trahison ou d'une capitulation de conscience, mais acceptant avec sa crédule probité tous les moyens qu'on lui disait susceptibles d'arrêter une inutile effusion de sang français. C'est la qualité ou le défaut dominant du parti légitimiste, toujours prêt, comme ses aïeux de Fontenoy, à dire à l'ennemi en le saluant : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers. »

Fouché avait habilement spéculé sur de pareils caractères. Aussi ses plénipotentiaires s'étaient-ils rendus à La Chardière. La Rochejaquelein et Canuel, consultés par Suzannet sur la réponse à faire aux propositions de Malartic, de La Béraudière et de Flavigny, furent d'avis qu'elles seraient repoussées avec dédain. La Rochejaquelein refusa même de voir ces envoyés; et Canuel, qui ne s'était pas dépouillé de ses traditions républicaines, Canuel, qui avait cette vieille énergie puisée à l'école du Comité de Salut public, alla plus loin. Il demanda que les émissaires de Bonaparte fussent arrêtés et jugés comme traîtres et espions. Suzannet s'opposa à ce dernier vœu, que La Rochejaquelein ne soutenait pas; mais il fut convenu qu'ils abandonneraient à l'instant même le Bocage, et que les hostilités reprendraient leur cours.

Avant d'arriver au château de La Chardière, les trois négociateurs avaient trouvé, le 29 mai, à Tiffauges, d'Autichamp et une partie de son armée qui y bivouaquaient. Le Cte de Romain, chef d'état-major de l'Anjou, était un ancien camarade de Victor de La Béraudière à l'armée de Condé. Plus tard, La Béraudière avait dignement servi à la tête des chasseurs de Stofflet.

« En le voyant, écrit de Romain, je ne mis pas en doute qu'il ne vînt reprendre cette place honorable : mais quelle fut ma surprise lorsque, après l'avoir embrassé, il me dit qu'il n'était que passagèrement avec nous; qu'il était venu dans le pays avec MM. de Malartic et de Flavigny pour avoir une conférence avec les généraux de la Vendée, de la part du ministre de la police, de Fouché, « qui est, m'ajouta-t-il, tout dévoué au roi; qu'il agissait dans les intérêts de Sa Majesté et de concert avec elle; qu'il connaissait les dispositions des Cabinets de l'Europe; que la Vendée s'était levée beaucoup trop tôt; que les hostilités

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

n'étaient pas près de commencer aux frontières, et que la Vendée pouvait être écrasée avant cette époque par les troupes nombreuses qu'on dirigeait contre elle; qu'on devait tâcher d'arrêter l'effusion du sang français, et qu'ils étaient porteurs de propositions avantageuses pour les pays insurgés, comme à tous les chefs royalistes; qu'il serait bon d'en profiter pour reprendre les armes un peu plus tard avec plus de vigueur! » M. d'Autichamp a répondu à la première ouverture que ces trois messieurs lui ont faite de leur mission qu'il les priait d'attendre un instant pour lui donner le temps de réunir les officiers de son Conseil; qu'il voulait qu'ils fussent témoins de la réponse qu'il croyait devoir faire à leur demande.

» Effectivement, notre général nous a rassemblés, et, après avoir prié ces messieurs de répéter devant nous l'objet de leur mission, ce qu'ils ont fait très-brièvement, M. d'Autichamp a pris la parole, et a dit devant nous tous à ces messieurs qu'il ne voulait point entendre parler plus longtemps des propositions dont ils étaient porteurs; que, d'ailleurs, ils pouvaient se rendre auprès du général en chef et des autres généraux de l'armée vendéenne. Voilà tout ce qui s'est passé dans cette circonstance à l'armée d'Anjou, que commande M. d'Autichamp. Aucun de nous n'a été dupe du piége de Fouché, auquel nous avons jugé que ces messieurs s'étaient laissé prendre, sans doute avec les meilleures intentions. »

L'ennemi s'était placé dans l'impossibilité d'empêcher le débarquement. Cette impossibilité était constatée par La Rochejaquelein, qui en déduisait les raisons aux autres généraux. Elle l'était en même temps par Boullé, baron de l'Empire et préfet de la Vendée, qui, le 29 mai 1815, écrivait confidentiellement au Cte Carnot, ministre de l'Intérieur :

« Un événement qui a jeté l'alarme dans cette ville est l'apparition de M. de La Rochejaquelein avec un Corps que l'on ne porte pas à moins de vingt à vingt-cinq mille hommes; il paraît qu'il a quitté le département de Maine-et-Loire pour se jeter au milieu de la Vendée. Mais je pense, Monseigneur, que son plan est de se porter avec toutes ses forces sur la côte pour y assurer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le débarquement du restant des munitions, des armes, de l'artillerie et des effets d'équipement dont il paraît que la croisière anglaise est chargée.

» Le lieutenant général Travot, qui est toujours à Nantes, n'a pas de forces suffisantes pour s'opposer avec succès à ce débarquement, qui certainement est un objet de la plus haute importance. Alors, Monseigneur, il ne sera pas surprenant de voir le parti des insurgés se grossir de tous les hommes que ces colonnes rencontreront sur leur chemin, et devenir à la fin extrêmement inquiétant par les forces considérables qu'il faudra lui opposer. Ainsi cette insurrection, qui, comme j'ai eu l'honneur de l'exposer dès le commencement, aurait pu être étouffée par la seule présence du petit nombre de troupes qui tenaient garnison dans le département, va prendre le caractère d'une guerre civile, si on ne lui oppose de suite une barrière insurmontable. »

Les autorités impériales comprenaient parfaitement l'importance de ce débarquement, elles regrettaient de ne pouvoir y mettre obstacle. Il fallait donc profiter de cette bonne fortune; puis, avec les vingt-deux mille hommes sous le drapeau, enlever les munitions et occuper le peu de forces que les bonapartistes avaient à leur opposer. Les dispositions furent prises en conséquence : le bourg de Croix-de-Vie est choisi comme point de débarquement; Suzannet doit tenir à La Motte-Fouquerand, Sapinaud à Apremont et à Paluau; d'Autichamp, à Coex, protégera le passage de la rivière du Jaunay, et prendra poste à Beaulieu-sur-Roche; Auguste de La Rochejaquelein, s'enfonçant dans le Marais, couvrira l'opération de Sainte-Croix-de-Vie, qui va fournir des armes à la Vendée militaire.

Dans la nuit qui suivit cette détermination, que se passa-t-il? quels leviers fit-on mouvoir? c'est ce qu'on ignore; mais le lendemain (30 mai), plusieurs officiers des différents Corps d'armée recevaient des lettres de fonctionnaires publics, d'amis tièdes ou d'esprits peureux. On leur parlait de certaines négociations entamées, comme peu de jours auparavant on proposait à Martin Tristan, un des divisionnaires de l'armée d'Anjou, de lui faciliter les moyens de faire sa paix avec le gouvernement. Il y eut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pendant cette nuit de déplorables faiblesses ou de funestes conseils.

Le lendemain encore les généraux étaient obsédés des mêmes pensées que la veille, et à travers les bruits absurdes répandus dans le camp, ici par la police de Fouché, là par les émissaires de Travot, on entendait murmurer que Louis de La Rochejaquelein ne s'approchait de la côte que dans l'intention d'abandonner les paysans. On ressuscitait la calomnie dont le P^ce de Talmont

SAINTE-CROIX-DE-VIE (Vendée)

(Extrait du guide des Sables-d'Olonne : E. Mayeux, éditeur.)

avait été la victime après le siège de Granville, la même calomnie, mais ici sans une apparence de probabilité. Personne n'ajouta foi à ces rumeurs; cependant elles firent naître le découragement dans quelques âmes. Il n'était pas permis d'en attendre davantage.

Selon le plan convenu, Auguste de La Rochejaquelein réunissait son Corps d'armée à Sainte-Croix-de-Vie. C'était le 1er juin, et pour amortir le coup que l'indécision des généraux portait au mouvement, pour faire taire les coupables espérances que l'arrivée des pacificateurs de Fouché évoquait chez les révolutionnaires, il fallait adopter un parti. Louis de La Rochejaquelein passe à bord du vaisseau-amiral de sir Henry Hotham; le chevalier de Pomiès l'accompagne sur le *Superbe*. Louis y est accueilli avec les honneurs dus au général en chef des armées royales. Alors le débarquement commença : on reçut à terre de la poudre, des balles, des sabres, des fusils; mais, le 2 juin, tandis que les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

royalistes tressaillaient de joie en voyant s'entasser sur le rivage tant de munitions, un courrier arrivait, chargé de remettre à La Rochejaquelein une décision prise à Falleron le 31 mai. Par un retard encore inexplicable, il lui avait fallu trois jours pour faire deux lieues.

Suzannet avait rédigé lui-même l'arrêté et s'était chargé de le faire tenir au général en chef. D'Autichamp et Sapinaud opèrent leur retraite dans la persuasion que La Rochejaquelein sera prévenu le jour même de leur détermination. Ce retard de soixante-douze heures fut la cause des désastres de la Vendée.

Le général Canuel, chef d'état-major, ouvre les dépêches, et voici ce qu'elles contenaient, selon l'original sous nos yeux.

« Falleron, ce 31 mai 1815.

» Messieurs de Sapinaud, d'Autichamp et de Suzannet, s'étant réunis pour aviser au moyen de soutenir M. le Mis de La Rochejaquelein dans la situation qu'il a prise dans le Marais pour protéger le débarquement s'il s'effectue, ont été unanimement d'avis qu'ils ne pouvaient se porter sur le point indiqué : d'abord à raison des mouvements de troupe des républicains, qui ne permettent pas de porter sur ce point des soldats qui ne veulent pas marcher après la fatigue qu'ils viennent d'éprouver. Les rassemblements de MM. de Sapinaud et de Suzannet diminuant à vue d'œil, ils ne peuvent, sans faire de nouveaux rassemblements, se remettre en marche. La division de Légé n'a pu être levée ni celle des Sables; alors il faut aller lever des hommes plus loin. Ces rassemblements seront soutenus dès que les républicains auront commencé leur mouvement, qui sera sur la côte. Des avis authentiques et positifs font connaître l'arrivée de deux mille cinq cents à trois mille hommes à Nantes; il en est arrivé à Angers. Les paysans, déjà paralysés depuis l'échauffourée d'Aizenay, vont l'être encore davantage par l'arrivée connue de ces troupes. MM. de Sapinaud et Suzannet ne peuvent répondre, malgré leur désir de coopérer à ce plan, de pouvoir porter des troupes à La Motte-Fouquerand; ils prévoient que cela est impossible.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

» M. d'Autichamp, étant très éloigné du point indiqué, ne peut garder ses hommes. Il a partout été sans vivres; il ne pourrait rester sans compromettre le sort de son armée et de son pays. Dans la position de La Motte, les troupes vendéennes ne pouvant être considérées comme des troupes régulières, on ne peut les tenir réunies plusieurs jours de suite. Toutes ces considérations déterminent MM. de Sapinaud, d'Autichamp, de Suzannet, à engager M. de La Rochejaquelein à revenir dans son pays et à contribuer par sa présence à rallier tout à une défense commune du pays, qui est absolument nécessaire, vu les circonstances présentes, et attendre que le commencement des hostilités permette de déployer toutes les forces de la Vendée, ou qu'un Corps de troupes ou un prince de la maison de Bourbon vienne rallier tous les Vendéens, qui sont tous dévoués au roi, mais sont dans ce moment paralysés par les événements.

» Arrêté à Falleron, pour être envoyé à M. le Mis de La Rochejaquelein, afin qu'il fasse ses dispositions pour opérer la retraite du Marais et revenir dans son pays, où sa présence serait utile pour les intérêts du roi et celui du pays.

» De Sapinaud.
» Le Cte Charles d'Autichamp,
» Le Cte de Suzannet. »

Cet arrêté était accompagné de la lettre suivante, adressée à La Rochejaquelein par Suzannet.

« Falleron, ce 31 mai 1815.

» Je t'envoie, mon cher Louis, l'arrêté que le général Sapinaud, d'Autichamp et moi avons pris à notre grand regret. Mais les soldats que j'ai dans ce moment-ci veulent absolument rester chez eux; c'est un torrent que rien ne peut arrêter. Il nous faut quelques jours pour faire de nouveaux rassemblements. Si des forces majeures ne s'y opposent pas, nous irons à ton secours. Il te faut quelques jours pour faire ce débarquement. On me dit que Saint-Gilles est évacué, que Travot réunit toutes ses forces. Celles de Nantes vont sûrement marcher sur la côte; car c'est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

là où tous les yeux sont portés. Nous avons tous regretté que tu ne fusses pas avec nous, afin d'arrêter un plan général de défense. Cela est absolument essentiel. Il est à craindre que, ne te voyant, on dise que tu es embarqué. On faisait courir le bruit ce soir que nous voulions aller dans le Marais pour faire notre retraite sur la flotte. On ne se fait pas d'idée de tous les contes qu'on répand. Nous sommes entourés de gens qui sèment les bruits les plus absurdes : tantôt c'est la paix avec les puissances. Le général Sapinaud est avec moi. Il a très peu de monde; ils s'en vont chez eux. Du Chaffault et Saint-Hubert sont allés pour en rassembler de nouveau. Si ces trois mille hommes sortent de Nantes par Machecoul et Montaigu, ils nuiront bien à nos rassemblements. C'est le général Lamarque qui commande à ces troupes. — Il fait un bien mauvais temps pour leur expédition : cela va bien les retarder. Je vais laisser des ordres aux divisions qui auront encore des hommes disponibles de les réunir pour que tu puisses en disposer. Ainsi écris à Labastière, à Palluau, à Légé, à M. de Goulaine. Il n'a pu réunir sa division ce soir, même avec les secours de l'armée d'Anjou. D'Autichamp a trouvé l'esprit fort. Toutes les troupes qui arrivent doivent successivement filer sur Nantes; preuve qu'on veut s'opposer au débarquement ou à la sortie. — Que c'est une triste chose que des armées qu'il faut toujours consulter pour la moindre démarche! Tout confirme qu'on met plusieurs Corps de troupes qui arrivent avec notre costume, afin d'opérer quelques surprises.

» Les hostilités n'étaient point encore commencées : ce qui tourmente tout le monde. Je ne fermerai ma lettre que demain matin, afin de te mander ce que j'aurai appris de nouveau. »

Le lendemain matin, Suzannet, qui venait d'assister aux funérailles de Ludovic de Charette, écrivait encore à La Rochejaquelein :

« Est arrivé ici Victor La Béraudière et Malartic. Ils ont été chargés, comme tu l'as vu par leur lettre, de faire connaître que le gouvernement désirait, pour éviter une guerre civile, traiter avec nous; qu'on évacuerait le pays; qu'on ne nous demanderait ni hommes ni argent, etc. Le général Laborde avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

donné ordre de suspendre les hostilités; il a été remplacé par le général Lamarque, qui ne veut point, je crois, de traité. Tous les officiers sont désolés de ne pouvoir faire marcher leurs soldats; ils auraient envie d'accepter un accommodement qui assurerait qu'il n'y aurait plus de troupes au milieu d'eux. Sapinaud et moi avons dit à ces messieurs que nous ne traiterions qu'avec tout le monde; qu'il fallait périr tous ensemble ou traiter tous ensemble. Mais nous sommes dans une grande confusion. Je voulais encore essayer ce mouvement de Machecoul; mais c'est impossible; tout marche malgré nous.

» Adieu, mon cher Louis; je voudrais être avec toi. J'ai cru par ma présence contenir les soldats, mais ils n'écoutent que l'envie qu'ils ont de retourner chez eux; ils disent bien qu'ils reviendront. Adieu. Tout le monde est d'avis de faire une suspension d'armes qui n'engage à rien, et qui pourrait être utile par la suite pour s'organiser et marcher.

» Le Cte DE SUZANNET. »

L'arrêté de Falleron et les lettres qui l'accompagnaient étaient dus sans doute au contact de ceux qui, désirant la paix à tout prix, se prêtaient aux suggestions de Fouché. Jusqu'alors, en effet, la plus parfaite harmonie avait régné entre les chefs, aucun nuage n'était venu troubler la prise d'armes. L'arrivée de Louis de La Rochejaquelein, en donnant une plus vive impulsion au mouvement, n'avait fait que développer cette démonstration populaire. A partir de ce jour du 31 mai, des dissensions naissent dans les quartiers généraux, dissensions qui se sont produites plus tard dans des ouvrages imprimés ou au sein des familles vendéennes.

Ce n'est ni pour les raviver ni pour distribuer blâme ou éloge à un parti ou à un homme que nous écrivons. Chaque année, le temps emporte avec lui quelques-uns de ces ferments de discorde. Les hommes passent, les souvenirs s'affaiblissent, les haines mêmes s'éteignent; il ne reste de fort, de stable et d'éternel que l'intérêt général, que l'amour bien entendu de son pays, que la vérité. C'est pour perpétuer en France ces sentiments que nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avons accepté la tâche de raconter les combats et les actes de ceux qui nous précédèrent dans la voie des révolutions. Il peut un jour être utile à tous de savoir par l'étude du passé ce qu'ils doivent faire si le présent ou l'avenir leur réserve des épreuves comme celles de 1793 et de 1815. Il faut donc, sans amour et sans amertume, sans colère ainsi que sans passion, réveiller de cruels souvenirs, et, tout en rendant justice à des convictions plus ou moins erronées, faire avec l'équitable sévérité de l'histoire la part afférente à chacun.

Lorsqu'en guerre civile un drapeau a été levé contre un drapeau, ce n'est point pour parlementer avec l'ennemi, pour traiter de paix au moment du feu, et pour en traiter comme sujets de la Révolution, que l'on appelle les populations aux armes. En guerre civile, on ne peut jamais signer de traité honorable, il faut subir la paix ou l'imposer. C'est la condition de ces sortes de conflits, où les hommes se battent ici par principe d'honneur et de foi, là par des calculs d'ambition ou par un sentiment de haine. Dans ces insurrections, tout est livré aux hasards d'une affaire heureuse. En 1815, le but était franchement marqué : il se résumait dans la destruction du pouvoir impérial.

Bonaparte devenait l'ennemi commun, l'ennemi tombé, il y avait un an à peine, aux applaudissements de la France entière. A cet usurpateur échappé de sa principauté de l'île d'Elbe avec deux bataillons demeurés fidèles à des infortunes méritées, à ce soldat s'emparant dans un coup de main du trône, de l'armée et des pouvoirs que la trahison, que l'incurie avaient empêché de lui disputer, une leçon était nécessaire. La Vendée allait réhabiliter aux yeux de l'Europe la France, qui saluait aujourd'hui de ses cris d'amour ce que la veille elle avait chargé de ses malédictions ; et puisque les provinces de l'Ouest sacrifiaient encore une fois leur repos, leur fortune et leur vie au bonheur de tous, il ne fallait pas, par de stériles scrupules d'humanité, s'opposer au triomphe de la justice. On ne le devait pas quand ces scrupules surgissaient dans l'Ouest sous le couvert d'un révolutionnaire tel que Fouché, qui, dans cette confusion de tous les principes, ne cherchait qu'à désunir les partis afin de se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

montrer seul fort, seul puissant, seul toujours actif au vainqueur, quel qu'il fût.

L'accord des volontés aurait enfanté de grands résultats, et épargné des ruines plus grandes encore que ces résultats. Fouché l'avait pressenti; il chercha à les conjurer : il ne réussit que trop.

Les indécisions de Suzannet, celles de Sapinaud et de d'Autichamp avaient été vaincues une fois. Dans la nuit du 31 mai au 1er juin, elles se réveillent avec plus d'empire; mais, dans cet intervalle, Flavigny, Malartic et La Béraudière avaient remis le pied dans le camp. Le général bonapartiste Laborde suspendait les hostilités, et, afin de précipiter l'acceptation de la Vendée, les négociateurs de Fouché annonçaient que Laborde était remplacé par le général Lamarque. Ce dernier, assuraient-ils à Suzannet, ne voulait pas de traité. Sans aucun doute la mission avouée des trois pacificateurs devait, dans les circonstances, faire chanceler quelques fidélités et provoquer des irrésolutions; c'est pour cela qu'elle avait été créée. En semant la désunion dans le Bocage, Fouché entrait d'un côté plus profondément dans la confiance de l'empereur, et de l'autre il servait les préjugés de certains courtisans qui, infatués de l'ancien rôle des comités et des agences royalistes, aimaient mieux laisser finir la Révolution par l'étranger que par la France.

Louis de La Rochejaquelein n'avait pas même consenti à voir Malartic, Flavigny et La Bèraudière. Son opinion sur leur démarche était nette et positive; mais il n'en fut pas ainsi de d'Autichamp et de Sapinaud. L'un et l'autre s'étaient engagés malgré eux dans cette négociation, et ce n'est point sur le manque de vivres plus ou moins évident, sur les répulsions plus ou moins accentuées des Blancs à s'enfoncer dans le Marais que s'étayait l'arrêté de Falleron. La présence des pacificateurs en Vendée fut le mobile déterminant de cet acte. On voulait discuter. Quand on discute on n'agit pas, et lorsque, en guerre civile, au risque de paralyser l'élan, on réclame la discussion, c'est qu'on est bien près d'accepter les conditions qui vous sont proposées. Le 1er juin, Suzannet adressait à La Rochejaquelein, avec l'arrêté

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

(Album Chauvelin)

« MARTINEAU, *de Beaurepaire de Ternes, blessé* (1). *Il prétend qu'il ressemble à Henri IV.* »

de Falleron, deux lettres: l'une à la date du 31 mai, l'autre à celle du 1er juin. Le même jour, il écrivait officiellement aux trois négociateurs :

« Au quartier général, 1er juin 1815.

» Messieurs,

» Il est impossible de répondre positivement à ce que vous avez été chargés de nous proposer par le ministre de la police.

» Nous avons pris les armes parce que M. de La Rochejaquelein est venu nous donner l'ordre de les prendre de la part du roi, et nous apporter des secours en munitions et en armes.

» La Vendée s'est aussi soulevée en masse à raison des mesures de proscription qu'on avait prises, aussi par les demandes des anciens soldats, qui voulaient rester chez eux, et aussi pour ne pas former ces cohortes de gardes nationales dont on demandait plus de quatre-vingt mille hommes pour aller aux frontières; tous préfèrent se défendre chez eux que d'aller périr misérable-

(1) Martineau, dont les descendants existent encore, avait été blessé par un soldat républicain, un soir que Louis de La Rochejaquelein était venu le voir à sa ferme de Beaurepaire. Le général l'avait prié de l'accompagner jusqu'au château de Clisson, et c'est en passant un échalier que Martineau reçut un coup de fusil destiné au héros vendéen qui allait périr quelques jours plus tard à l'affaire des Mathes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment à la frontière. Nous sommes tous décidés à ne pas nous séparer les uns des autres. Nous n'avons pu, vu les mouvements armés, avoir de rapports entre nous. La mission dont on vous a chargés m'a paru si ambiguë qu'il me semble que, pour arriver à un but utile à tous, il aurait fallu que le général en chef de l'armée ennemie fît proposer une suspension d'armes, comme cela a toujours été fait dans les autres guerres, et ensuite un point de réunion où le gouvernement eût un agent officiel avec qui on pût avoir des relations.

» Nous devons d'abord déclarer que, dans aucun cas, pour la présente guerre, nous ne fournirons d'hommes pour l'armée active et pour la garde nationale. Nous n'avons point d'argent, à raison du défaut de commerce; nous avons donné des bons sur le Trésor royal. Beaucoup d'anciens officiers royalistes ont été arrêtés avant les hostilités. Plusieurs autres points demandent une discussion.

» J'ai vu MM. de Sapinaud et d'Autichamp; ils pensent comme moi. M. de La Rochejaquelein est éloigné de nous.

» Nous n'avons eu aucun rapport depuis quelques jours avec les chefs de la rive droite de la Loire; dès lors, nous ne pouvons prendre aucun parti, parce que nous nous sommes tous promis de ne jamais nous abandonner ni de traiter les uns sans les autres : quelles que soient les chances de la guerre, nous saurons vaincre ou périr ensemble. De petits échecs insignifiants n'ont rien diminué de nos forces et de notre courage.

» Si les événements politiques changent la situation de l'Europe, nous ne chercherons pas à sacrifier notre pays inutilement. Quant à nous particulièrement, contre qui sont dirigées toutes les mesures de proscription, le sacrifice de notre vie, de notre fortune est fait; en prenant les armes, nous avions bien senti que nous ne devions espérer aucun ménagement : nous nous attendons à tout, mais nous préférons l'honneur à tout. Après, nous sacrifierons notre opinion à l'intérêt de notre pays et à celui de la France.

» Voilà, Messieurs, ce que je puis répondre à la mission verbale dont on vous a chargés. Vous avez donné une preuve de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dévouement pour vos camarades et aussi pour l'intérêt de nos pays. Nous avons renvoyé et nous renverrons les prisonniers que nous prendrons : nous ne voulons qu'une guerre honorable. Nous savons très bien que si on prenait un de nous il serait sacrifié : cela ne nous fera point prendre de mesures pareilles. Nous prendrons tous les moyens pour ne pas nous laisser asservir à des lois tyraniques. Si, comme on le répète tous les jours, les Français ont le droit d'émettre leur opinion, pourquoi ne laisse-t-on pas cette liberté à la Vendée et veut-on la traiter comme un pays sauvage? Ne sommes-nous pas Français tout comme les autres? Nous avons nos mœurs, notre opinion; avec notre courage, nous saurons nous faire respecter ou mourir avec honneur.

» Communiquez, je vous prie, ma lettre à MM. les chefs de la rive droite de la Loire; ils verront que nous ne ferons jamais qu'un avec eux, et que jamais nous ne nous séparerons.

» *Signé :* Le Cte DE SUZANNET. »

Il y avait eu espérance à Paris de faire avorter le débarquement d'armes et de munitions; les obsessions dont la loyauté de Suzannet eut le malheur d'être l'objet, les hésitations que l'on fit naître dans l'âme de d'Autichamp amenèrent le mouvement rétrograde qui laissait Louis de La Rochejaquelein seul dans le Marais avec le Corps d'armée de son frère Auguste. Le 2 juin pourtant, le débarquement si heureusement commencé suivait son cours, lorsque la Rochejaquelein, que les tristes nouvelles de Falleron ont ramené à terre, se voit réduit à douze cents hommes. Les généraux signataires de l'arrêté de Falleron en emmenèrent quinze mille avec eux. Il croit devoir, en sa qualité de général en chef, lancer un ordre du jour dont la sévérité des expressions a peut-être son excuse dans la gravité des circonstances. Le voici :

ORDRE DU 2 JUIN 1815.

« Le général en chef a vu avec la plus grande indignation que, loin d'exécuter ses ordres, MM. le Cte d'Autichamp, commandant de l'armée d'Anjou; le Cte de Suzannet, commandant l'armée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dite de Charette, et de Sapinaud celle du centre, se sont lâchement retirés au moment où il fallait protéger une expédition d'où dépend le salut de l'armée du roi. La lecture de la lettre de M. de Suzannet et celle de l'arrêté qui y était joint ajoutent à l'infamie de la désobéissance celle de la plus noire de toutes les trahisons. Ces hommes, qui se disent les soutiens du trône, les zélés serviteurs du roi, ont la bassesse de prêter l'oreille à un accommodement avec le tyran dévastateur de la France et du monde. Cette seule pensée révolte les hommes de bien, qui jurent de ne déposer les armes que quand l'homme de malheur contre lequel ils combattent ne sera plus en France ou sera mort.

» En conséquence, il est ordonné aux généraux ci-dessus désignés de quitter le commandement de leurs armées respectives. Ordonnons, en outre, à tous les officiers et soldats de la Grande Armée de les arrêter et conduire devant nous.

» Nous nommons pour les remplacer :

» A la place de M. d'Autichamp, M. le Mis de Civrac;

» A la place de M. de Suzannet, M. du Chaffault;

» A celle de M. Sapinaud, M. Dupérat. »

Cet ordre du jour, qui n'a jamais reçu d'exécution et qui a même été méconnu, relatait de nouvelles dispositions militaires dont étaient chargés les chefs que le général donnait à l'armée. Le même jour, il adresse toutes ces pièces au duc de Feltre, ministre de la Guerre à Gand, et dans une lettre, il lui disait : « Je puis vous assurer que la Vendée, purgée de quelques traîtres, sera plus forte qu'en 1793. Dites à Sa Majesté que la plus grande grâce qu'elle puisse me faire, c'est de m'envoyer ma compagnie, comme la plus grande disgrâce de me la refuser. J'espère, avec les secours fournis par les Anglais, avoir sous huit jours plus de cinquante mille hommes armés. »

La Rochejacquelein faisait un appel aux volontaires : le tocsin sonne dans les paroisses, et Dupérat part pour rassembler des troupes et protéger les convois qui filaient sur le Bocage. Le 2 juin donc, sans s'occuper de cette espèce d'armistice tacitement conclu de la part des bonapartistes et ponctuellement exécuté par les officiers qui n'étaient pas dans le Marais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La Rochejaquelein ne désespère pas. La suspension d'armes était néanmoins bien dans les vœux et dans l'esprit de Suzannet : deux faits le démontreront.

Le 31 mai, ce général et Sapinaud, avec leurs Corps d'armée, assistèrent à l'enterrement de Charette. Pendant la cérémonie funèbre, une colonne de quinze cents hommes dirigée par Travot passait sous le feu des Vendéens. Elle venait de Nantes, se rendant à Légé, et ce fut elle qui, trois jours plus tard, se porta à Croix-de-Vie pour attaquer les deux La Rochejaquelein. Du Chaffault et de Carné vont à la découverte. Travot avait fait halte à Saint-Étienne-de-Courcoué. On se presse autour de Suzannet, qui avait près de lui Malartic et La Béraudière. On sollicite l'ordre de « combattre cette colonne que, selon la parole de du Chaffault, la Providence mettait entre nos mains ». On veut faire avertir Sapinaud, qui se retirait vers Légé, et qui pouvait prendre Travot en tête. Suzannet ne répond pas et il fait suivre une autre route à son armée; mais du Chaffault, qui commande l'avant-garde, cède à l'entraînement de ses soldats. Auguste de Chabot et Sauvageot, de l'armée du centre, réunissent des volontaires; l'affaire commence. L'ennemi était attaqué en queue. Travot, malgré sa bravoure, craint de voir par un échec inattendu s'écrouler l'édifice de fallacieuse pacification qui a coûté tant de peines à élever, il craint surtout d'être complètement défait dans cette rencontre. Il presse donc sa marche, laissant à ses dernières compagnies le soin de se défendre. Du Chaffault, Lemaignan, Chabot, du Tressé et Chardonnet poursuivent cette troupe jusqu'à Légé et lui mettent plus de cent hommes hors de combat.

Du côté de l'Anjou, le même armistice tacite produisait les mêmes effets. Trois mille cinq cents impérialistes partaient d'Angers, arrivaient sur les bords du Layon, traversaient la rivière et poussaient des reconnaissances jusqu'à Trémentines. Cadi avait la garde de ce point. Cadi marche à l'ennemi avec une partie de la division de Chalonnes. Un engagement a lieu : de Romans est blessé. Alors les officiers et les soldats de l'Anjou réclament le combat. La victoire était assurée; les Angevins brûlaient d'en venir aux mains, et ils étaient les plus nombreux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

D'Autichamp résiste à cette prière, et les bonapartistes se retirent.

Ces deux faits établissent donc une suspension d'armes. Le frère du général Sapinaud, qui lui servait d'aide-de-camp, la confirme par la déclaration suivante :

« A son retour de Falleron, le 1er juin au soir, M. de Suzannet, étant à l'Écorce avec son état-major, écrivit au ministre de la Police, auquel, d'après des propositions apportées par Malartic, etc., il demandait, soit une suspension d'armes soit un mode de pacification. Cette pièce fut portée à M. d'Autichamp par MM. Malartic et de La Béraudière, et de là à Paris.

» *Signé :* Éd. de Sapinaud. »

LE CLOCHER DE SAINT-GILLES OU FUT TUÉ LE GÉNÉRAL GROSBON

(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1896.)

Le débarquement s'était opéré sans aucune résistance; alors le général Grosbon, qui se sentait soutenu par Travot, donne à ces quatre cents soldats le signal de l'attaque. La petite rivière de Vie séparait les deux partis. Ils se contentent d'échanger des feux de file et de se tuer ainsi quelques hommes. Le jour suivant, le feu, qui s'était prolongé dans la nuit, recommence; mais La Rochejaquelein ne tarde pas à s'apercevoir que ce n'est qu'une ruse de guerre destinée à laisser le temps aux bonapartistes d'accourir en masse et de l'écraser. L'ordre de la retraite est notifié. Le général Grosbon, placé dans le clocher de Saint-Gilles, suivait avec une lunette militaire les mouvements des royalistes, lorsqu'un paysan l'aperçoit regardant de temps à autre par une de ces étroites lucarnes des clochers de l'Ouest. Il arme son fusil

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et épie le moment propice. Grosbon penche la tête encore une fois; le Vendéen ajuste, et le général de Bonaparte n'est plus.

Pendant ce temps, la retraite s'opérait paisiblement le long des dunes de Saint-Jean-de-Mont; mais là quatre envoyés rejoignent le général. Ces envoyés sont des jeunes gens : du Martray, de Goulaine, Alexandre de La Roche-Saint-André et Onésippe de Tinguy. Partis le 2 de l'Écorce près de Vieille-Vigne, ils viennent au nom de d'Autichamp et de Suzannet savoir de La Rochejaquelein s'il a le droit de commander; ils sont en même temps chargés de vérifier les pouvoirs dont il est revêtu et d'aller à la flotte anglaise prendre par eux-mêmes connaissance des munitions.

A cette étrange communication, La Rochejaquelein répond sans colère; et, pour faire acte d'autorité sur ceux qui discutaient un droit avéré par tous, en 1815 comme plus tard, il nomme Goulaine chef de la division de Ludovic de Charette. Il lui enjoint de partir sur-le-champ avec Tinguy et La Roche-Saint-André pour réunir des forces et seconder ses opérations. Goulaine s'empresse d'obéir.

Mais les prévisions du général s'étaient réalisées. Le 4 au matin, le général Estève, avec quinze cents hommes, ignorant la position des royalistes, se dirigeait déjà de Rié sur le Perrier. Louis commande à son frère de couper aux soldats la route des Mathes à Rié, leur unique point de retraite; et, au moment où le général Estève paraît, les Vendéens se précipitent sur sa colonne. Avec une intrépidité digne de leurs beaux jours, ils engagent la fusillade à ce lieu même où combattit Louis XIII. A cette audace qu'ils n'ont pas soupçonnée, les bonapartistes se retranchent derrière les fossés; ils y sont forcés. D'échec en échec, ils se retirent, toujours battus, jusqu'à la ferme des Mathes, située à l'extrémité d'une langue de terre sablonneuse et faisant partie de l'ancienne île de Rié.

Acculés à ce point, il ne leur restait plus d'espérance que dans une capitulation. Estève fait des efforts inouïs pour s'ouvrir un passage. Il charge trois fois à la baïonnette, il est toujours repoussé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il revient une quatrième fois sur ses pas; et sa division allait périr ou être dans la nécessité de mettre bas les armes, quand un cri de : Nous sommes perdus! sort des rangs royalistes. Un capitaine de paroisse venait d'être tué, et ses gars se retiraient sur les derrières. Ce mouvement trompe les autres. Quelques paysans prennent la fuite. La frayeur se communique. Bientôt Louis, qui a généreusement payé de sa personne et qui, toujours à la tête des siens, a dirigé ce combat, se voit presque seul en face des troupes du général Estève.

Pendant ce mouvement, les habitants du Marais arrivent enfin. Louis de La Rochejaquelein, qui a envoyé Canuel pour rallier les fuyards, se place sur un tertre. Voyant les Maréchains commencer le feu, il élève son chapeau sur la pointe de son épée, et ainsi il fait signe aux Blancs de courir aux bonapartistes. Sa voix appelle ses soldats. Pour apprécier la position de l'ennemi, il s'avance si près des troupes impériales qu'il en est aussitôt reconnu. Le lieutenant Lupin, des gendarmes de Paris, fait diriger le feu sur lui. Aussitôt il tombe mort, frappé de plusieurs balles, mais mort au milieu d'une victoire qui coûtait bien cher à la Vendée.

Au même instant, Auguste, son frère, est blessé au genou et a un cheval tué sous lui.

Dans cette même affaire, le jeune Guigues combattait à pied auprès de La Rochejaquelein; c'était un élève de rhétorique du collège de Fontenay. Malgré les supplications de son père, médecin à L'Hermenault, cet enfant, qui était poète, part sans argent pour rejoindre l'armée royale. Le général l'avait toujours vu à ses côtés, bravant le feu comme un vieux grenadier. Quand La Rochejaquelein fut tué, Guigues voulut le venger. Il s'élança sur les bonapartistes, et, criblé de coups de sabre et de baïonnette, il expira enfin, atteint d'une balle dans la tête.

Le lendemain 5 juin, en apprenant que Louis, son frère, a été abandonné, Mlle Lucie de La Rochejaquelein monte à cheval, parcourt les paroisses voisines de Saint-Aubin-de-Baubigné, peint aux royalistes la position du général, et rassemble, en quelques heures, plus de quatre mille hommes. A ses paroles

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui savent émouvoir les Vendéens, un seul cri se fait entendre, un seul cri répond : « Allons le sauver, allons le sauver ! »

Il n'était plus temps. Le général en chef avait, comme M. Henri, trouvé une mort glorieuse sur un champ de bataille de la Vendée, et la Mme de La Rochejaquelein, cette veuve de Lescure, dont l'âme avait été si souvent déchirée par tant de malheurs successifs, restait encore veuve d'un autre héros, avec huit orphelins dont l'aîné n'avait pas onze ans (1).

Cette mort fut un deuil pour l'Ouest comme pour l'armée de Bonaparte. Le général Lamarque confondit ses regrets avec la douleur des paysans ; et les généraux qui, par un sentiment mal défini d'hostilité, de méfiance, de crainte, de jalousie ou de crédulité, avaient si vivement contrarié ses derniers projets, retrouvèrent dans leurs cœurs, pour pleurer leur chevaleresque frère d'armes, l'estime et l'amitié que La Rochejaquelein savait si bien inspirer. Le jour des éloges était arrivé sur un cercueil. D'Autichamp, Sapinaud et Suzannet s'associèrent avec un saint empressement aux hommages que la Vendée rendait à son général ; ils déplorèrent avec amertume le malentendu qui privait la France d'un de ses plus héroïques enfants.

Au moment même où Louis périssait, Suzannet, abjurant ses opiniâtres irrésolutions, lui écrivait le 4 en parlant du débarquement : « Il n'y a point à balancer, c'est une affaire décisive pour la Vendée ; je contribuerai de ma personne et de mes moyens pour qu'elle réussisse. »

Ainsi la lumière s'était faite au milieu de ces incertitudes et de ces changements de volonté. La Rochejaquelein n'a jamais connu cette lettre de Suzannet ; il n'a pas su que deux des négociateurs avaient quitté le Bocage la veille même de sa mort, ce

(1) De son double mariage, Mme la M^ise^ de La Rochejaquelein avait eu onze enfants. De la première union avec M. de Lescure, elle eut trois filles mortes en bas âge pendant la guerre. Nous avons donné, t. II, p. 9, le fac-similé de l'acte de baptême de l'une d'elles, Louise-Marie, née à La Bonnelière, en Primquiau, le 20 avril 1794.

Du second mariage, naquirent huit enfants : le Mis Henri, qui a continué la famille ; Louis, qui fut tué en Portugal en 1833 ; la C^sse^ d'Albertas ; la B^nne^ Le Pays de La Riboisière ; celle qui, en 1826, dessina, au château de Clisson, près Bressuire, et sous les yeux de sa mère, les curieux types de Vendéens semés dans nos volumes sous la rubrique : *Album Chantelin* ; la C^sse^ de Foucault ; la M^ise^ de Chauvelin ; la M^ise^ de Malet et la C^sse^ de Pontac.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui est prouvé par une lettre de Suzannet à la date du 3 juin. « Malartic et La Béraudière, écrit-il, sont partis. Ils se borneront à demander qu'on fasse d'abord une suspension d'armes, et après on verra ce qu'il y aura à faire. »

Flavigny restait peut-être pour cela.

La Rochejaquelein a même ignoré en mourant que la sagesse d'esprit et le dévouement de ses amis, un moment égarés par de perfides conseils, les faisaient enfin revenir de leurs préventions si mal fondées et plus mal justifiées.

A la nouvelle de ce trépas prématuré, les Blancs, qui, avec le général Canuel, avaient recherché et trouvé parmi les cadavres ensevelis à la hâte la dépouille mortelle de Louis, ne voulurent pas célébrer par des vengeances les funérailles de celui qu'ils pleuraient. Il était resté un grand nombre de blessés sur le terrain; ils furent tous pansés avec soin, tous renvoyés au camp bonapartiste ainsi que les prisonniers. La pitié envers les vaincus est la plus éloquente oraison funèbre du général. Tandis qu'on transportait les blessés au village du Perrier, un gendarme d'élite, un soldat de cette même compagnie qui avait tué La Rochejaquelein, figurait dans le convoi. Ce gendarme avait la cuisse cassée; la faim le tourmentait, et il demande un morceau de pain à Jean Vallier, dont la maison a été pillée par les bonapartistes. Jean Vallier était chrétien; il oublie le mal qu'on lui a fait, la mort même de son général; il court chez lui, en rapporte du pain et du lait, puis il dit au gendarme : « Tenez, prenez cela. C'est tout ce que vos camarades m'ont laissé; vous êtes malheureux, et je vous plains. »

C'était dignement honorer la mémoire de La Rochejaquelein. Du camp ennemi il ne sortit que des louanges, et le général Lamarque écrivait :

« En arrivant à Angers, je crus que tout s'arrangerait sans combattre; j'y trouvai MM. de Flavigny, de Malartic et de La Béraudière, que S. Exc. le duc d'Otrante avait chargés d'une mission près de MM. les généraux vendéens. Ils se rendirent chez MM. d'Autichamp et de Suzannet : c'était au moment où M. de La Rochejaquelein, qui s'était porté sur le bord de la mer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour y recevoir des armes, succombait, en emportant l'estime de ceux qu'il avait combattus ; il partagea les regrets qu'inspirait à l'armée le maréchal de camp Grosbon, qui tomba sur le même champ de bataille, laissant sans appui une nombreuse famille. »

Le corps du général fut enseveli au Perrier avec les honneurs de la guerre. Plus tard, un calvaire a été élevé sur le champ des Mathes, au pied du tertre où il fut frappé, en avant du moulin de Piblay. Des immortelles sauvages croissent au hasard autour de ce calvaire. On y lit encore :

SUR CE TERTRE FUT TUÉ

ET ICI

COUVERT DE TERRE

LOUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN

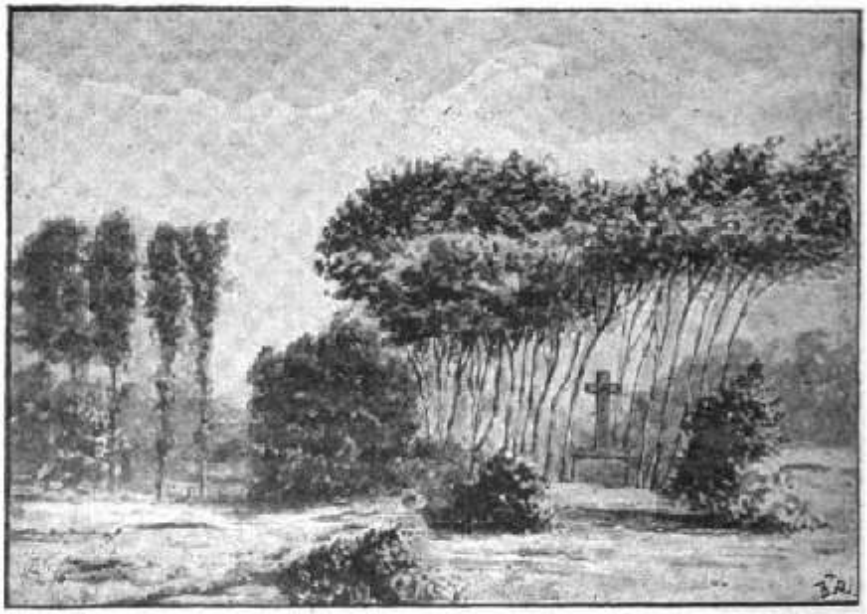

MONUMENT ÉLEVÉ AUX MATHES

(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1896.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VIII

Lamarque en Vendée. — D'Andigné sur la rive droite. — Ses succès. — Surprises de Cossé. — De Sol de Grisolles en Bretagne. — Ses succès. — Bataille de Muzillac. — Courson et Pontbriand dans les Côtes-du-Nord. — Le général de Coislin. — Sapinaud, général en chef. — Bataille de Roche-Servière. — Mort de Suzannet. — Auguste de La Rochejaquelein à Thouars. — Les bonapartistes proposent la paix. — Armistice accepté. — Traité de La Tessoualle. — Nouvelle de la bataille de Waterloo. — Derniers combats de la Bretagne. — Louis XVIII à Paris. — Amnistie accordée à la Vendée.

Le général Lamarque avait été envoyé dans l'Ouest avec des pouvoirs extraordinaires. Venu à la suite des négociateurs, il paraissait destiné à soutenir par les armes le rôle que Malartic et La Béraudière s'imposaient par amour de la paix, et que Flavigny exploitait contre la Vendée. Lamarque était, comme tous les généraux de la République et de Napoléon, un homme aux formes tranchantes, aimant à produire de l'effet, plein d'entraînement, mais cédant vite à une impression nouvelle. Brave, habile, éloquent, jeune encore, il aurait facilement exercé son prestige sur ces populations toujours ardentes, même au milieu de leur calme apparent. Ce chef avait, dans son histoire, des hauts faits militaires qui auraient fait accueillir avec joie sa médiation par la Vendée; mais à cette époque il comptait trop lui-même sur l'empire de la force brutale pour mettre en saillie les heureuses qualités que le ciel lui avait départies. Lamarque, dans le Bocage, pouvait réaliser de grandes choses; il voulut n'y être que soldat. A peine arrivé à son quartier général, il cherche à insuffler une espèce de vie à ces fantômes d'autorités admi-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nistratives qui n'exerçaient aucune influence et qui n'osaient même pas sortir des chefs-lieux où elles se voyaient à peu près assiégées par les royalistes (1).

Dans des circulaires brûlantes d'enthousiasme pour son empereur, Lamarque, qui, comme tous les autres, accepta la Restauration, et qui avouait publiquement n'avoir pas à s'en plaindre, essaye de raviver le zèle qui allait s'éteignant; car les esprits les moins perspicaces sentaient la position précaire faite au gouvernement des Cent-Jours. Ceux qui n'avaient pas tout à fait brûlé leurs vaisseaux, et qui espéraient se retrouver en faveur après l'orage, n'étaient pas très disposés à se prêter à cette exagération de sentiments qui fut toujours le cachet de Lamarque. L'instabilité du présent les effrayait, ils ne servaient donc qu'à contre-cœur; et même dans l'Ouest, où les passions étaient plus surexcitées qu'ailleurs, les autorités ne faisaient du zèle que dans leurs rapports officiels. Toutes s'étaient mises en correspondance secrète avec Fouché, s'offrant aux partis comme le médiateur obligé.

Cette tiédeur n'échappa point à la pénétration de Lamarque; néanmoins, elle n'affaiblit pas ses bonnes intentions à l'égard du régime impérial. Son bâton de maréchal d'Empire était attaché au gain d'une bataille; Lamarque désirait le conquérir. Aussi, dès le 6 juin, adopte-t-il les mesures les plus efficaces pour arriver à la réalisation de ce vœu. Il écrit d'Angers au ministre de la Guerre, prince d'Eckmühl, et, comme toutes les lettres de cette époque qui ne sont pas destinées à faire l'histoire au

(1) Lamarque (Jean-Maximin), fils du conventionnel et régicide François Lamarque, était né à Saint-Sever, dans les Landes, le 22 juillet 1770. Général de brigade, dès 1801, il se distingua surtout à Austerlitz et Bonaparte l'envoya conquérir le royaume de Naples. Plus tard, à Wagram, il eut quatre chevaux tués sous lui. Sa vaillante conduite lui valut le titre de baron, puis de comte de l'Empire. La première Restauration le fit chevalier de la Légion d'honneur, et à son retour de l'île d'Elbe, Napoléon lui confia le commandement de la place de Paris; c'est alors qu'il vint en Vendée et fit signer la paix dite de Cholet, le 26 août 1815. On comprend que ces exploits le recommandaient peu à la bienveillance de Louis XVIII. Aussi, au retour de Gand, le roi lui fit intimer l'ordre de quitter la France. Lamarque se réfugia à Amsterdam. Amnistié trois ans plus tard, il revit Saint-Sever où, après plusieurs échecs, il parvint, en 1828, à entrer à la Chambre des députés et mourut du choléra, à Paris, le 1er juin 1832. Ses funérailles furent l'occasion de troubles sanglants dans la capitale. Son corps fut transféré à Saint-Sever, où il repose.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Moniteur, celle-ci accuse des ennemis puissants; elle réclame de nouvelles forces pour leur tenir tête.

« Monseigneur, disait Lamarque, l'inexécution de mon ordre pour le 47e peut amener de grands malheurs. Je serais aujourd'hui aux Herbiers avec la colonne, et peut-être demain joint avec le général Travot. Au lieu de cela, j'ai été obligé de faire venir le général Brayer sur Angers, où il ne pourra arriver que ce soir. Le canon tirait hier vers la côte, et le général Charpentier m'annonce quatorze bâtiments ennemis portant des troupes. On prétend qu'un prince et la Dme d'Angoulême sont à bord. Je partirai demain à marches forcées, avec ce que je pourrai réunir, et je me porterai sur Nantes, d'où je joindrai le général Travot; mais, au nom de Dieu, Monseigneur, des troupes, des troupes! Un verre d'eau aurait arrêté l'incendie, et demain il faudra des milliers de pompes; que V. A. S. daigne me croire.

LE GÉNÉRAL BERNARD DE LA FRÉGEOLIÈRE

» Je remercie V. A. S. de ce que m'a dit son aide-de-camp; mais, Monseigneur, j'ai une estime si profonde pour V. A. S., non seulement comme ministre, mais pour sa haute capacité comme homme de guerre, que ce qu'elle me marque est pour moi la voix de l'oracle. Je suis d'ailleurs si à portée d'exécuter ses ordres, que j'y mettrai toujours autant d'empressement que de devoir.

» Je crains pour nos communications; j'ai pourtant donné tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les ordres nécessaires aux généraux Gauthier et Schramm, qui commandent à Saumur et à Angers.

» Les Chouans sont un grand mal, surtout parce qu'on en a peur. Le cœur est dans la Vendée, c'est là qu'il faut frapper.

» Le général commandant l'armée,

» Max. Lamarque. »

Au moment où Lamarque traçait ces lignes, il ignorait encore l'accomplissement de ce dernier conseil. Le cœur, disait-il, est dans la Vendée, c'est là qu'il faut frapper; et c'est bien là, en effet, que la Révolution venait de frapper. La Rochejaquelein n'était plus. Sa mort, tant désirée par ceux qui voulaient annihiler les provinces de l'Ouest, laissait l'armée sans direction, avec des ferments d'hostilité sourde de plus dans son sein et un général de moins. Aussi ce deuil public était-il regardé comme un bonheur par les autorités. Le Cte Feri-Pisani, nouveau préfet de la Vendée, écrivait :

« J'espère que la mort de La Rochejaquelein, le chef et l'âme de l'insurrection dans ces contrées, hâtera la fin des troubles. »

Travot, de son côté, adressait au ministre de la Guerre, à la date du 7 juin, un rapport sur les derniers événements; et ce vieux soldat, qui connaissait si bien les ressources du Bocage, s'exprimait ainsi :

« M. de La Rochejaquelein, qui commandait l'armée des rebelles, a succombé le 4 dans une dernière charge. Sa mort va heureusement modifier tous les plans de campagne. Il n'est pas probable que de quelques jours au moins les insurgés reprennent l'offensive. Ils sont au désespoir de cet événement, qui les prive des munitions anglaises et qui a jeté le désarroi dans leurs rangs. Personne maintenant n'osera s'engager dans le Marais pour aller chercher des armes à l'escadre; mais l'élan de la Vendée peut se réveiller. C'est toujours ce même peuple exceptionnel de nos premières guerres. »

Sous le coup de cette mort, Auguste de La Rochejaquelein sentit qu'avant d'être frère, il devait se montrer homme de parti et, par une douloureuse résignation, imposer silence aux colères

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et aux larmes des Blancs; il accomplit jusqu'au bout ce devoir. Quand il se retrouva en face de Suzannet, il ne fit entendre aucune plainte, aucun reproche. Il chercha même à expliquer favorablement ce qu'il y avait d'impolitique dans les marches et contre-marches, dans les hésitations qui avaient précédé la journée du 4 juin; et, dans un but d'union qu'il fallait atteindre à tout prix, refusant le titre de généralissime, que son Corps d'armée, que les troupes de Sapinaud et de Suzannet lui décernaient à l'unanimité, il fit ajourner au 10 juin la nomination du nouveau chef royaliste.

Tandis que ces faits se déroulaient en Vendée, la Bretagne, la rive droite de la Loire et le Maine avaient reçu une puissante organisation; et, par des escarmouches de tous les jours, ces provinces préludaient à des chocs plus décisifs. D'Andigné, à la tête de ses Chouans, auxquels s'étaient joints Hyacinthe, Lancelot et Félix de Quatrebarbes, capitaine des écoliers du collège de Château-Gontier, d'Andigné sentait le besoin de gagner du temps et d'employer les négociations à se procurer des armes. Il feignit donc de céder aux suggestions de Fouché. Ses plénipotentiaires venaient d'obtenir de Suzannet, de Sapinaud et de d'Autichamp les bases d'un traité; mais cela ne suffisait pas pour lier les officiers de la rive droite. Il fallait leur assentiment direct. D'Andigné promit de suivre l'exemple de la majorité, ne pouvant pas exposer seul son Corps d'armée aux coups des forces bonapartistes. En attendant la réalisation de ce projet de traité, dont les difficultés apparaissaient si nettes et si insolubles à l'esprit du Chouan, il n'en continua pas moins à inquiéter Lamarque. Dans ces mémoires, ce général, en parlant de Malartic, de Flavigny et de La Béraudière, ajoute: « Je les autorisai à se rendre auprès de M. d'Andigné, qui, plus audacieux et plus entreprenant que les autres, menaçait les environs d'Angers. »

Le royaliste avait, en effet, si parfaitement pris ses mesures, que sans combat il tenait en échec les garnisons voisines, et les forçait à s'ensevelir derrière les murailles des villes, lorsque leur concours eût été si nécessaire en rase campagne.

Pourtant, dans cette guerre de temporisation qui affaiblissait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Bonaparte et offrait aux Blancs la facilité de régulariser leur insurrection, d'Andigné obtint des succès et essuya des revers. Vers les premiers jours de juin, il avait conduit sa colonne passer la nuit à Cossé. Ses volontaires logèrent militairement chez les habitants, qui, après les avoir fait boire à dessein, coururent donner l'éveil à la garnison de Laval. Les troupes arrivent à l'improviste; mais d'Armaillé, qui commande le poste le plus avancé, et qui tout à coup se voit exposé à une attaque nocturne, se met en défense. Avec des forces inférieures, il lutte et ne cède le terrain que lorsque d'Andigné a pu lui-même régulariser quelques précautions militaires.

La résistance désespérée de d'Armaillé sauvait la colonne ; il restait à la préserver d'un échec. L'ennemi occupait la ville de Cossé. D'Andigné, avec un rare sang-froid, soutient le choc des impériaux; puis, tout en retirant ses troupes surprises dans leur sommeil, ils repoussent les assaillants, qui portaient partout le désordre et la mort. C'était une lutte d'homme à homme. Le colonel La Potherie est, sans s'en douter, entouré de plusieurs gendarmes; la détonation de leurs carabines lui révèle le danger qu'il court. Il s'élance sur ces Bleus, que jusqu'alors l'obscurité l'avait empêché d'apercevoir, il en tue deux et s'ouvre un passage. D'Andigné a son cheval blessé sous lui; mais bientôt, et malgré le désordre inséparable d'une pareille attaque, dans laquelle périrent Saint-Sauveur et un grand nombre d'officiers, les royalistes se rallient sur la route. La garnison de Laval les y poursuit. Un nouvel engagement a lieu, les bonapartistes tiennent bon, cependant ils se voient peu à peu contraints de reculer. Ils rentrent à Cossé, et le lendemain ils sont forcés d'évacuer la ville.

Tous les jours et toutes les nuits de semblables rencontres se renouvelaient. Peu d'heures avant celle de Cossé, le village de Saint-Denis-d'Anjou avait été le théâtre d'une de ces affaires. Gaullier et Saint-Martin attaquaient encore les impériaux à Champigné. Les royalistes venaient d'être instruits qu'un bataillon de ligne et plus de deux cents gendarmes sortis d'Angers campaient sur la route qui va à Saint-Denis. Les Chouans se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

battirent avec entraînement; mais là, comme à tous les chocs, un de leurs chefs, plus exposé que les soldats, perdait encore la vie. Champagné était à cheval, dirigeant le feu. « A pied, Monsieur de Champagné, lui crie un volontaire, ou vous êtes mort! Vous ne connaissez pas notre guerre. » Au lieu de suivre cet avis, Champagné, en grand uniforme et avec ses décorations, s'élance sur les bonapartistes. Au même moment, il expirait criblé de balles, et, chose horrible à dire, sa mère, qui habitait Château-Gontier, n'apprit cette mort que par la musique de la ville et par les cris des fédérés, qui osèrent, en signe de joie, danser sous ses fenêtres.

Les cartouches allaient manquer dans ce Corps d'armée. Landemont, qui occupait la forêt d'Ancenis, les environs de Couffé et de Candé, n'avait plus de munitions, et sa division brûlait de continuer la guerre. La Roche-Macé est expédié au général d'Andigné pour obtenir de la poudre ou faire avec lui une jonction momentanée; mais, le 6 juin, ce dernier renvoie dans ses cantonnements la colonne de Landemont. Elle part. A peine est-elle arrivée à La Roussière qu'elle apprend que les impériaux sont à sa poursuite. Leurs tirailleurs commencent même à l'attaquer sur la gauche. La campagne était couverte de haies vives, de grands arbres et de moissons: les insurgés ne pouvaient donc apprécier le nombre de leurs ennemis. Ils fondent sur les tirailleurs, les dispersent, et soudain ils se voient à vingt-cinq pas d'un bataillon du 27e de ligne rangé en bataille. Landemont commande le feu; les paysans s'égaillent à droite et à gauche, selon leur habitude militaire. Ils cherchent ainsi à envelopper l'ennemi, qui, par une fusillade soutenue, résistait bravement à l'attaque. De Thouaré est blessé, plusieurs royalistes périssent; mais la victoire était encore indécise. Bientôt les Blancs n'ont plus de munitions. La compagnie de Maumusson est cernée, les Bleus lui crient de se rendre. Son lieutenant refuse et se fraye un passage à la baïonnette à travers le bataillon du 27e, qui n'ose pas poursuivre ce léger succès.

Aimé du Boisguy avait voulu regagner sur le théâtre de ses anciens exploits le poste que lui assignaient ses talents et la confiance des Bretons; mais Bonaparte l'a fait incarcérer à Paris

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La captivité du général n'empêcha point l'arrondissement de Fougères de faire son devoir. Bertrand de Saint-Gilles et Pillet dirigèrent les royalistes de ces contrées. Le Morbihan se montrait plein d'ardeur sous le Cte de Sol de Grisolles. Le 23 mai, Joseph Cadoudal balayait la côte, et huit cents royalistes se réunissaient à Auray. Ce fut le noyau de l'armée de Bretagne. Le lendemain 24, les bonapartistes, au nombre de cinq cents, marchaient sur Sainte-Anne-d'Auray. Soldats et fédérés, ils avançaient pleins de témérité contre des paysans mal aguerris et encore plus mal armés. Les royalistes tiennent tête à l'ennemi. On se battit presque sur le lieu même où avaient péri les victimes de Quiberon. Comme si ce terrain, muet témoin de tant de douloureux dévouements, eût communiqué aux Chouans une force surnaturelle, ils vainquirent les Bleus; et sachant pardonner aux prisonniers, ils firent un acte de générosité que les impériaux comprirent et cherchèrent à imiter. Le 30 mai, la ville de Ploërmel était surprise par les Blancs; le soir même, ils entraient dans Josselin, ville toute monarchique. Là, cette division fut rejointe par Francheville, qui, dans la nuit du 28 mai, avait, au pont de Noyalo, repoussé une colonne sortie de Vannes.

Devant Redon, le 4 juin, le général Bigarré avait préparé une vigoureuse résistance; mais les Bretons sortis de Malestroit et qui conservaient encore la tactique et la discipline introduites dans leurs rangs par Cadoudal, ne s'effrayèrent pas de ces démonstrations militaires. Ils marchèrent droit à l'ennemi. Après un combat opiniâtre, où fut tué le jeune Langourla, les bonapartistes abandonnèrent leurs positions, l'Hôtel de Ville et la tour crénelée de l'église ; la ville de Redon se rendit. Courson, Pioger, Hervieux, Breteché et Pierre Le Car furent blessés à cette affaire. Mais le peu de munitions dont Sol de Grisolles disposait étaient déjà épuisées.

Dans la Bretagne désarmée par la Restauration et s'insurgeant encore pour cette même Restauration, on comptait dix-huit à vingt mille hommes de troupes réglées et trois mille cinq cents douaniers. Cinq équipages de haut bord défendaient l'approche des côtes, et pourtant il fallait par une victoire s'ouvrir un che-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

min vers la mer. L'amiral Hotham annonçait à de Sol, par du Haulay et Renaud, que le gouvernement britannique lui faisait passer des munitions. Le 9 juin, de Sol, avec trois mille hommes d'élite, après avoir traversé la rivière de l'Out près de Peillac, s'avançait vers Muzillac.

Le mouvement de la station anglaise, qui, le même jour, navigua vers l'embouchure de la Vilaine, indiquait le but des royalistes. Les troupes impériales jugèrent que ces derniers allaient établir des communications avec l'escadre et que, pour réussir dans leur projet, ils devaient risquer une attaque. Le général Rousseau, secondé par le préfet Jullien, prit ses dispositions en conséquence. Le 10, à 5 heures du matin, il attendait les Chouans près du pont de Penesclus.

Joseph Cadoudal porta et reçut les premiers coups ; il repoussa l'ennemi, qui, se couvrant par un feu de tirailleurs et par celui de ses canons, tenta sur d'autres points de forcer le passage du vallon sur les hauteurs duquel les Bretons étaient placés. A deux reprises les impériaux sont dispersés. Une de leurs colonnes tourne enfin la droite des Chouans, où combattait le vieux Rohu et où venait de périr de Guerry, le dernier héritier de ce beau nom. Le chevalier de Margadel, qui dirige la réserve, s'élance sur cette colonne.

Les élèves du collège de Vannes formaient un bataillon de la division Margadel. En apprenant le retour de l'usurpation, ces enfants, dont les plus âgés n'avaient pas vingt ans et dont les plus jeunes comptaient treize ou quatorze années, vendent tout ce qui pour eux paraissait avoir quelque prix. L'argent qu'ils en retirent leur fournit des armes, et, entre les mains de Bainvel, l'un de ceux qui exercent sur les collégiens une autorité accordée par l'estime et par la confiance, tous font le serment qui suit :

« Je jure devant Dieu et sur l'image sacrée du roi de répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour Louis XVIII, notre souverain, et ses légitimes successeurs. Je jure, en outre, de garder le plus profond secret sur tout ce que j'aurai vu ou entendu qui ait rapport à la présente association. »

Ils avaient eux-mêmes nommé leurs officiers. Trois survivent :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ce sont l'abbé Bainvel, curé de Sèvres, près Paris; Lequellec, juge de paix, et Rio, auteur de l'*Essai sur l'esprit humain*.

Leur premier combat fut une victoire. Avec Cadoudal, Le Thies, Gamber et Margadel, ces enfants, encore plus nourris des grands souvenirs de la guerre civile et du martyre de leurs

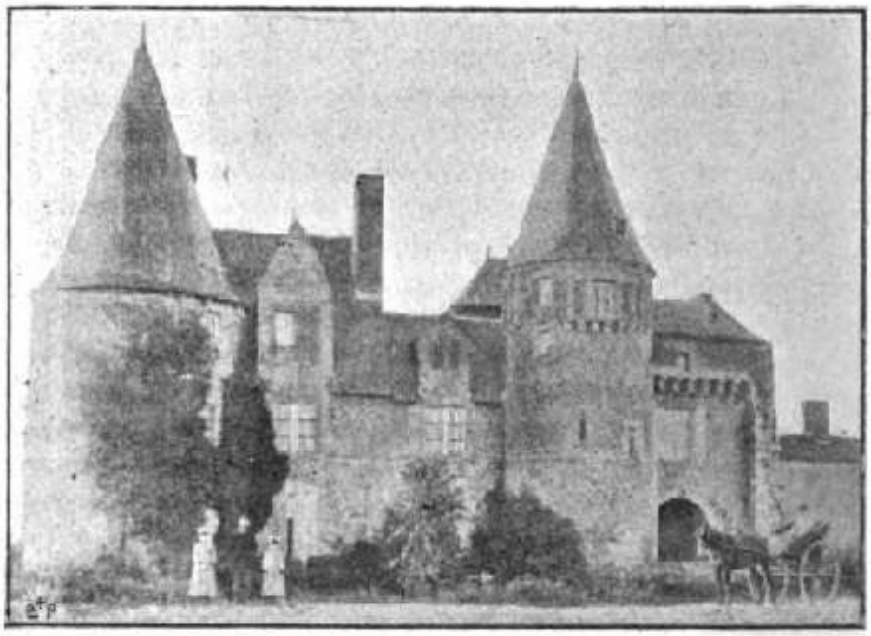

LE COUDRAY-MONTBAULT, PRÈS VIHIERS (Maine-et-Loire).
(D'après une photographie de M. Georges Fiévé.)
(*Communiqué par le Fr. Léger, de Jallais.*)

pères que des lettres grecques et latines, mêlaient leurs uniformes ecclésiastiques aux vestes bleues et aux chapeaux cirés des marins de Carnac et Locmariacker. Ils avaient attaqué les impériaux près de Sainte-Anne, l'église nationale de Bretagne, et ils les avaient mis en complète déroute. A Muzillac, c'était la seconde affaire des collégiens, qui, dans l'intervalle des engagements et des marches, se faisaient instruire au maniement des armes par d'anciens soldats de l'Empire que l'air du pays rendait royalistes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les écoliers abordent l'ennemi avec la vigueur qu'aurait déployée une compagnie de grenadiers. L'ennemi est culbuté; mais Nicolas, leur capitaine, et Questel, leur lieutenant, avec sept autres de leurs condisciples, restent sur le champ de bataille. Bainvel prend la direction de la colonne, et, par sa courageuse intelligence, se montre digne de succéder à Nicolas.

Ce choc partiel durait déjà depuis quatre heures; et Rousseau, qui savait la pénurie des Bretons, attendait avec impatience le moment où, manquant enfin de munitions, ils seraient obligés de se replier. Ce moment arriva; il y avait encore de la poudre, mais plus de balles. De Sol et le général Cadoudal étaient inquiets, lorsque les femmes et les filles de Muzillac accourent sur le terrain. Elles ont su la détresse de leurs défenseurs, elles ont fondu leurs cuillers et leurs plats d'étain; et partout où le feu se ralentit, on les voit distribuer des cartouches qu'elles fabriquent à la hâte sous les yeux des combattants. On les entend les exciter de la voix et du geste, souvent même leur offrir l'exemple de la plus froide intrépidité.

Gamber, un des divisionnaires du Morbihan, bivouaquait près de Noyal, à deux lieues de Muzillac, avec quatre cents hommes. Au commencement de l'affaire, un ordre ainsi conçu lui fut expédié : « Nous sommes attaqués par la route de Vannes; portez-vous sur les derrières de l'ennemi. » Ce billet avait été écrit avec précipitation; au lieu de *portez-vous*, Gamber, préoccupé lui aussi, lut *postez-vous*. Il s'embusque à une demi-lieue sur les derrières des bonapartistes.

De Sol avait enjoint à Gamber de charger, et Gamber ne s'ébranlait pas. Caché dans son embuscade, il attendait la retraite de l'ennemi pour le placer entre deux feux. Tout en examinant le terrain, il s'aperçoit qu'il sera plus avantageusement placé à quatre cents mètres de sa première position : il s'avance. Les éclaireurs de Rousseau voient ce mouvement; ils le signalent à leur général. Étonné du ralentissement des feux de l'armée bretonne, ce dernier l'attribue à une combinaison qui pourrait le placer entre deux attaques. Il donne prudemment le signal de la retraite; cette prudence lui devient funeste. A

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

peine les bonapartistes se sont-ils rejetés en arrière qu'ils sont talonnés par le bataillon de Gamber, par Sécillon, cantonné à Berric, et par les tirailleurs de la ville même de Muzillac, qui leur font essuyer de nouvelles pertes.

Le Cte de Francheville, avec ses marins, était alors à six lieues du champ de bataille; il s'était mis en marche pour se réunir à l'armée bretonne, lorsqu'il apprit qu'on se battait à Muzillac. Au bruit lointain de la fusillade qui se rapproche, présumant que les impériaux sont repoussés, Francheville se porte rapidement sur le point où il espère rencontrer l'ennemi. Il l'aperçoit en retraite; il débouche à sa suite sur la grande route, et, avec la compagnie de Le Thies, il ne cesse de le harceler et de le poursuivre.

La route vers la mer était libre, malgré deux nouveaux Corps de troupes arrivés de Nantes et de Vannes. Le 11 juin, les Morbihannais, bravant ces renforts, qui faisaient leur jonction à Questembert, accouraient au passage de Foleu. Ils y reçurent des munitions de toute espèce, trois mille fusils, deux pièces d'artillerie, et l'ennemi n'osa même pas troubler ce débarquement. Maîtres de la côte, dont on ne songeait plus à les expulser, les Bretons couchèrent à Rochefort. Ils avaient combattu et marché pendant quarante-huit heures sans goûter un instant de repos.

Les royalistes des Côtes-du-Nord obtenaient, eux aussi, des avantages signalés. Le Vte de Pontbriand, Lourmel, Carfort, qui, sous l'Empire avait subi dix ans de captivité; les frères du Bac, Helloco avec ses quatre fils, Le Moine, les Durumain, Kirch, Trogoff, de Chef-du-Bois et Kergaff secondaient activement Courson de Villevalio, que La Boëssière, chef d'état-major général, venait d'investir de l'autorité. Son premier rassemblement se fit à Plemet; aussitôt il marcha sur le bourg de La Malboure. La garnison et les fédérés de Lamballe connaissent le mouvement des Bretons. Afin de les surprendre, ils s'embusquent près du château et de l'étang de Closmadeuc : l'avant-garde de Courson s'engage sur la chaussée; le feu des impériaux s'ouvre. L'avant-garde tient ferme : Courson arrive à son secours. Pontbriand franchit un ravin et prend l'ennemi par derrière. A cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

brusque attaque, les fédérés et les soldats battent en retraite. Les Blancs les pressent, ils les voient bientôt jeter leurs armes et fuir vers Lamballe.

Ce succès ne fut pas le seul. Le même jour, 30 mai, Le Mintier, René et Philippe du Plessis-Grenédan battaient les bonapartistes au bourg de la Trinité; mais, dans cette affaire, les Bretons virent périr Saint-Pern, un de leurs plus braves officiers, et Le Mintier fut dangereusement blessé.

Pontbriand avait levé son ancienne division de Dinan. Les deux La Mettrie, les Bernard de Courville, le Vte de Lanjamet, Lecler, des Fontaines, les frères Groisel, Tornatory, Jubant, Chappedelaine, de Kestinguy, Urvoy, Rouault, Villeneuve, du Rocher et les trois frères Cyr de Saint-Melloir commandaient sous lui. Quand la Bretagne se dévoue, elle ne sait pas compter avec ses princes; pour elle, c'est presque une affaire de famille. Pontbriand s'insurgeait; et, dans sa division seule, trois de ses frères, trois de ses fils, quatre de ses neveux suivaient son exemple. Il s'empara bientôt de Plancoët, de Jugon, de Ploubalay, de Matignon et de toute la côte depuis Dinan jusqu'à Lamballe. Les Blancs étaient maîtres du pays plat; néanmoins ils n'avaient ni armes ni munitions.

Un jeune homme de Saint-Servan, nommé Heurtel, conçoit la pensée de leur en procurer. Il fait part de son projet aux deux frères Chassin de Kergomo, à du Temple, à des Tourries, et à deux autres jeunes gens de Saint-Malo. Pendant la nuit, ils s'embarquent et abordent près du fort la Latte, qui défend la baie de Saint-Cast. Les sept royalistes escaladent le rempart, déclarent prisonniers de guerre les sentinelles et surprennent la garnison qui dormait. Elle se rend, elle est à l'instant même enfermée dans la tour. Heurtel alors fait prévenir Pontbriand du succès qu'il a obtenu; il lui mande d'enlever en toute hâte les poudres et les armes qu'un coup de main a fait tomber en son pouvoir. Pontbriand ignorait cette attaque; et, avec Courson, il marchait pour protéger un débarquement qui doit s'opérer à Daouët. Heurtel et ses six compagnons restaient donc seuls pour défendre le fort. Deux cents hommes sortis de Saint-Malo

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

accourent pour le reconquérir. Ils investissent la Latte; mais voyant les remparts si peu garnis de royalistes, ils appliquent des échelles aux murailles, pratiquent l'escalade, et, après quelques heures de résistance, les Blancs se retirent dans la tour : il fallut capituler. On leur promit la vie sauve. On les ramenait à Saint-Malo, lorsque le capitaine du navire leur insinua de se jeter à la mer au moment où ils seraient en vue de la côte. Cet avis était bon : ils en profitèrent et rejoignirent la colonne que commandaient les deux frères Péan de Pontfily.

Cependant Pontbriand se dirigeait sur Daouët; un détachement d'impériaux est signalé : c'était l'avant-garde de la troupe qui venait de ressaisir le fort la Latte. Elle est enveloppée et faite prisonnière; puis, on aperçut en mer le lougre détaché de l'escadre de l'amiral Freemantle qui apportait les armes attendues. Les bonapartistes arrivaient de leur côté pour s'opposer au débarquement. Les Bretons se cachent derrière de petites dunes de sable en avant de Daouët, et ils laissent avancer les soldats. Quand Courson les voit postés sur une dune un peu plus élevée, il donne le signal de l'attaque. L'ennemi est cerné et le commandant demande à parlementer. « Vous êtes bloqué, lui dit Courson; si vous faites un mouvement, votre troupe sera détruite jusqu'au dernier. Restez donc sur cette dune, regardez-nous opérer le débarquement, et après vous serez libres. »

Il était impossible de ne pas accepter ces conditions; les impériaux s'y soumirent. Le lendemain lorsque le convoi fut en sûreté, le général Fabre arriva de Saint-Brieuc et aperçut les bonapartistes sur la dune qui leur avait servi de prison.

Fabre désirait avoir sa revanche. Il réunit à Saint-Brieuc toutes les forces dont il put disposer, et il vint assaillir Pontbriand au village de Saint-Gilles, sur la route de Quintin. Les royalistes enfoncent la colonne de Fabre. A deux reprises, le général rallie ses soldats, et retourne à la charge. A deux reprises, il est acculé et battu.

Cette division, dont les succès avaient été si rapides, grossissait à chaque instant. Le territoire de Dinan était organisé; les chefs et les volontaires se montraient pleins d'ardeur. Le Cte de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La Haie de Plouer était à la tête d'une compagnie d'élite de cent vingt-six hommes; le Cte Sévère de La Bourdonnaye, le chevalier de Busnel, le Mis et le Vte de La Moussaye, With d'Albyville, Hingant de Saint-Maur, les du Breil de La Caunelaye, frères de Pontbriand, de Farcy de La Ville-du-Bois, Saint-Melloir, Pontfily, de Caradeuc, Roland, Robert, dit Petit-Jacques, de Montaudry, du Moulin, les trois frères Éon, Fustel de Coulanges, les O'Murphy, Huet de Grandcour, de Glais, Marcellin, de Kercadiou, Chevalier, Pimor, de Vaucouleur, Vitel, de Bertho, Nioche, de La Lande, Choppin, de La Touraudais, Le Méc, Robichon, Le Testu, les trois frères Le Moine et Turpineau, dirigeaient les diverses cohortes de cet arrondissement. Les jeunes gens — et pour la Vendée comme pour la Bretagne, cette réflexion a bien sa portée historique, — les jeunes gens affluaient dans toutes les divisions. Les Bourbons étaient populaires, la jeunesse était acquise à leur cause. A Paris, elle avait voulu se lever pour eux; dans l'Ouest, elle réalisait cette pensée toute nationale. Bonaparte alors n'avait pour lui que ses vieilles bandes; mais la France ne lui appartenait plus.

Non loin de Pontbriand, les deux frères du Boishamon occupaient le pays de Saint-Méen, Montfort et Médréac, où ils avaient formé une colonne. Le chevalier Constant de Botherel, de Meslon, Gabillart, les frères Garnier de La Villesbret, de Kersauson, Bedée du Moulin-Tison, Le Levrout, La Verrie, Landeneuf, Renault du Crouais, Bigot, de Trégomain, Le Forestier, de Saint-Genis, Benazé, Julliot-Duplessis, Montgermont, Bauville, Marchand, Lanjamet, Pluvier, Royer de Linclais, les frères Le Tulle, Le Do (de Saint-Malo), Serizay, Saint-Mirel, de La Forêt, Durand, les trois frères Rubin de Rays, Grignard, de La Roche-au-Lion, les trois frères Troissard et les Lamour de Caslon étaient leurs principaux officiers.

Quand Boishamon se mit en campagne, il n'avait que soixante-seize fusils; mais sa division faisait partie de l'armée du Morbihan, elle en reçut donc bien vite. Alors il surprit et désarma les petites villes de Montauban, de Saint-Méen et de Bécherel. Il occupa tout le pays jusqu'à Loudéac d'un côté et jusqu'à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Montfort de l'autre. Il inquiétait même la garnison de Rennes.

Le Mis de Couëslin, de son côté, n'avait pas perdu son temps : à Campbon et à Quéhillac il avait attaqué les impériaux, et, aidé de Courson, de Soucé, de Lesquen, de La Rochequairie et de Terrien, il s'était battu contre des forces supérieures. A Guérande, il livrait un combat sanglant ; et, maître de la contrée, il liait ses opérations à celles des Morbihannais. Tous les royalistes de la Loire-Inférieure, unis dans le même sentiment, tendaient vers le même but. Les campagnes étaient insurgées ; jamais mouvement plus unanime ne s'était prononcé, jamais aussi la chance n'avait été plus belle.

Les partis révolutionnaires étaient en désaccord complet. Bonaparte agissait sur la Révolution, la Révolution réagissait sur lui. La Chambre des députés de 1815, composée en majorité d'éléments hétérogènes, d'avocats discutant d'oiseux projets de loi lorsqu'il fallait faire de l'audace ou courber la tête sous le joug impérial, cette Chambre était vouée à l'impuissance. Elle devait mourir, comme tous les pouvoirs faibles, dans un accès de paroles, ou être étouffée sous une lâcheté.

Les royalistes de l'Ouest avaient prévu cela ; aussi, de Sol de Grisolles répondait-il en ces termes, le 13 juin 1815, au général Bigarré, qui lui avait transmis des paroles de conciliation :

« J'ai reçu hier, général, la lettre par laquelle vous m'apprenez que les Vendéens consentent à déposer les armes devant M. Lamarque. La mort du brave La Rochejaquelein m'est connue, et je n'ai rien de plus positif depuis cette époque ; mais je serais bien tristement étonné si, dans les circonstances présentes, j'acceptais comme vrai le bruit dont vous vous êtes rendu l'interprète : j'ignore complètement quelle est la disposition de l'armée vendéenne depuis ce fatal événement ; mais, quelle qu'elle soit, elle ne doit en rien influer sur ma manière d'agir. Je commande à des populations généreuses, amies de leur pays, et ces populations ne peuvent pas déposer les armes lorsque le sort des combats a favorisé toutes leurs entreprises, lorsque surtout elles savent que l'usurpateur, empêché à l'intérieur par les prétendus représentants de la France et mis hors la loi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

commune par le Congrès de Vienne, est destiné à succomber, soit devant des bavards de législateurs, soit sous les armes des puissances. Bonaparte est attaqué de tous les côtés ; il n'a plus racine dans le pays ; son temps est fait ; et, d'ici à quelques mois, sans aucun doute, son règne sera passé.

» Par des rapports dont l'exactitude m'est authentique, il est évident que la Chambre des représentants lui est hostile, que Fouché et la plupart de ses grands dignitaires ne le servent qu'à contre-cœur, et qu'il n'a pas plus la majorité chez nos prétendus députés que dans la nation. Pour nous, faire la paix ou même entrer en pourparlers avec les agents dépêchés de Paris pour diviser la France serait une insigne maladresse. Je ne m'en rendrai pas coupable. Je suis bien disposé à être humain si vos troupes ne donnent pas l'exemple de la cruauté ; mais je m'arrêterai là : c'est tout ce que je puis répondre à votre dernier message. »

L'attitude prise par la Bretagne inspirait donc de vives inquiétudes à Napoléon et à ses agents, puisque, comme dans le Bocage, on cherchait, par des captations détournées, à entraver sa résistance. Les Bretons avaient sous les yeux les résultats qu'amenaient de semblables négociations ; les Bretons en repoussèrent jusqu'à la possibilité. Sans pouvoir communiquer autrement que par la mer avec l'armée de la rive gauche (les courriers et les lettres étaient interceptés), ils firent tout ce qui dépendait d'eux pour réaliser le plan si vaste et si patriotique de La Rochejaquelein. Les événements furent plus forts que leur volonté. Après le 4 juin, il leur fallut renoncer à l'espérance de marcher sur Paris ; mais, alors même, ils sentirent que leur opposition armée avait son côté national. Ils se décidèrent à continuer cette protestation jusqu'au jour où l'Empire croulerait.

La Vendée adoptait la même résolution ; cependant, le passage des négociateurs de Fouché laissait bien des erreurs à réparer, erreurs qu'ils avaient soulevées ou auxquelles ils servirent de prétexte. La force des choses avait obligé les royalistes à renoncer au débarquement. Suzannet hésitait à sanctionner une démarche qu'il avait désapprouvée si péremptoirement. Auguste

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de La Rochejaquelein ne demandait pas mieux que de mettre la dernière main à l'œuvre de son frère, mais le concours des autres généraux lui était indispensable, et, dans l'impossibilité de l'obtenir, il dut chercher de nouvelles combinaisons. D'ailleurs, la côte était couverte de soldats, et Lamarque, Delaage, Estève, Brayer et Travot, groupés dans le Bocage, pouvaient, d'un moment à l'autre, vaincre facilement des corps isolés.

Ces considérations firent différer le débarquement. Après cinq jours consacrés à laisser goûter quelque repos aux volontaires, les chefs se réunirent, le 10 juin, à Montfaucon, pour donner un successeur au général en chef Louis de La Rochejaquelein.

A Montfaucon, les choses se passèrent comme à Palluau lors de son élection. En l'absence du duc de Bourbon, les Vendéens seuls pouvaient se choisir un chef parmi leurs frères d'armes. A l'unanimité, Sapinaud fut élu. Homme inoffensif et conciliant, il ne portait point ombrage aux autres. C'était bien le général qu'il fallait pour n'exciter aucune rivalité intérieure; mais ce choix n'était pas aussi heureux lorqu'on songeait que Sapinaud aurait sa volonté à imposer et ses plans à faire exécuter. Sapinaud ne pouvait par lui-même trancher aucune question; le Conseil de guerre lui accorda, sur sa demande, Auguste de La Rochejaquelein comme chef d'état-major général. Canuel, nommé aide-major, déclare qu'il ne veut plus servir qu'en qualité de volontaire. Saint-Hubert obtient le commandement du Corps d'armée de Sapinaud, Dupérat celui de La Rochejaquelein; puis, dans un élan de glorieuse émulation de saint oubli et de remords pénibles, on abjura tous les souvenirs funestes, toutes les récriminations qu'évoquaient les tristes journées des 31 mai et 4 juin 1815. On jura d'agir d'ensemble contre l'ennemi, et l'on adopta des dispositions militaires en conséquence.

Au moment où la paix se concluait entre ces hommes dont l'astuce révolutionnaire était parvenue à isoler ou à compromettre le dévouement, la fatalité ressuscita ces ferments de discorde que chacun avait promis d'étouffer dans son cœur.

Malartic, La Béraudière et Flavigny étaient partis pour Paris,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LE CHEVALIER SAPINAUD DE BOIS-HUGUET

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

porteurs, au dire du général Lamarque, des propositions presque acceptées par les généraux d'Autichamp, Sapinaud et Suzannet. En réalité, les trois Vendéens s'étaient bornés à réclamer une suspension d'armes et l'ouverture d'un Congrès. A Paris, Fouché s'empressa de traduire en traité de paix les conversations échangées à ce sujet pendant le séjour des négociateurs dans le Bocage. Le 9 juin, ce traité, revêtu de la sanction impériale, revenait à Lamarque. Le 10, Lamarque l'envoyait à la ratification des généraux de la Vendée. Dans une lettre adressée à chacun d'eux, il annonçait qu'après avoir reçu d'immenses renforts et fait sa jonction avec Travot, il allait pénétrer au cœur du pays; mais qu'avant de reprendre les hostilités, il était heureux de leur offrir une dernière espérance de paix. « Voici, ajoutait-il, le traité; tout ce que vous avez demandé, tout ce que vous avez voulu a été accordé. » Ce traité, signé à Paris le 7 juin, et contre lequel Malartic et La Béraudière protestaient avec autant d'énergie que les Vendéens, était ainsi conçu :

« ARTICLE PREMIER. — Amnistie pleine et entière et sans réserve pour le passé.

» ART. 2. — Il sera libre à M. de La Rochejaquelein d'habiter la France ou de passer à l'étranger, et de vendre ses propriétés.

» ART. 3. — Les décrets rendus contre M. d'Andigné sont rapportés; il lui est accordé la même latitude qu'à M. de La Rochejaquelein.

» ART. 4. — MM. d'Autichamp, Suzannet, Sapinaud et tous les autres chefs pourront habiter telles communes qu'ils voudront dans toute l'étendue de l'Empire, en donnant leur parole d'honneur d'y être tranquilles et de n'employer leur influence que pour le maintien de la paix.

» En traitant avec des Français qui, dans leur erreur même, ont montré une loyauté constante, toute défiance serait injurieuse.

» ART. 5. — Tous les individus arrêtés par suite de l'insurrection seront mis sur-le-champ en liberté, notamment M. du Boisguy.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

» Art. 6. — Il n'y aura aucune levée, aucun appel des anciens militaires dans le courant de cette année 1815; on ne pourra employer les habitants qu'à la garde de leurs propres départements.

» Art. 7. — L'empereur s'engage à demander et à obtenir des Chambres un dégrèvement pour les impositions de 1815.

» Art. 8. — Les individus qui ont des talents et le désir de servir la patrie et l'empereur seront admis aux places aux mêmes conditions que tous les Français.

» Art. 9. L'empereur, voulant reconnaître les services de ceux qui, dans cette circonstance, contribuent à la pacification d'une contrée livrée à tous les malheurs de la guerre civile, a autorisé ses ministres de la Guerre et de la Police à lui présenter un rapport sur les récompenses et les pensions à accorder.

» Art. 10. Immédiatement après la pacification de la Vendée, il sera envoyé des officiers pour faire connaître dans toutes les communes et y proclamer les lois et les actes du gouvernement.

» Art. 11. L'empereur s'en rapporte à la loyauté des signataires de la présente pacification pour la remise des armes et des munitions de guerre qui ont été débarquées sur nos côtes.

» *Signé :* Le duc d'Otrante,

» Le prince d'Eckmuhl, etc. »

» Tous les articles ci-dessus sont communs à MM. les chefs de la rive droite.

» Le général commandant en chef,

» *Signé :* M. Lamarque. »

A la lecture de ces pièces officielles, Auguste de La Rochejaquelein pousse un cri magnifique d'indignation. Sapinaud déclare qu'il n'a jamais eu connaissance, même indirecte, de semblables propositions. D'Autichamp est étonné du rôle qu'on lui fait jouer, Suzannet, qui, enfin, voit le piège tendu à sa bonne foi, se montre aussi irrité que les autres. Le traité n'est pas discuté, n'est même pas mis en délibération. Tous les chefs annon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cent de vive voix à l'officier des fédérés chargé du message que la Vendée y répondra les armes à la main.

Sous le coup de cette inspiration, rachetant les incertitudes, il fallait marcher à l'ennemi et profiter du bon accord que rétablissait la crudité de ces propositions. Mais, tout en proclamant le besoin d'unité, la plupart des généraux ne voulaient pas sacrifier leurs vues personnelles à ce même besoin. Pour faire une diversion puissante, on devait se rallier dans une même pensée contre l'ennemi commun, donner à la guerre l'importance que Louis de La Rochejaquelein avait essayé de réaliser, marcher sur le Marais pour achever le débarquement ou aller à la rencontre de Lamarque et de Travot, essayant de réunir leurs forces. Des difficultés de détail, des incidents à prévoir, des obstacles de localité furent mis en avant. On convint cependant qu'au premier signal on se tiendrait prêt à un soulèvement en masse, et l'on se sépara sans avoir pu s'entendre sur le plan à suivre. D'Autichamp et Suzannet restèrent à Montfaucon; Sapinaud reprit le chemin de ses cantonnements, et Auguste de La Rochejaquelein, suivi de Canuel, se rendit à Saint-Aubin-de-Baubigné.

A la nouvelle que les chefs du Bocage ont repoussé sans discussion les projets pacificateurs de Fouché, Travot prend l'offensive. Les idées révolutionnaires ont encore une fois monté au cervéau du général, et, pour en finir, il menace les habitants du Marais d'une inondation universelle. Il veut couper les chaussées de la Crosnière, qui tiennent les eaux de la mer, ou recevoir dans le plus bref délai la soumission pleine et sans réserve des royalistes. Lamarque, de son côté, ralliant ses troupes dispersées, pénètre au centre de l'insurrection. Les ordres qu'il a reçus sont atroces. Les Vendéens résistaient à Bonaparte. Cette résistance contrariait ses plans; ne prouvait-elle pas que le peuple français, silencieux devant l'usurpation, avait enfin trouvé un interprète? En face de l'Europe, cette démonstration à main armée était pour l'empereur un signal de défection. Fouché, avec d'autres vues, faisait valoir de semblables récriminations. Le maréchal Davout, ministre de la Guerre, était toujours et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

partout l'homme des moyens extrêmes. Ordre fut intimé à Lamarque de commencer une guerre d'extermination.

Les chefs royalistes n'avaient pu s'entendre sur les mesures à adopter. Le danger commun les réunit dans une même pensée. D'Autichamp se met en marche pour rejoindre les Corps d'armée de Saint-Hubert et de Suzannet. Auguste de La Rochejaquelein se dirige sur Thouars, et le 18 juin, le jour même où dans les plaines de Waterloo s'accomplissaient les destinées de l'empereur Napoléon, toutes les forces de la Vendée s'ébranlèrent. Suzannet, d'Autichamp et Saint-Hubert ont une entrevue à La Menolière, près de Saint-Philbert. Dans cette entrevue les trois généraux décident qu'ils attaqueront l'ennemi.

Lamarque, inquiet de ces manifestations, essaye encore d'endormir les Blancs. Il ne menace plus; il voudrait seulement établir une correspondance avec eux et tâcher, selon le procédé de Fouché, de les diviser, puisqu'il n'a pas réussi à leur faire peur. Mais les choses étaient trop avancées pour reculer. Le 19 juin, les bonapartistes, partis de Légé, arrivent à la Grolle, où bivouaquaient les divisions aux ordres de Caqueray et de La Sorinière, renforcées de celle du Fief-Sauvin, ayant pour chef du Doré. Un combat acharné se livre. Les Angevins, qui ont si souvent fait vœu de se mesurer avec les colonnes de Travot, marchent à l'ennemi, et le repoussent sur toute sa ligne. Sioc'han de Kersabiec, à la tête de la cavalerie, le poursuit, l'épée dans les reins. Travot se retire sur Roche-Servière, que Suzannet venait d'abandonner pour se porter à Vieille-Vigne. Ce succès dut encourager les royalistes : ils ne surent pas en profiter.

Suzannet n'avait pas tiré l'épée : il craignait les reproches. Pour les éviter — et c'était plutôt le mauvais temps et la pluie qu'il fallait en accuser que sa bonne volonté, — Suzannet fait demander à d'Autichamp de lui envoyer des renforts, et il déclare qu'il va tenter une nouvelle affaire. D'Autichamp refuse : ses volontaires avaient besoin de repos, et il avoue qu'il ne voit pas la nécessité de ces escarmouches. Suzannet, qui à toute force désire laver dans une bataille les reproches dont il a été

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ROCHE-SERVIÈRE (Vendée).

(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1895.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'objet, s'adresse à Saint-Hubert. Ce dernier obtempère à sa prière. Le Cte d'Autichamp, qui, en sa qualité de lieutenant général, doit exercer quelque autorité sur ses égaux dans le commandement, rend Saint-Hubert et Suzannet responsables des désastres que leur valeur alors immodérée peut attirer sur l'armée. D'Autichamp était dans son droit et dans la vérité. Il veut qu'ils ne laissent pas Roche-Servière, dont la position, couverte par la rivière de la Boulogne, est très belle et presque inattaquable. Saint-Hubert et Suzannet ne tiennent point compte de cette sage injonction ; ils vont se poster le premier dans la forêt de Roche-Servière, le second au Bois-du-Coin.

La nuit du 19 au 20 se passa ainsi. Mais dans le jour même, les Vendéens fournirent encore un exemple de leur longanimité. Drouet, l'un des fédérés de Nantes, venait d'être arrêté au moment où il traversait bravement les lignes ennemies pour remplir une mission. Les paysans étaient exaspérés contre les fédérés, qui, quelques jours auparavant, avaient fait sans pitié massacrer plusieurs insurgés. Drouet devait être fusillé. Théodore de l'Aubépin, commandant en second de la division de Maisdon, formait l'avant-garde de Suzannet. Il est attiré par les cris de vengeance que poussent les Blancs ; ses paroles calment leur irritation. Il prend Drouet sous sa sauvegarde, et, quand la nuit est venue, il le fait conduire au delà des postes.

En 1832, Drouet n'avait pas perdu le souvenir de cette bonne intervention. A son tour, l'Aubépin était proscrit, et le fédéré de 1815, par un sentiment de générosité, rappelait aux puissants du jour qu'il devait la vie au Vendéen.

Le 21 juin 1815, au lever du soleil, les royalistes savent que les impériaux sont en route sur Roche-Servière. Lamarque les dirige. Aussitôt les deux Corps d'armée du Bocage s'ébranlent, et, comme poussés par la fatalité qui semblait dominer Suzannet, ils marchent au hasard. L'Aubépin, avec la division de Maisdon, est au premier rang. Elle pénètre dans des champs couverts de genêts et de bruyères. Le Corps d'armée s'avançait par files très espacées. L'avant-garde se forme en lignes serrées, elle attend le signal du combat. En ce moment, un officier accourt au galop.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et demande que la division se jette dans la lice pour soutenir Saint-Hubert, qui seul a attaqué sur les landes du Gros-Collet les bonapartistes, forts au moins de six mille hommes d'infanterie et de sept cents cavaliers.

Saint-Hubert n'avait pu modérer l'impétuosité de ses chasseurs à pied. Ils voyaient le drapeau tricolore; ils s'élançaient contre lui. Le feu pressé des colonnes ennemies ne les avait pas effrayés; ils s'étaient postés jusqu'à quinze pas; et, à cette distance si rapprochée, ils combattaient sans lâcher pied, attendant sous le feu les troupes de Suzannet. Les mauvais chemins retardèrent sa marche. Lorsqu'il parut sur le terrain, les gars de Saint-Hubert avaient épuisé leurs cartouches et ils faisaient un mouvement en arrière. Un petit nombre même lâchent pied et entraînent le reste dans leur fuite. Ce fut en ce moment qu'arriva Suzannet. Il venait de dire à Goulaine, qui lui faisait de justes observations : « Vous avez raison; mais que voulez-vous! j'entends des murmures dans l'armée. Nous battrons ou nous serons battus. » Au lieu de protéger la retraite, il ordonne d'engager l'action, et par un coup de désespoir, il veut prouver que ce n'est pas par timidité qu'il a eu le malheur de prêter l'oreille aux envoyés de Fouché.

Dans le camp royaliste, personne n'avait pu exprimer cette pensée. A sa voix, les paysans courent à l'ennemi comme dans les plus beaux jours de la Vendée. Ils vont peut-être, à force d'intrépidité, changer la face des affaires, lorsque leur général, aveuglé par sa valeur, d'autres disent par le désespoir qui maîtrisait son âme depuis la mort de Louis de La Rochejaquelein, se précipite en avant. Son cheval est atteint de plusieurs balles; il s'élance sur un autre que son aide-de-camp, Charles de La Roche-Saint-André, lui présente. Au même instant, il est mortellement frappé dans le flanc : transporté à La Rivière en Château-Thébaud, il y expira.

Cette mort privait la Vendée d'un cœur plein de noblesse, d'un brave général et d'un homme qui, dans toute sa vie, n'avait eu qu'un tort, celui d'ajouter foi pendant quelques heures aux flatteries et aux promesses de la Révolution; mais, au moment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

où elle arriva, cette mort devait être le signal de la retraite pour son armée. Lamarque voit ses adversaires indécis : il profite de cette indécision pour jeter le désordre dans leurs rangs. L'Huillier, Armand et Philippe de La Bretesche, à la tête de leurs divisions, soutiennent seuls le choc des bonapartistes. Ils rallient les débris du Corps d'armée de Suzannet; puis en attendant les secours que d'Autichamp, toujours à Vieille-Vigne, doit s'empresser d'apporter, La Bretesche, L'Huillier, L'Aubépin, Athanase de Charette, qui a abandonné la rive droite, et La Roche-Saint-André cherchent à tenir bon. L'avant-garde de Sapinaud, dirigée par La Bouchetière, est repoussée. D'Autichamp hésitait, il craignait de compromettre sa position; et Lamarque, fonçant toujours, menaçait de forcer Roche-Servière.

(Album David.)

« *M.* LE Mis DE LA BRETESCHE, *ancien chef vendéen, de la division de Montfaucon.* »

Dans cette situation, Philippe de La Bretesche se jette à l'entrée du bourg et défend de pied ferme le pont de la Boulogne. Eugène de Beauvau saisit le drapeau de la paroisse de Saint-Macaire, que portait un Vendéen. Il se place sur une tour rasée qui domine la rivière. Bientôt il devient le point de mire des soldats. Atteint de deux balles au ventre, il remet l'étendard au paysan qui, avec sa compagnie, n'a pas déserté ce poste.

D'Autichamp accourt à Roche-Servière. Le combat recommence, et pendant une heure le général angevin tient tête à Lamarque et à Travot. Là, Charette, Auguste et Georges de La Béraudière, frères du négociateur, d'Escayrac, La Paumelière, l'Huillier, les La Bretesche, de Villoutreys, de Romain, Mergot, de Scépeaux, du Doré, Charbonnier de La Guesnerie, Vauguyon, Louis de Montsorbier, Aimé du Temple, Chiffoleau, et cette brillante jeunesse qui marche au milieu des insurgés, prodiguent à tous l'exemple du sang-froid et de l'intrépidité. Maussabré a le pied traversé d'une balle, L'Huillier est frappé dans l'aine;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Zacharie du Reau et Auguste de Cambourg, Poirier du Lavouër et de Villiers périssent à la droite de ce pont, que leur valeur protégeait.

Témoin de cette résistance qui ne se lasse pas et qu'il désespère de vaincre, Lamarque s'aperçoit que la bravoure des Vendéens n'est que de la bravoure, et qu'ils combattent sans plan arrêté, heureux de saisir enfin une occasion de se mesurer avec les bonapartistes. Ils ne songent qu'à défendre le pont de la Boulogne. Lamarque renonce à s'en rendre maître, et, se bornant à une attaque simulée sur ce point, il envoie deux de ses colonnes passer la rivière à deux gués, l'un au-dessus, l'autre au-dessous du pont. Ces gués n'étaient pas défendus : les colonnes de Lamarque les traversent; bientôt elles occupent les hauteurs qui dominent Roche-Servière. Le moment de songer à la retraite arrivait, le pont n'était plus tenable. Les divisions de Montfaucon et de Beaupréau, guidées par les La Bretesche et par L'Huillier, se dévouent encore une fois; elles arrêtent Lamarque, rallient les fuyards et protègent ainsi l'armée.

On a vu avec quel élan se battaient et mouraient les jeunes officiers ou les volontaires de ces différents Corps engagés dans l'affaire de Roche-Servière : voici de quelle manière les laboureurs se montraient dignes de pareils chefs :

Pierre Tuleau, de l'armée d'Anjou, est blessé d'un si beau coup de baïonnette que le fantassin qui l'avait porté ne put, malgré ses efforts, la retirer de la poitrine de Tuleau. Avec cette arme dans le corps, le Vendéen a néanmoins le courage de faire encore deux lieues. Les soldats de Lamarque viennent à passer; il les entend et se cache derrière une haie. A peine sont-ils éloignés que Tuleau se lève pour continuer sa route. Il aperçoit un grenadier isolé; il court à lui, le défie, le tue, s'empare de son fusil et de son sabre. Alors, avec ces dépouilles et la baïonnette toujours dans la poitrine, il rejoint sa division.

Dans cette même retraite, six volontaires de Suzannet se voient au fond d'un chemin couvert en face de six soldats de Lamarque. Sans proférer une parole, ces douze hommes s'attaquent avec furie, portent, reçoivent des coups terribles et expirent au même

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

instant, tous à la place où ils combattaient. Il n'y a que dans les Saintes Écritures que l'on rencontre un semblable fait : « Que notre jeunesse, dit Abner à Joab, en vienne aux mains devant nous jusqu'à la mort! Aussitôt on en choisit douze de la tribu de Benjamin, du côté d'Isboseth, douze du côté de David. En ce moment ils s'approchent, chacun d'eux prend la tête de son ennemi, et ils tombent morts en même temps. Ce champ fut nommé le Champ des Forts en Gabaon. » (II *Reg.*, II, 15 et 16.)

Auguste de La Rochejaquelein, averti trop tard, n'avait pu joindre ses forces à celles qui déployaient si malheureusement une bravoure inutile contre l'armée de Lamarque ; mais, à l'instant même où les Blancs éprouvaient tant de pertes successives à Roche-Servière, Auguste et Dupérat s'avançaient sur Thouars. Conformément à l'ordre du 13 juin 1815, émanée de Sapinaud, ils allaient s'emparer des munitions déposées en cette ville, ainsi que des caisses publiques que l'autorité avait fait évacuer de Bressuire. Dupérat débouchait par le pont de Vrines, par ce pont où, au mois de mai 1793, les Vendéens gagnèrent leur première bataille rangée. Delessert, avec la division de Bressuire, devait couper la retraite aux bonapartistes par la route de Thouars à Parthenay ; mais Canuel, qui écrivit les ordres, se trompa dans leur rédaction. La colonne de Delessert suivit la même direction que celle de Dupérat, et ainsi laissa libres les communications qu'il fallait intercepter.

Cependant la cavalerie de La Rochejaquelein, après avoir traversé les villages de Ligron et de Vrines, approchait de Thouars. L'infanterie n'était pas arrivée, et on se décidait à l'attendre, lorsque Dumas-Champvallier, emporté par son ardeur, pénètre dans la ville avec cinq ou six volontaires. Les patriotes l'entourent et le menacent ; Champvallier s'annonce comme parlementaire, il est conduit auprès du maire. Le sous-préfet Mialhe accourt : il fait précipitamment partir des estafettes pour Saumur et pour Parthenay ; il réclame des renforts. La garnison et les impérialistes, excités par la harangue de cet administrateur, veulent déclarer Thouars en état de siège. Richon, ancien conventionnel non régicide et maire de cette ville, s'y oppose ; il renvoie Champ-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vallier avec des paroles de paix (1). La Rochejaquelein pouvait et devait peut-être entrer de vive force; mais les royalistes étaient sous le couteau d'une horde de Jacobins que Mialhe salariait :

PARTHENAY (Deux-Sèvres). ANCIENNE PORTE DE VILLE ET VIADUC

(Extrait du *Guide des Sables-d'Olonne*. E. Mayeux, éditeur.)

le général préféra proposer une capitulation plutôt que d'en venir à une cruelle extrémité. Après bien des difficultés soulevées par les assiégés, la capitulation fut acceptée. Les gardes nationaux, les gendarmes, les autorités avaient la liberté de se retirer sur Parthenay; les caisses publiques et les fonds de la ville restaient à la disposition de l'armée, qui, au point du jour, allait entrer dans Thouars. A chaque instant, Mialhe attendait les secours appelés; il essayait donc de profiter des condescendances de La Rochejaquelein pour retarder la prise de possession. Elle eut lieu cependant; mais alors les caisses étaient vides, la capitulation violée par conséquent, et c'est dans la correspondance administrative de ce Mialhe que l'on voit la preuve de sa

(1) Richou (Louis-Joseph) et non Richon, comme l'écrit fautivement notre auteur, né à Bouillé-Loretz, près d'Argenton-Château, le 15 janvier 1758, était avocat aux Andelys, puis maire de Gisors au début de la Révolution. Le département de l'Eure l'envoya siéger à la Convention. Membre de la droite, il se refusa énergiquement à voter la mort du roi.

En l'an VI, il était en mission dans le département du Haut-Rhin, qui le chargea de le représenter au Conseil des Anciens; puis il rentra pour n'en plus sortir dans la vie privée et s'éteignit obscurément, à Thouars, le 5 janvier 1839.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mauvaise foi révolutionnaire. A la date du 21 juin, il écrit au préfet :

« Comme la condition la plus essentielle pour les rebelles était de leur livrer les caisses publiques, je sortis tacitement, sans signer la capitulation, et courus chez le receveur particulier soustraire l'argent comptant et fis emballer les registres; seulement, pour ne pas compromettre la ville, je laissai huit à neuf cents francs. »

Et, continuant à énumérer les détails de cette fourberie qui ne trompa personne, Mialhe ajoutait :

« Les neuf cents francs que j'ai laissés à la caisse n'ont pas été pris; ils ont eu la maladresse de prendre la caisse du receveur d'enregistrement, où naturellement il n'y devait rien y avoir : c'est là qu'ils sont allés; ils ont crié alors à la violation de la capitulation.

» J'ai écrit à M. de La Rochejaquelein pour cela en lui laissant croire que la caisse était intacte (et je vous prie même de n'en rien dire à personne), et j'ai voulu même lui donner bien des regrets. »

Les administrateurs, on le voit, se faisaient un jeu de leur parole. La garde nationale n'agit pas avec moins de déloyauté : elle devait se retirer à Parthenay; elle se dirigea vers le village de Ligron, afin de couper le passage si les secours sollicités par Mialhe arrivaient surprendre les Vendéens, qui, se reposant sur la capitulation, s'y étaient strictement conformés. Tout à coup, le bruit se répand que le général Delaage, avec plus de quatre mille hommes d'excellentes troupes, s'est mis en marche dans la matinée; il apparaît bientôt sur les hauteurs de Saint-Jean, Le péril était évident. La Rochejaquelein évacue Thouars : déjà l'ennemi, maître de Ligron et du pont de Vrines, tourne la ville, et va attaquer avec des forces trois fois plus nombreuses que celles des Vendéens.

La Rochejaquelein, Canuel, Dupérat et leurs principaux officiers se jettent à la tête de l'avant-garde, formée des paroisses de Trémentines et de Courlay : le sabre à la main, ils se font jour à travers les bonapartistes. Cette audace répand le trouble dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

leur rangs; ils étaient venus à un massacre, La Rochejaquelein les appelait au combat. Les Bleus, placés sur le pont et sur les hauteurs de Ligron, se débandent, et le reste des Blancs peut, sans être entouré, opérer sa sortie. Afin de la favoriser, Lunel, dit Mayence, gendre du généralissime Cathelineau, Lunel, un pauvre paysan, se place à la tête du Pont-Neuf avec cinq cavaliers.

Après avoir mis pied à terre, ils soutiennent le choc d'un escadron de dragons. Lunel fait feu, ses gars l'imitent. Le commandant des dragons a la cuisse traversée d'une balle; plusieurs de ses cavaliers périssent autour de lui. Rien n'ébranle ces six Vendéens qui arrêtent ainsi toute une armée, et qui ne désertent le poste d'honneur choisi par eux que lorsqu'il ne reste plus un insurgé dans la ville. Ils se retirent alors sous le feu de l'ennemi; mais Lunel ne veut pas encore abandonner son champ de bataille : à la fin, entouré de Bleus, il est fait prisonnier par les hussards. Ils avaient admiré son courage, ils ne voulurent « pas tuer un si bon camarade », comme ils le disaient dans leur style énergique. Le sous-préfet Mialhe et les fédérés n'eurent pas cette générosité : Lunel fut livré à leurs insultes; ils l'outragèrent à l'envi et lui arrachèrent les moustaches (1).

L'avant-garde de Delaage, que commandait Leclerc de Ruffey, lieutenant au 2e régiment de hussards, ne suivait pas un pareil exemple. Quelques paysans étaient tombés entre leurs mains près du pont de Vrines. Ruffey s'écrie : « Ne frappez pas, ce sont des Français comme nous, braves comme nous; et ses soldats, qui les avaient vus sur le terrain, partagèrent l'humanité de leur chef. La Rochejaquelein, qui avait si courageusement ouvert un passage à ses volontaires, les ralliait de l'autre côté de la rivière. Ils étaient en bataille, tout disposés à recevoir le général Delaage. Delaage, trompé dans ses espérances, n'osa plus risquer un nouvel engagement. Les bonapartistes refusaient le combat, mais les hussards le continuaient contre les hommes

(1) Notons à cette occasion que l'usage de porter la barbe était tout à fait rare chez les paysans et même chez les gentilshommes de l'armée vendéenne. Presque tous les portraits que nous avons donnés les représentent, en effet, totalement rasés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de leur propre parti. Le chef de la garde nationale d'Argenton-l'Église, Bridier, fameux par ses excès révolutionnaires, arrivait, traînant à sa suite une colonne de Jacobins. Les hussards, aveuglés par la poussière et par la poudre, prennent cette troupe pour un détachement royaliste; ils font feu. Bridier et plusieurs de ses partisans sont tués. A cette vue, la horde entière se disperse.

Mialhe avait remué la vieille lie démagogique. Le général Delaage refusait de marcher avec elle; ces énergumènes, maîtres de la campagne, ne tardèrent pas à se livrer à des désordres dont les Vendéens, quoique vainqueurs, s'étaient bien gardés de leur offrir l'exemple. Les Jacobins rencontrèrent dans les campagnes qu'ils battaient un grand nombre de patriotes blessés. Ces blessés, en proie aux plus cruelles souffrances, leur demandaient un peu de pain. On en massacra plusieurs, on laissa les autres mourrir sans secours, sous prétexte qu'ils pouvaient bien être des Brigands.

A peine arrivé à Châtillon où La Rochejaquelein espère aviser aux moyens d'arrêter le général Delaage, dont les forces augmentent à chaque heure, et qui va nécessairement chercher à se réunir à l'armée de Lamarque pour écraser le Bocage, le royaliste, avec ses dix-huit cents hommes, se borne enfin à la défensive; mais bientôt le désastre de Roche-Servière est connu; La Rochejaquelein apprend que Lamarque met à profit ses avantages pour renouveler des propositions de paix; car c'était toujours sur ce traité si nécessaire à l'empereur que l'on se rejetait. Napoléon désirait à tout prix éteindre la guerre civile, afin de porter aux frontières les huit régiments de ligne, les douze bataillons de la garde, les deux régiments de cavalerie et les dix escadrons de gendarmerie que la Vendée seule occupait. Ces forces, dont, dans ses *Mémoires*, l'empereur, sur son rocher de Sainte-Hélène, regrettait la présence à la bataille de Waterloo, qu'elles auraient pu, disait-il, décider en sa faveur, ces forces, enfin agglomérées, menaçaient de tout mettre à feu et à sang.

Il fallait accepter la paix ou mourir. Telle était la conséquence des fautes commises. Lamarque se montrait plus pressant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

auprès de Sapinaud, de d'Autichamp et de Saint-Hubert. Le général Delaage, qui, en diverses circonstances, s'était distingué par ses sentiments d'humanité, chargeait Mme Lemaignan, femme du chef de l'état-major du 4e Corps, de se rendre auprès de son mari et de La Rochejaquelein. Faite prisonnière à l'affaire de Thouars, elle n'avait eu qu'à se louer des égards dont elle s'était vu l'objet. Delaage, en lui offrant la liberté, l'avait accordée en même temps à Lunel ainsi qu'à douze autres volontaires; puis, par l'entremise de Mme Lemaignan, il invoquait une suspension d'armes, qu'un traité de paix, écrivait-il, devait couronner.

La position de La Rochejaquelein en face de tant de forces supérieures et de la malheureuse issue du combat de Roche-Servière n'était plus tenable. Lemaignan et du Chesne de Denant sont envoyés au quartier général de Delaage afin de signer un armistice de trois jours, et La Rochejaquelein part pour La Tessoualle, près de Cholet, où Sapinaud l'a convoqué. Il y arrive le 24 juin avec les généraux et divisionnaires des autres Corps.

Une vive discussion s'éleva. La Rochejaquelein, Canuel, Dupérat, Saint-Hubert et du Chaffault s'opposaient à toute transaction avec les bonapartistes; ils songeaient à poursuivre la guerre et ils déclaraient que les paysans partageaient cette pensée. D'Autichamp insistait pour la paix et il déduisait les motifs de son opinion avec des arguments tirés de la situation même du parti. Le débat s'échauffait dans le sein du Conseil de guerre; il s'envenimait même des passions populaires: car, à l'extérieur, les Blancs qui entouraient la salle de réunion ne comprenaient pas qu'on pût entrer en pourparlers avec le tyran. Il y avait des cris de rage, des imprécations, des appels aux armes. Les gars, si bons juges en fait d'honneur, ne cessaient de proclamer qu'ils n'avaient jamais abandonné leurs chefs, et que ces chefs ne devaient pas les renier au moment décisif. L'orage grondait dans tous les cœurs (1).

(1) On trouvera aux pièces justificatives, n° 4, la reproduction d'une petite plaquette de 42 pages, publiée en 1816 par le général Cte du Chaffault et sans doute aujourd'hui introuvable. Elle nous a été communiquée par M. le Mis de Guerry de Beauregard.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pour obvier aux dangers d'un pareil trouble, le Conseil décide que la question de paix ou de guerre sera tranchée à la majorité des voix, et au scrutin secret. On promet sur l'honneur de s'en référer à l'avis de la majorité. Vingt-deux se déclarent pour la paix, douze contre. La Rochejaquelein s'était prononcé avec une éloquence toute militaire. Ses opinions étaient bien notoires; néanmoins, il dut faire fléchir ses convictions devant la majorité, et surtout en face de cette irritation des paysans, qu'un mot de sa bouche aurait poussés à quelque extrémité. D'ailleurs, ne lui était-il pas impossible de continuer seul la guerre? Pâle et indigné, il prend la plume, il signe le procès-verbal de la séance; mais aussitôt il déclare que puisqu'il n'y a plus de Vendée, il va laisser la France en abandonnant ses propriétés aux blessés, aux veuves et aux orphelins du Bocage, et pour le payement des bons royaux souscrits par son frère ou par lui. Du Chaffault, La Voyrie et Dupérat sont chargés de porter à Lamarque la décision prise.

Sur ces entrefaites, la nouvelle de la bataille de Waterloo se répand; elle se confirme. Bovet, l'agent intime de Fouché, la fait circuler dans les villages les plus écartés. On y sait déjà que Bonaparte sera forcé d'abdiquer, par cette misérable Chambre des représentants de 1815, qui n'a osé ni lier les mains à Napoléon avant sa défaite, ni défendre la patrie lorsque son honneur et son indépendance furent menacés. Fouché joue encore deux parties : l'une pour Louis XVIII, l'autre pour le prétendant que les puissances daigneront désigner. Il travaille déjà le Corps législatif et l'esprit public, afin de créer des chances au duc d'Orléans, dont Manuel et Dupin sont les avocats; pourtant, dans le Bocage, ce nom n'est pas prononcé. Bovet en Anjou, Lagarde au Mans, Busche et Pisani à Niort et à Bourbon (1), trois préfets de Bonaparte, néanmoins, par-dessus tout agents du ministre de la Police, cherchent par mille ruses à endormir le zèle; Fouché,

(1) La ville de Bourbon-Vendée fut bâtie au centre du pays insurgé par Napoléon Ier sous le nom de Napoléon-Vendée. Elle reprit officiellement ce nom de 1852 à 1870. A cette date, on lui rendit son nom primitif de La-Roche-sur-Yon. C'est le chef-lieu du département de la Vendée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

leur maître, veut tirer avantage de la position que ses trahisons lui ont faite. Pour cela, il ne faut pas que les provinces de l'Ouest puissent se montrer en armes.

Cette lamentable fin de l'empire était donc un objet de spéculations politiques. En apprenant le désastre de Waterloo, huit ou neuf chefs vendéens regrettèrent, mais trop tard, d'avoir cédé à des instigations étrangères à la contrée dont ils étaient les organes. La délibération était signée. On essaya d'élever des difficultés oiseuses; on exigea que le traité fût commun aux royalistes de Bretagne ainsi qu'à ceux de la rive droite et du Maine. Auguste de La Rochejaquelein refusa d'adhérer à des subterfuges qui blessaient sa loyauté. Lamarque est instruit de ce refus; afin de prouver qu'il en sentait la délicatesse, il fit mettre en liberté le Mis de Civrac, parent des La Rochejaquelein, prisonnier à La Rochelle. En envoyant à Auguste l'ordre de délivrance, Lamarque ajoutait : « J'étais uni d'amitié avec Monsieur votre frère, et j'ai vivement regretté sa perte. On m'assure que vous avez déployé le même courage, et que vous avez, comme lui, le caractère franc et loyal d'un vrai chevalier français. »

Les Vendéens cependant étaient toujours sous les armes. La chute de l'empereur exaspérait certains fédérés, qui, enrichis par la spoliation nationale, voulaient faire expier aux gentilshommes les torts qu'ils avaient à se reprocher envers eux. Les mêmes fédérés aspiraient à reconstituer à leur profit une noblesse nouvelle. Cette chute encore donnait de l'élan à une autre classe de patriotes organisée avec des statuts révolutionnaires. Ces derniers étaient pauvres, ou plutôt ruinés; ils ne demandaient pas mieux que de voir renaître les jours de 93, le pillage qui dispense du travail, et l'assassinat qui met les plaintes à néant. Il y avait au fond de tous ces cœurs une haine toujours active, toujours débordante.

A cette haine contre les Blancs, il fallait un aliment. Les fédérés le trouvaient dans les souvenirs de la guerre civile que leurs pères avaient préparée à force d'exactions. Ils le trouvaient surtout dans l'appui avoué que le pouvoir des Cent-Jours accordait aux coupables espérances : car, qu'on ne s'y trompe pas, il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

y a loin des traditions de l'empire, si graves, si monarchiques, si guerrières, si fortement administratives, à cet incessant appel aux mauvaises passions que l'on faisait rugir au nom de l'empe-

CLAUDE LECOZ, ÉVÊQUE CONSTITUTIONNEL D'ILLE-ET-VILAINE (1)

reur. Du 20 mars au 20 juin 1815, ce fut Fouché et la Révolution qui gouvernèrent; et Fouché avait démuselé le lion populaire, dont il escomptait d'avance la soumission.

En Vendée, cette situation, rendue chaque jour plus difficile

(1) Voir plus haut en ce 5e volume, p. 421-423. Lecoz mourut archevêque de Besançon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à la légitimité; n'avait point échappé aux intelligences d'élite. Les paysans surtout, dont le bon sens n'était pas faussé par d'impurs contacts, saisissaient admirablement la portée des événements. Ils jugeaient les hommes et les choses avec liberté, et, quoique respectueux envers leurs anciens seigneurs, ils savaient bien, à l'occasion, faire la part des faiblesses ou des intrigues. Dans cette perturbation des principes, au moment où les forces de l'Europe allaient envahir le sol natal, on voulait leur faire tomber les armes des mains; on leur parlait de conciliation et de paix, lorsque la France était menacée, lorsque dans tous les cœurs fermentaient des tempêtes, lorsque la Chambre des représentants, créant l'anarchie, ne savait ni défendre l'empereur ni proclamer le roi. Les insurgés et la plupart de leurs officiers ne se résignèrent pas à subir la loi qu'il plairait à l'impuissance parlementaire de leur dicter; ils protestèrent contre l'acte du 24 juin, qu'ils n'avaient jamais approuvé, et ils attendirent.

La Bretagne faisait encore mieux : elle résistait. De Sol de Grisolles, les généraux Brèche et Joseph Cadoudal, La Boëssière, qui, en émigration, s'était spécialement occupé de l'insurrection bretonne et des moyens de la propager en la fortifiant; Francheville, Trégomain, Gamber, Boishamon, Penhouët, Sécillon, La Voltais, Monistrol, La Goublaye, Le Doüarain (1), donnaient à cette prise d'armes de vastes développements. La victoire de Muzillac les avait rendus maîtres de la côte; il ne leur restait plus qu'à profiter des bonnes dispositions du pays. Ils surent rallier à la cause commune les mouvements partiels qui éclataient en Bre-

(1) Le Doüarain de Lemo, (Jacques), né au château de Lemo, en Augan, près Ploërmel, le 3 décembre 1773, était fils de Jean-Marie, seigneur de Lemo, et de Nicole Beaugeard. Admis aux pages du roi, en avril 1789, il fut nommé, en 1794, chef de bataillon à la légion de Ploërmel et connu sous le surnom de *Jean-le-Blond*. Ayant signé le traité de La Prévalaye, en 1795, il revint au château de Lemo, où il épousa, en 1798, Aglaé Desgrées du Loû, dont postérité. Lors de la reprise des hostilités, en 1815, il fut nommé colonel du canton de Ploërmel, poste occupé jusque-là par M. César du Bouays. Chevalier de Saint-Louis, par brevet du 7 novembre 1814, il mourut au château de Lemo, en 1832.

Son frère cadet, Joseph le Doüarain de Lemo, né à Lemo, le 2 juin 1775, était élève au collège de La Flèche en 1790, enseigne de vaisseau jusqu'en 1802, fut chef de bataillon de la légion de Ploërmel, dont son frère était colonel. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1824, et mourut sans postérité à Lemo, en 1835. (Note de M. le Cte X. de Bellevue.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tagne. Intelligents et actifs, ils n'avaient pas, comme en Vendée, consumé leur énergie dans de futiles questions de préséance. Volontaires ou chefs, ils s'étaient soumis ou ils avaient commandé, avec ce sentiment d'égalité qui, dans les émotions politiques, triomphe à la longue de l'indifférence des uns et de l'ambition des autres. Faire son devoir était la devise du général et du soldat : tous le firent.

Les négociateurs de Fouché avaient, contre leur gré sans doute, servi à jeter la discorde dans le camp vendéen : ils ne purent jamais entamer la Bretagne. Quand de Sol de Grisolles, circonvenu par le général Rousseau et par le préfet du Morbihan, eut appris où en étaient, sur la rive gauche de la Loire, les pourparlers entre quelques officiers vendéens et Malartic, Flavigny et La Béraudière, il adressa à ses frères d'armes la lettre suivante :

« Les ennemis de notre roi et de notre cause, écrivait-il le 15 juin, prétendent qu'ils sont parvenus à égarer les généraux de la Vendée dans le labyrinthe d'une paix impossible. Je ne sais ce qu'il faut en croire : les chefs d'un peuple peuvent errer, mais le peuple ne se laisse pas longtemps abuser; nous avons foi en la Vendée, et nous espérons que ces bruits seront démentis par les faits. Quant à nous, Messieurs, nous n'avons à prendre conseil que de notre dévouement et de la haine invétérée que nous portent nos ennemis. Tant que le roi Louis XVIII ne sera pas aux Tuileries, libre et maître, nous combattrons; et si d'astucieuses propositions vous étaient adressées, je vous autorise à faire passer par les armes tous les émissaires qui auraient accepté la mission de vous séduire. Le général Rousseau m'écrit que la guerre va commencer aux frontières et qu'ici l'effusion du sang est inutile : cela peut être; mais alors qu'il suive son système, qu'il ne nous attaque pas, qu'il nous laisse avec notre drapeau et notre cocarde; que l'on ne prélève aucun impôt sur les campagnes ni dans les villes qui ne reconnaissent pas le gouvernement usurpateur, que l'on respecte les parents et la liberté des conscrits réfractaires, que l'on nous regarde comme neutres dans la question qui va s'agiter, et nous ne tirerons pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

un coup de fusil. Ce n'est pas nous qui avons encore une fois commencé la guerre civile; ce sont les bonapartistes, qui, il y a un an, se précipitaient aux genoux des Bourbons pour en obtenir des faveurs et qui aujourd'hui marchent contre eux, après les avoir indignement trahis. Sous la Restauration, nous sommes restés dans nos masures ruinées sans rien demander, mais la trahison nous a poussés à la guerre. La Révolution se fait menaçante, c'est aux Bretons qu'il appartient de la combattre; nous la combattrons jusqu'au dernier soupir. »

De Sol de Grisolles avait bien calculé : le 16 juin, de Villefranche arrivait à son quartier général, porteur des propositions de paix que Malartic, La Béraudière et Flavigny avaient soumises à la Vendée de la part du gouvernement impérial. Ces propositions étaient en même temps adressées à Coislin et à d'Andigné, qui, sous les murs de Segré, venait d'attaquer un corps d'Impériaux. Elles furent partout mal accueillies. Alors le ministre de la Guerre Davout et Fouché enjoignent à Lamarque d'être impitoyable. Lamarque refuse d'obtempérer, il blâme même le lieutenant général de police Moreau des mesures acerbes qu'il adopte. Travot, Brayer et Delaage dans le Bocage, Bigarré, Charpentier et Rousseau en Bretagne, ne se prêtent qu'avec répugnance à ce système d'extermination que Fouché, trompé dans ses desseins, essayait de faire prévaloir afin d'amener par la terreur les départements de l'Ouest à résipiscence.

Seul, le général Achard, commandant le département de la Mayenne, et sous l'influence des réfugiés, se laissa aller à des violences coupables. Au village de Neuvillette, ses soldats firent feu sur des citoyens inoffensifs, pillèrent les maisons et maltraitèrent les habitants. Il ordonna d'enlever les femmes, qui entre ses mains devenaient des otages, et d'incarcérer à Laval tous ceux qu'il soupçonnait de fidélité aux Bourbons. Mais les Blancs ne tardèrent pas à prendre la défensive contre de pareilles mesures. Achard faisait arrêter leurs mères, leurs sœurs et leurs femmes. Ils agirent de même envers les mères, les sœurs et les femmes des Bleus. Achard lui-même faillit, près de Laval, tomber dans une embuscade. Il ne dut son salut qu'à la vitesse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de son cheval, et, depuis ce jour, il sembla revenir à des sentiments plus modérés.

Sur la lisière du Haut-Maine, le Cte d'Ambrugeac, le général Tranquille, Bouteloup et Gaullier tenaient en échec les révolutionnaires. Ils s'emparaient du Lude à force ouverte; et, tantôt battants, tantôt battus, ils épuisaient dans cette guerre de surprise les généraux et les soldats de l'empereur. Le vieux Bésier, si connu sous le nom de *Moustache*, et l'un des plus redoutables successeurs de Jean Chouan, attaquait le général Achard à une lieue de Laval. Moustache, quoique âgé de soixante-six ans, marchait au choc comme dans les beaux jours de sa jeunesse, et il avait juré de tuer Achard de sa propre main. Le 10 juillet, il l'ajustait dans cette rencontre, lorsqu'il fut atteint lui-même. Il mourut sans pouvoir connaître le retour du roi (1).

Camille de Pontfarcy, de son côté, suivait l'exemple que lui avait légué son parent le Mis de La Rouërie, et il combattait avec succès. Pourtant, ces divers engagements, où la victoire finissait toujours par couronner la ténacité des Chouans, n'étaient point de nature à accélérer les préliminaires de la paix.

Nous avons laissé l'armée du Morbihan à Rochefort, après sa victoire de Muzillac. Elle y séjourna les 12, 13 et 14 juin; dans la matinée de ce jour, on annonça qu'une tête de colonne ennemie apparaissait au moulin de Letrehec. Les Blancs marchent sur elle de front; Francheville va les prendre en flanc, Sécillon se porte sur les derrières. Le général Rousseau dirigeait cette colonne. Après quelques escarmouches, Rousseau, mal engagé, se replie sur Questembert. Les royalistes campent entre Helven et Kerfily. Cependant, le général Bigarré, battu deux fois, ne désespérait pas de vaincre les Chouans. Il savait que leur nombre s'accroissait à chaque instant et que de Sol et La Boëssière étaient obligés de refuser des volontaires par milliers, parce qu'il n'y avait pas d'armes à leur distribuer. Pour restreindre l'insurrection, il ne s'agissait donc que d'empêcher les débarquements. Chaque nuit, tantôt à Locmaria, tantôt à Carnac, le

(1) Voir aux pièces justificatives d'intéressants détails sur ce célèbre partisan.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

plus souvent à l'embouchure de la Vilaine, des fusils et des munitions étaient jetés à la côte; Bigarré réunit autour de lui toutes les troupes dont il peut disposer dans la 13e division. Il tire de Brest les bataillons de canonniers de la marine et les matelots organisés. De nouveaux régiments lui arrivent de Nantes, de Lorient, de Vannes et de Pontivy. Il leur assigne un rendez-vous à Ploërmel, dont il fait le centre de ses opérations, et, flanqué des fédérés et de plusieurs escadrons de cavalerie, il part de Ploërmel le 18 juin.

Ce jour-là même, les Chouans étaient à Plaudren. Le 19, ils se dirigeaient sur Auray, pour recevoir de nouveaux secours. Bigarré veut enfin leur livrer un dernier combat. Il partage son armée en quatre colonnes : la première, qu'il guide, marche de Ploërmel par Grand-Champ ; la seconde, de Pontivy par Camors et Pluvigner; la troisième, par Landevan; et la dernière, de Vannes par Pontsal. La position était bien choisie. Elle est bordée d'un côté par la mer, et de l'autre les troupes de Bigarré coupaient toutes les issues. De Sol n'avait pas prévu ce plan. Les marins, vieux soldats aguerris, avaient profité de quelques jours de repos pour visiter leurs familles; ils formaient l'élite de son armée. Cependant, au lieu d'accepter la bataille, de Sol et La Boëssière aiment mieux l'offrir. Le 20 juin, Bigarré débouche sur Sainte-Anne, à une lieue d'Auray. Les tirailleurs de cette ville et le bataillon de Louis et d'Alexandre du Bot resserrent les Impériaux, que Joseph Cadoudal harcèle durant toute la nuit : le lendemain, 21 juin, Bigarré, en habile tacticien, regagne l'offensive.

Avec trois mille hommes, il avance sur le pont de Breck et cherche à tourner la position d'Auray. A trois heures du matin, Le Thies défendait ce poste avec une partie de sa légion seulement. Il combattit vaillamment jusque dans le bourg de Breck; néanmoins, il dut céder au nombre, et, après avoir perdu la meilleure partie de sa troupe, il effectue sa retraite. Bigarré, maître de Breck, débouche sur la lande de Poulbaie. Là, se trouvent rangés en bataille la légion d'Auray, celle de Sécillon et les Bretons de Galles et de Gamber. Les Bonapartistes étaient appuyés par des forces tellement supérieures, que les Blancs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

crurent devoir se replier derrière les genêts de la lande. Le général Bigarré les charge avec la totalité de ses forces. Les Chouans disputent longtemps le terrain, mais ils reculent encore. Les écoliers du collège de Vannes, commandés par Bainvel, s'étaient placés au poste d'honneur (1). Avec Margadel et deux pièces d'artillerie, ils défendirent la Chartreuse, et virent périr à leurs côtés plusieurs de leurs camarades. Bigarré, sans s'occuper autrement des pertes qu'un pareil combat semait dans ses rangs, croyait pouvoir en finir une bonne fois avec la Chouannerie. Il sacrifiait des hommes pour anéantir un parti. Il enleva donc la Chartreuse.

La résistance se terminait sur un point, elle recommençait sur un autre. A l'entrée du faubourg d'Auray, Francheville, avec deux cent cinquante hommes, lutte et donne le temps aux royalistes de se rallier. La valeur de Francheville arrête Bigarré; néanmoins, après un combat opiniâtre, les Impériaux pénètrent dans la ville par leur gauche et coupent ainsi une partie de l'armée royale. Le faubourg de Saint-Constant, dont les insurgés étaient maîtres, ne céda pourtant point aux attaques des bonapartistes. De Sol n'avait pas l'avantage. Malgré son échec, il se décide à tourner Auray par la même route qu'a prise Bigarré. De Langle, du Couëdic, Maillard et Dagorn venaient d'être tués; de Moëlien, aide-major général des royalistes, était percé de sept coups de baïonnettes et d'un coup d'épée. Francheville, pour seconder le mouvement, passe la rivière au pont de Tréauret, quand de Sol est instruit que la colonne bonapartiste sortie de Vannes rendra encore sa situation plus difficile; il se retire sur Plumergat. La bataille avait duré douze heures; Bigarré, ses deux aides-de-camp, vingt-cinq officiers et la moitié des fédérés étaient grièvement blessés. La perte des soldats surpassait du triple celle des Chouans. Ces derniers, disait-on, étaient vaincus, et, cette nuit-là même, on leur offrait la paix aux conditions qu'ils voudraient imposer.

(1) M. Bainvel, mort curé de Sèvres, a fait paraître, en 1845, un petit opuscule très intéressant intitulé : *Episode de 1815, Souvenirs d'un écolier*, dans lequel il raconte, en six chapitres, l'insurrection du collège de Vannes. En 1874, M. l'abbé Dulla, du clergé de Versailles, a donné une édition nouvelle de ces *Souvenirs* avec quelques aperçus sur la vie de l'auteur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Au camp breton, il n'y eut qu'un cri : « Le roi ou la mort! »

Dans l'incertitude où les plaçaient les événements politiques et militaires, les impériaux n'avaient pas cette foi dans leur principe. Ils se battaient comme pour l'acquit de leur conscience, et attendaient avec anxiété ce qui allait se passer aux frontières.

Mais ce combat du 21 juin avait révélé aux Blancs qu'ils ne devaient point amasser sur un seul point des forces trop considérables. De Sol était pressé par Rousseau, qui remplaçait le lieutenant général Bigarré. Afin de faire diversion, de Sol écrit à Julien Guillemot de conduire sa légion vers le Finistère. Guillemot part. Le 23, il traverse le Blavet; le 24, à trois heures du matin, il s'empare de Guémené; le 25, il est maître de Gourin. Là, il fait un appel aux armes. Mille hommes accourent se ranger sous son drapeau; ils se dirigent avec lui sur la ville de Carhaix, défendue par une nombreuse garnison. Le 30 juin, Guillemot, avant de livrer l'assaut, déclare au maire que si un seul coup de fusil est tiré, la ville sera mise au pillage; et le maire lui répond que, d'un commun accord, le Conseil municipal et les habitants ont arrêté de ne faire aucune résistance. Carhaix reconnaît l'autorité du roi. Guillemot s'avance alors sur Pontivy, avec les insurgés que le Cte de Cornouailles avait réunis dans le Finistère, et qui résistaient bravement aux bonapartistes.

Au 3 juillet 1815, de Sol de Grisolles, qui, au bourg de Grand-Champ, avait plus de quinze mille hommes autour de lui, tenait encore la campagne. Rien n'avait pu l'intimider lorsque Bonaparte était vainqueur à Ligny, rien ne put le faire fléchir lorsque le désastre de Waterloo eut couvert la France de deuil.

Rousseau avait combiné une triple attaque pour le 5. Les royalistes savent son plan. Afin de le déjouer, ils marchent vers le bourg de Plescop. Ils offrent le combat à une des trois colonnes bonapartistes; la légion bretonne de Leridan aborde l'ennemi et le culbute. L'ennemi fuit vers Vannes ou se cache dans les blés. Les Chouans désiraient profiter de ce premier succès pour s'emparer du chef-lieu; mais de Sol prévoyait les mouvements de Rousseau : il ne voulait pas sacrifier la ville de Vannes. Il se replia donc sur Elven et sur le château de Kerleau. En ce moment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les Bretons jugèrent qu'il leur restait un autre rôle à jouer; et, toujours sous les armes, ils attendirent les événements, que la rentrée de Louis XVIII dans Paris ne devait pas faire tourner à l'avantage de la monarchie.

Vannes était occupé par les Morbihannais, qui, quelques jours après, chantèrent un *Te Deum* pour remercier le ciel du retour des Bourbons. Les généraux bonapartistes, les fédérés et les soldats y assistèrent dans tout l'Ouest, comme pour montrer aux royalistes que la Révolution était toujours prête à se soumettre à la force des événements et à accepter le prince dont la veille encore elle contestait les droits et l'autorité les armes à la main. Tranquille et le colonel d'Ambrugeac avaient planté le drapeau blanc sur les murs du Mans, et les gars du Bocage, inquiets de l'attitude que prenaient les partis, plus inquiets encore de voir les manœuvres de Fouché activer au nom du roi le licenciement de l'armée vendéenne, se concertaient sur tous les points pour ne pas être trahis.

Le 3 juillet, du Boishamon, dans son camp de Saint-Méen, est instruit que de forts détachements des 15e et 86e régiments de ligne, réunis à des canonniers de marine, arrivent de Rennes au bourg de Montauban, et qu'ils y commettent toutes sortes d'excès. Boishamon marche vers Saint-Jouan pour réprimer, au nom du roi, de pareils désordres. Il n'avait avec lui qu'à peu près deux cents hommes formés de sa compagnie d'élite, des gars de Médréac, et des écoliers de Saint-Méen, dignes émules des collégiens de Vannes. Gabillart, à la tête de l'avant-garde des Bretons, s'empare de la hauteur qui commande le pont de l'Ille sur la route de Rennes, à Brest, position qui permet aux Chouans de se déployer en bataille. Il n'entrait pas dans leur intention d'attaquer les impériaux; Boishamon espérait seulement leur fermer le passage pour ne pas voir les campagnes livrées à leur fureur. Mais, aussitôt que les bonapartistes aperçoivent les Blancs, un cride : Vive l'Empereur! sort de toutes leurs bouches, et ils font feu. Gabillart, un ancien capitaine de paroisse couvert de blessures, manœuvre avec tant d'habileté, que bientôt il se trouve sur les derrières des soldats.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Boishamon les pousse avec tant de vigueur, et ils sont en quelques minutes tellement resserrés sur le pont, qu'ils ne peuvent se mettre en ligne. Le major du 86e, qui est à leur tête, sent l'impossibilité de résister, il offre de capituler. Boishamon s'avance seul pour conférer avec lui. Deux coups de fusil sont au même instant dirigés sur le chef royaliste. Il va faire continuer l'attaque, lorsque les impériaux mettent bas les armes et se rendent à discrétion. Gabillart était proche de la troupe. Un soldat l'ajuste et lui casse la cuisse. Les Blancs avaient déjà perdu dans le combat Guézille, leur chirurgien-major; Bigot, le capitaine des anciennes guerres, était blessé, et après l'affaire, on tirait à bout portant sur leurs chefs. Les Bretons étaient exaspérés; ils menaçaient les officiers, ils voulaient les tuer. Boishamon apaise cette juste fureur, et renvoie sans armes à Broons les soldats qui n'avaient pas su les honorer.

Le jour même où ce dernier choc était livré, Saint-Hubert écrivait à Canuel : « Les alliés entrés à Paris, la guerre ne sera pas finie; voilà mon opinion. Les lettres que nous recevons de Nantes l'appuient fortement. »

Réunis à Richebourg, en Remouillé, les officiers du Corps de Suzannet choisissaient pour général Léon de Mornac, chef d'état-major du troisième Corps de l'armée. Du Landreau, le hardi partisan, ne renonçait pas à ses courses aventureuses, à ses engagements quotidiens avec les bonapartistes. Les soldats de La Rochejaquelein étaient plus que jamais disposés à guerroyer, lorsque le général Sapinaud, après avoir réuni à La Clissonnière les principaux officiers, adressa, le 10 juillet, à Lamarque, à Travot et à Delaage une lettre qui terminait la campagne de 1815, cette campagne qui produisit une foule de petits combats et de grandes actions.

« Tout est changé, disait Sapinaud, le roi est rentré dans sa capitale. La bannière des lys flotte sur toutes les communes de la France : l'adresse du souverain légitime aux Français, datée de Cambrai, le 28 du mois dernier, présente une garantie à tous : il tend les bras à ses enfants égarés et n'excepte du pardon général que les grands coupables; encore ne veut-il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pas les livrer lui-même à la vengeance des lois, puisqu'il laisse ce soin aux deux Chambres. Il n'existe plus d'autre gouvernement que le sien; je pense que vous vous empresserez de le reconnaître, et que vous retirerez de notre pays les colonnes qui le parcourent. Il n'y a plus de raison pour que vos troupes se mêlent de la police. Dans ces contrées, leur présence, au contraire, ne peut exciter que des troubles et occasionner des malheurs partiels qu'il est facile d'éviter. J'ai trop bonne opinion de votre loyauté pour croire que vous vouliez persister à tenir à une cause que la raison, la justice et la volonté nationale repoussent. Attendons dans nos positions l'ordre du roi, et ne mettons pas notre volonté à la place de la sienne. Maintenez l'ordre dans les villes que vous occupez; je me charge de le maintenir dans les bocages de la Vendée. Rallions-nous tous au drapeau sans tache, ne formons plus qu'une famille, et proscrivons la cocarde tricolore, signal des troubles qui agitent la France depuis vingt-cinq ans. En agissant ainsi, nous acquerrons des droits à la bienveillance du meilleur des rois. »

Post-scriptum au général Delaage.

« Je vous engage à cesser, contre M. du Landreau et autres chefs, vos poursuites; toute entreprise contre leur liberté serait un attentat dont je serais obligé de rendre compte au roi.

» Sapinaud, général en chef. »

Le roi avait fait son entrée dans la capitale du royaume, cette entrée que des intrigues de toute sorte, que Talleyrand et Fouché surtout avaient voulu retarder pour laisser à la Révolution le droit d'imposer un maître au vœu du pays. La guerre était finie; mais Fouché, obligé de subir le triomphe de la légitimité, Fouché le régicide, l'homme de tous les complots et de toutes les trahisons, siégeait dans les conseils du frère de Louis XVI. Il était appelé à décerner les récompenses que les Vendéens fidèles à leurs serments ont méritées. Le gouvernement de Bonaparte n'avait cherché qu'à semer la dissension parmi les royalistes; le gouvernement de Louis XVIII la fit éclater.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le général en chef La Rochejaquelein avait, le 2 juin, annoncé au duc de Feltre, ministre de la Guerre à Gand, les mesures qu'il s'était vu forcé de prendre après l'arrêté de Falleron. Le duc de Feltre lui répondait le 11 du même mois, et le 17 juillet seulement, quand la paix était rétablie, quand on devait apaiser par toute espèce de sacrifices les souvenirs irritants que le sang de La Rochejaquelein réveillait dans les cœurs, la lettre suivante, apportée par Berthier de Sauvigny, offrit un nouvel aliment aux passions.

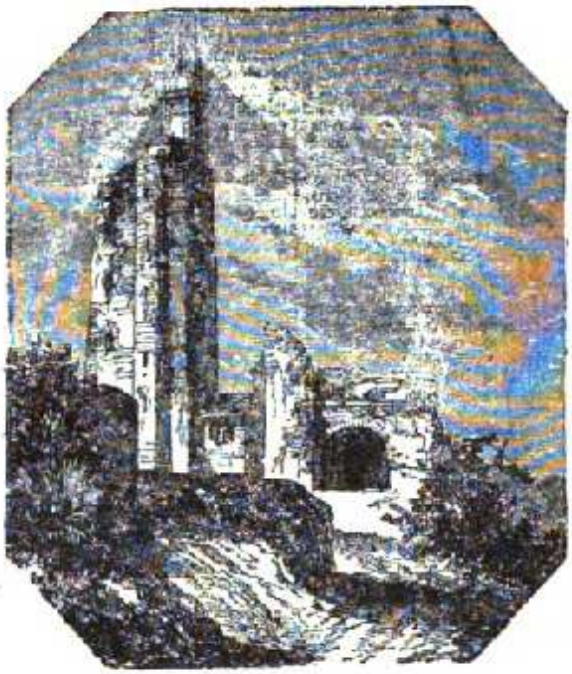

ANCIEN PHARE DE LA CHAUME D'OLONNE

(*Communiqué par la « Revue du Bas-Poitou »*.)

Le duc de Feltre, qui était supposé s'adresser à Louis de La Rochejaquelein, lui disait :

« Quoique satisfait de votre conduite et des preuves de dévouement que vous donnez, le roi ne peut approuver, Monsieur le marquis, que vous ayez pris, même provisoirement, le titre de général en chef, parce que cela contribuerait plus à réveiller les anciennes jalousies qu'à les calmer. Le roi a donné à ce sujet des instructions à M. le duc de Bourbon ; il veut qu'on les suive ponctuellement. »

A part les résultats impolitiques d'une semblable dépêche, qui pouvaient diviser la Vendée; à part même son authenticité, qu'il ne s'agit point de discuter ici, cette lettre était une cruelle ironie ou une coupable condescendance à la Révolution. C'était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

plus encore : il y avait injustice flagrante. La Rochejaquelein, en mettant le pied sur le territoire insurgé, n'avait, en effet, pris que son titre de maréchal de camp; mais il s'annonçait comme l'ambassadeur du roi de France près du Cabinet britannique : et les preuves, il les fournissait patentes, positives, dans le débarquement des armes et des munitions accordées par l'Angleterre. Les généraux du Bocage, dont Louis XVIII et son envoyé ignoraient le soulèvement, virent en La Rochejaquelein le délégué de la puissance souveraine. Il était leur parent ou leur ami, le frère du brillant vainqueur de Laval et de Dol : ils lui offrirent spontanément leurs suffrages, qu'il n'avait même pas sollicités. D'Autichamp confirma plus tard cette élection, et l'on ne mit son autorité en doute que lorsque Fouché, qui redoutait l'énergie de La Rochejaquelein, eut, à force d'astuce, commencé à ébranler la fermeté de Suzannet (1).

Aujourd'hui, cette question, qui a si longtemps divisé les grandes familles vendéennes, est tranchée par le fait même, et surtout par une déclaration officielle de d'Autichamp qui, le 29 juillet 1841, s'exprime ainsi :

« J'ai déjà dit, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1815*, les motifs qui m'avaient déterminé, quoique supérieur en grade, quoique lieutenant de Bonchamps en 1793, et successeur de Stofflet dans le commandement en

(1) Nous avons, avec autant d'impartialité que de franchise, expliqué les causes qui paralysèrent le mouvement de 1815. Il y eut de la part des royalistes beaucoup de fautes commises. Les amours-propres et le désir de coopérer à la paix enfantèrent de tristes divisions. Nous avons cru qu'il ne fallait rien taire ; mais aujourd'hui que tous les acteurs de ce grand drame sont descendus dans la tombe, l'histoire doit leur rendre une dernière et solennelle justice. Ainsi Victor de La Béraudière et le Cte de Malartic, dont le nom revient si souvent dans ce récit, furent trompés par Fouché, qui, ministre de l'empereur, prétendait agir, et agissait en effet, en vertu d'ordres émanés de Louis XVIII exilé. Ils se firent les porte-voix d'un complo qu'ils auraient déjoué les armes à la main, s'il leur eût été possible d'en pénétrer le mystère. Leur vie politique, avant comme après cette époque, répond de leur fidélité en 1815. Il n'ont ni par eux ni par leurs héritiers réclamé à la Révolution de Juillet le prix des services qu'il n'était pas dans leur intention de rendre à l'usurpation ou à la félonie. La Bérandière a vécu dans la solitude, regrettant amèrement l'erreur d'un jour; Malartic, tour à tour appelé au commandement de la Mayenne, de la Drôme et de la Vienne, fit échouer dans ce dernier département la conspiration du général Berton, et, en 1830, il fut l'un des premiers généraux à se démettre de ses fonctions. Cette conduite appuyée sur quinze années de dévouement ne laisse aucune incertitude dans les esprits. Elle établit entre La Béraudière, Malartic et Flavigny une ligne de démarcation que l'histoire doit signaler. *(Note de la 3e édition.)*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

chef, à reconnaître pour généralissime le Mis de La Rochejaquelein; mais je dois ajouter ici, pour ne pas consacrer une erreur, que, une fois reconnu, ce titre n'a pas été contesté. »

La Rochejaquelein a été général en chef au même titre que son successeur Sapinaud et que ses prédécesseurs Cathelineau, d'Elbée et M. Henri; général élu par ses pairs, la plus loyale des élections. Qu'avait donc à faire, le 17 juillet 1815, neuf jours après la rentrée du roi dans Paris, six semaines après la mort de La Rochejaquelein, cette évocation d'une lettre, qui était sans but, si on n'espérait pas la transformer en brandon de discorde?

Il y avait de l'irritation dans les esprits, mais cette irritation était concentrée. Pour donner en spectacle aux révolutionnaires les récriminations de la Vendée contre la Vendée elle-même, Fouché ne trouva pas de meilleur moyen, et, sous les yeux d'un monarque sceptique, aspirant à régner à tout prix, le régicide souffla au cœur la haine des amis les plus sincères et les plus désintéressés de la monarchie.

Ce fut sous ces auspices que la seconde Restauration débuta: pour l'enseignement des rois et des peuples, il reste à raconter ce qu'elle fit en faveur des provinces de l'Ouest.

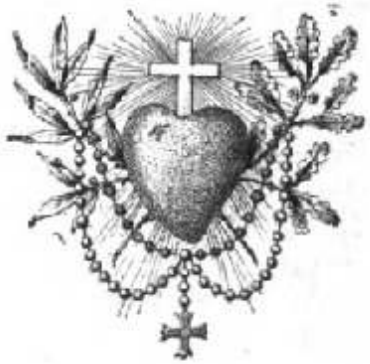

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE IX

Ingratitude de la Restauration envers la Vendée militaire.

En montant sur le trône, le roi Georges Ier d'Angleterre avait dit : « Ma maxime est de ne jamais abandonner mes amis, d'être juste envers mes ennemis et de ne craindre personne. » Louis XVIII, en posant une seconde fois sur sa tête la couronne de ses aïeux, n'eut pas l'énergie ou la science de tenir un pareil langage. Les circonstances étaient affreuses. La France n'avait plus d'armée, car les débris de Waterloo, retirés sur les bords de la Loire et réduits à cinquante mille hommes dénués de tout, ne méritaient plus ce nom ; et à la suite des rois de la coalition, onze cent trente-cinq mille soldats étrangers envahissaient le pays.

Dans toutes les sommités du pouvoir, il y avait des traîtres à punir. Les uns avaient conspiré pour l'empereur, les autres pour le duc d'Orléans, un certain nombre afin de faire triompher le principe révolutionnaire à quelque prix que ce fût. Tous avaient ouvertement travaillé à renverser l'autorité légitime.

Ces transactions militaires et administratives, qui mettaient le trône à l'encan, ainsi qu'auraient agi des prétoriens de Rome asservie ou des eunuques du Bas-Empire, firent de la France une espèce de marchandise sur laquelle de longues impunités leur accordaient droit de vente. A voir cette génération de prostitués politiques qui, tantôt secrètement, tantôt à la face du peuple, contractaient marché de places et d'honneurs, et qui, toujours fidèles au pouvoir, en vendaient depuis cinquante ans les dépositaires, on eût été tenté de croire qu'une secte de Judas

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

s'était formée en France sur les débris de la société. L'Iscariote n'avait fait qu'une fois cette proposition aux princes des prêtres : « Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai ? » Dans une seule vie d'homme, eux avaient déjà renouvelé cinq fois leur bilan de parjure et voituré leurs services et leurs principes à travers les régimes les plus opposés. Ils ont, en effet, trahi Louis XVI pour la République, le Directoire pour le premier consul, la République pour l'empereur, Napoléon pour Louis XVIII, Louis XVIII pour Napoléon. Après avoir commencé leur fortune en sans-culottes, ils espéraient l'achever en habits de cour. Plus tard, ils devaient encore, le sourire aux lèvres et le front impassible, dire à la Révolution en lui montrant Charles X qu'ils trompaient par un baiser : « Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai ? »

De grands exemples étaient nécessaires à une nation ainsi bafouée, mais il les fallait rares et choisis. Par son décret de Lyon, Bonaparte avait rouvert la voie des proscriptions, que Louis XVIII s'était montré si heureux de fermer en 1814. La France entière demandait que justice fût faite enfin ; Talleyrand et Fouché, l'abbé Louis et Pasquier composaient le ministère du roi, dont Decazes était déjà le préfet de Police (1).

Talleyrand et Fouché, ces deux immoralités fécondes en apostasies, se chargèrent de proscrire leurs anciens amis.

L'une de ces immoralités s'était façonnée à son cynisme de bonne compagnie sous l'oreiller de Louis XV ; l'autre le tenait en ligne directe des excès du Comité de Salut public et des satur-

(1) Louis (Joseph-Dominique), né à Toul, le 13 novembre 1755, n'avait encore reçu que les Ordres mineurs quand survint la Révolution, et cependant ce fut lui qui assista, faisant fonction de diacre, le triste évêque d'Autun à la messe de la Fédération célébrée au Champ de Mars, le 14 juillet 1790. Pendant que sévit l'orage révolutionnaire, l'abbé Louis passa en Angleterre (1792-1799), où il étudia le système financier que Pitt appliquait à son pays. Sitôt son retour, Louis fut attaché au bureau du ministère de la Guerre. Crée baron de l'empire en 1809, il n'en fut pas moins un des plus ardents à provoquer la chute de Napoléon, et, le 1er avril 1814, son ami Talleyrand lui faisait obtenir le portefeuille des Finances. Pendant les Cent Jours, il suivit le roi à Gand. Quand il revint, il reprit son ministère, où il rendit à la France de très grands services. Plus d'une fois élu député de la Meurthe, il eut une part active au renversement de Charles X et Louis-Philippe lui rendit le portefeuille des Finances et le nomma pair de France. Le baron Louis mourut à Bry-sur-Marne, le 26 août 1837.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nales du Directoire : c'était la double corruption de ces néfastes époques remises en honneur. Fouché agit en 1815, sous l'empire de ces traditions révolutionnaires : il dressa une liste où des noms obscurs étaient accolés aux généraux ou aux conseillers de Napoléon. A cette liste, il joignit avec une impudente audace plusieurs de ses complices les plus intrigants ou les plus niaisement démagogues. Pasquier et Decazes se chargèrent de l'exécution (1).

Au milieu de tant de hontes, la France courbait la tête sous le joug. Humiliée par la défaite, encore plus humiliée par ceux qui s'étaient imposés au maniement des affaires ; épuisée par la cupidité de ses gouvernants, qui encourageaient la cupidité des alliés ; révoltée dans sa fierté nationale, elle avait à lutter contre les exigences de l'invasion et contre les mesures impopulaires que Talleyrand et Fouché dictaient entre deux sarcasmes. Dans cette armée, qui avait si follement trahi, mais qui peut-être s'était laissé entraîner sous le drapeau de Bonaparte par des souvenirs de gloire, il régnait encore un principe de foi. La fibre nationale ne s'était pas détendue au contact des impuretés ministérielles et des marchés scandaleux.

Sur les bords de la Loire l'armée rugissait ; et, pour briser le piédestal que toutes les corruptions s'élevaient, l'armée pouvait par un généreux sacrifice réparer ses irréparables erreurs. La Vendée restait pure ; elle était en armes, la Bretagne aussi : quelques jours suffisaient pour réunir ces différents corps sous un même étendard et dans un même but. Les Brigands de l'Ouest ne craignirent pas de s'associer aux Brigands de la Loire. Ils s'adressèrent à Davout, qui commandait cette armée ; ils lui

(1) Pasquier (Étienne-Denis), né à Paris, le 27 avril 1767, faillit être victime de la Révolution comme son père, guillotiné le 1er floréal an II. Il se rallia à l'Empire qui le créa baron en 1806 et deux ans plus tard conseiller d'État. En 1810, il remplaçait Dubois à la préfecture de police. Aux Cent Jours il s'éclipsa, et Louis XVIII, lui tenant compte de cette attitude, le nomma garde des Sceaux et par intérim ministre de l'Intérieur. Un peu plus tard, en 1817, il recevait le portefeuille de la Justice dans le Cabinet Richelieu et celui des Affaires Étrangères en 1819. Passant peu à peu dans l'opposition, il fut un des premiers à se rallier au gouvernement de Louis-Philippe et devint alors président de la Chambre des Pairs. Grand chancelier de France en 1837, académicien en 1842 à la place de Mgr de Frayssinous, il reçut, en 1844, le titre de duc qui s'est transmis à M. d'Audiffret-Pasquier, sénateur, son fils adoptif et son neveu par alliance. Il mourut à Paris, le 5 juillet 1862.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

offrirent leur concours pour repousser l'ennemi du territoire français. A ce concours, ils ne mettaient qu'une restriction, c'était qu'ils n'abandonneraient pas leur drapeau et que, comme leurs pères, ils marcheraient toujours sous la bannière blanche.

MARÉCHAL DAVOUT

Cette proposition était honorable pour les deux partis : elle fut acceptée, et le maréchal P^ce^ d'Eckmühl, dans un ordre du jour daté d'Orléans, le 11 juillet 1815, s'écriait : « Unissons-nous donc, serrons-nous, ne nous séparons jamais. Les Vendéens nous donnent un touchant exemple : ils nous ont écrit pour nous offrir de déposer tout ressentiment et de s'unir à nous dans la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vue patriotique de prévenir tout déchirement, tout démembrement de la patrie. Soyons Français comme eux. »

Cette proposition, qui est un des plus beaux titres de la Vendée militaire, devait inquiéter les puissances coalisées. Leurs troupes n'avaient pas osé mettre le pied sur le sol armoricain ou dans le Bocage; elles s'étaient inclinées devant cette terre féconde en héros, et des Côtes-du-Nord jusqu'à la Vienne, elles l'avaient respectée. Les Blancs avaient traité avec les vainqueurs de Napoléon de puissance à puissance. Le territoire royaliste avait été interdit aux forces de l'Europe, et de Sol de Grisolles recevait du général Cte de Tawenstein, chef de l'armée d'invasion, la dépêche suivante :

« Monsieur le général,

» C'est avec empressement que j'ai l'honneur de répondre à la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en date d'aujourd'hui. La demande que vous m'avez faite, Monsieur le général, est trop juste pour que je ne désire pas y consentir avec beaucoup de plaisir.

» Les services que votre armée a si glorieusement rendus pour la cause commune, et la conduite qu'elle a tenue ont été justement appréciés des alliés, et je ne demande pas mieux, monsieur le général, que de me rendre à tous vos désirs aussitôt qu'ils ne seront pas entièrement contraires aux Ordres émanés de Sa Majesté le Roi mon souverain. »

Ici, le général prussien Wrangel, commandant la ligne de Dinan, en Bretagne, s'engageait avec du Breil de Pontbriand à « défendre aux troupes prussiennes sous ses ordres, de pénétrer dans lesdites communes et arrondissements »; là, le général Mainter se laissait tracer des limites qu'il n'outrepassa jamais. Partout enfin le drapeau fleurdelysé préserva le pays des désastres de l'invasion; partout, ainsi que dans le Morbihan, les habitants des lieux voisins de l'armée étrangère avaient placé des poteaux, et sur ces poteaux, on lisait le nom du département. Les Morbihannais surtout avaient franchement déclaré aux Anglais et aux Prussiens qu'il était interdit à tout étranger de pénétrer chez

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

eux. Les Anglais et les Prussiens n'outrepassèrent jamais cette injonction.

Seulement, leurs généraux sollicitèrent et obtinrent des royalistes la permission de parcourir ces contrées dont le nom et les exploits retentissaient si magnifiquement en Europe. A l'aspect de ce pays enveloppé d'un labyrinthe de retranchements naturels et couvert d'une population dont les guerres récentes proclamaient au monde entier l'énergie, ils furent saisis d'un sentiment de respect et de crainte. De loin, ils avaient admiré la Vendée militaire sans pouvoir se l'expliquer; ils la comprirent en voyant de près les campagnes de l'Ouest. Ils en rapportèrent dans leur patrie une impression aussi profonde que celle que laissera toujours l'incendie de Moscou.

Si ce dernier événement est pour les nations une leçon qui les détourne à jamais de s'aventurer dans un royaume où l'on sait brûler sa vieille capitale plutôt que de souffrir une invasion étrangère, ces mêmes nations ne tenteraient pas davantage de venir chercher la France et les débris de ses forces vaincues sur les frontières, au milieu d'une contrée où d'humbles laboureurs, où d'obscurs gentilshommes, sans autre ressource que leur courage, réduisirent les armées qui faisaient trembler l'Europe.

Les troupes alliées ne pénétraient pas au cœur des provinces royalistes; mais elles occupèrent une partie du Maine, de l'Anjou et de la Bretagne. C'était une perfidie du ministère, qui, bien instruit de l'indépendance et du patriotisme des Chouans, s'efforçait de les mettre en contact avec l'étranger pour compromettre les uns et amener par les autres des collisions dont il saurait tirer parti. Les Prussiens furent plus réservés que le ministère Talleyrand-Fouché ne l'avait espéré. Ils se conformèrent aux ordres qu'ils avaient reçus et qui leur enjoignaient de ne jamais se détacher dans les campagnes. Mais le passage d'un régiment de cavalerie saxonne entre Angers et le Lion, l'insolence de ces soldats qui avaient servi dans les armées de Napoléon produisirent bientôt une explosion. Les paysans que dirigeait le Cte de Maquillé veulent à toute force se jeter sur ces étrangers. Le vieux d'Andigné de Mayneuf, qui présida depuis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la cour royale d'Angers, excite les volontaires. Maquillé accourt au chef-lieu. Il voit le général d'Andigné : « Je n'ai point d'instruction du ministre, lui répond ce dernier; mais si vous attaquez ces gens-là, avisez-moi, et, au premier coup de fusil, je suis à vos côtés. »

La nuit porta conseil. On réfléchit, on calcula qu'une semblable levée de boucliers mettrait la France à feu, et renverserait le trône, déjà si peu consolidé, de Louis XVIII. Maquillé se décide donc à partir pour Alençon, afin de demander des explications au feld-maréchal P^ce^ Blücher, qui avait son quartier général en cette ville. Blücher accueillit parfaitement l'envoyé des Vendéens, et le Bon de Nostitz, aide-de-camp du maréchal, fut chargé de l'aboucher avec Grollman, major général de l'armée prussienne.

« Le général, raconte Maquillé dans ses notes inédites, pressentit le motif de ma mission, et me parla de la position difficile dans laquelle le mauvais vouloir des ministres du roi plaçait l'armée, obligée d'user de réquisitions comme en pays ennemi : « Louis XVIII, me dit-il, a fait un choix honteux en Fouché. Nous ne pouvons attribuer qu'à la malveillance des ministres la désignation des provinces de l'Ouest pour le séjour de nos soldats. Peut-être ces traîtres espèrent-ils qu'il surviendra quelque collision fâcheuse entre nos troupes et vos populations indépendantes et si jalouses de leur honneur. Quant à notre conduite, depuis que nous avons pénétré dans ces provinces, j'espère la justifier de manière à vous ôter tout soupçon. Par mesure de sûreté, nous avons enlevé les armes dans les départements occupés militairement; mais, en mettant le pied sur le territoire vendéen, au lieu d'agir ainsi, nous avons offert et distribué des munitions et des fusils. Croyez bien que nous partageons vos sentiments. Nous admirons votre dévouement, et des ordres sévères sont partout donnés pour qu'on respecte ce grand peuple. »

Grollman tint fidèlement la parole que Blücher avait ratifiée. Un duel heureux rendit encore les alliés plus circonspects.

La Vendée n'avait pas voulu que les Prussiens passassent la Loire, et, soit terreur, soit plutôt admiration pour le Bocage, les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Prussiens n'avaient pas enfreint cette défense; mais de l'autre rive, ils avaient de fréquentes relations avec les généraux angevins. D'Andigné commandait le département de Maine-et-Loire, et, pour des affaires de service ou pour des réclamations, il était souvent obligé de correspondre avec le général de Borcke. Un jour, il envoie à ce dernier, du Boberil, son aide-de-camp.

Ce jeune homme, mêlé aux officiers de l'état-major du Prussien, attend longtemps l'heure de son audience, qui ne venait jamais. Il se plaint d'abord en termes polis. Bientôt, se voyant exposé aux railleries de ces officiers, il perd patience et va droit à celui qui paraissait le plus violent et le plus agressif contre la France. Après lui avoir fait une de ces insultes qui ne se vengent que par un coup d'épée, du Boberil se retire. Tout le corps d'armée prenait fait et cause pour l'aide-de-camp du général de Borcke, qui lui-même exigeait réparation de l'outrage. D'Andigné se mit à sa disposition, et il fut préalablement convenu que du Boberil accorderait satisfaction les armes à la main à l'officier prussien. Le combat eut lieu au pistolet. Du Boberil, tout jeune encore, et qui avait affaire à un héros de duel, l'étendit mort à ses pieds du premier coup (1).

A ce résultat inattendu d'une rencontre qui compliquait la situation, un hourra de vengeance s'échappa de toutes les bouches ennemies. Les Prussiens ne parlaient plus que de traverser la Loire et d'accourir à Angers demander sang pour sang. L'attitude de d'Andigné fut calme et digne; mais, à la nouvelle de cette irritation, les habitants d'Angers et des villes voisines, à quelque parti qu'ils appartinssent, s'étaient réunis dans un même sentiment. Tous offraient au général royaliste de marcher sous ses ordres, tous applaudissaient au courage heureux de du Boberil, tous réclamaient avec instance un combat de peuple à peuple. La sagesse de d'Andigné sut l'empêcher.

De pareilles dispositions furent notoires à Paris; d'Andigné

(1) Nous ne laisserons pas passer sans protestation ce crime du duel, moyen brutal et toujours blâmable de réclamer réparation d'une insulte ou d'une injustice. Même vis-à-vis d'un étranger, il est regrettable qu'un Breton, c'est-à-dire un chrétien, ait violé les lois de l'Eglise qui proscrivent le duel sous des peines si sévères. Dans une circonstance presque analogue, Bonchamps avait été mieux inspiré que d'Andigné.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

même annonçait au roi qu'il avait « acquis la conviction que cent mille Français pouvaient se lever dans un seul jour, s'emparer du parc d'artillerie prussienne à Cossé, et écraser les quarante mille alliés campés sur la Loire ». Le ministère et les alliés eurent peur d'un conflit dont les Blancs de l'Ouest réunis aux Bleus honnêtes pouvaient donner le signal. Le ministère de Talleyrand, de Fouché, de l'abbé Louis et de Pasquier, n'était pas assez national pour applaudir à cette susceptibilité. Les colonnes militaires de l'Anjou, de la Bretagne et de la Vendée étaient encore en armes; le 9 août 1815, le Bon Pasquier prit ses mesures pour faire cesser, au nom du roi, un tel état de choses, qui ne laissait pas à ce ministère toute latitude pour humilier la France aux genoux de l'étranger. La circulaire suivante fut adressée aux préfets de l'Ouest qui la communiquèrent aux généraux des armées royales :

« Monsieur le préfet, il existe dans votre département des corps royaux; formés, dans les temps difficiles qui viennent de s'écouler, pour défendre la cause sacrée de l'honneur et de la fidélité, ils ont noblement atteint le but de leur institution. Aujourd'hui que l'autorité du roi est généralement reconnue, il devient inutile de tenir illégalement rassemblées, et sous les armes, des troupes dont l'entretien et la subsistance ne sont pas assurés d'une manière régulière. Il pourrait même en résulter des désordres de plusieurs genres : le recouvrement des impôts et toute action habituelle des autorités locales courraient risque d'être suspendus par la continuation de ces prises d'armes. Il est donc indispensable que les fidèles sujets qui en font partie soient le plus promptement possible renvoyés à leurs occupations ordinaires.

» Mais, Monsieur, l'intention du roi ne saurait être que ceux qui ont montré tant de zèle, de constance et de courage pour résister à l'oppression, et maintenir son autorité paternelle contre une autorité usurpée, ne reçoivent pas des preuves de sa confiance et de sa satisfaction. Sa Majesté ne doute pas que la nouvelle armée française qui va se former ne trouve parmi les troupes royalistes des officiers et des soldats; elle sait aussi qu'un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

grand nombre de bons citoyens s'y sont placés uniquement pour défendre la cause du roi dans un moment de danger, et sans avoir pour cela l'intention de suivre la carrière militaire. Il importe de savoir d'abord par approximation quelle ressource réelle l'armée pourra tirer de ces Corps.

» Je vous engage en conséquence, Monsieur, à m'adresser un rapport sur l'état, la composition et la force des troupes qui s'étaient formées dans le département ou qui existent encore, du moins en partie; ce que vous aurez à me transmettre, ce sont des renseignements exacts et détaillés sur les officiers qui auraient l'intention expresse et positive de prendre un service actif soit dans l'armée, soit dans la gendarmerie. Vous voudrez bien ajouter aussi à ces renseignements ceux relatifs au nombre de soldats que vous croirez disposés à entrer dans les différentes armes, suivant qu'ils seraient plus propres aux unes ou aux autres. Dans un autre moment, qui, sans doute, ne sera pas éloigné, l'on s'occupera des récompenses à distribuer; maintenant, il ne s'agit que de connaître bien exactement les officiers et les soldats des corps royaux qui veulent entrer dans l'armée et qui peuvent s'y rendre utiles. Vous vous occuperez sans délai de ce travail; il servira à régler les mesures qui seront arrêtées incessamment, et qui seront ensuite exécutées et appliquées avec des formalités exactes et détaillées.

» Vous pouvez entrer en communication à ce sujet soit avec les principaux chefs des troupes royalistes, soit avec les habitants considérables du département qui pourraient vous donner des informations. Il sera essentiel d'observer que, les corps royaux s'étant formés sans régularité et leur organisation n'étant pas semblable à celle des Corps de la ligne, les grades ne peuvent pas toujours y être regardés comme s'ils étaient correspondants. Il est difficile que tous les officiers puissent espérer d'être maintenus précisément dans le grade dont ils ont le titre; cependant, ils doivent se fier à la justice du gouvernement.

» Un des plus grands titres qu'ils puissent maintenant ajouter à ceux qu'ils ont déjà, c'est de s'employer entièrement à rétablir le bon ordre, à éteindre tout esprit de dissension, et de donner

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'exemple d'une tranquillité obéissante aux lois. Je suis convaincu qu'en vous autorisant à faire connaître ainsi les intentions du

LE DUC PASQUIER

roi, je place dans vos mains un moyen assuré de rétablir dans le département une parfaite tranquillité.

» Le ministre secrétaire d'État au département de la Justice, chargé du portefeuille du ministre de l'Intérieur,

» *Signé :* PASQUIER. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Sous l'emphase de deux ou trois mots sonores, par lesquels on espérait calmer l'irritation, cette circulaire est le premier anneau de la chaîne des déceptions qui va garrotter les royalistes. Le Bon Pasquier eut les honneurs de cette initiative; mais Fouché, avec l'insolente crudité de son cynisme, ne consentit pas à rester en arrière de son collègue. Fouché gouvernait toujours à la police, et, le 11 août, il écrivait confidentiellement à son agent Paul Bovet :

« Les choses tournent mal, et la Vendée ne se montre guère reconnaissante de ce que nous avons fait pour elle. Il paraît qu'elle voudrait rester toujours en état d'insurrection ouverte, cela ne sera point. Ce n'est pas avec des sentiments chevaleresques que l'on fait de la politique. Si la Vendée a souffert depuis le commencement de la Révolution, à qui la faute? Mais ce n'est pas une raison pour chercher à s'allier avec les brigands de la Loire qui ont trahi la cause du roi. L'armée de Waterloo sera licenciée très prochainement; mais auparavant, il faut par ruse, par force et surtout en parlant au cœur de la Vendée, en mettant en jeu le nom de Sa Majesté, licencier ces entêtés de Bretons et ces trop fidèles Vendéens, dont le dévouement devient dangereux pour le ministère.

» Nous allons avoir bientôt les élections générales. Vous devez avoir de l'influence dans le pays; vous y resterez jusqu'après ce grand mouvement, qui doit consolider ou perdre l'œuvre de la Révolution. Des instructions plus précises vous seront adressées; mais, quelle qu'en soit la teneur obligée, n'oubliez pas qu'avant tout, il faut éviter la nomination des royalistes. Il y a dans la Vendée comme ailleurs des esprits timides qui s'effrayent de tout. Ce sont les gens que nous demandons; ce sera de l'argile que nous pétrirons et des votes que nous dirigerons vers les bons principes : ainsi, ne perdez pas de vue que la dissolution de tous ces corps royalistes est impérieuse. Il nous est impossible de gouverner avec ces armées qui, pour défendre la monarchie, se croient forcées de nous attaquer. Dites bien à tous les préfets qu'il faut faire rentrer dans leurs chaumières tous ces paysans : les puissances alliées ne sont pas rassurées sur leurs dispositions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il faut donc, à quelque prix que ce soit, obtenir le désarmement : les alliés l'exigent ; et, s'ils ne l'exigeaient pas, je saurais bien les y forcer. Nous nous entendrons toujours avec les révolutionnaires. C'est un peu plus ou un peu moins de concessions à leur faire, selon la circonstance ; avec les royalistes, il n'en est pas ainsi. Ils nous détestent de longue date ; il faut donc les perdre dans l'esprit du roi. »

Fouché était conséquent avec ses haines, et si conséquent que, dans un rapport adressé à Louis XVIII sur la situation de la France, en 1815, rapport qui avait été commandé et payé à la plume de Manuel, devenu plus tard l'orateur des répugnances contre les Bourbons, il ne craignait pas de montrer les départements de l'Ouest comme prêts à associer leurs efforts aux efforts de l'armée de la Loire pour établir l'anarchie. La Vendée, en proposant à Davout de marcher avec lui, n'avait voulu se lever qu'en faveur de l'indépendance, de la liberté du sol et de l'honneur français si cruellement compromis par les lâchetés du ministère. La Vendée osait supplier le roi de ne plus faire de concessions à l'étranger. Fouché, dans son rapport, calomniait les intentions et les vœux des deux armées.

« Le moment approche, disait-il, déjà l'esprit national prend cette affreuse direction ; une fusion se forme entre les partis les plus opposés, la Vendée elle-même rapproche ses drapeaux de ceux de l'armée. Dans cet excès de calamités, quel autre parti restera-t-il à Votre Majesté que celui de s'éloigner ? Les magistrats quitteront d'eux-mêmes leurs fonctions, et les armées des souverains seront alors aux prises avec des individus affranchis de tous liens sociaux. Un peuple de trente millions d'habitants pourra disparaître de la terre ; mais, dans cette guerre d'homme à homme, plus d'un tombeau renfermera à côté les uns des autres les opprimés et les oppresseurs ! »

Comme si les couleurs de ce tableau d'imagination n'étaient pas assez sombres, Fouché renchérissait sur ses impostures ; et, se prenant corps à corps avec les Vendéens, il poursuivait sous les yeux du roi la guerre qu'il avait si longtemps faite aux royalistes à coups d'échafaud ou de calomnie. Il s'exprimait ainsi :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« L'Ouest offre un contraste effrayant. Un grand nombre d'individus, dans la Vendée, dans le Limousin, dans le Poitou, sont dévoués au roi ; mais depuis vingt-cinq ans, soit erreur soit passion, ils confondent la cause de l'ancien régime avec la cause royale. Un zèle imprudent regarderait peut-être comme un avantage de pouvoir compter sur cette population armée, sur ces paysans crédules, simples, ignorants, qu'une longue guerre civile a rendus soldats, et qui obéissent à leurs chefs avec la plus aveugle soumission; il ne faut pas croire néanmoins que l'opinion de ces départements soit unanime : on y a formé des fédérations armées; une partie des villes est opposée aux campagnes, et les acquéreurs des biens nationaux y résisteraient à quiconque voudrait les déposséder. »

Ainsi d'un côté, on célébrait la monarchie légitime, et de l'autre on chargeait d'insultes ses défenseurs les plus persévérants. On l'effrayait par une soupçonneuse tyrannie; en face de la Révolution encore maîtresse de tous les pouvoirs, on cherchait à annihiler ou à décourager ceux qui seuls avaient la volonté de la rétablir forte, libre et respectée.

En Bretagne, les choses furent même poussées plus loin. Le 15 août, le général Barbou, commandant la 13e division militaire, à Rennes, osa adresser aux Chouans l'ordre du jour suivant :

« Le roi ayant ordonné la dissolution de tous les Corps irréguliers qui ont été formés dans l'intérêt de la cause royale, et étant instant de faire cesser les actes arbitraires qui ont lieu, dans l'étendue de la 13e division militaire, soit par des levées extraordinaires d'hommes, soit par des contributions ou enlèvement d'argent dans les caisses publiques, soit aussi en s'opposant en quelques endroits à ce que la gendarmerie, les douanes et les agents forestiers reprennent leur résidence respective et les fonctions attribuées à chacun de ces services pour l'intérêt du gouvernement et le maintien de la tranquillité générale; vu, d'ailleurs, qu'un pareil état de choses ne peut qu'entraver l'administration publique et blesser l'autorité du roi, le lieutenant général commandant la 13e division militaire s'empresse de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

faire connaître à tous messieurs les chefs militaires des armées royales, que l'intention expresse de Sa Majesté est que les fonctionnaires publics légalement constitués soient partout reconnus et leur autorité respectée, que l'administration reprenne sa marche ordinaire, et que tout rentre dans l'ordre sous le règne des lois. La confiance que le général doit à messieurs les chefs des troupes royales l'assure d'avance de la prompte exécution des ordres du roi, et qu'il n'aura que des comptes avantageux à rendre à Son Excellence le ministre de la Guerre sur leur empressement à se conformer à ses ordres. Le licenciement des gens de la campagne qui faisaient partie des corps des volontaires royaux ayant dû être effectué, messieurs les commandants desdits Corps, dans chaque département, sous quelques noms et quelques titres que ce puisse être, adresseront, sous le plus bref délai, à l'état-major de la 13e division militaire, à Rennes, l'état nominatif de messieurs les officiers classés par grade, et celui numérique des sous-officiers et soldats qui se trouvent actuellement sous leurs ordres, en désignant l'emplacement. Ils adresseront de même un état nominatif de messieurs les officiers, celui numérique des sous-officiers et soldats qui désirent continuer leur service et faire partie de la nouvelle organisation de l'armée. Cet état indiquera les Corps auxquels ils ont précédemment appartenu, ou s'ils n'ont fait partie d'aucun Corps. Pour assurer la solde et la subsistance d'une manière régulière aux militaires sortant de la ligne et qui font partie des volontaires royaux, et faciliter leur renvoi dans leurs départements respectifs, afin qu'ils puissent être compris dans la nouvelle organisation, ou bien qu'il soit statué sur leur sort d'une manière quelconque, messieurs les chefs de légion feront diriger sur Brest, avec le nombre d'officiers et sous-officiers nécessaires, les militaires qui se trouvent dans les départements du Finistère et des Côtes-du-Nord, sur le Port-Louis ceux du département du Morbihan, et sur Saint-Malo ceux du département d'Ille-et-Vilaine. Ces militaires seront traités en route comme les troupes régulières en marche; ils recevront à leur destination les ordres de messieurs les généraux qui y commandent, et rejoindront

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

armés et équipés. A l'avenir, nul changement d'aucun cantonnement occupé par les volontaires royaux ne pourra s'effectuer que par les ordres de l'état-major de la division. »

Cette circulaire parut aux Bretons insolite et impolitique. Ils résolurent de ne pas y obéir, et le général de La Boëssière, leur chef d'état-major, ne craignit pas, en l'adressant à tous les chefs divisionnaires, de leur écrire :

« Ne vous inquiétez pas de l'ordre du général Barbou; conservez les hommes qui veulent servir, et prévenez les autres de se tenir toujours prêts à répondre à l'appel. »

Le Bon Pasquier et le général Barbou déclaraient, dans leurs circulaires aux royalistes insurgés, que le monarque était dans l'intention de placer ceux qui désiraient prendre du service. La plupart des jeunes gens n'aspiraient pas à autre chose; mais leur fidélité était suspecte au ministère. Decazes s'entendait avec Fouché pour leur fermer tout accès dans l'armée, et, afin de tromper le souverain et les princes, ces deux hommes envoyèrent en Vendée, ainsi qu'en Bretagne, avec de pressantes recommandations pour La Boëssière et pour les chefs du Bocage, un certain nombre de leurs affidés ou de leurs partisans. Ces affidés s'offraient aux généraux, disant que de graves motifs avaient pu seuls les empêcher de rejoindre au mois de mai les troupes royales; mais, aujourd'hui, ils ne demandaient pas mieux que de faire cause commune avec elles. Cédant à leurs importunités, les officiers de l'Ouest attestaient que ces soldats du lendemain étaient animés des meilleurs sentiments. Armés de pareils certificats, ils repartaient pour Paris : on leur accordait à l'instant même un grade supérieur. Lorsque les vrais volontaires de la grande guerre ou des Cent Jours se présentèrent pour obtenir légalement le titre militaire qu'ils avaient conquis, on leur répondit que les cadres des régiments étaient au complet, que déjà beaucoup de Vendéens et de Bretons s'y trouvaient placés, et qu'il était impossible de faire quelque chose pour ceux qui arrivaient si tard.

La Révolution triomphante n'avait pu étouffer la Vendée et la Bretagne. Lorsqu'elle fut obligée de se cacher sous la cocarde

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

blanche pour saper le trône qui se relevait de ses ruines, elle espéra avoir beaucoup plus vite raison de ces provinces. On engageait leurs chefs à se rendre à Paris ; là, on leur refusait brutalement toute espèce de réparation ou d'indemnité. Vingt-huit officiers, qui, depuis leur enfance, s'exposaient pour la monarchie, prient le roi, le 25 août 1815, de confirmer les brevets qu'il leur a adressés dans les jours d'épreuve pour eux, d'exil pour lui. Louis XVIII renvoie cette supplique à son Conseil des ministres. Ces vingt-huit officiers, dont faisaient partie Pénanster, Le Thies, Julien Guillemot, Dujardin, Périal, Gamber, Audran, Pobeguin, Le Goëble, Lainé, Le Neillon, Le Gentil, Bachimont, Louis et François Guillemot, sont tous mis à la retraite avec des grades inférieurs. Le ministère a même l'audace de déclarer officiellement que les campagnes faites par eux sous le drapeau blanc ne seront pas comptées sur la liste de leurs services futurs. Et cela était avoué au nom d'un souverain qui avait écrit de sa main aux royalistes de l'Ouest : « Si quelque chose peut m'alléger le fardeau que la Providence m'ordonne de porter, c'est d'être destiné par cette Providence à récompenser les plus grands services qu'un roi ait jamais reçus. »

La Vendée n'est pas mieux partagée que la Bretagne. Dupérat a mérité par dix années de guerre et autant d'années de prison le grade de lieutenant-général ; il a combattu partout où il y a eu à combattre ; c'est un homme d'énergie, de talent, de loyauté et d'entraînement. Il est lieutenant-général par nomination royale datée de l'exil ; on le range parmi les maréchaux de camp. Il n'a pour toute fortune que son épée, on la brise et on le jette à la disponibilité.

Napoléon offrait douze mille francs de pension à la veuve de Bonchamps. La veuve du général bonapartiste Grosbon, frappé à mort dans le clocher de Saint-Gilles, recevait quinze cents francs par an de la Restauration. A la veuve de Guerry de Beauregard, tué à Aizenay, à cette mère de six orphelins, à cette sœur des trois La Rochejaquelein, à cette belle-sœur de deux Beauregard fusillés à Quiberon, les ministres de Louis XVIII ne faisaient qu'une pension de quatre cents francs par an !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La famille du premier généralissime de la Vendée, les cinq enfants du grand Cathelineau, qu'il fallait combler d'honneurs, afin d'honorer toute la Vendée en la personne de ces fils de

(Album Chauvelin.)

« FRANÇOIS GUIGNARD, *de la Gertéchère de Cirières. Il disait : « Que dirait le roi s'il savait que le grand Guignard n'a pas de pension?..... « Il en a une à présent. »*

paysan, n'eurent pas assez de pain pour vivre dans la chaumière d'où leur père était sorti en appelant aux armes. On aumôna des secours insuffisants à cet héroïque dénuement, et, tandis que les héritiers du nom de Cathelineau végétaient dans une indigence accusatrice, la sœur de Robespierre touchait six mille francs de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pension. De vieux régicides, d'anciens clubistes, d'avides courtisans ou des favorites, luxe inutile d'un prince impotent, dévoraient les trésors de la liste civile.

La Restauration s'engageait dans une fausse voie. Afin d'offrir des gages à l'esprit révolutionnaire, dont Fouché, Pasquier, Talleyrand et Decazes lui conseillaient d'apprivoiser l'exaspération, elle se résignait à l'ingratitude. Elle se déclarait déchue du privilège de récompenser ses amis; mais, à ses adversaires non repentants, elle offrait un pardon qu'ils dédaignaient et des faveurs qu'ils n'acceptaient qu'en avancement de trahison. Dans le même temps, presque à la même heure, on proscrivait sous l'égide de Fouché les complices des Cent Jours; on leur distribuait une somme de 459 000 francs comme indemnité de persécution, et on couvrait du ridicule d'une amnistie ceux qui s'étaient levés pour leur tenir tête. Aux uns, traqués par la police de Decazes, on donnait des juges et des bourreaux; aux autres, on arrachait les armes qu'ils avaient si loyalement employées contre la révolte.

Une conspiration venait d'avorter dans les plaines de Waterloo : il fallait la renouveler sous une autre forme. De militaire qu'elle s'était montrée, on cherchait à la rendre populaire. Les armes confisquées dans la Vendée et dans la Bretagne furent livrées par le ministère aux montagnards du Dauphiné, dont déjà Paul Didier faisait vibrer les instincts bonapartistes; et tandis que les provinces de l'Ouest étaient foulées aux pieds de la Révolution, humiliées dans leur dévouement, amnistiées dans leur fidélité, elles rendaient encore à la France un dernier service.

Le 21 septembre 1815, les plénipotentiaires français passaient une note au sujet du premier traité de paix dans lequel les alliés exigeaient six cents millions de francs comme indemnité, deux cents millions pour la construction de forteresses; la cession de huit places de guerre parmi lesquelles Condé, Charlemont, Givet, les forts de Joux et de l'Écluse; enfin, l'occupation, pendant sept ans, d'une ligne militaire. Les plénipotentiaires admettaient en principe ces trois demandes, sauf réduction de la quotité et des époques; mais ils insistèrent avec force sur l'impossibilité de céder aucune portion du territoire de l'ancien royaume de France, et ils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

disaient : « Le principe de conquête ne saurait être appliqué à un pays avec lequel il n'a pas existé un état de guerre légalement reconnu. Napoléon, l'ennemi commun, a fait la guerre aux alliés ainsi qu'au roi Louis XVIII; mais le roi est toujours resté membre de l'alliance; et le contingent de quatre-vingt mille hommes qu'il devait fournir a même été dépassé par les armées royales de la Vendée, qui ont constamment été en armes pour la cause commune. »

Ainsi les puissances coalisées abusaient de leur victoire sur Bonaparte pour forcer la faiblesse ministérielle à des concessions avilissantes. La faiblesse ministérielle, qui reculait devant ces exigences, ne trouvait qu'un moyen à leur opposer; c'était l'évocation des armées royales de l'Ouest. La Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse parlaient d'occuper ou de démanteler nos forteresses frontières; mais au nom de la Vendée, qu'on honorait avec justice dans les notes diplomatiques, les alliés, maîtres de la France, accordaient de larges réductions, et laissaient debout, sous la garde du drapeau blanc, huit places fortes qu'auparavant ils avaient résolu de séquestrer ou de détruire.

La Vendée militaire était le paratonnerre dont les négociateurs des traités de 1815 se servaient contre les ambitieuses convoitises de Metternich, de Capo d'Istria, d'Hardenberg et de Castlereagh, cherchant à abaisser la France et à l'appauvrir; et lorsqu'à la face de l'Europe, on glorifiait ainsi les royalistes de l'Ouest, lorsqu'en leur honneur, on obtenait des stipulations moins cruelles, dans le même temps, on torturait à l'intérieur leur pensée et leurs vœux. Ici, la Vendée était la sauvegarde de la patrie, là elle apparaissait comme l'ennemie de toutes les transactions.

Quand, au fond de leurs bruyères, les Blancs voyaient revenir au foyer paternel un Bleu qui avait servi sous le drapeau de la Révolution, ainsi que sous celui de l'Empire, ils lui demandaient quelquefois s'il jouissait d'une pension de retraite. Le Bleu répondait : « Oui, sans doute; j'ai mieux fait que vous. Vous avez été fidèles à la monarchie; moi, j'ai combattu pour la Révolution. La monarchie vous abandonne, la Révolution assure du pain à ma vieillesse. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cette comparaison, qui s'offrait sous toutes les formes et dans tous les hameaux, était une vivante injure à la loi et à la reconnaissance des Bourbons. Les Bourbons l'acceptèrent, oubliant que les princes peuvent impunément quelquefois être ingrats envers un serviteur isolé, mais qu'il n'est pas permis de l'être envers un peuple entier. Les cris d'un individu sont étouffés par la rapidité du mouvement politique : ceux des masses retentissent toujours. Après avoir solitairement maudit, ils accusent tout haut; ils tuent ou désenchantent les fidélités naissantes (1).

(1) Ce chapitre lamentable de l'histoire de la Vendée militaire excita, avant même qu'il ne parût, de très vives susceptibilités dans le parti royaliste. On le prévoyait, et l'auteur en avait sans doute communiqué quelques passages. Son titre seul, les faits dont il fourmille inspiraient une profonde inquiétude parmi les fidèles de la royauté déchue.

L'un des plus marquants, celui dont le dévouement ne connut aucune défaillance, M. le Vte Edouard de Monti, vint, à plusieurs reprises, engager l'auteur à supprimer ce chapitre, à dissimuler au moins les torts de la Restauration envers ses serviteurs les plus fidèles. Pendant un séjour qu'il fit à Paris dans l'automne de 1841, M. de Monti visita plusieurs fois M. Crétineau-Joly. Il le pressa, sans trop de succès, de mettre une sourdine à son indignation et de ne pas fournir des armes à leurs adversaires communs.

Quelques jours plus tard, il se rendait auprès du Cte de Chambord reprendre le poste que sa chevaleresque fidélité lui avait assigné. A Strasbourg, disposant de quelques heures, il crut devoir résumer ses sollicitations et ses conseils, et il écrivit :

« Strasbourg, 16 novembre 1841.

« Puisqu'il me reste un peu de temps avant le départ du courrier, je veux causer avec vous une dernière fois. Plus j'y réfléchis, et plus je persiste dans les idées que je vous ai émises et expliquées vingt fois à Paris. Avant tout, rendez hommage à la vérité, mais n'oubliez jamais que vous êtes *écrivain royaliste*. Frappez fort et ferme sur les hommes qui ont trompé nos rois, mais prenez garde de discréditer le principe dans l'esprit et le cœur des masses, en attaquant trop fortement ceux qui souvent, hélas! l'ont si mal représenté. Aplatissez les traîtres, réprimandez virtuellement les faibles, mais arrondissez les angles, dès que vous arrivez à la couronne (*). »

L'écrivain royaliste était avant tout un écrivain indépendant: c'était bien toujours, selon l'expression d'Armand Marrast, « le sanglier de l'histoire », le Chouan de fière allure, qui marche devant soi, ne prenant pas garde aux herbes qu'il foule, aux branches qu'il casse, et même aux arbres qu'il heurte en passant, uniquement soucieux de la vérité qu'il affirme.

Un peu plus bas, la même lettre ajoutait : « Son Altesse Royale verrait avec peine un homme de cœur et de talent comme M. Crétineau-Joly donner à gauche..... et ce serait donner à gauche que de suivre la ligne de conduite dont vous m'avez parlé..... Au reste, mon bon ami, vous êtes libre. Votre indépendance d'écrivain n'est liée par rien au monde, et je me plais à le consigner ici. »

De sa fine écriture, Crétineau plaça lui-même entre les lignes la réflexion suivante : « Ceci est la plus belle et la plus péremptoire de toutes les réponses à ceux qui, pour étouffer le succès de la *Vendée militaire*, s'en allaient, disant que j'avais mis le couteau sous la gorge des princes exilés pour obtenir une pension! »

Cette pension qu'il rejetait d'avance, comme attentatoire à son honneur et à sa liberté d'écrivain, cette pension lui avait été offerte et lui était discrètement rappelée à la fin de cette même lettre par M. de Monti, qui terminait ainsi : « Quant à moi, mon rôle est tout

(*) *Lettre autographe* communiquée par M. l'abbé Crétineau-Joly.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Et néanmoins, il était bien facile à la Restauration de rendre justice aux serviteurs de la monarchie sans exciter les défiances révolutionnaires. Pour cela faire, il n'y avait qu'à exhumer le traité de paix signé à La Jaunais par Charette, d'un côté, et de l'autre par les commissaires du gouvernement républicain. La Providence s'était chargée des articles secrets concernant le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône de France; la maison de Bourbon devait faire exécuter à la lettre un traité proposé et ratifié par la Révolution. Accepter pour les Vendéens la position que la République leur accordait ne pouvait soulever aucune récrimination, car les concessions faites par les représentants du peuple n'auraient jamais été désavouées par leurs héritiers dans le libéralisme. Le libéralisme se portait solidaire des actes de la Révolution. Il fallait donc, sans ambages, sans fausse honte, sans crainte surtout, appliquer dans leur ensemble

tracé. Pénétré de la valeur et de l'importance de votre livre, connaissant votre zèle royaliste, sachant que votre plume seule vous fait vivre, vous, votre femme et vos enfants, j'emploierai mon crédit là-bas pour vous faire apprécier à votre juste valeur, et j'espère ne pas blesser votre délicatesse en traitant là-bas une question dont je vous ai parlé le jour de mon départ..... »

Crétineau met ici un renvoi, et en marge de la lettre, il écrit : « Cette question était l'offre d'une pension annuelle que MM. de Monti et Cédric (*) me proposaient au nom de la famille royale. Cette offre, faite en très bons termes et qui n'a pas abouti, parce que, en restant fidèle à mes principes, je n'ai voulu ni de près ni de loin engager mon indépendance d'écrivain, n'a laissé aucune trace dans l'esprit d'Henri V et de sa mère, et il n'en fut jamais parlé entre nous. »

* *

Ces petits dessous de l'histoire ne sont point dépourvus d'intérêt et, beaucoup mieux qu'ailleurs, on retrouve en ces notes intimes la vraie noblesse des caractères et le secret des cœurs.

Le quatrième volume de l'histoire de la Vendée parut donc sans les réticences sollicitées et sans que l'auteur ait semblé trop tenir compte des conseils reçus.

Crétineau-Joly envoya un exemplaire à Mme la Dsse de Berry, alors en résidence à Gratz. M. de Monti fut prié d'en accuser réception.

Il le fit en ces termes :

« Gratz, 21 mars 1842.

« Monsieur et ami,

« S. A. R. Mme la Dsse de Berry a reçu l'exemplaire de votre ouvrage que vous lui avez envoyé par Me Hauslor. Je suis chargé de vous témoigner officiellement la satisfaction de Madame pour ce qui concerne personnellement Son Altesse Royale.

« Vous avez rendu justice à son dévouement de mère. Madame vous en sait gré, Monsieur, et je viens vous dire en son nom combien elle est heureuse de voir le *Vendéen Joly* au nombre des meilleurs écrivains royalistes.

« Maintenant, me permettrez-vous de vous parler en mon propre nom, en vrai Breton? —

(*) *Cédric* était le surnom donné par Madame à M. de La Roche-Macé à cause de sa grande loyauté et en souvenir de Cédric le Saxon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les articles signés à La Jaunais, et qui avaient force de loi, puisque la Convention elle-même les vota d'enthousiasme. Or, de ce traité, il résultait que la Nation se chargeait des dettes contractées par la Vendée militaire. La Vendée restait armée sur son territoire. Elle était exempte pour un laps de temps indéterminé de toute conscription. Des secours et indemnités lui étaient alloués « pour aider les habitants, dit l'article 2, à relever leurs chaumières et maisons, pour y rétablir l'agriculture et y faire revivre le commerce. »

Il n'y avait que cela de possible dans la situation constitutionnelle où le roi s'était volontairement placé. La pensée n'en vint à aucun des hommes d'État qui dirigeaient les affaires. Aucun d'eux ne comprit qu'en battant la Révolution avec ses œuvres vives, c'était se faire un bouclier de ses propres armes et la réduire au silence. On aima mieux lui restituer la force

Oui, n'est-ce pas? — Car, si j'ai bien su apprécier votre caractère, vous aimez avant tout la franchise.

» Je regrette donc que vous n'ayez pas suivi les conseils que je vous avais donnés avant la publication de votre livre. Je vous remercie d'avoir écouté les observations de Cédric et les miennes sur certaines questions, mais j'avoue que j'espérais davantage.

» Votre livre a été lu; on a apprécié votre talent incontestable et au-dessus de tout éloge; mais, comme je l'avais bien prévu, on a plaint ce sentiment, nommé par vous impartialité, qui met sous votre plume une amertume peu généreuse et souvent exagérée. On pense qu'un écrivain royaliste *doit toujours rester royaliste*, et que les leçons que vous voulez donner aux grandes infortunes de l'exil sont plus nuisibles que profitables à la cause de la légitimité. Les fautes commises sous la Restauration n'ont point été cachées à M. le Cte de Chambord, mais on les lui a dites dans le secret du cabinet d'étude, et sans aller livrer à la publicité des faits généralement reconnus, mais exagérés dans votre livre. En grossissant les fautes de la royauté exilée, souvent même en les montrant dans leur désolante vérité, on lui rend la route du trône plus difficile encore.

» Un rôle plus digne de vous est réservé à votre talent. Les hommes qui sont au pouvoir ont assez trompé nos princes pour que vous puissiez toujours frapper sur eux, sans jamais toucher aux débris de la couronne qu'ils ont brisée en la trahissant.

» Adieu. Votre lettre et votre quatrième volume me sont parvenus pendant que j'étais à Vienne.

» Votre tout dévoué serviteur,

» Vte E. DE MONTI. » (*)

Cette lettre n'est point annotée comme la précédente. Toutefois, au-dessous de l'adresse : *A M. Crétineau-Joly, Place Bréda, n° 3, Paris*, le destinataire avait écrit au crayon : « D'Haussez (20 août 1844), à propos de Blaye disait aussi : « Vous devez écrire sous l'impression de *votre conscience de parti* : Ne mentons pas, mais soyons réservés dans l'emploi de la vérité, lorsque trop de franchise pourrait nuire à notre cause. Nier tout serait absurde; tout avouer ne le serait pas moins. »

Nous donnons tout ceci sans commentaire et nous laissons le lecteur à ses impressions.

(*) *Lettre autographe* communiquée par M. l'abbé Crétineau-Joly.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'elle confessait avoir perdue, et lui donner par l'exercice du pouvoir la foi qu'elle n'avait plus, même en ses doctrines.

Le ministère venait de froisser les royalistes de l'Ouest dans leurs plus chères affections; il ne craignit pas de tromper plus cruellement la royauté. Les officiers qui avaient couru aux armes pour s'opposer à l'usurpation furent mis en disponibilité. Ils étaient accusés de fidélité au souverain légitime, accusés d'avoir mêlé leur sang à celui des paysans. Ce fut un crime dont plusieurs ont toujours subi la peine. Le ministère de Fouché les avait jugés; celui de Decazes fit exécuter la sentence, que, dans six ans de pouvoir, le cabinet Villèle ne trouva pas le temps de relever.

A cette époque, les Vendéens, pour ne pas perdre toute foi dans leur principe, répétaient le cri de nos pères : « Ah! si le roi le savait! » disaient-ils. Et cette exclamation de la vieille France, ne soupçonnant jamais le monarque d'ingratitude ou d'injustice, était dans leur bouche le plus bel éloge de la légitimité.

Par malheur, le roi le savait, et il entrait dans ses théories gouvernementales de ne pas mettre obstacle à un pareil désordre moral, que les princes déploraient sans oser y remédier. Le roi avait sous ses yeux, dans le trésor de nos chartes, les distinctions, les récompenses et les immunités que les souverains, ses prédécesseurs, avaient accordées aux villes et aux provinces fidèles. Il savait, qu'en septembre 1347, Philippe de Valois donnait, « par ordonnance, aux habitants de Calais, toutes les forfaitures, biens, meubles et héritages qui échoiront au roi, pour quelque cause que ce soit, comme aussi tous les offices quels qu'ils soient, vacants, dont il appartient au roi ou à ses enfants d'en pourvoir pour la fidélité qu'ils ont gardée au roi, et jusqu'à ce qu'ils soient tous et un chacun récompensés des pertes qu'ils ont faites à la prise de leur ville. »

Ce n'était pas ainsi que Louis XVIII agissait. Les temps étaient difficiles, sans doute; le roi avait souvent à répondre à des demandes exagérées. Il surgissait des zèles d'antichambre qui, les mains pleines, sollicitaient encore, et qui, par obsession ou par bassesse de courtisans, finissaient par l'emporter. *Tous*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et un chacun obtenaient le prix de leurs services ignorés. La Vendée militaire seule ne fut pas appelée au partage des faveurs royales. On prodiguait l'or et les honneurs à ceux qui avaient tour à tour porté le bonnet rouge de Robespierre et la livrée de Bonaparte; on refusait du pain aux villageois qui s'étaient faits les soldats du drapeau blanc, et qui, dans cette guerre d'une province contre tout un peuple, avaient vu brûler leurs chaumières et leurs moissons.

Revenus en France avec leurs cœurs d'autrefois, avec le souvenir de leur aïeul Henri IV, qu'ils choisissaient pour modèle, les Bourbons, à l'abri du sceptre paternel, essayèrent de réunir les opinions, de calmer les haines, d'apaiser les ressentiments. Dans un autre siècle et avec d'autres hommes, Henri IV avait réussi; mais le libéralisme, enfant bâtard de la Révolution, n'était pas à la hauteur de la ligue. Il ne fut pas difficile aux ligueurs de comprendre le bon roi et d'entrer dans sa politique de réconciliation. Les Vendéens, comme d'Aubigné, et les amis du Béarnais, avaient le droit d'espérer au moins que cette politique porterait d'heureux fruits. Ils crurent qu'un sentiment de générosité mal dirigée ne produirait pas des dévouements imposteurs, de lâches apostasies conspirant dans l'ombre. Les Vendéens furent trompés dans leurs espérances comme les Bourbons dans leur pensée d'union.

L'ingratitude avait été érigée en système : on la fit passer dans la loi. Par le traité de paix entre Charette et la Convention, il était stipulé que la France révolutionnaire acceptait les dettes du Bocage et qu'elle payerait les bons que les chefs avaient délivrés pour la subsistance de leurs troupes. La Convention s'engageait à cela; la Restauration n'osa pas y adhérer. Elle laissa protester la signature de ses généraux, qui, après avoir épuisé leurs dernières ressources personnelles, se voyaient dans la nécessité de contracter des dettes pour le triomphe de la royauté. Elle n'osa même pas payer les frais de cette dernière campagne que Louis XVIII avait inspirée. Ces frais restèrent à la charge de la plupart des officiers qui s'étaient empressés d'obéir aux volontés du roi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pendant ce temps, on ordonnançait sans examen l'arriéré des dépenses de la République, de l'Empire et des Cent Jours; on remboursait avec une scrupuleuse exactitude les fournitures que la Révolution avait dévorées. Les munitionnaires de toutes les époques avaient amassé de scandaleuses fortunes en mesurant avec parcimonie le pain et les vêtements aux soldats; mais ils étaient ennemis de la monarchie. On les enrichit en satisfaisant aux demandes les plus exagérées. On les regardait comme des adversaires et on les traitait mieux que des amis.

Il y avait tant de misères au fond des paroisses vendéennes, qu'enfin le pouvoir se décida à jeter de misérables secours à cet héroïsme qui se cachait à sa pitié.

D'après les relevés officiels faits par les administrations locales — et ces relevés où la Révolution mit si souvent la main étaient loin d'être exacts, — on comptait, en 1816, dans la Vendée militaire, plus de trente mille veuves encore vivantes : le nombre des blessés et des orphelins dépassait cent quarante mille. Par trois seuls exemples, on pourra juger de l'inexactitude de ce chiffre, que la Révolution eut plus d'un intérêt à diminuer. Après la grande guerre, on voyait à Izernay, paroisse de l'Anjou qui n'a pas plus de treize cents âmes, cent dix-neuf veuves réduites à la mendicité : leurs maris avaient été tués, entre la première prise d'armes et la bataille de Savenay, dans l'espace de neuf mois.

Six cents hommes de la paroisse de Cerisay suivirent l'armée au passage de la Loire. Cinquante jours après, il n'en restait plus que trente-huit sur les cadres de la division.

La paroisse de Chanzeaux avait fourni cinq cents hommes à l'armée d'outre-Loire; trente-cinq seulement revirent leurs foyers; le reste périt sous les drapeaux.

Une ordonnance du 2 mars 1816 accorda d'infimes pensions à des officiers ou soldats blessés dans les premières guerres : les uns eurent de quatre-vingts à cent cinquante francs; les autres de trente à quatre-vingts francs. Les veuves des paysans morts au champ d'honneur — et comme pour les blessés ce fut le plus petit nombre — obtinrent des allocations annuelles de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cinquante, de quarante ou même de trente francs, ce qui, pour ces dernières, faisait deux francs cinquante centimes par mois. Les blessés et les veuves de 1815 furent plus favorisés; on les assimila aux blessés de Ligny, aux veuves des bonapartistes tués à Waterloo ou dans les armées de Lamarque ou de Travot, et ils furent confondus dans la même catégorie (1). C'était pour eux un bienfait; alors, la pension de trente francs s'élevait à soixante-quinze.

On ne se montra pas toujours aussi cruellement juste. Des chefs bretons apprirent que la Restauration payait aux officiers des Cent Jours l'indemnité d'entrée en campagne contre le roi, leur traitement et les pertes essuyées. Ces Bretons réclament l'égalité des droits. On refuse de les écouter, et on leur dit : « Vous avez combattu sans mission. »

Louis Rochard avait perdu trois de ses frères sur les champs de bataille de la Vendée. Après la dispersion de la Grande Armée, il s'était placé sous les ordres de Charette, qui lui offrit une compagnie de cavalerie. Peu de jours après, Rochard engage une lutte à mort avec le porte-drapeau d'un régiment de ligne. Rochard est blessé, mais son adversaire meurt sous ses coups. Le Vendéen saisit le drapeau; il s'en sert pour étancher son sang. En 1816, il l'adresse au ministre de la Guerre, espérant que ces glorieux lambeaux appuieront une demande de croix de Saint-Louis. Cette justice lui était due à beaucoup de titres; elle lui fut déniée. Alors, Rochard désire qu'au moins on lui renvoie le drapeau qui est sa conquête. On répond qu'il est égaré et que les recherches faites pour retrouver cet *étendard national* ont été inutiles.

Dans le même temps, par une anomalie que peut seule expliquer le caractère de Lainé, ministre de l'Intérieur, royaliste par le cœur, républicain par la tête, on rendait un hommage public

(1) Les veuves de 1815, dit ici Mme de La Rochejaquelein (*Notes manuscrites*, t. 1er, p. 156) *furent assimilées à celles de l'armée de Bonaparte*. Oh! pas tout à fait. On ne leur accorda que le *minimum* du tarif, car il y avait trois degrés pour les veuves de soldats; et celles des Vendéens ne pouvaient recevoir que le *minimum*.

Voir, dans le 1er chapitre du Ve volume, le tableau dressé par la Commission d'enquête.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

aux élèves du collège de Vannes qui avaient déserté le latin pour faire leurs premières armes à Sainte-Anne, à Muzillac et à Auray. Par une ordonnance royale, en date du 27 juin 1816, Louis XVIII, « voulant manifester et assurer le souvenir des preuves de leur fidélité et de leur attachement au gouvernement légitime », accordait des pensions aux parents des collégiens morts en combattant. Bainvel, Lequellec et Rio étaient nommés chevaliers de la Légion d'honneur. Pour éterniser cette gloire de l'enfance, un dispositif de l'ordonnance royale portait que, chaque année, au 10 juin, on célébrerait, dans l'enceinte du collège de Vannes, l'anniversaire des exploits de ces jeunes gens. C'était graver dans la mémoire de leurs successeurs les souvenirs du courage monarchique mêlés à ceux de la reconnaissance royale. Mais le gouvernement de Louis XVIII ne fut pas toujours aussi bien inspiré. On exaltait l'enfance et on dédaignait la fidélité de l'âge mûr.

La Restauration payait tout, jusqu'aux balles qui avaient déchiré le drapeau blanc, et elle laissait sans récompense, sans remerciements, les volontaires qui avaient ouvert au souverain légitime les portes de la France. Ce système, inventé par le duc Fouché et exploité par le duc Decazes, ne s'arrêtera pas là.

Il vint un temps sous la Restauration où la Vendée fut mise en interdit, comme le Cte d'Artois, la D^sse^ d'Angoulême et le duc de Berry. Decazes régnait, et la conspiration Didier allait éclater. En ce temps-là, le ministère et ses préfets faisaient afficher, dans toutes les paroisses, ordre de se dessaisir des armes de calibre sous les peines édictées par la loi. Des visites domiciliaires étaient pratiquées pour s'emparer des munitions et des fusils que l'autorité savait déposés dans chaque chaumière. Les paysans étaient suspects, leurs généraux aussi.

Les femmes elles-mêmes ne tardèrent pas à être englobées dans l'anathème ministériel. La veuve de Lescure et de Louis de La Rochejaquelein, les sœurs de ce dernier, la veuve de Bonchamps, furent placées en surveillance au milieu du Bocage. On fouilla dans plusieurs demeures; on osa même, à Saint-Aubin de Baubigné, profaner du contact impur de la police la maison où

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

étaient nés Henri et Louis de La Rochejaquelein, cette maison dont les fenêtres ouvrent sur le cimetière où reposent dans leur éternel sommeil de gloire les deux frères morts pour les Bourbons.

LE DUC DECAZES

On infligea pour administrateurs, pour maires à ces contrées, les révolutionnaires qui daignaient user le reste de leur vie en organisant la persécution contre les royalistes. Les choses furent poussées si loin, l'odieux des vexations alla si près de l'absurde,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que les Chouans en vinrent à une idée politique qui a plus d'un point de similitude avec les idées religieuses des nègres.

Les nègres croient à deux principes dans le ciel, l'un bon, l'autre mauvais. On entendit les villageois qui disaient — c'est la Mme de La Rochejaquelein qui le raconte dans ses mémoires inédits : — « Comment se fait-il, madame, que Bonaparte soit revenu à Paris et que le roi y soit aussi? Ils sont donc tous les deux un petit peu maîtres, car notre bon roi ne peut pas avoir donné tels et tels ordres, nommé pour maires, sous-préfets et percepteurs, tels et tels coquins; » et je leur répondais : « Le roi est le seul maître en France; mais il est vieux, infirme. Il n'est pas comme Dieu, qui voit tout à la fois. La France est si grande! il a beau travailler nuit et jour, on le trompe encore. Quand il sera à l'article de votre paroisse, vous verrez comme tout ira bien! » — Cela les contentait, ajoute en terminant Mme de La Rochejaquelein.

Mais l'histoire ne peut pas avoir toutes les vertus de la Vendée militaire. A côté du désintéressement de ces laboureurs, elle est obligée de faire intervenir l'ingratitude de Louis XVIII; elle doit blâmer l'égoïsme qui comble de ses faveurs les traîtres et les courtisans, et qui n'a pas même une pitié stérile pour ses amis. Les Blancs, au dire de Mme de La Rochejaquelein, se berçaient des consolations et des espérances qu'elle leur offrait. La postérité dira qui, des sujets ou du souverain, jouait le beau rôle, et, sans crainte d'être démentis par nos enfants, nous pouvons bien anticiper sur leur jugement.

Il ne faut plus que les oreilles des rois soient à leurs genoux; la vérité doit leur venir sans un cortège de mensonges perfides ou de coupables adulations.

Au fond du Maine, les choses se passaient comme dans le Bocage. On avait inventé à Paris une trame royaliste contre Louis XVIII et contre Decazes, son ministre favori. Pour désaffectionner les Vendéens et offrir à la Restauration un prétexte plausible d'ingratitude, on accusa les Manceaux de préparer une insurrection, et d'être tous déjà pourvus d'habits verts et de cocardes de la même couleur. Decazes avait bien calculé. En

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

digne successeur de Fouché, il avait lâché, dans le Maine, plusieurs bandes de faux Chouans. Elles parcouraient le pays en annonçant le règne de M. le Cte d'Artois, qui forcerait Louis XVIII, son frère aîné, à abdiquer. C'était une calomnie doctrinaire. Il n'y a jamais eu dans la branche aînée une velléité d'usurpation. Le roi règne, et les princes de sa famille s'honorent d'être ses premiers sujets.

Bouteloup reçut des propositions en ce sens; mais, trop habile pour s'y laisser prendre, il déjoua de pareilles manœuvres. Il fut pourtant mandé à Laval. Le préfet de la Mayenne le somma de s'expliquer; il le menaça même de le désarmer.

A ce mot, le Chouan s'écrie : « Oui, venez avec vos gendarmes; je me rends dans la Charnie, et là, si vous pouvez me désarmer, on dira du moins que jamais Bouteloup n'a pu l'être que du fait et sous le règne des Bourbons. » Ce langage étonna l'autorité qui cessa ses persécutions et peut-être ses intrigues.

A la longue, il se trouva cependant des ministres qui rougirent de cette fatale politique. Le duc de Feltre, le général Latour-Maubourg et le maréchal de Bellune essayèrent à diverses reprises de régulariser la position des départements de l'Ouest et de leur offrir au moins quelques témoignages de la satisfaction nationale.

Le roi ordonna la formation d'un fonds de secours de deux cent cinquante mille francs au mois de décembre 1818. Ce fonds de secours fut réparti par les soins des Commissions. Trois mille deux cent quatre-vingt-quinze volontaires seulement participèrent à cette largesse gouvernementale, qui chaque année devait diminuer par l'extinction des titulaires. Dans le compte rendu de l'exercice pour 1819, sous le ministère Richelieu, la mort a déjà fait des vides parmi ces privilégiés de la gratitude royale. Ils ne sont plus qu'au nombre de trois mille quatre-vingt-dix; par conséquent, ils ne reçoivent plus que deux cent trente-deux mille francs. Au même budget, on voit quatre cent quatre-vingt-douze mille francs annuellement répartis entre treize cent trente réfugiés espagnols ou portugais.

Pour expliquer cette étrange allocation, un seul mot suffira. Ces réfugiés étaient des révolutionnaires; Mina, leur chef et leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

modèle, recevait six mille francs par an. La Révolution faisait ainsi acquitter par les Bourbons sa dette envers ses dupes ou ses héros.

En 1824, le fonds de secours n'était plus que de deux cent seize mille francs; mais, lors de la discussion du budget de cet exercice, les Chambres demandèrent que les extinctions profitassent aux survivants ou à d'autres misères que l'on n'avait pas encore soulagées. Sur la provocation de la Commission du budget de 1825, et sur le rapport de Frénilly, qui appelait cette incomplète justice un *acte de charité*, le fonds de secours fut élevé à cinq cent mille francs.

Louis XVIII, sur sa liste civile, venait bien sans doute au secours de tant d'infortunes qui n'avaient jamais compté avec la royauté. La famille des Bourbons suivait noblement cet exemple; néanmoins, ce n'était pas par la charité secrète des princes qu'il importait de consacrer le dévouement de la Vendée, c'était par une mesure législative, par une loi de réparation et de justice.

Cette loi peut-être aurait soulevé les passions révolutionnaires, elle aurait pu blesser les susceptibilités prétendues constitutionnelles; mais quand un pouvoir veut être fort, il faut qu'au lieu de trembler devant ses ennemis, ou de céder à des terreurs imaginaires, il inspire à tous estime et respect. Les Bourbons ne connaissaient pas les hommes de la Révolution; ils en eurent peur, et, afin de leur plaire, ils n'osèrent jamais être justes envers leurs fidèles. On acculait les princes dans l'impasse de l'ingratitude, on rêvait de ne pas leur laisser un défenseur quand arriverait le jour des révolutions. Les ministres, leurs bureaux, toutes les administrations se faisaient un point d'honneur de désoler la patience des Vendéens. La famille royale savait cela; puis, empêtrée dans les langes du système représentatif, qui ne fut une vérité que contre elle ou contre ses amis, la famille royale était réduite à leur témoigner une bonne volonté légalement stérile. Elle donnait avec profusion, comme donnèrent toujours les Bourbons. Sur le trône, ce n'est pas assez : l'exemple que nous allons citer prouvera qu'il faut mêler à ses largesses un grain d'intelligence.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Avant la Révolution, Briand, chef d'une famille qui, dans les guerres de l'Ouest, a perdu onze de ses membres, était un laboureur riche et honoré. Lieutenant de la compagnie formée par sa paroisse, il servait dans la division de Mordelles (Ille-et-Vilaine). En 1794, fait prisonnier avec cinq autres Chouans, on le plaça, lui sixième, en face de cent cinquante soldats qui les fusillèrent. Les cinq Chouans tombent morts; Briand, percé de huit balles, respire encore. On le hache à coups de sabre et de baïonnette; en coupant les cordes qui lui attachaient les mains derrière le dos, on lui enlève un doigt. Il était couvert de trente-deux blessures; mais il vivait, et, soixante-dix jours après, il se battait à la tête de ses gars. En 1795, il est laissé pour mort dans une affaire où il déploya un rare courage. Vingt ans plus tard, en 1815, il reparaissait parmi les insurgés comme capitaine dans sa division de Mordelles.

Briand n'était pas ambitieux : il avait perdu sa fortune, et il ne demandait au roi que l'honneur de lui consacrer les restes d'une vie si bien employée. Ce capitaine de paroisse fut fait simple gendarme à pied. Le général Mis de La Boëssière connaissait ses malheurs et son courage, il lui demanda ce qu'il désirait pour être heureux. « Si l'on me nommait gendarme à cheval, répondit le Chouan, c'est tout ce que je souhaiterais; il faut que je serve le roi n'importe comment. » Son humble vœu fut exaucé; celui du général La Boëssière ne l'était pas encore. Il fit constater les cicatrices de Briand. Les gens de l'art déclarèrent que « la multiplicité et la gravité de ses blessures le rendaient incapable d'un service actif. » Le Chouan pleura; il ne voulait plus qu'il fût question de ce certificat des médecins. La Boëssière accueillit sa prière. Les états de services de Briand furent soumis à la Commission des anciens officiers. Elle lui décerna un brevet de capitaine, la croix de Saint-Louis et une pension de six cents francs.

La croix et le brevet arrivèrent, mais la pension fut oubliée. Louis XVIII, en 1817, apprit par le Mis de Boisgelin ces détails, que La Boëssière avait racontés à ce dernier. On parla en même temps au roi du Chouan Texier et d'Hubert, chef des royalistes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de Vitré, dont, en 1814, le maréchal Soult, à Rennes, s'était montré si heureux d'honorer la valeur. Le roi enjoignit à Gouvion-Saint-Cyr, son ministre de la Guerre, d'expédier les pensions décernées par la Commission. Peu de temps après, le duc d'Angoulême était à Rennes; il se fit présenter Briand, Hubert et Texier. Il leur dit: « Le roi m'a ordonné de vous voir et de vous remercier de vos services, qu'il connaît. Il veut qu'il vous en soit tenu compte et que vos pensions vous soient promptement expédiées. Je vous le promets en son nom. »

A ces dignes paroles, le prince ajouta ses propres félicitations et remit cinq cents francs à chacun des trois insurgés, sans doute dans la prévision que le ministre de la Guerre ne se presserait pas pour remplir la volonté du monarque. Le duc d'Angoulême avait bien calculé. Les pensions ne vinrent point encore; il s'y intéressa, il les sollicita comme une grâce. Les bureaux de la Guerre répondaient: « Briand est en activité, il ne peut pas jouir d'une pension militaire. Les services des autres n'ont point été assez prolongés, leurs blessures ne sont pas assez bien constatées pour leur valoir des retraites. »

Le lendemain, le duc d'Angoulême leur adressait quinze nouveaux cents francs, et le brevet de leurs pensions était expédié sur la cassette du roi. C'est ainsi que les ministres, sous la Restauration, faisaient de la justice au détriment de la royauté légitime, qui voyait le mal et n'osait y apporter que des palliatifs.

Texier est mort de ses blessures, en 1820. Briand est resté gendarme tant que ses forces n'ont pas trop trahi son courage, et Hubert, dont, au dire du ministère, *les services n'avaient pas été assez prolongés*, Hubert s'est fait tuer dans la prise d'armes de 1832, lorsque les ministres ou les doctrines de 1817 étaient encore au pouvoir, après avoir passé par une nouvelle révolution.

L'empereur, dans les jours de sa puissance, avait parcouru les provinces de l'Ouest. Il avait recueilli de la bouche même des insurgés le récit de ce qu'ils avaient accompli, et l'âme si monarchique de Napoléon s'était émue. Il prodigua l'or pour reconstruire les églises, pour rebâtir les fermes incendiées,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour assurer un peu de pain à toutes ces misères qu'il honorait. Dans ces munificences accordées par un grand homme à un grand peuple, l'empereur n'avait pas besoin d'implorer le contre-seing d'un ministre ou le laissez-passer des bureaux. Sur les lieux mêmes, il décrétait : « Un collège national sera fondé à Saint-Jean-de-Mont. Les enfants seuls des Vendéens ou des Bretons y seront placés aux frais de l'État pour apprendre aux peuples à remplir dignement leur devoir. » Le temps ne permit pas à Napoléon d'exécuter cette belle idée morale; on en parla à Louis XVIII. C'eût été éterniser par un acte public les services rendus.

Le roi était, ainsi que la France, à la merci des apostats et des traîtres de tous les régimes, qu'il appelait autour de lui comme pour s'en faire un bouclier. Ces apostats et ces traîtres dédaignèrent de récompenser la fidélité. Ils disputaient à l'indigence des Blancs l'or qui lui était réservé dans les intentions du souverain; car eux, comblés de richesses par l'empereur, ils s'étaient ruinés dans de folles prodigalités. Il fallait payer leurs dettes, afin qu'ils pussent acquérir le droit d'en faire de nouvelles. La liste civile était pour eux un patrimoine dont ils croyaient avoir seuls la disposition. La pensée d'un collège national fut ajournée. Personne n'y songea pendant toute la Restauration. La trace ne s'en retrouve que dans le testament du dernier Condé; et la Révolution de Juillet, par l'intermédiaire servile de son Conseil d'État, a déclaré immorale cette institution, dont l'idée première appartient à l'empereur Napoléon.

Le mauvais vouloir de l'administration altérait les munificences du roi. Afin de se faire des partisans ou de neutraliser leur action contre lui, le ministère Decazes, qui tremblait devant des oppositions d'antichambre, détournait la source des faveurs, et, au lieu de les laisser s'étendre sur le Bocage, il les prodiguait à tous ceux qui, de près ou de loin, avaient l'oreille du monarque. On vit bon nombre de grands seigneurs recevoir de larges indemnités annuelles en qualité d'officiers de la Vendée militaire, sur le territoire de laquelle ils ne posèrent jamais le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pied. Decazes, ainsi, escomptait leur amitié ou achetait des créatures. Les courtisans daignèrent néanmoins faire quelque chose pour les royalistes de l'Ouest. Il était difficile de leur accorder des secours ou des pensions que dévorait la cupidité; on décida qu'on leur offrirait des armes d'honneur. La Vendée

TÉMOIGNAGE DE SATISFACTION DONNÉ PAR LOUIS XVIII A JEAN DUGUÉ, DU BOURG DE JUIGNÉ (MAYENNE), CONTRESIGNÉ Mis DE LATOUR-MAUBOURG.

(D'après l'original en parchemin, 0m. 28 sur 0m. 38.)

A noter que, signée par le roi, le 11 juillet 1817, cette lettre ne fut contresignée que le 23 février 1821.

était prise par le cœur; elle se contenta de cet hommage. On adressa donc aux paysans une lettre sur parchemin ainsi libellée, et que signait le ministre de la Guerre :

« Le roi m'a ordonné de vous écrire, Monsieur, que, s'étant fait rendre compte de votre fidélité et de votre zèle sans bornes pour son service, il vous en fait ses remerciements, et vous assure de son estime et de sa bienveillance particulière. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Un monarque qui, par l'intermédiaire de son ministre, offre des remerciements à de pauvres laboureurs, cela était digne d'un petit-fils de Henri IV, digne surtout de la Vendée; mais il ne fallait pas que le laboureur ainsi honoré reçût ce témoignage de l'estime royale sous une masure sans toit, dans des décombres où le père de famille n'avait pas tous les jours du pain pour nourrir ses enfants. Il ne fallait pas que l'on fît distribuer les fusils et les sabres d'honneur aux volontaires de 1793, par ceux-là mêmes qui les avaient persécutés durant si longtemps, et c'est ce qui arriva partout (1).

(Album David.)

« Laurent Brau, *âgé de cinquante-deux ans, natif de La Chapelle-Saint-Florent, sergent de la 1re Compagnie de l'armée de Bonchamps. Reçut un brevet et un fusil d'honneur.* »

Quand un prince de la famille royale traversait en courant les pays insurgés, les préfets et les autorités municipales prenaient à tâche de dérober à ses regards le spectacle des ruines et le souvenir des incendies. Ces Potemkins départementaux inventèrent pour le duc ou pour la duchesse d'Angoulême une contrefaçon du fabuleux voyage de Crimée entrepris par Catherine II de Russie. Ils fardaient le Bocage, ils cachaient

(1) Mme de La Rochejaquelein (*Notes manuscrites*, t. Ier, p. 457 et suiv.) ajoute ici de piquants détails que nous ne voulons pas omettre, mais que nous abrégeons.

« Les armes d'honneur, dit-elle, avaient été accordées dès 1816 et 1817 par le Comité pour la Vendée séant à Paris. On y avait fait graver les noms de ceux à qui on devait les donner, puis on les avait mis en magasin à Vincennes. Ceux qui devaient avoir la croix d'honneur étaient au nombre de 700; puis ceux qui devaient avoir des lettres de remerciements.

« L'excellent M. de Latour-Maubourg, quand il fut ministre de la Guerre, était rempli du désir de faire tout ce qu'il pourrait pour les Vendéens. Nous découvrîmes les trois listes de récompenses qu'on avait oubliées. Ce vertueux et pur ministre fut enchanté et il s'empressa d'envoyer les croix, les armes et les lettres de remerciements. Ces dernières étaient presque toutes à des prêtres, à des femmes, à des chirurgiens; il y en avait aussi beaucoup à des paysans. L'un d'eux était si pauvre qu'il vint en pleurant me montrer ce papier qu'il ne pouvait pas lire : « J'aimerais bien mieux, me dit-il, une pièce de 6 francs que ce papier-là!..... »

« On répandit le bruit qu'on allait enfin donner les croix, mais qu'on réduirait les listes. La part du 4e corps de la Vendée était tout au plus de dix-sept. Alors mon beau-père, qui avait été général de ce Corps avant d'être major-général, convint avec moi que nous irions séparément chez M. de Latour-Maubourg lui porter une liste que fit M. Auguste, où il avait classé les dix-sept personnes selon leurs mérites.

« Quoique M. de La Fenestre fût à la tête, nous portâmes chacun une note à part dans laquelle nous disions que M. de La Fenestre, aide-de-camp de mon mari, qui avait eu la cuisse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sous des fleurs des débris trop éloquents de ses guerres, ils enjolivaient le désert fait par les mains de la Révolution; ils donnaient aux tombeaux un air de fête. On vit même des fonctionnaires publics organiser un bal champêtre, une comédie sentimentale pour la Dᵉˢˢ de Berry, et l'on osa, en présence des Vendéens indignés, jouer une idylle et faire danser la mère du duc de Bordeaux à deux pas de ce puits de Clisson dans lequel plus de trois cents royalistes furent ensevelis vivants. A leur retour, lorsque les princes racontaient leurs impressions de voyage, les courtisans et les ministres s'écriaient : « Heureuse Vendée! elle a salué de ses cris d'amour le vieux sang de ses rois! que pourrait-elle exiger de plus? »

L'union et l'oubli étaient à l'ordre du jour, c'est-à-dire on s'unissait aux ennemis de tout principe social, et l'on s'appliquait à oublier les hommes qui avaient voué leur vie au triomphe de ce même principe.

La Révolution ne vendait son concours aux princes, qui

cassée à la bataille de Mathes, et qui avait été dix-huit mois sur des béquilles, était alors à Marseille, aide-de-camp de M. le Bᵉⁿ de Damas et le seul qui fût en activité de service.

« Quel fut notre étonnement quand M. de Latour-Maubourg, ayant distribué les 700 croix, nous nous aperçûmes que la seule qui manquât fût celle de M. de La Fenestre. Heureusement que, depuis peu, M. Sudre était commis dans les bureaux de la Guerre. Comme il était très royaliste, il avait éprouvé mille injustices et la destitution. Par la seule intrigue de ma vie, j'étais parvenue à le faire rentrer. Il n'avait nul crédit, mais il trouva le moyen de feuilleter le registre des croix d'honneur accordées. Il vit en grosses lettres rouges, après le nom de La Fenestre : *Mort!* Il vint m'en avertir; je courus le dire à M. de Latour-Maubourg qui, fort mécontent, envoya sur l'heure la croix.

« Encore un trait des bureaux relativement aux croix.

« Ils imaginèrent d'écrire, avant de les donner, une lettre à tous les maires respectifs, contenant une série de questions, dont la plupart étaient extraordinaires ou fort bêtes. La plus singulière était celle-ci : *Quelle était son opinion politique?* Le maire de Boisné me montre cette lettre qui regardait précisément le fameux Joseph Guyot (Diot) qui y demeurait alors.

« Ceci me rappelle une autre histoire qui montre la manière dont les pauvres Vendéens étaient traités.

« Il m'en arriva un, vers 1819 ou 1820; il était des environs de Bourbon-Vendée. Je ne le connaissais pas; il était de l'armée de Charette. C'était un homme d'environ soixante ans. Il venait me voir de temps en temps et, un jour, il vit chez moi le portrait de Louis XVIII (qui avait eu la bonté de me l'accorder). Il contempla longtemps ce portrait avec un air attendri. Enfin il s'écria : « Ah! oui voilà bien notre roi! J'avais autrefois deux chevaux, avec lesquels je faisais le commerce; j'avais bien 30 000 francs; j'ai tout perdu pour lui. Je me suis bien battu, je me battrais bien encore! Et à présent, j'ai six garçons qui se battraient avec moi! »

« Tout à coup, sa figure changea et exprima la plus profonde tristesse. Puis, après avoir encore regardé le tableau : « Mais, ma foi! dit-il en frappant du pied, il est bien injuste! » Et il sortit sur-le-champ de ma chambre, en courant.

Et la marquise ajoute : « Je fus bien soulagée de son départ. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'ambitionnaient par-dessus tout, que sous réserve de ces charges. Pour jouer à coup sûr sa dernière partie de trahison, elle avait besoin d'effrayer les Bourbons sur les tendances nationales qu'elle proclamait antipathiques aux royalistes. Elle essayait même de créer une espèce d'esprit public dans ce sens.

Augustin Pinot.
DUCHESSE D'ANGOULÊME

Avec l'assentiment de la royauté qu'elle cherchait à rendre suspecte aux Vendéens, la Révolution fit tout cela. Elle se tint, sentinelle avancée, à la porte des ministères, comme au trésor de la liste civile ; elle additionna les misérables pensions qui se donnaient, les modestes emplois accordés à la fidélité, les largesses secrètes que les princes, que les princesses surtout distribuaient — la charité d'une femme n'était plus même en dehors de la politique. — Lorsque le chiffre des récompenses devenait inquiétant pour ses calculs, la Révolution s'écriait par l'organe de ses orateurs et de ses journaux : « Avoir été Chouan est un privilège : on rémunère la guerre civile avec une reconnaissance illégale; c'est mettre au défi la Grande Nation. Il ne peut plus y avoir en France de catégories et de partis; tous doivent se confondre dans un même sentiment de respect pour la Charte, qui proclame l'égalité des citoyens devant la loi. »

Et les Bourbons baissaient la tête. Au nom de la Charte, on leur prêchait l'ingratitude : ils étaient forcément ingrats pour arracher un sourire à la Révolution, qui, tyrannisant leur faiblesse, tendait à écarter du trône ceux qui auraient pu le défendre.

Sous un roi très chrétien, la Vendée s'honorait d'être catholique. Elle avait offert à la foi de ses pères des gages si éclatants, qu'en 1801, plusieurs de ses prêtres et de ses soldats ne voulurent pas souscrire au Concordat que des causes religieuses imposèrent au chef visible de l'Église. Ils avaient résisté au principe révolutionnaire. En se mettant en dissidence avec le Souverain

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pontife, ces hommes, aussi pieux que braves, croyaient seulement rester hostiles à ce qu'ils avaient longtemps abhorré. La Restauration pouvait d'un mot faire cesser cette dissidence — car les croyants de la Petite Église se composaient des laboureurs les plus fidèles à la monarchie. — La Restauration pouvait faire cela. Elle le devait dans son intérêt et dans celui de l'unité. Voici de quelle manière elle procéda.

On continua pendant le règne de Louis XVIII la vente des biens ecclésiastiques que la nation n'avait pu effectuer dans la tourmente des guerres civiles. L'empereur n'avait point donné à l'Ouest le spectacle de ce trafic, qui était un vol législatif; la Restauration n'eut pas ce scrupule. Elle osa plus : elle présenta contre elle aux Blancs une arme dont ils eurent la générosité de ne pas se servir.

L'ancien curé de la fameuse paroisse de Courlay avait, en 1792, laissé son troupeau et renoncé au sacerdoce pour contracter un mariage sacrilège. Cet homme s'était retiré à Moncoutant, près de Courlay. Il y vivait avec sa femme et ses enfants. Aux termes de la loi, il recevait la pension ecclésiastique. De Coucy, évêque de La Rochelle, avait, en 1793, nommé curé de Courlay le vicaire de la paroisse. Ce vicaire s'appelait Texier. C'était le frère, le parent des Texier dont le nom est si célèbre dans le Bocage par la bravoure de ceux qui l'ont porté. L'abbé Texier avait droit, tout au moins, au même titre que son prédécesseur, à cette pension que la loi accordait aux prêtres engagés dans les Ordres avant la constitution civile du clergé. Il était resté fidèle à son Dieu, à son roi, à ses serments de chrétien et de Français. On lui refusa l'allocation qui était payée à l'apostat. Dans la sincérité de sa foi, il avait craint d'attribuer au Pape le droit que d'impérieuses nécessités lui conféraient (1); mais, à part cette obstination, l'abbé Texier était un ecclésiastique plein de vertus, un homme d'un dévouement monarchique admirable. Il fut persécuté par la Restauration. A la mort de ces deux prêtres,

(1) Cette expression nous paraît inexacte. Le Pape, en signant le Concordat, n'empruntait point son « droit à d'impérieuses nécessités »; il usait du pouvoir de législateur suprême de l'Église universelle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dont la vie avait été si opposée, dont les principes et les mœurs furent si différents, les choses étaient dans le même état (1).

On voyait toujours la Révolution triomphante, même dans ses hontes, et les royalistes conspués dans leur abnégation. Cet exemple ne fut pas malheureusement le seul.

Dans des ouvrages historiques soudoyés par le libéralisme, les écrivains prodiguaient à pleines mains la calomnie sur des événements qu'ils n'étudiaient pas, mais qu'ils avaient reçu ordre de dénaturer. En pleine Restauration, la presse libérale jeta son venin à ces héroïques infortunes. Elles étaient modestes, obscures, attachées à la religion et à la monarchie. Les pygmées littéraires que le libéralisme transformait en géants prirent à tâche de salir ces guerres dont l'empereur Napoléon lui-même reconnaissait *la justice et la légitimité*.

Ils dénigrèrent les grands chocs des paysans; ils nièrent leur courage, le talent de leurs chefs, leur humanité, leur martyre, leurs souffrances de toute nature et les magnificences de leur désintéressement. Ils couvrirent ces événements du vernis de leurs sarcasmes constitutionnels, ces événements dont la royauté ne savait pas se faire un trophée, ces événements qu'il fallait raconter à la France dans leur simplicité et qu'on abandonnait à la voirie d'une publicité menteuse.

Les historiens, à la suite de la République, furent lâchés sur la Vendée. Ils inventèrent des fables absurdes; ils les imposèrent aux adeptes du catéchisme libéral. Peut-être même, à l'aide de certains favoris des princes, parvinrent-ils à faire accorder à ces fables droit de cité dans les Tuileries.

La Vendée, la Chouannerie surtout, fut mise sur la sellette par les révolutionnaires, qui, pour cette fois, l'accusaient, la jugeaient, la condamnaient seulement au nom de l'histoire. On ressuscita les vieilles insultes du Comité de Salut public : on déclara authentiques et vérifiés par les faits les haineux rapports de l'esprit de parti; on ne chercha pas à distinguer le bien d'avec

(1) Voir dans notre étude sur la Petite Église le chapitre v de la seconde partie : *Gourlay et M. l'abbé Texier*, p. 476 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le mal, on confondit tout à dessein. Quand l'œuvre de mensonge fut achevée, quand on eut répété jusqu'à satiété à l'opinion publique que les royalistes de l'Ouest étaient bien réellement les Brigands rêvés par la Convention, dont le panégyrique et l'apothéose se trouvaient en regard, on déclara au souverain que, pour régner sur la France, il fallait faire scission absolue avec la Vendée.

Le souverain accepta cette dure loi. On lui avait refusé le droit d'acquitter la dette du sang contractée par toutes les monarchies envers les provinces de l'Ouest; il avait été ingrat par système, répandant ses bienfaits sur ses ennemis, forçant les princes à se fier aux traîtres qui avaient besoin d'emplois ou de faveurs; on ne lui sut pas gré de tant d'abnégation.

On harcela les terreurs des Bourbons; on les fatigua en luttant chaque jour contre le bon vouloir qui germait au fond de leurs cœurs; on leur prêcha le pardon des injures libérales et l'oubli des services monarchiques; on leur fit entendre que c'était là le vœu le plus cher de la France, qui reculait devant un souvenir de révolution. Les Bourbons, qui salariaient ou courtisaient les débris vermoulus de la Convention, du Directoire et de l'Empire, eurent peur de ces traîneurs de sabre dont ils payaient les dettes, et de ces orateurs démagogues revenant par calcul à des sentiments dynastiques.

La Révolution avait forcé les Bourbons à l'ingratitude, sous prétexte qu'il ne fallait pas évoquer de cruels souvenirs. Lorsque, après juillet 1830, elle triompha sur les ruines de la légitimité, la Révolution se fit un devoir de mettre à nu ses habiles injustices et ses inconséquences.

Son premier mouvement fut de glorifier les vétérans des émeutes. Elle s'entoura des fabuleux vainqueurs de la Bastille, qu'elle pensionna par acte législatif; elle prit sous son égide les impuretés patriotiques ayant à faire liquider un complot contre la Restauration, ou une vieille haine contre la société. Le conventionnel Barère eut les honneurs d'une audience royale. Les ombres des sergents de La Rochelle tressaillirent d'orgueil patriotique sous l'apothéose que les héros, que les prenants de Juillet

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

leur décernèrent en place de Grève. On réhabilita la mémoire des conspirateurs frappés par la loi; on accorda à leurs familles les places qu'elles réclamèrent à titre de dommages-intérêts; on grandit tout ce qu'il y avait eu de carbonaro ou de criminel dans ces époques diverses. A la tête de cette réaction de reconnaissance allant fureter jusque dans le plus obscur recoin de l'histoire contemporaine pour en faire surgir un martyr ou une victime des prétendues vengeances royalistes, les Bourbons exilés ont dû lire avec de pénibles réflexions les noms de ceux qui, pendant quinze ans, leur avaient prêché l'union et l'oubli.

Ce n'était pas sur la terre étrangère qu'il fallait maudire cette tactique, dont les conséquences ont été si fatales; c'était sur le trône, là où les princes doivent être généreux pour leurs amis et justes envers leurs ennemis, là où il est nécessaire de savoir récompenser avec discernement et punir avec fermeté. En 1830, il était trop tard; néanmoins, de 1814 à l'insurrection de Juillet, rien n'avait manqué au gouvernement : rien, pas même l'expérience des Cent Jours. Louis XVIII ne consentit jamais à en profiter, et, timide en face des arrogances révolutionnaires, il ne sut, avec une partie de sa famille, que se prêter aux exigences libérales.

Peu à peu, cependant, la royauté commença à voir qu'elle était tombée dans un piége, et elle n'eut pas de remords. Les princes constitutionnels n'en ressentent pas; ils ont des ministres qui répondent du mal fait sous leur règne. Mais à l'acharnement des factions déchaînées contre son trône, factions qui avaient grandi sous le giron ministériel, Louis XVIII se persuada qu'il faudrait un contre-poids. Il allait le chercher dans les provinces de l'Ouest, quand Decazes, pour tenir sans cesse en éveil les terreurs royales se mit à parler à mots couverts de complots tramés dans l'ombre. Ici, des exaltés voulaient amener le souverain et son ministre à une abdication; là, il était question de placer la couronne sur la tête du Cte d'Artois. La Vendée, qui ne se laissait désarmer qu'avec répugnance, servait de point de ralliement à tous ces factieux de la Terrasse du bord de l'eau. Il fallait égarer la trop confiante amitié du roi. Decazes donna le change à l'opinion.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il avait reçu l'avocat Manuel des mains de Fouché, qui, en 1815, le façonnait aux révolutions. Manuel devint le protégé secret du ministère; on le présenta aux élections de la Vendée. Il était un candidat dont le nom encore obscur n'avait jamais frappé les oreilles des habitants de l'Ouest; mais le Comité de Paris le recommandait, le ministre l'appuyait. Manuel fut nommé par la Révolution. Alors, Decazes essaya de faire entendre que les Blancs avaient laissé sortir ce nom de l'urne des scrutins pour intimider le gouvernement.

Les portes de la France s'ouvraient aux proscrits régicides et conspirateurs. Tous recevaient du pouvoir un bienveillant accueil; tous rentraient aux affaires, les uns par la Chambre des pairs, les autres par l'administration; et le gouvernement repoussait les prières de ses amis, sollicitant en faveur des Vendéens que la Révolution avait jetés dans les bagnes!

Deux faits seuls pris au hasard dans le martyrologe des dévouements ignorés serviront de démonstration accusatrice.

En 1801, lorsque le général d'Andigné fut enlevé du château de La Blanchaye, où il vivait dans la retraite, les Chouans regardèrent cette violation des traités comme une déclaration de guerre. Un certain nombre d'entre eux se mettent aussitôt en campagne. Jean Bouvet, que sa bravoure avait fait surnommer *Téméraire*, n'hésita pas à suivre l'exemple de ses amis. Il était fiancé, il allait s'unir à une jeune fille qu'il aimait. Il part néanmoins. Avec sept paysans aussi déterminés que lui, il pénètre dans la ville de Segré et enlève la caisse du receveur.

La guerre s'arrêta à quelques escarmouches locales. Jean Bouvet n'était pas en paix avec sa conscience. Ses sept amis et lui vont déposer au tribunal de la pénitence l'aveu de l'action commise à Segré, dans un moment où la trêve n'était pas officiellement rompue. Leurs confesseurs déclarent qu'ils doivent restituer une prise faite en temps de paix. Téméraire croyait à la parole des prêtres comme à l'Évangile. Il va lui-même rendre intégralement au receveur de Segré la somme enlevée.

Cette loyauté n'empêcha point la Révolution de saisir, de juger et d'envoyer Jean Bouvet au bagne. Il y passa treize ans; il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

devint le jardinier et l'homme de confiance du sous-préfet de Rochefort, qui ne cessait de louer la probité et la délicatesse de cet étrange forçat. La Restauration de 1814 arriva. Le premier cri du général d'Andigné, de ses Chouans et du pays fut pour Téméraire, qui grandissait aux yeux de chacun de sa flétrissure et de toutes ses souffrances morales. Ce ne fut qu'après mille supplications que l'on put obtenir, non pas justice, mais grâce. Jean Bouvet revint dans le village qui l'avait vu naître. Il y retrouva ses parents, ses amis, qui l'accueillirent comme un martyr, et sa fiancée, qui s'était volontairement résignée à un veuvage anticipé. Sa fiancée était plus royaliste que le roi, comme osaient le dire les Constitutionnels. Sa fiancée lui avait gardé son cœur, et, après treize ans de misère, elle l'épousa avec plus d'amour dévoué que dans les belles années de leur jeunesse.

Louis XVIII avait enfin rendu la liberté à Jean Bouvet. Au 20 mars, Jean Bouvet courut encore aux armes pour défendre le trône menacé.

Ici, l'ingratitude n'a été que de quelques mois; là, nous allons la voir s'obstiner dans ses résistances et se prolonger durant des années entières.

Vaillant avait été capitaine de paroisse sous Bonchamps. Après avoir fait la grande guerre, il avait continué à servir sous le drapeau blanc. C'était un homme d'une valeur et d'une probité antiques. Les villageois, ses voisins, citent encore de lui un trait qui le peindra mieux que toutes les paroles.

Cinq Blancs sont faits prisonniers dans les environs de Nantes, écroués à la prison du Bouffay et jugés militairement. Ils doivent être fusillés le lendemain. Vaillant connaît leur sort; il se décide à les délivrer. A la tête de dix-sept hommes, il pénètre à force ouverte dans la ville, arrive au Bouffay, met en fuite le poste qui garde cette prison, enlève les cinq condamnés; puis, en soutenant dans chaque rue une lutte acharnée où il perd plusieurs de ses soldats, il gagne le faubourg Saint-Donatien. Il était couvert de blessures, mais il avait accompli son devoir.

Vaillant était, par ce coup hardi, devenu redoutable aux autorités. Pendant le Consulat, il fut arrêté par surprise, jugé et condamné

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à mort sous le faux prétexte d'être l'auteur d'actes de brigandage sur les grandes routes et de vols de fonds publics dans les diligences. Ce jugement, œuvre d'une Commission militaire, allait promptement recevoir son exécution, lorsque deux gendarmes interviennent. Ces gendarmes déclarent que, faits prisonniers par Vaillant, ils auraient été mis à mort avec huit autres républicains, quand ce capitaine de paroisse se jette entre eux et leurs juges, les traite avec humanité et les renvoie libres et graciés.

Bonaparte commua la peine en celle des travaux forcés à perpétuité.

La Restauration accomplie, la Mise de La Rochejaquelein et Louis Révelière, député de la Loire-Inférieure, firent auprès des divers ministres qui se succédèrent à la Justice les démarches nécessaires pour arracher Vaillant à l'horreur de sa situation. Personne par malheur n'eut, dit-on, l'idée d'en parler au roi et aux princes. Les ministres promirent de s'occuper de cette affaire; leurs bureaux surent toujours mettre obstacle à une apparente bonne volonté.

Le maire et les habitants de la paroisse de Vaillant réclamaient avec instance ce royaliste que tous estimaient, que tous chérissaient. Il n'était pas possible de lui appliquer l'amnistie accordée aux délits politiques, car Vaillant avait été jugé pour crimes communs, et, chaque année, on ajournait sa libération.

Enfin, l'heure de la délivrance vint à sonner pour ce malheureux auquel la royauté devait une récompense éclatante. Les prières de ses amis furent entendues par le Cte de Peyronnet et par Charles X. En 1825, Vaillant est mis en liberté après vingt-quatre ans de bagne. Mais alors que ce débris de la Vendée, que ce martyr de la justice exceptionnelle rentrait dans ses foyers, et que sa misère était accueillie avec empressement par ses compagnons d'armes, on ne lui épargna pas la dernière humiliation du forçat libéré. Il fut placé sous la surveillance de la haute police.

Ces exemples d'une ingratitude allant jusqu'à l'immoralité se renouvelèrent plus d'une fois; et tandis que les soutiens les plus désintéressés de la monarchie languissaient dans l'obscurité ou traînaient le boulet de l'ignominie, les révolutionnaires ou les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fils de révolutionnaires étaient de droit appelés aux postes de confiance. Dans l'Ouest, le même scandale s'offrait avec une

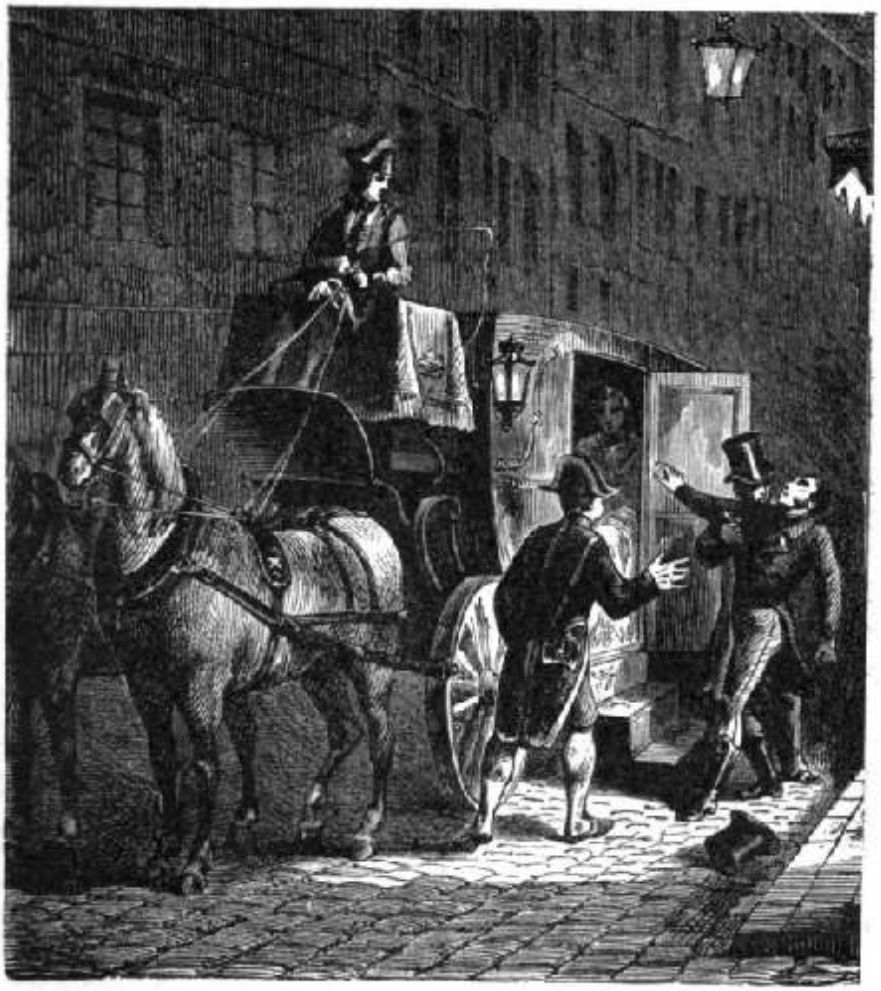

ASSASSINAT DU DUC DE BERRY

insultante ironie. Les esprits étaient agités; on s'inquiétait du progrès que Decazes faisait faire aux idées anarchiques, des bruits sinistres que le libéralisme colportait, lorsque tout à coup, ces bruits sont une réalité. Le duc de Berry est assassiné.

Cet attentat fut une révélation; les hommes d'ordre en com-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

prirent la portée. Decazes tomba devant les épouvantables soupçons que ses perfidies et que surtout ses alliances avaient fait naître.

Une nouvelle ère brillait pour la monarchie. Elle pouvait enfin, avec des royalistes pour ministres et une Chambre énergique, acquitter envers les provinces de l'Ouest la dette dont tous les souverains auraient été heureux d'être solidaires. Le maréchal de Bellune s'occupa avec activité de ce travail : mais le chiffre des veuves, des orphelins et des blessés effraya le Conseil. On recula devant tant de services rendus à titre gratuit par l'indigence, et le Cte de Villèle, administrateur aussi intègre qu'habile, grand homme d'affaires, mais petit homme d'État, aima mieux se traîner à la remorque des intrigues diplomatiques que d'arborer fièrement en face de l'Europe le drapeau de la France.

La Vendée militaire et les sévices dont elle était l'objet avaient été pour ses partisans et pour lui un moyen d'opposition. Une fois au gouvernement, ils oublièrent les infortunes qu'ils avaient si souvent exaltées dans leurs discours ou dans les journaux; ils se laissèrent aller au courant des fluctuations politiques. On chercha des amis à placer, des consciences à acheter, de riches courtisans à pourvoir, des adversaires à capter.

Dans ce mouvement général des esprits et des affaires, la Vendée fut encore oubliée, oubliée non plus par calcul révolutionnaire — cette pensée était bien loin des opinions gouvernementales, — mais oubliée comme un serviteur dont le zèle a été mis à l'épreuve dans les jours mauvais, et que, sans rechercher à l'heure de la prospérité, on est sûr de revoir avec le même dévouement quand le malheur arrivera. Pourtant, au moment de ceindre la couronne dans la basilique de Saint-Remy, Charles X eut au cœur une pensée véritablement royale : il voulut que le général Aimé du Boisguy fût chargé du commandement militaire de la ville de Reims pendant les cérémonies du sacre. C'était un témoignage d'affectueuse confiance et de touchante gratitude donné aux soldats de l'Ouest dans la personne d'un de leurs chefs.

Le ministère Villèle pouvait beaucoup pour la monarchie. Avec Charles X, prince aussi faible, mais plus courtois que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Louis XVIII, il devait aspirer à devenir un Richelieu constitutionnel. De grandes choses auraient pu être entreprises et menées à bien.

La prospérité du commerce et de l'industrie, la campagne de

JACQUES CATHELINEAU, FILS DU GÉNÉRALISSIME,
QUI FUT TUÉ A LA CHAPERONNIÈRE, PRÈS JALLAIS, LE 27 MAI 1832

la Péninsule, qui légua une armée à la France; l'épuisement des factions, qui ne produisaient plus de martyrs; la lassitude des esprits, qui faisait déserter les théories et les complots pour se jeter dans les transactions commerciales ou jouir en paix d'une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vie si longtemps agitée par les orages, tout semblait autoriser le ministère à accepter franchement ce que les partis lui offraient peut-être sans arrière-pensée. En reconstituant la monarchie et la liberté, il fallait développer dans les départements de l'Ouest une force morale imposante, les instituer sentinelles avancées de la royauté, et rendre aux provinces un peu de ce pouvoir matériel que la Révolution, dans un but avoué de despotisme, avait centralisé à Paris.

Le ministère Villèle ne s'occupa jamais d'une pareille idée. Il laissa les royalistes se cotiser pour élever un monument à Charette et à Cathelineau; mais lorsque le général Donnadieu demanda au Mis de Clermont-Tonnerre, ministre de la Guerre, d'accorder la croix d'honneur à Jacques Cathelineau auprès de la statue de son père et en présence de la Vendée réunie, le ministre répondit: « Cela n'est pas possible; Cathelineau n'a encore que treize ans de service. »

Pendant ce temps, on prodiguait cette décoration à tous les écrivains aux gages du ministère, à tous les agents de change, à tous les courtiers diplomatiques. Cela s'appelait gouverner avec sagesse et conduire la monarchie dans les voies du salut parlementaire.

A ceux qui avaient émigré, aux royalistes fidèles comme aux Jacobins que le flot de la Révolution jeta sur les rivages étrangers, une loi de réparation accorda un milliard d'indemnités. Louis-Philippe, duc d'Orléans, La Fayette, Voyer-d'Argenson, Chauvelin, de Thiard, le duc de Choiseul et les gentilshommes qui secondaient en France le parti libéral furent appelés au partage. On les vit s'asseoir sans scrupule à ce splendide festin; les plus favorisés étaient déjà possesseurs d'immenses fortunes.

On indemnisait tout à la fois la fidélité et la trahison, le principe monarchique et le principe révolutionnaire; on tenait compte aux uns et aux autres des pertes subies. Mais dans cette loi, qui sanctionnait la vente des domaines nationaux, il faut l'avouer à la honte du gouvernement et des assemblées législatives, personne ne songea qu'il y avait dans les provinces de l'Ouest plus de trois cent mille familles dont les chaumières avaient été con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sumées par les flammes, et dont pendant huit années les terres n'avaient été fécondées que par leur sang. On oublia que souvent même, ces terres étaient passées entre des mains spoliatrices.

Dans la loi de l'indemnité, la Vendée militaire fut mise de côté comme un souvenir importun.

Nous avons dit dans ce même chapitre avec quelle parcimonie la Restauration avait acquitté la dette des monarchies. De guerre lasse, le budget accordait enfin 500 000 francs aux provinces insurgées contre la Révolution. Mais alors, le ministère Villèle s'occupa à disputer aux vieux soldats de l'armée royale la misérable aumône que les Chambres leur votaient. Par un état dressé dans les bureaux de la Guerre, sous la date du 1er août 1827, le nombre des réclamations adressées s'élève à 7443; et, sans s'inquiéter de celles qu'on refusait arbitrairement, on n'allouait que 488 110 francs. En deux années, de 1825 à 1827, le gouvernement, qui se gardait bien de répartir la totalité de ces secours aussi insuffisants que dérisoires, économisait donc une somme de 23 780 francs. Cette statistique de chiffres officiels n'est-elle pas à elle seule une accusation? Entre tant de désespoirs qui se condamnaient au silence et tant de douleurs que la faim rendait éloquentes, le ministère Villèle n'avait que l'embarras du choix; il aima mieux n'avoir pas à choisir.

Au mois de décembre 1827, sous le ministère Martignac, la Commission du budget, dont faisaient partie le Cte de Preissac et Miron de l'Épinay, deux hommes que la Révolution de Juillet a ralliés à sa fortune, veut prendre l'initiative d'une sage mesure. Sur le rapport du chevalier de Berbis, l'allocation accordée aux soldats de la Vendée militaire fut portée à 700 000 francs. Ce jour-là, on inscrivit sur la liste des pensionnés par l'État certains grands seigneurs qui n'avaient jamais fait une campagne dans l'Ouest, riches mendiants qui sollicitaient de toutes voix, qui recevaient de toutes mains. Avec l'argent destiné aux paysans, on dégagea des monts-de-piété, de l'usure voluptueuse ou industrielle, les terres que le luxe avait grevées. Ce contingent d'alliés en temps de paix et de guerriers d'émargement, dont le courage, était aussi ignoré de la Vendée que les services d'antichambre,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

figurait ainsi au cadre des misères royalistes. Il s'appropriait la plus forte part de l'indemnité que la pudeur publique arrachait à l'imprévoyance dynastique.

C'était avec cette prodigalité d'inintelligence que le gouvernement traitait les provinces de l'Ouest. Il les laissait souffrir dans le découragement et s'étioler sous l'ingratitude; mais il ne se montrait pas aussi économe des deniers de l'État lorsqu'il fallait payer les services rendus à la Révolution. Nous avons dit les sommes accordées aux réfugiés espagnols et portugais.

Par un autre rapprochement, nous indiquerons la portée d'esprit des ministres de Charles X. Il restait, sous le règne de ce roi, quatre cent quatre-vingt-deux Mameluks venus en France à la suite de l'armée que le général Menou ramena d'Égypte. A ces quatre cent quatre-vingt-deux réfugiés musulmans, il était accordé, sur le budget de 1826, une somme de deux cent soixante mille trois cent soixante-quatre francs.

Pendant dix années, le taux moyen des secours aux blessés de la Vendée militaire fut de cinquante-cinq francs; celui des Mameluks s'élève à cinq cent cinquante francs.

Un seul royaliste de l'Ouest avait obtenu, par faveur exceptionnelle, une pension de six cents francs; l'Égyptien le mieux traité ne recevait pas moins de huit mille cent dix francs par an. Cela se passait en 1826, en pleine Restauration, et sous un ministère qui prétendait sauver la monarchie.

Au lieu de désorganiser l'opposition, qui ne demandait pas mieux que d'abdiquer, on fit tout ce qu'il fallait pour lui créer une influence qu'elle se déniait. On trembla devant elle. Lorsqu'elle parlait de faire des concessions, on lui demanda de traiter de puissance à puissance; on l'exhaussa en rabaissant les royalistes.

On laissa la presse usurper un ascendant fatal (1). De constitu-

(1) Depuis que ces lignes furent écrites, en 1842, des révolutions de toute sorte ont trois ou quatre fois changé en France la forme du gouvernement et les lois qui régissent la presse; et la presse ne s'en est peut-être pas mieux trouvée. Le jugement que nous portions alors est encore l'expression de la vérité. On accorda trop d'influence aux écrivains révolutionnaires ou constitutionnels qui se montrent insatiables de liberté jusqu'au jour où ils peuvent, soit à la sape des réformes, soit à la mine du progrès, renverser le pouvoir établi.

Nous ne nous appesantirions pas sur ce fait maintenant hors de doute, si une *Histoire*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

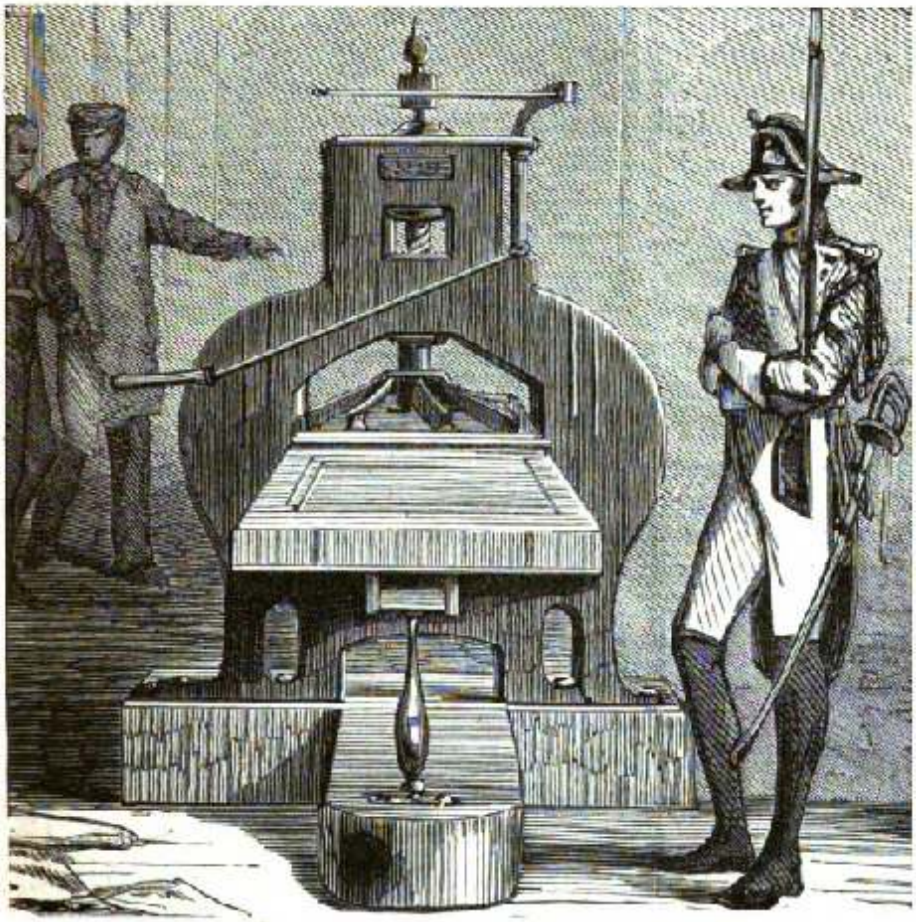

LA PRESSE ET LE GENDARME

tionnelle qu'elle devait être, on s'ingénia à la rendre révolutionnaire. Par de maladroites répressions, on acheva le mal que de coupables avances avaient préparé.

populaire contemporaine de la France, due à la plume de M. Victor Duruy, ne s'étalait à tous les carrefours. Dans cet ouvrage, se vendant deux sous par livraison — ce qui me semble un peu cher au point de vue de la valeur littéraire, — le règne de Louis XVIII est raconté aux yeux par une éloquente image. Cette gravure représente une presse au repos et quatre ouvriers, les bras croisés ou ballants. Cette presse, *la presse en 1818*, est gardée à brûle-pourpoint par un gendarme assez rébarbatif, armé de pied en cap, et ne demandant pas mieux que de faire feu sur les malintentionnés qui oseraient la mettre en mouvement.

Nous ne savons si ce M. Victor Duruy, l'historien à images, a une affinité quelconque

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La presse, cette puissance dont le frottement a déjà usé tant de gouvernements, aurait pu recevoir un contre-poids. A côté des journaux du libéralisme, qui s'emparaient de l'esprit public, il était urgent d'élever une presse royaliste. Les talents n'auraient pas plus manqué que les dévouements à cette œuvre. Un pouvoir habile sait faire naître les uns, il doit récompenser les autres.

On agit avec une si merveilleuse inaptitude que, par de sourdes persécutions, on découragea les écrivains. On leur apprit à douter d'une dynastie qui ne savait pas se défendre, qui ne voulait pas être défendue, et qui reniait ses défenseurs.

Chateaubriand, la gloire littéraire de son siècle, La Mennais qui, au gré de son ardent génie, pouvait répandre la lumière ou propager l'incendie; Fiévée dont l'esprit était si pratique; Martainville, qui avait toujours la dernière goutte de son sang et de son encre au service des Bourbons; Michaud, si hardi dans sa caustique bonhomie, et Laurentie, dont les ressources de dialectique sont inépuisables, se retirèrent sous leurs tentes. Par l'abandon ou par des traitements injurieux, on amena les uns à se faire de leur éloquence une arme offensive contre le ministère, c'est-à-dire contre la royauté; car alors les coups frappés sur le ministère remontaient inévitablement jusqu'au trône. Les autres devinrent les martyrs de leur foi monarchique. Bonald, le profond publiciste, navigue dans les eaux du pouvoir. Afin de récompenser cette haute intelligence, le pouvoir n'avise rien de mieux que d'en faire un président de la Commission de censure.

Le talent fut donc mis à l'index. Le pouvoir accorda ses faveurs à des parasites qui, installés dans les administrations, ne surent que s'arranger une petite fortune en compromettant celle de la royauté et en cherchant à rendre suspects le zèle des uns, l'énergie des autres, le talent de tous. Au lieu de tenter des

avec Son Excellence M. Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique en 1865. S'il en était par hasard ainsi, nous nous croirions autorisé à lui présenter une très humble requête. Depuis quarante-sept ans, selon le titre de la gravure, ce gendarme est en faction prêt à égorger la liberté et à museler ses apôtres. Son Excellence M. Victor Duruy, mettant à profit ses leçons libérales et son passage aux affaires, ne croirait-il pas devoir, à son temps perdu, rédiger deux ou trois de ces mille et une circulaires qu'il rédige si bien pour lever enfin la consigne du bon gendarme? (*Note de la 5e édition.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

conquêtes morales dans le camp ennemi, on s'isola dans le sien. On proposa d'acheter ceux qui ne demandaient pas mieux que de se donner.

L'armée était fidèle : on n'osa pas, lorsqu'elle offrait des preuves palpables de dévouement, couvrir ses chefs de la protection ministérielle. L'armée faisait son devoir; elle réprimait des tentatives d'émeute. On la livra au libéralisme spéculateur d'une magistrature qui n'était plus indépendante, parce qu'elle sentait que le trône ne savait pas se protéger contre les factions. La magistrature accusait les soldats d'avoir comprimé les passions provocatrices. Le ministère Martignac brisait les existences militaires que le respect dû à la loi avait un moment armées contre des citoyens égarés ou contre des perturbateurs. La justice calculait ses iniquités en voyant le gouvernement ne savoir être ni modéré, ni sévère, ni habile à propos.

De centre d'action que l'on était, on se résigna, par égoïsme, à n'être que coterie.

On popularisa l'opposition parlée, l'opposition écrite. On se précipita tête baissée dans des intrigues de piété politique qui perdaient la religion et donnaient au libéralisme un droit de juste censure, dont il abusa.

Sous les dehors d'un néophytisme qui n'était ni selon la science, ni selon la foi, ni surtout en rapport avec les mœurs, on exigea des démonstrations catholiques, qui sont toujours du domaine de la conscience. On fut intolérant en matière religieuse et plein d'abandon en matière politique. On froissa les amours-propres, on surexcita les passions, on refroidit le zèle, on divisa les royalistes, on envenima toutes les questions.

Decazes avait sciemment voulu perdre la monarchie. Par excès de prudence, par aveuglement ou par des mesures bonnes en elles-mêmes, mais mal appliquées, Villèle l'exposa sans pilote sur une mer féconde en naufrages. Le ministère Martignac conduisit la Restauration au bord de l'abîme, Polignac l'y précipita.

Le 29 juillet 1830, elle se voyait en face des barricades et des pavés de l'insurrection victorieuse. La Restauration mourait parce qu'elle n'avait pas voulu vivre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

UN PETIT VENDÉEN EN 1896 : OL. DE LA P.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE X

Situation de la Vendée militaire au 7 août 1830. — Portrait de Louis-Philippe. — Les nouvelles autorités. — Leur réaction. — Lamarque en Vendée. — Les paysans et les nobles. — Premières persécutions. — Les réfractaires. — Origine des bandes. — Delaunay, Diot et Caqueray. — Position des soldats. — Les faux Chouans. — Leur tactique. — La Vendée et les puissances étrangères. — La D^sse de Berry. — Athanase de Charette arrive en Vendée. — Les Comités de Paris. — Divergence de leurs plans. — Le parti royaliste. — Réunion de la Fétellière. — Le duc des Cars et Pontfarcy. — Dissidence dans les opinions. — Madame à Massa. — Son Conseil. — Actes de la régence. — Le duc de Blacas. — Mesures de salut public contre les provinces de l'Ouest. — Visites domiciliaires. — Arrestations préventives. — Assassinats. — Représailles.

A la première nouvelle de cette émeute de trois jours, la Vendée, que les Bourbons avaient constitutionnellement délaissée, espéra qu'à l'heure des calamités ils reviendraient à elle, et qu'une fois au moins, ils sauraient défendre leur trône ou s'ensevelir sous ses ruines. A Rambouillet, cet avis fut donné par les généraux, par les officiers, par les soldats de la garde, qui tous s'indignaient de l'incurie dont étaient empreints les derniers actes de la Restauration. L'armée ne concevait pas que l'on pût renoncer avec une si héroïque abnégation à la plus belle couronne du monde; elle ne s'expliquait pas, qu'après l'exemple de Louis XVI, un prince pût dire encore : « Je ne veux pas qu'une goutte de sang coule pour ma querelle. » Elle demandait à grands cris d'aller camper dans l'Ouest, afin de prendre sur les landes de la Vendée la revanche de l'affront essuyé dans les rues de Paris.

Camille de Pontfarcy, dans le Maine, se préparait à recevoir

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le roi et à combattre avec les Chouans, au milieu de l'armée restée fidèle. Pontfarcy avait réuni plusieurs royalistes, mais les révolutionnaires de Laval, intimidés par ces démonstrations, entrent en pourparlers avec lui. Une sorte de compromis intervient : les révolutionnaires proposent une suspension d'hostilités jusqu'au dénouement, quel qu'il soit. A la faveur de cet armistice, Pontfarcy s'organise, et il attend Charles X, ne pouvant pas présumer qu'un Bourbon se laisserait conduire en exil sans tirer l'épée.

Le Bourbon fut sourd à l'appel de ses soldats. Moins audacieux que l'empereur Napoléon, mais moins abandonné que lui dans ce suprême instant où les trônes s'écroulent, il se résigna à la même faiblesse. Au milieu des prospérités et des gloires de son règne, l'empereur avait déployé une rare énergie de caractère. Quand l'heure de ses deux abdications eut sonné, seul, en face de l'Europe, le hardi politique, l'illustre capitaine ne se sentit plus au niveau de la position qu'il s'était créée. Sa raison s'égara; il voulut mourir. Ce désespoir fut une lâcheté comme l'affaissement de Charles X. Il faut le blâmer au point de vue de la politique et à celui de la morale; car il amène les peuples, spectateurs de ces terribles secousses, à douter du principe que représentent les rois légitimes ou élus. Bonaparte, cependant, laissait la France appauvrie, couverte d'ennemis, et il se retirait chargé d'or. Ses frères se firent une part aussi large que la sienne. Par un contraste tout en l'honneur des petits-fils de Henri IV, Charles X prit la route de Cherbourg avec sa famille dénuée de ressources, partant pour l'exil les mains vides et le cœur plein de tristesse ou de remords. Elle avait comblé de biens et d'honneurs mille courtisans ingrats, et elle avait oublié ses amis. Au jour des épreuves, ses amis lui sacrifiaient encore leur fortune et leur vie. Les regrets de l'Ouest s'adressaient bien sans doute à l'homme et à la famille; mais c'était surtout au principe monarchique et conservateur, tué dans la lutte, qu'ils offraient le tribut de leur deuil.

La Restauration n'avait pas su protéger contre les tyrannies du libéralisme ses fonctionnaires publics et ses généraux. Il s'en rencontrait beaucoup de fidèles; mais très peu auraient consenti

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LOUIS-PHILIPPE Ier

à placer sous leur responsabilité un témoignage de dévouement dont on eût su plus tard leur faire un crime. La Restauration n'avait pas soutenu ses administrateurs; dans ce suprême moment, elle ne leur intima même pas d'ordres. Les préfets ne se crurent

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pas tenus à plus de fermeté que le gouvernement; ils se démirent de leurs fonctions, ou s'empressèrent d'adhérer au pouvoir que la Révolution introduisait. Le Vte de Curzay, un Vendéen, osa seul, à Bordeaux, résister à l'action désorganisatrice des partis. A Nantes, le général d'Espinois, après avoir mis en déroute un attroupement d'ouvriers et de jeunes gens qui se disaient le peuple, résolut de se jeter dans le Bocage et d'y réunir un noyau d'armée. Il avait été secondé par le Bon de Vanssay, préfet de la Loire-Inférieure; il fut suivi par lui dans cette tentative qui échoua.

Le désarroi était partout. A la cour, chez les ministres vaincus et dans les administrations, personne n'avait d'instructions pour agir. On ignorait les projets du roi. On laissait donc l'émeute, de longue main organisée par département, s'emparer de l'autorité et chasser ceux qu'elle voulait remplacer. Cette anarchie d'ambitions égoïstes d'un côté, et de l'autre cette impolitique immolation de soi-même furent un spectacle douloureux pour la France. Elle comprit à quels excès elle allait être livrée. Mais, comme la Vendée abandonnée sans gouvernail, elle ne consentit pas à s'immobiliser dans les désordres de la rue. La France n'avait pu sauver la monarchie; elle ne s'opposa pas à ce qu'on lui en gardât la forme dans une autre dynastie. Le duc d'Orléans fut appelé à ce trône si longtemps convoité.

Louis-Philippe était un prince qui avait étudié à sa source l'esprit révolutionnaire. Élevé au milieu des orgies du Palais-Royal que présidait le citoyen Égalité son père, il vit sa jeunesse emportée dans un tourbillon contagieux. Il avait siégé au club des Jacobins; il s'était fait la trompette des innovations et des réformes; il avait salué l'anarchie qui préparait un trône à sa famille. Pourtant, sa raison, mûre avant l'âge, lui fit bientôt saisir que ce n'était point dans les saturnales de la licence constitutionnelle que l'on ramassait un diadème. Il courut aux frontières pour tâcher de laver dans le sang les hontes qui s'attachaient au nom d'Orléans. Il combattit avec valeur; puis, sur les traces de Dumouriez, il déserta le drapeau tricolore, et mit sa vie sous la protection des baïonnettes étrangères.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cette émigration, les dangers qu'il avait subis, la mort tragique et si bien méritée de son père, les paroles pleines de sagesse de sa vertueuse mère, la duchesse douairière d'Orléans, modifièrent promptement les visées de ce prince calculateur.

Son premier rêve d'ambition n'avait eu pour lui que d'amers désenchantements : il chercha dans la pratique des devoirs monarchiques l'oubli de ses erreurs et le pardon que Louis XVIII lui accorda aux prières du Cte d'Artois. Ce pardon obtenu, il devint le plus implacable ennemi de la République et de Bonaparte. Il demanda tour à tour à l'Espagne, à la Vendée, à l'Europe entière une épée pour attaquer l'usurpateur corse; cette épée lui fut refusée. Louis XVIII n'aimait pas la finesse dans les autres, et le duc d'Orléans ne cachait point assez aux yeux du défiant monarque ses démarches diplomatiques et son désir d'être à tout prix quelque chose.

Quand la Restauration eut succédé à l'empire, le duc d'Orléans s'improvisa un nouveau rôle. Sous les apparences d'une gratitude profonde envers les princes de la branche aînée, qui, à son égard, se montraient beaucoup plus bienveillants que le roi, il se fit tacitement d'abord, publiquement ensuite, le champion de ce qu'à cette époque on appelait les idées libérales. Il imposa à ses adorations le culte de l'empereur, dont il avait fait si souvent vœu d'être l'adversaire. Il ne se mêla qu'avec réserve aux fêtes monarchiques et aux deuils populaires de la Restauration. Il flatta le négoce et l'industrie, que les Bourbons se contentaient d'encourager. Son palais fut ouvert à toutes les célébrités d'emprunt que les admirations démagogiques mettaient en saillie. Il affecta les manières bourgeoises, reçut dans son intimité les conspirateurs dont la royauté apprenait à se défier, les généraux mécontents, les avocats ambitieux, les banquiers qui aspiraient au ministère, et les écrivains qui désiraient passer hommes politiques.

Plein de discrétion et de froideur, se livrant selon la circonstance à des effusions libérales qui n'étaient pas dans sa nature, affable, communicatif, généreux même parfois contre les habitudes de son caractère, on le vit, par une manière d'agir aussi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

réservée qu'habile, se mettre en opposition directe avec la Cour, et se faire agréer par les régulateurs de l'opinion comme le type du roi-citoyen rêvé par la bourgeoisie. Ce parti, formé de tous les résidus de la Révolution et de la classe intermédiaire, qui aspirait à trôner après avoir fait fortune dans le commerce, dans le barreau ou dans l'industrie; ce parti ambitionnait de succéder aux honneurs de la vieille noblesse, et de la remplacer dans les prérogatives conquises par huit siècles de sacrifices à la patrie. L'économie dans les finances, le règne de la liberté progressive, la consécration du fait à la place du droit, un 1688 dynastique et le drapeau tricolore flottant aux Tuileries venaient après, s'ils pouvaient.

Le duc d'Orléans sut ainsi se créer une grande existence que la magnifique irréflexion de Charles X dota de riches apanages et du titre d'Altesse Royale si souvent envié par lui. Ainsi, en affichant toujours le plus sincère et le plus reconnaissant de tous les dévouements, il eut l'air de se laisser forcer la main, et, le 7 août 1830, il accepta la couronne.

Parvenu au comble de ses vœux, Louis-Philippe avait un double passé à faire oublier à la France royaliste et à l'Europe. Les premiers jours de son règne furent consacrés à des ovations civiques, à des adresses de félicitation, à des réponses qui devaient peu rassurer les Cabinets étrangers et l'esprit monarchique des provinces de l'Ouest; mais la catastrophe de Juillet avait été si rapide, le trône légitime s'était vu si soudainement emporté dans la tempête, que, sous le coup de ces bouleversements incompréhensibles en 1830, mais qui s'expliquent si bien par les aveux de quelques complices ou par les investigations de l'histoire, personne ne se trouva prêt pour s'opposer avec fruit à ce changement de dynastie. Paris avait donné un roi aux provinces, les provinces se soumirent.

La Vendée militaire elle-même ne protesta que par son silence. Surprise par le coup de foudre de Juillet, elle se savait sans armes; la Restauration y avait mis bon ordre. Pourtant, la foi des paysans, leur vénération pour les Bourbons qui se rajeunissait en descendant sur la tête d'un orphelin proscrit de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

patrie avant même d'avoir pu la connaître, les craintes que les joies brutales de la Révolution triomphante faisaient concevoir, les insultes qu'on prodiguait au peuple des campagnes, en lui montrant la persécution arrivant en croupe avec de nouveaux fonctionnaires, tout cela produisit sur lui une impression que les mesures adoptées n'étaient pas faites pour affaiblir.

On brisa les croix, on interdit au culte toute cérémonie extérieure, et on se jeta dans les voies d'une réaction impie. On eut des calomnies et des injures à déverser sur le clergé; on mit en suspicion les évêques et les pasteurs. Le libéralisme ne voulait point que l'Église s'immiscât, même par des prières toujours inoffensives, dans le champ de la politique. Il n'était pas permis aux prêtres de s'associer par un *Te Deum* aux joies de la monarchie et par un deuil religieux aux tristesses de la France. A peine le libéralisme s'est-il installé aux affaires que les autorités nouvelles exigent, avec des formes d'une intolérance inouïe, ces prières officielles qu'elles blâmaient avec tant d'amertume. Des scènes de désordre ont lieu dans plusieurs paroisses. D'ignobles parodies, souvent inspirées par ces mêmes autorités, frappent de stupeur les Vendéens et les Bretons. Ils laissent passer sur leurs têtes cette bourrasque d'incrédulité administrative jouant avec les choses les plus saintes, et essayant d'humilier, sous le poids d'une défaite qu'ils n'ont pas subie, ces hommes simples et forts.

A cette époque, il y eut dans l'Ouest mille provocations imprudentes : des vœux néfastes furent recueillis. On entendit de coupables menaces sortir de la bouche des fonctionnaires publics. Dans l'ivresse d'une victoire qui n'avait pas été disputée, ils osèrent, sans pitié comme sans mesure, irriter les populations et réveiller dans les cœurs les ferments de discorde. La Restauration s'était affaissée sous le poids des trahisons : elle s'avouait vaincue par l'abdication d'un vieillard. Dans la pensée du libéralisme, les royalistes durent courber le front comme le souverain qui les abandonnait. On vit la Révolution danser en espérance sur le cadavre de la Vendée, et se promettre de ses persécutions contre elle une ère de bonheur et de patriotisme.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La Révolution avait entendu le Cte de Chazelles, préfet du Morbihan, s'adresser aux soldats de Georges Cadoudal, et, en présence du fait même de Juillet, arrêter l'élan que les Chouans se communiquaient. Un seul mot peut-être eût suffi pour insurger au nom du roi toute la Bretagne. Au lieu d'appeler aux armes, Chazelles et le Mis de Coislin, commandant le département, firent une proclamation pacifique. Afin de lui accorder une sanction religieuse, l'évêque de Vannes la signa, et elle fut lue dans toutes les églises.

Cette abdication administrative et militaire venant à la suite de tant d'autres déceptions avait comprimé le mouvement populaire. On prêchait la paix au Morbihan lorsque la guerre était déclarée à la monarchie. Le Morbihan se résigna; il attendit les résultats d'une telle panique gouvernementale. Le libéralisme, qui procédait par une forfanterie d'intimidation, profita de ces démarches pour se persuader qu'il n'existerait plus de Vendée. C'était un calcul erroné; mais si, avec une modération qui doit être l'apanage de toute autorité aspirant à dominer les esprits, si avec une justice qu'il faut savoir rendre égale pour tous, la Révolution n'eût cherché qu'à établir son règne sur la violation du droit héréditaire, tout porte à croire que les provinces de l'Ouest n'auraient pas songé à courir une troisième fois aux armes. Il n'en fut pas ainsi.

Le pouvoir central ne demandait pas mieux sans doute que de s'installer paisiblement. Des insurrections provinciales devaient surexciter l'insurrection qu'il glorifiait encore à Paris, mais dont il commençait à sentir les embarras. Les gouvernements qui espèrent durer par une dynastie n'ont pas besoin de se créer de gaieté de cœur des obstacles; ils en rencontrent assez dans leur marche. Celui du 7 août avait lieu de se défier de la Vendée. Il tenait la force matérielle en main, il était de son intérêt de surveiller ces provinces; mais il ne fallait pas, pour cette surveillance plus morale que policière, envoyer dans l'Ouest, comme préfets ou procureurs du roi, comme magistrats ou fonctionnaires de tout rang, des hommes sans aucune consistance, des fils de prêtres mariés, des conspirateurs proclamant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bien haut leur coopération anonyme dans les complots qui perdirent la Restauration. Il ne fallait pas surtout accorder l'impunité à ces provocations administratives, qui, pour satisfaire des haines politiques, se mettaient au régime du bon plaisir et de la terreur.

Juillet sortait de prendre la Vendée au dépourvu et il en triomphait sans meurtrissure. Il devait profiter de cette surprise pour en faire naître une plus douce dans les esprits. En se condamnant à être juste, il domptait les répulsions, il apprivoisait les mécontentements, il conjurait la tempête, et, à la longue, il s'imposait comme une transaction nécessaire entre les vieilles lois et les idées libérales. Les royalistes se sentaient dans une fausse position. Au point de vue de la dynastie d'Orléans, il était bon de les y laisser. Les royalistes, en effet, perdent une partie de leur action morale en s'attaquant à un principe, quelque peu monarchique qu'il soit. Ils ne sont forts que contre la Révolution. Ce qu'on doit éviter avant toute chose, c'est de les improviser démagogues; alors, ils ne s'appartiennent plus et peuvent servir d'auxiliaires aux plus mauvaises passions. Cela n'est ni dans leur nature ni dans leurs vœux, mais la persécution ou la défiance les y pousse inévitablement. Ils ont toujours une tendance à accepter le sceptre qui respecte les croyances et sauvegarde les propriétés; cependant, ils veulent que ce sceptre ne s'appuie pas sur les désordres de la rue, et que, comme celui de Napoléon, il se montre franchement conservateur. Louis-Philippe entendait bien ainsi sans doute la mission qu'il briguait. Ce plan fut soumis aux conseils du gouvernement. Quelques hommes, de ceux qui se rallient à tous les pouvoirs établis et qui ont traversé cinquante ans de troubles civils en se mettant à la suite du vainqueur, qu'ils encensent le jour de la victoire pour l'annihiler le lendemain, ouvraient cet avis, dont une longue expérience leur avait permis d'apprécier la sagesse.

Sans passions politiques, sans haine ainsi que sans amour, rapportant tout à eux-mêmes et faisant du patriotisme par spéculation, ces hommes, dont le P^ce^ de Talleyrand était le maître et le modèle, désiraient que le changement de dynastie fût favo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rable à la Vendée. Talleyrand se surprenait parfois à honorer la fidélité de ces provinces; il n'aurait jamais consenti à l'imiter, mais il estimait que, dans la situation des choses, on pouvait en tirer parti ou la neutraliser. Le Cte Molé, Laffitte, le Bon Mounier,

CASIMIR PÉRIER

le duc de Broglie, le maréchal Gérard, Guizot, Dupin, Sébastiani, Bignon et Casimir Périer partageaient la même pensée. Le général Lamarque fut envoyé dans l'Ouest; il étudia l'esprit de ces populations guerrières; il vit leurs principaux chefs, et, malgré les exaltations du moment, il ne craignit pas de parler franchement au ministère.

« La situation de la Vendée, lui mandait-il, n'est inquiétante

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que relativement. Les royalistes regretteront longtemps le gouvernement déchu; mais si l'on ne prend à leur égard que des mesures dictées par la justice et par l'intérêt qui doit s'attacher à des adversaires qui ont été si dangereux, nul doute que l'on parviendra aisément à leur faire entendre raison. Les paysans n'ont presque pas d'armes; il faut donc, par d'habiles concessions, les éloigner de l'idée qu'ils peuvent en conquérir. La modération unie à la dignité fera plus d'effet sur leurs esprits réfléchis que toutes les menaces. Je regrette que déjà des fonctionnaires, étrangers au pays, aient pu se livrer à d'autres espérances. Il ne faut pas jouer avec le feu, et un système provocateur pourrait bien vite changer en hostilités ouvertes les douleurs pleines d'abandon de ce peuple. Les maires, les percepteurs, les conseillers municipaux, les gardes champêtres eux-mêmes donneront leur démission. Pour ne pas se parjurer, comme ils le disent, vous verrez même les paysans qui touchent une modique pension sur l'État, en qualité de blessés ou de soldats des anciennes guerres, refuser le serment qu'on exige d'eux. J'ai, pendant ma tournée, eu souvent l'occasion de vérifier cette observation; mais cela s'arrêtera à cette satisfaction de conscience.

» Partout, j'ai entendu le même cri : « Qu'on nous laisse tranquilles avec nos prêtres, qu'on ne nous persécute pas, qu'on ne nous accable pas de nouveaux impôts, qu'on ne nous contraigne pas à aimer un gouvernement que, jusqu'à présent, nous avons droit de regarder comme notre ennemi, et nous ne ferons aucune démonstration contre lui. » Tel est le fond de la pensée de ces hommes. Les nobles et les prêtres ont de l'influence sur eux; mais cette influence est raisonnée, et elle ne pourrait jamais les entraîner au delà de leur volonté. J'ai eu avec quelques-uns des chefs et des curés les plus aimés des entrevues particulières; tous m'ont confirmé dans mon idée; tous m'ont affirmé que si le roi Charles X avait appelé la Vendée et la Bretagne au secours du trône, ou était venu chercher un asile dans le Bocage, ils l'auraient défendu jusqu'à la mort; mais sa retraite, qu'ils ne peuvent s'expliquer, les a consternés. Ils ont besoin de repos; il ne faut donc pas les troubler par des excitations coupables.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le gouvernement a besoin de paix à l'intérieur : qui sait ce que, dans des éventualités prochaines, l'Europe inquiète nous réserve ? J'insiste donc pour qu'on ne vexe pas arbitrairement les gentilshommes, les prêtres et les paysans de ces contrées. L'évêque de Luçon, de race vendéenne, exerce une grande influence ; il peut faire beaucoup dans une situation donnée, car il a du caractère et du courage. Ses vicaires pensent et agissent comme lui. Il faut donc ne pas troubler leur douleur et se contenter de les surveiller sans persécution. Ce sera d'une sage politique et d'une justice honorable ; car, à tout bien prendre, il y a de la loyauté parmi les chefs et de la vertu franchement patriotique parmi les paysans. Ils disent que si on ne les persécute pas, ils laisseront faire. Essayons de cet avis ; rappelons-nous qu'après Waterloo la Vendée eut du patriotisme lorsque tant de gens en manquaient, et qu'elle me fit offrir, ainsi qu'au maréchal prince d'Eckmülh, de marcher avec nous contre les étrangers en cas d'invasion. Mais, avant tout, qu'on donne des ordres stricts aux administrateurs pour ne pas outrepasser les intentions du gouvernement par un zèle mal entendu et trop expressif. La Vendée est un malade qu'il faut chercher à guérir par des calmants, et que, par des moyens irritants, il est très facile de jeter dans le désespoir. Ici, le désespoir se transforme en guerre civile. Que personne n'oublie cette vérité, et ils ne s'en souviendront plus. »

Lamarque avait sainement apprécié l'état des choses. Le général du Chaffault, qui, après avoir servi la cause royale en 1815, s'était jeté par mécontentement dans l'opposition de gauche, et qui venait, au nom de Louis-Philippe, inspecter les gardes nationales, tint le même langage ; il fit entendre les mêmes vœux. Député de la Vendée libérale, mais ancien frère d'armes des Chouans, il pouvait, à ce double titre, exercer une salutaire influence. De tous les côtés, de semblables avis étaient donnés ; cependant, le gouvernement se laissa aveugler par des haines locales ; il ne sut pas contenir dans les bornes de la modération ceux qui se prétendaient ses amis, et qui, au fond, n'étaient que les ennemis des Blancs. Entraîné par d'autres préoccupations plus graves, il laissa ses agents user et abuser de la victoire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pour se faire bienvenir des enthousiasmes révolutionnaires, les administrateurs que, dans le pêle-mêle des nominations, on avait imposés aux provinces de l'Ouest, firent cause commune avec ces mêmes enthousiasmes. Ils en avaient reçu le mouvement et la vie; ils crurent qu'ils en recevraient encore un rapide avancement. Accueillis avec froideur, parfois même avec un dédain mérité par les royalistes, ces administrateurs, dont plusieurs n'avaient pas une vie sans tache à livrer à l'examen, se sentirent humiliés de la susceptibilité ou de l'indifférence du parti vaincu. Ils essayèrent de rompre la barrière qui s'établissait entre eux et les salons de la noblesse ou de la bourgeoisie; leur isolement leur faisait peur. Afin d'oublier dans les vengeances de la politique les blessures faites à leur amour-propre, ils se mirent à la tête de la croisade contre les Carlistes.

Dans les fêtes qui précédèrent ou suivirent la proclamation de la Charte et du roi de 1830, des cris de mort étaient proférés. Ici, on désignait à la réaction libérale les hommes que l'on accusait de fidélité ou d'attachement aux Bourbons; là, par d'injustes soupçons ou par des dénonciations absurdes, on cherchait à faire peser sur certaines têtes la responsabilité des malheurs que les représailles évoqueraient; partout enfin où l'on étalait la nouvelle devise d'ordre public et de liberté, on semait le désordre et l'on recueillait la licence. Chaque jour, le ministère était harcelé par les plaintes de ses agents ou par leurs sinistres prévisions. A les en croire, la Vendée, l'Anjou, la Bretagne et le Maine préparaient un mouvement. De coupables espérances agitaient le pays, et les gentilshommes, qu'un simulacre de terreur n'avait pas décidés à l'émigration, les gentilshommes, qui tous étaient restés sur le sol, se voyaient perpétuellement en butte à un espionnage et à des vexations intolérables.

Le pouvoir se montra mécontent des rapports qu'il recevait. Cette uniformité dans la manière de voir de ses fonctionnaires, uniformité dont la source vient d'être indiquée, troublait son repos. La plupart de ses ministres étaient des ambitieux qui avaient escamoté un portefeuille dans les ventes secrètes, et qui, pour se hisser au pinacle, s'étaient fait un marchepied du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

parjure. Ils jugèrent les royalistes à leur point de vue. Après s'être avoué qu'il était très possible d'intriguer contre eux, qui avaient intrigué contre un ordre de choses régulièrement établi et légalement adopté par la France entière, ils se persuadèrent que la trame de ces projets était déjà ourdie; ils se mirent en mesure de la rompre.

Il restait de l'ancienne guerre des noms auxquels les Blancs accordaient une estime qui allait jusqu'à la plus entière confiance. Pour les éloigner de la Vendée, on offrit à ceux qui étaient pauvres de doubler les pensions auxquelles ils renonçaient spontanément. Auprès des autres, on fit valoir des motifs tirés de la situation même : on leur dit que leur présence était une excitation permanente à la guerre civile, et que, par amour de la paix, il serait bien à eux de sacrifier leurs affections au salut de l'État.

Les Vendéens répondirent qu'ils ne rendaient compte qu'à Dieu de leurs sentiments, mais qu'ils se devaient à eux-mêmes d'attendre, dans la paix de leur conscience, ce que décideraient les événements, plus forts que les hommes. « Nous n'avons jamais voulu, ajoutaient-ils, troubler la tranquillité publique : nous réclamons la paix, l'égalité des droits, la liberté que tout gouvernement a intérêt à maintenir entre les citoyens. Nous n'allons pas, nous n'irons jamais au delà ; si le pouvoir veut aller plus loin, nous saurons ce qu'il nous reste à faire. »

Cette persistance de volonté était un symptôme d'insurrection. Les Vendéens mettaient le gouvernement en demeure d'être équitable : le gouvernement céda à des suggestions locales. La plupart de ses agents s'affranchirent de toute espèce de règle; ils se placèrent de leur propre autorité au-dessus des lois qu'on venait de consacrer. Le système des visites domiciliaires et des arrestations préventives étendit sa chaîne du fond du Bocage jusqu'aux dernières limites de la Bretagne et du pays manceau. On incrimina les regrets, on mit les vœux en suspicion, on accusa le silence, on tortura la pensée. Quand ces mesures acerbes eurent répandu l'effroi, on se fit une arme de ce même effroi pour arracher au gouvernement de nouvelles rigueurs: il eut la faiblesse de se prêter à cette violence.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

On menaça de jeter dans les fers ceux que la liberté de leurs paroles, que la manifestation de leurs vœux, et que surtout la confiance des gars incriminaient aux yeux de l'autorité. Pour échapper à un emprisonnement, ils désertèrent bientôt leurs demeures. Après avoir erré dans les forêts, après avoir rencontré en chaque chaumière une hospitalité qui ne les trahissait jamais, ils se réunirent tantôt sur un point, tantôt sur un autre, n'ayant d'autre but que celui de se soustraire aux poursuites dont ils étaient l'objet.

De même que sous l'empire et sous la Restauration, il y avait dans l'Ouest des jeunes gens qui, par un amour instinctif du clocher natal, n'avaient jamais pu se résoudre à quitter leur village pour rejoindre les régiments dans lesquels, aux termes de la loi sur le recrutement de l'armée, ils devaient être incorporés. Conscrits de 1828 et de 1829, ils vivaient comme avaient vécu leurs prédécesseurs, comme vivaient dans les montagnes de l'Auvergne d'autres réfractaires que l'on ne songea pas à inquiéter. Cette existence de privations, sur laquelle la monarchie fermait à peu près les yeux, avait diminué le nombre des insoumis, et chaque année il allait en s'affaiblissant. Leur nourriture était assurée par leurs familles ou par leurs amis; ils travaillaient dans les fermes voisines. Lorsque la gendarmerie se dirigeait vers leurs chaumières, ils couraient se cacher dans les bois, dans les genêts ou dans les marais, restant probes même dans leur désobéissance, et ne songeant jamais qu'à enfreindre la loi qui les faisait soldats.

Ces réfractaires étaient royalistes comme tous les villageois. La monarchie de juillet ne se flattait point de les amener volontairement à un sacrifice qu'ils n'avaient pas consenti à faire aux princes possédant leur amour. Il eût été sage et politique de suivre les errements tracés, et de fermer les yeux sur une infraction qui, après tout, entraînait très peu de graves conséquences. Bientôt ces réfractaires, disséminés dans les campagnes, n'ayant entre eux aucun point de contact, devinrent, pour les autorités, un appât de persécutions, un noyau d'insurgés dont il fallait délivrer le pays. La gendarmerie mit plus d'activité dans ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

recherches; elle fit des battues qui donnèrent l'éveil aux conscrits et à leurs familles : on annonça l'intention de les punir sévèrement. Les réfractaires furent effrayés de leur position. Pour ne pas servir un ordre de choses qui répugnait à leur conscience monarchique, pour se défendre en cas d'attaque, ils se réunirent; et, trouvant des chefs ou des renforts dans les royalistes qui se dérobaient aux mandats d'amener décernés contre eux, ils se coalisèrent dans un même vœu et sous un même drapeau.

Telle fut l'origine des bandes. Elles parcoururent le Bocage, respectant les personnes et les propriétés, se recrutant de tous les jeunes dévouements qui, dans les récits des veillées, avaient puisé cette inspiration d'où naissent les martyrs et les héros.

Dans les environs de Maulevrier, le vieux Delaunay, que son inébranlable constance a désigné comme un des chefs secondaires de l'ancienne guerre, se mit à la tête des réfractaires et des mécontents qui aspiraient à changer par les armes le sort de la France. Constantin de Caqueray, sous-officier de cavalerie, s'adjoignit à lui. En peu de jours, ils formèrent des rassemblements que la police ne put jamais atteindre.

Diot, retiré sur la paroisse de Boismé, se vit, lui aussi, en butte aux persécutions. C'était un paysan dans toute l'acception du mot; mais, doué d'un esprit fertile en ressources et d'une sagacité qui, chez lui, suppléait à l'instruction, il avait su prendre sur ses voisins un ascendant extraordinaire. Sous-officier de gendarmerie pendant la Restauration, et, comme tant d'autres militaires, démissionnaire par refus de serment, il n'avait pas tardé à juger que sa liberté serait promptement compromise. Dans l'espérance de voir les conscrits de la classe de 1830 se ranger sous le drapeau blanc, il l'avait levé au milieu des soldats de Lescure et de Marigny.

A Pouzauges, aux Herbiers, à La Châtaigneraie, dans les paroisses voisines d'Ancenis ainsi que sur les deux rives de la Loire, il se forma en même temps des attroupements qui ne signalaient leur présence que par le cri de : « Vive Henri V! » et par la destruction des drapeaux tricolores flottant sur les clochers. En Bretagne, le même mouvement se fit sentir; car partout la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Révolution agissait, en dehors même du gouvernement. La plupart des communes de l'Anjou, de la Sarthe, de la Mayenne, du Morbihan, de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finistère eurent leurs insoumis, que des soldats de la garde

LE DUC DE BORDEAUX, A DIX ANS

royale façonnaient au métier des armes. Dans l'attente d'une guerre générale, dont, à cette époque, la nation était menacée, ces jeunes gens aimaient mieux défendre le sol qui les avait vus naître que d'aller offrir leur sang pour consacrer des faits en opposition directe avec leurs pensées.

Le gouvernement eut l'air de s'effrayer de ces manifestations. Le fantôme de la Vendée militaire, se dressant en face de lui et protestant à main armée contre son autorité, troublait ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rêves de paix; il inquiétait surtout le libéralisme campagnard. On devait rassurer par des mesures de douceur et de justice ces existences se précipitant tête baissée dans l'insurrection pour échapper à une captivité préventive ou à un service militaire alors doublement odieux. On prit le contre-pied de cette tolérance, dont les résultats sont toujours plus efficaces que l'intimidation. On n'avait pu forcer la Vendée à accepter sa part des joies révolutionnaires; on la punit dans ses souvenirs de gloire.

Les soldats, que l'on ne désignait plus sous le nom de Bleus, mais que les villageois appelèrent les Culottes-Rouges, par allusion au pantalon garance, les soldats envahirent les provinces de l'Ouest; on les plaça en garnison dans les métairies, dans les chaumières, même les plus retirées. Ils avaient ordre d'être impitoyables. Lorsqu'ils traversaient les petites villes et les bourgs, cet ordre devenait une prière dans la bouche des patriotes. On encourageait l'armée à la cruauté; mais les souvenirs de Juillet étaient vivaces dans sa mémoire. Elle n'ignorait pas qu'il y avait crime à faire feu sur le peuple, et, dans l'âme d'un certain nombre, il survivait un peu d'amour ou de reconnaissance pour la dynastie déchue. Il fallut donc vaincre toutes ces répugnances. La Révolution persuada aux militaires que tirer sur les Carlistes ce n'était pas manquer à ses devoirs civiques. Les Carlistes n'étaient Français que pour payer l'impôt. Aux régiments qui arrivaient, on racontait les déprédations commises par les Chouans, les meurtres dont ils étaient les auteurs, les tortures qu'ils faisaient endurer. La version était partout et toujours la même.

Tantôt, de malheureux fantassins égarés avaient, par une nuit obscure, demandé l'hospitalité à une ferme peu éloignée de l'endroit où le récit s'élaborait, et, pendant leur sommeil, ils avaient péri sous les fourches à double dent des Carlistes. Tantôt, les paysans s'étaient contentés de harceler, de poursuivre à grands cris les Culottes-Rouges; puis, ils avaient, comme par passe-temps, brisé un bras à celui-ci, une jambe à celui-là et tondu les autres. Ils inspiraient à la contrée un effroi que les rigueurs militaires pouvaient seules apaiser. La presse de toutes les nuances

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

libérales s'associait à une pareille conspiration de mensonges.

Faites avec une apparence de bonne foi dont les officiers étaient souvent dupes, ces narrations, toujours accompagnées du choc des verres et de l'excitation du vin, persuadaient aux soldats qu'ils entraient dans une région sauvage, et qu'il fallait se tenir en garde comme à l'approche des bêtes fauves.

Les premières heures de leur séjour dans les métairies étaient données à la défiance, souvent même à l'irritation; peu à peu le calme s'infiltrait dans leurs esprits. Au contact de ces mœurs agrestes, mais pures, leur rappelant le foyer paternel, aux soins remplis de cette délicatesse rustique dont les Vendéennes ont le secret, à l'inaltérable quiétude de tous les visages, on voyait s'évanouir la colère amassée dans le cœur des militaires. Ils prenaient confiance dans les hôtes que la loi leur offrait; ils se mêlaient à leurs travaux, ils les partagaient. Le dimanche, redevenus villageois par la foi ou par le souvenir, ils assistaient aux offices divins, et, le soir, ils s'associaient aux jeux de la veillée, aux danses sur la prairie ou à la partie traditionnelle de boules. A plus d'une reprise, le hasard les mit en rapport avec les réfractaires qu'ils avaient mission de poursuivre : de ces rencontres haissait toujours une espèce d'armistice.

Mais, du sein des villes, il s'élevait des clameurs de vengeance. Cette situation était intolérable aux patriotes, qui, après avoir trompé le pouvoir, cherchaient à égarer la crédulité de ses agents. On prétendit que la Vendée, l'Anjou, la Bretagne et le Maine avaient gardé les armes de calibre et les munitions des anciens soulèvements. Le désarmement était dans les vœux du ministère : on en fit à ses yeux une condition de stabilité. Le ministère, qui, à Paris, se voyait sous le coup d'émeutes incessantes, d'une anarchie sans frein comme sans règle, laissa à la Révolution le droit d'appliquer dans l'Ouest la loi que cette même Révolution avait fait voter.

Les visites domiciliaires, les fouilles nocturnes commencèrent avec une âpreté digne de 1793. On ne recherchait que des armes de calibre; on arracha aux agriculteurs leurs fusils de chasse. On confisqua, on brisa même sous leurs yeux, avec de méprisantes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

paroles, les sabres et les fusils que Louis XVIII, dans un jour de royale reconnaissance, avait fait distribuer aux vétérans de la grande guerre.

C'était une provocation. Sur plus d'un point, les compagnons de Cathelineau, de M. Henri, de Charette, de Cadoudal et de Jean Chouan ne l'endurèrent pas avec résignation. Ils s'étaient habitués à souffrir l'injure parlée, à baisser la tête devant les menaces; ils la relevèrent en face de ces profanations, qui détruisaient les traditions domestiques. Un fusil offert par le roi et sur lequel se lisait gravé le nom du paysan qui l'avait reçu, n'était-ce pas un titre de noblesse dans les familles, une croix d'honneur appendue à la vaste cheminée de la métairie? Les pères qui l'avaient mérité en marchant contre la République y tenaient par souvenir de leurs exploits. Les enfants attachaient à sa possession une espèce de culte, et l'on venait ainsi déclarer suspectes deux générations. Cette mesure impolitique devait exaspérer les gars de l'Ouest : il s'en rencontra qui dérobèrent à tous les yeux leurs armes de prix : ce furent les plus prudents. D'autres se mirent en devoir de les disputer à la gendarmerie ou à la police. Des collisions naquirent de cette violence morale : le sang coula plus d'une fois. La gendarmerie, engagée dans ces luttes quotidiennes, devint la terreur ou la victime des Blancs.

Les bandes se grossirent, elles se multiplièrent, car, dans les campagnes, les événements dont Paris était le théâtre annonçaient l'anarchie : les royalistes ne voulaient pas être pris par elle au dépourvu. Alors Diot ouvrit sa campagne de la Chouannerie; Delaunay et Caqueray ne craignirent plus d'affronter la force armée, et, en Bretagne, Messager, Blot et Bérenger, sous-officiers de la garde, furent les chefs des premiers mouvements.

Dans le Morbihan, que le général et le colonel Cadoudal, que le commandant Guillemot, Adrien de La Houssaye et les vieux capitaines avaient préparé à un prochain combat, Mathurin Mandar se plaça à la tête des insurgés. Caporal dans la garde, ce jeune homme, après le licenciement de 1830, était retourné à Bignan, son pays natal: il y vécut sans offrir un prétexte à la soupçonneuse vigilance de l'administration. Il ne sollicitait rien du gou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LE GÉNÉRAL ADRIEN DE LA HOUSSAYE (1)

vernement : celui-ci lui demanda ses services. Il l'incorpora en qualité de sergent dans le 15e de ligne en garnison à Saint-Brieuc.

(1) Avec le portrait du chevalier de La Houssaye, nous avons donné (p. 63) de ce volume une biographie abrégée de ce personnage. Ses quatre enfants marchèrent sur ses traces et nous retrouverons les états de service de Bernard-Germain, l'aîné de tous, dans notre Ve volume. Louis XVIII le nomma, en 1816, capitaine-colonel des gardes de la porte du roi. Il mourut à Saint-Brieuc, en 1838, laissant, de son mariage avec dame Charlotte de Guitton, Adrien-Fulgence, né à Saint-Hélen, dans les Côtes-du-Nord, le 28 prairial an XI (17 juin 1803). Après de brillantes études chez les Jésuites de Sainte-Anne d'Auray, Adrien

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Quelques jours après, ce régiment reçoit ordre de partir pour le Midi. Mandar, en traversant le Morbihan, met à exécution le projet qu'il a nourri depuis qu'on l'a forcé d'arborer la cocarde tricolore. Il fuit son drapeau, rejoint les réfractaires, ses amis ou ses parents, et, bientôt salué leur chef, il commence cette vie de douleurs et de sacrifices qui se continue pour lui dans la honte des bagnes ou dans le silence du Mont Saint-Michel. Mandar, neveu de Le Thies, un des brillants officiers de la Bretagne, avait une de ces intrépidités qui ne regardent jamais en arrière. Il possédait au suprême degré l'estime de ses compatriotes, qui, dans ce paysan comme eux, espéraient voir revivre un jour quelques-unes des grandes qualités de leur Georges Cadoudal.

Ces trois hommes, que des fables absurdes ou de mensongères relations peignirent comme les types de la Chouannerie, selon le point de vue révolutionnaire, n'avaient ni la cruauté qu'on leur a si gratuitement prêtée, ni la soif du sang, ni les passions de désordre dont les journaux essayèrent de fabriquer tant de lamentables récits. Populaires dans l'Ouest par une bravoure de tous les instants, par une merveilleuse aptitude à se montrer presque simultanément en plusieurs lieux à la fois, échappant avec rapidité aux Rouges ou se présentant fièrement en ligne, quand ils avaient jugé l'occasion propice, Delaunay, Diot et Mandar, triple personnification du royalisme, aux trois époques de la guerre civile — Delaunay en 1793, Diot en 1815, et Mandar en 1832, — résumaient tous les souvenirs et toutes les espérances. Sans cesse prêts à se mettre en campagne, souvent servis par le

fit ses premières armes en Espagne, en 1823. La Révolution de 1830 éclatant, il passa d'abord en Angleterre avec Charles X; mais, à peine revenu en France, il fut saisi et conduit prisonnier à Vannes. Une interpellation à la Chambre des députés (4 janvier 1831) le rendit à la liberté. Il en profita pour parcourir la Bretagne et, le premier, il y releva le drapeau blanc, en compagnie de ses frères Auguste, Félix et Thomas. Un premier engagement eut lieu au château de Telhouët en Lantillac entre ces jeunes gens secondés par dix-sept autres Chouans, contre deux cent soixante-cinq grenadiers et quelques gendarmes (25 février 1831). Peu après, l'arrivée de Mme la Dse de Berry vint encore activer un zèle que rien ne put arrêter, pas même une condamnation à mort prononcée contre eux par le tribunal de Rennes. Les projets de restauration ayant échoué par la trahison de Deutz, Adrien et Auguste de La Houssaye parvinrent à gagner Jersey, puis l'Angleterre.

L'année suivante, (7 juillet 1833), Adrien partit avec sa femme pour le Portugal où le maréchal de Bourmont le nomma gouverneur de Celdas et d'Obidos. Fait prisonnier à Santander, Adrien fut fusillé, le 5 août 1835.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

hasard, encore plus souvent favorisés par la science des localités et par les rapports des fermiers les tenant au courant de ce qui se tramait contre leur vie, ils purent, en peu de semaines, se créer un nom que les calomnies des uns, que les exagérations des autres rendirent fameux (1).

(1) Beaucoup d'autres personnages ont pris une part importante à ces soulèvements et Crétineau-Joly ne les a pas tous mentionnés. Parmi ceux dont le nom même a été omis par l'historien, nous citerons M. Mercier, qui fut l'un des plus actifs et des plus habiles instigateurs de la levée de boucliers de 1832.

M. Mercier (Jean-Jacques), fils de Jean et de Mlle Marie Fillion, naquit à Malserpe, paroisse de Saurais, entre Thenezay et Parthenay (Deux-Sèvres) d'une famille justement honorée.

JEAN-JACQUES MERCIER

Royaliste ardent par tradition, il se lança des premiers dans le mouvement de résistance qui suivit les journées de juillet 1830. Avant la fin de cette année, il était poursuivi pour avoir distribué dans son voisinage des médailles à l'effigie du duc de Bordeaux.

Afin d'échapper aux perquisitions, le jeune homme — il avait alors vingt et un ans — vint offrir ses services aux chefs qui, dans les environs de Bressuire, reformaient leurs cadres en vue d'une tentative prochaine.

Mercier fit ses premières armes sous les ordres des capitaines Robert et Diot ou Guyot, de Courlay. Mais, dans les commencements de 1832, il formait une compagnie franche qu'il recrutait dans les paroisses voisines de Parthenay. Il choisit un à un ses hommes, il les équipa et leur donna le nom de *soldats d'Henri V.*

Caché dans les fermes, dans les bois dont la Gâtine est couverte comme le Bocage, Mercier, suivi de ses volontaires tint trois ans la campagne, harcelant sans repos les troupes lancées à sa poursuite. Sa tête fut mise à prix. Traqué de nuit et de jour, il fut, maintes fois, sur le point d'être atteint; mais son adresse, son courage et son sang-froid le sauvèrent de mille dangers.

Celui qui devait s'illustrer sur des champs de bataille plus dignes de son génie, le futur maréchal de Saint-Arnaud, qui n'était alors que lieutenant, raconte, dans ses lettres, que, « cantonné à Gourgé, il fait à Boury et à Mercier une chasse sans trêve et qui n'est pas sans périls. »

Souvent, la force armée fut envoyée chez le père de Mercier, car, alors, on rendait responsables les parents des rebellions de leurs enfants. Elle y revint, plus tard, dans l'espérance d'intimider des orphelins. C'est ainsi qu'un jour, après avoir fait fouiller, mais en vain, l'habitation et le domaine de Malserpe, les officiers s'en prirent aux petits frères et à la petite sœur du jeune capitaine. Appuyant sur la tempe des pauvres innocents le canon de leurs pistolets : « Dites-nous où il est, s'écrièrent-ils, ou vous allez mourir! » Les enfants, comme nous en avons déjà fait la remarque pour d'autres dans cette contrée, gardèrent le silence sans s'émouvoir. Au reste, Mercier n'était point dans cette maison devenue sienne; une seule fois, en trois ans, il y avait reparu, c'était pour s'agenouiller auprès de son père expirant. Le vieillard, digne des temps héroïques, l'avait embrassé, et, après l'avoir tendrement béni : « Va, mon fils, lui avait-il dit, va où ton devoir t'appelle!..... Ailleurs, on a besoin de toi! »

Au lendemain des affaires d'Amailloux que nous raconterons plus loin, et qui mirent à néant les espérances de l'insurrection, Mercier se décida à quitter les Deux-Sèvres. Mais, avant d'assurer son salut par une fuite devenue nécessaire, il songea à ses compagnons d'armes. Non content de leur distribuer la plus grande part du peu qui lui restait pour leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La Convention et le Directoire avaient pris à tâche de fausser le but des insurrections vendéenne et bretonne. Les Cent-Jours appelèrent brigandage la levée de boucliers que provoquait l'usurpation de Bonaparte. Les révolutionnaires de 1830 suivirent, comme leurs devanciers, cette voie d'imposture. Les Chouans — ce fut sous ce nom que l'on désigna tous les Blancs armés, — les Chouans, au dire des feuilles publiques salariées par le despotisme libéral, tinrent école de crimes, de vols et de rapines. Ici, ils chauffaient les pieds des malheureux qui n'avaient à se reprocher qu'un amour éclairé de la patrie; là, ils torturaient les femmes, massacraient les enfants, répandaient partout la terreur, et se portaient contre la force armée à des excès encore inouïs dans les fastes de la guerre civile.

Un long cri de mort était poussé contre eux de Niort à Vannes, de Nantes à La Rochelle, de Laval à Cholet. Ce cri retentissait dans les journaux, accompagné des malédictions de l'esprit de parti et des effroyables histoires que les imaginations patriotiques inventaient. Sur les lieux, dans les cantonnements même où

enlever toute tentative de pillage, il veilla à ce que chacun d'eux pût s'éloigner, sans difficultés, des départements de l'Ouest, et s'occupa de leur procurer les moyens de vivre dans leur condition nouvelle.

Pendant ce temps-là, le 5 septembre 1835, la Cour d'assises séant à Niort le condamnait à mort comme chef de bande et coutumax.

Sous le pseudonyme de David Lacoste, Mercier, servi par de nobles dévouements, réussit à se dérober aux recherches et à reculer, jusqu'à la fin de 1839, la dure obligation de quitter sa patrie. Il dut, enfin, s'y résigner, et, à Bruxelles, qu'il choisit comme résidence, son travail énergique le mit, en quelques années, à la tête d'une fortune indépendante.

Cependant, le temps marchait, dissipant les ressentiments et calmant les haines. Sous ce même gouvernement qui l'avait condamné, Mercier put, sans trop de difficultés, revoir la France. A Paris, le Mis de La Rochejaquelein le présentait ainsi à son entourage : « Messieurs, un de mes bons amis, M. Mercier..... condamné à mort. » C'est pendant ces séjours que Mercier brigua et obtint la main de Mlle Élisabeth de Trincaud-La-Tour, dont le père fidèle à ses serments, avait, en 1830, brisé une brillante carrière.

Mais ici, se dressait un sérieux obstacle; le fiancé était toujours sous le coup de la sentence capitale de 1835. Pour reconquérir son existence civile, M. Mercier alla, au mois de juin 1847, se constituer prisonnier à Niort, et demanda aux assises des Deux-Sèvres, par la voix éloquente de Me Henri Giraud, un acquittement que le jury lui accorda à l'unanimité.

Son mariage fut célébré, le 25 août suivant, en l'église Saint-Louis de Bordeaux; cinq enfants sont nés de cette union.

La dernière joie du Vendéen ici-bas fut sa visite au Cte de Chambord, le 1er août 1871. Le prince, qu'il n'avait point revu depuis Wiesbaden, était alors à Bruges; et son vieux serviteur, l'année suivante (6 septembre 1872), s'endormait pieusement dans le Seigneur, entouré de tous les siens, et réconforté par les secours de cette religion qu'il avait toujours respectée, défendue et pratiquée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

règnaient les Chouans, la tranquillité était peu troublée. Seulement de temps à autre, au fond des ravins ou sur la lisière des forêts, de rares coups de fusil s'échangeaient entre les soldats et les royalistes. Ces coups de fusil devenaient aussitôt un engagement dans les règles, où toujours, malgré l'infériorité du nombre, la troupe de ligne avait obtenu l'avantage. Les rumeurs grossissaient en passant par tant de bouches suspectes. Lorsqu'elles arrivaient au pouvoir central, elles étaient tellement défigurées, qu'il est impossible de s'orienter dans ce pêle-mêle d'erreurs officielles.

Mentir, et par cela même accaparer l'opinion, a toujours été un des moyens de succès de la Révolution; mais, en dénaturant ainsi les faits, elle avait encore un autre but. Elle forçait les ministres de Louis-Philippe à lancer dans l'Ouest le plus de troupes possible pour se protéger d'abord elle-même contre les représailles, et surtout pour enlever au pouvoir une partie de l'armée quand l'heure de jouer contre lui une dernière partie aurait sonné. Le gouvernement se laissa prendre au piège.

Pendant ce temps, l'émeute se promenait chaque matin dans les rues de Paris, hurlant son chant de mort, impie aujourd'hui pour être républicaine demain, et restant toujours l'ennemie des royalistes. On les accusait de faire cause commune avec elle. A chaque minute, néanmoins, elle apparaissait menaçante contre eux, déclarant la guerre à la propriété, aux principes sociaux et aux Carlistes, qui représentaient ces principes. L'autorité luttait timidement avec les insurrections. Quand elles affectaient une teinte plus prononcée d'hostilité contre les souvenirs religieux et monarchiques, quand on les voyait se ruer sur les églises et sur l'archevêché de Paris, qu'elles mettaient à sac dans un jour d'extravagance, les feuilles dévouées à la royauté de 1830 s'écriaient : « Laissez passer la justice du peuple! »

Cette ignoble justice qui, en 1793, s'était instituée la protectrice des échafauds et des noyades, qui, en 1796, s'était repue des orgies du Directoire, qui, en 1815, après s'être fédéralisée, faisait frémir l'empereur Napoléon, cette justice passait. On l'avait affublée, en 1831, des ornements sacrés arrachés à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

basilique de Notre-Dame. Le masque au visage — le carnaval était dans ses dernières heures de folie, — la mitre en tête et les chasubles dorées sur les épaules, elle traînait dans la boue du

ruisseau les saintes richesses de la vieille cathédrale. Elle affrontait Dieu, elle polluait toutes les images de religion ainsi que de monarchie, et elle osait renouveler près du palais d'un roi chrétien, en face d'une population chrétienne, les saturnales du culte de la Raison.

Le gouvernement, quand cette justice eut pris ses coudées franches, essaya de compter avec elle. Elle exigea qu'on offrît une satisfaction à ses haines et qu'on décrétât la persécution contre les carlistes de l'Ouest assez audacieux pour relever la tête. Le pouvoir avait deux partis en face de lui. Dans la Vendée militaire, les royalistes regrettaient la monarchie; dans les rues de Paris, les républicains, organisés en société des droits de l'homme et en section des Bras-nus, demandaient avec de sanglantes impatiences qu'il leur fût enfin permis de se livrer aux fureurs de leur patriotisme. Le pouvoir se laissa faire violence. Il adopta des mesures pour que, dans les paroisses de l'Ouest, on traquât les partisans de Henri V. La Révolution, de son côté, stimula le zèle de ses affiliés en Vendée comme en Bretagne. Alors la guerre civile éclata, non pas encore dans les faits, mais au moins dans les intentions. Elle fut décidée autant contre la dynastie d'Orléans que contre les chances d'une anarchie dont l'audace des républicains ne cachait plus la probabilité. Dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

beaucoup de bons esprits même, cette dernière considération l'emportait évidemment sur la première. Il y avait bien de l'amour désintéressé pour l'orphelin au fond des cœurs vendéens; mais ce qui doublait leur force, c'était la haine pour la Révolution. Les paysans la voyaient revenir menaçante; elle allait procéder comme autrefois par la proscription, par le pillage ou par l'échafaud. Ils désiraient marcher contre elle.

Jusqu'à cette heure, les réfractaires seuls se sont mêlés avec activité à ces manifestations à main armée qui entretenaient l'esprit belliqueux dans l'Ouest, et qui, tôt ou tard, devaient changer en guerre ouverte ces dispositions hostiles. Le gouvernement, que de haineuses sollicitudes mettaient en demeure à la tribune, dans la presse et au sein même des administrations, ne se crut pas assez fort pour résister à cet entraînement; il combla les vœux de la Révolution en étendant le cercle de ses rigueurs. Bientôt, ce ne fut plus aux réfractaires seuls que les injustices s'adressèrent; elles frappèrent à la porte des châteaux qui, comme sous Charles X, offraient aux conscrits des vivres et un asile momentané. Le Cte de Bagneux, ancien préfet de Maine-et-Loire, Théronneau et plusieurs propriétaires des environs de Pouzauges voient leurs habitations soumises à toutes les manœuvres de la police. Afin d'échapper aux angoisses d'une détention préventive, ils se cachent et suivent l'exemple des réfractaires.

Dans d'autres localités, les mêmes précautions sont adoptées par d'autres gentilshommes. On les accuse de diriger les insurgés, et de faire ainsi un noyau pour l'instant où éclatera la prise d'armes générale. Cette accusation pouvait aux yeux des révolutionnaires avoir quelque fondement; elle servit de prétexte à de nouvelles mesures. On incrimina les prêtres; on emprisonna des femmes prévenues d'embauchage carliste dont la preuve n'était jamais fournie, car les tribunaux mêmes de l'Ouest furent obligés de les absoudre.

Alors, pour rendre odieux, même à la population légitimiste, les hommes qui, par conviction, se vouaient à toutes les souffrances, on forma des bandes de faux Chouans, comme la Convention et le Directoire en avaient légué l'exemple à leurs suc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cesseurs. On donna aux réfractaires des espions qui laissaient leur drapeau et leur uniforme pour se ranger parmi eux. On trouva des soldats et des gendarmes qui ne reculèrent pas devant ce métier, et qui, déserteurs par spéculation, se mirent aux gages de la police. Ils avaient pour mission de s'entendre avec les faux Chouans que l'on créait, de pousser la Vendée à de coupables excès, de commettre en son nom des attentats dont ils ne répondaient jamais, et de bien expliquer à tout venant qu'ils appartenaient ici à la bande de Diot, là, à celle de Delaunay, plus loin, aux rassemblements dont Guérin de La Houssaye, Messager, Blot et Mandar étaient les chefs.

Il fallait enhardir les troupes dans cette guerre d'escarmouches, pour laquelle les militaires ne cachaient guère leurs répugnances. Les faux Chouans, après s'être noirci le visage, simulèrent des surprises nocturnes, menacèrent les villages, pillèrent les fermes isolées, attaquèrent les individus et se portèrent à des abus de tout genre. Quand les détachements d'infanterie marchaient à leur rencontre, ils prenaient la fuite en proférant le cri de : « Vive Henri V! » ou en semant sur le théâtre de leur retraite des cocardes blanches, des scapulaires, des chapelets et des médailles à l'effigie de l'orphelin royal.

Plus tard, ces dépouilles de l'espionnage servaient de preuves vivantes à la charge des Vendéens. On les confrontait avec les citoyens qui avaient été victimes de ces déprédateurs patentés; on demandait à ces citoyens s'ils reconnaissaient les objets laissés sur le terrain. Les plaignants répondaient affirmativement. La peur, le désir de la vengeance, peut-être aussi celui de recevoir une indemnité, les poussait à accepter pour vraies les suppositions dont on élevait l'échafaudage. Les royalistes étaient décrétés de pillage : on les condamnait, et le lendemain, la même scène se renouvelait ailleurs. C'était ainsi qu'on tâchait d'enseigner aux hommes paisibles à redouter l'approche des Chouans et à refuser tout concours à un parti qui, né pour l'ordre, autorisait de sang-froid de semblables crimes.

En dehors de ces attentats provocateurs, il y eut sans doute, dans les bandes, certaines natures que la misère, que l'isolement,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que le danger de tous les jours et de toutes les nuits, que la soif des représailles poussa à la vengeance; mais, aussitôt que les auteurs de ces attentats furent signalés, ils se virent l'objet de l'animadversion générale. Les Vendéens les chassèrent de leurs rangs; parfois même, leur justice frappa encore avec plus de sévérité. Ils jugèrent et fusillèrent sur place les coupables que l'indignation publique désignait à l'inexorable probité de leurs compagnons.

Tandis que la Vendée et la Bretagne souffraient ainsi dans l'enfantement de la guerre civile, les officiers de ces provinces se concertaient entre eux pour prévenir de plus grands désastres.

Il y avait du mécontentement au fond de leurs cœurs. Souvent des paroles amères, adressées à l'ingratitude des rois et à la faiblesse des princes de la maison de Bourbon, tombaient de leurs lèvres. Ils avaient bien juré de ne plus exposer leur pays aux désastres de la guerre civile; néanmoins, la fidélité à leurs serments et les idées du devoir monarchique reprenaient vite le dessus. Les anciens généraux étaient compromis aux yeux de la Vendée militaire. Ne pouvant soupçonner le roi, la Vendée s'en était prise à eux des lâchetés et de l'avarice du pouvoir. Elle les avait accusés d'indifférence ou d'oubli; elle leur avait retiré sa confiance, qu'elle ne leur rendit plus; mais ces généraux étaient en petit nombre. D'autres, comme d'Andigné, se sentant trop vieux pour diriger une guerre exceptionnelle, où l'on passe sans transition d'un combat nocturne à une forte marche de jour à travers les bois et les ravins, n'aspiraient plus qu'à servir en qualité de soldats sous les jeunes chefs formés par leurs leçons. La plupart, tels que Joseph Cadoudal, Auguste de La Rochejaquelein, Charette, Pontfarcy, Cathelineau et leurs officiers, n'avaient rien perdu de leur prestige. On sondait leurs dispositions, ils répondaient avec franchise.

Tous s'accordaient bien sur la nécessité de repousser la force par la force; mais déjà les avis étaient partagés sur l'opportunité du soulèvement. Aux yeux des royalistes, le gouvernement que l'insurrection de 1830 avait intronisé ne devait avoir qu'une durée plus ou moins éphémère : d'un côté, il était battu en brèche par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les opinions les plus divergentes, de l'autre, il n'inspirait pas à l'Europe la confiance qu'il avait promise.

La révolution de Pologne, cette folle entreprise, avec son héroïsme dépensé en pure perte, qui, arrêtant l'armée russe, préserva la France d'une conflagration générale, expirait dans les dernières étreintes d'un suprême combat. Alors les puissances, dont les répulsions étaient aiguillonnées par les vœux et par les timidités de l'appui moral accordé à la Pologne, ne demandaient pas mieux que d'en finir avec la révolte.

Louis-Philippe s'était offert aux rois du Nord comme l'homme indispensable pour maîtriser l'élan insurrectionnel. Il avait dit que les concessions en paroles ne lui coûteraient pas afin d'assurer la paix du monde.

Cependant, les passions déchaînées autour de son trône semblaient prendre plaisir à démentir ses promesses. Les turbulences, les agitations de cette époque faisaient penser aux puissances qu'il fallait opposer une digue au débordement des théories anarchiques gangrenant tous les États.

L'habileté de Louis-Philippe paraissait être mise en défaut : les rois le voyaient acculé entre la République proclamant déjà sa victoire et la légitimité plantant son drapeau dans le Bocage et en Bretagne. Pour couper court à ces perplexités qui tuaient l'industrie et semaient la ruine ou la banqueroute dans les centres commerciaux, on tentait d'adopter une résolution énergique. La guerre, qui était dans les vœux de l'empereur de Russie, des rois de Hollande, de Sardaigne, de Naples et des princes de Prusse, ainsi que dans les prévisions de l'Autriche, peu rassurée sur les mouvements de l'Italie, la guerre allait être déclarée au gouvernement de juillet : c'était l'heure d'agir avec ensemble.

A l'aide de tous les moyens licites ou peu moraux qu'elle met à sa disposition, la Révolution s'était préparée à soutenir la lutte que le pouvoir éloignait sans cesse. Les hommes prévoyants ne savaient sur quelles bases établir leurs calculs. L'instabilité était dans les volontés, dans les actes, dans les événements mêmes; l'imprévu était toujours ce qui arrivait ; mais, au milieu des divergences d'opinion que provoquait cette même instabilité, une idée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pleine de nationalité dominait toutes les intelligences, elle présidait à tous les conseils.

La Vendée ne voulait pas contribuer au triomphe des puissances, et assister l'arme au bras à ce partage des provinces françaises dont on s'entretenait alors. Sincèrement nationale, comme en 1793 et en 1815, parce qu'elle avait au cœur l'amour de la monarchie et d'une liberté sagement combinée avec les besoins du pays, elle répugnait à voir une troisième fois le pied de l'étranger fouler le sol de la patrie. Cette répugnance, qu'ont niée ses ennemis se laissant aveugler par de haineuses passions, mais que sa conduite en face des alliés vainqueurs à Waterloo démontre péremptoirement, était appréciée des hommes qui dirigeaient la politique de l'Europe. Ils savaient que l'Ouest serait pour eux un auxiliaire tant qu'ils viendraient sur le Rhin en amis de la France royaliste, en adversaires du principe démagogique. La Vendée en cette occurrence recevait d'eux aide et secours, mais elle fournissait son contingent dans la croisade des peuples et des princes contre l'anarchie.

S'il s'agissait, ainsi que cela avait été mis en question dans les cabinets de la diplomatie, de diviser la France et de partager le royaume, la Vendée déclarait à haute voix qu'avant tout, que par-dessus tout, elle désirait maintenir l'intégrité du territoire. Comme la Chambre des représentants de 1815, elle n'envoyait pas auprès des souverains étrangers ses La Fayette, ses Voyer-d'Argenson, ses Sébastiani et ses Benjamin Constant pour mendier un roi, à la seule condition qu'il ne serait ni Bourbon ni Français. La Vendée était plus patriote. Fidèle au sang de Henri IV, elle ne demandait que la consécration du droit dans la ligne directe stipulant, pour la liberté et pour le bonheur de la France, des garanties dont les partis honnêtes sentaient le besoin.

Sur ces entrefaites, MADAME, D^sse de Berry, abandonnait l'Angleterre et partait pour l'Italie. Proscrite de France à la suite du mouvement de juillet, cette princesse était le point de mire de tous les vœux, le centre de tous les projets. L'exil que subissaient à Édimbourg, dans l'antique Holy-Rood des Stuarts, Charles X, le dauphin et la fille de Louis XVI, avait été un far

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

deau pour elle. La résignation qu'ils montraient tous trois, eux depuis si longtemps preparés au désespoir de l'exil, n'avait

LA DUCHESSE DE BERRY

(D'après un portrait sur émail communiqué par M. le Bⁿ de Mesnard.)

jamais pu être imposée à son caractère aventureux et à son amour de mère. Elle sentait que de grands devoirs lui restaient à remplir.

Après avoir longtemps rêvé un trône pour son fils et le rôle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'une Marguerite d'Anjou pour elle, Marie-Caroline s'était décidée à étudier, par ses propres impressions, les efforts que son parti préparait.

Jusqu'alors, elle avait passé les jours de son exil tantôt en Écosse et tantôt à Londres, où le duc de Wellington devenait son chevalier le plus empressé. Il la conduisait par la ville, lui faisait visiter l'arsenal de la Tour. Là, il lui montrait, avec des intentions tout anglaises, une immense quantité d'armes, « dont, disait-il à MADAME, le gouvernement britannique pouvait se défaire *sur-le-champ*. »

La duchesse comprit parfaitement le sens de cette proposition indirecte, mais elle ne crut pas devoir l'accepter. « Ils ont salué les premiers le gouvernement de Louis-Philippe, répétait-elle à ses amis, et ils m'offrent des armes pour le renverser. Voilà bien la politique anglaise. »

En dehors des affaires durant la Restauration, elle n'était connue à Paris et dans les provinces que par sa bonté toujours active, par son amour des arts et un courage dont chaque mère s'estimait fière. Elle était Française par le cœur, par l'esprit, par les défauts même. Légère, élégante, belle de naturel et d'abandon, mais cachant sous ses désinvoltures napolitaines les entraînements de sa volonté; possédant au suprême degré cette adresse des femmes qui les met, par leur seul instinct, au niveau des habiletés diplomatiques, MADAME savait réunir tous les contrastes, travailler sans relâche, coordonner tous les plans, n'oublier personne, s'attirer les cœurs et être chef de complot, quand elle paraissait ne songer encore qu'à passer joyeusement les longues heures de l'exil. C'était du génie uni au courage. Elle avait combiné ses moyens d'action, apprécié l'égoïsme des Cabinets, la portée de ce que les rois pouvaient et voulaient faire; puis, sans témoigner une foi aveugle en ses desseins, elle fixait sa résidence à Massa, dans le duché de Modène, comme pour offrir aux royalistes l'occasion de s'entendre sur les chances d'une prise d'armes.

En 1828, Marie-Caroline avait visité le Bocage. Elle y avait été accueillie avec une effusion admirable. Elle était devenue Vendéenne par adoption; et, en voyant s'agiter au-dessus de sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tête les bannières blanches des grandes guerres, en contemplant autour d'elle ces laboureurs qui avaient tant fait pour la monarchie, et qui, en cas de révolution, s'engageaient encore à recommencer par eux ou par leurs enfants, la Dᵉˢˢ de Berry n'avait pas pu résister à ces élans qui flattaient son cœur de mère. Elle avait dit : « Si vous prenez les armes, je serai parmi vous. »

Marie-Caroline allait tenir sa parole.

Déjà, plus d'une fois, sous les voûtes d'Holy-Rood, le nom de la Vendée avait retenti aux oreilles des princes. Le colonel Arthur Duris, le capitaine de Fériet, tous deux soldats d'une bravoure et d'un dévouement éprouvés, le Bᵒⁿ de Bordigné, Thomassin, l'agent le plus actif du parti, et Guillemot, avaient démontré à la famille royale que, dans l'Ouest seulement, se trouvaient les chances d'une restauration que les doctrinaires ou les hommes de police ne sauraient plus compromettre par des excès de réaction ou d'arbitraire. Le maréchal de Bourmont se rangeait à leur avis. Dès la fin de 1830, le projet d'une levée de boucliers avait été adopté. Guillemot, ce caractère d'une nature peut-être trop vigoureuse pour être bien jugé, et qui, à Holy-Rood, déclarait ne vouloir jamais commander en Bretagne tant qu'il y resterait un Cadoudal, Guillemot désirait que l'insurrection fût immédiate. Selon lui, elle devait éclater le 13 février 1831 ; et, pour décider la cour exilée, il disait : « Nos ennemis sont encore sans force ainsi que sans défiance ; ils n'ont point d'armée, point d'administration, nul plan arrêté : chargeons-les au moment où ils se reforment. Aucun avancement, aucun grade, aucune décoration n'ont encore payé les défections. La garde indignée est debout ; les régiments se recrutent de mécontents. Nous pouvons compter sur tout ce qui est garde du corps ou officier. Levons-nous donc quand tout est en désordre, quand nous sommes forts et que la Révolution est faible. »

Aux objections qu'on lui opposait, Guillemot répondait : « La Bretagne est prête : on s'y lèvera en masse. Je ne demande qu'un mois, et c'est assez..... Vous, Messieurs, je ne puis douter qu'en six semaines la Vendée ne soit en état, courez, armez les braves, et que ce jour de funeste anniversaire soit l'heure de la vengeance ! »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Guillemot était dans le vrai; mais la hardiesse est souvent, par les timides, taxée de témérité. On écarta ce projet, dont l'efficacité était palpable, et, tout en délibérant sur les actes d'abdication, chacun se mit à chercher quel serait le parti le plus avantageux. Une tentative dans le Midi ou une guerre en Vendée étaient les deux points à débattre. Le Midi envoyait à Holy-Rood des imaginations enthousiastes, des cœurs chauds, qui, en face des caractères bretons et vendéens, toujours calmes, toujours réservés, savaient faire pencher la balance en faveur de leurs provinces. On oubliait que les méridionaux s'exaltent facilement dans le succès, mais qu'ils ne savent pas se maintenir dans la même exaltation au premier revers. Il fallait donc faire coïncider les deux insurrections, qui, alors, par leur simultanéité même, se prêtaient une force irrésistible. Ce fut en vue de ces ardeurs royalistes et des dispositions hostiles de l'étranger envers la France révolutionnaire que Charles X, par un mouvement de sa propre volonté, se détermina à régulariser l'acte d'abdication de Rambouillet. Il remit à Feuillant, ancien député de Maine-et-Loire, une déclaration qui ne laissait aucun doute sur ses intentions. Dans la pensée du vieux roi, c'était un appel aux armes; il est daté d'Édimbourg, le 8 mars 1831. On y lit :

« Le Cte de Corbière, que nous avons nommé chef de l'autorité civile dans les provinces de l'Ouest, se concertera avec les principaux chefs militaires pour rédiger et publier, au moment de la prise d'armes, une proclamation en faveur de Henri V, dans laquelle on annoncera que MADAME, D^sse^ de Berry, sera régente du royaume pendant la minorité du roi son fils. Car telle est notre volonté.

» *Signé :* CHARLES. »

Tout explicite qu'il paraissait, un pareil acte devait être sujet à diverses interprétations. Les légitimistes, heureux de l'avoir obtenu, crurent avoir partie gagnée; mais le duc de Blacas, qui l'avait inspiré, s'y était ménagé des restrictions diplomatiques qu'il se réservait de faire valoir en temps et lieu. Cependant, le renouvellement de l'abdication et la reconnaissance de Henri V

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par son aïeul ne permettaient plus l'incertitude. Charles X acceptait la régence de MADAME et la guerre civile. Il déléguait pour Commissaire extraordinaire dans l'Ouest un de ses ministres, un Breton, le Cte de Corbière, qui, par sa prudence et par l'estime dont la Bretagne l'entourait à si juste titre, devait exercer une grande influence.

Ce que Charles X avait prévu arriva : Corbière se montra digne de la confiance qu'on lui témoignait, et il prépara tout dans l'éventualité des événements que la déclaration du 8 mars 1831 faisait pressentir.

Les choses n'avaient pas été poussées plus loin. On avait fait beaucoup de démarches, de longs voyages, tenu plusieurs Conseils, fondé des Comités, et l'on attendait.

Cependant, le 22 juin 1831, le Bon Athanase de Charette, colonel de cavalerie sous la Restauration et pair de France, parvenait secrètement dans l'Ouest. MADAME lui avait donné mission d'explorer le pays, de s'aboucher avec les chefs, de juger de la situation des esprits et de tout disposer pour une insurrection prochaine. Jeune, ardent, plein de passions chevaleresques, brûlant de continuer dans les armées vendéennes le nom immortel que son oncle avait laissé et que son frère Ludovic avait si dignement soutenu en 1815, Charette ne s'offrait à personne comme un messager de paix. Absolu dans ses idées, de même que tous ceux qui se sentent l'énergie de les imposer aux autres, profondément dévoué à MADAME, qui, au jour de sa puissance, lui avait fait épouser une fille du duc de Berry, prêt à s'imposer tous les sacrifices pour le triomphe du principe monarchique, sacrifices qu'il a grandement réalisés plus tard, Charette, avec la droiture et la fermeté de son caractère, ne voulait pas tenir compte de ces égoïsmes qui naissent à la suite des révolutions.

En partant d'Holy-Rood, il avait bien fait sentir à la famille royale, et plus tard à la Dsse de Berry, que l'Ouest n'était peut-être pas encore mûr pour un soulèvement; mais ses prévisions s'étaient effacées au contact des hommes. Son cœur bouillonnait encore de cet appel de Louis Cadoudal, qui, dans une lettre interceptée par la police, s'écriait : « Que fait donc un Charette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en pays étranger, lorsque le cri : « Aux armes! » est prêt à retentir dans le Bocage et dans les landes de la Vendée? »

On ne savait pas encore que c'est par en bas que les insurrections commencent. Les gentilshommes qui préparaient la prise d'armes auraient dû se rappeler que ce ne fut pas La Rouërie avec son association bretonne, le Pce de Talmont avec sa confédération poitevine qui firent éclater le mouvement de 1793; ce furent d'humbles paysans : en Anjou, Cathelineau et Stofflet; dans le Bas-Poitou, Joly et Savin; dans le Maine, Jean Chouan; dans la Bretagne, Georges Cadoudal. Ils entraînèrent les compagnons de leurs rudes travaux. Leur première pensée, leur premier soin fut de demander des généraux à la noblesse : ici, Bonchamps, d'Elbée, La Rochejaquelein et Lescure; là, Charette, qui hésitait d'abord et qui se vit menacé d'être fusillé par ceux qui désiraient le placer à leur tête.

Il y a, plus que jamais, de cette égalité-là dans le caractère vendéen. Ils ne subissent pas les chefs qu'on leur nomme; ils veulent eux-mêmes imposer cette consécration populaire, qui les rend après si dociles au commandement.

Longtemps avant la prise d'armes, le nom des officiers était connu. On ne rencontrait plus cet élan des jours de 1793, cet enthousiasme qui ne raisonne ni le danger ni l'heure du choc. C'était une guerre comme une autre qui se préparait, une guerre réglée, avec des généraux obéissant à un plan que les circonstances ne pouvaient que difficilement modifier, une guerre d'armée à armée, et non plus de peuple à peuple, de monarchie à république, de foi religieuse à incrédulité, du principe conservateur au principe de destruction. On crut que les Blancs, pour lesquels certains enthousiastes se portaient caution, répondraient, sans avoir été consultés, à l'appel de ceux qui se désignaient pour leurs chefs, lorsque ces mêmes Blancs n'auraient pas mieux demandé que de les élire. On s'abusa.

Dans les insurrections qu'il tente, le paysan vendéen veut être libre, libre de choisir ses commandants, libre d'indiquer le moment où il courra aux armes. Athanase de Charette annonçait à ses amis que Madame se proposait de combattre dans leurs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rangs. La joie de cette promesse fit passer par-desus les préliminaires.

La présence de Charette dans le Bocage avait contraint ceux qui s'occupaient d'un soulèvement plus ou moins immédiat à dessiner leur position; par d'actives correspondances, ils avaient bien cherché à se l'expliquer et à se la faire mutuellement comprendre. Ils n'avaient pas réussi. Tout faisait donc espérer que, dans des entrevues où chacun apporte le tribut de ses lumières et de ses réflexions, les royalistes seraient plus heureux.

Deux partis pouvaient être adoptés : faire la guerre lorsque le Conseil dont MADAME s'était entourée en donnerait le signal, ou attendre que la Révolution eût, à force de persécutions, amené les provinces de l'Ouest à s'insurger. Les uns — et c'étaient les plus audacieux — se rangeaient au premier projet; les autres, plus circonspects, s'opposaient à cet entraînement dont le nom de Marie-Caroline était la cause; mais la Vendée militaire n'était pas livrée en toute liberté à ses impressions.

Plusieurs Comités royalistes s'étaient formés à Paris; et, ainsi que dans tous les Comités où l'action est subordonnée à la parole, où l'élan est soumis à des considérations personnelles et à des intérêts de coterie, on parlait, on écrivait beaucoup, et l'on ne songeait guère à agir. Dans ces assemblées, qui, tantôt sous un nom, tantôt sous un autre, cherchaient à imposer leur direction, on remarquait des hommes qui, pour renverser le gouvernement de Juillet, avaient foi dans la machine parlementaire. C'étaient pour la plupart d'anciens magistrats, des avocats, des écrivains, des ministres, des diplomates qui, par les études mêmes de toute leur vie, ne voyaient que dans l'éloquence de la tribune, dans le jeu naturel des factions ou dans la presse un acheminement vers un nouvel ordre de faits.

A côté de semblables caractères, pacifiques par état, mais prêchant l'insurrection progressive et arrivant par conviction à la guerre civile dans les idées, apparaissaient des militaires de tout grade et de tout âge, des hommes distingués par leur fortune, leur naissance ou leur position politique, des jeunes gens de tout rang qui ne consentaient pas à attendre dans le repos ou

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans les plaisirs la solution des difficultés dont le pouvoir était assiégé. Parmi ces exaltations, on retrouvait la loyauté, la bravoure, mais aussi la légèreté des cavaliers du temps de Charles Stuart. Les Blancs, comme autrefois les vaincus de Dumbar et de Worcester, ne demandaient pas mieux que de tirer l'épée; ils s'en allaient à travers les villes répandant leur enthousiasme. Par des chants monarchiques ou par des épigrammes, ils essayaient de saper dans sa base le gouvernement établi par l'insurrection; mais à ces ardeurs des cavaliers de 1832 ressuscitant les souvenirs anglais et écossais de 1651, il n'était pas accordé d'évoquer des Montross ou des Cathelineau, des Derby ou des La Rochejaquelein. A tout bien peser, selon l'équité de l'histoire et non avec les haines de parti, Louis-Philippe d'Orléans n'était un Cromwell ni par le crime, ni par le talent, ni par l'audace; il ne soulevait donc pas autour de lui les passions vigoureuses qui arment les peuples et qui les rendent hostiles à un seul homme. Les partis déjà tendaient à se décomposer, on s'individualisaient pour ainsi dire. Dans le camp royaliste, il y avait des esprits clairvoyants qui devinaient cette apathie et qui ne se résignaient pas à se voir abattus par elle; d'autres, sans la dénier, se croyaient assez forts pour en triompher. Pour ces opinions divergentes dans le mode d'exécution, mais partant du même principe et arrivant à la même espérance, il fallait renverser ce qui existait : l'émeute dans Paris avait fait son temps; elle n'avait produit que des résultats diamétralement opposés aux promesses de ceux qui l'évoquèrent. La misérable conspiration de la rue des Prouvaires en était une preuve; on devait donc avoir recours à d'autres moyens d'opposition.

Un Comité professait le serment électoral et l'action parlementaire; un autre était d'avis de s'abstenir de toute intervention, et il votait pour que le parti royaliste remît la gestion de ses affaires entre les mains de la Providence. Les uns espéraient le retour des Bourbons de la complication même des choses; les autres demandaient à quel prince on réservait le sceptre, et, sans tenir compte de la déclaration si formelle du 8 mars 1831, ils discutaient gravement s'ils poseraient la couronne sur la tête de Charles X ou sur celle de son petit-fils.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les hommes d'énergie avouaient qu'avant de songer à qui reviendrait un trône occupé par une nouvelle famille, il était indispensable de recouvrer ce trône, et, pour confondre dans un même vœu toutes les opinions, ils disaient qu'il fallait se battre au cri de : « Vive le roi ! »

En face des événements qui se préparaient en Europe et dans la Vendée militaire, ces préoccupations étaient bien futiles sans doute. Cependant, c'était à les résoudre dans un sens favorable à leurs projets respectifs que travaillaient les différents Comités. Il y avait dans leur sein de hautes intelligences, de graves esprits et des fidélités inaltérables. On n'y voyait plus, comme autrefois, d'habiles intrigants ou des dupes dont la crédulité avait soif d'erreur; mais Châteaubriand, Fitz-James, Latour-Maubourg, Pastoret, Bellune, Noailles, La Ferronnays, Dreux-Brézé, Saint-Priest, Hyde de Neuville, Floirac, Lévis, Dampierre, de Maistre, Clermont-Tonnerre, des Cars, Latour-Foissac et Berryer ne pouvaient se défendre des influences secondaires qui les entouraient. Les chefs n'agissaient pas assez, les subalternes agissaient trop.

Divisés d'opinion sur la marche à suivre, tous laissaient leurs pensées se répandre dans les masses par les indiscrétions que l'on commettait en leur nom. En dessous d'eux, et intriguant et conspirant à leur insu, il s'était formé des agences qui abusaient tantôt de leur autorité, tantôt de leur sagesse, pour dicter aux provinces ce qu'il était opportun de faire ou d'empêcher. Ces agences subalternes s'étaient emparées de la correspondance, et, par une malencontreuse activité, elles cherchaient à substituer les calculs de leur raison ou de leur intérêt privé au mobile qui faisait mouvoir leur parti.

Dans l'Ouest, leur influence fut déplorable. Nous avons dit que deux systèmes y étaient en opposition. Par des données aussi fausses qu'imprudentes, ils égarèrent ceux qui essayaient de s'expliquer les avantages d'un soulèvement immédiat; et lorsque Charette, avec sa loyauté bien appréciée de tous, proposa de faire un appel aux Vendéens, il rencontra des hésitations dans ce pays, qui n'avait jamais reculé devant une démonstration guerrière. Ces hésitations, ainsi que celles de 1815, ne prenaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pas leur source dans une timidité coupable, elles procédaient des calculs que les agences de Paris leur faisaient faire, de cette méticuleuse politique dont ces mêmes agences s'improvisaient les organes.

Les royalistes de l'Ouest étaient unanimes dans leur opinion sur le gouvernement de Juillet; néanmoins, plusieurs avaient réfléchi, et la réflexion tuait l'enthousiasme. Ils aspiraient bien à changer la forme du pouvoir; cependant, ils hésitaient sur le mode à employer. La guerre civile leur apparaissait avec son cortège de réactions et de luttes sans fin : la guerre civile était ajournée comme un moyen dont on ne se servirait qu'à la dernière extrémité. Les agences proclamaient qu'il en restait beaucoup d'autres à épuiser. Ils désiraient suivre ce conseil, qui, à sa suite, n'entraînait pas toutes les misères dont on leur faisait le tableau. Ces royalistes avaient encore la foi; mais déjà ils n'avaient plus l'espérance.

Ce fut dans de tels sentiments que, le 24 septembre 1831, eut lieu la réunion de La Fétellière, près de Rémouillé. En présence des principaux officiers du 3e Corps d'armée, qui, avant toute discussion, s'empressèrent de le reconnaître comme général, et devant la Cesse Auguste de La Rochejaquelein, venue à cette réunion pour offrir des détails sur le Corps d'armée de son mari, Charette expliqua les motifs qui militaient en faveur du plan adopté par la Dsse de Berry.

Selon ce plan, les provinces du Midi, secondées par les régiments de la conquête d'Alger et échelonnés depuis Marseille jusqu'à Lyon et Montauban, devaient donner le signal; c'était, en effet, sur les rives de la Méditerranée que Madame se proposait de débarquer. Ce mouvement, dont le jour était provisoirement fixé au 3 octobre 1831, ne laissait point d'incertitude dans les esprits. La Vendée ne prenait les armes qu'en cas d'un succès dans le Midi, de proclamation de la République à Paris, ou d'invasion étrangère attaquant l'intégrité du territoire ou l'honneur national.

Que ferait le Bocage en recevant une pareille impulsion? Le projet de Madame, dont Charette était porteur, se transformait ici en une simple question. Madame y déclarait : « Nous laissons

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

au dévouement des officiers généraux le soin de faire opérer leur soulèvement au moment où ils le jugeront plus opportun. »

Cette latitude, accordée à des pères de famille, à des hommes qui, par le fait même, se sentaient maîtres de faire fondre sur leur pays ou d'écarter indéfiniment les désastres de la guerre civile, produisit un fâcheux résultat. Une fraction des quatorze chefs assistant à la conférence de La Fétellière ne comprit pas pourquoi MADAME n'enjoignait point de se soulever à l'heure choisie par elle; ils voulurent se persuader que, puisqu'elle ne précisait pas le jour, il fallait qu'il y eût beaucoup d'incertitude dans ses projets et encore plus d'hésitation dans son Conseil.

Ils hésitèrent à leur tour. Le zèle était le même, on différait sur la manière de l'appliquer. Les uns déclaraient qu'en face des événements dont la France était menacée au dedans ainsi qu'au dehors, il était urgent d'agir avec rapidité et ensemble; les autres se prononçaient bien dans le même sens, mais leur adhésion était conditionnelle. On les interrogeait, ils répondaient en conscience; car aujourd'hui que les faits sont loin de nous et qu'ils ont déjoué les prévisions de 1831 comme de 1832, il est permis d'examiner avec l'impartialité de l'histoire ces préliminaires de la guerre civile.

Dans les conspirations, où chacun joue librement sa tête pour le triomphe de son parti, il faut, dès le principe, ou savoir discipliner les volontés, ou accepter la contradiction, c'est-à-dire la discussion des moyens. Il est plus politique, plus rationnel de ne pas appeler les individus à débattre l'opportunité des mesures générales; mais il y a plus de loyauté dans cette confiance mutuelle qui se fait part de ses desseins, et qui, au moment d'affronter un danger devenu commun, cherche à s'entourer de tous les assentiments et de toutes les observations. MADAME avait désiré mettre la Vendée militaire en demeure, afin, plus tard, de ne pas se voir exposée aux reproches.

La Vendée ne se prononce guère d'avance; puis, la situation était plus difficile que jamais par les tendances des Comités qui, à tout prix, aspiraient à rester maîtres de la direction. La D^me^ de Berry ne s'aperçut pas, qu'avec cette espèce d'initiative de déli-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bération qu'elle accordait, elle se liait les mains, et qu'elle prêtait une force de résistance incalculable à ceux qui croiraient devoir s'opposer au mouvement.

Dans une question de vie ou de mort, on établissait une espèce de système représentatif : il porta des fruits amers. On était en droit de dicter des conditions : une majorité de neuf voix contre cinq les fit. Il fut décidé que le Bocage ne lèverait l'étendard qu'après un succès bien constaté dans le Midi, en cas de proclamation de la République à Paris ou d'invasion étrangère. Mais, au moment de se séparer, le Mis de Goulaine, un des opposants à la prise d'armes immédiate et à une insurrection qui ne s'appuierait que sur les ressources locales, ne voulut pas rester sous le coup dont cette délibération frappait la Vendée. Il sentit qu'il ne fallait pas laisser la raison individuelle se poser en arbitre de la guerre ou de la paix. « Messieurs, s'écria-t-il, nous venons d'élire notre chef : je demande que nous lui promettions une obéissance passive : sans elle, il n'est point de succès à espérer. »

Ce fut une noble pensée : elle mit fin d'une manière inattendue à la réunion de La Fétellière ; mais elle prouva jusqu'à l'évidence qu'il n'y avait point de parti pris contre les idées militantes. On désirait voir se dérouler les événements, et surtout on craignait à la réflexion de jeter le pays, sans accord, sans espérance de succès, dans les embarras d'un complot qui démoraliserait la Vendée, ou tout au moins la montrerait désunie et chancelante.

Ce qui venait de se passer à La Fétellière se renouvelait à peu près partout.

Quand le duc des Cars visita le Maine, où le général Clouet, Pontfarcy, Bordigné, Henri de Tilly, Gaullier, Clinchamp, François Girardon, Rivault, Montfranc, Caqueray, Solerac, Montesson et Bouteloup entretenaient les dispositions guerrières, il y trouva les esprits plus ardents, et, le 25 décembre 1831, il arriva au château de Brée, près d'Évron, chez Camille de Pontfarcy, que la confiance des royalistes avait investi du commandement. Des Cars avait une mission officielle ; il était chargé, par la D^sse^ de Berry, d'étudier les forces et les moyens de la Sarthe et de la Mayenne. Le Bon de Bordigné et le Cte de Pontfarcy lui révélèrent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

leur pensée et celle des paysans; mais le duc des Cars déclara que la Vendée militaire ne devait agir qu'après le Midi, et que, si, par impossible, MADAME n'y réussissait pas, l'Ouest pourrait s'abstenir. « Ah! que dites-vous, Monsieur le duc? reprit vivement Pontfarcy, quoi! MADAME met une condition à la levée de la Vendée! Mais c'est ici un prétexte que l'on offre à la pusillanimité et à la défection. Prenez-y garde: cette réserve peut avoir de graves conséquences. Pour nous et pour moi, point de conditions, point de réserves; nous n'en voulons aucune. Là où sera MADAME, là aussi sera notre épée. Peu importe le Midi! Qu'elle paraisse, et nous la servirons; mais, encore une fois, point de conditions! »

Pontfarcy était dans le vrai, et il interprétait dignement le vœu de la majorité (1).

Dans le Maine, on acceptait les plans de la régente sans résistance, sans arrière-pensée. Sur la rive droite de la Loire, il n'en était pas tout à fait ainsi; le dévouement était bien le même, mais il raisonnait ses inspirations. MADAME avait appelé les Conseils autour d'elle : chacun lui apportait son tribu; et tandis que Pontfarcy se déclarait avec cet entraînement qui ne calcule pas les difficultés, le général de Coislin cherchait à les résoudre. Par Charles de Kersabiec, délégué du Comité de Nantes auprès de MADAME, Coislin lui adressait dans ce même mois de décembre 1831 une note explicative, et qui posait tout différemment la question. En voici les principaux passages :

« Que MADAME ne se laisse donc pas éblouir par des paroles flatteuses sans doute, mais dépourvues de possibilité, qu'on ne cesse de répéter : Tout pour la France, rien que pour la France. Si elle s'en rapporte à ses donneurs de conseils et qu'elle nous fasse prendre les armes, un mois après il n'y aura plus de Vendée. La dernière ressource de la monarchie sera anéantie; tous les chefs seront pris ou morts, et le pays entièrement dévasté. Si les cinquante mille hommes qui sont dans l'Ouest ne suffisaient pas pour cela, on en trouverait facilement un plus grand nombre si la guerre ne retenait pas l'armée aux frontières; il faut, au

(1) Voir aux pièces justificatives le rapport de Gaullier à M. de Pontfarcy.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

contraire, qu'elle y appelle une partie des troupes qui nous sont opposées. Cinquante mille hommes ne manquant ni d'armes ni de munitions sont trop contre des hommes manquant de tout.

» Un jour viendra peut-être, si on a la patience d'attendre, où l'on pourra tout faire pour la France et rien par l'étranger, ce qui sera sans doute beaucoup mieux; mais ce jour n'est pas encore venu. La misère du peuple, cet hiver, dans les villes, peut hâter beaucoup cet instant. Quelques efforts que fassent les villes et les encouragements, il leur sera impossible de fournir aux besoins de la classe ouvrière, maintenant sans ouvrage surtout au prix exorbitant auquel se sont élevés les grains par suite de la mauvaise récolte cette année. Ne vaut-il pas mieux laisser supporter à Philippe le poids de cette inévitable misère que d'en charger Henri V et la régence de Madame, en supposant qu'on puisse opérer la Restauration avant ou pendant l'hiver?

LE COLONEL CHARLES SIOC'HAN DE KERSABIEC (1)
(D'après un tableau communiqué par la famille.)

» Rien ne peut désormais empêcher que cette misère n'ait

(1) Voir sur ce personnage et sa famille le livre récent publié par son petit-fils sous ce titre : *Récits et souvenirs de famille.* S. A. R. Madame, Dᵉˢˢ de Berry et ses amis. 1832. Nantes, Libaros, 1895.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lieu; et si la Restauration ou une tentative de Restauration s'effectuait maintenant, nos ennemis diraient au peuple, qui les croirait que si la Restauration n'avait pas eu lieu ou n'avait pas été entreprise, on aurait pourvu à tous les besoins; tandis que, dans le cas contraire, nous pourrions aussi, nous, et avec plus de raison, dire aux ouvriers sans ouvrage, aux marchands qui ne vendent rien, aux banqueroutiers, etc., que c'est à la glorieuse Révolution, à Philippe et à son gouvernement seul, qu'ils peuvent s'en prendre, les royalistes les ayant laissés faire tout ce qu'ils ont voulu et sans opposition.

» Nous supplions MADAME de prendre ces observations en considération, et la prions de ne pas s'en rapporter à ces gens qui lui ont raconté de nos contrées tout le contraire de ce que nous les avions chargés de lui dire.

» Déjà une tentative intempestive, faite par la Hollande, a empêché le ministère Périer de tomber, et lui a même donné bien plus de force qu'il n'en avait auparavant. Il en serait ainsi de toutes les tentatives partielles et de celles des royalistes surtout, qui verraient à l'instant se réunir contre eux tous les partis révolutionnaires, et éloigneraient de leur cause tous ceux qui ne se décideront que sur les chances de succès qu'ils ne voient et qui n'existent réellement en ce moment qu'avec le concours des étrangers.

» Une prise d'armes opérée par nous sans ce concours, et dans la position où nous sommes, ne sera, comme nous l'avons déjà dit, que l'entière destruction du parti royaliste; et qu'en résultera-t-il si la France est attaquée plus tard par l'Europe? C'est qu'alors il n'existera plus d'armée royale pour appuyer et faire valoir les droits de Henri V; que les étrangers, vainqueurs de la Révolution, pourront disposer comme ils voudront de nos provinces envahies, et sans que MADAME puisse leur présenter son auguste fils à la tête d'une armée dévouée, prête, s'il le faut, à soutenir ses droits sur l'intégrité de la France.

» Qu'on y pense donc bien, la position des départements de l'Ouest est grande et belle parce qu'on la craint. Ils tiennent en échec cinquante mille hommes de troupes de ligne. Si MADAME

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

leur ordonne de prendre les armes, ils obéiront, et ce mouvement ne servira qu'à faire connaître leur peu de ressources. Les masses ne se lèveront point, faute d'armes, de munitions et surtout de confiance dans une tentative dont la pensée seule paraît une extravagance aux yeux de ceux qui connaissent véritablement l'état des choses, et qui savent que, dépourvus de tout comme nous le sommes, nous ne pouvons rien sans un secours étranger; mais qui, d'un autre côté, sont bien convaincus que contre ce secours la Révolution ne peut plus rien.

» C'est avec une parfaite connaissance de notre position que nous avons chargé les émissaires envoyés par MADAME de la prier de ne nous faire prendre les armes pour la cause de Henri V que lorsque les premiers coups de canon auraient été tirés aux frontières par les armées européennes, ou dans le cas d'anarchie complète à Paris, par suite de l'anéantissement de Philippe et de sa famille, ou de la proclamation de la République; événements qui auront peut-être lieu cet hiver, occasionnés par le le désespoir où la misère peut porter les classes ouvrières ou industrielles. »

L'influence des Comités s'était répandue dans le Bocage, ainsi qu'en Bretagne et dans le Maine. Il surgissait beaucoup de courages individuels qui se croyaient assez forts pour tenter une levée de boucliers; mais d'autres fidélités venaient à leur tour, raisonnant les probabilités, tantôt s'appuyant sur les instructions émanées des agences légitimistes, tantôt se servant comme d'un obstacle de la différence des temps, et surtout de la certitude prêchée par les royalistes de Paris que tout finirait par un coup de main parlementaire.

A Massa, dans les Conseils de Marie-Caroline, on ne s'entendait guère mieux. Quand la D^sse^ de Berry s'était, à Holy-Rood, séparée de sa famille, elle lui avait fait part de ses projets. Charles X, étant Cte d'Artois, en avait souvent nourri de semblables, et le succès ne les couronna jamais. L'âge ne devait pas lui inspirer une confiance plus illimitée; néanmoins, l'élan maternel de sa belle-fille, les cris de guerre qui retentissaient autour de lui, le regret peut-être d'avoir si précipitamment aban-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

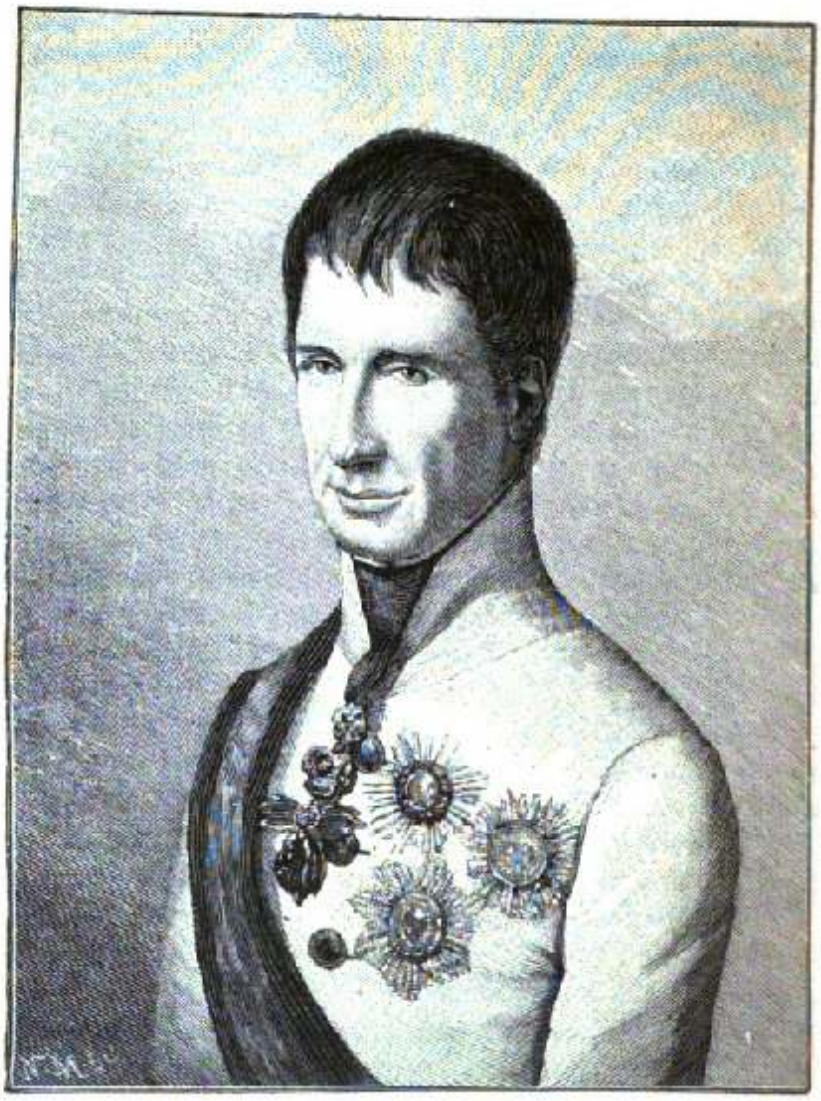

FRANÇOIS IV D'ESTE, DUC DE MODÈNE, BEAU-PÈRE DU Cte DE CHAMBORD

donné la partie à Rambouillet, ne lui firent opposer qu'une résistance passive.

Des légitimistes demandaient que le roi exilé consacrât par un écrit solennel son abdication et celle du dauphin. Cet écrit,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui nommait régente du royaume la Dˢˢᵉ de Berry, et qui, par conséquent, tranchait en faveur du jeune duc de Bordeaux la question d'hérédité, n'était pas indispensable à Madame. La Vendée, la Bretagne et le Maine reconnaissaient la validité de ce qui avait été fait le 2 août 1830; mais c'était une satisfaction accordée à des exigences monarchiques, un appui moral dont, aux yeux des subdivisions du parti, Madame croyait devoir s'entourer.

Cet acte de régence lui attribuait les droits nationaux conférés à la dignité d'une mère de roi mineur : seulement, le duc de Blacas était placé auprès d'elle en qualité de mentor politique. A peine aurait-elle mis le pied sur le territoire français que, porteur d'ordres plus détaillés, il formerait un Conseil de régence dont il était le président-né. Charles X avait indiqué un certain nombre de noms dans lesquels l'initiative de sa fille fut circonscrite. Elle ne pouvait aller ni en deçà ni au delà; encore Blacas se réservait-il d'avance les fonctions de président du Conseil des ministres et celles de secrétaire d'État aux Affaires étrangères; ainsi il s'accordait à lui-même une triple voix.

Avec une fidélité à toute épreuve, avec d'incontestables talents, il était, par la raideur de ses manières, par ses idées trop arrêtées en politique, et surtout par sa croyance dans l'étranger, un des hommes les plus impopulaires de l'émigration ainsi que de la Restauration. Madame supportait impatiemment le joug de cette impopularité auquel l'avait attachée l'estime que Charles X vouait au duc de Blacas; mais il ne fallait pas témoigner au vieux roi et à la famille royale une hostilité méfiante. Cependant, chacun s'avouait que le nom seul de Blacas devenait, à tort ou à raison, un sujet d'ombrage pour les partis. La Vendée le voyait avec peine à Massa, car, depuis 1814, représentant de l'idée étrangère, il ne participerait qu'avec répugnance à un mouvement national.

La Dˢˢᵉ de Berry avait d'autres sujets d'inquiétude. Ici, avec cette impétuosité française, ne calculant que la gloire et jamais le danger, des hommes graves lui faisaient un devoir de mettre le plus promptement possible un terme aux malheurs de la France.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

On lui peignait en traits de feu les provinces du Midi et de l'Ouest, prêtes à courir aux armes et heureuses d'obéir à son premier signal. Là, les convictions, sans être aussi expansives, n'étaient pas moins encourageantes. La prudence s'expliquait plus froidement que l'enthousiasme; au fond, elle concluait comme lui. De partout enfin arrivaient des manifestations, des vœux ou des stimulants.

Environnée de jeunes gens à l'âme ardente, d'anciens officiers de la garde ou de la ligne, de Louis Payra, de Contades, de Rochemore, de Charles et d'Adolphe de Bourmont, de Sala, de Bordigné fils, de Duponceau, de Dupille, de Gerdy et de Kersabiec, qui brûlaient de commencer une campagne aventureuse avec une princesse sur laquelle le monde entier avait les yeux, MADAME sentait très bien que le duc de Blacas était pour elle un obstacle. Elle souhaitait vivement de s'en débarrasser; mais pour apprécier enfin le fort et le faible des avis qu'on ne cessait de lui donner, elle se décida à appeler auprès d'elle des royalistes de nuances différentes.

Le Mis de Pastoret, chancelier de France, le maréchal de Bourmont, le Vte de Saint-Priest, le duc des Cars, Billot, ancien procureur du roi à Paris, se rendirent tour à tour auprès d'elle. Des Conseils furent tenus, tantôt à Massa, tantôt aux bains de Lucques.

MADAME ne connaissait que très superficiellement la minute des ordonnances relatives à la régence; Blacas lui en avait presque fait un mystère. Avec son instinct de femme et de mère, la duchesse avait jugé que ce mystère n'était pas favorable à ses desseins. Aussi, quand les nouveaux conseillers, dont elle réclamait l'appui, demandèrent communication de ces pièces d'autant plus importantes qu'alors en France, Charles X avait un parti dans les rangs des royalistes, et le dauphin, de nombreux adhérents parmi les généraux et les sommités de la pairie, MADAME déclara avec naïveté qu'il lui était impossible d'analyser ces actes, « car, disait-elle, M. de Blacas m'a montré ces papiers, comme on ne montrerait pas à une jeune fille des colifichets de mode ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cette déclaration était un indice qui éveillait le soupçon. Le Conseil de Marie-Caroline exigea que le duc de Blacas fît enfin une communication officielle des actes qui établissaient la régence. Charles X avait abdiqué. Il était donc sans autre titre légal que celui de père. Tout en faisant ces réserves, le Conseil ne s'annonçait pas moins disposé à obtempérer à tout ce que le vieux roi aurait réglé dans les intérêts du pays. Vaincu par la persévérance de Pastoret, de Bourmont, de Saint-Priest, de des Cars et des autres personnages qui possédaient la confiance de MADAME, Blacas ne put tenir secrets les pouvoirs dont il était investi.

A leur lecture, l'étonnement du Conseil se trahit par un cri de douleur. La partie restrictive de ces actes était un obstacle à toute tentative d'insurrection, à tout appel aux fonctionnaires publics. L'on comptait déjà sur les défections, et l'on voulait se mettre en mesure de les récompenser.

Blacas était préparé à ces résistances; il ne s'en effraya point. Le Conseil déclarait que l'adoption de l'acte de régence ne souffrait aucune difficulté, mais il protestait avec énergie contre les restrictions qui en étaient le corollaire, quand Blacas froissant ces papiers :

« Les pouvoirs, dit-il, m'ont été conférés par le roi. Si MADAME touche le sol français, je la suivrai et me verrai dans la nécessité de les déposer à la première cour royale que nous rencontrerons. »

Ainsi, la guerre intestine éclatait au sein même de la guerre civile : il fallait la faire cesser. Un des assistants, d'autres affirment, avec plus de vérité, un ami de MADAME, non présent à la conférence, ne craignit point de faire entendre à Blacas une courageuse réponse. Il lui dit : « Dans cette hypothèse, Monsieur le duc, si Son Altesse Royale suit mon avis, elle vous fera juger et fusiller. »

Le Conseil ne blâma pas cette menace. Il ne restait plus à la princesse qu'à opter entre les serviteurs de son fils et le délégué de Charles X; elle n'hésita pas. Mais pour cacher sous un vernis diplomatique l'échec que subissait le duc de Blacas, on arrangea les choses de telle façon que, peu de jours après, il partit chargé d'une mission pour le roi et l'empereur d'Autriche.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Aux yeux des légitimistes, Marie-Caroline était donc régente de droit; on pouvait examiner à tête reposée quels étaient les moyens les plus favorables pour arriver au dénouement.

La situation des choses empirait chaque jour. Les étrangers ne parlaient de rien moins que de faire à la France le sort de la Pologne. Ils annonçaient vouloir en finir avec une nation qui, à des époques déterminées, tous les quinze ans à peu près, faisait une révolution intérieure, révolution dont le contre-coup retentissait dans le monde par la diffusion des idées et par la propagande des principes. Des royalistes haut placés dans la confiance de leur parti s'étaient mis en sentinelles avancées autour des Cabinets de l'Europe, pour en apprécier la marche et en pénétrer les secrets. Les conversations qu'ils avaient eues avec les rois du Nord ou avec leurs ministres, les affronts, les impolitesses diplomatiques qui accueillaient partout les ambassadeurs du gouvernement de Juillet étaient transmis, commentés et dénaturés, à Paris d'abord, puis dans les provinces de l'Ouest et du Midi. En ce temps-là, l'invasion était une idée arrêtée à La Haye; le général de La Rochejaquelein, qui venait de parcourir l'Europe, avait dans cette ville une entrevue avec Bernier de Maligny, chargé par la C^ne^ Auguste d'une mission pour son mari.

Dans les notes manuscrites de Maligny, nous trouvons le récit de ses entretiens avec le général. C'est la Vendée jugée de loin et sur la terre étrangère, mais la Vendée jugée par un La Rochejaquelein. « Lorsque je lui eus dit sommairement le motif de mon voyage, raconte l'envoyé, je lui remis mes dépêches. — Ah çà! Monsieur, reprit-il, causons, je lirai tout cela plus tard. Dans quelle position avez-vous laissé le pays? — Général, vous le verrez dans les lettres que je viens de vous remettre et auxquelles je craindrais que mon récit ne fût pas conforme. — N'importe, parlez toujours et soyez franc; dites-moi toute la vérité, et surtout rien que la vérité. » Là-dessus, nous eûmes une conversation d'environ trois heures.

» Je vis dans M. de La Rochejaquelein une grande connaissance de l'esprit public en France et des idées fort justes sur les hommes importants de l'Ouest. Il me répéta plusieurs fois : « On

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

se presse trop; on part d'une idée fausse; on veut faire une restauration pour les royalistes; c'est absurde : il faut faire des royalistes pour une restauration. A propos, me dit-il après un moment de silence, vous verrez ici mon neveu Louis : c'est un bon enfant, mais discret comme un coup de canon; ne lui dites rien cependant ni d'où ni pourquoi vous venez. »

» Le lendemain, je reçus du général ses commissions verbales pour M. de Charette et pour quelques autres chefs. « En mon absence, me dit-il, Charette seul doit donner des ordres à mon Corps d'armée. » M. de La Rochejaquelein me parla avec franchise de notre position à l'extérieur; il me dit que les légitimistes s'abusaient complètement en comptant sur l'assistance et peut-être même sur la bienveillance des puissances étrangères. « J'ai vu depuis un an, ajouta-t-il, M. de Metternich et lord Wellington; c'étaient certes dans la haute diplomatie les deux hommes sur lesquels on pouvait fonder de plus justes espérances, et jamais ils ne feront rien pour la branche aînée de la maison de Bourbon. Si jamais les étrangers font une guerre, ce ne sera que dans le but d'étouffer l'esprit révolutionnaire. La faiblesse de la maison de Bourbon est trop prouvée, ils ne savent pas tenir le sceptre d'une main assez ferme; d'ailleurs, toute restauration doit être pour ainsi dire spontanée et surtout se faire par le pays seul. »

Telle était la pensée du général de La Rochejaquelein, pensée qui, au dire de Maligny, avait bien des échos dans l'Ouest, mais qui déroutait certains arrangements pris dans la capitale. Cette pensée concluait à dire qu'il n'y avait rien à attendre des cours de l'Europe, et que la Vendée devait seule faire ses affaires. L'occasion semblait bien choisie.

A Paris, le ministère dont Casimir Périer était le chef se plaçait dans une situation inextricable. L'Europe n'acceptait qu'à contre-cœur le gouvernement de Juillet, et au sein de la Chambre élective, ce gouvernement évoquait une de ces oppositions qui, dans les temps de trouble, se résument infailliblement en coups de fusil. La République était installée à côté de lui. Elle régnait dans la rue, elle manipulait ses émeutes, elle désignait ses victimes, elle frappait de son ostracisme la presse qui lui résistait,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LE PRINCE DE METTERNICH

et dans ses appels à la guerre étrangère, elle ne déguisait pas que, comme aux 2 et 3 septembre 1792, elle assurerait ses derrières par des égorgements.

Alors adversaire momentanée de la famille d'Orléans et du juste milieu, mais toujours ennemie des Bourbons et des royalistes, la République avait peur de la Vendée militaire. Ce chancre moral, pour l'extirpation duquel Barère, l'orateur de la Convention, avait aligné tant de périodes sanglantes, effrayait l'audace

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de la société des Droits de l'homme. La Vendée devenait un obstacle. Avec Madame pour chef, elle pouvait réaliser de grandes choses. Il était de l'intérêt républicain de pousser la monarchie de Juillet à se commettre avec les défenseurs du principe monarchique. On les dénonça au roi-citoyen comme ses plus redoutables ennemis, on grossit leurs forces, on les chargea de toutes les calomnies qu'il plut à la crédulité de répandre : on exhuma des cartons du Comité de Salut public les mesures que la Convention avait sanctionnées dans ses jours les plus néfastes; on les proposa au gouvernement comme le code à adopter pour couper une des têtes de l'hydre de l'anarchie qui troublait le sommeil de Casimir Périer, de Soult, de Thiers et de Guizot. Le ministère profita de l'avis. Il était lucratif. Après avoir étouffé les royalistes, il lui offrait les moyens d'annihiler par l'arbitraire l'opinion révolutionnaire, dont à cette époque les efforts étaient beaucoup plus à craindre.

Une année de ce régime de tiraillements intérieurs, de suspicions et de misères, avait altéré le crédit public, tué la confiance, jeté la perturbation dans le commerce et dans toutes les entreprises. La banqueroute, s'élançant de la Chambre même des députés, s'abattait de Paris sur les provinces; l'inquiétude était sur chaque front, et dans le même moment, pour amasser sur la France tous les fléaux à la fois, le choléra envahissait nos frontières. A ces terreurs physiques et industrielles s'ajoutaient les bandes de faux Chouans, qui, sous l'égide de la police, parcouraient le pays, arboraient partout le drapeau de Henri V, se faisaient mollement poursuivre par la gendarmerie, et dans leur fuite trouvaient encore le temps de se livrer à d'horribles exactions contre les personnes et les propriétés.

La Vendée militaire était infestée d'agents secrets dont Vidocq eut pendant quelques semaines la direction. Ces agents, choisis par Montalivet et par Casimir Périer, organisèrent un système de vexations qui aurait épuisé la patience d'un martyr. On dessécha les étangs pour savoir si, sous leurs eaux, ils ne cachaient point des munitions de guerre. Les âtres des chaumières furent explorés en tous sens; on fouilla tous les foyers, on démolit un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

grand nombre de fours sous prétexte de rechercher la poudre qu'ils n'avaient jamais contenue. Afin de se rendre compte des projets qui se tramaient, on brisa dans les manoirs les tables à ouvrage des femmes; on scruta dans la soie et dans la laine qui leur servaient à broder. Au fond des chaumières, on fit une guerre acharnée au lin et au chanvre qui chargeaient les quenouilles. La conspiration était dans le cœur des villageois, on essayait par la violence d'arriver à sa manifestation.

Des hommes de police, se plaçant à la tête de soldats français égarés, poussaient encore plus loin ces provocations. Ici, on contraignait les jeunes filles à se dépouiller de leurs vêtements; parfois même, on les leur arrachait avec d'impures brutalités, et sur le corps nu de la victime on s'imaginait dépister la trace d'un complot. Là, de pauvres mères étaient arrachées de leur lit, où elles auraient pu recéler un fils réfractaire. D'un côté, on violait d'abord, on interrogeait ensuite les tombeaux; de l'autre, on déchirait les bandages qui couvraient les plaies des mourants, et, sans pitié, on demandait à la mort si elle n'avait point conspiré.

En Bretagne, les monuments de Quiberon et de Savenay subissaient le contre-coup révolutionnaire : on les dégradait. En Anjou, la statue du grand Cathelineau tombait sous la hache des libéraux, façonnés à la mutilation par les délégués du pouvoir. Dans le Bocage, la chapelle élevée à la mémoire de Charette était vouée au vandalisme. La colonne que le Cte de Colbert avait consacrée à son garde-chasse Stofflet, dans la cour intérieure du château de Maulevrier, était menacée pendant la nuit par la fureur de quelques soldats (1). C'était, disait-on, pour éteindre jusqu'au der-

(1) Cet attentat fut commis dans la nuit du 7 au 8 janvier 1832 par quelques soldats du 2e bataillon du 42e de ligne commandés par les lieutenant et sous-lieutenant Hamelin et Aladenize. Nous trouvons dans les papiers de M. le Cte de Colbert de curieux détails sur cet acte de vandalisme. Dès le 12 mars 1831, Chanlouineau aîné, maire de Maulevrier, écrivait à M. de Colbert, le priant sur un ton assez rogue « d'avoir à faire disparaître les fleurs de lys attachées à la pyramide que vous avez fait élever, disait-il, devant le portail du château, en mémoire de M. Stofflet. » Le maire, pour se couvrir, invoquait une circulaire du préfet d'Angers, en date du 4er mars, ordonnant la suppression des fleurs de lys sur les édifices publics.

Avec beaucoup d'à-propos, M. de Colbert répondait que l'obélisque élevé par lui en mémoire du général Stofflet n'était point un monument public, qu'il l'avait érigé seul, à ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nier souvenir de guerre civile que l'autorité et la Révolution s'en prenaient à des monuments. Quand ces actes sauvages furent consommés, le gouvernement, au centre même du Bocage, à Bourbon-Vendée, laissa dresser une statue au général Travot Comme si par toutes les insultes, on eût cherché à désespérer les habitants de l'Ouest, on dénonça les ministres du culte; on renversa les calvaires, on tourna en dérision la piété du peuple; on arrêta préventivement les hommes, les femmes et les jeunes gens que l'on s'arrangeait pour soupçonner.

frais, sur son terrain et dans son enclos et ne pouvait être visé par la circulaire préfectorale, laquelle n'indiquait que les édifices publics et consacrés au culte.

Ces considérations n'étaient pas de nature à faire reculer les officiers du 42e, désireux de déployer leur zèle contre la Vendée et ses inoffensifs monuments.

Cependant, M. le Cte de Colbert avait signalé le fait au colonel du régiment en résidence à Cholet.

Après s'être plaint de la violation de sa propriété et de la mutilation du monument, il révélait certains incidents. Notamment, disait-il, une barrière en claire-voie que j'avais fait renouveler et solidement établir a été sciée et en partie brûlée; les peupliers et lauriers qui entouraient l'obélisque ont aussi été sciés. De plus, les malfaiteurs avaient apporté de la poudre dans le dessein de creuser une mine sous le monument pour le faire sauter. Enfin, on les avait entendu exprimer le vœu d'incendier le château. *Il faudra bien*, avaient-ils dit, *que ce qui a été commencé ici soit fini, et l'obélisque sautera.* En conséquence, M. de Colbert priait l'autorité militaire de prescrire les mesures nécessaires à la sécurité publique.

A titre de document historique, nous donnons la réponse évasive qu'il reçut :

« Cholet, le 17 janvier 1832.

« Monsieur le Comte,

« Avant d'avoir reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 de ce mois, je connaissais les désordres commis par des soldats du 42e au monument du général Stofflet, et je m'étais empressé d'en rendre compte à M. le général Fabre, commandant la division.

« En attendant la réponse du général qui ne peut tarder à me parvenir, j'ai donné les ordres nécessaires pour que vos propriétés, comme celles de tout le monde, fussent respectées, et qu'on prit des mesures pour prévenir tout nouveau désordre. Ceux qui ont été commis dans la nuit du 7 au 8 courant, l'ayant été par un régiment qui est sorti de mon commandement, il n'appartient qu'au lieutenant général de statuer sur ce délit, et vous pouvez compter sur sa justice comme sur ses intentions de faire respecter les personnes et les propriétés et maintenir, parmi les troupes qui sont sous son commandement, une exacte et sévère discipline.

« Agréez, etc.

« *Signé :* Collet de la Madelène, colonel du 29e de ligne, commandant par intérim la rive gauche de la Loire. »

Malheureusement, les papiers de M. de Colbert ne nous apprennent rien du résultat de ses démarches.

Nota. — Le monument est ainsi décrit par M. de Colbert : « Cet obélisque a 25 pieds de haut; la base et le socle sont en granit et l'aiguille est en pierre blanche de Baugé. On y lit : *A la mémoire de Stofflet, né le 3 février 1753 à Berthelemont, arrondissement de Lunéville, général en chef de l'armée royale du Bas-Anjou, mort à Angers, le 23 février 1796. Toujours fidèle à Dieu et au roi, il mourut en obéissant.*

Sur une autre face : *Ce monument fut érigé par Édouard-Victurnien-Charles-René de Colbert, Cte de Maulevrier, 1830.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Après les orgies du 13 février 1831, des visites domiciliaires sont ordonnées dans toute la Vendée militaire. Le colonel Louis Cadoudal s'était dérobé aux fouilles de la police. Un héros de Juillet, nommé Brémer, qui, après s'être battu au cri de : « A bas les gendarmes! » a été nommé à une lieutenance de gendarmerie, arrive chez Mme Cadoudal. Pendant qu'il exécute son mandat, elle veut jeter un papier au feu : Brémer se précipite sur elle, et, au milieu de la lutte, il fait brûler la main de Mme Cadoudal. A 4 heures du matin, il était au château de Kerantré, annonçant au Cte de Robien qu'il cherchait le colonel Cadoudal, et que s'il le trouvait, il le ferait immédiatement fusiller dans la cour. Le lendemain, il investissait le château de Keronic, et il répétait devant le Cte de Saint-Georges les mêmes imprécations. Partout et à la même heure, des scènes semblables se renouvelaient. C'était la guerre au foyer domestique que le ministre Montalivet décrétait, la guerre aux châteaux; mais, selon la formule patriotique, cette guerre ne laissait pas la paix aux chaumières. Les chaumières furent soumises, elles aussi, à cette réaction. La visite domiciliaire fut un mal qui se communiqua à tous les fonctionnaires sans distinction et qui frappa à toutes les portes de la Bretagne; elle s'abattit aussi sur la Vendée.

Le château de Landebaudière était investi à la façon d'une place forte. La Cnne de La Rochejaquelein, après s'être dérobée aux perquisitions de la force armée, fut blessée d'un coup de baïonnette dans l'asile qu'elle avait choisi pour échapper à ce qu'on appelait la vindicte des lois. Félicie de Fauveau, la sublime artiste, se dévouait en faveur de son amie, et on la traînait en prison. Aymar de La Tour-du-Pin, Jules de Beauregard et Henri de La Pinière étaient arrêtés. Un vieux gentilhomme, du Chillou, père d'un officier vendéen, se voyait obligé avec sa femme de servir de ses mains les soldats qui bivouaquaient dans son manoir. Au Courboureau, on troublait par des coups de fusil la tranquillité des La Bretesche, et La Plissonnière, propriété du Cte de Bagneux, était chaque jour une espèce de caserne prise par un nouvel assaut.

En Bretagne, les royalistes furent conduits à pied, de brigade

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en brigade, les mains chargées de fers. Les demeures des citoyens étaient ouvertes la nuit ainsi que le jour. Sans mandat, sans officier municipal, la force armée disposait de la liberté des individus et des secrets de famille. Ce système d'intimidation s'étendait dans les campagnes, ainsi que dans les villes. La République, qui conspirait, ne daignait pas accorder ce même droit aux légitimistes de l'Ouest, et, afin de se montrer à son jour seule en face de Louis-Philippe, elle le sommait d'avoir à persécuter les Chouans. Du Doré est pris dans sa demeure et dirigé sur Nantes. La population révolutionnaire de cette ville veut se donner un souvenir des noyades. Du Doré traverse les ponts sous les cris de : « A l'eau le Chouan! » qui retentissent à ses oreilles. Les enfants des noyeurs n'avaient pu accomplir leur vœu homicide; quelques jours après, on mit son château au pillage.

Pendant ce temps, les réfractaires se voyaient l'objet des plus actives investigations. La chasse aux hommes était organisée sur un vaste plan. Les gendarmes d'un côté, les soldats de l'autre, ayant toujours les gardes nationaux ou les maires des communes en éclaireurs, parcouraient les landes, fouillaient les bois et tiraient sur ceux que le hasard amenait au bout du canon de leurs fusils. Il y eut alors bien des crimes commis, crimes que la Révolution amnistia de son oubli, et que, souvent même, elle glorifia.

Au hameau du Temple, non loin d'Ancenis, un réfractaire nommé Bernard tendait des collets pour prendre des perdrix : il aperçoit des gendarmes; il fuit. Les gendarmes font feu. Bernard tombe, et, sous le coup de cet assassinat, les coupables rédigent un procès-verbal dans lequel il est avéré, selon eux, que le réfractaire avait osé les attaquer et qu'ils l'avaient tué dans le cas de légitime défense. Le pouvoir et la Révolution eurent intérêt à laisser carte blanche aux exécuteurs de pareils ordres. Ils fermèrent les yeux; mais une lettre confidentielle du procureur du roi d'Ancenis au procureur général d'Angers ne laisse plus même la possibilité d'un doute.

« Il a été parfaitement démontré dans le temps, écrit le pro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cureur du roi, qu'un gendarme avait tiré à dessein sur Bernard au moment où il s'enfuyait. Des poursuites, une instruction réglée auraient inévitablement conduit ce militaire à la Cour d'assises; mais mon prédécesseur refusa son ministère à une action qui eût peut-être été plus fâcheuse que le mal qu'elle aurait vengé. Le gendarme en fut quitte pour une réprimande et un déplacement. Ainsi, Monsieur le procureur général, Bernard a été tué par un gendarme, volontairement et à dessein, et cela dans un moment où il était sans armes et inoffensif. »

A la même époque, et c'est Orianne, homme de Juillet, juge d'instruction à Châteaubriant, qui le déclare, « un officier de l'armée française se transformant en bourreau, pendit de sa propre main un habitant de Saint-Julien, parce que ce malheureux était soupçonné par lui de faire des guêtres aux Chouans. Il est de notoriété publique que cet officier, ayant fait appeler devant lui l'infortuné, lui passa, sans autre forme de procès, une corde au coup, l'entraîna ainsi dans un jardin voisin et là, le pendit à un arbre. Pendant l'agonie de cette victime, des soldats creusèrent une fosse. Heureusement, la branche à laquelle le tailleur était suspendu se rompit, et il tomba, pour ainsi dire, sans vie aux pieds de son assassin. Alors l'assassin, croyant remarquer un reste de vie, lui sauta sur le ventre et le bourra à coups de pieds, au point de déterminer une hernie. Sur les représentations des soldats, que tant de cruautés attendrirent sans doute, l'officier abandonna sa victime, qui, plus tard, ayant recouvré la vie, vint à Châteaubriant demander grâce pour son assassin. Un bandage herniaire, fourni au tailleur par l'officier, fut le seul dédommagement accordé à ce malheureux et la seule punition infligée à ce militaire. »

Charles de Bonnechose du Bois-Normand était un jeune homme qui sortait des pages. La révolution de Juillet avait vite mûri son expérience et calmé les effervescences de son imagination. En Vendée, comme partout, Bonnechose était appelé à jouer un beau rôle. A la nouvelle que la guerre peut éclater dans le Bocage, il y accourt. Il visite en artiste, en soldat peut-être, les lieux témoins des combats livrés en 1793, et en attendant l'heure de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LOUIS-CHARLES DE BONNECHOSE, NÉ LE 18 AVRIL 1811,
BLESSÉ A LA GOYÈRE, LE 21 JANVIER 1832

l'insurrection, il se retire près de Montaigu. Averti que des militaires rôdent autour de sa demeure, il va demander un asile à l'hospitalité de Gourraud, métayer à La Goyère. Mais les chasseurs

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'hommes étaient sur la trace d'un Vendéen, car ils ne connaissaient Bonnechose ni de nom, ni de figure. Ils avaient droit de vie et de mort. Ils cernent la maison. Gourraud paraît sur le seuil de sa métairie. Il interroge les soldats; il expire sous leurs balles; Au même moment, Bonnechose s'élance pour sortir; il a entendu le coup de feu et se voit en face d'un sous-officier qui l'ajuste. Bonnechose fait feu le premier, le tue, et cherche à escalader un échalier, lorsqu'une balle lui traverse la hanche.

A ces décharges successives, la femme de Gourraud se précipite vers Bonnechose. « Vous vous trompez, disent les culottes rouges; ce n'est pas à celui-là qu'il faut vous arrêter; votre mari est mort, nous venons de le fusiller. — Si vous avez tué mon mari, s'écrie la veuve, il est au ciel; je dois mes soins au blessé. »

Sans verser une larme, elle accomplit jusqu'au bout le devoir d'humanité que lui impose sa douleur contenue. Les meurtriers s'emparent de leur proie; ils la transportent à l'hôpital de Montaigu, et là, ce jeune homme, tyrannisé même sur son lit de mort, mourut après dix jours d'intolérables souffrances, que son pieux courage sut offrir au ciel en expiation (1).

Picard, capitaine au 43e de ligne, apprend qu'un réfractaire a passé la nuit chez son père, dans le bourg de Pluvigner. Picard fait cerner ce bourg par un détachement de ligne, et, tandis que

(1) Louis-Charles de Bonnechose était né, le 18 avril 1814, au château de La Boulaye, paroisse de Grandchamp, en Normandie. A dix-sept ans, il entrait à l'école des Pages de Charles X. C'est dans ce costume de page que nous le représentons ici. Fidèle au malheur, il sollicita l'honneur de s'embarquer avec le noble exilé qu'il avait suivi jusqu'à Cherbourg, mais une autre preuve de son dévouement allait lui être demandée. Aux premiers bruits de guerre, il accourt offrir ses services à La Rochejaquelein. « C'était un beau jeune homme, racontait une vieille femme qui l'avait connu. Nous l'appelions M. Charles. Il était très aimé des chefs vendéens et des soldats. Il était riche, car il avait autour de lui une ceinture remplie d'or. »

La ferme de La Goyère, paroisse de Saint-Georges de Montaigu, est une antique gentilhommière placée sur les bords du Grand-Maine entre Saint-Georges et La Boissière de Montaigu. Ce château en ruines, qui appartient aujourd'hui à M. le chanoine de Suyrot, missionnaire apostolique, était alors habité par la famille Gourraud.

Il y a quelques années, le frère de ce jeune héros, Mgr de Bonnechose, mort en 1883, cardinal-archevêque de Rouen, vint visiter la famille Gourraud à La Goyère, et lui donner des témoignages d'estime. La famille encore existante et demeurant à La Boissière de Montaigu et à Saint-Symphorien conserve, comme souvenir de cette visite, un crucifix et un livre, probablement celui intitulé : *Dernière légende de la Vendée. Louis de Bonnechose*. Paris, Dentu 1860. Mgr de Bonnechose était venu à Montaigu quelques mois après ce drame et lors de sa visite à la famille Gourraud pour transporter les restes de son frère dans le caveau de sa propre famille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le jeune homme s'échappe par les derrières de l'habitation paternelle, Picard commande le feu, et le réfractaire périt sous les yeux de sa famille.

A la même époque, un lieutenant de gendarmerie, nommé Lavêne, s'écriait devant un jury qui, tout jury de l'Ouest qu'il était, venait d'acquitter des insoumis : « Ah! quand nous les avons pris, vous ne les condamnez pas! Eh bien! nous ne vous les enverrons plus que morts. »

Ce n'était pas assez de ces meurtres que les Français n'épargnaient pas à d'autres Français; il vint des jours de sang où la Révolution dressa une meute de chiens pour aller à la chasse des réfractaires. On apprit à ces dogues à se jeter sur les paysans, à les terrasser et à les dévorer au besoin. On contraignit leur naturel, déjà enclin à la cruauté, à devenir féroce par calcul politique; on leur fit subir de longs jours de diète, puis on les envoya battre les campagnes. Proust, réfractaire du canton de Machecoul, fuyait sans armes devant les fantassins. Le chien est lâché; il se jette sur ce malheureux, l'atteint, le renverse, le couvre de blessures, et l'abandonne à ses maîtres, qui l'achèvent. Celui qui avait tiré le premier reçut une prime de vingt-cinq francs et un grade; telle était la récompense accordée.

Cette chasse se renouvela souvent, et, à la honte de l'humanité, il ne s'éleva pas dans les pouvoirs de l'État une voix pour protester contre ces attentats. La Révolution prenait un bain dans le sang de la Vendée militaire; le gouvernement, les Chambres et la presse la laissèrent faire.

Le 4 avril 1832, deux soldats du 44e venaient d'escorter de Maulevrier aux Herbiers la femme d'un de leurs chefs; ils regagnaient le soir même leur cantonnement, lorsque le voltigeur Hequely annonce de sang-froid qu'il veut tuer un Chouan. Ils s'égarent dans les sentiers du Bocage. Le hasard les amène à la ferme de Cousin, qui, auprès du feu avec sa femme, récitait le chapelet. Les paysans entendent frapper à la porte. Des coups de crosse l'ébranlaient déjà quand Cousin ouvrit. Hequely rudoya, il battit même ce fermier, tout en lui enjoignant de les suivre pour leur indiquer la route de Maulevrier. Cousin se mit en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

marche, et quand les Rouges furent arrivés avec lui au véritable chemin, il demande à retourner à sa ferme. Il laisse ces deux hommes : bientôt, une détonation se fait entendre; Cousin, frappé d'une balle dans le dos, rendait le dernier soupir.

Hequely avait tenu parole; il avait assassiné. Pour effacer les traces du crime, ou du moins pour lui prêter une couleur politique, le voltigeur recharge son fusil. Son camarade, honnête homme, qu'un pareil forfait épouvante, et qui craint peut-être de devenir une seconde victime, son camarade suit son exemple, et tous deux font plusieurs décharges pour persuader qu'ils ont eu un engagement avec les Chouans. Ils arrivent à Maulevrier. Le lendemain, le camarade d'Hequely va révéler à ses chefs le crime dont il a été témoin. Hequely est arrêté. Le commandant du bataillon auquel il appartient le dénonce à l'état-major de la 12e division. Un Conseil de guerre est assemblé à Nantes, et le 2 mai 1832, Hequely est jugé à mort à l'unanimité. Il se pourvoit devant le Conseil de revision. Le jugement est maintenu; alors Barthe, ministre de la Justice, intervient. Le régiment demandait que l'assassin fût fusillé en face même de la demeure de Cousin. C'était d'un salutaire exemple à la veille des événements qui se préparaient. Barthe sollicite auprès de Louis-Philippe grâce pour la vie de cet homme qui n'a tué qu'un Vendéen : la grâce est accordée.

A la même date, Jean Caro, laboureur, né à Lanouée, dans le Morbihan, comparaissait devant le jury d'Ille-et-Vilaine sous l'accusation de trame contre la sûreté de l'État. Agé de cinquante-deux ans, il était prévenu : 1° d'avoir pris une part active à un engagement qui avait eu lieu le 13 mai 1831, et dans lequel un militaire avait perdu la vie; 2° d'avoir fait partie des bandes armées contre l'autorité royale. Le jury le condamnait à mort, et sa tête roulait sous l'échafaud.

Tant de violences devaient exaspérer les Chouans. Pourtant, ces hommes que l'on massacrait ici sans jugement, que là on exécutait sans preuves, ne se prêtaient qu'avec réserve à des représailles qu'ils croyaient indispensables à leur sûreté. Ils ont été accusés de tous les attentats imaginables; mais de ceux que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la vérité doit laisser à leur charge, il en est bien peu qui ne puissent évoquer une excuse ou une justification.

Les Chouans s'étaient fait une politique à eux. Ils pensaient que, puisqu'une fraction du peuple souverain avait dû, en 1830, à Paris, se prononcer par une révolte contre le gouvernement établi, eux, qui n'avaient pas sanctionné le nouvel ordre de choses, pouvaient très bien avoir recours à l'insurrection pour renverser le trône que Juillet édifia; une conspiration leur avait enlevé le roi de leur choix, ils conspiraient à leur tour. En renonçant aux modiques pensions que la Restauration allouait à un petit nombre de familles, en refusant de servir sous le drapeau tricolore, ils s'étaient mis en hostilité ouverte contre le pouvoir de fait. Au point de vue moral et monarchique, c'était sans doute une erreur; dans l'esprit peu parlementaire des paysans, cette erreur trouvait plus d'un contre-poids. On proclamait leur souveraineté, et on leur prouvait qu'ils n'étaient même pas libres. A coups de dénonciations et de fusil, on les jetait dans de cruelles représailles.

Ils en exercèrent parfois. Ils tuèrent des gendarmes et des soldats qui ne cherchaient qu'à les tuer eux-mêmes; ils se firent délivrer des armes et des vivres; ils arrêtèrent plusieurs diligences chargées des fonds de l'État; ils sévirent avec rigueur contre certains fonctionnaires qui, à l'abri de leur écharpe municipale, se livraient à l'espionnage; mais, à ces attentats aux personnes et aux propriétés, attentats dont la guerre civile seule était responsable, les Chouans offraient une explication catégorique selon eux. Ils se demandaient si l'insurrection de Juillet n'avait pas tué de gendarmes, fait feu sur des soldats et pillé les magasins d'armuriers. On avait honoré le patriotisme des uns; les autres, après la victoire, pouvaient bien espérer une telle apothéose. La victoire légitimait tout aux yeux de la Révolution, la négation du droit comme la violation des lois : à leurs yeux, elle ne devait pas être plus intolérante. Pour renverser la monarchie, on avait évoqué la force populaire : ils étaient peuple; ils faisaient appel à cette même force.

Depuis juillet 1830, on avait si souvent fait vibrer à leurs oreilles le cri fatal des anciens : Malheur aux vaincus! on leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avait si rigoureusement appliqué les conséquences de ce mot antiprovidentiel, qu'à la fin, ils s'interrogèrent pour savoir si, même après la défaite, ils seraient plus à plaindre qu'avant le combat; ils commencèrent donc la guerre en partisans.

Nous avons dit quelle fut leur patience, à combien d'épreuves elle se vit soumise, quelle part prirent les faux Chouans aux actes qu'on leur reprocha. Il reste à faire connaître comment leurs chefs se vengeaient du mal qui leur était fait.

Diot était la terreur des révolutionnaires. En ce temps-là son nom, murmuré dans les villes et dans les bourgades des Deux-Sèvres et de la Vendée, effrayait les enfants et souvent même les autorités. Néanmoins, ce Chouan, que chacun peignait sous des couleurs si sombres, était humain, même en face des dangers qui l'environnaient. Plein de gaieté et de bravoure, audacieux jusqu'à la plus folle témérité, il savait sortir à son honneur des mauvais pas dans lesquels il se laissait entraîner. Plus d'une fois, on l'avait vu se mêler aux soldats qui faisaient des battues pour le saisir. Tantôt, il engageait la conversation ou buvait avec les gendarmes; tantôt, il venait au bivouac même des cantonnements demander ou offrir du tabac aux officiers. Un jour, il pénètre dans la maison d'un révolutionnaire; il y rencontre le procureur du roi de Bressuire, qui a déjà lancé tant de foudres de parquet à son adresse. Diot se fait reconnaître. Le procureur du roi a ses agents sous la main, il va faire appréhender le Chouan; le Chouan fait un signe. La maison est cernée par ses compagnons, et Diot ramène sain et sauf l'homme du réquisitoire jusqu'à la porte de Bressuire.

A trois semaines de là, cinq officiers en garnison dans la même ville se livraient aux plaisirs de la chasse. Pour Diot, ce sont des ennemis. Il les fait envelopper par ses volontaires, il leur déclare que leur vie lui appartient; mais, soudain changeant de ton et de langage : « Je ne veux pas, leur dit-il en riant, vous faire peur plus longtemps. Voici ma gourde. Buvez un peu d'eau-de-vie du Chouan, et quand vous rencontrerez de pauvres insoumis, songez, camarades, que j'ai été maître de votre existence, et que je n'ai pas même eu la pensée de vous tuer. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mandar, en Bretagne, était plus sérieux, mais tout aussi humain que Diot. Dans cette vie nomade que les réfractaires adoptèrent pour se dérober aux poursuites dont ils étaient l'objet, Mandar se trouve seul avec Lorois, préfet du Morbihan, que l'ardeur de la chasse a égaré. Cet administrateur est ennemi des Blancs; il a souvent mis leur tête à prix, et Mandar est surtout le but auquel il espère atteindre. Comme tous les Bretons et les Vendéens, ce dernier était habile tireur. Au bout de son fusil chargé à balle, il avait Lorois, et sans faire un geste, sans dire un mot, il le laisse échapper. Ce fut plus tard que dans son cachot, le Chouan révéla au préfet cette circonstance. Sous l'impression des calomnies dont était victime cet homme, que Janvier, son avocat, appelait un sublime fanatique, le préfet du Morbihan ne voulut pas ajouter foi à son récit. Accablé pourtant par les détails que Mandar lui donnait, Lorois se rendit à l'évidence; et, en présence de ces faits, on put voir que la calomnie, avec des haines révolutionnaires, est une arme qui frappe plus vite et plus sûrement qu'un fusil entre des mains royalistes et chrétiennes.

Les Chouans ne se dépouillaient donc pas volontiers de tout sentiment de générosité. Ils étaient fidèles à leur parole; mais ils voulaient que les agents du gouvernement imitassent cette fidélité. On leur proposait parfois de rentrer dans leurs foyers avec une amnistie tacite. Lorsqu'ils avaient cru devoir accepter cette transaction, qu'ils appelaient leur traité de paix, ils déposaient les armes. Exécutait-on à leur égard les stipulations établies, ils ne les reprenaient jamais; néanmoins, une leçon vint leur prouver qu'il ne fallait pas compter sur la foi des patriotes.

Sortant, maître-maçon de Latour-Landry, s'était par dévouement à la royauté jeté dans les bandes: son courage et son intelligence en firent un de leurs chefs. Le général Bonnet et le colonel de gendarmerie Chousserie sentirent de quelle influence serait pour le pays la reddition de Sortant. Raimbault, principal du collège de Cholet, lui est envoyé. Chousserie et Bonnet sont autorisés par le gouvernement, et ils choisissent Raimbault pour médiateur. Des sauf-conduits furent accordés au Vendéen; on lui garantit sa liberté et celle de ses gars, sous la seule réserve

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'il les engagera à se soumettre. Sortant avait promis, il tint religieusement parole. Il rend ses armes, prêche la soumission à ses amis et revient à Latour-Landry. A peine est-il arrivé qu'on l'arrête. Chousserie et Bonnet réclament l'exécution des promesses qu'ils ont faites. Le gouvernement reste sourd à leur demande, et Sortant prisonnier enseigna aux insurgés de quelle manière la Révolution entendait tenir la foi jurée.

La conscription avait partout doublé leur nombre; ils avaient des officiers choisis parmi eux, et cette situation devenait intolérable. Le ministère avait fait publier une amnistie pleine et entière pour ceux qui rejoindraient le drapeau dans le délai d'un mois; il offrait des congés absolus, de l'argent et des places aux réfractaires qui possédaient la confiance de leurs compagnons; mais l'exemple de Sortant ne fut pas perdu. Personne en Bretagne ainsi qu'en Vendée n'osa accéder à des propositions qui n'étaient qu'un leurre.

Le 6 octobre 1832, quand il n'y avait plus de guerre civile, Sortant, Constantin de Caqueray, Delaunay et plusieurs Chouans comparaissaient devant la Cour d'assises de Blois. Le capitaine Galleran, du 41e de ligne, était témoin à charge contre eux; Galleran connaissait parfaitement le Bocage et l'esprit des paysans: pendant quinze mois, il avait guerroyé dans la Vendée. Pressé de questions par le président des assises et par le procureur du roi, il faisait d'honorables aveux que l'histoire ne doit pas oublier; ces aveux peignent la situation.

C'est au *Journal des Débats* que nous empruntons les passages les plus essentiels de sa déposition.

« En général, disait le capitaine du 41e, les bandes ne faisaient pas de mal aux soldats. Un de mes soldats, le jeune Valeret, fut pris dans une affaire. « N'es-tu pas, lui dirent les Chouans, de ceux qui nous ont envoyé des balles ce matin? — Oui, répondit Valeret: j'ai fait mon devoir », et ils le laissèrent aller.

» M. LE PRÉSIDENT. — Témoin Galleran, savez-vous si les Chouans n'ont pas fait subir des tortures à plusieurs habitants pour avoir leur argent?

» LE CAPITAINE GALLERAN. — La Vendée est un pays mal connu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les généraux, les préfets, les hauts fonctionnaires ne se doutent pas de la véritable situation des choses. Les métayers, les paysans sont tous de braves gens, animés d'un véritable patriotisme; en leur faisant une justice exacte, on pourra compter sur eux. On aurait envoyé deux cent mille hommes en Vendée, on ne serait point parvenu à détruire les germes de la guerre civile. J'ajouterai même que, si nous eussions suivi les instructions qu'on nous donnait, nous n'aurions pas pris un seul Chouan. Je crois, d'après mon opinion, que le système des amnisties vaudrait beaucoup mieux que celui des baïonnettes. On croyait partout et peut-être croit-on encore que de l'argent a été donné aux Chouans; c'est une erreur. Souvent, nous avons questionné à ce sujet des Chouans. « J'ai reçu dix-sept sous depuis que je suis dans les bandes », disait l'un; l'autre : « Moi, j'ai reçu vingt sous. » C'était à ces faibles sommes que se bornaient les prétendues distributions d'argent.

» J'ai ordonné l'arrestation de quelques individus ou j'y ai participé; mais les faits sont fort peu de chose en proportion des résultats qu'on pourrait obtenir en employant un système de douceur qui peut seul subjuguer ces habitants naturellement très doux, et qui tiennent à ne pas quitter leurs pénates. De tout temps, ces départements ont été abondants en réfractaires, même sous Louis XVIII. Quoiqu'ils fussent amis de la légitimité, ils préféraient se retirer dans les bois plutôt que de se rendre sous les drapeaux. Il est pénible, Messieurs, de voir les horreurs qui se commettent dans ce malheureux pays.

» En me résumant, je suis convaincu qu'on aurait pu éviter en grande partie les événements de la Vendée en agissant tout autrement qu'on ne l'a fait.

» M. LE PRÉSIDENT. — Vos paroles sont graves, capitaine; elles seront recueillies et retentiront au loin.

« M. GALLERAN. — Je dis ce que ma conscience et la connaissance approfondie des localités m'ont suggéré. Ce qui est constant pour moi, c'est que les journaux et même les rapports des agents du gouvernement ont trompé l'opinion et n'ont pas été l'expression de la vérité. Les journaux se sont même trompés sur mon

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

compte; ils ont parlé de mes succès, de mes faits d'armes contre les bandes; ils ont donné des éloges à ma belle conduite, tandis que la plupart du temps je n'avais rien fait. L'opinion du pays est plutôt républicaine qu'autre chose. (Marques d'étonnement.)

» Caqueray. — Les Vendéens sont légitimistes, amis de la liberté, de l'ordre et du droit.

» M. Galleran. — Quand je dis républicains, je ne parle pas de républicains politiques; je veux dire républicains sociaux, républicains dans leurs mœurs, leurs habitudes, leur intérieur. Encore une fois, le pays est bon, facile à ramener à l'ordre et à l'obéissance aux lois. J'ai vu un métayer que nous avions arrêté, et qui même avait été maltraité, me retrouver plus tard dans une expédition que j'avais eu ordre de faire, me prendre la main, me la serrer, et pousser même la complaisance jusqu'à me faire du thé qui m'était nécessaire, car j'étais malade. »

De ces révélations, faites par un loyal ennemi, aux mensonges du pouvoir et aux calomnies de la presse, il y a loin. Cependant, c'est sur ces calomnies que, jusqu'à présent, la Vendée militaire a été jugée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE XI

Berryer en Vendée. — Son portrait. — Espérance des royalistes. — Les puissances étrangères. — Politique des agences secondaires. — Imprudentes démonstrations des royalistes. — MADAME sur les côtes de Provence. — Son débarquement. — Échec de Marseille. — MADAME se décide à se rendre en Vendée. — Ses dangers. — Son voyage. — Ordre de prise d'armes pour le 24 mai. — Arrivée de MADAME dans le Bocage. — Dissensions parmi les chefs. — Le maréchal de Bourmont à Nantes. — Berryer y arrive aussi. — Le contre-ordre. — Entrevue de Goulaine et de MADAME. — Berryer au Meslier. — Ordre de prise d'armes pour le 4 juin. — Conséquence du contre-ordre. — Soulèvements partiels. — Affaires du Port-la-Claie, de La Gaudinière et de Chanay.

Au milieu de ces conflits, qui, par leur gravité, annonçaient que la guerre civile était aux portes de la Vendée militaire, Berryer apparaît dans le Bocage. Peu de jours auparavant, il s'était mis en communication presque directe avec la petite cour de Massa, dont il encourageait les projets. Arrivé à Fontenay, le 28 février 1832, il vient prêter l'appui de sa parole à des laboureurs atteints et convaincus du crime d'hospitalité. Ils ont pour principal accusateur un soldat nommé Métayer. Cet homme, qui a déserté par ordre et qui s'est fait Chouan, a joué près d'eux le rôle d'espion et d'agent provocateur. Pour ces débats, les premiers qui s'instruisaient avec solennité, une Cour d'assises extraordinaire avait été décrétée, et le procureur général Gilbert Boucher soutenait l'accusation. Berryer subjugua, convainquit, attendrit le jury, la Cour, les témoins, les prévenus et le parquet lui-même. Il pleura, il fit pleurer la Vendée, qui avait dans l'au-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ditoire de nombreux représentants; et, sous l'impression de sa parole, qui n'a peut-être jamais été plus magnifique, Berryer arracha à l'échafaud ou à l'ignominie du bagne neuf têtes innocentes. Ce jour-là, il eut dans la salle de la Cour d'assises, dans les rues mêmes de la ville, une de ces ovations que le cœur ne devrait jamais oublier.

Les paysans étaient dans une ivresse inexprimable : les uns se prosternaient à ses genoux, les autres se jetaient dans ses bras. Se sentant aussi courageux que le grand artiste parlementaire s'était montré éloquent, tous lui demandaient ce qu'il fallait faire. En ce moment, Berryer pouvait d'un mot soulever le Bocage et le conduire tambour battant à l'assaut des Tuileries. Il n'alla pas si loin; mais, cédant lui-même à cet enthousiasme qui gagnait jusqu'aux plus indifférents, il répéta souvent : « Faites, mes amis, ce qui vous conviendra. Avec d'aussi braves soldats que vous, il n'y a pas besoin de fixer l'heure ou le jour; choisissez-le vous-mêmes, je vous seconderai. »

Berryer voyait les royalistes sous le prisme, et son âme impressionnable soumettait sa raison aux élans spontanés qu'il inspirait. Sur toute sa route, à Luçon comme à Nantes, partout où il rencontra des hommes politiques, il tint le même langage. Après avoir entraîné les autres, il se sentit emporté lui-même par ce mouvement qu'il avait imprimé. Les Blancs lui faisaient part de leurs souffrances et de leurs vœux; Berryer partageait les unes et s'associait aux autres : il était tout à tous. Sa figure si expressive, son caractère doux et facile, les séductions de son esprit, son geste même, tout respirait la guerre. Aussi, en abordant Athanase de Charette, ne put-il contenir ses sentiments, et comme à la Vendée entière, il lui répéta ces mots, qui étaient si bien le fond de sa pensée : « Général, avec un tel pays et de tels hommes, on peut transporter les montagnes. »

L'Ouest alors ne découvrait en lui qu'un cœur débordant d'éloquence, qu'une âme qui interprétait dans les grandeurs de son idée les simples effusions de la fidélité. L'Ouest ne connaissait pas ces imaginations qui se laissent si facilement soumettre par les objets extérieurs, qui, sans calcul, cèdent ou se roidissent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

BERRYER

devant les obstacles, et qui, après avoir dominé par l'ascendant de l'action oratoire, se trouvent parfois faibles en face de la première difficulté ou désenchantées au dernier avis. Les royalistes

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de la Vendée n'avaient pas encore pénétré dans cette vie de plaisirs et de travail, d'atticisme et de beau langage, qui, comme Cicéron, aime la gloire un peu plus que la vertu, et qui, s'écoulant entre les merveilles de la tribune et l'amour des arts, ne ressemble pas mal à la plus belle harangue de Démosthène dans laquelle un génie envieux aurait intercalé trois ou quatre pages de Boccace.

Après avoir accepté Berryer comme défenseur, ils le choisissaient pour guide dans leurs rêves de guerre civile : ce fut une faute qu'ils expieront toujours. Berryer, au dire de son père, est l'homme le plus complet et le plus incomplet qu'il y ait au monde. Plein de la comédie représentative, il ne jurait à Paris que par les manèges constitutionnels; il s'offrait comme l'anneau qui sert à rejoindre une chaîne brisée. Les anciens Comités royalistes avaient perdu l'Ouest en le compromettant, en le calomniant, ou en le trahissant. L'orateur le perdit à son tour en s'enivrant du courage des gars. Dans ces collisions, il ne vit pour lui que deux sujets de harangues tout trouvés, un hymne de gloire en cas de succès, un dernier tournoi de phrases et de larmes à la barre des assises si la victoire faisait défaut. Les dangers qu'il pouvait courir ne l'intimidèrent point. Il avait foi dans la confraternité des avocats perchant sur chaque degré de l'échelle gouvernementale. Le 16 octobre 1832, quand il comparut, à Blois, devant le jury de Loir-et-Cher, sa foi l'avait sauvé d'avance.

Depuis ce jour, le rôle de Berryer s'est singulièrement modifié; mais son caractère et son talent n'ont pas changé. C'est encore le même homme, oubliant par distraction les outrages, trop supérieur pour être méchant; mais n'ayant pas assez d'énergie pour se préserver d'une intrigue. Au-dessus des rumeurs que les corruptions de l'époque, que les défiances des partis toujours soupçonneux, toujours jaloux, répandent sans discernement sur le petit nombre de ceux qui s'élèvent par le génie ou par le travail, il est heureux de la gloire qu'il se fait. Berryer — et c'est plutôt l'erreur de son temps que celle de son esprit — n'osa pas prendre l'agrégation de zèles et de sacrifices que l'Ouest évoquait. Il étudia tout cela en poète; il le jugea en avocat. Il avait dit que la Vendée pouvait se soulever à son heure;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la Vendée se confia en cette parole. A partir de ce moment, l'insurrection, qui n'était peut-être qu'en germe dans l'esprit des volontaires, devint une réalité. Les Chouans la traduisirent aussitôt en coups de fusil. C'est de cette époque surtout que datent leurs fréquentes rencontres et leurs nombreux engagements avec les Rouges, engagements qui n'avaient pour résultat que la mort de quelques hommes, mais qui servaient d'aliment à l'exaspération des partis et aux lâches cruautés des magistrats.

Les réfractaires guerroyaient en partisans; ils tenaient en échec les régiments cantonnés dans l'Ouest. Par des marches et des contre-marches, aussi souvent dues à l'habileté de leurs manœuvres qu'à la nécessité de ne pas s'exposer inconsidérément aux attaques d'un ennemi plus nombreux, ils couvraient ainsi le mouvement qui allait éclater. Les chefs des différentes provinces préparaient l'insurrection que l'arrivée de Berryer et que les ordres de MADAME ne rendaient plus douteuse. Il y avait encore de l'hésitation dans plusieurs esprits, de cette hésitation ne venant pas de la faiblesse, mais bien d'un sentiment de défiance qui ne permet pas aux plus réfléchis de s'associer à des espérances exagérées. Cependant, les deux opinions jusqu'alors opposées paraissaient s'être réunies pour travailler d'un commun accord à la réussite des projets monarchiques.

Le Midi, dont le général duc des Cars aurait le commandement, était bien disposé. Dans d'autres provinces moins surveillées, et par là même plus libres de leur action, on savait que des démonstrations à main armée seraient tentées pour soutenir la Provence, le Languedoc et l'Ouest. On croyait avoir lieu de compter sur l'adhésion de plusieurs militaires qui, au nom du roi Louis-Philippe, gouvernaient dans les départements; on en citait même qui avaient promis leur coopération active, et qui n'attendaient que le débarquement de MADAME pour faire éclater leur zèle trop longtemps contenu.

Dans ces promesses, il y avait peut-être plus d'aveuglement chez les légitimistes que de réalité de la part des généraux. Le parti royaliste — et ce sera longtemps son défaut capital — aime à tout voir sous le prisme qui flatte ses idées. Pour lui,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les intérêts, les calculs ambitieux, les trahisons mêmes de ses adversaires ne sont qu'un mot. Il veut leur prêter ses inspirations, les animer de ses sentiments, et se persuader qu'ils sont toujours prêts à faire ses affaires. Un certain nombre de généraux de Louis-Philippe avaient été enrôlés dans le complot. D'autres s'y agrégeaient par intermédiaire, tout en proclamant que l'honneur s'était retiré dans les camps. Si le complot eût réussi, ils n'en auraient certes pas répudié la solidarité; mais ils n'y trempaient encore que par des réticences ou de tacites approbations, dont la défaite prouva l'habileté. Les meneurs ne s'arrêtèrent pas en aussi beau chemin. On disait encore que des régiments entiers suivraient l'exemple de leurs chefs. On réunissait dans un même faisceau tous les officiers et soldats de la garde royale aspirant à reprendre la cocarde blanche et leur épée. On parlait de l'unanimité qui, dans les Cabinets des souverains étrangers, avait accueilli le plan de la D^me^ de Berry.

Si MADAME, disait-on, ne se décidait pas à tenter une descente sur les côtes de la Provence ou de la Bretagne, l'Europe se verrait dans l'obligation d'intervenir contre une révolution qui, par la propagande de ses doctrines, ébranlait la paix publique, les trônes et le commerce des nations. On énumérait avec effroi les armements de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse et de la Confédération germanique, armements tous dirigés contre la France. On citait comme les plus impétueux apôtres de cette guerre d'invasion l'empereur Nicolas, le roi de Naples, le roi de Hollande, le roi Charles-Albert, le prince d'Orange et le prince royal de Prusse. L'Autriche n'ignorait point les projets de MADAME, elle les approuvait; mais les hommes qui avaient l'oreille de ces puissances ne se cachaient pas pour déclarer que si la D^me^ de Berry se jetait dans le Midi et dans la Vendée, le projet d'invasion serait abandonné; car la France aurait un gouvernement monarchique.

Pour seconder les efforts de Marie-Caroline de Berry, sa sœur, Marie-Christine d'Espagne, faisait vouloir à Ferdinand VII une guerre contre Louis-Philippe. Christine soutenait, comme reine légitime, un principe que, plus tard, elle devait oblitérer en son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

propre nom. Elle décidait son époux, vieillard avant l'âge, à offrir à MADAME plus qu'un concours indirect. Elle proposait de faire armer à Valladolid un Corps de royalistes français; ce Corps prendrait le titre de Légion blanche. A l'heure dite, entrant par les Pyrénées, il pourrait en tout état de cause s'appuyer sur la frontière espagnole. Six cent mille francs furent promis par Christine; elle en paya elle-même la moitié.

Tous ces faits, dont la plupart n'étaient que des espérances et les autres des réalités, produisaient dans l'Ouest une favorable impression. Les légitimistes se précautionnaient contre le gouvernement de Louis-Philippe; mais en même temps, ils s'armaient pour combattre la République, dont le triomphe paraissait assuré.

L'opposition d'un petit nombre d'officiers vendéens qu'on désignait sous le titre de Pancalliers (dénomination empruntée à une espèce de chou du pays qui pousse plus vite et plus haut que les autres, et qui n'a jamais de pomme ou de cœur), cette opposition s'évanouissait devant le désir de la majorité. Les Comités de Paris ne s'entendaient plus avec ceux de province. Ces derniers tenaient pour le mouvement; ils le secondaient avec activité. A Paris même, les rapports continuels que les légitimistes avaient établis entre la France et Massa ne laissaient plus de doute. Les objections que certains officiers de la Bretagne, de la rive droite et de la Vendée avaient faites à une prise d'armes, objections ne reposant que sur le plus ou moins d'opportunité, que sur la pénurie des grains et des munitions, pénurie à laquelle il devenait impossible d'apporter un remède, ces objections s'étaient affaiblies devant les exigences de la politique. La presse des provinces entrait dans ce mouvement avec *La Quotidienne*, dont Brian et Alfred Nettement dirigeaient la politique; *La Gazette de France* s'attachait à un autre système.

Cette scission servait puissamment les vues intéressées de deux ou trois agences qui, tout en protestant contre l'insurrection, y poussaient par la vivacité même de leur haine. La Vendée était ce lion qu'on excite par mégarde, et dont, avec des mots de banale condescendance, on espère apaiser la fureur. On s'attendrissait sur les calamités dont elle était la victime, on se laissait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

aller à des vœux pour son repos, on lui rappelait le souvenir de ses luttes de géant, et par une conclusion dont la véritable pensée ne se rencontrait jamais au bout de la plume, on essayait de l'envelopper dans les langes du suffrage universel, ou d'appliquer d'inutiles calmants sur les cicatrices que l'on se plaisait à rouvrir.

La Vendée ne fut pas séduite par ces caresses de la peur ou par ces avances d'une pitié stérile. Elle pensa que les divergences d'opinion manifestées dans ces Conseils et dans les Comités, dont jadis elle avait appris à redouter l'égoïsme et les maladresses, souvent inspirées par la crainte ou par la trahison, se confondraient dans un même sentiment le jour où MADAME, que les royalistes invoquaient, mettrait enfin le pied sur le territoire français. Elle se décida donc à accepter la guerre.

Au même moment, mais sans accord préalable, la République adoptait la même détermination, et pour agir, elle n'attendait plus qu'une heure favorable. Le choléra envahissait le royaume. Dans l'épouvante que ce mal inconnu allait propager, les partis, qui sont et qui doivent être sans pitié, voyaient une chance de plus à la réalisation de leurs projets. La D^sse de Berry, à Massa, recevait, chaque jour et de tous les côtés, des lettres où souvent le zèle se déguisait mal sous la crudité des reproches. On l'accusait, elle, mère, elle, princesse exilée, de céder à des suggestions perfides. On n'entrait ni dans ses inquiétudes, ni dans ses contrariétés, ni dans ses déceptions, ni surtout dans les exaltations de son caractère.

On lui écrivait : « Chaque jour que vous dérobez à la patrie est un vol que vous faites à l'héritage de votre fils. »

On lui disait : « L'Europe a les yeux sur vous. Arrivez en France ou la République y sera proclamée, et alors commencera une guerre d'invasion dont personne ne peut prévoir les conséquences. »

Berryer, qui, mieux que personne, était en position d'apprécier le fort et le faible des partis, Berryer lui adressait une dernière dépêche. Pour déjouer toute surprise, cette dépêche, écrite au citron et datée du mois de mars 1832, était contenue sur les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

blancs de chaque feuillet d'un *Annuaire du bureau des Longitudes*. Elle se terminait ainsi :

« Hâtez-vous d'accourir, MADAME, ou, sinon, nous ferons le mouvement sans vous. »

Les puissances ne cachaient point leur détermination ; et pour offrir à Marie-Caroline un encouragement décisif, Charles X venait à son tour. Le vieux roi, du fond de son exil, bénissait les efforts de sa fille ; il faisait de nobles vœux pour elle, et le dauphin lui adressait ces mots :

« Allez, ma sœur, et que le ciel veille sur votre entreprise. A peine aurez-vous mis le pied en Vendée que je serai à vos côtés comme votre premier et votre plus dévoué volontaire. »

Il ne restait plus à la D^sse de Berry qu'à donner le signal de l'insurrection. Le 20 avril 1832, elle fit passer à tous les commandants de l'Ouest cet ordre, qui leur fut transmis de Paris le 27 :

« MADAME me charge de vous adresser immédiatement de sa part, avec l'invitation formelle de vous conformer sans délai à son contenu, la lettre suivante, que je copie ci-après :

« Je ferai savoir à Nantes, à Rennes, à Angers et à Lyon que je suis en France. Faites prendre les armes aussitôt après avoir reçu cet avis, et comptez que vous le recevrez du 1er au 3 mai.

» Si les courriers ne pouvaient passer, les bruits publics feraient connaître mon arrivée, et vous feriez courir aux armes sans retard.

» Prenez donc toutes les précautions utiles pour être informé par les Comités de Nantes, de Rennes et d'Angers, et soyez prêt pour le 3 mai.

» Il est toujours bien entendu que vous ne ferez aucune levée avant le 3 mai, avant d'avoir reçu l'avis de ma présence sur le sol français, soit par la voie des courriers, soit par les bruits publics et avérés ; car, malgré toutes les probabilités, il pourrait arriver quelque incident qui m'obligeât à retarder le moment désiré par nous et par vous.

» *Signé :* le maréchal Cte de BOURMONT. »

Ce fut le premier avertissement direct qui parvint à la Vendée. Il n'y produisit aucune surprise ; chacun s'y attendait, chacun le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

désirait. Les récits exagérés que l'on faisait des dispositions du Midi n'avaient laissé que bien peu d'incertitude, même chez les plus timides. Cet ordre, communiqué aux chefs, se répandit aussitôt dans les campagnes. Les paysans et les jeunes gens des villes surtout s'apprêtèrent au combat; mais, dans l'espoir d'une victoire qui paraissait assurée à leur valeur inexpérimentée, plusieurs, par enivrement d'indiscrétion, se firent un besoin de proclamer à haute voix ce qu'ils allaient tenter. On en vit dans les lieux publics, sous les yeux mêmes de l'autorité, muette d'effroi, annoncer le jour et l'heure de l'insurrection, arborer les couleurs proscrites et se livrer aux démonstrations d'un zèle dont l'incandescence était au moins irréfléchie.

L'Ouest n'avait pas les conditions habituelles de ses guerres. Ce n'était plus une croisade qui se préparait dans le silence de la prière; c'était, pour quelques-uns de ses futurs volontaires, une espèce de tournoi dans lequel les tenants s'élançaient, visière levée. Sous l'inspiration de cette jeunesse accourue dans les landes afin de participer à sa gloire, la Vendée se sentait emporter dans un tourbillon de passions nouvelles qu'elle ne pouvait pas toutes s'expliquer. Il n'y avait plus ce calme plein de force des soulèvements de 1793, cet amour du foyer domestique poussant à la mort ou à la victoire, cette sombre énergie du désespoir qui, en un seul jour, de cent mille paysans inoffensifs, créait autant de héros. Le but de la guerre s'était identifié dans une mère qui, au nom de son fils orphelin, faisait un appel à tous les sentiments de gloire et de famille, et qui, ayant d'avance conquis à sa cause le cœur et les vœux de toutes les mères, entraînait sur ses pas les volontés et les intelligences de tous les fils.

Les uns, étrangers au pays, mais descendus dans la Vendée militaire pour mêler généreusement leur sang à celui qu'elle offrait encore à la monarchie, éclataient en transports d'admiration, de joie ou d'espérance.

Les autres, plus sérieux et s'expliquant d'une manière moins chevaleresque la tentative à laquelle ils mettaient la main, ne cédaient qu'avec réserve à ces entraînements qui forment le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fond du caractère français. Ils ne voyaient pas le côté héroïque de l'insurrection; des soins plus positifs occupaient leurs heures. Ils combinaient froidement les divers ressorts qui feraient mouvoir la conspiration; ils étudiaient le caractère du pays; ils cherchaient à lui souffler ces colères raisonnées et pleines de calme, si terribles sous Cathelineau, La Rochejaquelein, Charette et Cadoudal. Actifs et résolus, ils essayaient de concilier toutes les exigences, d'apaiser les irritations, de faire taire les amours-propres, de vaincre les dernières répugnances. Tous se réunissaient pour montrer le Midi enlevant son premier succès et donnant ainsi l'heureux signal aux provinces de l'Ouest.

Telle était la position des choses, lorsque MADAME, partie de Massa, le 24 avril 1832, s'embarquait sur le *Carlo-Alberto*, qu'elle avait frété. Ses compagnons de voyage étaient : le maréchal de Bourmont, le Cte de Kergorlay, le Vte de Saint-Priest, Emmanuel de Brissac, le Cte de Mesnard (1), Adolphe Sala, Édouard Leduy, le Vte de Kergorlay, Charles et Adolphe de Bourmont, Alexis Sabatier, le subrécargue Ferrari et Mlle Mathilde Lebeschu. Le 28, ce bateau à vapeur, après avoir relâché à Nice, entrait dans

(1) Charles, Cte de Mesnard, était fils de ce brave Louis de Mesnard, seigneur de la Sicaudière, en Bas-Poitou, mortellement blessé au siège de Nantes, le 29 juin 1793. Il était aussi le frère cadet d'Édouard, fusillé dans la plaine de Grenelle, le 27 septembre 1797, dont nous avons donné le portrait. (t. Ier, p. 495.) Sous le titre de *Souvenirs intimes*, il a laissé trois volumes de mémoires pleins d'intérêt. Ces mémoires ont été publiés, à Paris, en 1844, par Mlle Mélanie Waldor, qui les agrémenta d'une piquante préface.

Le Cte de Mesnard avait été le compagnon d'exil du duc de Berry, dont il fut, en 1814, l'aide-de-camp; il fut aussi le témoin de l'assassinat du prince et reçut de ses mains le poignard ensanglanté. Charles X lui avait promis le titre de duc, mais la révolution de 1830 vint empêcher l'exécution de cette promesse.

La conduite de M. le Cte de Mesnard a longtemps souffert de soupçons injurieux. Mais aujourd'hui justice est pleinement rendue à sa mémoire, selon les prophétiques paroles que Chateaubriand lui adressait en 1833, à Montbrison, où il était alors détenu : « Votre fidélité courageuse, lui écrivait l'auteur du *Génie du christianisme*, sera un jour récompensée. » M. de Mesnard, en effet, par son silence, donna à la princesse une preuve de dévouement si chevaleresque, qu'un Vendéen et un gentilhomme chrétien seul était capable de tant d'héroïsme.

Au reste, toute cette famille, y compris la branche des Maynard-Mesnard, compta parmi les plus dévoués à la cause de Dieu et du roi. Le chevalier Benjamin de Maynard-Mesnard, chef divisionnaire en 1815, fut condamné à mort par contumace, ainsi que son fils, page de Charles X, pour la part active qu'ils avaient prise aux événements de 1832.

Voir sur ce sujet : IMBERT DE SAINT-AMAND. *Vie de la D^ese^ de Berry*, t. V, p. 340, et t. VI, p. 431 et 455; du même auteur : *La D^ese^ de Berry en Vendée*, Paris, Dentu, 1893, p. 346 et suiv.; *Le château de Plassac*, de M. le Mis de DAMPIERRE, et surtout, les *Souvenirs intimes du Héros, passim*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les eaux de Marseille. Déguisée en matelot napolitain, la Dᵐᵉ de Berry, par une nuit orageuse, abandonna le *Carlo-Alberto;* mais cela ne s'opéra pas sans danger. La mer était houleuse, et

M. LE Cᵗᵉ CHARLES DE MESNARD EN COSTUME DE PAIR DE FRANCE

(L'original appartient à M. le Bᵒⁿ de Mesnard.)

le brick stationnaire qui croisait à côté avait été forcé de gagner le large. Spitalier, lieutenant des douanes, et trois matelots, venaient à sa rencontre sur le bateau pêcheur qui l'attendait. La mer grossissait à vue d'œil. Les signaux sont faits de la barque de la douane au *Carlo-Alberto*. MADAME va partir. Tout à coup, une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lame pousse le bateau de pêcheur contre les roues du navire. La princesse s'élance du pont dans la frêle embarcation. A cette vue, les matelots génois sont saisis d'une telle admiration que tous s'écrient : « *E una santa!* C'est une sainte. »

Les Génois se trompaient ; ce n'était qu'une mère.

Enfin, elle touche au rivage. Un homme couvert d'une peau de chèvre l'attendait non loin de là. Cet homme avait ainsi passé plusieurs nuits dans l'anxiété. C'était Bermont, devenu guide de MADAME après avoir été l'un des brillants officiers de l'armée. Il la conduisit dans un asile inaccessible, à trois lieues de Marseille. Pour arriver au trône de France, la première étape de la régente avait été choisie dans la chaumière d'un garde-chasse, au milieu des bois. La nuit était noire, et des rochers à pic que les contrebandiers n'escaladent qu'en tremblant, la séparaient de cette cabane. On commença la périlleuse ascension, on l'acheva. Aussitôt, à travers les oliviers et les rochers, on s'élança gaiement vers la halte désignée.

Rien n'effrayait son courage. Peu de jours avant son départ de Massa, la duchesse s'était rendue à Lucques, pour assister aux cérémonies de la Semaine Sainte. Elle les avait suivies avec sa piété de Napolitaine, que semblaient doubler les dangers qu'elle allait affronter, et le soir du Vendredi-Saint, après avoir donné ses derniers ordres, elle déclarait gaiement à Sala : « Maintenant, on peut faire de moi tout ce qu'on voudra, je me suis confessée et j'ai tout dit. »

Le duc des Cars est averti du débarquement. Il répond à cette communication : « Félicitation sur l'heureuse arrivée. Marseille fera son mouvement demain. » Le même jour, il invitait les chefs de l'Ouest « à prendre les armes immédiatement pour soutenir son mouvement ».

Le 30 avril, dans la soirée, MADAME, toujours cachée dans la cabane du garde-chasse, reçoit par le duc de Lorge ce laconique billet : « Le mouvement a manqué : il faut sortir de France. »

A cette nouvelle inattendue, Marie-Caroline, se dressant de toute la hauteur de son courage : « Sortir de France! s'écrie-t-elle, c'est ce qui n'est pas prouvé! La Vendée nous reste, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

si je l'abandonnais aujourd'hui, elle pourrait m'adresser les reproches qu'elle a été en droit de faire à plus d'un membre de ma famille. J'ai promis à la Vendée qu'elle pouvait compter sur moi; elle y compte. En avant! »

Elle part à pied, marche pendant cinq heures à travers des sentiers difficiles et couverts de broussailles, est égarée par son guide, s'enveloppe dans un manteau, se couche sur la pierre humide et dort d'un profond sommeil. Au jour naissant, arrive le cabriolet qu'un royaliste du pays était allé chercher pendant la nuit. Dans ce voyage si fertile en incidents, MADAME va frapper à la porte d'un des ennemis de sa famille : « Monsieur, lui dit-elle, vous êtes républicain, je le sais; mais pour une proscrite, il n'y a pas d'opinion. Je suis la Dᵉˢˢ de Berry. »

Le républicain l'accueillit avec une loyale hospitalité, et toujours conduite par Bonrecueil, qui l'avait reçue à son débarquement, elle arrivait, après mille dangers, au château de ce dernier. Le maréchal de Bourmont, Mesnard, Villeneuve et Emmanuel de Brissac l'accompagnaient depuis qu'elle avait laissé le *Carlo-Alberto;* les autres passagers s'étaient retirés dans différentes directions.

Les détails de l'échec de Marseille lui étaient connus. Elle savait que, dans les insurrections, on doit frapper fort pour soutenir l'ardeur de ses partisans et démoraliser ses ennemis. Rien de tout cela n'avait eu lieu. Une révolution de place publique, telle qu'on voulait la faire, ne réussit qu'autant qu'elle peut enlever les esprits, et c'était à 4 heures du matin, dans la solitude des rues, que le coup se portait. Jusqu'au moment décisif, le secret avait été gardé, mais alors il ne fallait plus de mystère.

MADAME regrettait le fatal avortement de ses projets; elle n'était cependant pas femme à reculer devant les périls et les obstacles entravant sa marche : elle semblait même éprouver une joie secrète à les braver. A chaque instant le nom de la Vendée revenait dans son cœur et sur ses lèvres.

Le maréchal de Bourmont, qui avait le commandement en chef des provinces de l'Ouest, ne pouvait faire route avec elle. Dans son style plein de pittoresque abandon, Marie-Caroline disait :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Il ne faut pas mettre tous les œufs dans un même panier. » Bourmont se sépara donc d'elle et, par une autre route, il se dirigea sur le Bocage. La seule instruction qu'il reçut fut celle-ci : « Le premier de nous deux qui abordera les provinces de l'Ouest donnera l'ordre du soulèvement dans toute la France. »

Elle partit en poste du château de Bonrecueil, accompagnée de Lorge, de Mesnard et de Villeneuve; puis, après avoir laissé pour adieu et pour mot d'ordre à ses autres compagnons ces paroles : « Messieurs, en Vendée! » elle commença son voyage à travers la France. Elle traversa Nimes, Montpellier, Narbonne, Carcassonne, Toulouse, Moissac, Agen, Bergerac, Sainte-Foix, Libourne et Blaye. De château en château, de gîte en gîte, se faisant une prudence de son audace même, évitant les dangers ou les affrontant, elle arriva près de Saintes, au château de Plassac, chez le Mis Aymar de Dampierre; c'était le 4 mai 1832.

Sous le toit d'un ami, MADAME put se remettre de ses fatigues et renouer les fils de la conspiration que la silencieuse attitude du Midi avait fait échapper de ses mains. Ignorant si le maréchal de Bourmont avait traversé la France aussi heureusement qu'elle, Marie-Caroline, en sûreté au milieu des populations de la Saintonge, presque toutes hostiles à sa cause, désirait laisser le temps au maréchal de se rendre dans l'Ouest. Elle attendait sa présence pour y pénétrer elle-même, mais, occupant jusqu'aux heures de son repos, on la voyait consacrer ses instants à correspondre avec ses amis, à relever leur courage, à discipliner leur impétuosité. Personne dans la Bretagne et dans la Vendée ne connaissait la détermination prise après les événements de Marseille.

Les bruits les plus étranges circulaient en France. Les uns parlaient d'une dame voilée qui avait été arrêtée sur le *Carlo-Alberto*. Au signalement qu'ils en publiaient, c'était MADAME. Les autres disaient qu'elle avait immédiatement repris la mer, gagné Barcelone ou passé la frontière du côté du Piémont. Il s'en trouvait même, et les royalistes qui s'opposaient au soulèvement avaient intérêt à répandre ce bruit, il s'en trouvait qui niaient la présence de la Dsse de Berry sur le *Carlo-Alberto*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

A Paris surtout, cette rumeur, qui rencontrait de l'appui et de l'écho dans les agences et dans les feuilles quotidiennes, s'accrédita. On espérait, en lui prêtant de la consistance, atténuer l'effet produit par l'arrivée de MADAME; mais en Vendée, au centre même du mouvement organisé, ce ne fut que le 4 mai, le jour même où Marie-Caroline parvenait à Plassac, que l'on apprit son débarquement sur les côtes de Marseille.

Ainsi, c'est donc à sa détermination seule, adoptée avant toute communication possible avec ses amis dans le Bocage, que MADAME céda. Elle ne reçut point, elle ne pouvait pas recevoir de courriers. Elle se laissa maîtriser par ses récents souvenirs, par l'idée surtout qu'après avoir compromis les Chouans, il y aurait crime à les abandonner. De sa propre impulsion, elle signifia le départ. Plusieurs jours se passèrent à Plassac dans l'attente. MADAME, à son arrivée dans ce château, avait adressé à Guibourg la note suivante :

« Malgré l'échec que nous venons d'éprouver, je suis loin de regarder ma cause comme perdue. J'ai toujours la même confiance dans notre bon droit. Mon intention est qu'on plaide incessamment. J'engage donc mes avocats à se tenir prêts à plaider au premier jour. »

Le 13 mai, elle écrivait à Charette, toujours en langage énigmatique. D'Alès, ancien sous-préfet, fut chargé de cette lettre :

« Je pense que vous êtes très inquiet, ayant dû apprendre mon accident. J'ai été endommagée, contusionnée, mais non brisée; cela ne m'empêchera pas de faire route. Bientôt, je l'espère, je serai au milieu de vous; préparez toutes choses. Je charge un de nos amis de vous voir et de prendre les dispositions nécessaires à mon arrivée. »

Cependant, sur l'avis que la D^sse^ de Berry est en Saintonge, Guibourg, avocat de Nantes, et qui a été nommé par elle commissaire dans la Bretagne, s'empresse d'aller recevoir ses instructions (1). Deux ou trois chefs s'y rendent également; mais

(1) Guibourg (Achille), né à Châteaubriant, le 10 septembre 1799, fils de M. Guibourg, président du tribunal de cette ville, était procureur du roi, à Châteaubriant, quand il donna sa démission, en 1830. Il se dévoua alors entièrement à la cause légitimiste, et fut commissaire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

soit que le mystère de son séjour à Plassac n'eût point été divulgué, soit que les officiers qui, à la réunion de La Fétellière, s'étaient déterminés à ne rien tenter qu'après un succès bien avéré en Provence, eussent ajouté foi aux récits contradictoires sur les passagers du *Carlo-Alberto*, toujours est-il que dans cette partie du Poitou et de l'ancien comté nantais, une des plus monarchiques et des plus guerrières, on ignorait à la date du 16 mai la décision qui interviendrait.

Aux termes de la délibération prise à La Fétellière, ils étaient en droit de se regarder comme dégagés de toute manifestation militaire; et, par une fatalité que Marie-Caroline crut sans doute conjurer par sa présence, elle venait au milieu même du 3e Corps d'armée réveiller cet acte isolé qu'il fallait s'efforcer de faire oublier. Le mouvement de Marseille n'avait pas réussi. C'était une espèce de clause annulant les engagements; mais, par des indiscrétions échappées peut-être aux prévisions républicaines, on affirmait que les clubs de Paris allaient livrer un assaut au pouvoir agonisant dans la personne de Casimir Périer. Cet homme d'État, qui avait fait tant de violences légales contre d'autres violences, mourait enfin à la peine. Sa raison si puissante d'énergie se brisait contre les énergies populaires et contre les résistances de la cour. La République était en permanence, attendant avec d'impatientes fureurs le moment d'arborer son bonnet rouge, qui déjà reparaissait dans la rue. Aux yeux de la Dme de Berry, l'insurrection révolutionnaire devait triompher dans la capitale et attirer sur la France les calamités d'une prochaine invasion. Madame crut que l'imminence de ces désastres suffirait pour rendre la Vendée unanime.

Le maréchal de Bourmont, qui, en se séparant de la duchesse, avait pris la route du Bourbonnais, ne paraissait pas encore à son poste. De graves préoccupations et le besoin de s'entendre avec les principaux royalistes des provinces qu'il traversait lui

civil de l'insurrection de 1832, sous le surnom de Pascal. Il fut arrêté avec Mme la Dme de Berry, à Nantes, le 6 novembre 1832; il fut jugé et acquitté. Il épousa, en 1834, Pauline Surcouf, fille du fameux corsaire malouin, et se fixa à Saint-Servan. Il fut honoré toute sa vie de la confiance et de l'amitié du Cte de Chambord. Il est mort à Saint-Servan, le 28 mai 1890, laissant trois filles: Mmes de La Plante, Fournel et de La Tesserie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avaient fait perdre quelques jours. Mais le commissaire civil, mais les officiers appelés à Plassac affirmaient que, malgré les nouvelles du Midi, on espérait encore que le nom, que la vue surtout de MADAME réveillerait les courages et entraînerait les plus irrésolus. D'un autre côté, il était urgent de tirer parti de l'éparpillement des troupes, qui, répandues sur la surface de l'Ouest, se voyaient disséminées en petits cantonnements par le seul fait de l'ordre qu'elles avaient reçu d'occuper le plus obscur village, ainsi que la ferme la plus reculée. Beaucoup de soldats, au nombre de deux, de trois, de quatre au plus, tenaient même garnison dans les châteaux ou dans les métairies isolés. Pour ne point rencontrer d'obstacles aux premières tentatives, il importait de profiter d'un état de choses si favorable et de ne pas laisser échapper une occasion à peu près certaine d'anihiler les forces ennemies par la rapidité de l'attaque.

Ces motifs, déduits avec sagacité devant MADAME, fixèrent ses irrésolutions. Des lettres de la Provence et du Languedoc lui annonçaient que le mouvement allait être repris sur une plus vaste échelle, et qu'il y avait lieu d'espérer que les légitimistes sauraient d'une éclatante manière se venger de l'échauffourée du 30 avril. Séduite par tant de promesses, la régente se décide à notifier le jour de la prise d'armes.

« D'après les rapports qui m'ont été adressés sur les provinces de l'Ouest et du Midi, lit-on dans cette déclaration, datée du 15 mai, mes intentions sont qu'on prenne les armes le 24 de ce mois. J'ai fait connaître mes intentions à cet égard, et je les transmets aujourd'hui à mes provinces de l'Ouest.

» MARIE-CAROLINE. »

Guibourg part porteur de cet ordre, et, malgré les avis contraires, malgré les supplications de ses amis, qui frémissaient à l'idée de la voir exposée à tomber dans les cantonnements dont le Bocage était couvert, MADAME suit son commissaire civil à cinq ou six heures de distance. Un voyage moins fécond en périls, des étapes sûres, des guides fidèles pouvaient lui être ménagés par Charette : elle dédaigne ces précautions, et au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ATHANASE-CHARLES Bon DE CHARETTE DE LA CONTRIE, NÉ A NANTES, LE 24 NIVOSE AN III, MORT A LA CONTRIE, LE 16 MARS 1848, PÈRE DU GÉNÉRAL DES ZOUAVES PONTIFICAUX

(D'après un tableau conservé à la Contrie, chez M. le Bon de Charette.)

moment où, à chaque pas, la gendarmerie, la troupe et la police tenues en éveil arrêtaient tous les voyageurs sans distinction, examinaient avec de minutieuses précautions les passe-ports

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et les signalements, MADAME, en plein jour, en chaise de poste, traverse une partie de la Charente-Inférieure, les Deux-Sèvres et la Vendée sans rencontrer un obstacle. Escortée même parfois par la gendarmerie, dont plus d'un membre était associé au complot, elle arrive le 17 mai, à 9 heures du matin, près de Montaigu, au château de la Preuille, où, avait dit le duc de Lorge au postillon, un des voyageurs désirait s'arrêter un instant.

Elle était accompagnée du Mis et de la M^ise^ de Dampierre et du Cte de Mesnard. Le duc de Lorge, qui n'a pas laissé MADAME depuis son départ, venait sous divers déguisements, tantôt par son sang-froid, tantôt par son courage, de rendre des services essentiels. En pénétrant en Vendée, placé sur le siège de la voiture, il jouait le rôle de domestique.

Quelques heures auparavant, Charette seul apprit cette arrivée : le colonel de Nacquart, propriétaire de la Preuille, est prévenu par lui. Nacquart commandait la division de Montaigu, et, par une singulière coïncidence, huit ou neuf de ses officiers déjeunaient chez lui au moment où la princesse descendait de voiture. Elle avait caché, sous une perruque noire, ses beaux cheveux blonds : un voile épais couvrait son visage. Cependant, la plupart des convives la reconnurent; mais MADAME ne s'en montra nullement inquiète : n'était-elle pas parmi des frères d'armes? Les moments étaient précieux : Mme de Nacquart, belle-fille du colonel, prend le châle et le chapeau de la princesse. La même substitution d'habits et de personne s'opère pour Mesnard, et, tandis que le duc de Lorge à l'office occupe les gens du château, et surtout le postillon, on lui donne de nouveaux voyageurs avec le Mis et la M^ise^ de Dampierre, et il part pour Nantes sans s'apercevoir du changement.

La D^sse^ de Berry était en Vendée, et son trajet n'avait éveillé aucun soupçon : il ne restait plus qu'à la placer en lieu de sûreté. Il fut décidé qu'elle partirait à l'instant même avec Guignard, jeune officier vendéen qui habitait près de Remouillé. Cachée sous un costume de paysan, que protège une blouse brune, la tête couverte d'un bonnet de laine noire, d'où s'échappent de longs cheveux blonds, les pieds alourdis par de gros souliers

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ferrés, celle qui signait ses ordres du titre de régente de France, commença son odyssée par une course de trois lieues. Elle avait pris le nom de Petit-Pierre, qu'elle garda toujours.

En quittant la Preuille, elle avait témoigné le désir que Charette mît dans la confidence de son voyage les officiers que le hasard y amena ce jour-là : Charette remplit son vœu. Il se trouvait sous ce toit des hommes qui, comme le chevalier de Couëtus, avaient, dès le mois de juillet 1831, annoncé aux envoyés de MADAME qu'ils ne découvraient pas encore dans le pays d'éléments propres à une insurrection; mais, comme Couëtus, en apprenant que la D[sse] de Berry réclamait le secours de leurs bras, ils se levèrent et dirent à Charette : « Son Altesse Royale arrive au milieu de nous après une défaite, c'est contraire à nos engagements; cependant, donnez-lui l'assurance que, puisqu'elle est venue de si loin se confier à notre honneur et à notre fidélité, nous ne l'abandonnerons jamais. »

Le soir, à 9 heures, Charette et Mesnard rejoignirent la princesse, et elle partit avec eux. On marchait à pied. Pour abréger le chemin, qui était long, les guides conseillèrent de traverser la rivière de la Moine : un seul gué s'offrait. Formé de grosses pierres isolées, ce passage ne fut point un obstacle pour MADAME. D'un côté, elle donnait la main à un paysan nommé Le Normand; et de l'autre à Charette. Le Normand ouvrait la marche. Il pose le pied sur une de ces pierres, glisse et entraîne MADAME. Tombée à la renverse dans un endroit assez profond, Marie-Caroline disparaît; mais Charette parvient à l'arracher au torrent, et il la reporte à terre. En secouant l'eau, dont ses vêtements de jeune gars de la Vendée sont inondés, MADAME dit : « Allons, ça ne commence pas mal. Aujourd'hui à l'eau, demain au feu. » Et elle retourna à son premier gîte, d'où, après s'être reposée pendant une demi-heure, elle repartit pour le château de Bellecour, dans la commune de Montbert; elle y passa les 18, 19, 20 et 21 mai.

Au milieu de ces préparatifs de guerre, le château de La Haie-Mahéas, où vivait seule et retirée du monde la C[sse] douairière de Bourmont, fut envahi par la force armée. Des garnisons s'y éta-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

blirent à poste fixe. La demeure du vainqueur d'Alger devint un Corps de garde, où sa mère fut constituée prisonnière. On craignait que, malgré ses soixante-dix-huit ans, la Comtesse ne voulût, elle aussi, suivre l'exemple de Mme de La Rochejaquelein et de Mlle de Fauveau.

Affaiblie par l'âge et par les inquiétudes, Mme de Bourmont est restée dans l'Ouest. L'émigration l'effraye beaucoup plus que les persécutions auxquelles elle se résigne, et, pendant les dix-sept mois qui précédèrent la crise de 1832, elle vécut encore plus solitaire que par le passé. Elle ne s'occupa que de bonnes œuvres; on ne l'entendit donner que de sages conseils. Elle souffrait sans se plaindre; elle souffrait dans sa paix intérieure, dans la gloire de son fils insultée chaque jour sous ses yeux. Là n'était pas la plus poignante de ses douleurs. Mère et aïeule, il y avait des tourments qu'elle était forcée de concentrer dans son âme, des inquiétudes de famille qui chaque jour devenaient pour elle un nouvel aliment de persécution; mais, Vendéenne avant tout, c'était sur le Bocage qu'elle reportait avec le plus d'effroi ses angoisses.

Les soldats, les gardes nationaux, parlaient dans leurs bivouacs du château d'une prise d'armes imminente. Ils disaient que les Blancs se soulèveraient à un signal, et que ce signal serait l'arrêt de leur mort; car la Révolution, dont ces nouveaux Bleus se prétendaient les garants, voulait en finir avec les prêtres, avec les nobles, avec tous les fanatiques, gentilshommes ou paysans, propriétaires ou bourgeois, que l'on soupçonnait de carlisme. A chaque instant du jour, à chaque heure de la nuit, de pareilles menaces retentissaient aux oreilles de la C^sse^ de Bourmont, qui, n'ayant pour protecteur que la loi, si souvent muette à cette époque et dans ce pays, pleurait et priait afin de conjurer les maux fondant sur sa patrie. Elle avait fait le sacrifice du peu de jours qui lui restait à vivre; elle s'était chrétiennement résignée à mourir, mais à mourir sur le sol breton, lorsque tout à coup elle apprend par la clameur publique les événements de Marseille, le débarquement de la D^esse^ de Berry et la prochaine arrivée du maréchal.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La garnison du château de La Haie-Mahéas en est instruite comme elle. Aussitôt, les tortures morales, dont on accablait son cœur maternel, deviennent encore plus irritantes. Ce n'est plus à la Vendéenne que l'on s'adresse, c'est à la mère. On cherche à lasser cette patience que tous les affronts ont trouvée si belle d'impassibilité. On la menace dans son fils, dans ses petits-fils; et, comme si son cœur ne devait pas assez saigner sous tant de blessures faites de sang-froid à une femme septuagénaire, il vint un citoyen, revêtu de hautes fonctions publiques, qui lui dit :

« Que le maréchal de Bourmont mette le pied dans l'Ouest, et qu'il essaye d'y tirer l'épée, votre vie, Madame, nous répondra de lui. Il apprendra qu'au premier coup de fusil, votre tête, qui est notre gage, tombera devant lui. Vous êtes notre prisonnière de guerre, et c'est vous qui nous répondez de votre fils. »

A ces paroles, Mme de Bourmont ne trahit pas ses agitations; mais, pendant la nuit qui suivit cet entretien, elle prend une résolution sublime. Elle trompe la surveillance de ses hôtes armés; elle sort du manoir de ses pères sans bruit, dans les ténèbres, par une secrète issue, et à travers les difficultés d'une course nocturne, escortée seulement par un vieux serviteur, elle arrive à Nantes.

Le danger qu'on lui fit entrevoir double ses forces; elle n'a besoin ni de sommeil, ni de repos. Un grand devoir lui reste à accomplir. Elle arrive chez François aîné, négociant de Nantes :

« Monsieur, lui dit-elle, je suis la mère du maréchal de Bourmont. On m'a annoncé que si mon fils mettait le pied dans le Bocage, il ne serait pas difficile de suspendre son mouvement; et que, pour cela, il n'y aurait qu'à lui montrer ma tête menacée. Je ne sais pas quels sont les projets de mon fils, mais, à coup sûr, ils ne doivent être qu'honorables. Je ne puis pas vouloir que pour moi il arrête l'accomplissement de ce qu'il regarde comme une obligation sacrée. Mon existence en péril pourrait amener un moment d'hésitation dans son cœur. J'ai recours à vous, Monsieur, pour mettre l'Océan entre la France et moi. »

L'armateur tremblait d'émotion sous ces paroles si chaudes de l'antique honneur français; cependant, à la vue de cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

femme qui vouait ses derniers jours à l'exil, il ne peut s'empêcher de manifester une certaine crainte.

La C^sse de Bourmont saisit les réticences de son langage.

« Pour mon fils, ajouta-t-elle, Monsieur, je donnerais ma vie, pour son honneur, je sacrifierais mon honneur. Ne redoutez rien de ma faiblesse. Depuis deux ans, j'ai tant appris à souffrir! Ce que je vous demande est bien simple : une barque, un bâtiment, un vaisseau, tout ce que vous aurez sous la main, pour m'éloigner à l'instant même. La mer m'effraye, c'est vrai, mais je serai calme, je me posséderai; car il y va de la gloire de mon nom, et je ne veux pas qu'une vieille femme comme moi puisse l'entacher. Allons, Monsieur, j'ai eu confiance en vous, qu'elle ne soit pas trompée! »

Deux heures après, par une nuit affreuse, une barque sillonnait péniblement les flots de la Loire. Les deux passagers qu'elle contenait avaient la tempête au-dessus de leurs têtes et sous leurs pieds. Habitué qu'il était à ces spectacles, François frémissait de temps à autre du danger qu'ils couraient. Assise à côté de lui et priant Dieu avec autant de sérénité extérieure qu'auprès de son foyer, la C^sse de Bourmont ne témoigna ni par un geste ni par un cri les sentiments qui devaient assaillir son âme. Ce fut ainsi qu'on arriva, toujours pendant la nuit, toujours pendant l'orage, à bord d'un cabotier norvégien qui allait mettre à la voile et qui se chargea de laisser Mme de Bourmont sur les côtes d'Angleterre. Elle y toucha.

La position des choses devenait néanmoins de plus en plus critique. La régente n'ignorait pas que les chefs vendéens n'avaient promis qu'un appui conditionnel; mais, en se rendant parmi ses amis de l'Ouest, elle espérait, par la franchise de son langage, soumettre les résistances ou du moins les faire céder à un mouvement d'enthousiasme. Ses convictions étaient profondes; elle croyait qu'à sa voix la guerre renaîtrait dans les provinces. Sans s'occuper des différences de temps, de mœurs et d'hommes peut-être, elle attendait avec impatience le résultat de ces démarches. Huit Corps d'armée étaient organisés dans l'Ouest. Le plus léger succès leur donnait à l'instant même une puissante

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

extension, et, comme le bonheur est contagieux, ces huit divisions pouvaient bientôt voir dans leurs rangs de cent à cent vingt mille hommes en état de combattre. Mais il fallait de l'unité dans le commandement, de l'abnégation dans l'obéissance. Quelques agences de Paris avaient fait de deux ou trois points de la Vendée des succursales de leurs manœuvres parlementaires. On discutait, on écrivait, et l'on ne songeait pas à agir. Le 24 mai était le jour assigné par la princesse pour la prise d'armes générale; et non loin d'elle, dans le 3e Corps d'armée, où elle avait choisi son asile, sous la garde de Charette, de ses officiers et de ses soldats, il se rencontrait des chefs qui, incontestablement attachés à la cause royale, refusaient de donner le signal de la guerre.

Injustement accusés, longtemps exposés aux sarcasmes, ces chefs avaient, à La Fétellière, adopté une délibération que les attaques indiscrètes, que les moqueries passionnées n'avaient par malheur tendu qu'à confirmer dans leurs têtes bretonnes. De Couëtus et Louis de Cornulier faisaient partie de cette majorité; mais, quand Madame parut dans le Bocage, Couëtus et Cornulier ne balancèrent pas à mettre leur épée à sa disposition. Ils traçaient honorablement une ligne de démarcation entre leur double devoir d'officiers interrogés par la duchesse et de soldats vendéens.

Goulaine, Benjamin de Goyon, Alexandre de La Roche-Saint-André et Tinguy persistèrent à rester hommes plus positifs. La situation, telle qu'elle s'offrait, était difficile; ils pensèrent que, dans l'intérêt même de la vie ou tout au moins de la liberté de Marie-Caroline, il ne fallait pas faire un appel stérile à la guerre.

A leurs yeux, les paysans n'étaient pas mûrs pour l'insurrection : dans un cas donné, ils seconderaient le mouvement; mais il était impossible qu'ils en fussent la tête. La position ne s'était pas améliorée depuis le 24 septembre 1831. Madame, au contraire, avait échoué à Marseille. Devait-on, par une intempestive levée de boucliers, diviser ainsi l'Ouest en deux camps, attirer sur lui tous les fléaux et le tuer moralement, lorsqu'un jour il pouvait devenir un précieux appui aux défenseurs de la monarchie?

Telles étaient les pensées que Goulaine, La Roche-Saint-André,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Goyon, Tinguy et leurs adhérents ne croyaient point devoir cacher; ils s'y cramponnaient avec une insistance qui ne permettait pas le doute sur leur refus. Froissés dans leur amour-propre — car les causes les plus minimes exercent leur influence dans les événements décisifs, — ils n'offraient que leurs bras, et déclaraient qu'ils ne feraient aucune démarche pour seconder la prise d'armes du 24 mai.

Madame n'ignorait pas ces résistances; elle savait que, sur la rive droite, Coislin et le colonel de l'Aubépin, son chef d'état-major, étaient, à certaines modifications près, entrés dans le même ordre d'idées. Au mois de décembre 1831, le général lui avait écrit; la duchesse avait répondu à ses observations, elle y répondait encore le 18 mai 1832 :

« J'ai lieu de m'affliger, mandait Madame, des dispositions contenues dans la note que vous m'avez envoyée; vous vous rappelez, Monsieur, le contenu de vos dépêches, ce sont elles, ainsi qu'un devoir que je considérais comme sacré, qui m'ont décidée à me confier à la loyauté bien connue de ces provinces. Si j'ai donné l'ordre de prendre les armes le 24 de ce mois, c'est sûre de votre participation, c'est d'après les notes positives du Midi et de plusieurs autres points de la France. Je regarderais ma cause comme à jamais perdue si j'étais obligée de fuir ce pays, et j'y serais naturellement amenée si une prise d'armes n'avait lieu immédiatement; enfin, je n'aurais donc d'autre ressource que d'aller gémir loin de la France, pour avoir trop compté sur les promesses de ceux envers lesquels j'ai tout bravé pour remplir les miennes! Je l'avoue, privée des lumières de M. le maréchal, il m'en coûte de prendre une telle résolution sans lui; mais j'ai l'assurance qu'il sera à son poste, s'il n'y est déjà.

» J'aurais désiré suppléer à ses conseils par les vôtres; mais le temps me manquait, et j'ai dû faire un appel à votre dévouement et à votre zèle. L'ordre envoyé dans toute la France de prendre les armes le 24 de ce mois demeure donc exécutoire pour l'Ouest. Il me reste maintenant, Monsieur, à appeler votre attention sur l'armée. C'est elle qui assurera votre succès; c'est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

donc un devoir que d'employer vis-à-vis d'elle tous les moyens de suggestion possibles. Vous aurez donc soin de répandre, deux jours à l'avance, vos proclamations et mes ordonnances. Vous ne vous porterez à des voies de fait contre elle qu'après avoir employé tous les moyens de conciliation ; telles sont mes volontés positives.

» *P. S.* — Je vous prie de faire parvenir, le plus tôt possible, votre lettre à ceux qui ont signé celle que vous m'avez envoyée. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je compte sur votre dévouement, dont vous m'avez donné tant de preuves et qui devient encore plus nécessaire dans ce moment décisif. »

Cette lettre était remise au Mis de Coislin le 19 mai. Le même jour, il écrivait à son fils aîné :

« Je t'envoie, mon cher Adolphe, copie des ordres que je reçois de MADAME. Elle est dans la Vendée et a donné l'ordre, dans toutes les parties de la France où elle compte des amis, de prendre les armes le 24 de ce mois. Dépêche-toi donc de prévenir tout ton monde, et mets-toi en mesure de t'emparer au premier moment de toutes les ressources que tu connais dans le pays. »

Le 19 mai encore, Coislin adressait l'ordre de la prise d'armes à ses divisionnaires La Roche-Macé et Terrien, si justement célèbre dans les anciennes guerres sous le nom de Cœur de lion. En Anjou, le général Charles d'Autichamp, qui avait pour chef d'état-major le loyal P^ce^ de Broglie, transmettait aux officiers de ses divisions l'ordre de MADAME. Le 20 mai, il paraissait prendre et faisait prendre les dispositions nécessaires au soulèvement du 24. En Bretagne, dans le Maine et dans le Bas-Poitou, les mêmes mesures étaient adoptées. On allait en face de la Révolution combattre sous les yeux de la mère de celui que les Chouans appelaient leur roi. La Vendée n'en demandait pas davantage.

Le 19 mai, cependant, le maréchal de Bourmont arrivait à Nantes, où il devait attendre Marie-Caroline. Son caractère, mélange d'audace et d'adresse, d'activité et d'inapplication, était connu de la plupart des officiers qui allaient servir sous lui. Ceux qui taxaient de courageuse imprudence la levée de boucliers inspirée par la régente, ceux qui, examen fait de l'état des partis,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ne croyaient pas la Vendée militaire en position de se placer dans une attitude digne d'elle, circonvinrent le maréchal, que d'autres avaient déjà, à Angers, entretenu des impossibilités de la guerre. Leurs représentations devaient avoir de l'influence sur son esprit; ils s'appuyaient, disaient-ils, sur des faits incontestables. Il y avait parmi eux des pairs de France, d'anciens députés, des chefs de l'armée vendéenne qui, à diverses époques, avaient bravement servi.

Bourmont les écouta, mais sans adopter de suite un parti décisif. Il n'avait pas vu la princesse, et avant de se déterminer à un contre-ordre, il pensait qu'il était de la plus haute importance d'avoir avec elle un entretien. Les choses en restaient là, lorsque, le 22 mai, Berryer arrive à Nantes.

Madame a annoncé au Comité de Paris sa présence dans le Bocage. Ce Comité, dans lequel figurent le Vte de Chateaubriand, le maréchal duc de Bellune, le chancelier de Pastoret, le duc de Fitz-James et le Bon Hyde de Neuville, s'inquiète d'un mouvement où les chances ne lui semblent pas assez favorables. Il décide qu'un de ses membres partira à l'instant même pour offrir des conseils à Madame et pour retarder l'insurrection s'il en est encore temps. Chateaubriand, Fitz-James et Hyde de Neuville étaient peut-être les hommes parmi lesquels il fallait choisir l'avocat de l'action pacifique à opposer aux tendances guerrières de l'Ouest. Ils n'avaient point, aussi directement que Berryer, entretenu l'ardeur des royalistes; mais ces trois personnages étaient placés sous une surveillance si active, qu'il n'était pas possible de leur faire passer la barrière sans courir risque d'être arrêtés. Le choix tomba sur celui dont le voyage devait éveiller le moins de soupçons. A diverses reprises, déjà, les journaux avaient annoncé que l'orateur partait pour le Morbihan, où il défendrait devant le jury le commandant Guillemot, prévenu de Chouannerie.

Le 22 mai, au matin, Berryer était à Nantes. En descendant de voiture, il avait une conférence avec Bourmont; et, à midi, le maréchal adressait cette note aux généraux :

« Retardez de quelques jours l'exécution des ordres que vous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avez reçus pour le 24 de ce mois, et que rien d'ostensible ne soit fait avant de nouveaux avis ; mais continuez à vous préparer (1). »

La veille du jour où ce contre-ordre était intimé, la Dᵐᵉ de Berry, dont les autorités ignoraient le séjour dans le Bocage — car le secret n'en était confié qu'à la discrétion des Vendéens, — partait de Saint-Étienne-de-Corcoué pour se rendre au Mes-

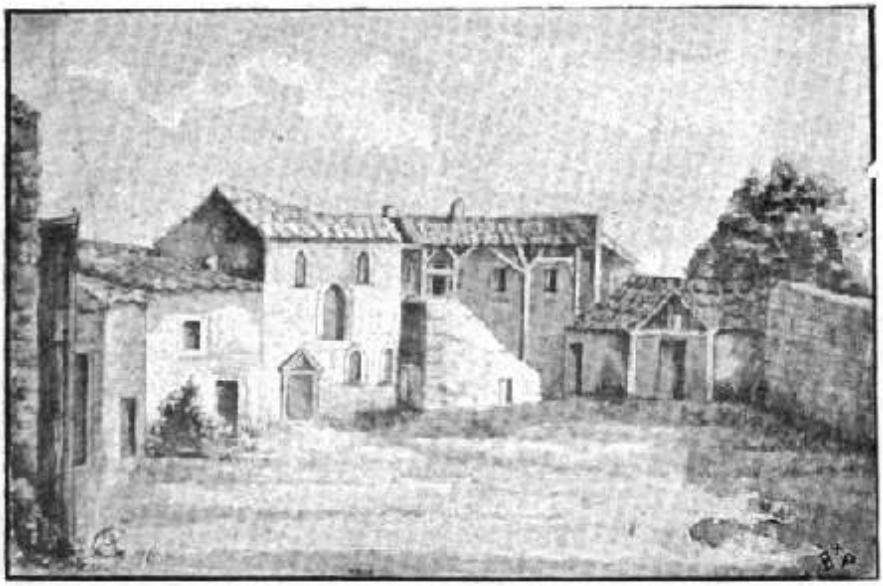

LA FERME DU MESLIER

(D'après une aquarelle de M. le Cᵗᵉ de Cambourg, 1896.)

lier. Elle avait passé la nuit dans une ferme appelée le Magasin, où Gouësel, beau-frère de La Robrie, l'avait reçue. Le trajet se fit pendant la nuit : la princesse était à cheval derrière un paysan nommé Simaillot. Alexandre de La Roche Saint-André, issu d'une famille célèbre dans les fastes de l'Ouest, l'accompagnait. Propriétaire de cette métairie cachée au fond des bois,

(1) Voir à la fin du volume, aux pièces justificatives, le très intéressant rapport du colonel Gaullier, dit Grand-Pierre, sur les fâcheux résultats de ce contre-ordre dans le Maine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

non loin de Roche-Servière, Saint-André avait pensé que par son obscurité, elle pouvait mieux que tout autre habitation offrir un abri à MADAME. Elle y parvint sans obstacle; et tandis que, glacée par le froid, elle se réchauffait au feu de la cheminée, dans une chambre sombre et nue, Goulaine, Tinguy et Benjamin de Goyon prenaient ses ordres. Marie-Caroline les avait fait appeler.

Charette, obligé d'aller diriger les opérations de son soulèvement, avait écrit à Goulaine qu'il lui déléguait la sûreté de Son Altesse Royale; et « si j'eusse connu, lui disait-il, quelqu'un de plus dévoué, je lui aurais confié le soin de protéger des jours si précieux. »

Par un singulier assemblage d'événements, la princesse se trouvait donc sous la garde de l'honneur des officiers vendéens les plus opposés à ses vœux. Pour eux, l'épreuve était difficile; la plus légère indiscrétion pouvait servir de fil conducteur à la police. Le château de Goulaine et celui de ses amis se voyaient, comme toutes les demeures royalistes, l'objet de perpétuelles investigations. Si, par hasard, un mot se prononçait, si leurs démarches étaient épiées et découvertes, Marie-Caroline tombait au pouvoir de la force armée, dont les patrouilles sillonnaient à chaque instant les bois et les sentiers les plus couverts. Alors Goulaine, responsable de la vie et de la liberté de MADAME, Goulaine, qui examinait avec un effroi raisonné l'inopportunité du mouvement, s'exposait à toutes les injustices, à toutes les récriminations de l'esprit de parti. La Roche Saint-André et lui n'osèrent point, dans une pareille circonstance, prendre souci de leur nom, qui un jour aurait été accusé; ils se chargèrent sans crainte du dépôt qu'on remettait à leur probité. Comme homme, comme Français, ils furent dignes de l'honneur qui leur était accordé; voyons ce qu'ils firent comme soldats.

En face de la régente, dont la position paraissait si critique, les mandataires du parti de la résistance répétèrent les arguments que, dans le mois de décembre précédent, avait déjà fait valoir le Mis de Coislin en faveur de son opinion. Ils rappelèrent les engagements respectifs pris à La Fétellière; ils dirent que leurs volontaires en connaissaient la teneur, et qu'ils y avaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

souscrit avec eux; mais que, dans l'état des choses, toute action directe était la ruine du pays.

A ce langage, ne déguisant aucune objection et annonçant que personne, à l'exception de Charette, ne serait en mesure de se soulever, MADAME avait bien des réponses à faire. On prétendait qu'aucun des généraux n'était disposé à courir aux armes; elle montrait à ses interlocuteurs l'ordre du jour de d'Autichamp, qui, daté du 20 mai, ne laissait aucun doute sur ses intentions. D'Autichamp prévenait ses divisionnaires qu'il fallait être sous les armes au jour prescrit par MADAME; La Roche-Macé écrivait qu'il lèverait sa légion comme un régiment, et sur tous les points le signal du mouvement avait été accueilli avec enthousiasme.

Goulaine, Tinguy et Goyon persistèrent dans leur opinion. La duchesse leur dit alors : « Si nous remettons Henri sur le trône, il ne veut autour de lui que des hommes de cœur et de loyauté, et jamais de courtisans. — Tant mieux, Madame, reprit Goulaine, tant mieux; ils nous ont fait bien du mal, et dans la Vendée nous les avons en horreur. »

Sur ces paroles, ils prirent congé de la princesse sans avoir pu obtenir le contre-ordre qu'au même moment Berryer enlevait au maréchal de Bourmont.

La tâche de l'orateur royaliste n'était qu'imparfaitement accomplie. Il avait fait ajourner l'insurrection; mais il entrait dans le but même de sa mission d'en étouffer jusqu'au germe. Il se rendit donc au château de la Grange, chez le Mis de Goulaine. Son voyage se fit tout simplement, sans aucun des incidents que depuis on a tant dramatisés. De là, Benjamin de Goyon lui servit de guide jusqu'au Meslier. Il était minuit, et le jour qui commençait était le 23 mai.

Quand Berryer pénétra dans l'humble chambre qui servait de bivouac à Marie-Caroline, il trouva la princesse couchée sur un mauvais lit de bois blanc. Il n'y avait pour tout meuble qu'une table grossièrement travaillée, couverte de papiers et de quatre pistolets. Là, dans cette masure, entre ces deux esprits d'élite, s'ouvrit une de ces conversations qui décident souvent du sort des empires. Berryer avait remis à la duchesse le contre-ordre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du maréchal et en même temps la note dont Chateaubriand, le duc de Fitz-James et le Bon Hyde de Neuville l'avaient chargé. Cette note leur avait été arrachée à force d'obsessions. Il y a dans les partis des hommes qui, après s'être attelés aux conspirations, reculent lorsqu'est arrivé le moment décisif. Ces hommes que la peur ou l'égoïsme inspire, ne rêvent que de révolution pacifique. Après avoir enflammé les passions par leurs écrits, par leurs discours, par leur action sur les masses ou par leurs conseils, ils veulent tout d'un coup enrayer le char que leurs mains ont lancé sur la pente rapide des insurrections. Pour ne point paraître inconséquents ou timides, ils s'abritent derrière les sommités de leur parti; ils les poussent à accepter des déterminations qui, sans leur astucieuse politique, n'auraient jamais été adoptées. Dans les révolutions, cela s'était déjà vu. Chateaubriand, Fitz-James, Hyde de Neuville et Berryer devaient encore en fournir un nouvel exemple. Madame lut avec attention le document suivant :

« Les personnes en qui on a reporté une honorable confiance ne peuvent s'empêcher de témoigner leur douleur des conseils en vertu desquels on est arrivé à la crise présente. Ces conseils ont été donnés par des hommes sans doute pleins de zèle, mais qui ne connaissent ni l'état actuel des choses, ni la disposition des esprits.

» On se trompe quand on croit à la possibilité d'un mouvement dans Paris; on ne trouverait pas douze cents hommes non mêlés d'agents de police, qui, pour quelques écus, feraient du bruit dans la rue et qui auraient à y combattre la garde nationale et une garnison fidèle.

» On se trompe sur la Vendée comme on s'est trompé sur le Midi : cette terre de dévouement et de sacrifices est désolée par une nombreuse armée aidée de la population des villes, presque toute antilégitimiste. Une levée de paysans n'aboutirait désormais qu'à faire saccager les campagnes et à consolider le gouvernement actuel par un triomphe facile.

» On pense que si la mère de Henri V était en France, elle devrait se hâter d'en sortir, après avoir ordonné à tous les chefs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de rester tranquilles. Ainsi, au lieu d'être venue organiser la guerre civile, elle serait venue demander la paix; elle aurait eu la double gloire d'accomplir une action de grand courage et d'arrêter l'effusion du sang des Français.

» Les sages amis de la légitimité, que l'on n'a jamais prévenus de ce que l'on voulait faire, qui n'ont jamais été consultés sur les partis hasardeux que l'on voulait prendre, et qui n'ont connu les faits que lorsqu'ils étaient accomplis, renvoient la responsabilité de ces faits à ceux qui en ont été les conseillers et les auteurs; ils ne peuvent ni mériter l'honneur, ni encourir le blâme, dans les chances de l'une ou de l'autre fortune. »

Pendant cette lecture, le front de la duchesse s'était animé; sa figure, habituellement pâle et souffrante, se couvrait de rougeur. Berryer comprit que l'orage s'amoncelait sur sa tête et, pour le détourner : « MADAME, s'écria-t-il, ce n'est pas moi qui ai écrit cette lettre »; et il disait vrai. Mais la D^me^ de Berry, exaspérée, ne put se contenir, et elle reprit avec peut-être plus d'injustice que de réflexion : « Celui qui ose l'apporter était bien capable de l'écrire. »

Le mot était cruel; Berryer le laissa passer; néanmoins, comme dans la tête et dans le cœur de Marie-Caroline, la raison reprenait vite son empire, elle se calma et se prit à écouter l'ambassadeur des Comités. Il plaidait sa cause avec cet entraînement qui n'appartient qu'à lui. Il cherchait à persuader MADAME; il s'efforçait de la décider, par des motifs politiques, à renoncer aux projets qu'il avait nourris lui-même avec elle et avec la Vendée militaire.

MADAME résistait : dans son cœur de mère, dans ses désespoirs de Française, elle puisait de ces paroles inspirées que l'orateur admirait en silence.

« Mes amis de Paris, disait-elle, dont j'apprécie le dévouement comme le vôtre, monsieur Berryer, ne connaissent pas l'état des choses : ils n'en sont informés que par ceux qui se sont opposés au mouvement. A mon arrivée ici, ils m'ont offert argent et vaisseaux pour m'embarquer. Eh bien! je leur ai répondu : Oui, comme vous avez fait au duc de Bourbon en 1815. Si, au lieu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de partir, il était resté dans le pays, quatre jours après, il aurait été à la tête de toute la Vendée, qui alors eût fait de grandes choses, les chefs ne pouvant plus être désunis. Il n'en sera pas ainsi de moi : si je sortais d'ici; il faudrait donc quitter la France! »

A ces mots, la noble femme tremblait d'émotion. Sur sa figure, dans ses yeux si pleins d'énergie et d'abandon, Berryer voyait se refléter les grandes inspirations qui agitaient l'âme de MADAME. Depuis trois heures, ce duel de l'éloquence contre la conviction durait. Marie-Caroline avait toujours lutté avec succès et déjoué toutes les captations, lorsqu'enfin, épuisée, mais non persuadée, elle voulut en finir. Berryer l'emportait, et MADAME s'écriait :

« Eh bien! oui, je vais quitter la France, mais je n'y reviendrai pas, faites-y attention : car je ne veux pas revenir avec les étrangers. Ils n'attendent qu'un instant, vous le savez bien, et, le moment arrivé, ils viendront me demander mon fils. Non pas qu'ils s'inquiètent beaucoup plus de lui qu'ils ne s'occupaient de Louis XVIII en 1813, mais ce sera un moyen pour eux d'avoir un parti à Paris. Eh bien! alors, ils ne l'auront pas, mon fils; ils ne l'auront pour rien au monde : je l'emporterai plutôt dans les montagnes de la Calabre. Voyez-vous, monsieur Berryer, s'il faut qu'il achète le trône de France par la cession d'une province, d'une ville, d'une forteresse, d'une maison, d'une chaumière comme celle dans laquelle je suis, je vous donne ma parole de régente et de mère qu'il ne sera jamais roi! »

C'était dignement, nationalement surtout, clore cet entretien dont furent seuls témoins Mesnard et Charette, revenus auprès de Marie-Caroline en apprenant que, le 22, quelques chefs de son Corps d'armée, Goulaine, Jasson, Le Maignan de l'Écorce, Louis et Victor de Cornulier, protestaient entre les mains de la régente contre une tentative d'insurrection.

Berryer, si bien fait pour apprécier tout ce qui a de la grandeur et de la noblesse, mais dont les impressions sont aussi fugitives que celles d'un enfant, s'inclina devant Marie-Caroline, et il ajouta : « Si MADAME se décide à partir, je l'attendrai à Nantes jusqu'au 2, et ensuite à La Rochelle jusqu'au 8. »

Puis, en sortant de la chambre de MADAME, l'orateur, sous le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

charme, et qui sentait de quel élément de succès il allait priver la Vendée, dit à Charette qui l'accompagnait au château de la Grange : « Dans la tête de cette héroïque princesse, il y a de quoi faire vingt rois. »

Le départ paraissait résolu. Le jour et l'heure avaient été fixés. MADAME avait promis de se rendre à Nantes pour expliquer aux généraux de l'Ouest ses nouvelles déterminations. Arrivée dans cette ville, on espérait qu'il serait facile de l'entraîner plus loin. Un vaisseau l'attendait en Loire, et elle pourrait s'éloigner sans danger; mais, en ce moment, la duchesse, qui, ainsi qu'elle l'a écrit plus tard de sa main, « avait dit à Berryer, pour lui donner le change, qu'elle irait à Nantes », voulut aussi prendre conseil de son courage et de sa finesse naturelle. Le chargé d'affaires des Comités de Paris s'était imposé la mission de négocier ou d'enlever de haute lutte la retraite de MADAME. Il espérait que la duchesse, livrée à elle-même, et compromettant par sa présence ceux qui reculent toujours au moment du danger qu'eux-mêmes ont appelé, ne résisterait pas à la puissance de ses éloquentes frayeurs. Femme et Italienne, elle ne se trouva pas en reste avec lui : l'avocat fut vaincu.

Le matin du 23, Marie-Caroline s'était affermie dans ses idées. Elle renonçait à son voyage, et elle adressait à Charette ces mots, que Henri IV n'aurait pas désavoués :

« Meslier, le 23 mai.

» Mon cher Charette, je reste parmi vous; j'écris à Berryer ma détermination. L'autre lettre est pour le maréchal. Je lui donne ordre de se rendre immédiatement auprès de moi.

» Je reste, attendu que ma présence a compromis un grand nombre de mes fidèles serviteurs. Il y aurait lâcheté à moi de les abandonner. D'ailleurs, j'espère que, malgré le malheureux contre-ordre, Dieu nous donnera la victoire.

» Adieu, mon cher ami, ne donnez pas votre démission, puisque Petit-Pierre ne donne pas la sienne. »

Dans la nuit du 23 au 24 mai, Bourmont arrivait enfin au Meslier. Henri de Puiseux, aide-de-camp de Charette, avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

reconduit Berryer à Nantes, et il en ramenait le maréchal (1). MADAME lui fait part des motifs qui l'ont décidée à se mettre en opposition avec les désirs de ses amis. Ces motifs puisaient leur source dans deux ordres de faits. D'un côté, on espérait que le Midi serait en état de tenir sa parole. Des lettres en ce sens parvenaient encore à la princesse, et l'insurrection républicaine de Paris ne devait pas être ajournée jusqu'aux anniversaires de Juillet : l'impatience des clubs ne permettait pas de la différer. D'un autre côté, plusieurs Vendéens étaient déjà compromis; et, en restant dans le Bocage, Marie-Caroline croyait ou les délivrer par la victoire, ou les sauvegarder.

Le maréchal saisit et approuva ces motifs; alors, avec MADAME et avec Charette, on mit en question le jour du soulèvement. Le jeudi 31 mai ou le vendredi 1er juin fut proposé. Bourmont, qui avait une profonde connaissance des mœurs du pays, fit une

(1) Henri de Puiseux était le second des trois fils du Cte de Puiseux, préfet de Maine-et-Loire sous la Restauration. Obligé de se cacher et même de s'enfuir en Angleterre avec son frère Louis, pour avoir, le 15 septembre 1830, abattu d'un coup de fusil le drapeau tricolore, flottant sur le clocher de Saint-Jean-de-la-Forêt en Normandie, Henri de Puiseux revint bientôt offrir ses services au maréchal de Bourmont. Charette le réclama pour son aide-de-camp. Il le chargea aussitôt de missions qui demandaient autant d'énergie que d'adresse. Pendant un de ses voyages, le Cte de Puiseux, vendu par un faux agent, fut arrêté et emmené à la prison de Nantes. Mais le médecin de la prison, qui était un dévoué royaliste, le fit entrer à l'infirmerie, d'où il était bien plus facile de sortir, et c'est là que l'aide-de-camp de Charette combina son évasion. Sous un costume ecclésiastique et moyennant 25 louis d'or offerts au guichetier, il recouvra sa liberté. Réfugié chez le général Dermoncourt lui-même, qui commanda la division de Nantes, il défia toutes les poursuites et put bientôt rejoindre son général. Charette lui confia la division de Maisdon où Dermoncourt vint l'attaquer le 4 juin avec des forces considérables; les Blancs étaient un contre cent dans cette affaire. Puiseux, obligé à la retraite, reçut une balle qui lui traversa la cuisse. A peine rétabli, il se rendit à Nantes près de MADAME, qu'il put encore visiter dans sa retraite; puis, quand tout espoir de Restauration se fut évanoui, il visita le vieux roi Charles X à Holyrood. Il y était encore quand Bourmont, faisant de nouveau appel à sa vaillance, lui manda que Don Miguel de Portugal lui réservait un poste important dans sa petite armée. Le roi le nommait, en effet, général en chef de sa cavalerie; mais le 26 mai 1834, devant Santarem, à la bataille d'Asseseica, il reçoit, dès le début de l'action, une blessure grave et il a deux chevaux tués sous lui. Prenant celui d'un de ses soldats, il entraîne de nouveaux ses escadrons; mais, après ce nouvel effort, ses forces l'abandonnent; le sang qui inonde son visage l'aveugle; il tombe épuisé. Ses soldats qui l'adoraient réclamèrent en vain son corps.

Dans la lettre qu'il adressa à la Cte de Puiseux, Don Miguel écrivait que cette mort avait mis momentanément fin à ses espérances :

« Puiseux, ajoutait le roi, était né avec une ambition qui dévorait son âme et une capacité militaire qui l'eût conduit fort loin, si la mort n'était venue l'enlever à ses amis et à sa patrie. Blessé presque mortellement, il se fit attacher sur son cheval, et chargea ainsi à la tête de son régiment. Henri y trouva une mort glorieuse. Je venais de le nommer brigadier de mes armées; ce fut le dernier acte de ma puissance. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cte HENRI DE PUISEUX, AIDE-DE-CAMP DU GÉNÉRAL DE CHARETTE, BLESSÉ A MAISDON, LE 4 JUIN 1832, ET TUÉ DEVANT SANTAREM (PORTUGAL), 6 MAI 1834.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

observation : « J'aimerais mieux, dit-il, que l'on choisît la nuit du dimanche au lundi 4 juin. Le dimanche, dans toutes les paroisses, les paysans se rassembleront comme d'habitude à la porte des églises après la grand'messe, et tous les capitaines pourront, sans éveiller les soupçons, leur communiquer l'ordre de la prise d'armes. »

On se rendit à la réflexion du maréchal vendéen. Séance tenante, on rédigea et on envoya aux chefs de division l'ordre suivant :

« Ayant pris la résolution de ne pas quitter les provinces de l'Ouest et de me confier à leur loyauté si longtemps éprouvée, je compte sur vous, Monsieur, pour prendre toutes les mesures nécessaires à la prise d'armes qui aura lieu dans la nuit du 3 au 4 juin. J'appelle à moi tous les gens de cœur. Dieu nous aidera à sauver notre patrie. Aucun danger, aucune fatigue ne me découragera. On me verra paraître au premier rassemblement.

» MARIE-CAROLINE,
» Régente de France.

» Pour copie conforme,

» Le maréchal Cte de BOURMONT. »

La Cesse de La Rochejaquelein n'avait pas vu MADAME; mais, dans sa pensée, il fallait combattre. Elle adressa donc à Marie-Caroline une lettre que Maligny fut chargé de porter à travers champs des environs de La Gaubretière jusqu'au Meslier. Cette dépêche était un éloquent appel aux armes. Elle arrivait au moment même où le maréchal de Bourmont en discutait les chances avec MADAME. Son contenu ne put que les confirmer tous deux dans leur opinion.

« Vers les 11 heures du soir, raconte Bernier de Maligny, on me mena dans un champ où étaient réunis quelques chefs de division, le brave et actif Puiseux, qui, depuis, mourut glorieusement en Portugal, et plusieurs jeunes gens. Bientôt, M. de Bourmont arriva. Chacun à son tour parla librement et put motiver son opinion. « Monsieur le maréchal, disait l'un, si vous étiez sûr de deux régiments, nous n'hésiterions pas. — Deux régiments! répondait le maréchal, si j'avais deux bataillons, je

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ne vous consulterais pas. » Et, s'adressant à moi : « Et vous, vous soulèverez-vous ? — Je vous donne ma parole d'honneur que si j'emporte l'ordre du soulèvement, après-demain nous sonnerons le tocsin ; et, ma foi ! après nous le déluge ! — Messieurs, interrompt Puiseux, nous n'avons plus que deux chemins : l'un conduit probablement à la mort, l'autre mène sûrement au déshonneur. Le choix ne peut être douteux. » Une voix sourde et voilée répondit : « Chacun son goût..... » Et on continua à discuter une partie de la nuit. »

On voit, d'après ce récit d'un témoin oculaire, que les esprits étaient divisés sur la prise d'armes, mais tous alors agissaient sans calculer.

Dans l'entrevue qui se termina par cette déclaration, il avait bien été question des incidents que le contre-ordre du maréchal pouvait amener, et surtout des révélations que les événements eux-mêmes se chargeraient de faire.

Au milieu de circonstances si décisives pour sa stabilité, le gouvernement ne sut rien, rien par lui-même, rien par ses agents, rien par sa police. On conspirait sous ses yeux : il était facile de suivre à la trace les ramifications du complot ; personne ne se déguisait plus. Madame était en Vendée depuis sept jours ; l'avis de la prise d'armes avait été partout reçu, et le pouvoir central et l'autorité militaire ne savent même pas qu'ils touchent à la veille d'une insurrection. Rien n'avait été prévu. Les précautions les plus ordinaires n'étaient pas prises, et le 24 mai, si les Vendéens, les Bretons et les Manceaux eussent en masse accompli le mouvement projeté, le 24 mai. Madame restait maîtresse des provinces de l'Ouest. Disséminés dans les campagnes, éparpillés dans les fermes, sans communication avec leurs chefs, les régiments ne pouvaient sur aucun point offrir de résistance.

Un plan aussi simple à exécuter que décisif dans ses résultats avait été proposé : il s'agissait de profiter de cette dispersion des troupes pour annuler leur action par une Saint-Barthélemy d'uniformes et de fusils. On conseillait à Madame d'enjoindre à chaque capitaine de paroisse — et, avec leur discrète intelligence, le mystère était aussi bien assuré que la réussite — de faire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

saisir par les paysans de tous les villages et de chaque métairie les habits, les schakos et jusqu'à la cocarde des fantassins qui, le soir, s'endormaient sur la foi des traités. Pendant leur sommeil, les Blancs enlevaient ces uniformes et ces fusils déposés auprès d'eux, quelquefois dans la même partie de l'habitation. Ils se couvraient des uns, s'armaient des autres, ne laissaient partout aux Rouges que le costume villageois, et, réunis à la même heure sous la conduite de leurs capitaines de paroisse transformés en officiers, ils faisaient une démonstration militaire.

La même nuit et à la même heure, cette substitution s'opérait. Les soldats, sans équipement militaire, et par là même, sans force, étaient réduits à devenir Chouans auxiliaires ou à courir après les officiers de leurs cantonnements respectifs, qui n'auraient pas été plus ménagés. Cette armée agglomérée, improvisée, concentrée en quelques instants, obéissait à la régente.

Des proclamations rédigées d'avance annonçaient aux départements que les régiments stationnés dans le Bocage avaient tous, et d'un commun accord, passé à la D^sse^ de Berry. La nouvelle se propageait; en France, n'a-t-on pas toujours une oreille disposée à écouter le merveilleux et une raison prête à ajouter foi à l'impossible? MADAME se plaçait à la tête de l'avant-garde : elle avait des intelligences dans les cités importantes, à Tours, à Nantes, à Rennes, à Angers, à Laval, au Mans, à Niort et à Poitiers. Elle marchait sur Paris précédée de ces rumeurs, que les drapeaux tricolores et que cette armée elle-même auraient encore grossies. Elle recrutait sur sa route les garnisons isolées, qui, sans aucun doute, n'auraient pas osé attaquer et dont les chefs auraient été les plus empressés à offrir, avec leur soumission, l'hommage d'une fidélité qui n'était jamais sortie de leur cœur. Sans coup férir, on arrivait ainsi sous les murs de la capitale, où l'on espérait que les républicains atterrés n'oseraient pas se prononcer contre un vœu populaire si bien constaté.

Ce plan, dont il n'est pas possible de faire saisir l'ensemble, mais dont chaque détail était prévu, devait réussir par l'excès même de son audace. Il paralysait l'action des autorités locales, qui, surprises par ce brusque changement, ne pouvaient que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

quelques jours après reprendre une attitude révolutionnaire. Alors le coup était porté, et un nouveau régime surgissait par le fait seul de l'armée. MADAME et le maréchal de Bourmont avaient, chacun de son côté, discuté, approfondi toutes les conséquences d'un projet qui, à Plassac, à Nantes comme au Meslier, s'était révélé avec de grandes chances dont la plupart naissaient du caractère aventureux de Marie-Caroline, de celui des Vendéens, et surtout de l'imprévu. Des causes étrangères à ce plan le firent échouer. On aima mieux tenter la fortune d'une révolution comprimée à son origine; et quand, après le contre-ordre du 22 mai, on essaya de revenir à tout ce qu'une semblable combinaison offrait d'éléments de succès, il était trop tard.

Berryer lui-même, qui est resté à Nantes, saisit en ce moment une des nouvelles faces du rôle qu'il peut jouer, et subjugué par le courage de MADAME, il veut s'associer à ses efforts. « La princesse, dit-il au maréchal, n'a pas entendu mes raisons. Maintenant qu'elle est décidée à combattre, je dois rester avec elle; je suis décidé à la rejoindre aussitôt qu'elle aura pris les armes. » On le voit à l'instant même lire les proclamations de la régente que Bourmont lui remet; puis, commencer des écrits et des démarches en ce sens. Il visite le général Cambronne, dont, en 1816, il avait défendu l'honneur et la vie devant un Conseil de guerre. Il s'ouvre à lui, et Cambronne annonce à Berryer qu'il n'est pas éloigné d'accepter le commandement de la ville de Nantes, si Henri V est proclamé. Mais le secret de MADAME et celui de la Vendée avaient été livrés en partie par la force même des choses.

Le 23 mai, le contre-ordre parvenu à Luçon, à Fontenay et à Niort ne pouvait être notifié dans les campagnes. Les royalistes s'assemblaient donc déjà. La paroisse d'Amailloux, dans les Deux-Sèvres, a été choisie comme point de réunion. Diot et Robert, qui, à Clessé et à Moncoutant, ont eu divers engagements avec la ligne, s'étaient portés dans les environs pour laisser libre le centre, où devait s'opérer le mouvement du lendemain. Au bruit de la fusillade, les cantonnements voisins se mettent en marche; ils arrivent, battent les Chouans de Diot, et, peu d'heures après, ils arrêtent trente et un Vendéens qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

accouraient au soulèvement. C'étaient Émile et Paul de Chièvres, Wampers, Desménars, Monnier, Dardillac, du Repaire, Cornu,

ROBERT-LE-CHOUAN, D'AZAY-SUR-THOUET, PRÈS PARTHENAY, avec ses deux filles coiffées à la mode de la Gâtine.

Gaufreteau et Leclerc, qui, presque tous anciens officiers de l'armée, s'étaient assigné rendez-vous dans cette paroisse.

Ils comptaient sur l'insurrection; ils l'annonçaient à haute voix, et dans une lettre adressée au général Solignac, le maréchal de camp Mocquery fournissait les premiers indices.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Au quartier général de Bressuire, 24 mai 1832.

» MON GÉNÉRAL,

» Une bande de carlistes, qui est forte d'une centaine de rebelles commandés par Diot et Robert, a été rencontrée hier, par un détachement mobilisé, sur le point d'Amailloux; elle a été dispersée. On vient de m'amener à Bressuire un M. Desmé-nars, dont le passe-port a été délivré à Saintes, et M. de Chièvres, chef d'escadron d'état-major, ancien aide-de-camp du maréchal Lauriston, porteur d'un port d'armes délivré à Niort, l'un et l'autre faisant partie de la bande. Je les ai remis à la disposition du procureur du roi, qui les a fait écrouer à la prison. M. de Chièvres annonce pour aujourd'hui 24 un mouvement légiti-miste sur tous les points de la Vendée et du Midi.

» J'expédie à la hâte des ordres de mouvement et d'une sur-veillance redoublée sur tous les points de mon commandement. Je vous tiendrai informé de tout ce qui m'arrivera. »

Le 24 mai encore, d'autres révélations, toujours nées de l'ordre envoyé par MADAME, surgissaient dans la Loire-Inférieure. Adolphe de Coislin, au moment de la prise d'armes, avait cru devoir demander une entrevue à un officier du 32e, qui commandait le cantonnement de Guenrouet. L'entrevue avait été accordée : Coislin, qui ne pouvait prévoir le contre-ordre, avait déclaré que la Dme de Berry était dans l'Ouest, et que, ce jour même, les provinces se levaient au nom de son fils. L'officier du 32e, que Coislin n'a pu gagner à la cause royale, instruit son chef de bataillon de ce qu'il vient d'apprendre. Le chef de bataillon fait passer à Nantes ces renseignements.

La veille, le chevalier Benjamin de Maynard, qui allait rejoindre au Champ-Saint-Père sa division formée dans les environs de Fontenay et de Luçon, passait au Port-la-Claie. Avec quelques hommes seulement, il attaque ce poste, qui doit gêner ses mouvements ultérieurs; il est repoussé. Le jeune Léopold de Marcé avait voulu se rallier à cette division pendant la nuit; mais, prévenu du contre-ordre, il rentrait dans ses foyers avec de Trié, capitaine sous Charles X, lorsqu'un sergent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LE Cte ADOLPHE DE BREMONT (1)
(D'après une miniature faite en 1830, et appartenant à Mme de Villedieu, sa nièce.)

nommé Fréron fait feu sur eux. Marcé, atteint à la cuisse, se réfugie dans une maison du Port-la-Claie. Fréron l'y poursuit;

(1) Parmi les *Biographies vendéennes* publiées à la librairie Clouzot, à Niort, il en est une particulièrement intéressante, sous ce titre : Le Cte Adolphe de Bremont, 1795-1870. Maurice de Bremont naquit à Sion, en Suisse, où ses parents avaient émigré, le 3 septembre 1795. Admis à Saint-Cyr en 1812, il devient après les Cent-Jours lieutenant de la garde royale ; c'est avec ce grade qu'il fit la campagne d'Espagne en 1823. Six ans plus tard, il épousait Mlle Aurélie de Pontjarno, d'une vieille famille du Poitou. En 1832, il prend une part brillante à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

il décharge sur lui, à bout portant, ses pistolets, et après l'avoir mutilé dans une lutte aussi inégale, il l'abandonne.

Dans le même moment, Granseigne, Brémont, Savatte, Verteuil et Bricville étaient surpris aux environs du Champ-Saint-Père. Officiers démissionnaires, ils avaient répondu à l'appel de MADAME. Le drapeau blanc allait se relever dans le Bocage; les Vendéens se rangeaient sous leur bannière. Ces arrestations dues au hasard n'auraient produit que de stériles résultats, mais sur l'un de ces prisonniers, on découvrit la liste des jeunes gens qui formaient le cadre d'un Corps d'élite. Cette liste, l'attaque sur le Port-la-Claie, l'arrestation du Mis de Barbançois à Luçon, celle des frères Jousseaume à Fontenay, tout cela coïncidait si parfaitement avec les premiers renseignements obtenus, que l'autorité militaire et civile mit autant d'ardeur dans la répression qu'elle avait jusqu'alors apporté d'incurie ou de faiblesse.

Le général Solignac, qui gouvernait la 12e division militaire, n'avait rien vu ou plutôt s'était efforcé de fermer les yeux; mais il se trouvait à Nantes un soldat plus actif et plus entreprenant. C'était le général Dermoncourt. Tête passionnée, même sous des cheveux blancs, esprit frivole et cœur bien placé, il se faisait remarquer comme le véritable type de l'officier de fortune d'autrefois. Brave, toujours prêt à exposer sa vie dans un combat ou dans une orgie, ambitieux parce qu'il avait besoin de plaisirs et de ce luxe militaire que l'empereur recommandait tant à ses états-majors, Dermoncourt se regardait comme désheuré sous le gouvernement de 1830; cependant, il lui avait engagé sa foi, et il ne songeait qu'à le servir. Ce général était aimé du soldat et des gardes nationaux, qui l'appelaient le Hussard. Son ton brusque et son langage étincelant de grivoiseries militaires plaisaient à ces paisibles citoyens jouant à la guerre. Il avait pris sur eux un ascendant moral très utile à la cause de Louis-Philippe; et quand il reçut la nouvelle d'une insurrection dont per-

l'insurrection suscitée par la Dsse de Berry. Arrêté au cantonnement de Port-la-Claye, il est enfermé dans la prison des Sables-d'Olonne, puis au donjon de Niort. Dès que la liberté lui fut rendue, il ne s'en servit plus que pour les bonnes œuvres auxquelles il consacra son intelligence et son actif dévouement. Il mourut à la veille de nos revers, le 13 mai 1870, à Niort, où depuis longtemps il avait fixé sa résidence.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LE Cte ÉDOUARD DE MONTI DE REZÉ

sonne dans le camp patriote n'avait percé le mystère, il se promit bien de ne pas laisser échapper cette occasion.

Dans ses marches aventureuses à travers le Bocage, le général avait déjà couru plus d'un danger. Quelques jours même avant la prise d'armes, il était arrivé à Tournebride, maison située à la jonction des routes de Machecoul et de Bourgneuf. Dix heures du soir sonnaient. Escorté seulement de son aide-de-camp et de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

trois gendarmes, il cheminait paisiblement, lorsque Édouard de Monti de Rezé, avec les réfractaires qu'il commandait dans la forêt de Machecoul, se rencontrent sur son passage. Les Chouans le tenaient à dix pas de leurs fusils. Leur premier vœu fut d'attaquer Dermoncourt, de le faire prisonnier s'il ne résistait pas, de le tuer s'il en appelait aux armes. Édouard de Rezé n'eut pas de peine à leur persuader qu'il n'y avait point de gloire à assaillir de cette sorte un ennemi. Ils se rendirent à ses représentations. La course du général ne fut pas interrompue : et cependant, parmi les quatorze réfractaires qui étaient là, on en comptait deux dont la mère et les sœurs avaient été tuées par les Rouges, tuées dans leurs chaumières et sans motifs ; un autre avait eu la cuisse traversée d'une balle au moment où, cerné par la troupe, il sortait d'une métairie. Ces Chouans devaient avoir soif de vengeance, et sur les observations de leur chef, ils la laissaient échapper. Le contre-ordre n'était pas parvenu à temps dans plusieurs localités de la Vendée et des Deux-Sèvres. On s'y soulevait donc, c'est-à-dire les capitaines accouraient à leur poste et tombaient ainsi entre les mains de la force armée.

En Bretagne et dans le Maine, l'étendard de la guerre a été arboré. Courson de la Belle-Issue s'était mis en marche, ainsi que Onffroi. Les divisions bretonnes se formaient partout. Dès le 24 mai, des rassemblements avaient eu lieu à Châtillon, à Montreuil-sous-Pérouze et sur la lande de Panloup-en-Balazé. Mais ce jour-là même, quand les royalistes, la cocarde blanche au chapeau et le fusil à la main, parurent, le contre-ordre fut divulgué. Les chefs décidèrent que ceux qui s'étaient insurgés resteraient armés, et que l'on attendrait ainsi le moment de la prise d'armes générale.

Les Chouans, exposés en petit nombre aux forces ennemies, n'hésitent point à tenir la campagne. Les quatre fils d'Onffroi, Armand, Jules, Roland, Émile, et de Farcy, son neveu, s'étaient placés dans leurs rangs. Il y avait là de cet enthousiasme qui ne calcule pas les dangers. Châtelay, de la paroisse de Saint-Mélaine, un Chouan criblé de blessures, arrive avec douze hommes qu'il a réunis en quelques minutes. Il est armé de son fusil d'honneur, et son fils est à côté de lui. « Peut-être, dit-il à Courson, je ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pourrai pas longtemps porter mon fusil ni même suivre la rapidité de votre marche; mais voici mon fils, je lui remettrai mon arme d'honneur avec confiance, car j'ai la consolation de voir qu'il est aussi dévoué que moi. »

Partout la même ardeur se faisait sentir dans la division de Vitré. Les volontaires ne demandaient qu'à combattre. Le 29 mai, ils allaient à travers champs rejoindre la route de Vitré à Laval. Tout à coup, ils sont signalés à un détachement du 31e de ligne qui bivouaquait aux Bretonnières-en-Bréal, non loin de La Gravelle. Le commandant des Rouges embusque ses hommes dans les fossés qui bordent la route; ils attendent ainsi l'arrivée de l'ennemi, marchant l'arme au repos. Les fantassins font feu; mais les Blancs ne lâchent point pied : ils se mettent en ligne, et la fusillade s'engage. Le détachement du 31e, étonné de cette résistance imprévue, n'ose plus continuer son attaque. Les insurgés s'aperçoivent de cette hésitation; aussitôt, au cri de : « Vive le roi! » ils se précipitent en avant. L'infanterie bat en retraite et laisse un libre passage aux Bretons.

C'était un premier succès. Le mercredi 31 mai, cette colonne, toujours dirigée par Courson, rencontre près de la lande de Touchenaux, à la ferme de La Gaudinière, plusieurs compagnies du 31e, du 46e de ligne et de la garde nationale, dont les généraux Rumigny et Castres ont pris la direction. Ces bataillons étaient trois fois plus nombreux que les Chouans; mais le choc était impossible à éviter: il est accepté. Rumigny et Castres, apercevant la faiblesse de l'ennemi, lancent des tirailleurs à quinze ou vingt pas : ils sont accueillis par des décharges si meurtrières, que les uns périssent et que les autres se retirent vers le gros de la colonne. Alors Courson, qui est entouré de Carré-Piquet et d'Hubert, deux Chouans renommés, des frères Onffroi, de Chadeysson, de Saint-Nicolas et de son frère Arsène, du Mis de Cluny, de Farcy de Malnoë, de Bois-Ramé, de Tharin, d'Hervagault et de Bardou, se précipite sur le petit Corps d'armée qui l'attaque. Les commandants Hubert et Carré-Piquet sont mortellement atteints : Rondeau expire entre ses deux fils, qui guerroient à ses côtés. Les Blancs n'en sont que plus audacieux :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ils poussent l'ennemi avec tant de vigueur, que, malgré la supériorité du nombre, il est obligé de reculer. Dans l'espace de plus d'un quart de lieue, il céda le terrain pas à pas, ici résistant, là tâchant d'assurer sa retraite.

Au milieu de l'affaire, Lepester est tué ; Briand, blessé, s'écrie : « Je suis mort, mais vive Henri V ! » Pendant ce temps, les gendarmes mobiles et les gardes nationaux fuyaient vers Vitré, et ne s'arrêtaient qu'à la hauteur du pont d'Étrelles. Les quatre pièces d'artillerie que Castres et Rumigny traînaient à leur suite sont retirées sans avoir pu servir. Néanmoins, le bruit de la fusillade qui se fait entendre depuis 2 heures du soir a inquiété les cantonnements du Pertre et d'Argentré : ils marchent au secours de leurs compagnons d'armes. La gendarmerie mobile et les gardes nationaux, encouragés par ces renforts, reviennent à la charge. A 7 heures du soir, l'affaire durait encore ; mais, dans l'impossibilité de poursuivre leur succès, car le général Bigarré campait avec quatorze cents hommes dans le côté Nord de Vitré, les royalistes se décident à se replier devant un ennemi dont les forces augmentent de minute en minute. Courson, blessé à la cuisse et soutenu par Blot, sergent de la garde royale, donne le signal de la retraite (1).

Elle se fit avec régularité : Briand, officier d'ordonnance de Courson, avait été frappé d'une balle au ventre ; c'était un tout jeune homme, et avant de mourir, après avoir vaillamment combattu, il demandait un prêtre. L'abbé Laisis, aumônier de la division, entend cette prière : il accourt, charge le blessé sur ses épaules, l'emporte, et tout en marchant, commence à écouter sa confession. Bientôt, serré de trop près par les soldats, l'abbé Laisis voit la nécessité de défendre les jours de son pénitent : il le dépose à terre, saisit son fusil, fait feu à diverses reprises,

(1) M. Alix, de Vitré, nous envoie, trop tard, hélas ! pour être utilisés ici, les procès-verbaux des interrogatoires subis à Vitré et dans le voisinage, par diverses personnes impliquées dans la levée de boucliers que dirigeaient alors MM. Courson, Tharin, Onffroi, de Farcy, de Malnoë, Chadeysson, etc. Ces dossiers sont aux archives de la ville de Vitré et démontrent jusqu'à l'évidence que le mouvement royaliste, si mal combiné, fut encore plus mal conduit. Peut-être pourrons-nous, aux *Miettes* du Ve volume, en donner quelques extraits avec la liste des morts à La Gaudinière.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

blesse ou tue à chaque coup les voltigeurs qui s'avançaient sur lui, reprend son fardeau, puis continue sa course et l'audition du blessé. Le soir même de l'affaire de La Gaudinière, Courson licenciait sa division.

Dans les cantons de Château-Gontier, de Sablé, ainsi que dans les paroisses de Maine-et-Loire soumises au commandement de Gaullier, le même ordre du 22 mai produisit le même résultat. Cette division comptait parmi ses chefs : Saint-Martin, Morin et de Pignerolle, ancien député : elle avait pour capitaines de paroisse : Bouvet, Fleuri, Féret, Dubois, Rousseau, Freulon, Lépec, Menan, Bertiau, Clément, Leveau et de Ruillé. Hyacinthe de Bernouilli, officier aux suisses de la garde, et Leroy, ex-garde du Corps, faisaient les fonctions d'adjudants. Elle s'était organisée de longue main; elle était prête à courir aux armes, et les anciens disaient qu'ils n'avaient « jamais vu une aussi belle Chouannerie ». (*Voir aux pièces justificatives.*)

Le 20 mai, Camille de Pontfarcy communique à ses divisionnaires l'ordre du soulèvement pour le 24. Bordigné, Henri de Tilly, Rivault, Girardon, Vétillard et Clinchamp sont en campagne. Le contre-ordre du maréchal les disperse, mais dans l'attente d'un prochain mouvement, ils se disent prêts à répondre à l'appel qui leur sera adressé.

Gaullier, lui aussi, est sous les armes : ses Chouans, répandus sur toutes les paroisses, sont en train d'opérer leur insurrection. Dans la soirée du 23, Pignerolle fait passer à Gaullier la décision du maréchal de Bourmont. Il n'était plus temps de modifier le plan adopté, d'avertir les bandes isolées et qui devaient agir dans la nuit même. Gaullier, placé dans une situation embarrassante, écrit à Pignerolle qu'il lui est impossible d'arrêter ses gars : il se rend pendant la nuit au château de La Barre, où Saint-Martin le rejoint quelques instants après. Là, Gaullier annonce aux capitaines de sa division les communications qui lui ont été adressées par Pontfarcy, et il demande s'il y a possibilité de licencier leurs gars. Sur la route, les Chouans avaient déjà ouvert les hostilités : les uns venaient de désarmer une brigade de gendarmerie, les autres un poste militaire. Tous avaient traversé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en armes des bourgs et des villages : ils y avaient été reconnus; ils pouvaient donc être dénoncés. « Il faut combattre, disaient-ils; nous n'avons rien de mieux à faire. »

Gaullier arrive au village des Agets, fait sa jonction à Cossé avec Morin, et le 25 mai au matin, il prend position au château de La Vesousière. Sur ces entrefaites, le général Clouet désire avoir une entrevue avec ce chef. Gaullier lui assigne rendez-vous au château de Chanay, et il y arrive à midi. A peine Clouet et Gaullier étaient-ils entrés en conférence, qu'un bataillon du 31e, sorti de Château-Gontier, est signalé : il pénètre dans l'avenue de Chanay; mais le feu des Blancs le force à rétrograder jusqu'à la grande route. Le général Clouet, Gaullier, Morin, Bernouilli, Leroy et le gros des Blancs se présentent au pas de course. « En avant! à la baïonnette! » s'écrient-ils tous. Les Rouges, qui s'étaient jetés en tirailleurs, sont débusqués, et contraints de fuir vers le bourg de Gennes.

Espérant que l'affaire n'aura pas de suite, et ne voulant point s'engager plus avant sur un territoire couvert de troupes, les royalistes prennent le chemin du Puy. Mais l'ennemi revenait à la charge ; il attaquait sur le front et sur la gauche. Clouet ordonne de tirailler sans cesse et de ne jamais s'arrêter devant des forces qui augmentent à chaque instant. Cette retraite ne put longtemps s'opérer ainsi. Les Blancs furent coupés. Gaullier et Clouet, entourés de vingt et un hommes, se voient seuls au milieu de la ligne. Six de leurs Chouans sont blessés ; les autres se pressent autour du général : ils jurent de le sauver ou de mourir à ses côtés. Bernouilli accourt partager leur sort, et ce peloton, composé de quinze paysans et de trois officiers, s'avance au petit pas sous le feu de l'ennemi.

Le théâtre de ce combat si inégal était une campagne coupée de haies et de fossés. Les Chouans les franchissent avec rapidité, font volte-face, choisissent d'un coup d'œil le fantassin qui les serre de plus près, et leurs balles vont toujours le frapper. C'est ainsi que depuis 3 heures du soir jusqu'à 7, ces dix-huit royalistes, harcelés par plus de six cents Rouges, mais les tenant en échec, se retirèrent sans perdre un homme, sans recevoir une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

blessure, jusqu'auprès du bourg de Saint-Charles. Là, furent tirés les derniers coups de fusil. Deux militaires tombent encore sur ce terrain, où ils laissent bon nombre de leurs cadavres et de leurs blessés. Les Blancs traversent le village, se jettent dans un champ de blé, et, sans être poursuivis, ils se dirigent sur La Bouëre.

Une partie des insurgés s'était séparée du petit Corps d'armée, et comme c'est à un trait de mœurs que ce mouvement est dû, comme il amène la mort de Saint-Martin, nous allons l'expliquer.

Les volontaires de l'Ouest ont vu et voient tant de traîtres se ranger sous leur drapeau pour servir la République ou l'Empire, dont ces traîtres recevaient un salaire avoué ou secret, qu'à chaque visage étranger, les Vendéens commencent à entrer en suspicion. Le général Clouet, dont ils honoraient tous la valeur, mais dont très peu connaissaient la figure, était au milieu d'eux sous un costume de paysan; avec ses traits si mâles, il devait attirer l'attention. Féret, capitaine de la paroisse de Saint-Denis d'Anjou, se persuada que le général n'était qu'un espion, et « depuis qu'il est avec nous, disait-il à ses gars, l'ennemi fond de tous les côtés. »

Féret était brave; néanmoins, comme tous les villageois, il avait peur des traîtres. Il abandonna le champ de bataille, entraînant avec lui les gars de sa paroisse. Saint-Martin commandait l'arrière-garde, où cette retraite s'opérait; il ne s'en aperçut pas, et, resté presque seul sur la grande route, il périt, accablé sous le nombre.

Mais Saint-Martin, cet homme dont le courage et le bonheur avaient quelque chose de surnaturel, était pour les insurgés du Maine et de l'Anjou ce que M. Jacques avait été pour leurs pères. Dans l'Ouest, les croyances ne s'affaiblissent pas plus que le dévouement. En affrontant mille dangers, Saint-Martin avait fait naître l'idée qu'il était invulnérable et que les balles des Bleus ne pouvaient rien sur lui. Les paysans, toujours amants du merveilleux, expliquaient ainsi son audace de tous les instants; et lorsque, à Château-Gontier, on montra son corps percé de coups, lorsqu'on fit venir sa veuve, qui reconnut ses habits, dans toutes les campagnes, il n'y eut qu'un cri : « Saint-Martin,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

disaient les Blancs, n'a pas pu être tué par les Rouges. Lui mort! on voit bien que vous ne le connaissez pas! » Et afin de prouver la sincérité de leurs paroles, ils avaient recours aux versions les plus invraisemblables. Ici, après l'affaire du Chanay, Saint-Martin avait changé de costume avec un réfractaire qui avait péri. On s'était bien procuré les habits du Chouan, mais on ne tenait pas le corps. Là, des crédulités plus robustes apparaissaient. Saint-Martin existait, on l'avait vu tantôt sur un point, tantôt sur un autre, mais il ne parlait à personne, et, ajoutaient les villageois, on n'est pas prêt à le revoir, car il a dit souvent : « Si la prise d'armes ne réussit pas, jamais on n'entendra parler de moi. »

Dans ces superstitieuses croyances, il y a quelque chose de si honorable pour le courage, que nous devons les retracer. Ces croyances paraîtront sans doute bien étranges à un siècle qui s'est dépouillé de toute foi, et qui ne se confie plus qu'en la force brutale ou qu'en la matière; mais, c'est à l'aide de ce levier des croyances populaires que les rois ou les peuples font des miracles. Il faut donc les enregistrer, comme on a gardé le souvenir de ces soldats de Fontenoy allant aiguiser leurs sabres sur le marbre du tombeau de Maurice de Saxe, afin de se donner une force dont ils n'avaient pas besoin.

Le 29 mai, Gaullier, sur l'avis de Pontfarcy, licenciait sa division. Pontfarcy lui-même, obligé, en sa qualité de chef, de modérer son ardeur et celle des autres, ne croyait plus à la possibilité d'un soulèvement qui, six jours auparavant, réunissait tant de chances favorables. On voyait des Manceaux briser leurs fusils dans un accès de colère et se retirer en disant qu'ils étaient livrés. Pour les gars, il n'y a pas de milieu entre la temporisation et la trahison.

Tandis que le général Clouet et Gaullier se battaient à Chanay, Bordigné et Bouteloup, le terrible Chouan de la forêt de la Charnie, avaient commencé leurs rassemblements. Tilly était sous les armes, et, dans la nuit du 27 au 28 mai, Bordigné et Bouteloup avec ses trois fils se dirigent sur le bourg de Chemiré-en-Charnie. A la tête de deux cents hommes, ils occupent successivement Saint-Léger, Voutré, Saint-Georges et Assé. Les Blancs entraient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en campagne en disant : « Ce qui était bon et vrai il y a quarante ans doit l'être encore aujourd'hui. »

Un incident, dont les suites auraient pu être désastreuses pour

LE Cte ALEXANDRE DE MONTI DE REZÉ

(D'après un crayon de G. Morinet, conservé dans la famille.)

les révolutionnaires, vint offrir un corps aux calomnies dont ils se faisaient une arme. Le 28 mai, une colonne de cavalerie et de garde nationale passa la nuit à Saint-Symphorien, dans l'ancienne Grange-Dixmeresse. Un incendie provoqué par le feu des pipes se propage : deux hommes, six chevaux sont brûlés. Au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

milieu de la panique, les Rouges prennent la fuite. Les Blancs de Bordigné bivouaquaient à deux lieues de là : ils ne firent, ils ne purent faire aucune démonstration; cet incendie ne leur fut connu que le lendemain matin. Cela n'empêcha pas la Révolution, qui avait officiellement chargé le chimiste Fourcroy d'inventer une recette pour empoisonner la Vendée entière, de proclamer que les royalistes avaient voulu anéantir leurs ennemis dans les flammes. On étaya cette calomnie par un mensonge. La Révolution fit publier par ses journaux que, sur le champ de bataille de Chanay, les gars avaient laissé des milliers de lacets destinés à étrangler les patriotes.

Pignerolle, Montfranc, Royer, Charnacé et Guays ont pris aussi le commandement de quelques bandes; mais, en insurrection, ce qui est le plus difficile, c'est d'opérer la levée. Pour qu'elle réussisse, elle ne doit souffrir ni délai ni remise; dans les premiers moments, chercher à y introduire l'ordre, c'est la ruiner. On n'abandonne pas deux fois sa famille et sa demeure, on ne se décide pas aisément à changer sa situation de paix pour devenir tout à coup un rebelle aux yeux du gouvernement que l'on abhorre. Il faut donc profiter de l'élan, échauffer, surexciter sans cesse les esprits, compromettre la révolte et lui souffler le feu, jusqu'à l'heure où, victorieuse enfin, elle peut sans crainte offrir à la prudence la direction des affaires.

Ces réflexions ne furent pas faites. On se battait sur trois ou quatre points; puis, immédiatement après une rencontre avec les gardes nationales et la ligne, on se séparait, heureux d'avoir accompli un devoir, plus heureux encore s'il était permis de l'accomplir de nouveau. Dans le Maine, si bien disposé par Pontfarcy, les choses se passèrent ainsi. Il n'y eut pas d'autre engagement sérieux que celui de Chanay. La troupe de ligne laissa les Chouans s'épuiser en marches et contre-marches et régler leurs opérations sur les mouvements de la Vendée. Cette insurrection ne put donc produire aucun résultat; elle n'amena que des arrestations. On ne poussait pas tout de suite les paysans au choc : ils pensèrent qu'on les trahissait, et ils se débandèrent. Le gouvernement fit main basse sur ceux qui, à quelque titre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que ce fût, parurent suspects ou coupables. Bryon, Cherrière, Bourdin, Adrien et Ulric de Beauchamp, de Morand, Cardin-Lebret, Rivault, Vétillard et Jules de Clinchamp se virent l'objet d'actives poursuites. Jacques de Fitz-James, Gaston de Montmorency, de Rougé et de Fouquainville, qui se dirigeaient sur le Bocage, tombent entre les mains de la police. On les incarcère. Joseph de Bascher, le Cte de Rey, de Martray et Menuet, noble paysan que la Révolution jeta dans les bagnes, exerçaient de l'influence dans les arrondissements de Vallet, de Palluau et des Marais de Beauvoir; ils sont enlevés par l'autorité militaire. Pontfarcy, Bordigné, Bouteloup, Tilly, Gaullier, Pignerolle, Montfranc et Royer, dont la tête est mise à prix, échappèrent à tous les pièges. Le gouvernement avait la force en main : il se défendait et paralysait ainsi toute action ultérieure.

Mais, non contente de ce désaccord qui éclatait dans les rangs royalistes, la Révolution ne voulut pas rester en arrière de ses devanciers. A Nantes, on menaçait d'égorger les prisonniers, on embrigadait et on payait des assassins pour tuer le colonel de l'Aubépin, dont le courage et les talents militaires effrayaient l'autorité; au Mans, les mêmes cris de mort se firent entendre. La populace, que les feuilles libérales, que les administrateurs avaient enivrée de calomnies, se jetait sur les royalistes, que souvent Piou, procureur du roi, fut obligé de défendre. Clinchamp et Rivault avaient subi des outrages. Rageot, fameux dans la Chouannerie sous le titre du *Grand-sans-peur*, titre que son courage justifiait si bien, soutint même à la prison une lutte acharnée contre ceux qui s'apprêtaient à le massacrer. Lecornué est rentré dans ses foyers sur la parole du maire de sa commune, néanmoins, il est saisi par la gendarmerie et transféré au Mans. A sa vue, la populace jette un cri de rage : « Tuons le Chouan ! » s'écrie-t-elle. Lecornué allait périr. Il vint à l'esprit des gendarmes de dire en le montrant : « C'est un voleur ! » Ce mot calme la plèbe. L'intérêt pour le fripon succède à la colère contre l'honnête homme, et l'on entendit répéter dans les groupes : « C'est un voleur, ne lui faisons pas de mal. »

Ainsi on accordait à un malfaiteur la protection dont un pri-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sonnier politique n'était pas jugé digne. Cette solidarité se traduisant en pitié n'a pas lieu d'étonner, quand on se rappelle que c'est au Mans que, selon Pesche, écrivain révolutionnaire et secrétaire de la préfecture, « le peuple des faubourgs et des bas quartiers prenait une part très active au pillage des magasins », après la prise de cette ville par Bourmont.

Dans le Bocage et dans la Loire-Inférieure, où la présence de Madame avait excité tant de sympathies, le contre-ordre était bien parvenu à temps, mais il avait donné l'éveil aux généraux de Louis-Philippe; et le 27 mai 1832, le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la Guerre, écrivait à Dermoncourt :

« Général, je reçois à l'instant votre lettre du 25 mai, avec le rapport du général Mocquery du 25 à 5 heures du matin, ainsi que ceux de Machecoul et de Clisson, relativement à la rencontre qui a eu lieu à Amailloux, et à la résolution prise par les rebelles de réunir leurs forces et de tenter un coup de main sur Machecoul.

» J'avais déjà eu connaissance de ces projets par les communications du ministre de l'Intérieur. Je pense que vous aurez rendu compte au général Solignac de la rencontre d'Amailloux ainsi que des projets des rebelles, et que vous aurez pris, de concert avec lui, les mesures nécessaires pour comprimer sur-le-champ le mouvement annoncé et faire sévèrement repentir les auteurs et les fauteurs de ces criminelles tentatives. Je compte que le général Solignac aura ordonné la réunion des détachements assez faibles pour que leur morcellement les expose aux attaques des bandes qui se sont renforcées, et qu'il aura même prescrit la concentration des troupes sur les points principaux.

» Je suppose enfin qu'il aura pris des dispositions pour faire concourir les gardes nationales à vos opérations, et qu'il se serait concerté à cet effet avec les autorités administratives.

» Je me persuade que jusqu'au retour du général Solignac, vous ne négligerez rien pour être en mesure de faire face à tout. »

Les députés de l'Ouest, fils de révolutionnaires et révolutionnaires eux-mêmes, avaient dit : « Pour étouffer les royalistes, il faut un peu d'arbitraire délayé dans leur sang. » La République était digne de cet appel, elle y répondait.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le Courrier de la Sarthe et *l'Ami de la Charte*, de Nantes, provoquaient à l'illégalité le gouvernement, qui se faisait forcer

LA D[ESSE] DE BERRY A BLAYE

(D'après un portrait sur émail, communiqué par M. le Bon de Mesnard.)

la main, et dans le premier de ces journaux, on lit une lettre écrite de Laval, à la date du 31 mai, qui ne laisse point d'incertitude :

« Le général Rumigny, aide-de-camp du roi, est dans nos

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

murs. Il a carte blanche pour tous les moyens capables d'achever cette guerre civile au pays lavallois. Il a exprimé nettement l'opinion de ne pas s'en tenir à une légalité ridicule. Si cette guerre dure, il veut que notre légitime défense ne connaisse qu'une seule loi, la nécessité d'exister; et il doit faire occuper tous les châteaux, repaires des Brigands, afin d'établir un vaste réseau sous lequel les bandes ne pourront se mouvoir. C'est aussi le plan que nous avions tous conçu et adopté avant son arrivée. »

Le patriotisme des républicains allait jusqu'à partager l'opinion d'un général aide-de-camp du roi Louis-Philippe. Contre les Blancs, les uns et les autres exprimaient le vœu de ne pas s'en tenir à une légalité ridicule. Comme en 1793 et en 1796, ils ont admirablement exécuté ce projet d'égalité devant l'arbitraire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE XII

Assassinat de Cathelineau. — Courses de Madame en Vendée. — Prise d'armes du 4 juin. — Affaire de Maisdon. — Assassinat de Bascher. — Combats de La Caraterie et du Chêne. — Mort de Céline de La Robrie. — Fait d'armes de La Pénissière. — Affaire de Saint-Aubin. — La Roche-Macé et sa division. — Combats de Riaillé et de La Gâchetière. — Affaires de Mont-Jean et de la Grande-Roche. — État de siège. — Promesses du général Solignac. — Elles sont violées. — Arrivée de Madame à Nantes. — Les garnisaires. — L'ordre légal de la Révolution. — Conclusion de l'histoire de la Vendée militaire. — Développements de l'action morale que ses guerres doivent exercer sur l'esprit des peuples et des rois.

Les mesures recommandées par le maréchal Soult étaient déjà prises lorsque sa dépêche parvenait à Nantes. L'insurrection avait été ajournée, mais les généraux de Louis-Philippe sentaient bien qu'elle ne tarderait point à éclater. Pour ne pas lui donner trop de force en maintenant la vicieuse combinaison des cantonnements, ils avaient aussitôt enjoint à leurs troupes de se réunir sur des points désignés et d'attendre là de nouveaux ordres. Durant ce temps, les gardes nationaux et quelques bataillons parcouraient le pays, procédant à des visites domiciliaires, à des arrestations non motivées et que la situation de l'Ouest semblait autoriser. L'arbitraire du sabre remplaçait l'arbitraire des administrateurs et de la magistrature. On emprisonnait bien à peu près tous les royalistes notables, mais ces rigueurs n'avaient pour but que de faire avorter le mouvement et d'effrayer la D^me^ de Berry, que l'on voulait arrêter ou au moins éloigner du Bocage.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cependant, le 27 au matin, le général Dermoncourt se présentait au château de La Charlière, propriété de l'intendant militaire l'Aubépin. Sur sa route, il avait partout demandé un guide, et ne put réussir à s'en procurer un : il se vit donc obligé de contraindre l'adjoint à la mairie de Sucé à remplir ce rôle. Arrivé à La Charlière, Dermoncourt fait ses perquisitions. Un grenadier qui est descendu à la cave reparaît tenant à la main une bouteille : cette bouteille contient la correspondance des généraux et de MADAME, l'ordre du jour pour la prise d'armes du 4 juin et les pièces officielles relatives à l'insurrection.

A la même date, 27 mai, une nouvelle non moins fatale se répandait : Jacques Cathelineau venait d'être assassiné.

Héritier de ce nom vendéen, Cathelineau savait le porter dignement. Lieutenant de la garde royale, il s'était, après Juillet, retiré à Beaupreau, dans le sein de sa famille. Avec sa femme et ses cinq enfants, il vivait dans l'indigence. Les gentilshommes de l'Anjou, qui s'honoraient de son amitié et de son estime, avaient à diverses reprises voulu mettre un terme aux besoins de cette famille ; mais, sans ostentation, sans orgueil, Cathelineau avait repoussé ces offres du cœur. A la fin cependant, il s'était vu forcé de les agréer. La Restauration l'avait trouvé pauvre ; elle n'avait pas su l'enrichir.

Seulement, quand Charles X monta sur le trône, il essaya de faire oublier l'injustice du règne précédent et d'assurer à Cathelineau un rang à la hauteur de sa naissance, rang que ses vertus n'auraient pas déparé. Un homme dont le fils du saint d'Anjou connaissait et n'a jamais, par charité chrétienne, osé prononcer le nom, détourna le roi et les princes de cette idée. Il leur persuada que Cathelineau était souvent pris de vin, et que sa piété apparente cachait bien des passions.

Auguste de La Rochejaquelein, Charette, le Mis de Civrac, son colonel lui-même, réunirent leurs efforts pour faire comprendre à la famille royale qu'on abusait de sa crédulité et qu'on trompait sa confiance. Ils ne purent point vaincre cette obstination née de la calomnie ; Cathelineau en supporta le poids avec une douloureuse résignation ; il ne se plaignit ni du calomniateur ni des Bourbons,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et comme par le passé, chaque année, il se rendit à pied de Paris à Beaupreau, afin d'économiser des frais de voiture qui auraient enlevé une partie du modeste budget qu'il prélevait sur son traitement pour l'entretien de sa famille.

Lorsque les événements de 1832 furent sur le point d'éclater,

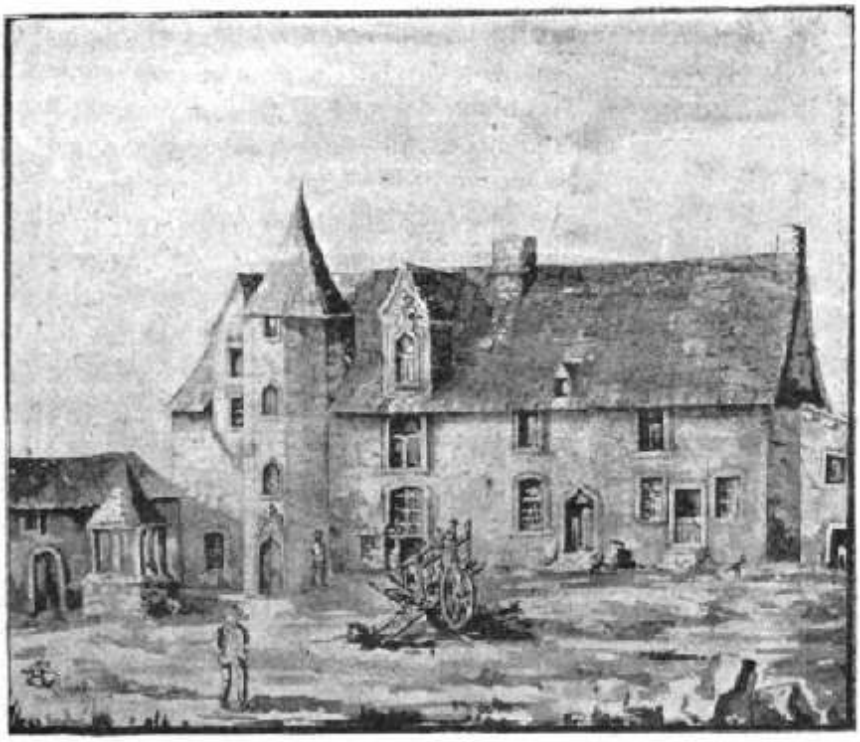

LA CHAPERONNIÈRE OU FUT TUÉ CATHELINEAU EN 1832.
A GAUCHE, LA FERME DE GUINEHUT
(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1896.)

Cathelineau, que la Vendée entière aurait choisi pour général, fut élu par les Angevins comme le chef auquel ils désiraient obéir. Alors, dans cet homme si modeste et si timide, se révélèrent les qualités qui font les grands capitaines. Il comprit la gravité de sa position, il ne resta jamais au-dessous. Son nom seul était aux yeux des patriotes une espèce d'appel à la persécution. Sou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vent dénoncé avant la prise d'armes, il le fut encore bien davantage quand on sut les projets des Blancs. En attendant le 4 juin, Cathelineau se vit forcé de se soustraire aux recherches dont il était l'objet. Il se retira à La Chaperonnière, avec le Mis de Civrac et Moricet. Le 27 mai, un détachement du 29e de ligne envahissait cet antique manoir.

La visite domiciliaire n'a rien produit. Pierre Guinehut, le métayer de La Chaperonnière, reste inébranlable dans sa discrétion. Mazion, lieutenant de gendarmerie à Beaupreau, essaye d'intimider le Vendéen ; il le frappe brutalement, il parle même de le faire fusiller, lorsque Cathelineau, Civrac et Moricet soulèvent la trappe de leur cachette. Cathelineau gravit le premier l'échelle qui doit le conduire dans la chambre où Guinehut est soumis à tant de tortures. Parvenu à la hauteur de la trappe ouverte, il dit d'un ton calme : « Soldats, ne tirez pas, nous sommes sans armes. »

PIERRE GUINEHUT, FERMIER A LA CHAPERONNIÈRE
(D'après un portrait fait à Orléans, pendant le procès.)

Les soldats ne font aucun mouvement. Soudain, le lieutenant Regnier arrache à un homme de sa compagnie le fusil qu'il n'osait décharger sur Cathelineau. Regnier fait feu. Sa victime expire au pied de l'échelle dans les bras de Civrac.

Regnier avait assassiné Cathelineau. Pour toute satisfaction, à la morale publique, il déclara qu'il avait ses ordres, et le ministère lui infligea la croix d'honneur.

Cette mort était une perte et un deuil pour le Bocage ; elle n'arrêta ni le plan conçu, ni l'inquisition du gouvernement, qui, à tout prix, désirait s'emparer de la Dsse de Berry. On la savait en Vendée. Sur des rapports inexacts, on crut que le général Dermoncourt n'avait pas osé arrêter Madame, qui, disait-on, s'était cachée à La Charlière. Des bruits, même de plus d'une sorte, couraient sur son entrevue avec la princesse. On affirmait qu'après l'avoir reconnue, le général lui avait engagé ses serments ; on

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

répétait leur conversation, qui se terminait par des avis de se mettre en sûreté et de prendre des précautions jusqu'au moment prescrit.

Les autorités de Nantes étaient soupçonneuses : aussitôt, un bateau à vapeur est mis à leur disposition. Les généraux, le préfet, le maire, les magistrats et le procureur du roi, accompagnés d'une nombreuse escorte, se rendent, pendant la nuit, à La Charlière, pour constater que Mme de l'Aubépin n'est pas, en réalité, Marie-Caroline de Berry.

Le lendemain, on espérait être plus heureux au château de Carheil, et l'on investissait la demeure des Coislin. Ces perquisitions tourmentaient les royalistes. La ferme du Meslier ne leur parut plus un asile assez sûr; il fallut encore que Madame recommençât cette vie d'aventures et de dangers que son courage et le dévouement plein de rustique amour et de sage taciturnité des Vendéens ont immortalisée.

A 11 heures du soir, le 31 mai, Marie-Caroline, montée en croupe derrière un guide et accompagnée d'Eulalie de Kersabiec, qui prit le nom de Petit-Paul, quittait le Meslier; Charette la suivait à pied. Dans ce voyage, comme au milieu de tous ceux que la nécessité ou la prudence fit entreprendre à Madame, elle ne courut aucun danger sérieux; mais elle marchait presque au milieu de ses ennemis, sous une pluie qui défonçait les chemins du Bocage, impraticables même pendant la belle saison, et, toujours gaie, toujours forte, elle affrontait les périls qu'on osait à peine lui faire entrevoir.

Ce fut pendant ce trajet que le Cte de Choulot, envoyé par elle dans les cours du Nord, arriva pour lui donner les détails de sa mission. Les puissances étaient bien disposées. Les rois et les Cabinets de l'Europe encourageaient Madame. Ils promettaient même de la seconder; mais les événements devaient condamner à la stérilité ces promesses. Le mouvement militaire était manqué; les démarches de Choulot restaient donc sans résultat. Marie-Caroline avait accordé audience à son ambassadeur au carrefour d'une forêt. Après quelques heures de route, elle se trouva en sûreté. Elle prit les vêtements d'une des filles du vieux de La

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Robrie, et avec la seconde, elle se mit à cheminer paisiblement. Elle traversa plusieurs cantonnements et arriva à La Mouchetière, habitation des La Robrie.

Là, saisie d'un affreux pressentiment et comme si déjà les scènes de désolation qui allaient, peu de jours après, ensanglanter cette maison se fussent offertes à ses yeux, la princesse ne put jouir que d'un repos agité par mille lugubres images. On craignait les visites domiciliaires, on cherchait par quels moyens on pourrait soustraire la régente à tous les yeux. Le hasard ou le zèle lui indiqua comme un refuge inaccessible une espèce de cachette creusée dans la terre, et qui n'était qu'une fosse recouverte de sa pierre tumulaire.

MARIE-LOUISE-EULALIE SIOC'HAN DE KERSABIEC
(Petit-Paul.)
(D'après un tableau communiqué par la famille.)

Pour la première fois, MADAME eut peur. Cette maison où l'on était si heureux de la recevoir lui semblait sinistre : elle en sortit le cœur plus léger. Le vieux La Robrie lui-même servit de guide à MADAME, et il la mit sur la voie du Moulin-Étienne, où Auguste de La Haye lui offrit une hospitalité toute poitevine.

Le lendemain, ce n'était plus un jeune gars du Bocage ou une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

élégante châtelaine. Marie-Caroline avait caché son rang sous des habits de droguet; mais partout et sous chaque costume, elle était sûre de l'accueil le plus empressé. Ses pieds trop délicats n'avaient pu endurer les lourds souliers ferrés des paysannes du Bocage. Petit-Pierre ou jeune villageoise, il lui avait fallu chausser les brodequins qui dessinaient son joli pied. Dans les longues routes qu'elle faisait, la trace de ses pas pouvait la trahir.

L'ingénieux instinct des Vendéens, des jeunes gens surtout, avait prévu cette accusation. A peine MADAME était-elle installée dans son gîte et couchée sur la paille, où elle dormait peut-être plus tranquillement qu'aux Tuileries, que, sans songer à goûter un peu de sommeil, ses guides sortaient de leur retraite. Au jour naissant, ils reprenaient la route parcourue pendant la nuit, ils examinaient un à un chaque pas de Marie-Caroline. De cet air indolent qu'ils savaient si bien affecter, ils marchaient tantôt au milieu des patrouilles, tantôt sous l'œil inquisitorial de la police, et, lorsqu'ils revenaient retrouver MADAME pour la conduire plus loin, dans la naïveté de leur langage, ils répondaient aux questions sur leur absence : « Eh bien! ne faut-il pas effacer les petits pieds de la duchesse, sur les endroits où ils ont pu marquer? »

Le 2 juin, Dermoncourt adressait aux officiers de la ligne une circulaire où il leur était enjoint de « ne pas faire de prisonniers surtout ». Les Vendéens s'étaient, à force d'abnégation personnelle, convaincus que cet ordre barbare ne regardait que Marie-Caroline; ils veillaient sur elle avec toute l'affection d'une mère. Enfin, le 3 juin, elle arriva dans la paroisse de Saint-Colombin.

Ce jour-là même, un rassemblement avait eu lieu sur la lande des Urgeries, c'était le dimanche; et le lundi 4, il s'empara de Maisdon, où le quartier général allait être établi. La Robrie, au même instant, attaquait le poste de Pont-James, voisin de sa demeure, et les Chouans désarmèrent la gendarmerie. Les chevaux étaient partagés entre les royalistes. Un jeune homme, nommé Saulnier, domestique dans une ferme, monte un de ces chevaux et va rejoindre la cavalerie de Charette, lorsque Charles de Beauchamp, qui a quitté Paris pour guerroyer dans le Bocage,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

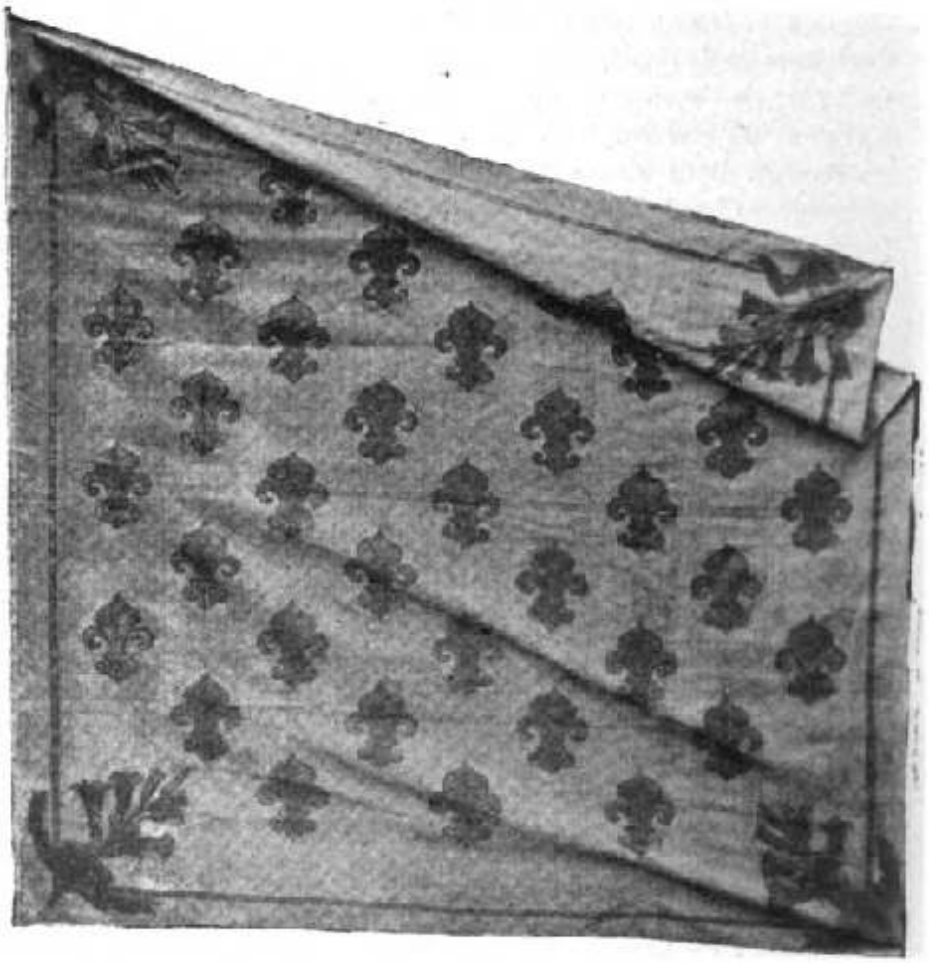

DRAPEAU DU COMBAT DE MAISDON (1)

s'approche de Saulnier. Beauchamp n'est pas habitué aux rudes chemins de la Vendée; il ne peut plus marcher et il propose au paysan de lui acheter son cheval. Saulnier refuse. Pour tenter

(1) Ce drapeau est précieusement conservé dans la famille de Puiseux. Henri de Puiseux le déploya pour rallier les Blancs dispersés dans le village de Maisdon. Il est en toile et mesure au carré environ 1m,40.

Sous la Restauration, il flottait au-dessus de la préfecture d'Angers, quand le Cte de Puiseux, père de l'aide-de-camp de Charette, était préfet de Maine-et-Loire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sa cupidité, Beauchamp fait briller à ses yeux vingt pièces d'or; il les lui offre. « Monsieur, répond le gars en repoussant cet or, si vous croyez mieux servir que moi notre cause, prenez le cheval, il ne m'appartient pas, il est au roi; et quand tout sera fini, si je suis encore vivant et la bête aussi, j'irai la rendre où je l'ai prise. » A ces mots, le paysan part au galop; et Beauchamp put,

BOURG DE MAISDON OU CAMPAIENT LES BLEUS LE 4 JUIN 1832

deux jours après, le retrouver au Chêne, où Saulnier faisait ce que les Vendéens appellent leur devoir.

Les cantons du Loroux, de Vallet, de Clisson, de Vieille-Vigne et des environs s'étaient mis en mouvement. Dermoncourt, qui s'y attendait, avait disposé ses troupes en conséquence. Immédiatement après avoir reçu la nouvelle de l'insurrection, il accourait à Aigrefeuille. La Robrie avait déjà eu une affaire près de Montbert. Sur la lande de Maisdon, Henri de Puiseux ralliait une centaine de volontaires que harcelaient deux compa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gnies de grenadiers. Son cheval est tué, lui-même est atteint d'une balle à la cuisse; il n'en continue pas moins un combat désespéré.

Le colonel Sioc'han de Kersabiec et Guilloré passaient la rivière de la Moine et se dirigeaient sur la forêt de Torfou, lorsqu'ils tombent dans une colonne de la garde nationale de Nantes. Ils sont faits prisonniers. Le colonel Bascher, un vieillard de soixante-douze ans, presque aveugle et infirme, a répondu au cri de guerre que dans sa jeunesse il avait si souvent poussé contre la Révolution. Il s'est transporté à Maisdon, accompagné de son fils Charles, ancien officier d'infanterie. A leur arrivée, le rassemblement était dispersé. Charles cache son père dans une retraite inaccessible; puis, avec Le Chauff et les deux fils de ce dernier, venus pour faire leurs premières armes à côté de lui, il s'arrête à La Hautière.

Voulant se reposer un peu de ses fatigues, Bascher, qui a la goutte, s'était déchaussé. Soudain, un cri se fait entendre : « Voilà les gardes nationaux! » Bascher, Le Chauff et ses fils prennent la fuite. La garde nationale d'Aigrefeuille et quelques fantassins qui sont dans ses rangs font feu : Bascher est dangereusement blessé, une balle traverse la cuisse de Henri Le Chauff. Le père se jette à terre et feint d'avoir été tué roide. Bascher est fait prisonnier; mais, affaibli par la perte de son sang, il ne peut soutenir la rapidité de la marche de cette colonne. On menace de le fusiller; il demande un quart d'heure pour faire sa dernière prière. Ce quart d'heure lui est refusé; il meurt sous les coups des Rouges, qui, en présence de la garde nationale muette ou applaudissant en secret, mutilent le cadavre de leur victime et dispersent les débris de sa tête sur le chemin.

De pareils excès, que la victoire n'aurait jamais autorisés, portaient l'effroi dans les âmes : ils n'empêchent cependant pas Louis de Cornulier de tenir la promesse qu'il a faite à Madame. Cornulier était persuadé que, pour lever l'étendard, la Vendée ne se plaçait pas dans les conditions voulues. Longtemps avant le jour décisif, il avait exposé son opinion. Mais lorsque la princesse fut engagée dans le Bocage, le loyal gentilhomme jugea

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'il lui restait un nouveau devoir à remplir. Comme Goulaine, donnant sa démission le 30 mai, et cédant peut-être alors à une irritation qui prenait sa source dans les calomnies propagées à Nantes contre lui, Cornulier, à la réunion de La Fétellière, avait été l'un des opposants; mais il s'était arrêté là, et, après avoir cherché à faire triompher le plan qu'il croyait être la vérité, il n'avait pas été plus loin qu'elle. Le 4 juin le vit sous les armes.

VILLAGE DU CHÊNE
(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg. 1896.)

Un rassemblement de deux ou trois cents hommes s'est formé, près du château de La Caraterie; les paysans ont mis à leur tête Louis de Cornulier, et ils se disposent à partir pour Maisdon lorsqu'on leur annonce que le mouvement y a été comprimé. Néanmoins, ils allaient attaquer un bataillon de la ligne ayant à sa tête le colonel Phelipeaux; tout à coup, ce bataillon est renforcé par deux compagnies de grenadiers et par la garde nationale de Machecoul. Cornulier, pressé par tant d'ennemis, ne perd pas courage : il tient tête aux assaillants. Le combat était encore indécis, quand un nouveau bataillon accourt sur le terrain. La lutte est devenue impossible : Cornulier se dirige vers un petit bois qui peut assurer sa retraite; il l'atteint et les Blancs s'égaillent.

C'était le 6 juin que l'engagement de La Caraterie avait eu lieu. A la même heure et le même jour, Charette, dont les Rouges n'ont pu empêcher la jonction avec La Robrie et Aimé du Temple, commandant la division de Legé, se portait au village du Chêne. Les chevaux étaient fatigués : le général vendéen ordonne d'acheter à un meunier quelques sacs de froment. Le meunier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

est un révolutionnaire, il refuse. Le double de la valeur de ce froment lui est offert, le meunier refuse encore. Les brigands, en pleine insurrection, respectent sa propriété et continuent leur route.

Ils sont bientôt en face de l'ennemi. La troupe de Charette se formait, en ce moment, d'à peu près six cents paysans et de la compagnie nantaise, phalange de volontaires dont faisaient partie : Frédéric La Roche son chef, Couëtus et son fils Albert, le duc de Lorge, d'Hanache, Bonrecueil, les deux des Dodières, Frédéric et Édouard de Trégomain, Hyacinthe de La Robrie, Amédée et Arthur Maublanc, Joseph, Édouard, Alexis et Alexandre de Monti de Rezé, du Born de la Palme, Daviais, Joubert, Bonhomme, Émerand de la Rochette, de Puy-Laroque, les du Châtellier, Ferdinand de Mesnard (1), Ploësquellec, Billou, du Moulier, Le Romain, Crouillebois, de Villiers, La Pinière, Rétif, Convins, officiers de la garde; de Guinebaud, de Kermel, de Logette, Tordo, Dumanoir, Barbot, Journée, Berthin, Reth, Bruneau de La Souchais, père de onze enfants et ancien juge au tribunal de Nantes; Édouard de Kersabiec, Adolphe de Biré, Joseph Prévost, Alexandre Lepot, Lehédué et Reliquet. Mais leurs balles ne frappaient que sur les murailles des maisons dans lesquelles l'ennemi s'était embusqué. Déjà plusieurs sont tombés sous le feu, lorsque Charette, qui les a rangés en bataille, s'écrie : « Laissez-les approcher, et en avant! »

(1) Ferdinand de Mesnard, ancien page de Charles X, était le fils de Charles de Mesnard, dont nous avons parlé plus haut et dont le nom se retrouve à chaque page en ces deux derniers chapitres. Un autre membre de cette famille, Benjamin de Mesnard-Maynard, fils du Bon de Langon, né le 4 octobre 1775, échappa aux massacres de Quiberon, puis épousa, en 1808, Charlotte de Baudry-d'Asson. Nous l'avons vu se joindre, en 1815, à Louis de La Rochejaquelein débarquant à Saint-Gilles. Il était aux Mathes quand le général y fut tué.

L'année suivante (20 mars 1816), une ordonnance royale nommait Benjamin de Mesnard commandant de la garde nationale des Sables. Ce royaliste dévoué conçut alors le projet d'organiser sous une forme légale les anciennes compagnies des paroisses et de les exercer chaque dimanche au maniement des armes. Dans sa pensée, cette organisation assurait à la royauté le concours de cent mille hommes toujours prêts à la défendre contre les mouvements révolutionnaires de Paris. On devine l'accueil que reçut du ministère libéral un pareil projet. M. de Maynard fut mandé à Paris où il fut retenu six mois. Nommé chevalier de Saint-Louis en 1822 et maire de Luçon en 1827, il reprit les armes en 1832 avec son fils Charles Benjamin. A la suite des événements, ils réussirent à gagner l'Allemagne, mais ils furent condamnés à mort par contumace. Ce jugement fut cassé en 1837 par la Cour de Bourges.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La fusillade redouble : les soldats tirent sans cesse; cachés qu'ils sont par les fenêtres ou derrière les angles des murs. Il faut rassurer les insurgés hésitant à franchir le ruisseau qui les sépare du village. Le pont a été détruit avant le combat par Aimé du Temple ; il n'en reste que des solives disjointes. Édouard de Kersabiec, Bruneau de La Souchais, Zacharie et Pascal du Temple, Beauchamp et Édouard de Monti de Rezé, aide-de-camp du général, s'élancent au milieu du feu : ils traversent le ruisseau. La Souchais reçoit une balle dans le bras droit; Monti voit son espingole brisée dans ses mains. Alors les Vendéens n'hésitent plus; ils se jettent à l'eau, ils courent à l'ennemi la baïonnette en avant. L'ennemi recule; il se retire du village sur les traces de la garde nationale de Vieille-Vigne, qui lui donne l'exemple de la fuite. La panique est telle que le vieux La Robrie se voit seul au milieu des soldats, sabrant à droite et à gauche et ne trouvant pas un homme pour lui tenir tête. Dans cette première affaire, d'Hanache est mortellement blessé.

Cependant, un bataillon du 44e est rangé en bataille hors du village; les Blancs, sur les pas de leur général, se jettent à sa rencontre. Pendant plus de deux heures, ils le tiennent en échec, les uns faisant la guerre en tirailleurs et s'avançant aussi près que possible pour ajuster les Rouges; les autres combattant en face et succombant, comme Bonrecueil et Édouard de Trégomain. Ce fut une lutte aussi vive qu'acharnée. Ils restèrent maîtres du champ de bataille; mais, tandis que Charette veillait à faire distribuer des soins aux blessés et du pain à ses Chouans, ces derniers s'aperçurent qu'ils allaient être cernés. Malgré les ordres du général qui se précipitait pour les rallier, ils se débandèrent; et, quoique activement poursuivis par les cantonnements, dont le bruit prolongé de la mousqueterie avait attiré l'attention, les royalistes purent, sans désastre, arriver au Claudy, où Charette les licencia en les ajournant à des temps meilleurs.

Retirée dans la paroisse de Saint-Colombin, Madame, le désespoir au cœur, a entendu la fusillade du Chêne; et malheureuse de ne pouvoir y prendre part — car Charette a enjoint à Libaut de La Chevasnerie de veiller sur elle, et à tout prix de retenir son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

courage, — plus malheureuse encore de ne pas affronter la mort, elle s'est résignée à vivre pendant ces jours d'angoisses au milieu des armes et des patrouilles qui, pour l'arrêter, fouillent toutes les maisons. Sous la garde d'Emmanuel de Brissac, qui, forcé de la quitter dans le Midi, n'a pu la rejoindre que depuis trois jours, elle connaît les détails du dernier combat; elle panse de

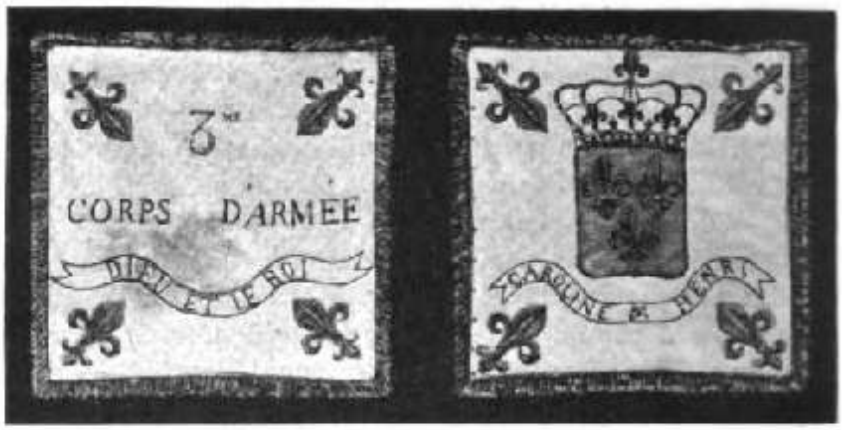

DRAPEAU DE LA COMPAGNIE NANTAISE AU COMBAT DU CHÊNE, 6 JUIN 1832

(Communiqué par M. l'abbé Courtaud, curé d'Adilly, près Parthenay, et conservé au château du Theil, chez M. le Cte René de Monti, auquel il appartient (1).

ses mains Bruneau de La Souchais, blessé, que le hasard amène auprès d'elle, et, au même moment, elle est contrainte avec sa suite de se cacher dans un fossé rempli d'herbes. Pendant six heures consécutives, les soldats qui avaient été signalés, se diri-

(1) Voici ce que nous lisons dans le *Journal d'un chef de l'Ouest*, par le Bon de Charette (p. 100) :

« La compagnie nantaise avait été choisie par notre général, le Bon de Charette, pour être, en Vendée, la garde d'honneur de S. A. R. Mme la Dsse de Berry, régente de France et mère du roi, laquelle avait bien voulu nous faire remettre elle-même ce drapeau qui fut confié à M. le Cte d'Hanache, ancien écuyer de Son Altesse Royale; mais, blessé mortellement pendant le combat, il le passa à l'un de nos camarades, M. A. de Maublanc. Enfin, lors de notre licenciement au Claudy, M. de Charette nous remit cette précieuse relique, sur laquelle on voit des taches de sang du Cte d'Hanache. »

C'est donc le dernier drapeau blanc déployé en Vendée sur le dernier champ de bataille de nos luttes héroïques. A ce titre, il méritait d'avoir ici sa place.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

geant vers la ferme, se livrèrent aux plus minutieuses recherches. Bruneau de La Souchais était auprès de la duchesse, elle lui prodiguait ses soins, elle l'enveloppait de son châle, et s'oubliait

LA Dˢˢᵉ DE BERRY SOIGNANT M. BRUNEAU DE LA SOUCHAIS, BLESSÉ AU VILLAGE DE LA BROSSE

elle-même, afin d'adoucir les souffrances du Chouan, dont le sang coulait pour sa cause.

Le danger passé, MADAME put gagner un nouvel asile. Ce fut de là qu'elle écrivit ces lignes, qui peignent si admirablement la situation de son âme :

« Mon cher Charette, en grâce, prenez soin de vous. Je suis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

inquiète de vous, de mes amis, car pour moi je ne le suis nullement. Nous partons ce soir pour arriver en deux jours chez mon cher Petit-Paul, qui est un vrai cadeau que vous m'avez fait. Dieu nous protégera! Je vais m'éclipser pour ne pas vous inquiéter. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne m'être pas battue hier au Chêne. Si j'avais été tuée, j'aurais pu avoir l'assurance qu'on m'eût vengée : et je vous assure que je ne recule pas au danger. O mon Dieu! que c'est triste de quitter de si bons amis! Adieu : confiance doit être notre devise. Adieu; soignez-vous pour moi, pour votre femme, pour l'enfant qu'elle porte; pensez à vos amis : vous me comptez du nombre.

» PETIT-PIERRE. »

« *P. S.* — Si vous voyez le père de La Robrie, voulez-vous lui parler de la part que je prends à son chagrin? Pauvre homme! son fils est admirable! Quelle position que celle de nos amis! Mon Dieu! je donnerais ma vie pour les délivrer! Je ne puis penser qu'à eux. »

Ces derniers mots rappellent un drame révolutionnaire. Le 5 juin, une compagnie du 17e léger arrive à La Mouchetière, où, peu de jours auparavant, MADAME a reçu l'hospitalité. La Robrie père et son fils Hyacinthe, le plus intrépide des guides de MADAME, ont suivi le drapeau de Charette. Après les accusations qui pesèrent sur son nom, La Robrie n'a cru devoir raisonner ni son zèle ni son sacrifice; il tient la campagne. Pendant ce temps, sa maison a été signalée comme l'asile choisi par la princesse; les Rouges y arrivent. Tout est paisible dans cette demeure, où il n'y a que des femmes, un métayer et pas une arme. Une jeune fille, agée de seize ans, ne connait que par leurs cris l'arrivée des fantassins : c'est Céline de La Robrie. Elle a peur, elle fuit; à quelques pas de l'habitation, elle se voit en face d'un sergent, qui fait feu. La balle traverse le cou de Céline; la bourre du fusil brûle même ses cheveux. Céline était morte : les fantassins en passant lui portent plusieurs coups de baïonnette, et pénètrent dans la maison, qu'ils mettent à sac. Le fermier, sa femme, son fils et un paysan se trouvaient à la métairie située

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans la cour. On les massacre à coups de sabre et de baïonnette.

Voilà l'histoire dans sa simplicité, l'histoire telle qu'elle est avouée aujourd'hui par tous sans acception d'opinion. Écoutons le roman que bâtit sur cet assassinat l'autorité militaire, qui, à

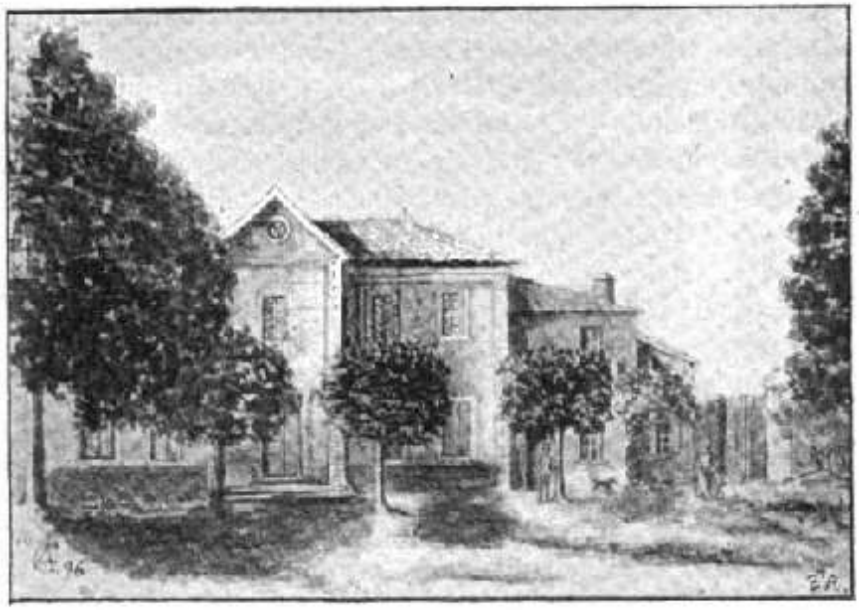

CHATEAU DE LA MOUCHETIÈRE OU FUT TUÉE CÉLINE DE LA ROBRIE

(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1896.)

Nantes et à Paris, évoquait un complaisant écho dans les feuilles libérales. On lut alors l'explication suivante de ce meurtre, explication qui fut reproduite par les journaux officiels :

« Le 5, un détachement du 17e léger rencontre, à Pont-James, une bande de Chouans qui se disperse aussitôt.

» Le commandant Girard, sachant que M. La Robrie, chef d'une bande, avait un château près de là, y envoya une compagnie de carabiniers : à peine fut-elle arrivée qu'elle essuya la fusillade des Chouans, qui tiraient par les croisées. Nos braves ripostèrent avec beaucoup de courage, montèrent à l'assaut, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

furent en un instant maîtres de la citadelle. Les Chouans se sauvèrent comme ils purent : quatorze furent tués, plusieurs autres blessés; une jeune fille, habillée en paysanne, fut atteinte mortellement de la même balle qui venait de donner la mort à un Brigand. On assure que c'est la fille de M. La Robrie. »

C'est ainsi qu'à cette époque, la Révolution dénaturait les faits et se servait de toutes les impudences du mensonge pour légitimer ses attentats.

Tandis que du côté de Vieille-Vigne, Charette combattait au Chêne, et que La Robrie à ses côtés cherchait, les armes à la main, à venger la mort de sa fille, quarante-deux royalistes du Corps de La Rochejaquelein venaient, le 5 juin, s'abriter contre l'orage au manoir de La Pénissière de la Cour. Ils devaient marcher sur le bourg de Cugan pour désarmer la garde nationale. Leur présence à La Pénissière avait été signalée, on les avisait même qu'ils y seraient assaillis; néanmoins, espérant que les rassemblements qui se formaient dans les environs ne tarderaient pas à les seconder, ils résolurent d'attendre de pied ferme l'attaque dont ils étaient menacés.

La nuit pour eux se passa dans le repos qui leur était si nécessaire après de longues marches sous la pluie. Le lendemain, 6 juin, cette petite troupe, ne voyant pas paraître l'ennemi annoncé, se décidait à continuer son mouvement, lorsque le cri : « Aux armes! » retentit. Ce cri est précédé d'une décharge faite par les Rouges sur la sentinelle avancée. Le commandant George, du 29e de ligne, cernait le manoir avec son bataillon, quatre compagnies de garde nationale et une autre de gendarmes mobiles. A cette vue, les Vendéens barricadent les portes et les fenêtres et ils se disposent à faire résistance.

Parmi les quarante-deux assiégés, on comptait cinq officiers de la garde royale ou de la ligne, des paysans, des jeunes gens de toute condition, des séminaristes et quelques vieillards que l'intrépidité a rendus égaux. Leurs noms ne doivent pas, ne peuvent pas être oubliés dans l'histoire de la Vendée militaire. Les quatre frères Eugène, Emmanuel, Victor et Égisthe de Girardin, Lévêque, Aucler, Jamin, les trois frères Fouré, Aubry,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Leclerc, Raffegeau, Motreuil, Joulin père et fils, Mony, Augé, Juret, les deux Aubert, Bondu, Guinefolle, Thomasy, de Chevreuse, Bouleau, Jary, Touche, Monnié, Blandin, Ripoche, Gazeau, Martin, les deux François, Viaud, Papin, Hérouet, Auray, les deux Poiron et Guichard ou Guignard, formaient l'héroïque phalange.

Le nom de ce dernier volontaire s'est perdu, même dans la mémoire de ses frères d'armes : la gloire passe si vite.

La Pénissière est une vieille maison à un seul étage et percée de quinze ouvertures de forme irrégulière. La chapelle est adossée à un coin de l'habitation ; plus loin, et joignant le vallon, s'étend une prairie entrecoupée de haies vives, et que l'abondance des pluies avait transformée en lac. A cette attaque imprévue, les Blancs ne sont point déconcertés. Ils allaient chercher l'ennemi ; l'ennemi venait à eux : ils se décident à le recevoir en braves. Le commandant George avait ordonné une décharge générale, ils y répondent ; mais leurs coups sont si assurés que les grenadiers du 29e ne crurent pas devoir rester à découvert, exposés à une fusillade aussi meurtrière. Ils reculèrent et attendirent le renfort qui leur était envoyé. La garde nationale demeurait spectatrice de l'affaire.

Le renfort arrive, les grenadiers se jettent vers la maison aux cris de : « Mort aux Chouans ! »

« Vive Henri V ! vive Madame ! » est le signal de ralliement des royalistes. Les grenadiers sont encore obligés de reculer. Les plus adroits tireurs s'étaient embusqués derrière les fenêtres. A chaque seconde, ils déchargeaient sur les assiégeants les lourdes espingoles que leurs camarades rechargeaient, et que de main en main, on se passait pour ne pas laisser languir le feu. Chaque espingole portait au moins vingt-cinq balles ; les Vendéens en tiraient neuf ou dix à la fois : on eût dit une batterie de canons chargés à mitraille et éparpillant la mort dans les rangs ennemis.

Ce fut une belle journée que celle-là, une journée où, esprit de parti, désastres de guerre civile mis de côté, il se fit des prodiges de valeur tels que Plutarque n'en aurait jamais autant demandé pour immortaliser ses héros. Tandis que, le 6 juin 1832,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la République, plus heureuse, agonisait sous la mitraille dans le cloître Saint-Merry, et qu'elle agonisait en tournant son dernier regard sur des princes et des maréchaux de France qui mettaient l'épée à la main contre elle, ici, à la même heure, dans un coin ignoré du Bocage, un drame plus magnifique se jouait.

Sans autres témoins que les balles dont ils sont frappés, sans autres regards pour admirer ou plaindre leur incompréhensible audace que des regards ennemis, les quarante-deux de La Pénissière jouent leur vie sur le plus incertain des enjeux. Presque inconnus les uns aux autres, aboutissant là de plusieurs points à la fois, ils n'ont eu ni le temps ni la précaution de se pourvoir de vivres. Cernés dans des murs s'ébranlant sous l'effort des balles, ils font feu comme si le plomb et la poudre ne devaient jamais leur manquer, comme si, au bout de ces Thermopyles, il n'y avait pas une mort assurée, mort terrible, même dans leur glorieuse intrépidité, car ils la portaient à des compatriotes, et ils ne pouvaient la recevoir que d'eux. Sous ces décharges se précipitant avec rapidité, au milieu de cet enthousiasme dont les détonations de la mousqueterie ne parvenaient pas à étouffer la grande voix, le bataillon décimé de George, dont chaque minute double les forces, s'aperçoit enfin que pour vaincre de pareils hommes, il faut se résigner à des sacrifices. Les Blancs entendaient les Rouges se dire entre eux : « Ce ne sont pas des hommes, mais des diables que nous avons en face »; et cet éloge leur donnait encore une nouvelle ardeur.

Lévêque, Raffegeau et Motreuil, trois combattants de La Pénissière, ont tracé le récit de leurs faits d'armes. Ces Xénophon de village, qui n'eurent pas leur retraite à raconter, décrivent de quelle manière les Vendéens résistaient à leurs ennemis, dont alors le nombre s'élevait à plus de douze cents. Voici un fragment de leur narration inédite :

« Dans le but de nous effrayer, les soldats nous montraient le bois qu'ils apportaient pour activer l'incendie du château. Nous remarquions ces préparatifs, qui ne paraissaient pas encore suffisants à l'ennemi; car, en jetant la vue sur les environs, nous aperçûmes une multitude de soldats échauffés par le vin et par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'eau-de-vie qu'on avait soin de leur distribuer en abondance. Pendant ce temps, de nombreux tirailleurs ne cessaient de diriger leurs coups sur les fenêtres du château. Là, se présentaient en foule des baïonnettes surmontées de fagots; plus loin, on apercevait des compagnies de voltigeurs éparses dans la campagne, car l'ennemi, craignant qu'une attaque du dehors ne fût faite pour secourir les assiégés, se tenait sur ses gardes. Dans un autre endroit s'organisait, pour livrer une seconde attaque, un corps d'élite, qui ne tarda pas à se précipiter sur nous en colonnes serrées, précédées de sapeurs, se dirigeant de nouveau sur la croisée, point déjà attaqué une première fois.

» Malgré le feu des royalistes, ces soldats marchaient à l'assaut avec une grande intrépidité, que la vue de leurs camarades renversés à côté d'eux ne semblait pas ébranler; mais cette audace ne fit qu'augmenter l'ardeur des assiégés. Les soldats abordent le bâtiment contre lequel déjà deux fois leurs efforts sont venus échouer. Les sapeurs enfoncent une croisée du rez-de-chaussée, qui avait été évacuée par les Vendéens retranchés au premier étage : aussitôt, un grand nombre de fantassins se précipitent pour les suivre. »

Et, continuant le récit de cette journée, Lévêque, Raffegeau et Motreuil nous initient à la résistance qu'ils avaient organisée.

« Le chef des Vendéens, lit-on dans leur relation manuscrite (c'était Eugène de Girardin), apercevant un détachement ennemi qui se dirigeait pour nous surprendre par un endroit que les Bleus croyaient mal défendu, posta pour les repousser quatre hommes armés d'espingoles. Ceux-ci, fidèles à l'ordre donné, laissent approcher l'ennemi à vingt pas avant de faire feu : bientôt, des décharges réitérées détruisent presque entièrement ce peloton. Quelques instants après, un sergent-major, échappé à ce désastre, était allé reconnaître une position avec trois sergents et deux caporaux : il voit les trois premiers tomber morts à ses côtés et les deux autres atteints de cruelles blessures; lui-même eut la tête effleurée par une balle. »

Les Rouges avancent cependant sous cette tempête de plomb, que chaque fenêtre vomit, sous cette pluie de balles qui s'échappe

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de chaque pierre de la muraille. George n'avait pu les effrayer, même par le nombre; il se détermine à les brûler. Il était maître de la maison attenante au château : cette maison n'avait pu être comprise dans le système de défense des assiégés. Les voltigeurs et les sapeurs se glissent le long du mur qui sépare ces deux bâtiments, et, à l'abri de tout regard, car il n'existe pas d'ouvertures de ce côté, les sapeurs percent le mur. Ils y introduisent furtivement des fagots; puis, en se servant d'un grand morceau de bois enflammé, ils propagent l'incendie. Les assiégés le laissent à la garde de Dieu, et continuent leur lutte, comme si le feu ne pouvait les atteindre. A la vue des flammes qui s'élèvent en tournoyant, les assaillants poussent des hurlements de joie, tandis que dans La Pénissière, dont la toiture est embrasée, on n'entend que les cris de : « Vive Henri V! » mêlés au bruit du clairon de Monnié qui sonne la charge.

MONNIÉ, LE CLAIRON DE LA PÉNISSIÈRE
(D'après une photographie communiquée par son fils.)

Le commandant George fait, de son côté, exécuter des roulements de tambour pour animer les siens, et il se précipite sur les portes de La Pénissière. Les sapeurs les enfoncent à coups de hache, ils sont maîtres du rez-de-chaussée; les Blancs avaient prévu ce plan audacieux. Le rez-de-chaussée est désert; ils se sont réfugiés au premier étage. Les uns décarrèlent le parquet couvert de briques; les autres à travers les entre-deux des poutres frayent un passage à leur œil, une petite place aux canons de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

leurs espingoles, et, debout, ils font sans cesse feu sur les assaillants.

Ce qui avait été essayé pour la partie supérieure de la maison est ordonné pour le rez-de-chaussée. Des torches allumées, des fascines de bruyères et de bois sec sont apportées. Les quarante-deux ont l'incendie au-dessus de leurs têtes et sous leurs pieds; ils luttent encore. La place pourtant n'était plus tenable; les pans de murs, les solives, la toiture, tout cela, déjà consumé, allait les engloutir sous ses débris. Ils tuaient toujours des soldats; mais d'autres se présentaient pour leur succéder. Personne ne songeait à demander ou à offrir une capitulation honorable; personne, dans les deux partis, ne reculait devant la nécessité de mourir. Cependant, il fallut à la fin que l'ivresse même du combat fît place à la raison. Les royalistes sentent le besoin de se séparer; on décide qu'une sortie du côté du jardin sera tentée. L'ordre est intimé; sur les quarante-deux, trente-quatre seulement le reçoivent et l'exécutent. Les huit derniers, qui défendaient un poste séparé, furent oubliés, et protégèrent par la persévérance de leurs décharges la retraite de leurs frères d'armes.

A la vue des Chouans qui se sont jetés dans le verger, et qui ont à leur tête les quatre frères Girardin, dont l'aîné a été déjà blessé à la défense du manoir, le commandant George, trompé par la fusillade toujours plus nourrie qui sort de La Pénissière, se persuade que ceux qui s'échappent ainsi sont lancés pour détourner son assaut. Il ordonne de faire feu et de les envelopper. Les Blancs ripostent; ils renversent tout ce qui s'oppose à leur passage : cinq périssent sur la place même. Emmanuel de Girardin, celui que ces braves ont proclamé le plus brave, va franchir un mur de six à sept pieds, lorsque, serré de près par l'ennemi : « Je ne veux pas, s'écrie-t-il, être frappé dans le dos. » Il se retourne, il va lâcher la détente de son espingole, mais il expire criblé de balles. Mony, Gazeau, Leclerc et Jary furent ceux qui moururent dans cette sortie, et leurs cadavres, comme celui d'Emmanuel, sont percés de coups et ouverts par l'ennemi, qui sans doute, voulait savoir quelle nouvelle espèce de cœur ils contenaient. Les vingt-huit qui survivaient s'égaillent dans les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

prairies couvertes d'eau, et au son du clairon vont demander un asile aux fermes voisines (1).

Il en reste huit dans La Pénissière, commandés par Lévêque. Ils luttèrent aussi longtemps qu'ils eurent un appui sous leurs pieds. La maison était ouverte, et les fantassins essayaient d'y pénétrer. « Trois soldats, raconte Lévêque, passèrent à côté de nous pour entrer dans la grande chambre sans se douter que nous fussions dans cet enfoncement; mais un quatrième, plus défiant, veut s'assurer s'il n'y a personne de caché dans le petit réduit qui nous abrite. Il tâte avec sa baïonnette, et me la passe le long des reins; aussitôt il lâche son coup. Nous fonçons sur les quatre soldats : ils tombent morts. Nous montons aussitôt l'escalier qui conduit aux mansardes; c'est alors qu'en jetant les yeux par une ouverture, nous aperçûmes un officier occupé à faire porter les blessés à l'ambulance établie dans le chemin derrière la fuie aux pigeons et à faire enlever les morts : un de nous l'ajuste, il tombe. A cette vue, des cris de : « Mort aux Brigands ! » se font entendre. Ce bruit retentit dans l'escalier, que les fantassins remplissent. Ils font sur nous une décharge presque à bout portant, et se précipitent ensuite la baïonnette croisée; mais deux coups d'espingoles chargées jusqu'à la gueule suffisent pour balayer l'escalier.

» En cet instant, il ne nous restait que douze cartouches pour nous huit. Une seconde fois, les grenadiers se précipitent sur nous. Les malheureux soldats qui gravissent l'escalier périssent encore. Les cris des mourants et des combattants faisaient frémir. Le capitaine qui commandait la troupe à laquelle nous avions affaire, ne voyant pas revenir ses soldats, défendit de monter dans cet endroit dangereux. L'incendie n'allant pas assez vite à son gré, il ordonne de mettre le feu dans vingt endroits différents. Cette dernière partie du bâtiment devient la proie des flammes; elles nous cernent de toutes parts, et nous font éprouver les plus cruelles souffrances. »

(1) Il ne sera pas sans intérêt de rapprocher ce combat de La Pénissière de celui que nous avons rapporté plus haut (t. II, p. 540 et suiv.), survenu au château de Saint-Mesmin en 1796.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il était 9 heures du soir, et depuis midi cet étrange combat avait duré, lorsque George, qui n'entend plus sortir de cette vaste ruine un seul coup de fusil — les deux dernières espingoles des insurgés venaient de crever entre leurs mains, et ils n'avaient plus de cartouches, — croit que tout est fini et que les Blancs sont ensevelis sous les débris de La Pénissière. La nuit

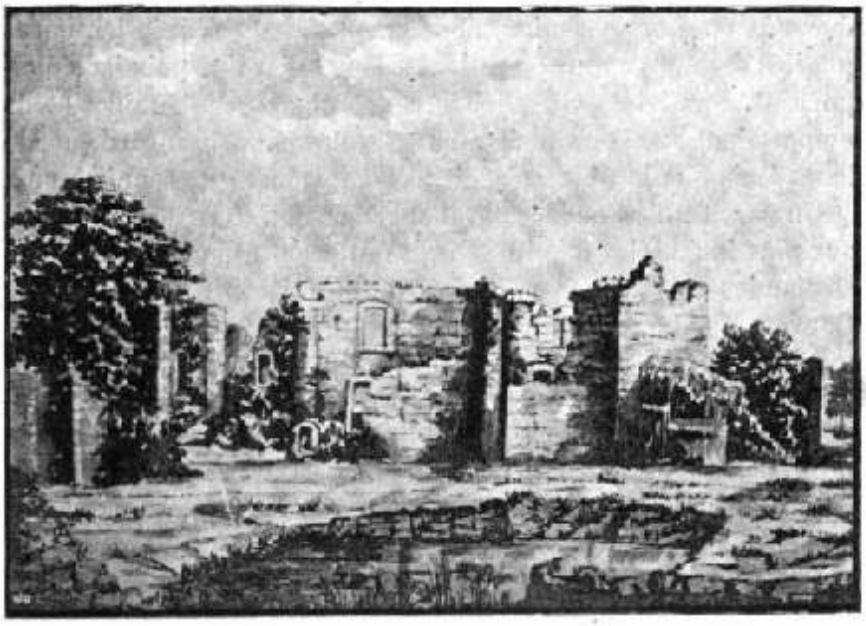

RUINES DE LA PÉNISSIÈRE

(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1896.)

était arrivée. Les troupes s'éloignèrent laissant plus de deux cent cinquante cadavres et emportant leurs nombreux blessés. Les huit Vendéens entendaient les chefs se dire entre eux : « Il n'est plus possible qu'un Chouan puisse s'échapper au milieu de l'incendie, s'il en reste encore un vivant. »

Le lendemain, les Rouges revinrent, ils fouillèrent sous ces ruines encore tièdes pour juger enfin le nombre des ennemis qu'ils avaient eus dans cette journée; mais les huit Chouans purent se préserver miraculeusement de la chute des toits et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des flammes dont une pluie d'orage avait apaisé l'intensité. Ils s'étaient blottis dans l'angle d'un cabinet protégé par une épaisse muraille. Vers 10 heures du soir, après avoir combiné divers moyens pour s'arracher à la mort qui les entourait, ils découvrirent une échelle que le 29e de ligne avait abandonnée. Ils escaladèrent les ruines amoncelées autour d'eux; et, tandis que Lévêque faisait sentinelle, les sept autres sortirent de ces décombres. Leur premier mouvement fut de réunir les corps mutilés de leurs compagnons tués dans le jardin, puis ils s'éloignèrent. Ils allaient chercher un autre champ de bataille, et ils emportaient sur leurs fusils, dont ils firent un brancard, un de leurs amis que la fièvre n'avait pas empêché de se réunir à eux.

Un pareil trait d'audace, dont chacun s'entretenait, démontrait aux plus incrédules que le Bocage renfermait bien encore dans ses landes ce même peuple de géants qui avait tenu tête à la Convention. Le *Moniteur* parla de cette affaire, mais le gouvernement fut trompé par ses préfets ou il voulut tromper la France. Nous avons raconté avec toute vérité le fait d'armes de La Pénissière; voici maintenant le récit du journal officiel, dans lequel les dates mêmes ne sont pas respectées :

« On écrit de Bourbon-Vendée : Un engagement a eu lieu le 7 au matin entre deux compagnies du 29e et des Brigands, au vieux château de La Pénissière, dans lequel deux cents Chouans s'étaient renfermés. Sur leur refus de se rendre et après de vives fusillades, dans lesquelles les militaires perdirent cinq hommes, le feu a été mis au château, et tous, à l'exception d'un très petit nombre qui parvinrent à se sauver, furent brûlés ou passés à la baïonnette. Le château est en cendres; il y a lieu de croire qu'un certain nombre de chefs marquants était retiré dans ce château. »

Les ardentes inspirations de la Cesse Auguste de La Rochejaquelein, celles de Félicie de Fauveau, qu'un arrêt de non lieu avait rendue à la liberté, et le courage des jeunes gens qui s'étaient réunis autour d'elles avaient essayé d'atténuer l'effet du contre-ordre. La Cesse de La Rochejaquelein, veuve d'un Talmont, épouse d'un La Rochejaquelein, était en Vendée, dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cette contrée pleine de son nom; et, cœur enthousiaste, mais esprit positif à travers ses élans, elle espérait que d'un côté MADAME et que de l'autre le maréchal de Bourmont comprendraient la nécessité d'une prise d'armes immédiate. Occupée à organiser, avec Saint-Hubert, du Chillou, Tanneguy du Châtel, Bernier de Maligny et La Tour-Dupin, le Corps d'armée dont La Rochejaquelein, son mari, aura le commandement, mais proscrite et sous le coup d'un mandat d'amener, la C^ssc^ Auguste erre de chaumière en chaumière, ici, bivouaquant derrière une haie, là, passant la nuit sur les bruyères ou dans les bois. Cette vie d'agitation et de dangers la laissait résignée et toujours active. Elle croyait que la Vendée s'était trop avancée pour reculer, et elle espérait encore. Son mari était attendu. Il apportait à la côte des munitions et des armes achetées par lui en Hollande; la présence du général devait puissamment seconder ses efforts.

Déjà, Louis de La Rochejaquelein, second fils du général en chef de 1815, était dans le Bocage. Il avait été envoyé en mission par son oncle auprès de MADAME, à Massa. A son arrivée, le *Carlo-Alberto* tenait la mer : Louis se décide à braver tous les dangers pour passer dans les Deux-Sèvres : il y pénètre peu de jours avant l'insurrection. Ce n'était pas sur un champ de bataille français qu'il devait glorieusement mourir, au milieu des réfractaires dont il partageait les périls et les privations, combattant à leur tête et souffrant avec eux. Dans la campagne de Portugal, en 1833, ce jeune homme fit voir, sous les yeux de son oncle Auguste, que les La Rochejaquelein ne dégénéraient pas (1).

(1) Dans des notes sur un livre intitulé : *La Vendée en trois époques*, par M. AUGUSTE JOHANET, Mme de La Rochejaquelein raconte un épisode émouvant concernant ce même temps :

« Louis partit de Hollande, dit-elle, pour aller prendre les ordres de S. A. R. MADAME, à Massa, mais il y arriva le lendemain du jour où MADAME venait de s'embarquer sur le *Carlo-Alberto*. Il partit aussitôt pour la Vendée, au milieu des plus grands dangers et y arriva le 15 mai. Le 28 juin, il voulut aller aux Brandes, chez Gâtard, garde du Bois-Rocard. Craignant de ne pas trouver son chemin, il alla prier Martineau, de Beaurepaire, commune de Terves, de lui donner un guide. Un des domestiques nommé Racaud fut choisi. Un quart d'heure après, ils partirent ensemble et se rendirent chez Gâtard. La maison de ce dernier se trouva cernée par une troupe nombreuse de soldats de la garnison de Boismé. Louis et Racaud marchaient à côté l'un de l'autre. La nuit était extrêmement noire. Soudain, une des sentinelles tira à bout portant sur Racaud, et Louis reçut un coup de baïonnette dans la cuisse. Les soldats transportèrent Racaud à Bressuire d'une façon très inhumaine, et il mourut le lendemain. Quant à Louis, il resta dans la Vendée. » (*Notes manuscrites*, t. V, p. 12.) — Nous avons

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Son frère aîné, le Mis Henri de La Rochejaquelein, se trouva en dehors des différents partis qui divisaient la Vendée. Depuis longtemps au service, il avait fait de la manière la plus brillante, à l'avant-garde de l'armée russe, la campagne des Balkans; il avait renoncé à la pairie après la révolution de Juillet. Plus tard, lorsqu'on commença à organiser les réfractaires, il avait dit que c'était trop ou trop peu : il ne croyait pas à une insurrection commençant de haut en bas, et surtout il ne pensait pas que l'on pût faire une Vendée quand Charles X à Trianon avait refusé à ses pressantes sollicitations de s'appuyer sur l'Ouest. On prit prétexte de ses observations, qui avaient leur côté vrai, pour l'exclure de toute participation au mouvement; il fut tenu à l'écart. Le 2 mai seulement, le jour où il venait de perdre son fils, on lui donna avis de se rendre dans la forêt de Vezins.

Il partit à l'instant même. Arrivé le 3 à La Roche, chez le Cte de Beaumont, il apprit qu'on était sur le point de se lever. Jusque-là, il n'avait rien su. Le 4, au moment de passer la Loire, un contre-ordre arrive. La Rochejaquelein, qui n'était que simple volontaire dans cette armée où tant de grades avaient été distribués, reste quelques jours à attendre le résultat des événements du Midi : ils furent connus. Personne ne prévoyait l'héroïque résolution de Madame. Henri de La Rochejaquelein revint le 10 mai à Chartres, et ne reçut plus aucune communication. S'il eut lieu d'être douloureusement surpris du silence gardé à son égard dans cette guerre d'un jour, un autre rôle lui fut réservé. Les contumaces et les prisonniers trouvèrent en lui un généreux appui, et ses efforts purent se compter par le nombre même des victimes.

Dans ce Corps d'armée, dont le général était encore absent, tout avait été combiné pour une surprise des cantonnements ennemis. Les révélations à la suite du contre-ordre avaient dû modifier les plans arrêtés. Du Chilou, Maligny et La Tour-Dupin, officiers du Corps d'armée d'Auguste de La Rochejaquelein,

connu le fils de Racaud dont il est ici parlé. Il fut élevé par les soins de la famille de La Rochejaquelein qui lui faisait une pension annuelle. C'est entre mes bras qu'il est mort, en 1879, curé de La Chapelle-Saint-Etienne, près L'Absie

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

s'avouaient bien ces impossibilités nées si rapidement autour d'eux; néanmoins, ils arborèrent leur drapeau, et ne voulurent pas rester en arrière du mouvement partiel qui s'opérait. Le 6 juin, ils sont à Saint-Aubin; le 7, à 8 heures du matin, un nombreux détachement de troupes de ligne et de garde nationale, venant par la route de Mortagne, se dirige sur ce rassemblement. La colonne royaliste, à peine formée, ne comptait encore que deux cent vingt et un hommes. Elle sort de Saint-Aubin, et, se guidant vers les révolutionnaires, dont le son des tambours indique la marche et la position, elle se met en ligne. Une vive fusillade s'ouvre aussitôt. Elle se soutient pendant une heure: bientôt, la garde nationale n'ose plus continuer le feu: elle bat en retraite. Les soldats, que la vivacité de cette attaque imprévue a surpris, et qui, supérieurs en nombre, se croient assaillis par un ennemi plus fort qu'eux, reculent à leur tour. Les Blancs s'aperçoivent de ce mouvement rétrograde, ils deviennent plus téméraires, et jettent le désordre dans les rangs des patriotes.

Le premier engagement était un succès, comme tous ceux qui eurent lieu pendant ces trois jours; mais la disproportion des forces et surtout le peu d'ensemble dans les opérations devaient paralyser jusqu'à l'audace. *Le coup était manqué,* ainsi que le disaient les paysans. Saint-Hubert enjoint aux officiers et aux gars de se disperser.

De son côté, le Morbihan, admirablement disposé par les Cadoudal, par Saint-George, Robien, Guillemot et la C^sse^ du Botderu, le Morbihan, auquel pesait la despotique administration du préfet Lorois, s'était préparé à obéir aux volontés de MADAME. Le général d'artillerie Drèche, ancien frère d'armes du grand Cadoudal, avait volontairement renoncé à ses fonctions militaires, la seule ressource de sa nombreuse famille, pour offrir aux Chouans l'appui de son épée et de sa vieille expérience (1).

(1) Parmi les chefs qui se levèrent alors en Bretagne, Crétineau-Joly ne mentionne pas Auguste de La Houssaye dont nous donnons ici le portrait. Il était le petit-fils et le fils des deux La Houssaye dont nous avons parlé plus haut en ce volume (p. 63 et 453).

C'est par erreur que nous avons donné cette famille comme originaire de Bayeux; elle était de souche bretonne.

Auguste fut nommé très jeune chevalier de Saint-Louis et décoré du lys. Il était né en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

AUGUSTE DE LA HOUSSAYE

(D'après un portrait communiqué par son fils, Eustache de La Houssaye, à Pau.)

Les Morbihannais allaient faire leur mouvement, lorsque le contre-ordre leur parvint : il produisit un déplorable effet. Du

1809. Il épousa en premières noces, à Jersey et en 1835, Mlle Sarah-Éliza Tatwal-Hamilton, qui mourut à Saint-Hélier, en 1845.

Deux ans plus tard, il se remariait avec Mlle Stéphanie Leviconte de La Villegourio, descendante des Cres de Penthièvre. Il eut dix enfants. L'aîné, Eustache, filleul de la Dse de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

24 mai au 4 juin, on accordait toute liberté à l'ennemi. Il en profita pour s'emparer des issues, pour masser ses troupes et emprisonner les plus habiles officiers royalistes. Malgré tant de causes défavorables, le Morbihan aurait encore pu tenter une levée de boucliers ; mais les chefs ne reçurent que le 5 juin l'avis de s'insurger le 4. Dans l'impossibilité où les plaçait la difficulté des communications, ils se virent forcés d'ajourner au 12 juin. Pendant ce temps, on apprit les désastres des premières affaires et la mise en état de siège. Les généraux, ne voulant pas engager leur armée dans une lutte où ils seraient vaincus sans profit pour la cause, ajournèrent à d'autres temps la prise d'armes projetée.

La Bretagne suivit cet exemple; elle ne fournit ni la mesure de ses forces ni la preuve directe qu'elle pouvait prendre sa part de l'insurrection, qu'une complication d'ordres et de contre-ordres faisait avorter. La Bretagne se réserva.

Sur la rive droite de la Loire, La Roche-Macé, que sa loyauté bretonne a fait surnommer, par MADAME, Cédric-le-Saxon, avait répondu à la confiance des gars qui le plaçaient à leur tête. Sa division, l'une des plus importantes de la Bretagne par sa proximité de la ville de Nantes, était, grâce à ses sacrifices de tout genre, parfaitement organisée. La Roche-Macé avait parmi ses officiers le médecin Dangais, Félix de Landemont, Blandin, Amédée et Dunstan de Kersabiec, Alfred de La Serrie, Gauthier, Boussineau, La Mulonnière, de Carheil, Ertault et César de Bourmont, qui, désespéré de l'inertie de l'Anjou, le rejoignit le 6 juin, à Bonœuvre. Mais là, comme partout, le fatal avis du

Berry, à qui nous devons ces renseignements, fut un des défenseurs du Saint-Siège, parmi les zouaves pontificaux. Thomas de La Houssaye fut enfermé au mont Saint-Michel pendant cinquante-deux mois, après les événements de 1832, et il sauva la célèbre abbaye en 1834 d'un incendie qui devait l'anéantir.

On vit à cette occasion les prisonniers et leurs gardiens rivaliser de zèle au milieu des flammes, sous la direction de M. l'abbé Lecourt. Vingt-sept détenus furent élargis à cette occasion. Thomas de La Houssaye ne fut pas du nombre, n'ayant pas voulu accepter une condition politique que l'on mettait à sa sortie. Après sa délivrance, Thomas se fit Trappiste, à l'abbaye de Thymadeuc, en Bretagne, et mourut au commencement de 1890.

Félix de La Houssaye survécut à tous ses frères et ne mourut qu'en décembre 1890, au château de Kermain (Morbihan), âgé de quatre-vingt-dix ans.

Quant à Auguste, il était mort au château de la Croix (Côtes-du-Nord), dès le 9 avril 1860.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

22 mai avait dérangé les combinaisons. Les uns espéraient contre toute espérance, les autres avaient pensé qu'une conspiration armée et qui reçoit un ajournement la veille même où

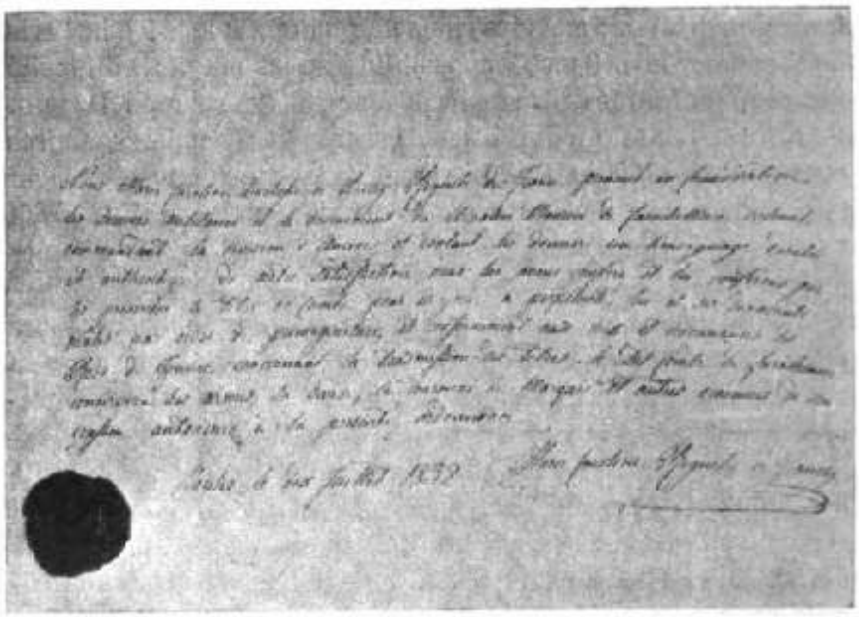

LETTRE DE LA D^SSE DE BERRY, CONFÉRANT LE TITRE HÉRÉDITAIRE DE COMTE AU CHEVALIER MAURICE DE LA ROCHE-MACÉ

(L'original appartient à M. le Cte de La Roche-Macé, château de Couffé.)

elle doit éclater est une conspiration avortée. Ils se retiraient du champ clos, et cherchaient même à démontrer à ceux qui aspiraient encore à tenter les chances de la guerre qu'il n'y avait pour eux que périls de toutes sortes à braver (1).

Dans la nuit du 3 au 4 juin, La Roche-Macé opère son mouvement. A la nouvelle de cette diversion, qui contrarie le plan de Dermoncourt, ce général reçoit ordre d'abandonner la route

(1) Outre cette lettre élogieuse donnée par la Régente de France, M. de La Roche-Macé avait reçu la croix de Saint-Louis, à la date du 17 février 1825; il était alors capitaine au régiment des chasseurs à cheval de l'Ariège. Un peu plus tard, le 28 février 1837 Marie-Caroline lui confirmait le titre de colonel qu'il avait reçu en 1832.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de Nantes à Bourbon. Il va sur la rive droite de la Loire opposer aux Bretons sa colonne expéditionnaire : ainsi Charette se trouve dégagé. La Roche-Macé a déjà réuni cinq bataillons. Dangais et La Serrie se portent au point du jour à Varades, dont ils désarment la garde nationale et la gendarmerie à cheval. De là, ils marchent vers La Rouxière et se dirigent sur les bois du Treillage, où, réunis à La Roche-Macé et à Landemont, ils forment un Corps de huit cents hommes complètement armés. On se décide à enlever à la baïonnette le bourg de Riaillé et à le défendre ensuite contre le 31e de ligne, qui manœuvrait sur les Chouans. La Roche-Macé connaissait l'excellente position de ce village : il y pénètre, fait occuper par une partie de sa division la hauteur des moulins qui le domine, puis il rentre dans Riaillé.

Le feu commença ; mais La Roche-Macé fait charger à la baïonnette. Landemont est renversé. Quatre paysans tombent à ses côtés. Ce spectacle est un nouveau stimulant pour les volontaires : ils avancent sous le feu, et voient bientôt le 31e s'ébranler et battre en retraite. Les grenadiers, pour protéger cette retraite, défendent les haies et les fossés que leurs compagnons sont obligés de franchir. Ces haies et ces fossés sont tour à tour enlevés par La Roche-Macé, qui poursuit l'ennemi pendant plus d'une demi-heure. Les Rouges, épuisés, s'étaient jetés dans la forêt, ils allaient recommencer leur résistance, lorsque Dunstan de Kersabiec les attaque sur la gauche et les force à rentrer précipitamment dans la petite ville de Candé.

Le 31e avait laissé beaucoup de blessés sur le terrain. Les vendéens les recueillirent, leur prodiguèrent les mêmes soins qu'à ceux de leur parti ; et lorsque, quelques jours après, on transférait les uns et les autres à Nantes, les soldats du 31e firent un rempart de leurs corps à ceux qui leur avaient sauvé la vie, et que la population de Nort, réunie à quelques gardes nationaux, voulait égorger.

Après ce combat, les Chouans se dirigèrent sur Ligné, le 7 juin ; mais les événements étaient déjà connus. On savait que le Morbihan n'avait pas fait son insurrection. L'Anjou restait inactif, le Maine avait renoncé à prendre les armes. La Roche-Macé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

seul ne pouvait pas tenir la campagne. A Ligné, il déclare à son état-major que Dangais et lui doivent et veulent se dévouer pour tous. A cette proposition, plusieurs officiers — parmi lesquels César de Bourmont, Alfred de La Serrie et Dunstan de Kersabiec, se prononçant encore plus fortement que les autres, — disent qu'ils ne sépareront jamais leur sort de celui de leurs chefs. Il est alors résolu que l'on courra les mêmes chances; et La Serrie se charge d'aller porter à Ancenis une lettre de La Roche-Macé, demandant une honorable capitulation. En cas de refus, le Vendéen proteste qu'il adoptera un système de défense désespérée.

Le 8 juin, La Roche-Macé avait enjoint à ses Chouans de se disperser, et lui-même s'était retiré dans un asile sûr. Cependant La Serrie arrive à Ancenis. Les autorités accordent une suspension d'armes au parlementaire; alors, le colonel Duvivier, qui vient de Nantes chargé d'une mission spéciale, déclare que le gouvernement ne traitera pas avec les royalistes, et que déjà un bataillon est en marche contre eux. A ces mots, La Serrie, qui ignore leur dispersion, veut partir sur-le-champ. Les dangers qu'il allait affronter en plein jour étaient grands. On cherche à le retenir; mais, inquiet du sort qui attend ses frères d'armes, le parlementaire se décide à leur donner l'alarme : il part. En touchant à Ligné, il tombe dans une avant-garde, est fait prisonnier, et malgré l'inviolabilité dont sa mission le couvrait, il est écroué à la prison de Nantes.

L'Anjou, placé sous la direction de Charles d'Autichamp, et que la mort de Cathelineau a privé de son chef naturel, l'Anjou ne s'était pas levé. Pourtant, les conséquences des ordres et des contre-ordres, tour à tour fatales au parti et glorieuses pour les combattants, avaient mis le pouvoir sur la trace des officiers. Un grand nombre d'entre eux avaient été arrêtés, d'autres cherchaient à se dérober aux poursuites; cet état de choses désorganisait le mouvement et nuisait aux communications. Ce fut à cette heure que parvint au Cte de Maquillé l'ordre de prise d'armes pour le 4 juin. La position du général angevin était embarrassante : il savait Clouet malade, les Manceaux licenciés; il ne pouvait donc s'appuyer que sur La Roche-Macé, dont la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

détermination était bien connue. Maquillé écrit au maréchal : il demande un sursis de trois jours afin de se mettre en mesure. Le maréchal répond :

« La bataille est commencée, MADAME est engagée. On ne doit plus demander et je ne puis plus accorder un sursis. Partez tels que vous êtes, et agissez en homme d'honneur. »

Au reçu de cette lettre, Maquillé se met en mesure d'agir. Il envoie Louis de Bourmont, son chef d'état-major, réunir les réfractaires. Louis de Bourmont doit entrer en communication avec La Roche-Macé, dont les succès sont déjà avérés. Mais, par un de ces malentendus à cette époque trop fréquents dans la transmission des dépêches, les réfractaires ne purent arriver au lieu que Bourmont leur avait désigné. Trente-six seulement s'y rencontrèrent. Avec si peu de soldats, il était difficile d'opérer une diversion ; cependant, on se décide à aller surprendre Candé. Une reconnaissance, faite avec plus de bravoure que de prudence, appelle sur ce point les nombreux détachements qui sillonnaient les campagnes. Bourmont est obligé de se défendre. Les Rouges l'attaquent près du village de La Gâchetière, entre le Loroux et Candé ; c'était le 9 juin.

Les voltigeurs vont faire feu ; Louis de Bourmont, qui a laissé le capitaine Sans-Gêne à la tête de vingt-quatre paysans formant son petit Corps de réserve, s'élance avec les douze autres sur le détachement. Il saute la haie qui le séparait des assaillants et crie : « En avant! » Un officier et un voltigeur meurent sous la décharge. Le détachement lâche pied : les Chouans le poursuivent. Arrivés sur une éminence, ils se voient cernés par les renforts qui accouraient au secours de leurs camarades.

Le capitaine Sans-Gêne, isolé comme Bourmont, s'est placé dans un champ de blé avec huit hommes, et pendant plus d'une demi-heure, il soutient le combat sans reculer d'un pas. Douze grenadiers périssent dans cet engagement.

Louis de Bourmont a néanmoins rallié vingt-quatre insurgés. Ils se portent dans une lande, et bientôt, il est attaqué de front par trois détachements, tandis que des forces plus imposantes amenées par le général Ordener, manœuvrent en arrière pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lui couper la retraite. On combattit sur cette lande pendant plus de quatre heures. Il ne restait plus aux royalistes que dix-huit cartouches. Bourmont, qui était blessé au genou, donne malgré eux le signal de la retraite. Une seule issue leur restait : ils en profitent.

Jacques Cathelineau était mort, emportant dans sa tombe le secret de soulever l'Anjou; car ce ne fut que plus tard que MADAME lui nomma pour successeur le digne gendre de Bonchamps, Arthur de Bouillé, qui commandait la division de Bouzillé. Les jeunes fils de Cathelineau, Henri et Honoré, cachés dans la paroisse de Saint-Laurent du Mottay et toujours sous le coup des perquisitions, ne respiraient que vengeance. L'indécision si fatale de quelques vieux généraux paralysait bien le courage des laboureurs et des gars; néanmoins, le désarroi amené par tant d'ordres contradictoires n'avait pas tué l'enthousiasme.

Camille Leleu et Auguste de La Béraudière dirigeaient la division de Chemillé. Dans la nuit du 3 au 4 juin 1832, ils commencèrent leur mouvement. A leurs voix, les paroisses de Saint-Pierre de Chemillé, de La Tour-Landry et de Meley prirent les armes. A la tête de quatre cents hommes, ils arrivèrent au Pin-en-Mauges, où les Cathelineau, Blon et Gaudin, leurs parents, s'étaient réunis.

Le 4 au matin, une colonne du 29e de ligne fut signalée, marchant vers ce village par la route de Beaupreau. Camille Leleu rassemble ses gars sur la place Cathelineau. Les Rouges font feu, les Blancs y répondent. Un jeune homme de La Tour-Landry, nommé Charrier, s'écrie : « A la baïonnette! » Il se précipite sur l'ennemi. L'ancienne tactique de ces paysans de la *mauvaise nation* était ressuscitée. Les royalistes suivent son exemple. La colonne du 29e tourne le dos, recule de quelques pas, et soudain, faisant volte-face, elle couvre les Chouans de ses feux de peloton. Les Chouans chargent toujours à la baïonnette. Leur impétuosité jette le désarroi dans les rangs du 29e : le bataillon se débande et prend la fuite.

Ce même jour, une autre colonne, dirigée par les trois frères du Doré et par Landrin, fils du divisionnaire des armées ven-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

déennes, n'est pas aussi heureuse. Cette colonne est surprise au Fief-Sauvin : le désordre se met dans ses rangs. C'était la suite inévitable de la situation faite par les incertitudes de ceux qui réglaient le mouvement. Malgré le courage dont ils avaient déjà fourni tant de preuves, les du Doré sont entraînés par les fuyards qu'ils espèrent rallier. Landrin seul s'avance sur les soldats, mais sa valeur est inutile.

Le 5, Leleu et La Béraudière couraient à l'attaque de la petite ville de Mont-Jean. Sur leur route, ils recrutent le Mis et le Cte de Vibraye, Ludovic et Paul de La Paumelière, les deux frères Larue du Can, Maxime et Louis de La Sorinière et Charnacé. La garde nationale de Mont-Jean attendait les royalistes sur une petite colline fortifiée qui domine le chemin de La Pommeraie. Le signal est donné. Les Blancs enlèvent la position, et la garde nationale se retire dans le château.

Le 10 juin, la division de Leleu et de La Béraudière était épuisée de fatigue. Pendant six jours, elle s'était vue forcée à des marches et contre-marches sans fin. Elle se trouvait près de la ferme de La Grande-Roche, entre Chemillé et Jallais, lorsqu'une colonne de fantassins apparut. Les Cathelineau et Blon formaient l'arrière-garde avec cinquante hommes. L'infériorité du nombre n'est pas un obstacle pour eux. Cathelineau, séparé de la division, se porte en avant et engage l'affaire. Les soldats, refoulés avec impétuosité, veulent se mettre à couvert d'une attaque : ils gagnent un champ de genêts. Ils vont y être enveloppés ; bientôt ils se précipitent dans la cour de La Grande-Roche, où ils sont encore poursuivis. Ils lâchent pied de nouveau et se réunissent enfin sur la route, où une dernière défaite les attendait ; mais la Vendée, dont tant de causes diverses avaient tour à tour excité ou comprimé l'élan, ne pouvait plus répondre à l'appel de Madame. La guerre finissait avant même d'avoir commencé, et c'était un Cathelineau qui tirait le dernier coup de fusil, aussi bravement que son aïeul avait tiré le premier en mars 1793.

Cependant, le pouvoir prescrit de sévères mesures. Les arrondissements de Laval, de Vitré, de Château-Gontier étaient déjà

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

placés sous la loi de l'état de siège. Le 3 juin 1832, il appliquait cette même loi à quatre départements de l'Ouest : la Vendée, les Deux-Sèvres, la Loire-Inférieure et Maine-et-Loire étaient destinés à la subir dans toute sa rigueur. L'ordonnance royale

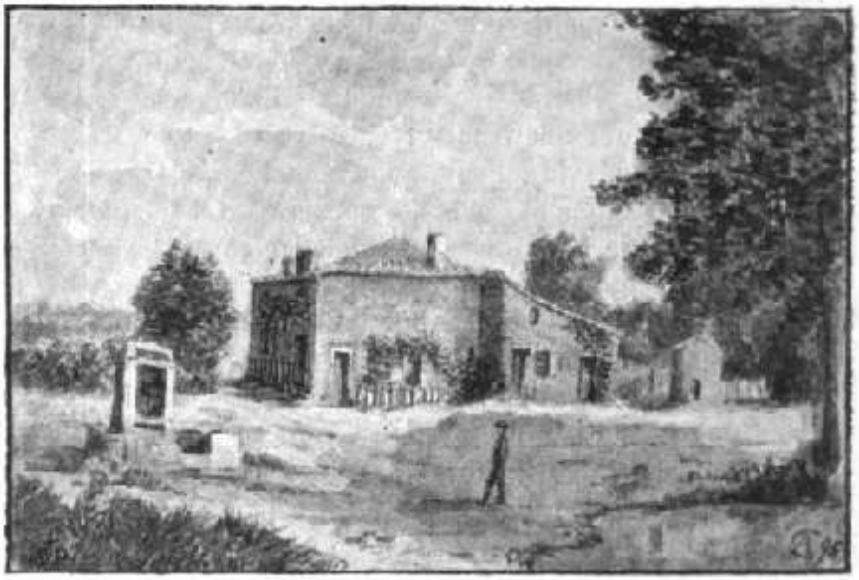

LA FERME DE LA GRANDE-ROCHE, PRÈS JALLAIS
DERNIER COMBAT DE LA VENDÉE, 1832
(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1896.)

parvenait le 7 juin dans les paroisses, elle les livrait sans défense et sans aucun recours aux exigences militaires.

Le jour même où le Conseil des ministres disposait ainsi de la charte, le général Lamarque, l'ancien adversaire des Vendéens, mourait du choléra. Les républicains de Paris n'attendaient qu'un prétexte. Cette singulière coïncidence dans les événements parut une occasion toute naturelle de mettre la monarchie de 1830 entre deux feux. Le 5 juin donc, au milieu même des funérailles de Lamarque, ils arborent le drapeau rouge, livrent combat dans les rues, et enfin, acculés, ils se jettent dans le cloître Saint-Merry. Ils furent vaincus, et, par une réciprocité qu'ils n'avaient

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pas sollicitée, on leur appliqua les lois acerbes que, dans d'autres prévisions, ils s'étaient si souvent efforcés d'obtenir contre les Vendéens.

Comme ces derniers, on les plaçait sous l'empire des Commissions militaires. Paris était en état de siège, mais ce que l'opposition de la Chambre des députés et de la presse n'avait pas essayé en faveur de la loi violée au détriment des royalistes, elle l'accomplit en voyant des révolutionnaires atteints par les mesures de salut public qu'ils avaient invoquées ensemble. La Cour de cassation décida en principe que l'état de siège et les Commissions militaires étaient une illégalité pour Paris. Quand ce triomphe fut acquis, l'opposition se reposa dans sa victoire. Elle avait vaincu le ministère et offert à l'émeute républicaine un témoignage posthume de sympathie; que lui importaient l'égalité devant la loi et un arbitraire dont les provinces de l'Ouest allaient seules endurer le poids?

Les journaux de Paris ne pouvaient connaître et apprécier l'influence des événements et des actions que par la presse locale. Le gouvernement laissa carte blanche à ces feuilles salariées. Il s'appuya sur la haine des autres pour calomnier les royalistes, et, afin de rester seul arbitre de l'opinion publique dans ce moment difficile, il fit au nom de la liberté apposer les scellés sur les *Gazettes de Bretagne, du Maine* et *d'Anjou*. Casimir Merson, rédacteur de *l'Ami de l'ordre* de Nantes, qui expiait déjà sous les verrous sa courageuse indépendance, voyait l'émeute rugir à sa porte et tuer son fils. A cette Saint-Barthélemy des journaux monarchiques, il ne survécut que le *Vendéen*, rédigé par le Cte Joseph de Liniers, le V^ta^ de Lastic-Saint-Jal, Biraud et J. Crétineau-Joly.

Chaque fois qu'une insurrection échoue, le gouvernement contre-lequel elle était tramée ne manque jamais, après en avoir triomphé, de flétrir ses adversaires et d'annoncer que cette insurrection n'était qu'une folle tentative. Tous les pouvoirs, légitimes ou usurpateurs, monarchiques ou républicains, ont tenu le même langage. On les a vus, tour à tour, en chantant l'hymne de victoire, rapetisser leurs ennemis, dénaturer, affaiblir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ou calomnier les diverses ramifications du complot dont souvent le secret ne leur est pas livré, et, dans l'espérance de raffermir les convictions chancelantes, de rassurer les fidélités ébranlées, proclamer avec emphase que cette conspiration n'était l'œuvre que de quelques téméraires agents de discorde.

Cela s'était toujours vu : le gouvernement de Juillet ne se crut pas assez fort pour sortir de la route battue. La Vendée avait essayé de l'attaquer à force ouverte : des motifs dont il n'est pas encore temps de dévoiler le mystère servirent plus efficacement la cause de la maison d'Orléans que le zèle de ses fonctionnaires et les baïonnettes de ses soldats; mais le pouvoir, qui échappait à un immense danger, s'appréta à exploiter les avantages que le hasard lui faisait. Il se lança à pleines voiles dans l'arbitraire.

L'état de siège était promulgué; en l'annonçant aux quatre départements, le général Solignac s'exprimait ainsi :

« Le roi vient de me confier un grand pouvoir; je m'en servirai avec fermeté, justice et modération. Les fauteurs de la guerre civile, les agents de désordres et de crimes seront poursuivis sans relâche et sans aucun ménagement ; mais les hommes qui n'ont été qu'entraînés ou égarés sont assurés de trouver grâce devant moi, s'ils réparent, par une prompte soumission et la remise de leurs armes, le mal qu'ils ont fait à leur pays.

» Qu'ils reconnaissent leur erreur, leur aveuglement et la perfidie de leurs chefs. Qu'avaient-ils à demander? La religion n'est-elle pas maintenue et protégée, malgré les trames continuelles d'un grand nombre de ses ministres? leurs personnes, leurs propriétés ne sont-elles pas respectées? Le gouvernement du roi ne s'occupe-t-il pas sans cesse du plus puissant intérêt du pays en multipliant les moyens de communication et l'instruction primaire? Que pourraient-ils attendre de plus d'un autre gouvernement, et quels peuvent être les fruits de la rébellion, sinon l'interruption des travaux, la dévastation des récoltes, les désastres du commerce, la désolation des campagnes, la mort de leurs enfants pris les armes à la main? Et pourquoi? pour une famille ingrate qui, oubliant leurs anciens sacrifices, avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

versé toutes les faveurs et toutes les récompenses sur un petit nombre de privilégiés!

» A peine quelques jours se sont-ils écoulés depuis que de criminels complots ont soulevé une partie des populations, que déjà les habitants des communes insurgées peuvent reconnaître la fausseté des espérances dont on les avait bercés. Les troupes restées fidèles et dévouées, les gardes nationales rivalisant d'ardeur et de patriotisme, prouvent assez que la France ne partage pas l'égarement dont ces malheureuses contrées sont victimes; désormais, le triomphe de la cause nationale ne peut être douteux.

» Que les cultivateurs, les artisans s'empressent d'imiter l'exemple des nombreuses communes qui, en se soumettant, ont pu apprécier l'esprit d'indulgence que j'apporte dans ma haute mission; qu'ils rentrent chez eux, en déposant leurs armes dans leurs mairies respectives; qu'ils reprennent leurs travaux; ils trouveront dans le repentir de leur faute et dans un généreux oubli les éléments de la prospérité qu'assurent la paix, la concorde, l'obéissance aux lois et la soumission au gouvernement. »

La proclamation de Solignac retentissait de promesses si positives au nom du gouvernement et des généraux ses mandataires, qu'un certain nombre de laboureurs compromis se décidèrent à suivre le conseil que leurs chefs s'empressaient de leur donner. Quelques-uns firent leur soumission. Le pouvoir militaire régnait alors: il accepta cette soumission que ses paroles avaient provoquée; mais l'autorité civile ne consentit point à perdre ainsi le fruit de vingt mois de coupables provocations. Par l'arbitraire, elle avait forcé les paysans à invoquer la force : ne fallait-il pas maintenant les punir d'un attentat qu'au nom de la loi elle-même on promettait d'oublier? Les magistrats et les administrateurs reprirent en sous-œuvre ces insurgés qui avaient rendu leurs armes et qui, sur la foi du général Solignac, s'engageant pour son gouvernement, rentraient paisiblement dans leurs foyers. On les arrêta en violation de l'amnistie convenue; on les jeta dans les prisons déjà encombrées de prévenus et d'accusés. A la vue des saturnales accueillant les captifs, et, dans les bourgs comme dans les villes, ameutant avec des cris de mort les hommes de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

toutes les réactions, on proclama qu'il n'y avait plus de parti royaliste.

Ce fut une erreur. L'ingratitude de la Restauration n'a pu tuer

MARIE-CATHERINE-SIMÉON-STYLITE SIOC'HAN DE KERSABIEC

(D'après un portrait communiqué par la famille.)

la Vendée militaire. Les chants de triomphe et les excès de la Révolution n'ont pas été plus heureux que cette ingratitude.

Au milieu de ces désastres, la position de la Dˢˢᵉ de Berry devenait encore plus difficile que celle de ses amis. Madame était l'objet de toutes les recherches. Contre elle, on dirigeait les plus actives investigations. Ses défenseurs étaient en fuite, en prison ou à chaque instant sur le point d'être saisis par les patrouilles

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui couvraient la campagne. MADAME, dans leur intérêt, se décide à quitter le Bocage. Le samedi 9 juin, elle part à pied de la Haute-Menantie, commune du Pont-Saint-Martin, et, avec Eulalie de Kersabiec, son inséparable Petit-Paul, elle suit la route de Nantes, où un asile lui est préparé.

Vêtue en paysanne ainsi que sa compagne, Marie-Caroline doit parcourir à pied un espace de trois lieues. Bientôt fatiguée par le poids de ses lourds souliers et de ses gros bas de laine, elle s'assied sur le bord d'un fossé, se délivre de ses entraves, et, les portant à la main, elle franchit ainsi une partie de la route. Des villageoises passaient à chaque minute auprès d'elle. La duchesse essayait d'imiter leur accent, leur tournure, de copier même leurs gestes. Tout à coup, elle s'aperçoit que la blancheur de sa peau fait contraste avec celle des villageoises, brunie par le soleil : elle s'arrête, ramasse un peu de boue, l'étend sur ses pieds, et poursuit son chemin.

Au pont de Pirmil, elle se voit en face d'un détachement que commande un officier sortant de la garde. Cet officier la regarde longtemps, la reconnaît sans doute et détourne la tête. Après divers incidents, la duchesse arrive à la maison qui lui offre un refuge. Elle y demeura quelques jours; mais bientôt, ses amis ne l'y crurent pas en sûreté, et elle se rendit chez les demoiselles de Guiny, rue Haute-du-Château, n° 3.

Si l'histoire de la Vendée militaire de 1793 à 1804, de 1815 à 1832 devait contenir le récit de tous les faits individuels, de toutes les belles actions, de tous les sacrifices, de toutes les persécutions locales ou particulières, de tous les emprisonnements, de toutes les exécutions sanglantes et de tous les assassinats qui furent l'origine ou la conséquence de cette insurrection de quarante années, protestant de père en fils contre les pouvoirs révolutionnaires; s'il nous fallait peindre la D^ss^ de Berry retirée dans l'humble mansarde qu'elle avait tapissée de ses mains, et cherchant par une active correspondance à renouer les fils de son complot maternel; si nous voulions dire son héroïsme du 7 novembre 1832, tandis que Thiers, Deutz et Maurice Duval l'achetaient, la vendaient et la livraient; si nous suivions Marie-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Caroline dans la prison de Blaye, où les désespoirs de la solitude, où les tortures de tout genre arrachèrent enfin à son honneur de femme mis en cause la révélation d'un mariage secret contracté à Rome, à la fin de l'année 1831, avec le Cte de Lucchesi-

ARRESTATION DE LA D^ESSE^ DE BERRY

Palli, fils du vice-roi de Sicile, tristes pages ajoutées à l'histoire de la famille d'Orléans par Thiers, le ministre révolutionnaire, ici sans doute ne s'arrêterait pas la tâche que nous nous sommes imposée.

Rien que pour ce mouvement de 1832, qui avorta par le fait seul des chefs royalistes, mouvement dans lequel on rencontre beaucoup moins de combattants que de proscrits, de prisonniers et de victimes, il nous faudrait élargir démesurément notre cadre. Il nous est donc impossible de raconter en détail cette tempête d'illégalité qui s'éleva sur la Vendée. Sans tenir compte des dates et des lieux, nous allons sommairement indiquer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de quelle manière la Révolution usa de son triomphe négatif.

Bonrecueil avait été blessé aux deux jambes pendant le combat du Chêne, où, ancien capitaine au 64e de ligne, il avait fait preuve de prudence et de courage. Transporté au village de Coiratière, chez un homme timide, il fut déposé derrière une masure, au milieu des ronces et sous la pluie qui tombait par torrents. Là, abandonné à ses souffrances, appelant en vain du secours, il se couche sur le ventre, et, à l'aide de ses mains, il se traîne dans le village. Personne ne répond à ses cris; la terreur avait éteint jusqu'au sentiment de l'hospitalité. Bonrecueil poursuit sa route, et rencontre enfin des cœurs compatissants. Il est dans un asile sûr. L'art et la religion lui prodiguent leurs soins. Mais la délation avait découvert ce refuge où Bonrecueil allait mourir loin de sa jeune femme, de ses enfants et de son vieux père. La force armée entoure cette demeure. Il était mutilé, on l'arrache de son lit de douleurs; on le jette sur un chariot, pêle-mêle avec des cadavres ramassés sur le champ de bataille du Chêne, et on l'amène à Roche-Servière. Un réduit obscur et humide lui est assigné pour hôpital, en face même du corps de garde. Deux sentinelles le surveillent sans cesse. Pendant le jour, pendant les longues heures de la nuit surtout, il entend les vociférations de la populace, les cris de mort poussés par les soldats de la ligne; et, seul au milieu de ses vainqueurs, il n'a pas même la consolation de presser une main amie. Après dix jours d'agonie, dix jours où il ne recueillit que des malédictions, Bonrecueil expira.

Le Cte d'Hanache avait eu le bonheur de souffrir moins longtemps; les Rouges l'avaient achevé, et sur son cadavre pantelant ils s'étaient livrés à toutes les profanations.

Le même spectacle se renouvelait dans toute la Vendée. Les gardes nationaux, les autorités locales excitaient à l'assassinat la troupe et la gendarmerie. On leur faisait une loi de l'arbitraire, on les enivrait de sang, on leur dénonçait ceux qu'il fallait frapper, on les guidait même dans les lieux où leurs balles porteraient à coup sûr. Les soldats, effrayés des atrocités dont on chargeait les Chouans, s'instituaient bourreaux de l'adversaire qui était venu loyalement au combat. Les factionnaires eurent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ordre de faire feu sur tout individu qui ne répondrait pas au premier qui-vive! Cet ordre s'exécuta. A Montournais, le 13 juillet, une sentinelle tirait à bout portant sur une patrouille rentrant au poste; un soldat tombait mort. A Saint-Mesmin, le 13 juillet encore, un idiot passe devant le corps de garde; on le prend pour un royaliste, il meurt. Au Breuil et dans cent autres communes, les sentinelles tuent les bœufs et les chevaux, et elles donnent pour prétexte qu'ils n'ont pas répondu à leur cri d'alarme!

Ces mesures suivies avec la rigidité d'une consigne amenèrent la plupart des Conseils municipaux à regretter d'avoir ainsi exaspéré la troupe. On vit des maires faire publiquement annoncer qu'on ne pourrait plus approcher du village ou traverser les rues sans chanter. C'était la guerre organisée contre tout le monde, la guerre faite par la brutalité visant au patriotisme.

Le général Drouet d'Erlon, un complice de toutes les insurrections, remplaçait, à Nantes, le général Solignac. Son premier soin est de frapper les royalistes dans leurs pères et dans leurs parents. Le 11 juillet 1832, il rend cet arrêté :

« Considérant qu'il importe que toutes les mesures propres à pacifier les communes placées en état de siège et à en extirper la Chouannerie soient promptement adoptées et mises à exécution, ordonnons ce qui suit :

» ARTICLE PREMIER. — L'état des jeunes soldats réfractaires, déserteurs, individus ayant quitté leur domicile sans être munis de passe-ports pris des autorités civiles de leurs communes, et sans avoir suffisamment justifié des causes de leur absence, sera immédiatement établi par MM. les maires et adjoints, pour être adressé à l'officier commandant les troupes cantonnées dans l'arrondissement.

» ART. 2. — MM. les maréchaux de camp commandant les départements dont les communes sont en état de siège se concerteront avec MM. les préfets pour les dispositions à prendre pour le placement immédiat des garnisaires dans les maisons habitées par les pères et les mères des individus que la notoriété publique désigne comme faisant ou ayant fait partie des bandes armées, et n'ayant point fait acte de soumission au gouvernement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

» ART. 3. — Le nombre des sous-officiers ou soldats placés comme garnisaires dans chaque maison passible de cette mesure, la nature des aliments qui devront leur être fournis, et enfin tout ce qui peut assurer le prompt succès, en prévenant les abus qu'elle pourrait entraîner, sera d'avance fixé et déterminé par les ordres et instructions de MM. les maréchaux de camp commandant les départements, qui restent chargés d'exercer une surveillance active à cet égard; les officiers de tout grade seront responsables de l'exécution de ces ordres, chacun dans le cercle de son commandement.

» ART. 4. — Il sera rendu compte chaque jour, au lieutenant général commandant la 12e division, par MM. les maréchaux de camp commandant les départements, de ce qui est relatif à l'application de cette mesure et de ses effets immédiats; les modifications aux dispositions arrêtées qui leur paraîtraient justes et utiles à titre d'urgence seront de suite ordonnées par eux et soumises à l'approbation du commandant en chef.

» ART. 5. — L'acte de soumission des jeunes retardataires et des soldats déserteurs, qui devront immédiatement être dirigés sur les Corps de l'armée auxquels ils appartiennent, fera cesser à l'heure même la présence des garnisaires dans leurs familles. Il en sera ainsi à l'égard des individus qui, ne faisant pas partie de l'armée, feraient leur déclaration de soumission devant le maire de leur commune en s'obligeant, sous caution, à se présenter par devant lui ou toute autre autorité compétente, chaque fois qu'ils en seraient requis. »

A la séance de la Chambre des députés du 21 mars 1832, Luneau, député de la Vendée, avait proposé l'établissement des garnisaires. Casimir Périer, président du Conseil, repoussa cette proposition comme inconstitutionnelle, et Barthe, garde des Sceaux, ne craignit pas de l'appeler une « torture que la loi ne pouvait jamais autoriser ». Quatre mois après, Barthe étant toujours garde des Sceaux, cette torture fut infligée. Les carbonari devenus ministres l'appliquaient, en affirmant que pour sauver la France, il fallait user d'un peu de despotisme. On effrayait les hommes craintifs, les faiseurs d'affaires, en leur disant que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'anarchie allait déborder, et ils se laissaient persuader. « La peur de l'anarchie a toujours été l'excuse de l'esclavage », selon la parole de Villemain.

En 1832, sous le régime d'une charte qui abolit la confiscation, le gouvernement fit mettre à l'encan les meubles des pères de famille que l'on supposait avoir des fils réfractaires ou absents de leur domicile. On vendit jusqu'aux bestiaux qui les faisaient vivre, jusqu'aux instruments de labour, leur unique ressource. Les garnisaires, exécutant avec une sordide ponctualité l'arrêté de Drouet d'Erlon, levèrent des impôts extraordinaires sur les familles dont ils envahissaient le domicile. Chaque jour, il fallut leur compter des sommes plus ou moins exorbitantes, sous peine de voir dévaster les maisons, d'encourir les plus durs traitements ou d'être plongés dans un cachot. Les officiers et les soldats se refusaient à délivrer des reçus de leurs pillages. Ceux qui auraient dû signer ces reçus n'ignoraient point que plus tard, leurs victimes sauraient en faire usage. Cette omission dispensait leur cupidité de toute crainte.

Il avait fallu un arrêt de la Cour de cassation pour briser les Commissions militaires formées dans l'Ouest, et qui déjà avaient condamné; un jugement du tribunal de Fontenay, en date du 13 octobre 1832, détruisit le système des garnisaires. L'autorité militaire leur substitua l'organisation des colonnes mobiles. Pendant trois ans, elles parcoururent le pays dans toutes les directions, tuant pour le plaisir de tuer, et, quand les royalistes manquaient à leurs colères, frappant sur les hommes qui partageaient leurs opinions politiques. Ces excès, commis par la force armée, tolérés ou approuvés par les autorités, placèrent les Chouans dans la nécessité d'user de représailles. Quelques-uns d'entre eux devinrent cruels, d'autres repoussèrent la violence par la violence; et cette longue série d'attentats, entretenus par les haines locales, ne prit fin que le jour où l'amnistie fut proclamée.

Mais, dans les premiers moments qui suivirent la victoire de la Révolution, on ne s'occupait ni du sang versé, ni des exactions, ni de la loi violée, ni de la liberté compromise. Les Blancs étaient placés sous le régime militaire. On tâcha de rendre le jury aussi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

partial que le sabre. Par une tactique dont les magistrats de l'Ouest eurent les honneurs, on sépara les Chouans en deux catégories. Les paysans furent poursuivis avec toutes les rigueurs de l'esprit de parti. On les accusa d'avoir cédé à de perfides suggestions, on les plaignit publiquement; mais on ne les en condamna pas moins ici à mort, là au bagne à perpétuité. On leur avait peint à grands traits leur crédulité trompée par les gentilshommes, qui avaient bien su, eux, dérober leurs têtes à la justice; et lorsque ces gentilshommes réclamèrent des juges, lorsqu'ils se chargèrent comme les laboureurs qui ne se seraient jamais chargés eux-mêmes, ils virent presque partout les Parquets renoncer à l'accusation, ou formuler des réquisitoires en termes si atténuants que l'acquittement paraissait d'avance chose convenue.

En France, la justice politique ne se distinguait pas : elle se livre tantôt au pouvoir, tantôt à l'opposition. Dans l'Ouest, le pouvoir parlait au jury d'un moyen infaillible de tuer à tout jamais la Vendée. Le jury se laissait mener. Ce moyen consistait à absoudre les nobles et à punir les roturiers; le jury l'employait. Par cette ligne de démarcation si astucieusement tracée, on espérait compromettre les chefs aux yeux des volontaires, et forcer ces derniers à s'avouer que les riches avaient toujours, dans leurs relations de famille ou dans leur fortune, des ressources pour se tirer d'un mauvais pas; mais que les pauvres et les habitants des campagnes, n'étant pas aussi bien partagés, ne devaient pas associer leurs efforts à ceux de la noblesse ou de la bourgeoisie. Aux yeux même de leurs ennemis, il n'y avait pas égalité dans le même cercle de complices; il ne devait donc plus y avoir dorénavant homogénéité de sacrifices et fraternité de dévouement.

L'instinct des Blancs n'eut pas de peine à découvrir une semblable trame, et, dans la multitude des procès que firent naître les événements de 1832, au milieu de tous ces acquittements et de toutes ces condamnations dont, pour la plupart, il était si difficile de saisir l'esprit, les paysans se gardèrent bien de tomber dans le piège tendu à leur méfiance ou à leur indignation.

Ils se laissèrent accuser, juger, exécuter ou traîner dans les bagnes; il ne sortit pas de leurs bouches une dénonciation ou

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

une plainte contre les gentilshommes dont les spéculateurs politiques essayaient de leur persuader qu'ils avaient été les victimes.

Dans le parti royaliste, que l'on proclamait vaincu, les uns avaient peut-être tenté plus qu'ils ne pouvaient réaliser, les autres n'avaient pas osé tout ce qu'ils auraient dû accomplir. L'heure des réactions avait sonné; on ne les épargna pas. Ici, on accusa d'héroïque témérité, là, d'une prudence qui touchait aux limites de la couardise. On se montra sans pitié pour la bonne foi, sans reconnaissance pour la bravoure qui n'avait pas désespéré du succès; on fut injuste par système ou par esprit de coterie. Pour se disculper, on en vit supposer aux autres des torts ou des crimes, dont ces derniers n'avaient jamais eu la pensée; et, au lieu de se réunir après cette problématique défaite, on se divisa pour approfondir qui enfin devait avoir raison.

L'événement sembla accorder gain de cause à ceux qui refusèrent d'en appeler aux armes. Les idées, qui, dans notre siècle de fièvreuse mobilité, marchent d'un pas si rapide au positif de toutes choses, ne tiennent pas assez compte des opinions qui dominaient, quand on se décida à tenter une entreprise. Il est bien difficile quelquefois de juger les entraînements de ses devanciers dans la vie. Souvent même on se surprend à les blâmer par la seule raison qu'ils ont existé et qu'ils nous paraissent inexplicables, à nous qui avons d'autres passions; passions qui plus tard deviendront une énigme pour nos enfants. L'histoire ne doit point seulement raconter les faits : il faut qu'elle les apprécie, qu'elle recherche par quelles influences, par quelles pensées les esprits étaient travaillés au moment où ces faits s'accomplissaient. Se prononcer sur un événement parce que le hasard ou des combinaisons impossibles à prévoir le firent tourner contre ceux qui le préparaient, c'est s'exposer à parler avec irréflexion, c'est s'éloigner de la vérité.

Pour rester dans le vrai, l'historien a besoin d'expliquer les changements d'opinion, les variations des partis vaincus. Il faut que jamais, il ne prenne pour guide les idées de son époque, idées toujours opposées à celles qui exerçaient un grand empire, qui étaient populaires quand les hommes dont l'écrivain retrace

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les actions agissaient, conspiraient ou tiraient l'épée. Or, en compulsant les journaux, les correspondances de 1831 à 1832, en se reportant par le souvenir à ces années de transition et d'émeutes quotidiennes dans la Chambre des députés ou dans la rue, on arrive bien promptement à s'avouer que le trône de Juillet était établi d'une manière très peu stable. La dynastie d'Orléans paraissait encore si fragile, qu'il ne fut pas malaisé de se persuader qu'un heureux effort pouvait tout bouleverser dans une tempête de quelques heures. Mille causes patentes ou secrètes faisaient en ce temps-là douter de l'avenir même aux orléanistes. Ce fut sous cette impression que les cœurs ardents préparèrent la guerre civile ; c'est sous cette impression qu'on doit les juger, et non pas avec les idées que le temps, que de nouvelles passions ou de nouveaux intérêts font naître.

La Vendée semblait anéantie aux yeux de la Révolution. Ce n'était donc ni l'heure ni le lieu de se désunir.

Les récriminations, quelque fondées qu'elles paraissent, ne prouvent jamais qu'une chose : c'est l'impuissance. La Vendée militaire n'en était pas, n'en est pas surtout à ce degré d'affaiblissement. Elle a sans doute encore en Europe une grande mission à remplir. Avec ses Cathelineau, avec ses La Rochejaquelein, ses Charette, ses d'Andigné, ses Cadoudal, ses Bourmont, ses Boisguy, ses Guillemot, ses Jean Chouan, ses Pontfarcy, ses Rochecotte et ses innombrables gentilshommes ou paysans, qui, au fond de l'Anjou, de la Bretagne, du Maine, de la Normandie et du Poitou, forment une sainte coalition contre les idées de désordre social, elle a mieux à faire que d'entretenir dans son sein des germes de discorde nés de quelque malentendu.

Ce n'est pas lorsque les soldats sont encore sur la brèche ou peuvent avoir besoin d'y monter plus tard que les chefs doivent se livrer entre eux à des discussions sans portée politique, et qui ne profitent qu'à l'anarchie. Si des fautes furent commises en 1832 — et nous les avons rappelées sans partialité, — on doit les oublier et marcher tous contre la Révolution, qui, au jour de son triomphe, n'épargnerait ni la témérité ni la prudence.

Ici finit notre œuvre. Nous avons raconté ce que la Vendée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

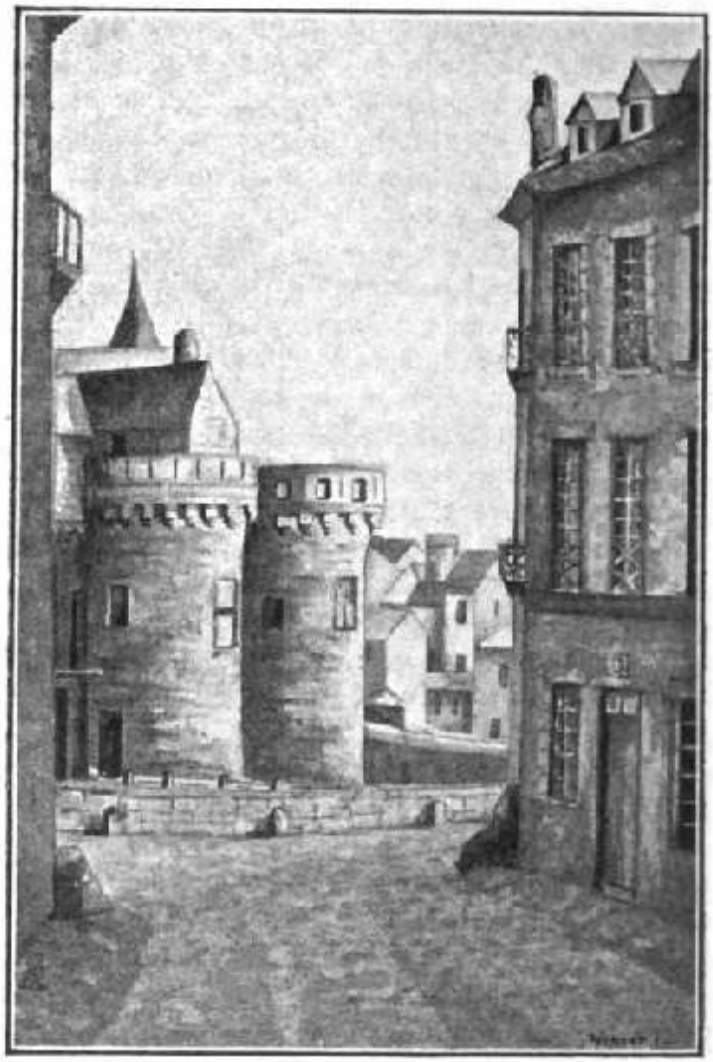

MAISON DE Mlle DE GUINY, A NANTES

(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1895.)

militaire a fait pour la religion, pour la monarchie et pour la liberté. Avec les documents officiels ou secrets de tous ceux qui, dans les deux camps, prirent part à ces luttes gigantesques, avec les souvenirs et les notes manuscrites de plusieurs, nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avons élevé ce monument, histoire toute royale, ainsi que nos pères appelaient le récit des croisades. Ce que Yves Duchat, l'auteur de l'*Histoire de la guerre entreprise par les François pour la conquête de la Terre Sainte sous Godefroy de Bouillon*, écrivait en 1620, nous pouvons le redire en achevant cet ouvrage consacré aux paysans et aux gentilshommes de l'Ouest :

« J'estime chose déplorable que tels personnages, en rien inférieurs à tous ceux qui ont été tant loués par les Grecs et les Romains, soient tombés dans une telle obscurité qu'on ne sache quels ils étoient et ce qu'ils ont fait; et ceux-là me semblent grandement blâmables qui, ayant la doctrine et facilité d'écrire, ont délaissé cette histoire. »

La doctrine et facilité d'écrire dont parle Yves Duchat nous a manqué sans doute. Nous nous sommes efforcé d'y suppléer par un profond amour de la vérité, par des recherches sans nombre, par des études infatigables, par une impartialité qui est toujours un devoir de l'écrivain et qui, dans cette circonstance, serait une double obligation pour le Vendéen et pour le royaliste. Mais, à travers le récit d'événements se succédant avec tant de rapidité, nous n'avons pu qu'indiquer le parti que les rois pouvaient en tout temps tirer de ces populations belliqueuses par instinct conservateur. Nous ne nous sommes pas assez appesanti sur cet arrière-ban de soldats qui s'offraient de leur plein gré pour reconstituer le trône lorsque le trône était abattu, et qui s'offraient sans calcul comme sans arrière-pensée. Nous n'avons pas démontré jusqu'à l'évidence tout ce qu'a inspiré de grand et de beau, aux gentilshommes ainsi qu'aux paysans, l'honneur, ce vieux code dont les lois ne sont écrites nulle part, mais qui a sa source dans toutes les susceptibilités généreuses.

Ces considérations historiques, s'appliquant aussi bien pour repousser une invasion étrangère que pour s'opposer à une nouvelle révolution, doivent néanmoins trouver leur place dans les annales de la Vendée militaire.

Au milieu de l'époque si féconde en gloires et en désastres qui commence en 1793, les provinces de l'Ouest ne sont pas le seul point de France sur lequel des tentatives furent faites pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

se soustraire aux calamités constitutionnelles. A diverses reprises, le Midi s'insurgea. Dans d'autres départements, il y eut des conflagrations à main armée; dans l'Ouest, ces efforts eurent un caractère plus remarquable : là seulement, ils acquirent une importance vraie. Ces provinces durent cette exception glorieuse à l'inflexible unité des principes qui étaient les moteurs de leur insurrection. « En général, dit Bonaparte dans ses *Mémoires,* les peuples du Midi ont reçu de la nature cette effervescence qui commence les révolutions, mais ils manquent du courage moral nécessaire pour les continuer. Il n'en est pas ainsi des peuples de l'Ouest, descendants de la race celtique et normande. »

Six grandes campagnes ont eu lieu dans ses bocages en dehors des insurrections de 1815 et de 1832. La guerre s'y est faite sur cinquante points différents, et presque simultanément. Il s'y livra plus de sept cents combats partiels et vingt-trois batailles rangées. Avec ses armées, où ne se trouvaient que des royalistes et pas un étranger, la Vendée militaire dispersa ou anéantit quatre cent mille hommes de troupes réglées, et près de sept cent mille réquisitionnaires ou gardes nationaux; elle s'empara de plus de cinq cents pièces de canon et de trois cent mille fusils, qu'elle perdit à son tour ou qu'elle cacha.

Tout ce qui doit fatiguer la fidélité, ébranler les consciences, a été mis en œuvre par la Révolution, et il est impossible de citer quatre Vendéens ou Bretons qui aient dévié de la ligne droite, quatre Vendéens qui aient faibli. Sans doute, quelques fautes furent commises, nous les avons dites sans palliatif; mais, en présence d'une population si intelligente et si courageuse, que deviennent ces fautes, souvent effacées par le sang même de ceux qui les commirent?

En méditant sur le cours entier de ces guerres, dont le tableau a été déroulé, on ne peut s'empêcher d'admirer la sublimité d'esprit par laquelle les peuples qui les ont faites furent soutenus dans la lutte la plus effrayante dont l'histoire fasse mention. Si les exploits de ces laboureurs, sans armes, sans ressources, contre des troupes enthousiastes, aguerries et disciplinées, étonnent l'imagination et démentent l'expérience des siècles,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que dire de cette fermeté surpassant encore tout ce que leur gloire guerrière a de plus prodigieux! Quelle nation vit jamais toutes ses places fortes aux mains de l'ennemi, et ne vint pas, humiliée et vaincue, déposer les armes?

La Vendée militaire a vu non seulement ses places fortes, mais toutes ses cités, mais tous ses villages occupés, et elle n'a jamais fléchi.

Ce n'est qu'avec effroi que l'on admire les Russes livrant eux-mêmes aux flammes Moscou, la ville capitale de leur empire, et propageant partout l'incendie dans ses murs, afin d'arrêter la marche triomphale de l'armée française. Et qu'est-ce donc, après tout, que ce courage de vingt-quatre heures mis en parallèle avec celui que les Vendéens, les Bretons, les Angevins, les Manceaux et les Normands déployèrent?

La Révolution incendiait leurs demeures, elle enlevait leurs troupeaux, elle détruisait leurs moissons, elle égorgeait, sans distinction d'âge ou de sexe, la population que les soldats pouvaient atteindre. Les Blancs voyaient les colonnes républicaines s'élancer de leurs villes, porter tous les genres de désolation jusque dans les chaumières les plus reculées, et ils n'ont pas fléchi!

Sans avoir jamais peut-être entendu parler de Montesquieu, leur bon sens s'était élevé au niveau du génie de ce brillant publiciste, et ils avaient dit avec lui : « C'est un grand mal qu'une nation viole ses propres lois, mais c'est un plus grand mal encore quand elle se laisse imposer des lois qui violent sa conscience. » La République française soumettait le pays à cette honte. Les royalistes des provinces de l'Ouest la repoussèrent à main armée.

Par une imprévoyance que les rois seuls étaient de taille à admirer, les princes dont ces laboureurs défendaient la cause ne surent ni honorer dans l'exil ni récompenser sur le trône un attachement presque aussi merveilleux que ses résultats. En exil, ils le méconnurent, le nièrent ou le compromirent. Sur le trône, ils n'osèrent qu'à peine jeter un regard de reconnaissance ou de pitié à toutes les misères que l'amour du droit monarchique avait accumulées sur les départements de l'Ouest. En se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

levant pour combattre au nom de Dieu et du roi, le peuple et les gentilshommes s'avouaient d'avance cette ingratitude. Cette ingratitude ne les a point arrêtés. Quand elle a pu se développer librement, lorsqu'il a été donné aux ministres des Bourbons de constater jusqu'à quel point il était possible de se jouer des services rendus, le délaissement qui les frappait dut affliger la foi des paysans. Il ne l'abattit pas néanmoins. Ils se sacrifiaient pour les exilés. On les a vus vouloir encore mourir pour conjurer de nouvelles révolutions que des pouvoirs coupables ou peureux amenaient.

Les Vendéens furent grands, ils furent héroïques pour les Bourbons et malgré les Bourbons.

Quel que soit l'avenir réservé à leur dynastie, que la Providence l'appelle encore aux grandeurs de la terre ou qu'elle disparaisse comme les Stuarts sous un exil éternel, cette dynastie doit se laver d'une accusation qui ferait douter du cœur de tous les princes. Les monarques sont solidaires les uns pour les autres, et dans ces temps de commotions politiques où les trônes sont ébranlés d'un côté par l'anarchie des idées, de l'autre par l'indifférence ou par l'égoïsme, il ne faut pas que les peuples puissent chercher des motifs de découragement dans l'histoire des ingratitudes royales.

Les chefs de ces paysans crurent utile et sage de faire des essais de pacification que le gouvernement républicain proposait presque en suppliant. Ils goûtèrent les douceurs du repos. On les caressa dans cet état de repos; on chercha même à les y maintenir par l'effroi ou par des promesses. Dès qu'un nouvel appel fut fait à leur conscience, ils se levèrent, n'hésitant jamais à affronter les mêmes calamités.

L'histoire de l'Église honore sans doute dans plusieurs de ses glorieux martyrs ou de ses plus saints confesseurs des exemples aussi merveilleux de l'immolation de soi-même; l'histoire des hommes n'en avait point encore offert dans une population tout entière.

Avec un courage au-dessus des forces de l'humanité, les générations futures peuvent égaler ce qui a été fait dans les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

départements composant la Vendée militaire; il sera toujours impossible d'aller plus loin.

On a vu des conquérants entraîner sur leurs pas de formidables armées; mais ces conquérants étaient esclaves eux-mêmes du besoin de satisfaire l'ambition et la cupidité des instruments passifs de leur gloire. Ils se plaçaient dans l'alternative ou de fournir sans cesse au dehors un nouvel aliment à la turbulence de leurs soldats ou de compromettre à chaque instant la tranquillité intérieure de la patrie commune. L'esprit guerrier pesait ou sur les nations, objet de la conquête, ou sur le pays dont ces soldats étaient les enfants. Au fond du Bocage, dans les vieilles forêts de la Bretagne et du Maine, dans les herbages de la Normandie, rien de semblable n'a eu lieu. Les plus hauts faits d'armes ont étonné le monde, et le calme a toujours suivi les tempêtes.

D'innombrables volontés ont été perpétuellement prêtes à accomplir les choses les plus difficiles, et, pour assurer l'emploi de ces volontés, jamais un impôt n'a été nécessaire. Les paysans ont encore fait le contraire de tous les peuples. Les sacrifices les plus multipliés, sacrifices qui ont souvent amené une ruine radicale, accompagnèrent toujours des services spontanés, des services gratuits.

Ici, là, partout, les généraux furent dans la dépendance de l'esprit des masses qu'ils guidaient. Cet esprit prescrivait aux généraux de faire à leurs troupes une forte part dans la puissance et dans les richesses qu'ils avaient acquises par elles. En Vendée, les volontaires ne demandaient à leurs chefs que de les voir se conformer aux exemples d'abnégation personnelle que prodiguait leur rustique dévouement, et les chefs n'avaient pas besoin de cette manifestation.

La plupart de ces gentilshommes étaient riches au moment où ils commencèrent la guerre civile : ils en sortirent tous pauvres. Ceux qui perdirent la vie sur les champs de bataille ou sur l'échafaud ne laissèrent pour héritage à leurs familles que des dettes contractées pour le service de l'armée royale, et le souvenir de leurs vertus guerrières.

Il a été impossible, même à la Révolution, de citer un chef ou

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

un volontaire royaliste qui se soit enrichi dans ce gaspillage de toutes les fortunes; et, pendant ce temps, les officiers et les soldats révolutionnaires se partageaient les dépouilles de ces *Brigands* qui abhorraient leurs principes. On vit même plusieurs Bleus, à l'exemple des généraux Caffin, Travot, Delaage et Bonamy, prendre leur retraite dans le Bocage. Les Blancs respectèrent toujours en ces ennemis s'improvisant leurs compatriotes le droit de propriété, auquel la République avait porté de si graves atteintes.

A une époque où le plus éminent danger des nations vient d'une masse de troupes disproportionnée avec le besoin des sociétés, à une époque où les révoltes militaires menacent de faire passer les royaumes sous le joug des baïonnettes, c'est-à-dire sous le plus intraitable et le plus mobile des despotismes, pareil contraste doit être profondément médité par les hommes politiques.

Il ne faut donc pas perdre de vue que l'insurrection du Poitou, de l'Anjou et de la Bretagne, la plus légitime des insurrections, a partout éclaté d'elle-même, que partout elle a entraîné ses officiers, que partout où ces officiers ont paru avoir formé un noyau de partisans, ils n'ont fait que se rallier à la prévoyante audace de leurs gars, que donner le signal de l'explosion de leurs efforts. Le souvenir de cette spontanéité doit se perpétuer par la tradition en même temps que cet esprit belliqueux d'où naîtront peut-être, à des temps indéterminés, des explosions ultérieures; car, pour proposer ce peuple à part à l'admiration des autres peuples, l'histoire, empruntant au grand saint Léon, pape, des paroles reconnaissantes et prophétiques, semble toujours dire aux enfants de la Vendée militaire (1) : « *Isti sunt patres tui..... isti sunt qui te ad hanc gloriam provexerunt* : ce sont vos pères; ce sont eux qui vous ont conduits à cette gloire. »

La marche qu'a suivie l'asservissement des grandes nations de l'antiquité présente des modèles qui doivent être, pour les peuples et pour les rois, de salutaires leçons. Tous ces États suc-

(1) *Serm. I, in natali SS. apost. Petri et Pauli.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

combèrent sous le poids de deux causes de dissolution : d'immenses capitales et des forces militaires exagérées.

Dans la première de ces causes, la corruption et l'accumulation, aux dépens des provinces, de tous les moyens de prospérité et de crédit ont opéré l'extinction de l'esprit public et des vertus qui rendent les hommes capables de sublimes efforts.

Dans la seconde, l'exagération des forces militaires a facilement dominé des nations dégradées. Ces nations pourtant avaient acquis un haut degré de sociabilité; elles avaient poussé les arts à un point de perfection que les modernes n'ont pas encore atteint. Tout cela ne les a pas garanties de la honte d'une défaite sans combat; tout cela ne les a pas empêchées de passer sous l'empire du sabre.

La Vendée militaire est la véritable place forte de la France. Sa population, constante dans ses souvenirs belliqueux, inébranlable dans ses sentiments chrétiens et patriotiques, pourrait seule, en cas d'invasion étrangère ou de révolution intérieure, offrir à un gouvernement qu'elle aimerait un asile impénétrable. Contre cet asile viendraient se briser toutes les forces de l'Europe, tous les enthousiasmes d'une révolte heureuse.

C'est donc à la politique d'un sage gouvernement qu'il appartient de comprendre les gigantesques tentatives que fit et que peut faire encore la Vendée militaire, l'esprit qui produisit ces tentatives et les affections qui, dans ce peuple à part, s'identifièrent avec cet esprit.

Si, un jour, la morale et la civilisation universelles triomphent de la cupidité et de l'orgueil individuels : si, par hasard, la société française peut se rasseoir sur ce qui reste épars de ces anciennes bases, la postérité, effrayée des désastres apportés au monde par la Révolution et des utopies antisociales, plus coupables encore, que cette même Révolution lui tenait en réserve, appréciera enfin toute la reconnaissance que l'ordre et les monarchies doivent aux sacrifices faits par de pauvres laboureurs.

Dans cette crise qui les appelait au partage des biens dits nationaux et des biens volés au clergé, dans cette crise qui s'adressait si franchement à toutes les passions ambitieuses, les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

paysans prirent fait et cause contre leurs intérêts individuels en faveur des droits éternels de la propriété.

Il faut qu'on sache que sans l'énergie des provinces de l'Ouest, la vieille société européenne était inévitablement détruite. Elle périssait dans les convulsives étreintes de la démocratie. Admettez, en effet, que les forces employées contre ces provinces se fussent accrues de toutes celles que la République pouvait lever dans ce pays, et que, dans un menaçant accord, elles eussent couru sus à l'Europe, alors que la Convention commandait en souveraine au nom de l'égalité, quatre cent mille hommes de plus, Vendéens, Bretons ou Manceaux arboraient le drapeau tricolore aux frontières. Qui l'empêchait de faire le tour du monde? et les trônes n'auraient-ils pas été renversés sous les ébranlements de l'enthousiasme révolutionnaire?

Le coup de la démagogie fut manqué dès 1794; les Blancs sauvèrent les monarchies, en mourant au milieu des ravins dont ils faisaient des champs de bataille, et la Convention, que ses défaites dans l'Ouest frappaient d'impopularité, le sentit bien. La France n'était pas assez riche en passions et en dévouements pour soutenir à la même hauteur ses exaltations révolutionnaires, et tant que la Vendée fut l'auxiliaire, l'avant-garde désintéressée de la société, les armées républicaines ne purent jamais dresser leurs tentes au delà du Rhin.

Aucune puissance armée pour la défense de l'ordre moral contre l'anarchie n'occupa à elle seule autant de forces, n'annihila autant de moyens d'action que la puissance militaire dont disposaient Louis XVII, un enfant-roi prisonnier, et le Cte de Provence, un régent exilé du royaume. Les paysans du Bocage ont eu plus d'active influence sur les événements de 1793, 1794 et 1795 que tous les souverains de l'Europe ensemble, qui, à cette déplorable fin du XVIIIe siècle, furent toujours en arrière d'une année, d'une idée et d'une armée. Les paysans amortirent l'élan révolutionnaire en le combattant; en ne le servant pas, ils l'affaiblirent de toutes les forces qu'ils lançaient contre lui. Lorsqu'en 1796, cette puissance, née de la foi et de la fidélité, cessa de jeter son glaive dans la balance, l'Europe, qui n'avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pas assez tenu compte des grandeurs et des martyres de cette prodigieuse Vendée, l'Europe ne tarda point à sentir combien lui faisait défaut un auxiliaire aussi redoutable.

L'Irlande vit une flotte française provoquer son émancipation aux dépens de l'Angleterre. L'Italie fut conquise et la maison d'Autriche amenée à signer la paix quand les Français bivouaquaient aux portes de Vienne.

Bonaparte seul jugea que la Vendée militaire était l'ennemi le plus actif de toutes les usurpations. A son retour d'Égypte, il avait des plans extraordinaires à exécuter ; mais les provinces de l'Ouest, quoique à peine insurgées de nouveau, occupaient encore plus de cent dix-sept mille hommes sous les armes : elles privaient le gouvernement des ressources de treize départements. On a vu avec quel intérêt passionné il essaya de pacifier ces contrées : il y réussit.

Pendant dix ans, la guerre qu'il fit aux puissances de l'Europe fut loin d'avoir pour la civilisation des dangers comparables à ceux qu'offraient les propagandes de la République. Le premier consul, devenu empereur, ne battait point en brèche la subordination des peuples ; il attaquait les souverains, mais il laissait aux gouvernements l'action morale sur l'esprit de leurs sujets.

Ce n'était plus une cause de monarchie à révolution ; la Vendée resta neutre, se contentant de relever ses ruines, de labourer ses champs et de faire, parfois, des vœux publics pour le retour de ses rois exilés.

Les conscriptions impériales lui enlevèrent ses enfants, ainsi qu'elles les enlevaient à tous les pays soumis au sceptre de Napoléon. Alors, ces royalistes, transformés en soldats de l'empereur, défendirent pied à pied le territoire de la France, envahi par toute l'Europe. Bonaparte, à la page 184 du sixième volume de ses *Mémoires*, proclame ce sentiment de nationalité : « L'Empire, dit-il, éteignit les derniers restes de la Vendée, et l'on vit, en 1814, six mille paysans de ces contrées, entourés à La Fère-Champenoise par des forces décuples, se battre en héros pour la cause de Napoléon, et préférer la mort à rendre leurs armes aux alliés de ces mêmes princes pour lesquels ils avaient pen-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dant six ans résisté à tous les efforts de la République. L'héroïsme de ces braves prouve que la grande réconciliation des Français avait été opérée par Napoléon, et que la France de 1814 n'était plus la France de 1793 (1). »

Dans toute âme il y a maintenant, pour la Vendée militaire, un souvenir, un hommage et un regret. Quand un peuple opprimé se forge des armes avec les fers dont on allait le charger, l'Europe, qui n'a pas daigné saisir la portée de la puissante insurrection de 1793, ne trouve pas de plus beau nom, de plus sublime éloge, pour consacrer cet héroïsme, que de l'honorer en disant : C'est une nouvelle Vendée!

L'Espagne, en 1808, s'élance sur ses montagnes avec tout un peuple de nouveaux Pélages pour attendre l'oppresseur qui intronise à l'Escurial un fantôme de roi. Aussitôt, l'Europe s'écrie : « Gloire à la Vendée du Midi! »

A cette même époque de guerre, sur toutes les mers et sur tous les continents, un paysan de la vallée de Passeira, un Cathelineau tyrolien, entreprend, pour sa patrie et pour son empereur François II d'Autriche, l'œuvre que les royalistes de l'Ouest avaient accomplie. André Hoffer appelle son pays aux armes. Il essaye de le soulever contre Napoléon, qui l'asservit. Le Tyrol répond à la voix de Hoffer. Le Tyrol s'insurge, et l'Europe salue cette agreste contrée de ce nom qui doit retentir si magnifiquement à l'oreille de tous les rois : « C'est une Vendée germanique! »

En 1830, la Pologne, à l'instigation de la France révolutionnaire, lève son étendard national contre les Russes, qui l'ont

(1) « En 1808, dit Mme de La Rochejaquelein, quand Bonaparte revint d'Espagne, il traversa la Vendée et avant s'arrêta à Niort. Les maires et d'autres personnes avaient préparé des discours, où ils devaient vanter tout ce que les patriotes avaient fait contre les Vendéens. Mais le préfet Dupin ayant eu, auparavant, une audience de l'empereur, sortit en disant : « Messieurs, changez vite vos discours, car l'empereur fait grand éloge des Vendéens. » De suite, ils firent des discours dans lesquels ils disaient que le pays avait tout perdu, tout sacrifié pour la défense de l'autel et du trône; ce dont Bonaparte parut fort satisfait et les complimenta.

» Toutefois, il traversa la Vendée rapidement. On prétend qu'il descendit de voiture aux Quatre-Chemins, où on lui dit que Charette avait remporté tant de batailles, et voyant des paysans qui travaillaient et ne le connaissaient pas, mais qui se méfiaient toujours des étrangers, il leur demanda s'ils avaient fait la guerre avec les Vendéens. Ils lui dirent, en souriant : « Oui, Monsieur. — Vous aimez donc bien le roi? — Oui, Monsieur. — Aimez-vous autant l'empereur? — Oh! non Monsieur, pas tant! » Il remonta en voiture et s'arrêta à Montaigu, puis à Bourbon-Vendée..... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

décimée. Au même instant, il sort de toutes les bouches un cri dont, avec des auxiliaires et une cause moins perfides, la Pologne se fût peut-être montrée plus digne : « C'est la Vendée du Nord! »

Le nom de la Vendée militaire laissait dans les esprits une si majestueuse idée du devoir accompli jusqu'aux dernières limites tracées à la vertu humaine, que la Révolution imposait ce nom à tous ceux que ses crimes ne pouvaient effrayer ou séduire. Sur les pontons de l'île de Ré, dans les hôpitaux morbifères de Rochefort, dans les marais pestilentiels de Brouage, au fond des déserts de la Guyane, elle déportait, sous le Directoire, les prêtres et les citoyens honnêtes. Pour ces différents martyres, on les réunissait des divers points de la France, des départements du Midi comme des frontières du Nord, de l'Ouest et des provinces du centre, comme de la Belgique ou de la Savoie. La Révolution implantait sa liberté dans les États dont ses armes avaient fait la conquête; mais, ainsi qu'en France, la liberté commençait par proscrire. Ces proscrits étaient courageux et d'une simplicité de foi antique qui grandissait au creuset des tribulations. Les geôliers, les gendarmes et le peuple confondirent toutes leurs vertus sous une seule dénomination. Aux yeux des patriotes, à ceux des hommes politiques destinés à partager leurs souffrances et leur exil, ces prêtres et ces chrétiens furent des *Vendéens*. Leur patrie, leur langage, leurs mœurs étaient oubliés. Ils se montraient pieux, forts dans l'adversité, patients sous la douleur. Ils ne pouvaient être que des Vendéens; le nom leur en est resté comme une consécration baptismale.

Les guerres de l'Ouest ne sont donc pas seulement un épisode ou un incident en dehors des intérêts permanents de l'État. Elles importent à la société monarchique, aux rois qui gouvernent comme aux peuples qui obéissent. Les uns et les autres peuvent y puiser de salutaires leçons. Avec leurs motifs et leurs résultats, que nous avons sommairement déduits, il y a autre chose à faire que d'abandonner froidement la Vendée militaire au jugement de l'histoire.

Jusqu'à présent, l'histoire l'avait défigurée par des calomnies sans consistance ou par des apothéoses sans dignité. Pour glo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rifier les provinces insurgées, pour indiquer par ce qu'elles ont entrepris, ce qu'un jour il leur restera peut-être à remplir dans un dernier cataclysme politique, il ne fallait qu'être vrai. C'était le plus digne, le seul hommage à rendre à ces triples générations de combattants. Nous l'avons rendu dans la sincérité de nos convictions, dans l'impartialité de nos jugements.

Viennent de nouvelles révolutions, et la Vendée militaire, faisant toujours bonne mine au canon, montera encore sur la brèche comme l'avant-garde de la société, comme la sentinelle placée par la Providence au poste le plus dangereux, afin de sauver les monarchies et d'enseigner aux souverains ce qu'ils peuvent faire avec de pareils peuples.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME

MÉDAILLON RENFERMANT UN MORCEAU DU GRAND CORDON DU DUC DE BERRY donné par la duchesse aux chefs vendéens.

Celui que nous représentons ici appartient à M. le Cte de Cambourg, château des Marchais, près Thouarcé (Maine-et-Loire).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1. — CONVENTION DE POUANCÉ

Proposition des chefs chouans, 30 frimaire an VIII.

Le dix-huit décembre de l'année mille sept cent quatre-vingt dix-neuf.

Nous, généraux et commandants les divisions de l'armée des royalistes dans les provinces de l'Ouest, réunis au quartier général de Pouancé, après avoir pris connaissance des ouvertures de pacification faites à plusieurs des chefs de l'armée par le général Hédouville, commandant en chef les troupes républicaines dans les provinces de l'Ouest;

Pour manifester le désir que nous avons d'éviter l'effusion du sang français, de mettre un terme aux malheurs de la guerre civile et de concourir, autant qu'il peut dépendre de nous, à la réunion générale des Français, désirée depuis si longtemps, et qui peut être regardée, dans les circonstances actuelles, comme le premier pas vers le retour de l'antique bonheur de la France,

Nous déclarons vouloir répondre aux propositions du général Hédouville en lui faisant connaître nos intentions également loyales et pacifiques, et en donnant notre consentement aux moyens de pacification qui pourront faire le bien-être des départements qui ont été le théâtre de la guerre, en garantissant pareillement la sûreté des troupes qui ont combattu sous notre drapeau.

A ces causes, nous ratifions la suspension d'armes consentie successivement par plusieurs de nous pour l'ensemble de l'armée, et consentons à ce qu'il soit négocié une pacification générale dans laquelle il soit pourvu, d'une manière stable et solide, à l'exécution des articles suivants, savoir :

ARTICLE PREMIER

Que le libre exercice du culte catholique soit assuré aux habitants des départements de l'Ouest d'une manière fixe et invariable;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Que l'existence civile des ministres de ce culte soit pareillement assurée, soit par les avantages que l'humanité, la justice, la convenance réclament en leur faveur, soit par le rapport absolu des loix pénales, révolutionnaires et de circonstances qui peuvent les concerner.

ART. II

Qu'aucun pouvoir dans les départements de l'Ouest, quels qu'en soient la nature et le titre, ne puisse être exercé par aucun des hommes connus pour terroristes, réfugiés, anarchistes et autres ennemis de la tranquillité publique.

ART. III

Que la sûreté des personnes soit garantie et particulièrement leur domicile reconnu inviolable; que toutes les loix de circonstances, tout ordre ou autres dispositions quelconque de l'autorité dont l'application tendroit à altérer ce droit sacré, soient considérés comme un acte d'hostilité envers lesdits habitants.

ART. IV

Que l'arrestation d'aucun individu ne puisse avoir lieu que sur l'ordre motivé d'un juge ordinaire et d'après les formes voulues par la loi, à laquelle, pour cet effet, devront être faits les changements convenables et nécessaires.

ART. V

Que personne ne puisse être inquiété pour ses opinions, que la manifestation publique et dangereuse qui en seroit faite soit seulement l'objet d'une loi de simple police, et que les délits qui en seroient résultés ne puissent jamais être punis de la peine de mort, excepté dans les cas où, par leur nature, ils rentreroient dans la classe des délits criminels ordinaires.

ART. VI

Que tous les tribunaux extraordinaires et hors de la loi, tels que Commissions militaires, Conseil de Guerre, ne puissent, sous aucun prétexte, être établis dans les départements de l'Ouest, et que nul habitant, pour quelque raison que ce puisse être, ne puisse être soustrait à la juridiction de ses juges naturels sur les lieux.

ART. VII

Que la voie d'appel dans tous les jugements de délits quelconques qui entraînent peine afflictive ou infamante soit accordée à tout habitant mis en jugement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ART. VIII

Que le régime des prisons soit totalement réformé d'une manière plus conforme à la justice et à l'humanité.

ART. IX

Que les autorités administratives, quelles qu'elles soient, ne puissent, en aucun cas, prononcer aucune peine, même de détention ou d'amende pécuniaire, sauf à elles à en poursuivre le jugement près des tribunaux ordinaires, d'après les formes juridiques et dans les cas prévus par la loi.

ART. X

Que l'appel auxdits tribunaux des décisions rendues par lesdites autorités administratives, qui seroient en opposition avec les droits de LIBERTÉ, SURETÉ et PROPRIÉTÉ des personnes garanties par la loi, soit accordé auxdits habitants et que ledit appel suspende toute exécution jusqu'à jugement définitif.

ART. XI

Que les loix concernant les voyageurs, et particulièrement celles relatives aux passeports qui gênent ou restreignent la liberté de voyages, soient réformées et que les règlements qui seront faits à ce sujet soient communs à tous les habitants, sans qu'il puisse être établi aucune distinction entre eux, sous quelque prétexte que ce puisse être.

ART. XII

Que les listes dressées jusqu'à ce jour des émigrés des départements de l'Ouest et dont on s'est servi pour proscrire et persécuter un nombre infini d'habitants non émigrés soient réformées : qu'en conséquence, soient rayés desdites listes : 1° ceux qui, de notoriété publique, y ont été inscrits à faux, sans qu'ils aient à fournir de nouvelles preuves; 2° ceux à qui on auroit contesté la résidence à raison des troubles; dès que lesdits particuliers fourniront pour les intervalles qui ont séparé les reprises d'armes les certificats des autorités administratives, si elles étoient rétablies sur les lieux, et pour la durée des hostilités les certificats des commandants sous les ordres desquels ils ont servi, sans qu'aucune des formalités requises par les lois sur les certificats de résidence puissent être exigées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ART. XIII

Que les mêmes formalités et dispositions soient appliquées à tous ceux domiciliés des autres départements qui ont été sur des listes d'émigrés, à raison des troubles de l'Ouest et que la jouissance de leurs biens leur soit rendue provisoirement à tous.

ART. XIV

Que tous jugements intervenus et à intervenir contre les habitants des départements de l'Ouest, pour raison de leurs opinions, et par suite d'événements révolutionnaires soient déclarés nuls et comme non avenus; qu'ils aient la faculté de recouvrer leurs biens et leur domicile.

ART. XV

Qu'il soit accordé aux co-propriétaires avec la République la jouissance provisoire des biens indivis entre eux et elle, jusqu'à partage définitif.

ART. XVI

Que la sûreté des obligations et des transactions civiles ne soit plus altérée par aucune loi sur les émigrés, et que, au contraire, toutes les dispositions qui y seroient opposées soient rapportées et remplacées par celles qui peuvent en assurer l'exécution.

ART. XVII

Qu'il soit fait sur les droits d'enregistrement les changements que la justice réclame en rétablissant à la place de la proportion réelle qui doit exister entre les droits perçus et les objets qui y sont soumis.

ART. XVIII

Que les impositions connues sous le nom de charges locales soient diminuées et qu'il soit remédié à l'abus qui résulte de la nécessité où sont les administrations de répartir des sommes fixes pour des impositions mobilières et somptuaires, lors même qu'il n'y a pas lieu à leur application.

ART. XIX

Que les arrondissements compris dans les départements de l'Ouest qui se trouvent surchargés à l'imposition foncière au delà du taux fixé par la loi obtiennent le dégrèvement qui leur est dû, que pour cet objet, il soit procédé de suite aux vérifications nécessaires et que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le dégrèvement soit précompté dans le jugement de l'imposition de l'année suivante.

ART. XX

Que, pour suppléer à la rareté du numéraire qui se fait sentir de plus en plus dans lesdits départements, une portion des impositions qui y sont levées soient employées aux dépenses publiques que réclament les besoins du pays.

ART. XXI

Qu'il ne puisse être perçu sur lesdits habitants aucun emprunt, ou autre imposition en remplacement; mais que toutes les contributions extraordinaires de cette nature soient purement volontaires et ne puissent, sous aucun prétexte, être l'objet d'une contrainte.

ART. XXII

Que l'agriculture et le commerce intérieur soient protégés et encouragés et que le gouvernement fasse jouir dès ce moment-ci, autant que les circonstances peuvent le permettre, les villes maritimes des départements de l'Ouest ou au moins quelques-unes d'elles, des avantages du commerce extérieur tel qu'elles en jouiraient, si la paix générale avait lieu; et qu'à cet effet, il soit fait un règlement pour leur procurer cet avantage, d'où dépend la sortie des denrées surabondantes dans le pays et l'introduction de celles qui y manquent

ART. XXIII

Que les loix des 3 brumaire, 19 fructidor, celles concernant les étrangers et autres lois et dispositions semblables, tendant à priver une portion quelconque des habitants des droits et avantages communs à tous, soient de suite rapportées et que celles qui, dans la suite, pourroient être rendues dans le même esprit ne puissent être considérées que comme des actes d'hostilités contre lesdits habitants.

ART. XXIV

Que la justice distributive entre les habitants ne soit plus continuellement entravée et rendue incertaine pour les loix révolutionnaires ou de circonstances qui y sont appliquées; mais qu'elles soient remplacées par des loix qui fixent d'une manière stable, claire et précise les droits que les particuliers peuvent exercer les uns à l'égard des autres, et qu'ils suppléent aussi à l'organisation vicieuse des tribunaux actuels.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ART. XXV

Que les denrées, prix des fermes, taxes militaires et autres contributions perçues pour l'entretien de nos troupes ne puissent, en aucun cas, être répétées vis à vis des fermiers qui ont été contraints de les délivrer, soit par les receveurs du gouvernement, soit par les acquéreurs ou autres propriétaires quelconques, mais que les quittances et reçus en soient imputés pour payement par ceux pour le compte desquels ils auront été donnés, sur le prix des jouissances échues le premier novembre mille sept cent quatre-vingt dix-neuf et six premiers mois suivants.

ART. XXVI

Que la même disposition ait son effet des sous-fermiers aux fermiers principaux et généralement entre tous particuliers.

ART. XXVII

Que l'arriéré des impositions de l'an sept et moitié de celle de l'an huit, consommées par nos troupes, quoique le compte n'en ait pas encore été réglé, ne soient pas répétés sur les contribuables des départements de l'Ouest.

ART. XXVIII

Que dans aucun cas et sous aucun prétexte, les troupes républicaines ne puissent jamais vivre à discrétion dans les campagnes, ni même par anticipation, sur aucun des revenus publics dans les départements de l'Ouest.

ART. XXIX

Qu'il ne puisse être donné aucune suite aux actes judiciaires, civils, militaires et autres quelconques qui ont lieu pendant la reprise des armes et les précédentes; qu'il soit à cet effet expressément défendu à tous les tribunaux de recevoir aucune plainte, à l'occasion d'aucun desdits actes, contre ceux qui les auroient exercés à tel titre que ce soit.

ART. XXX

Qu'aucune loi ou acte du gouvernement ne puisse, même par mesure de sûreté générale, inquiéter dans sa personne ou dans ses propriétés aucun habitant des départements de l'Ouest pour raison des événements passés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ART. XXXI

Que tous propos, insultes, menaces et autres actes tendant à provoquer lesdit shabitants qui ont concouru aux hostilités soient sévèrement punis et réprimés.

ART. XXXII

Que la pacification étant acceptée, l'autorité administrative de chaque commune soit tenue de délivrer sur-le-champ aux particuliers qui ont servi dans nos troupes, les passe-ports, sûretés et autres papiers nécessaires, pour qu'ils puissent vaquer avec sécurité à leurs affaires, sans être, en aucun cas, tenus à plus de formalités que les autres habitants.

ART. XXXIII

Que tous les habitants des départements de l'Ouest soient maintenus dans le droit de conserver leurs armes dans l'intérieur de leurs maisons, sans que, sous aucun prétexte, ils puissent en être dépouillés ou être inquiétés, même pour celui des hostilités.

ART. XXXIV

Qu'aucun habitant des départements de l'Ouest ne puisse être en aucun cas assujetti aux loix de la réquisition et autres levées militaires; qu'il ne soit plus à l'avenir créé de colonnes mobiles, franches ou sur tout autre dénomination frustratoire de cette disposition.

ART. XXXV

Que les mêmes conditions et exemptions aient lieu à l'égard des habitants des autres départements qui ont servi dans nos troupes et qui se sont fixés dans ceux de l'Ouest.

ART. XXXVI

Que pour rendre à l'agriculture et aux fabriques l'activité qu'elles ont perdue, faute de bras, tous les habitants des départements de l'Ouest enrôlés dans les troupes de la République soit comme réquisitionnaires, soit comme conscrits ou autrement, soient licenciés et envoyés à leurs travaux sur la demande qu'ils en feront.

ART. XXXVII

Que la police militaire des campagnes dans les départements de l'Ouest soit confiée à des habitants choisis : que le service de la gendarmerie soit fixé et limité; que son organisation actuelle, sa composition surtout, source d'abus et de vexations, soient réformées, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'il soit pourvu par un nouveau règlement à la sûreté des villes, des campagnes et des grandes routes, dont l'attribution doit être distincte.

ART. XXXVIII

Que les articles qui seront consentis et arrêtés ne puissent, sous aucun prétexte, être modifiés, suspendus ou annulés et qu'il ne puisse, en aucun cas, être porté aucune loi d'exception défavorable aux habitants de l'Ouest.

ART. XXXIX

Que l'exécution de l'ensemble desdits articles soit assurée : 1° par l'abolition pleine et entière de toutes loix qui y seroient contraires; 2° par un acte de l'autorité législative, scellé et promulgué par le pouvoir exécutif dans les formes accoutumées, envoyé officiellement à tous les départements de la France, pour y être publié et enregistré comme loi de l'État; 3° par les sûretés que devra donner le général Hédouville au nom des troupes qu'il commande pour l'exécution des articles qui pourroient exiger des délais.

Lesquels articles seront la base des instructions données aux commissaires chargés de négocier ladite pacification, soit qu'elles soient données au nom de l'armée ou par chaque commandant au nom de la division qu'il commande, avec la clause expresse, dans tous les cas, que les conditions réglées et convenues au nom des divisions de l'armée, n'auront leur effet plein et entier qu'autant qu'elles auront été consenties généralement pour toutes les autres divisions.

ARTICLE ADDITIONNEL

Que tous les mécontents des départements du Midi qui ont combattu ainsi que ceux de l'Ouest contre la tyrannie et l'oppression soient admis à jouir du bénéfice de cette déclaration et de l'arrangement qui en sera la suite.

Ainsi, arrêté par des généraux en chef, généraux et officiers supérieurs de l'armée royale des provinces de l'Ouest réunis en Conseil général à Pouancé lesdits jours et an que dit est :

Signé : GEORGES, A. GRELLIER, LE CHER D'ANDIGNÉ, CONSTANT DE SUZANNET, L. DE FROTTÉ, LE CTE DE BOURMONT, LA PRÉVALAYE, JOSEPH DE LIMOELAN, TERCIER, CHETOU, C. D'AUTICHAMP, LA ROCHE SAINT-ANDRÉ, CHER DE LA BOUCHETIÈRE, P. SOYER, LÉPINE DIT AUGUSTE, BARBOT, LE CTE DE CHATILLON, GÉNÉRAL EN CHEF, PRÉSIDENT DU CONSEIL, VICTOR DE LA BÉRAUDIÈRE, VTE D'AUTICHAMP, CHER TURPIN DE CRISSÉ, DE KAINLIS, MAJOR GÉNÉRAL, SECRÉTAIRE DU CONSEIL, TERRIEN, PLOUSIN, PALIERNE, LE CHER GRELLIER DU FOUGEROUX, DE ROSMORDUC, HUCHET DE CINTRÉ, LE CHER DE LA NOUGARÈDE, LAVOLVÈNE, MÉNARD.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

N° 2. — LETTRES ET NOTES DIPLOMATIQUES

§ Ier

Voici en quels termes le Pce de La Trémoïlle rendait compte au roi de sa mission :

« SIRE,

« En exécution des ordres de Votre Majesté, je me suis rendu dans les départements de l'Ouest.

« J'ai rempli la mission que Votre Majesté avait daigné me confier jusqu'au 26 mars, jour où j'ai été arrêté par suite des événements du 20.

« J'ai employé le temps de mon arrestation à me mettre en rapport avec les provinces que j'avois parcourues. J'y ai envoyé plusieurs agents, afin de connoître assez exactement leur situation, pour juger le moment où il seroit nécessaire de réaliser les dispositions pécuniaires dont Votre Majesté m'avoit chargé et déterminer l'instant où je pourrois essayer de m'y rendre de nouveau avec quelque utilité pour le service de Votre Majesté.

« Ce n'est qu'après avoir fait parvenir, avec autant de difficultés que de dangers, aux différents chefs de l'Ouest les fonds qui me restoient que j'ai pu tenter de m'évader.

« J'y ai réussi au commencement de ce mois, et, ayant reconnu l'impossibilité de me rendre directement dans l'Ouest, je me suis dirigé sur la côte de Picardie, où je suis parvenu le 18 juin.

« J'ai enlevé un bateau et je suis débarqué le 21 juin à Rye, d'où je m'empresse de profiter de la première occasion qui s'offre, de rendre compte à Votre Majesté de ce que les circonstances m'ont permis d'exécuter de la mission qu'elle avait bien voulu me confier.

« C'est par M. le Cte de Juigné que j'adresse à Votre Majesté ce rapport nécessairement fort incomplet par la précipitation que j'ai été forcé d'y mettre.

« J'aurai l'honneur de soumettre plus tard à Votre Majesté un compte détaillé de ce que j'ai fait depuis le moment où j'ai reçu ses ordres.

« Les événements aussi importants qu'inattendus qui se sont passés pendant l'intervalle de mon évasion à mon débarquement en Angleterre ne me sont encore qu'imparfaitement connus. Je vais tâcher de les savoir plus exactement pour déterminer le parti que je croirais devoir prendre comme le plus utile aux intérêts de Votre Majesté. J'aurai l'honneur de l'en informer aussitôt.

« Rye, le 25 juin 1815.

« LOUIS DE LA TRÉMOILLE. »

Quatre jours plus tard, un rapport complémentaire était adressé à Madame. Ce rapport n'est malheureusement pas signé, mais il renferme des détails d'un haut intérêt.

En voici la teneur :

Rennes, le 29 juin 1815.

Rapport à S. A. R. Madame.

« L'importance de la Vendée dans la cause royaliste est tellement reconnue, qu'il serait superflu de reproduire ici ce qui a été si souvent et si solidement démontré à cet égard.

» Aujourd'hui plus que jamais, le parti du roi peut trouver un grand appui dans les départements de l'Ouest, et plus que jamais peut-être, il est nécessaire que cette portion de la France reçoive immédiate-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment l'organisation dont elle est susceptible, pour prendre une grande extension et fournir de grandes ressources.

» Effectivement, les dernières circonstances de la guerre, aussi rapides qu'heureuses, vont, selon toutes les probabilités, replacer promptement le roi à Paris. Sa Majesté s'y trouvera de nouveau; comme elle y a toujours été, environnée de l'amour de ses sujets, de toutes les parties de la France vont, certainement arriver des adresses, dépositaires des acclamations de joie et de bonheur qu'inspirera le retour du roi. Mais, il faut l'avouer, ces acclamations, ces assurances d'amour seront le tribut de sujets *non armés*, et cet hommage sera plus fait pour contenter le cœur de Sa Majesté qu'il ne sera la garantie de sa sécurité.

» D'après la rapidité des mouvements de lord Wellington (ainsi que le constatent ses derniers rapports), il y aura plus de déroutes que de batailles, plus de fuyards que de prisonniers, et quelle sera la seule force existante en France pour comprimer ces bandes éparses, toujours prêtes à conspirer contre la tranquillité du royaume et l'autorité du roi? La force étrangère.

» Combien n'est-il pas à souhaiter qu'il y ait en *France une force françoise*, force à laquelle se ralliera certainement tout ce qui n'est qu'égaré, vers laquelle accourra tout ce qui est fidèle.

» Et quelle partie de la France présente plus d'élémens, offre plus de moyens, de créer sans délai cette force françoise, après laquelle soupirent tous les bons François? malgré les obstacles presqu'insurmontables, qu'oppôsoit une tyrannie, que toute l'Europe coalisée se croyoit à peine en état de combattre; malgré le dénuement d'armes et de munitions, les habitans des rives de la Loire, de la Bretagne, du Poitou se sont levés et ont combattu, si ce n'est avec un entier avantage, au moins avec des succès partagés, les troupes de lignes envoyées en poste par Bonaparte.

» Mgr le duc de Bourbon est ardèment attendu, mais il paroît que la vitesse des événnemens a été si prodigieuse qu'elle a devancé les arrangemens qui avoient été pris et que le départ de S. A. R. d'Espagne, et son arrivée dans l'Ouest, n'avoient été calculés que pour une époque plus éloignée.

» Quel effet ne produiroit pas dans la Vendée la présence de Madame? la promesse seule qu'elle daigneroit faire de s'y rendre électriseroit tous les cœurs. La Vendée ne pourroit-elle pas d'ailleurs être pour S. A. R. le chemin de Bordeaux, théâtre de sa gloire?

» Ne pourroit-on pas profiter de l'arrivée à Londres de M. de La Trémoille, déjà chargé lors de la dernière crise, d'une mission de Sa Majesté dans l'Ouest, mission qu'il a remplie avec zèle, que son arrestation en Poitou a suspendue, et qu'il peut reprendre aujourd'hui qu'il est parvenu à s'évader?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

» Ne pourroit-on pas lui confier une certaine quantité d'armes, de munitions et une somme suffisante pour établir immédiatement *une solde*, afin de former en troupes régulières ces Vendéens, animés d'un si noble désintéressement, qui jusqu'ici n'ont jamais reçu de payements que les persécutions de leurs ennemis.

» Les momens sont précieux, qu'on y réfléchisse; l'Ouest peut avec des secours en armes, munitions et argent, offrir dans trois semaines cent mille hommes à la cause du roi; le premier moment perdu semblera de l'oubli, des offres de services négligées amèneront inévitablement un attiédissement qui n'aura plus de réveil. »

Demande adressée au gouvernement anglais, remise à lord Bathurst, 30 juin 1815, communiquée par l'ordre des S. A. R. Madame au Cte de La Châtre, ambassadeur de Sa Majesté à Londres.

« L'Angleterre, pour le repos de l'Europe, pour sa propre conservation, a été appelée à prendre une connoissance exacte de la situation de la France.

» Lors donc qu'on a à soumettre quelques vues concernant ce pays aux ministres de Sa Majesté Britannique, il doit suffire de leur présenter des projets justes, des mesures dont l'urgence soit justifiée, à leurs yeux, par ce qui vient à leur propre connoissance; tous développemens seroient superflus.

» Le tableau de la France dans cette dernière période présente le spectacle d'une minorité factieuse et turbulente, conspirant pour asservir une majorité paisible.

» La minorité armée réunie, la majorité sans armes éparse, le résultat de cette lutte ne pouvoit être douteux.

» La tyrannie militaire a prévalu sur l'autorité légitime.

» Telle étoit la France au 15 juin.

» Une victoire miraculeuse, une marche d'une rapidité sans exemple ont inopinément changé la face des choses.

» Le roi de France est ou paroît être sur le point de rentrer dans sa capitale.

» En tems ordinaire, tout seroit consommé sans retour par l'adhésion que la plupart des provinces de France vont certainement envoyer par acclamation.

» Ceux pour qui la leçon de l'expérience n'est pas inutile en jugeront autrement.

» L'armée de ligne de Buonaparte étoit nombreuse, une seule

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bataille l'a dispersée, mais ne l'a pas anéantie; il y a eu plus de fuyards que de prisonniers.

» Il n'est pas exagéré de dire que deux cent mille hommes, généraux, officiers, soldats, débris de cette armée, sont encore aujourd'hui prêts à seconder les premiers agitateurs révolutionnaires qui voudront s'en aider pour renouveller leurs complots.

» Le but de l'Europe est d'assurer sa tranquillité sans être obligée de conserver un million d'hommes sous les armes. Tel est aussi le souhait que forme l'immense majorité de la France, car l'Europe ne peut rester en arme qu'aux dépens de la France; un moyen se présente de concilier le repos de l'Europe et les intérêts de la France.

» C'est de créer une armée nationale absolument nouvelle en France.

» Par la manière dont elle sera formée, les élémens dont elle sera composée, elle peut offrir aux étrangers une garantie contre l'esprit de rébellion anti-européenne qui animoit l'ancienne armée.

» Parce qu'elle sera nationnale, on y verra accourrir tout ce qui a été fidèle, elle ralliera ce qui n'a été qu'égaré, et pourra avec moins d'obstacles que les étrangers, comprimer ceux qui seroient tentés de se révolter, et punir ceux qui seroient encore en révolte.

» Le noyau de cette armée nationnale est heureusement formé avec quelques secours, il peut recevoir une grande extension.

» C'est dans l'Ouest de la France qu'il faut chercher des soldats fidèles. C'est parmi ces paysans qui, dénués d'armes et de munitions, n'ont pas hésité à se lever et à engager les premiers la lutte contre la puissance, que toute l'Europe s'est coalisée pour combattre.

» Si le courage, porté jusque la témérité, a pu enfanter un aussi généreux effort des Vendéens pour la cause du roi, que ne feront-ils pas aujourd'hui pour voler à la deffense personnelle de Sa Majesté? Ce qu'on peut obtenir du premier mouvement d'enthousiasme est incalculable. Le P^ce^ Louis de la Trémoille s'offre à se rendre immédiatement dans la Vendée, à y organiser tout le pays; une force sédentaire seroit laissée pour la garde des villes, tout ce qui pourroit être rendu disponible seroit dirigé, soit vers Paris, soit sur les points non encore soummis à l'autorité du roi. Le P^ce^ de la Trémoille croit pouvoir promettre des résultats heureux et il ne les établit pas sur des conjectures, mais sur les faits qu'il a été à même d'observer dans la mission que le roi lui avoit confiée, mission interrompue par son arrestation et qu'il reprend, aujourd'hui qu'il a réussi à s'échapper des mains des agens de Buonaparte, pour continuer à exécuter les ordres du roi. Ce que M. de la Trémoille a vu lui donne l'espoir le plus fondé de rassembler en quelques semaines un corps considérable de troupes, qu'il pourra organiser d'une manière suffisamment régulière, s'il peut porter dans l'Ouest des ressources en armes, munitions et argent.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

» Il demande au gouvernement anglais :
» 1° 40 000 fusils (avec gibernes);
» 2° 800 000 cartouches;
» 3° 50 000 lingots en argent;
» 4° 1 000 chevaux de cavalerie;
» 5° 500 chevaux de trait.

» Ces deux articles, si toutes fois ils ne causent pas trop d'embarras ou de perte de tems.

» Les fusils et les munitions sont indispensables, car les arsenaux sont entièrement vides en Bretagne et autres provinces de l'Ouest. Les fonds demandés en argent ne sont pas moins nécessaires pour établir de suite une solde, moyen indispensable pour faire sortir de leur pays des paysans qui, dans l'ancien système de guerre, ne se rassembloient que pour trois ou quatre jours avec du pain dans leurs poches pour ce tems.

» La demande de M. de La Trémoille est un objet qu'il livre à la méditation des ministres de Sa Majesté Britannique comme une mesure d'utilité générale, résolu, quelque soit leur détermination, à aller reprendre ses fonctions dans l'Ouest. Il n'entre rien de personnel dans ce qu'il sollicite, il croit voir l'indispensabilité d'une force nationnale françoise, qui diminuera la résistance opposée aux armées alliées, et opèrera la réunion et soummission intérieures, dont avec toute leur puissance, les étrangers ne viendroient peut-être jamais complettement à bout sans le concours de cette force françoise.

» Dira-t-on que le roi, de retour à Paris, doit être lui-même le régulateur des mesures à prendre? Mais M. de La Trémoille, muni des ordres du roi, connoit sa pensée, il ne s'en écartera pas et ne sollicite du gouvernement anglois que les moyens de l'accomplir.

» Il demande des armes, parce qu'il n'y a pas un fusil en état dans les dépôts de Rennes, Nantes, etc., Or, le roi ne pourroit suppléer à ce manque absolu que par des envois de Paris, mais, outre le délai du transport, y a-t-il des armes de disponibles à Paris, ou même dans les autres arsenaux de l'intérieur? C'est plus que douteux.

» Quant à l'argent, les embarras de finances du roi, au premier moment de son arrivée, peuvent facillement se calculer. Un défaut de moyens, une perte de tems au moins retarderoient de la manière la plus préjudiciable la mise en activité si instante des Corps vendéens. Si le gouvernement anglois est aussi frappé de la nécessité de l'urgence de ces mesures que l'est celui qui présente cette note, il ne peut-être arrêté par des demandes aussi modérées quand on les compare à l'importance de l'objet.

» Le soussigné attend avec l'impatience la plus vive la décision des ministres de Sa Majesté britannique.

» *Signé :* La Trémoille. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Un peu plus tard, le 8 juillet, le Pce de La Trémoille, encore en Angleterre, adressait à Louis XVIII le rapport suivant qui rend compte de ses démarches auprès des ministres anglais :

« Sire,

» Dans un rapport succinct à la date du 25 juin, j'ai eu l'honneur de faire connoître à Votre Majesté que j'avois fait ce qui avoit été en mon pouvoir pour exécuter les ordres qu'elle avoit daigné me confier, jusqu'au moment de mon arrestation que, depuis cette époque, jusqu'à mon évasion, j'avois réalisé les dispositions pécunières dont Votre Majesté m'avoit chargé ; que, parvenu à m'échapper au commencement de juin, et n'ayant pas pu réussir à me rendre directement dans l'Ouest, je métois résolu à y aller par l'Angleterre.

» Ayant appris dans ce pays les grands événemens militaires qui venoient de se passer, et alloient selon toutes les apparences ouvrir à Votre Majesté les portes de Paris, j'ai pensé que je devois profiter de mon séjour momentané à Londres pour créer des ressources aux fidèles sujets de Votre Majesté dans l'Ouest, secours dont la promptitude pouvoit seule garantir la possibilité de présenter aux étrangers le spectacle si désirable de la masse des habitans de ces provinces, formant une grande force militaire nationale, et une partie de territoire considérable reconnoissant l'autorité royale, et offrant de combattre où elle seroit disputée.

» Mes motifs, mes espérances, mon but, sont consignés dans la demande que j'ai adressée, le 30 juin, au gouvernement anglois après l'avoir communiquée au Cte de Lachâtre, ambassadeur de Votre Majesté. Je joins ici copie de cette demande, pour que le roi puisse apprécier les préssentes raisons qui ont dicté ma conduite en cette circonstance.

» Malgré les plus vives sollicitations, dix jours se sont écoulés, en remises dujour au lendemain : l'activité de mes efforts, ne me console pas du retard préjudiciable que je n'ai pas pu surmonter.

» Aujourd'hui, je reçois enfin la décision du gouvernement anglois et dès ce soir même, je pars pour l'exécuter.

» Les ministres de S. M. Britannique ne m'ont ni complèttement refusé, ni entièrement accordé ce que je demandois. Ils m'ont fait remettre des lettres closes pour les amiraux et commandants à Portsmouth, Jersey, et station de l'isle-Dieu, contenant à ce qu'ils m'ont verballement annoncé, les ordres de tenir à ma disposition les fusils et munitions de guerre disponibles en cet instant, et d'en effectuer le transport sur les points de la Bretagne ou du Poitou que j'indiquerai.

» Dès ce soir je pars, ainsi que je viens de l'annoncer à Votre Majesté, pour me rendre immédiatement à Portsmouth et Jersey. Je me ferai

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

délivrer sur ces différens points ce que l'on pourra réunir d'armes et de munitions, et je me dirigerai sur les côtes de Bretagne ou de Poitou, selon ce que les renseignemens que je recueillerai à Jersey, me feront juger le plus utile aux intérêts de Votre Majesté en me concertant avec M. le duc d'Aumont, si son expédition n'est pas encore partie, en me guidant d'après les nouvelles qu'on aura de lui, s'il y en a de reçues.

» Si l'itinéraire que je me propose de suivre offre encore quelqu'incertitude, le système de conduite que j'aurai à tenir n'en présente aucune, puisqu'il se trouve tracé par l'ordonnance du roi, du 27 avril dernier, destinée pour ses commissaires extraordinaires. Je me conformerai exactement, Sire, à cette ordonnance; pour tous les cas quelle a prévus, et suppléerai à ceux qui ne le seroient pas, en me pénétrant de l'esprit qui l'a dictée.

» Tous mes efforts seront dirigés vers un but principal et que je considère comme le plus important, celui d'étouffer l'esprit d'animosité qui règne depuis si longtems entre les grandes villes et les campagnes.

» En reconnoissant, en échauffant le zèle, l'inviolable fidélité, le courageux dévouement que les habitans des campagnes de l'Ouest ont de tout tems montré pour le roi, en cherchant à porter ces sentimens au plus haut degré, je chercherai aussi à prouver à ces généreux serviteurs de Votre Majesté combien l'adhésion des grandes villes est nécessaire, à quel point elle est indispensable même, pour que Votre Majesté reçoive les secours quelle peut tirer d'un parti qui, autrement, n'auroit qu'une influence locale. Je tâcherai de démontrer ce qu'ils doivent faire d'efforts, de sacrifices pour parvenir à cette conciliation; je tâcherai également de convaincre les villes de ce quelles peuvent trouver de clémence et de pardon dans le cœur de Votre Majesté, quelque coupables quelles ayent été, je ne leur laisserai pas ignorer ce qu'une plus longue rébellion attireroit de maux sur elles.

» La réunion complette de tous les habitans de l'Ouest, en un même esprit d'amour et de dévouement pour Votre Majesté est le but vers lequel je marcherai toujours; en n'oubliant pas que l'excès de sévérité ou le défaut de fermeté sont les deux écueils que j'ai a éviter.

» Je ne puis ni me dissimuler, ni taire à Votre Majesté combien ajouteroit de difficultés à la position déjà très difficille de l'Ouest la jonction qui pourroit se faire, de quelques-uns des corps se retirant de Paris vers la Loire, à l'armée commandée par les généraux Travot et Lamarque. Dans le cas ou ce qui n'est en ce moment qu'une chance à craindre deviendroit malheureusement une réalité, j'appellerois l'attention de Votre Majesté sur les mesures à prendre, pour préserver une partie si méritante et si précieuse de ses sujets.

» Personnellement, je m'estime heureux de pouvoir donner dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cette circonstance une nouvelle preuve de mon dévouement sans réserve à Votre Majesté.

» MM. Pellichody, Mal de camp et Cte Laporterie, colonel, n'ayant communiqué les ordres qu'ils ont par écrit de Votre Majesté de se rendre dans la Vendée, à la disposition de S. A. S. le duc de Bourbon, dont ils n'ont pu se procurer de nouvelles certaines, et m'ayant en conséquence exprimé le désir de profiter du bâtiment qui me conduit, pour aller au poste qui leur est assigné, je le leur ai accordé sans hésiter et je crois devoir rendre compte à Votre Majesté du zèle et de l'empressement qu'ils ont témoigné dans cette occasion. Du reste, je n'emmène avec moi que M. P. de Cormier, chef d'escadron, brigadier des chevau-légers de la garde de Votre Majesté qui m'a constamment accompagné comme mon aide-de-camp, dans ma mission, mon arrestation et mon évasion, et qui n'a cessé de me donner chaque jour des preuves de son zèle éclairé, de son dévouement sans bornes pour le roi et de sa capacité.

» Si jamais quelques services rendus pouvoient me donner un titre pour recommander quelqu'un aux bontés du roi, cet estimable officier seroit le premier que j'oserois lui recommander.

» Aussitôt que je serai débarqué et qu'il s'offrira une occasion de communiquer avec Votre Majesté, je m'empresserai de lui rendre compte de la marche que je tiendrai et des progrès que je pourrai faire.

» J'ai l'honneur.....

» L. DE LA TRÉMOILLE. »

Londres, le 8 juillet 1815.

M. le Cte de La Châtre, entrant dans les vues du Pce de La Trémoille, adressait peu après la lettre suivante au ministre de la Guerre, à Londres :

Projet de lettre officielle de l'ambassadeur de France à Londres à lord Bathurst (juillet 1815).

« MYLORD,

» M. le Pce Louis de la Trémoille, commissaire extraordinaire de S. M. Louis XVIII dans les départements de l'ouest de la France, a eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence la demande qu'il a faite au gouvernement anglais de 40 000 fusils, 50 000 francs en argent, 1 000 chevaux de cavalerie, 500 chevaux de trait, ces deux derniers articles, si toutefois ils ne causent pas trop d'embarras ou de retard.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Afin de compléter la levée, l'armement et l'organisation la plus prompte possible de tous les royalistes disponibles dans l'Ouest, rien ne pouvant être plus utile en ce moment à Sa Majesté mon auguste maître, que l'existence et la coopération d'une force militaire françoise dont les sentiments de loyauté, de fidélité, de dévouement seront assurés, je ne puis trop m'empêcher de déclarer, de garantir à Votre Excellence que tout ce que le gouvernement anglois daignera faire en cette occasion, non seulement sera agréable à Sa Majesté très chrétienne, mais qu'elle regardera comme une dette personnelle les déboursés dont le gouvernement britannique aura bien voulu faire l'avance à cet égard.

» Les intérêts dont le Pce de la Trémoille est chargé n'admettent point de retard; je regarderai comme un service particulier de Votre Excellence qu'elle ait la bonté de me faire connoître, si cela se peut, dans la journée, la décision du gouvernement anglais. »

* *

Sitôt que le Pce de La Trémoille eut mis le pied sur le sol français, il envoya son aide de camp, porteur de la lettre suivante, adressée à M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr, alors ministre de la Guerre.

« Saint-Malo, 21 juillet 1815.

» Monsieur le Maréchal,

» J'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence, ce jour même, une dépêche télégraphique pour lui annoncer que j'étois arrivé dans cette ville hier matin. Les habitants de Saint-Malo, ainsi que ceux de Saint-Servan, m'ont reçu avec des démonstrances d'amour et de dévouement pour le roi, dont il me seroit impossible d'exprimer la vivacité.

» Je m'empresse d'envoyer à Votre Excellence M. le colonel Cte de La Porterie pour l'informer de ma position, et solliciter de Sa Majesté des ordres et des instructions sur la marche que je dois tenir.

» Votre Excellence sait que, envoyé en vertu de pouvoirs signés du roi, le 11 mars, en qualité de commissaire extraordinaire dans les 12e, 13e et 22e divisions militaires, je me suis rendu immédiatement dans l'Ouest; que j'y ai été arrêté à la suite des événemens de Paris du 20; que j'ai, pendant mon arrestation, effectué les dispositions pécuniaires pour lesquelles Sa Majesté m'avoit remis des fonds; que je me suis évadé au commencement de juin pour aller reprendre les fonctions qui m'avoient été assignées; que, n'ayant pas pu parvenir à me rendre directement, j'ai été forcé de passer en Angleterre; que j'ai

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cherché, en me concertant avec l'ambassadeur de France à Londres, à profiter de ma présence dans cette dernière ville pour obtenir des secours pour les fidèles serviteurs de Sa Majesté dans l'Ouest, et que des lenteurs, qu'il m'a été impossible de surmonter, ne m'ont permis d'arriver pour reprendre ma mission qu'en ce moment.

» M. le Cte de La Porterie est porteur des copies des rapports que j'ai adressés à Sa Majesté, de la demande que j'ai faite au gouvernement anglais, et des lettres qui en contenoient la communication à M. le duc de Feltre.

» Dans le cas où les originaux que j'ai déjà envoyés seroient égarés, ou ne seroient pas parvenus, les copies serviront à Votre Excellence à juger et à apprécier mes efforts pour le service de Sa Majesté.

» M. de la Porterie entrera d'ailleurs verbalement avec Votre Excellence dans des détails que le défaut de tems m'empêche de lui donner par écrit.

» Je ne suis mu par aucune ambition personnelle. Si le roi juge que ma position particulière, celle que je tiens du rang que ma famille a toujours occupé en Bretagne, peut me donner quelque influence favorable, je continuerai avec dévouement la mission que Sa Majesté m'a confiée.

» Si quelqu'autre que moi étoit jugé devoir opérer un plus grand bien, je remettrai avec empressement en ses mains le commandement qui m'a été donné.

» Votre Excellence comprend bien, je m'en flatte, que je ne me mets en première ligne que jusqu'à l'arrivée de S. A. S. Mgr le duc de Bourbon qui avoit été annoncée, mais ne s'est pas encore rendue, et à l'autorité de laquelle je déférerai comme je l'ai toujours fait jusqu'à son départ aussitôt que je pourrai conférer avec lui de nouveau.

» Je n'analyserai pas tous les points sous lesquels j'ai besoin d'ordres et d'instructions; une situation, si ce n'est parfaitement semblable, au moins analogue, s'est déjà présentée sans doute pour beaucoup de provinces et a dû provoquer des décisions qui pouroient, en partie, être applicables à l'Ouest.

» J'ose toutefois appeler principallement l'attention de Votre Excellence dans les ordres qu'elle me transmettra.

» 1° Sur la marche que j'aurai à tenir par rapport aux armées et rassemblements royalistes, relativement à leur organisation, armement, solde, logement, vivres.

» 2° Sur les mesures de répression que je pourai me permettre par rapport aux Corps de la ligne, et aux Corps des fédérés et gardes nationaux qui se rendroient coupables de délits contre la tranquilité publique ou l'autorité du roi.

» Je dois déclarer franchement à Votre Excellence que je ne puis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

me dissimuler le besoin que j'ai d'une latitude d'autorité suffisante. Il n'est pas nécessaire que j'aie le pouvoir d'être sévère, mais il est indispensable que je puisse être juste et ferme.

» L'immense majorité des habitants des provinces de l'Ouest est dévouée au roi, cependant, quelques factieux dominent encore dans beaucoup d'endroits par la terreur que leurs excès ont inspirée.

» Si le parti royaliste armé ne reçoit en ce moment ni protection, ni direction, ou il s'affaibliroit au point que ses adversaires ne tarderoient pas à fomenter de nouveaux troubles, ou, aigri par l'abandon dans lequel il se trouveroit, il susciteroit de dangereux orages, en cherchant à se faire lui-même justice de ceux qu'il n'a regardé comme ses ennemis que parce qu'ils étoient les ennemis du roi.

» Il seroit injuste et dangereux d'abandonner le parti royaliste qui s'est si courageusement dévoué; il seroit dangereux aussi de ne pas donner une sage et ferme direction à la protection qu'on lui doit.

» Réprimer une très petite minorité, réconcilier la très grande majorité des habitants des villes et des campagnes qui, divisée autrefois, est maintenant animée du même esprit pour le roi, voilà le but auquel tendent tous mes efforts.

» Une bonne organisation des gardes nationales des villes, une organisation bien dirigée des rassemblements royalistes des habitants des campagnes en milice, dont une partie seroit toujours réunie et soldée et l'autre en congé, mais prête à se réunir au premier appel, l'absence des troupes de lignes qui ont fait la guerre dans le pays, voilà, je crois, les éléments d'après lesquels il faudroit partir.

» Je soumets ces bases à Votre Excellence et lui communiquerai si elle le désire, mes idées sur leur exécution.

» Jusqu'à ce que j'aie reçu les ordres que je prie Votre Excellence de solliciter du roi, je me bornerai aux mesures indispensables de tranquillité publique que je croirai devoir prendre et dont j'aurai l'honneur de rendre immédiatement compte à Votre Excellence.

» J'ai l'honneur, etc., etc.

L. DE LA TRÉMOILLE. »

§II.

Procès-verbal de l'arrestation de M. le Pce de La Trémoille par le sous-préfet du Blanc (Indre) et lettres de ce dernier.

« Aujourd'huy vingt-huit mars mil huit cent quinze, neuf heures du soir, le sous-préfet du Blanc, informé par M. Suzor, lieutenant de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gendarmerie pour cet arrondissement, que deux étrangers voyageant dans une voiture à six chevaux étoient en cette ville et logés à l'auberge de la Nouvelle-Promenade chez le sieur Lelarge, qu'ils étoient soupçonnés, d'après l'avis qu'il en reçu extraordinairement, être chargés d'une somme au-dessus de celle qu'ont coutume d'avoir les voyageurs, et qu'en conséquence, il étoit prudent de s'assurer quels pouvoient être ces étrangers et de connoître le quantum du numéraire qu'ils transportoient,

» S'est rendu inopinément, assisté de M. Suzor et de la brigade de gendarmerie de cette ville, en ladite auberge, où étant, il a demandé à ces deux Messieurs de lui montrer leurs papiers. A quoi déférant, ils lui ont remis un passeport délivré par le directeur général de la police du royaume, signé le *chevalier Depisse*, sous la date du onze de ce mois, au P^ce^ Louis Delatremouille, lieutenant général, et à sa suite, pour voyager dans tout le royaume; ledit passeport visé à Nantes, le vingt-trois pour retourner à Paris.

» Le sous-préfet a demandé à M. Delatremouille d'où il venoit et où il alloit?

» Il a répondu venir des départements de l'Ouest où il avoit été envoyé par le ministre de la Guerre, suivant l'ordre qu'il nous a exhibé, en date du onze de ce mois, signé le *maréchal duc de Dalmatie*, pour se concerter avec les autorités civiles et militaires pour le bien du service, et se rendre maintenant avec M. Decormier, son aide-de-camp, à sa terre du Pezeau, département du Cher.

» Le sous-préfet a demandé pourquoi M. Delatremouille avoit quitté la grande route pour suivre un chemin de traverse, il a répondu que c'étoit la seule route qui conduisoit directement chez lui, ce qui est exact.

» Il a demandé de lui dire ce que pouvoit contenir sa voiture. M. Delatremouille a répondu qu'elle renfermoit une somme d'argent d'environ quarante mille francs pour frayer à la dépense de son voyage et être prêt à l'ouvrir.

» Le sous-préfet lui a demandé d'où provenoit cet argent, il a répondu qu'il lui appartenoit personnellement.

» Vérification faite de la voiture, il s'y est trouvé un porte-feuille fermant à clef contenant plusieurs exemplaires d'une ordonnance relative à l'organisation de gardes nationales.

» Deux paires de pistolets et deux sabres.

» Une caisse servant de siège ne contenant autre chose que du linge à l'usage de M. Delatremouille.

» Une boîte à deux serrures pour fusil de chasse.

» Une cassette qui a été ouverte et brisée, du consentement de M. Delatremouille, par un serrurier, la clef en étant égarée. Elle s'est trouvée contenir quarante et un mille francs en or.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

» Dans un porte-manteau, quatre sacs d'argent contenant ensemble une somme de quatre mille six cent quarante francs.

» Lesdites deux sommes revenant à quarante cinq mille six cent quarante francs.

» Cette somme n'étant pas exhorbitante relativement à l'état de M. Delatremouille, le sous-préfet, du consentement de M. l'officier de gendarmerie, n'a pas jugé à propos de la retenir.

» M. Delatremouille ne tenant pas une route qui paroisse suspecte, et n'étant au surplus porteur d'aucuns papiers qui doivent éveiller l'attention de l'administration, il n'a pas cru non plus devoir l'arrêter dans son voyage, néanmoins, il croit de son devoir de le faire escorter par la gendarmerie jusqu'à Châteauroux près M. le préfet, qui prononcera définitivement sur le tout.

» De tout ce que dessus a été rédigé le présent procès-verbal, que M. Delatremouille, M. Decormier et M. Suzor ont signé avec le sous-préfet.

» P. DE CORMIER. » LOUIS DE LA TRÉMOILLE.

» DAUBIN. » SUZOR. »

Place du sceau.

Cette arrestation, parfaitement légale au 28 mars 1815, donna lieu peu après à un curieux incident. M. Daubin, qui en vertu de ses fonctions de sous-préfet avait arrêté le P^ce de La Trémoille, fut révoqué comme tant d'autres fonctionnaires de cette difficile époque. Il écrivit alors les deux lettres suivantes :

« MON PRINCE,

» Je ne puis plus douter que l'événement qui vous est arrivé au Blanc, ne soit le motif de mon renvoi, et, autant enhardi par ce qui s'est passé que plein de confiance en Votre Altesse, j'ose, persuadé qu'elle est étrangère à ma disgrâce, la supplier de vouloir bien concourir à détromper Son Excellence le ministre de l'Intérieur sur mon compte.

» Vous ne me refuserés pas votre appui, j'en suis sûr, Monseigneur, si Votre Altesse daigne se rappeler qu'elle étoit suivie de Poitiers par un gendarme; que le lieutenant de gendarmerie vint me chercher, et qu'alors ses gendarmes étoient à votre auberge; que j'ai eu pour vous, après vous être fait connoître, tous les égards et tous les procédés que vous aviés droit d'attendre de moi; que c'est, en quelque sorte, sous votre dictée que j'ai rédigé le procès-verbal; que je n'y ai point parlé de votre faux passe-port que je vous ai fait laisser, ni de l'évasion de votre domestique, ni des adresses ou adhésions que je vous conseillai de faire brûler, comme étant de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nature à vous compromettre, ainsi que les préfets et sous-préfets dont elles émanoient; que je n'ai point saisi votre argent, que j'ai au contraire tout fait pour vous le sauver, et que si je vous ai fait escorter à Châteauroux, ce fut uniquement pour la forme et seulement pour faire confirmer votre mise en liberté, ainsi que nous le dîmes, après toutefois nous être assurés que le préfet ne pouvoit pas faire autrement, et avoir recommandé et écrit de ne pas paroître vous suivre.

» Mon Prince, si je n'ai pas assez fait pour Votre Altesse, ce n'est pas ma faute; il ne faut s'en prendre qu'au tems et je puis vous assurer que j'ai peut-être autant gémi que vous sur les malheurs qui menaçoient alors de nous accabler, ainsi que j'eus l'honneur de vous le dire.

» Permettés, s'il vous plaît, mon Prince, que je rapporte ici à Votre Altesse l'offre que je fis à M. votre aide-de-camp, dans l'embrasure de la croisée, au moment de votre départ, de vous procurer, au besoin, ainsi qu'à lui, tous papiers pour vous soustraire à la persécution.

» J'ai toujours cru, mon Prince, avoir d'autant plus fait pour Votre Altesse que vous eûtes l'extrême bonté de m'inviter à diner et de m'offrir vos services en nous séparant.

» Mon Prince, ainsi que j'eus l'honneur de vous le dire, mon père a été nommément proscrit par décret particulier de la Convention, du 27 août 1793, *pour intelligences criminelles avec les émigrés*, et il a vécu dans la même prison que Mgr le P^ce^ de Talmon, votre frère.

» J'ai aussi été traîné de prison en prison, nous avons été mis à contribution par une armée révolutionnaire, nos biens ont été saisis et nous avons éprouvé des pertes considérables par suppression de droits et remboursement de capitaux en assignats. Il n'est donc pas juste, mon Prince, que je sois mis de côté sous ce gouvernement paternel, que je n'ai cessé d'appeler par mes vœux.

» A la première nouvelle de la rentrée du roi, je me suis empressé de donner l'impulsion à mes administrés, quoique je n'eusse encore rien reçu de l'autorité, ainsi que vous le verrés par la circulaire incluse, et, peu après, j'ai provoqué une députation des maires de mon arrondissement au pied du trône pour exprimer nos sentiments au roi, et j'en ai été le président.

» Je suis père de trois enfans mâles, dont les parents, de l'un comme de l'autre côté, ont été victimes de la Révolution. Leur grand-oncle (le Cte Duboisdais) a péri sous la hache révolutionnaire à Poitiers par suite de l'insurrection dite de Palluau, dans le département de l'Indre.

» Si je ne craignois pas, Monseigneur, d'être indiscret, je prierois Votre Altesse de vouloir bien me faire honorer d'un mot de réponse,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et, s'il étoit besoin, je me rendrois de suite à Paris, muni de tous les papiers qui établissent nos persécutions et notre entier dévouement à l'illustre maison de Bourbon, et j'y joindrois le témoignage de la députation de mon département et de plusieurs membres des deux Chambres,

» Je suis, avec un très profond respect, de Votre Altesse, mon Prince,

» Le très humble et très obéissant serviteur,

» DAUBIN.

» Saint-Benoît (Indre), 18 octobre 1815. »

* * *

Nous ne savons quelle fut la réponse du P^ce^ de La Trémoille, mais quinze jours après, ce dernier recevait cette nouvelle lettre :

« MON PRINCE,

» Je viens d'apprendre positivement que M. le Bon Pasquier, alors ministre de l'Intérieur, a écrit à M. le préfet de l'Indre que vous lui aviés dit que je vous avois fait arrêter au Blanc; que je vous avois pris une cassette et que je m'étois fait donner vingt et un mille francs; et il paroît que ce sont là les motifs de mon renvoi de la sous-préfecture du Blanc que j'exerçois depuis plus de quatre ans, après avoir été juge au tribunal de Guerret.

» Je ne croirai jamais, mon Prince, que Votre Altesse m'ait accusé de semblables choses, vous aimés trop la vérité, et je suis persuadé que c'est une erreur de la part de M. le Bon Pasquier, c'est pour cela, mon Prince, que je m'empresse de vous supplier de vouloir bien rétablir ces faits, qui me sont aussi injurieux qu'ils sont inexacts et que mon honneur exige que je détruise.

» Je ne vous ai point fait arrêter, car un gendarme, qui vous suivoit de Poitiers au Blanc, comme soupçonné de porter plus d'argent que n'en ont ordinairement les voyageurs et d'être un comptable, vous tenoit en état d'arrestation, et je vous ai au contraire mis en liberté, suivant qu'il est expressément établi au procès-verbal, et si je vous ai adressé au préfet de Châteauroux, où vous deviés passer, ce fut uniquement pour faire confirmer votre mise en liberté dans vos propres intérêts, et, en effet, tout se passa ainsi que nous l'avions prévu et que nous le désirions.

» Ne pouvant trouver la clef de la cassette et ne sachant pas vous-même ce qu'elle contenoit, elle ne fut ouverte que de votre consentement, et ce n'est pas ma faute si l'ouvrier fut assez maladroit pour en faire sauter un éclat. Je vous en témoignai mon regret, vous répondites que ce n'étoit rien, que n'étant pas raccommodable, elle serviroit à amuser les enfans de l'auberge, et vous ayant prié

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de permettre qu'elle servit à amuser les miens, vous daignâtes m'autoriser à la faire prendre.

» Craignant, en énonçant le *quantum* de l'argent dont vous étiés porteur, d'être obligé de le saisir, ou plutôt que le préfet ne vint lui-même à le retenir et ne pouvant faire arriver là aucun autre dépositaire, vous nous priâtes et nous consentîmes, après bien des refus, à nous charger en dépôt de vingt et un mille francs qui furent divisés par vous entre le lieutenant de gendarmerie, le secrétaire et moi, et vous vous rappelés sans doute qu'au moment de votre départ, j'eus l'honneur de vous dire, en termes très exprès, que vous pouviés faire prendre votre dépôt quand bon vous sembleroit, en observant que votre signature nous suffiroit, et en effet, vous l'avés réclamé par une lettre à cachet volant, comme s'adressant à chacun de nous trois, et nous nous sommes empressés de vous le rendre séparément.

» Voilà, Monseigneur, la vérité toute entière, déjà établie par le procès-verbal et par votre lettre et que j'ai intérêt à vous faire constater, attendu que M. le Bon Pasquier vous a fait dire tout le contraire. Je compte trop, mon Prince, sur Votre Altesse, pour douter un instant de votre empressement à me donner cette satisfaction que réclament mon honneur et ma tranquillité.

» Je suis, avec un très profond respect, de Votre Altesse, mon Prince,

» Le très humble et très obéissant serviteur,

» DAUBIN.

» Saint-Benoît (Indre), 1er novembre 1815. »

***

Nous ne connaissons malheureusement pas la conclusion qu'eut cette affaire.

N° 3. — ORGANISATION DE LA CHOUANNERIE

DANS LE BAS-MAINE

Nous devons communication à M. le Cte de Chabot du document ci-dessous, conservé à Laval chez son ami, M. de La Broise, dont le père fut l'un des témoins de ce qu'il rapporte. C'est l'organisation de l'armée royaliste dans le Maine, sous la direction, au moins nominale, du fameux Moustache.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

§ Ier.

Prise d'armes des Chouans du Bas-Maine, Division de Moustache, d'après un manuscrit du chevalier de La Broise en 1815.

Dans la nuit du 14 au 15 mai, toute la Vendée retentit du son lugubre du tocsin, les paysans du Bocage se levèrent aussitôt à l'appel de leurs chefs. La nouvelle de cette insurrection devint immédiatement le signal d'une explosion que chacun prévoyait : les nombreux réfractaires du Bas-Maine, désireux de renforcer leurs rangs, répandirent le bruit que les Chouans se levaient dans les villes; à Laval surtout, plusieurs royalistes déterminés s'occupèrent activement de recruter des partisans; dès le premier jour, ils parcoururent les campagnes et obtinrent des vieux capitaines de paroisse, qui avaient fait la première guerre, la promesse de marcher lorsque l'heure serait venue. Le premier qui leva l'étendard de la révolte fut le célèbre Jean Bézier, dit *Moustache*. Au bout de trois jours, Moustache avait déjà réuni autour de lui plus de quatre-vingt hommes; partout où son nom et sa personne étaient connus, les chefs de paroisse se levèrent et bientôt le vieux partisan se vit à la tête de trois bataillons : les capitaines de paroisse furent conservés dans leurs compagnies; on leur adjoignit des officiers d'état major pris parmi les anciens émigrés et les jeunes gens qui avaient servi sous l'Empire. Les noms de ces vaillants méritent d'être conservés : les trois frères Hardy de Lévaré, le jeune Mis de Chavagnac dont Moustache était le garde à La Rongère, les deux Guays, le chevalier de La Broise, Langottière, de Préaulx, Desrochers, Véron ancien officier vendéen, Louis d'Argentré, de Courchamps, Boullier de Branche et Château.

Bientôt les compagnies furent au complet. Celle que commandait M. de La Broise comptait plus de cent vingt hommes : il avait avec lui les gens de Quelaines, gars solides, et à leur tête le capitaine de leur paroisse, Boyle, actif, intelligent et, comme tous ses compagnons de la première Chouannerie, très attaché à son ancien chef Moustache : les Chouans de L'Huisserie avaient pour chef Herminier; Simon Chartier et les deux frères Ménard commandaient en second la compagnie de M. de La Broise.

Nommé chef suprême de la division qui avait pour centre Laval, Moustache étendait son autorité sur un territoire de sept lieues en longueur et de six en largeur renfermant trente-deux paroisses.

M. de La Broise fait ainsi le portrait de ce célèbre Chouan. « Jean

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Bézier, dit Moustache, le chef nominal de cette troupe, celui qui avait l'honneur plutôt que la charge du commandement, était un homme de soixante-trois ans mais dont les années n'avaient en rien diminué la force et l'énergie. Il était de haute stature et portait fièrement la tête : ses traits, fortement accentués, étaient marqués de l'empreinte de son origine plébéienne : ses cheveux gris et coupés courts laissaient à découvert son front large et développé; sa lèvre supérieure était couverte par une épaisse moustache : son regard annonçait un caractère irascible : habituellement calme, il lançait des éclairs à la moindre contrariété. Ses membres étaient robustes, sa poitrine, fortement développée, donnait à sa voix une grande puissance quand il parlait paisiblement, et la rendait terrible dans la colère. Cette nature fougueuse était tempérée par le respect qu'il portait à tous ceux que le sort avait placés dans un rang supérieur au sien. Parmi ceux-ci, le Mis de Chavagnac surtout, malgré sa jeunesse, était pour lui l'objet d'un véritable culte. Passionné pour la justice et le respect de la propriété, il ne souffrait pas que les hommes qu'il commandait commissent la plus légère infraction aux lois de la probité.

» Moustache marchait en tête de ses soldats, vêtu d'une veste courte en drap bleu et d'un pantalon de coutil gris foncé, tel que que nous en portions tous; il était coiffé d'un large chapeau à trois cornes, orné de la cocarde blanche; une carnassière renfermait quelques effets, ses munitions, ses brevets et la croix de Saint-Louis qu'il avait reçue à la rentrée des Bourbons en récompense de ses exploits. Il était armé d'une carabine au calibre de munition et d'un pistolet de dragons passé dans sa ceinture, trophées arrachées à deux soldats républicains qu'il avait tués de sa main. Il portait cette même carabine au combat de la Croix-bataille, lorsque, marchant en avant de ses compagnons sur une pièce de canon dont ils voulaient s'emparer, il vit le canonnier s'avancer, la lance allumée, pour mettre le feu à sa pièce. Prompt comme l'éclair, Moustache s'élance seul d'un bond et se trouve à portée du canonnier. « Ne tire pas, malheureux », lui cria-t-il. En même temps, saisissant son arme à deux mains par le canon, il en assène un si furieux coup sur la tête du républicain que celui-ci tombe foudroyé.

» Après la pacification de 1799, Moustache trouva chez Mme la Mise de Chavagnac, au château de La Rongère, une retraite aussi douce qu'honorable. Pleine d'égards pour ce fidèle serviteur de son père, pour ce vaillant défenseur de l'autel et du trône, Mme de Chavagnac le laissa libre de faire ce qu'il voudrait et pourvut généreusement à tous ses besoins. Moustache, marcheur infatigable, s'était donné la tâche de garder les terres de La Rongère; et lorsque la croix de Saint-Louis vint récompenser les services du chef royaliste,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mme de Chavagnac comprit que cette distinction accordée à un simple garde était devenue pour lui un véritable anoblissement. Par un sentiment qui l'honorait, achevant l'œuvre du roi, elle ne voulut pas permettre qu'un chevalier de Saint-Louis mangeât à l'office. Elle l'admit à sa table, l'affranchit de toute fonction servile et lui constitua une pension. La maîtresse n'était-elle pas à la hauteur du serviteur? »

Dans ses notes, le chevalier de La Broise nous raconte quelques traits qui peignent admirablement le caractère de Moustache.

« Il arriva que deux jeunes recrues disparurent au bout de trois jours de service : Moustache, furieux, ordonna d'aller les reprendre et, dans le cas où on ne les rencontrerait pas, de prévenir leurs parents qu'ils seraient fusillés s'ils ne rejoignaient pas immédiatement. Les deux déserteurs se hâtèrent d'obéir.

» Moustache, voulant prévenir le retour d'une semblable infraction à la discipline, monta sur un tertre élevé au milieu d'un carrefour, et ayant rassemblé sa troupe autour de lui, il lui adressa de sa terrible voix, en forme d'ordre du jour, l'allocution suivante : « *Je vous préviens, mes gars, que le premier J..... F..... qui aura le malheur de déserter, je lui f..... un coup de pistolet quand je le rattraperai.* » Et en donnant ces avis charitables à ceux qui l'écoutaient, sa rude main caressait la crosse du fameux pistolet arraché au dragon républicain. »

La dernière bataille livrée par la division de Moustache fut fatale à ce valeureux chef. On venait d'apprendre le désastre de Waterloo, et bien que la plus vulgaire prudence eût commandé la réserve, le général Achard, qui commandait à Laval, sachant que la division Moustache occupait les hauteurs de Montigné sur la grand route de Laval à Cossé-le-Vivien, sortit à la tête de ses troupes pour la surprendre.

« Arrivé à la hauteur du petit et du grand Haut-Chêne, la colonne ennemie fut accueillie par le feu du poste royaliste établi dans cet endroit. Moustache accourt de toute la vitesse de ses excellentes jambes, se précipite au milieu de la grande route et veut y rester malgré les exhortations des siens, qui, à l'abri des haies, lui criaient de venir les rejoindre pour ne pas s'exposer seul et inutilement aux balles des Bleus. Moustache n'en voulut rien faire. Debout sur le milieu de la route, placé à cent cinquante pas des Bleus, il leur criait de sa voix formidable et en découvrant sa poitrine : « *Tirez s..... gueux, s..... brigands, tirez, v'là Moustache!* » Tous les coup sont dirigés sur lui, mais, par un hasard extraordinaire, les balles semblaient le respecter. Saisissant son arme, Moustache ajuste longuement et lâche son coup de carabine. Dans le choc du chien contre la platine, la pierre se cassa. Sans s'émouvoir des balles qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sifflaient autour de lui, il gagna un des côtés de la route, mit un genou sur un monceau de pierres, ramena la carnassière en avant, y prit une pierre nouvelle, et se mit en devoir de remplacer celle qui était hors de service. Il eût fallu un miracle pour que cette opération s'achevât sans qu'une pareille témérité restât impunie. Une balle vint frapper notre héros à la cuisse gauche. Alors seulement, il consent à rejoindre ses amis : se redressant péniblement et s'appuyant sur sa carabine, il s'efforce de gagner une barrière placée à quarante pas plus loin. Au même instant, toute la colonne s'ébranle au cri de « Vive l'empereur » et franchit rapidement la côte. Un des gendarmes à cheval qui flanquaient cette colonne court au galop sur Moustache, le sabre haut, le rejoint et lui assène sur le côté droit de la tête un si furieux coup de revers qu'il lui détache un large lambeau de chair auquel pend l'oreille. Etourdi, le pauvre Moustache chancelle et tombe sur les genoux : dans cet instant arrivent deux soldats qui le percent de leurs baïonnettes. Après l'avoir dépouillé de sa carnassière qui contenait sa croix de Saint-Louis et ses brevets, ainsi que du contenu de ses poches, ils le précipitèrent dans le fossé de la route.

« Le combat dura tout le jour et, à la nuit close, les Bleus se retirèrent à Laval, laissant le champ de bataille de Montigné aux mains des royalistes. Le lendemain matin, M. de La Broise, en allant relever les morts, entendit tout à coup un de ses hommes s'écrier : « Ah! mon Dieu! v'là Moustache! » « Nous nous avançons tous, raconte M. de La Broise, et nous voyons notre malheureux chef couché sur le dos au fond du fossé, le visage inondé de sang et couvert d'affreuses blessures. Ses yeux étaient ouverts, ses traits étaient calmes. Je fis descendre quatre hommes dans le fossé pour retirer le cadavre ; on l'enterra avec honneur dans le cimetière de Montigné ; plus tard, la Mise de Chavagnac fit élever un monument sur sa tombe pour rappeler la mémoire de cet indomptable défenseur de l'autel et du trône. Ainsi périt un des plus vaillants chefs des Chouans du Bas-Maine ; fidèle à ses anciens maîtres, fidèle à Dieu, fidèle au roi, Moustache fut plus qu'un honnête homme, ce fut un caractère et un héros. »

Pour copie conforme à l'original, lequel appartient à M. de La Broise.

Cte de Chabot.

∴

Après avoir suivi ce qui se passait dans le Maine sous la direction du célèbre Moustache, nos lecteurs ne seront pas moins intéressés de savoir comment l'armée royaliste s'organisait en Bretagne à cette époque. Nous empruntons ce qui va suivre à un manuscrit que M. de Landemont conserve dans ses archives de famille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

§ II.

Précis des opérations militaires de la 3e division de l'armée royale de la Haute-Bretagne, commandée par M. le Cte de Landemont, sous les ordres du général d'Andigné, dans la campagne de 1815.

Le colonel, Cte de Landemont fut chargé, à l'époque du mois de septembre 1814, d'organiser la 3e division de l'armée royale de la Haute-Bretagne, sur la rive droite de la Loire. Il forma en conséquence un Corps d'officiers d'état-major, qu'il organisa secrètement, et désigna dans les paroisses de son commandement les capitaines qui avaient fait les précédentes campagnes dans les armées royales, assuré qu'au premier appel ils réuniraient sous le drapeau blanc tous les braves du pays.

On espérait à cette époque et l'on attendait avec la plus vive impatience l'arrivée d'un de nos princes dans les départements de l'Ouest. Les royalistes se préparaient donc à la guerre et avaient acheté des armes et des munitions autant que les circonstances difficiles où l'on se trouvait pouvaient le permettre. On envoya à différentes reprises des émissaires chargés d'informer les princes des dispositions de la Bretagne et de la Vendée et de l'entier dévouement des habitants dont le plus grand désir était de verser encore leur sang pour la cause royale.....

Aussitôt que l'on sut à Nantes l'arrivée de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême à Bordeaux, plusieurs officiers, organisés secrètement en Bretagne, se rendirent avec le plus grand empressement, auprès de ce prince pour recevoir ses ordres; ils firent connaître à S. A. R. l'ardent désir qu'avaient les Bretons de voir débarquer sur leurs côtes S. A. R. le duc de Berry.

Les événements de Paris et le retour du roi laissèrent sans effet les préparatifs formés dans la Bretagne et la Vendée.

A la fatale époque de la rentrée de l'usurpateur, M. de Landemont reçut, de nouveau, l'ordre de lever et d'organiser un Corps de volontaires royaux dans l'arrondissement d'Ancenis, ce qu'il effectua avec zèle et célérité. Ils furent aussitôt dirigés sur Nantes pour être armés et équipés. La trahison qu'on retrouvait partout et sous toutes les formes faisait attendre, sous divers prétextes, les armes et les munitions que l'on distribuait avec empressement aux régiments qui annonçaient hautement l'intention de se réunir à l'usurpateur.

Les royalistes, qui avaient été désarmés par ordre des ministres

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du roi, se trouvèrent sans aucun moyen de faire la guerre pour sauver le roi. Les chefs se rendirent à Beaupréau, offrir leurs services à S. A. le duc de Bourbon. Ce prince, malgré son extrême bonne volonté, son dévouement et sa bravoure, reconnut l'impossibilité de faire la guerre sans armes et sans munitions. Il fallut donc espérer des circonstances plus favorables. Les royalistes attendraient impatiemment le moment où ils pourraient donner de nouvelles preuves de leur dévouement au roi, en versant encore leur sang pour sa cause. Aussitôt que l'on eût appris le départ de la flotte anglaise chargée d'armes et de munitions pour les armées royales de l'Ouest, on se disposa de toutes parts à la guerre. Le Cte de Landemont, en conformité des ordres du général en chef d'Andigné, auquel le duc de Bourbon avait confié le commandement de plusieurs départements, rassembla la 3e division et commença ses opérations.

Le 18 mai 1815, en cherchant à intercepter les convois que l'ennemi faisait conduire de Nantes à Angers, quelques soldats de l'armée rebelle furent désarmés.

Le 20 mai suivant, le colonel commandant s'étant rendu à Saint-Mars-du-Désert, à trois lieues de Nantes, pour y réunir quelques compagnies, le capitaine de cette paroisse fut enlevé à la pointe du jour par un détachement de vingt gendarmes. Aussitôt que l'on eut connaissance de son arrestation, les gendarmes furent poursuivis, attaqués et désarmés, l'officier de l'armée royale fut délivré. Les armes prises dans cette occasion furent remises aux braves qui s'en étaient emparés, étant à peine aussi nombreux que le détachement ennemi et beaucoup plus mal armés. Un gendarme ayant refusé de se rendre et s'étant enfui eut le bras cassé d'une balle.

Le lendemain 21, la 3e division parcourant les paroisses environnantes, fut attaquée vers 10 heures du matin, dans le bourg de Pannecé par la garnison d'Ancenis, forte d'environ six cents hommes, cavalerie et infanterie. La cavalerie qui formait l'avant-garde, s'étant approchée des avant-postes, fut attaquée sans hésitation et mise dans une déroute complète; les cavaliers, dans leur fuite, mirent un tel désordre dans le reste de la colonne qu'il fut impossible aux officiers de la rallier. Les royalistes poursuivirent l'ennemi avec ardeur et lui firent éprouver une perte d'une trentaine d'hommes. Ce fut inutilement qu'il chercha à se rallier dans la plaine pour charger les royalistes, ceux-ci le forcèrent de nouveau à fuir; l'ennemi perdit aussi plusieurs chevaux tués. Les compagnies royales de Maumusson et de Pouillé ayant entendu la fusillade, se joignirent aux royalistes et inquiétèrent beaucoup la retraite de l'ennemi qui se hâta de se retirer sur Ancenis, après avoir perdu quelques prisonniers. Des armes et des munitions furent prises dans cette affaire qui fut brillante pour la 3e division.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Peu de jours après, on enleva un poste de gendarmes sur la route de Vannes; on leur prit des chevaux et des armes. Un poste de douaniers fut également enlevé sur la rivière de Barbin. On continuait ainsi à se procurer des fusils, afin de réunir un plus grand nombre de royalistes.

Le général d'Andigné donna ordre, vers le 1er juin, à la 3e division, de se rendre à Candé, pour y enlever les fusils qui s'y trouvaient et qui avaient été destinés à l'armement des gardes nationales. En conformité de l'ordre du général, le colonel se mit en marche, du bourg de Freigné à 2 heures du matin, divisa son Corps en deux détachements qui entrèrent au point du jour dans la ville et prirent leurs quartiers à la caserne de la gendarmerie. On y trouva plus de cent fusils, tant bons que mauvais. Le général d'Andigné se réunit le même jour à la 3e division et son quartier général fut établi à Candé. Les deux divisions, ainsi réunies, se portèrent jusqu'aux portes d'Angers, dans l'intention d'inquiéter l'ennemi. Ayant eu connaissance qu'un parti de fédérés cantonnait à Saint-Clément, les royalistes s'y rendirent, mais sans pouvoir les rencontrer. On reçut avis qu'un convoi venant de Nantes, devant arriver à Ingrandes, pour se rendre à Angers, le général donna ordre de se porter sur la route pour l'enlever. L'ennemi ayant eu connaissance de notre marche, fit rentrer le convoi dans la ville d'Ingrandes. Des éclaireurs s'étant approchés, il fut tiré quelques coups de fusils.

L'officier commandant la gendarmerie dépêcha une ordonnance à Angers, pour annoncer l'approche des royalistes et la crainte qu'il avait que le convoi ne fût enlevé; le gendarme fut pris et les dépêches interceptées : comme il avait refusé de s'arrêter, on fit feu sur lui, et son cheval fut blessé. Le soir, la garnison d'Ingrandes fit une sortie pour nous reconnaître; et il s'engagea une fusillade qui fut sans effet.

Le lendemain, la 3e division reçut l'ordre du général d'Andigné de se diriger vers Nantes; elle se sépara en conséquence de la division d'Anjou et prit la route de la Rouxière, bourg situé à trois lieues d'Ancenis. Les royalistes y passèrent la nuit, dans l'intention de repartir le lendemain.

Le 6 juin, au matin, le colonel commandant eut avis qu'un Corps ennemi, fort de plusieurs centaines d'hommes, cavalerie et infanterie, venant d'Angers, se dirigeait par la Rouxière; il fut informé, en même temps, qu'une autre colonne ennemie, sortie d'Ancenis, prenait la même direction. Il fit aussitôt prendre les armes, ayant choisi une position avantageuse près le bourg de la Rouxière; il attendit l'arrivée des détachements royalistes qui s'étaient dirigés la veille sur Saint-Herblon et Maumusson. L'éloignement de ces différentes compagnies qui ne purent prendre aucune part à l'affaire,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

affaiblit beaucoup la 3e division. Bientôt, on aperçut l'ennemi arrivant sur deux colonnes, composées de tirailleurs de la garde, de vieux gendarmes d'Espagne et d'un détachement de cavalerie. L'avant-garde de l'ennemi et ses tirailleurs furent attaqués avec intrépidité et forcés de plier en abandonnant quelques hommes qui mirent bas les armes. L'ennemi s'étant formé en colonne d'attaque, la fusillade s'engagea vivement sur tous les points. Les royalistes soutinrent le feu avec courage et sans perdre un pouce de terrain. Tant qu'il leur resta des cartouches, ils conservèrent l'avantage, l'ennemi fit même battre la retraite, se trouvant poussé avec beaucoup de vigueur, mais les royalistes ayant épuisé toutes leurs munitions, se virent contraints de se retirer dans l'intérieur du pays, employant tous les moyens possibles pour se procurer de la poudre et recommencer les opérations.

La 3e division de l'armée royale perdit dans cette affaire deux officiers grièvement blessés et restés sur le terrain; d'autres volontaires royaux furent blessés; un seul fut tué. L'un des officiers blessés reçut une balle dans la tête, une seconde au travers du corps; d'autres royalistes reçurent également deux blessures.

Le Cte de Landemont reçut alors l'avis de l'arrivée de la flotte anglaise sur les côtes du Poitou, chargée d'armes et de munitions pour les armées royales. Comme il était extrêmement important de se procurer l'un et l'autre dans la 3e division, où la population entière manifestait le plus grand dévouement et un ardent désir de servir le roi, le colonel commandant, sur l'ordre du général d'Andigné, passa la Loire avec une partie de son état-major et un détachement de braves qui déjà avaient servi dans la Vendée. Le Cte de Landemont et sa petite troupe se rangèrent aussitôt comme volontaires sous les drapeaux de l'armée royale d'Anjou commandée par le lieutenant-général Cte d'Autichamp, et firent partie de la division sour les ordres de M. du Doré, qui formait l'avant-garde. Quelques jours après, l'ennemi s'étant présenté au point du jour au village de la Grôte, il fut attaqué et repoussé à deux reprises différentes avec une perte considérable qui l'obligea à se retirer sur Roche-Servière.

Le détachement de la 3e division prit une part active à ce combat et se fit remarquer par sa bravoure. Le lendemain, les Vendéens ayant pris position, au point du jour, à Roche-Servière, qui avait été abandonné pendant la nuit, furent attaqués par toutes les forces ennemies commandées par Lamarque. Les royalistes firent des prodiges et le détachement de M. de Landemont se fit de nouveau distinguer par son intrépidité.

Le général d'Autichamp s'étant replié sur Vieillevigne, M. le Cte de Landemont perdit tout espoir d'obtenir, dans la Vendée, les secours

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'il était venu chercher; il en rendit compte au général d'Andigné, en lui faisant connaître que le commodore anglais avait détaché de sa flotte plusieurs bâtiments qui avaient ordre de débarquer des armes sur les côtes du Morbihan. Espérant pouvoir s'en procurer en Bretagne, le Cte de Landemont revint au milieu de sa division qu'il rassembla de nouveau et, l'ayant séparée en deux Corps, l'un fut dirigé vers la côte, et l'autre tint le pays, inquiétant sans cesse l'ennemi.

Le premier détachement revint peu de jours après, avec quelques centaines de fusils et des cartouches; l'autre partie de la division se porta à sa rencontre pour protéger le convoi, craignant qu'il ne fût attaqué par une colonne ennemie que l'on disait en marche sur Nozay, situé entre Rennes et Nantes.

S'étant ainsi procuré des fusils, le colonel commandant réunit autant d'hommes qu'il put en armer, forcé cependant de refuser les services de beaucoup de braves, n'ayant point assez d'armes pour tous ceux que leur dévouement au roi engageaient à se présenter.

La 3e division séjourna à Nort et aux environs de Châteaubriant, dans l'intention d'enlever des détachements de fédérés qui se rendaient à Nantes : quelques-uns furent désarmés.

Les événements ayant remené le roi dans sa capitale, et cette heureuse nouvelle étant parvenue à la 3e division, on la célébra avec un enthousiasme inexprimable, mais l'ennemi conservant encore des détachements de fédérés à Nantes et dans les villes environnantes, les royalistes continuèrent à se tenir sur leurs gardes et restèrent en armes, protégeant ainsi les campagnes continuellement menacées du pillage.

S. A. S. Mgr le duc de Bourbon ayant passé à Nantes, à son retour d'Espagne, traversa le territoire formant la 3e division. Son Altesse fut alors escortée par la cavalerie de ce Corps. Le prince daigna témoigner sa satisfaction à cette division en la passant en revue à Ancenis, où les royalistes tinrent garnison pendant quelques jours.

Enfin le roi ayant fait connaître sa volonté et annoncé qu'il n'avait plus besoin de ses fidèles royalistes de la Bretagne et de la Vendée, chaque compagnie rentra dans ses foyers, conservant néanmoins son organisation.

Un grand nombre de volontaires témoignèrent le désir de prendre du service; et, après avoir été quelque temps au dépôt, furent incorporés dans la légion de la Loire-Inférieure, dans la gendarmerie et dans la garde royale.

La 3e division de l'armée royale de la Haute-Bretagne, actuellement organisée en gardes nationales, entièrement dévouée au roi et à son auguste famille, sera toujours prête à prendre les armes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour le service du roi, et tous les braves qui la composent disposés à verser encore leur sang pour la monarchie légitime.

A Nantes, ce 7 octobre 1816.

Signé : le Cte de LANDEMONT.

Nota. — Ledit jour, 7 octobre 1816, M. de Landemont a adressé un double de l'écrit qui précède, à M. le chevalier d'Andigné pair de France, général commandant à Angers. *(V. aux* MIETTES *du Ve volume.)*

Pour copie conforme :
Cte de LANDEMONT,
Maire d'Ancenis.

Château de la Guère, 15 juillet 1896.

N° 4. — CONVENTION DE LA TESSOUALLE

M. le Mis de Guerry de Beauregard nous communique une plaquette que fit imprimer, en 1816, chez Ferré, à Bourbon-Vendée, M. le général Cte Gabriel du Chaffault, pour justifier sa conduite.

Ce document nous a paru digne d'être conservé à l'histoire.

Relation de ce qui s'est passé le 24 juin 1815, à la Tessoualle, près Chollet, à l'occasion du Traité signé à Chollet, le 26 du même mois (1).

La Tessoualle est un petit bourg distant de deux lieues de Chollet. M. AUGUSTE DE LA ROCHEJAQUELEIN, se trouvant à Châtillon le 23, avec son corps d'armée qu'il avait ramené de Thouars, reçut l'invitation de se rendre, le 24, à la Tessoualle, avec plusieurs de ses officiers. Nous venions d'apprendre la malheureuse affaire de Rocheservière. Les généraux CANUEL, DUPERRAT, DUCHAFFAULT et plusieurs officiers se rendirent à la Tessoualle, avec M. AUGUSTE DE LA ROCHEJAQUELEIN. Ils y trouvèrent rassemblés le général en chef DE SAPINEAU, M. D'AUTICHAMP et une vingtaine d'officiers de l'état-major de ce dernier. Le général en chef nous réunit tous dans le même local. M. D'AUTICHAMP fit lecture de la lettre adressée au général en chef, par le général ennemi LAMARQUE.

« 21 juin 1815.

» MM. DE MALARTIC, FLAVIGNY et DE LA BÉRAUDIÈRE doivent être en ce moment auprès de vous, porteurs des propositions faites par le gouvernement.

(1) M. GABRIEL DUCHAFFAULT ayant figuré dans le Traité de Chollet, il regarde comme indispensable de publier la Relation des faits, pour prouver la loyauté de sa conduite.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

» Ils m'ont assuré que, malgré la différence de nos opinions, vous conserviez le cœur français, et que vous n'étiez pas insensible aux malheurs dont ce pays est le théâtre. C'est du champ de bataille de Rocheservière, où il n'a été versé que du sang français, que je vous écris, et je ne vous offrirai que des conditions que l'honneur peut avouer, et qui concilient vos intérêts et ceux de la patrie.

» Il est possible qu'on vous trompe sur les événemens. Une dépêche télégraphique, transmise par le général CHARPENTIER, m'annonce que l'empereur a remporté une victoire complète sur les armées de WELLINGTON et de BLUCHER.

» Je désire, Monsieur, avoir une prompte réponse, et savoir votre façon de penser sur ma proposition, qui est la dernière de ce genre que je crois pouvoir me permettre.

» *Signé :* LAMARQUE. »

La lecture finie, on parla de traiter. M. D'AUTICHAMP opina fortement pour cet avis; le général CANUEL le combattit; le général DUPERRAT en fit autant, ainsi que M. AUGUSTE DE LA ROCHEJAQUELEIN, qui se prononçait plus fortement encore. M. D'AUTICHAMP répondait à tous, et affirmait qu'il ne voyait d'autre moyen que celui de traiter.

Enfin, après plus de trois heures de pourparlers et de discussions pour et contre, il fut convenu d'aller aux voix. Chacun donna sa parole d'honneur d'accéder à l'avis de la majorité. Un morceau de papier fut remis à chacun des votans. On convint que ceux qui voulaient traiter écriraient le mot OUI, et les autres le mot NON. Une voix s'écria : *« Il serait bon que chacun signât son vote. — Non, non!* s'écrièrent plusieurs autres, *cela gênerait les opinions.* » Il fut donc arrêté que l'on ne signerait pas.

Nous étions au nombre de 34 : on déposa bientôt sur la table 34 billets portant chacun un OUI ou un NON.

AUGUSTE DE LA ROCHEJAQUELEIN fit le dépouillement; il trouva 22 OUI et 12 NON; et c'est alors que ce digne frère de HENRI et de LOUIS s'écria : *Puisque je suis lié par ma parole d'honneur, je donne tout mon bien aux Vendéens, et je passe en Angleterre!* — Il sort; M. D'AUTICHAMP s'approche de la table et dit : *Qu'il donne son bien, qu'il passe en Angleterre, si cela lui convient; moi, j'ai femme et enfants, je garde le mien et je reste.*

M. DUCHAFFAULT, témoin de ces faits, sort aussi. Il rentre un quart d'heure après, et trouve encore réunis M. D'AUTICHAMP, le général en chef DE SAPINEAU et quelques officiers. Le général proposa à plusieurs officiers d'aller en parlementaire : personne ne s'en souciait. DUCHAFFAULT, s'approchant de SAPINEAU, lui dit : *« Vous êtes le général en chef, ordonnez et ne priez pas : il est tout simple que*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

personne ne demande à se charger de cette commission. — Eh bien! mon cher Duchaffault, dit le général de Sapineau, *allez-y, vous vous en tirerez bien; il vaut mieux que ce soit vous qu'un autre.* » Le général d'Autichamp joignit ses instances à celles du général de Sapineau. M. Duchaffault dit : « *Il serait fort étrange que, moi dont le vote a été contraire au Traité, je fusse chargé de cette mission.* » Ces Messieurs insistèrent, prétendant que ce ne devait pas être un obstacle, lui dirent des choses flatteuses, et lui donnèrent l'ordre de se rendre près le général Lamarque, à Clisson.

M. Duchaffault part de la Tessoualle avec MM. de Marans et Cheffontaine, aides-de-camp de Mgr le duc de Bourbon, qui l'accompagnèrent jusqu'à Chollet. Chemin faisant, ils l'exhortaient à se hâter de joindre le général Lamarque. « *Vous manquez totalement de munitions,* disaient-ils, *il est tout simple que vous traitiez. — Et! pourquoi en manquons-nous?* »..... répondit M. Duchaffault.

Après avoir voyagé toute la nuit, il arrive à Clisson sur les 5 heures du matin. Le général Lamarque venait d'en partir.

M. Duchaffault remet son laissez-passer à un gendarme, le charge d'informer le général Lamarque qu'il est arrivé, et que son cheval est exténué. Le général Lamarque, à peine éloigné d'une demi-lieue, lui envoie son chef d'état-major, son aide-de-camp et un de ses chevaux.

M. Duchaffault arrive auprès du général Lamarque; il avait 9000 hommes d'excellentes troupes; il fut reçu très civilement. Cependant les soldats voyant sa cocarde blanche et sa croix de Saint-Louis, le saluaient par des cris de *vive l'empereur!* — Il dîna à Valet, avec les généraux Lamarque, Brayer, Estève, etc. Après le dîner, le général Lamarque se dirigea sur Beaupréau. Il fut convenu que M. Duchaffault retournerait le soir à Chollet, qu'il avertirait les généraux Vendéens, et que le général Lamarque se trouverait à Chollet le lendemain, à 8 heures du matin, pour traiter.

A peine M. Duchaffault fut-il parti qu'un Vendéen lui remet un manuscrit contenant les événements de Waterloo. M. Duchaffault lui dit : « *Admirable! mon ami; si tout cela est vrai, le roi est à Paris dans huit jours, s'il n'y est déjà.* » Cette nouvelle, qu'il ne croyait guères, lui mettant cependant du baume dans le sang, il arrive lestement à Chollet. Un habitant lui apporte la gazette venant d'Angers; c'était le 25 au soir. Elle donnait les mêmes nouvelles, avec des détails moins brillans que le manuscrit. M. Duchaffault écrit à M. de La Rochejaquelein : « *Je vous envoie la gazette et le manuscrit qu'on m'a remis : j'ai rendez-vous ici pour demain 8 heures du matin, avec le général* Lamarque; *je lui ai promis d'avertir les généraux de s'y trouver. Donnez-moi des ordres. D'après la nouvelle position où nous sommes, dois-je l'attendre? Faut-il vous rejoindre?* »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La réponse d'Auguste de La Rochejaquelein arriva le 26, à 6 heures du matin; elle obligeait M. Duchaffault à rester. Elle est la cause du traité, et ne peut qu'honorer son auteur. La voici :

« Saint-Laurent, le 26 juin 1815.

» Mon cher Duchaffault, trouvez le moyen de vous ménager une entrevue avec le général Lamarque. Sa conduite n'a rien eu que d'honorable jusqu'à ce jour. Les événemens qui viennent de se passer nous mettent tous dans une position nouvelle. Celui qui ferait encore verser du sang en serait responsable à la Nation. Faites entendre cela au général Lamarque, et dites-lui que nous ne cherchons qu'à éviter le sang et les larmes, en prenant tous les moyens qui sont compatibles avec l'honneur et notre devoir. — Dites-lui que nous ne sommes point éloignés d'avoir une entrevue, mais qu'il ne marche pas. Faites-nous réponse le plutôt possible. »

Bientôt le bruit se répand que l'ennemi arrive. Le peu de Vendéens qu'il y avait à Chollet se retire; M. Duchaffault va seul à pied au-devant de la colonne. A peine est-il hors de la ville, qu'il entend deux coups de fusil. C'étaient deux paysans vendéens qui, cachés dans un bois, tirèrent sur l'avant-garde. Ils tuèrent un dragon et en blessèrent un autre. Les dragons étaient furieux. Apercevant M. Duchaffault, qui avait la cocarde blanche, la croix de Saint-Louis et la décoration du lys, ils fondirent sur lui pour le sabrer. Il avait beau leur parler, ils allaient le tuer, lorsque le général Lamarque détacha un aide-de-camp à toute bride, qui arriva à propos pour lui sauver la vie.

L'aide-de-camp l'invita à monter à cheval et à joindre de suite le général en chef. « *Il ne peut répondre de vous que lorsque vous serez près de lui : on vient de commettre une horreur. — Je suis étranger à cet événement,* répond M. Duchaffault; *je vous ai bien averti hier que cela vous arriverait à tout moment, si vous avanciez dans le pays.* »

Les officiers étaient dans une telle fureur, que le général Brayer dit à M. Duchaffault, en regardant sa cocarde : « *Jamais les troupes françaises ne porteront la cocarde blanche. — Général,* répliqua M. Duchaffault, *les troupes françaises l'ont portée avant vous et avant moi; elles la porteront après vous et après moi. Au reste, ni vous ni moi ne pourraient l'empêcher. — Monsieur, vous devriez l'ôter,* continua-t-il. — *Si le général en chef l'exige, il faudra bien que je me soumette; mais je n'obéirai qu'à lui seul.* » — Le général Lamarque lui laissa sa cocarde et ses décorations.

Arrivé à Chollet, M. Duchaffault tira le général Lamarque à part, lui demanda s'il savait les nouvelles. « *Je n'en sais que d'avantageuses pour l'empereur.* » On lui apporta une gazette. « *C'est vous autres qui l'avez fait imprimer. — Nous n'avons point d'imprimeur,*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LOUIS CHARLES, COMTE ET AMIRAL DU CHAFFAULT DE BESNÉ (1)

(Communiqué par M. l'abbé de Suyrot, son arrière petit-neveu.)

répondit M. Duchaffault. » — « *Est-ce que par hasard vous ne voudriez plus traiter?* » — M. Duchaffault, montrant la lettre de M. de La Rochejaquelein, dit : « *Si on ne voulait pas traiter, je ne serais plus ici. Hier, j'aurais traité avec peine, aujourd'hui je traiterai*

(1) Né à Nantes en 1708, il avait parcouru dans la marine une carrière glorieuse. Grièvement blessé au combat d'Ouessant d'un éclat de biscaïen anglais et d'ailleurs âgé de quatre-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avec plaisir; car, si le Roi n'est pas à Paris, il y sera dans huit jours. — C'est impossible. » Le général Lamarque, mieux instruit que M. Duchaffault des désastres de Waterloo, s'amusa à lui faire signer des laissez-passer, pour envoyer à Angers connaître la vérité.

M. Duchaffault, suivant la formule ordinaire, écrivit en tête : DE PAR LE ROI. « *Pourquoi* DE PAR LE ROI? — *C'est pour qu'ils soient valables; sans cela ils ne pourraient servir : c'est comme cela que nous les donnons. — Ces Messieurs viendront-ils pour traiter? — Je pense que oui. — Je marche, je marche, si dans trois heures ils ne sont pas ici. — Général, je vais envoyer un courrier pour les prévenir de votre empressement.* » M. Duchaffault écrivit de suite à M. de La Rochejaquelein le peu de succès de cette entrevue.

Vers les 4 heures de l'après-midi, le général Duperrat et le colonel de la Voyerie arrivèrent : ils avaient les pouvoirs du général Sapineau, et de ceux d'Auguste de La Rochejaquelein pour M. Duchaffault.

Ces Messieurs traitèrent, toujours en disant : « *C'est pour éviter l'effusion du sang désormais inutile, car le Roi sera bientôt à Paris.* »

L'article 4 du Traité, ainsi rédigé : « *En traitant avec des Français, qui, dans leur erreur même, ont montré une loyauté constante, toute défiance serait injurieuse* », souffrit beaucoup de difficulté. Ce mot *erreur* déplaisait fort; ces Messieurs ne purent jamais obtenir de le faire ôter; il fallut en passer par là. Le lendemain matin 27, ils retournèrent à Châtillon. Le général en chef de Sapineau ne signa que le 28, et le général Lamarque se retira aussitôt.

Il n'y avait plus de troupes ennemies dans le pays, lorsqu'on vit paraître contre ce Traité une Protestation du ton le plus solemnel. M. Duchaffault ne blâme pas la grande majorité de ceux qui ont protesté; ils l'ont fait sans doute par un beau motif; mais il lui semble qu'il y a parmi eux quelques chrétiens étonnés eux-mêmes de se voir protestans.

vingt-sept ans, il fut pris par les Bleus au château de Melay, près Montaigu, conduit à Nantes et guillotiné le 20 décembre 1793.

Jacques-Gabriel l'auteur de notre brochure, avait pour père Sylvestre-François du Chaffault, neveu de l'amiral. Né en 1734, Sylvestre-François avait épousé, en 1759, Françoise Morin de la Guignardière, qui mourut à La Flèche pendant la déroute de la Grande Armée.

En 1803, M. du Chaffault quitta l'épée pour entrer dans le sacerdoce. Il avait alors soixante-neuf ans : *Peut-être,* disait-il, dans un sentiment qui n'était pas exempt de toute ambition, *peut-être puis-je encore arriver à l'évêché de Nantes!*

Mgr Duvoisin le nomma, dès 1804, chanoine honoraire de sa cathédrale et Mgr Paillou le supplia d'accepter la paroisse de La Guyonnière, voisine de Montaigu. C'est à ce titre qu'il célébra le mariage de son propre fils — *ce qui ne se voit pas tous les jours,* — écrivait le Mis d'Orvault. En 1813, le curé de La Guyonnière prononça dans l'église de Bourbon-Vendée l'éloge funèbre de Louis de la Rochejaquelein, qui venait de succomber aux Mathes. Deux ans plus tard, le vieux prêtre, incapable de remplir plus longtemps les devoirs de sa charge, se retira à Nantes, où il mourut le 9 janvier 1822, âgé de quatre-vingt-huit ans.

La revue des *Contemporains* donnera bientôt la biographie de ces trois personnages.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

N° 5.

Nous sommes heureux de pouvoir placer ici un rapport plein d'intérêt que nous transmet le petit-fils d'un des plus vaillants capitaines des Chouans de Bretagne. Ce récit de Gaullier, dit *Grand-Pierre*, forme un des épisodes les plus émouvants de la prise d'armes de 1832 Il nous montre, sous les couleurs les plus vives, le fâcheux effet des contre-ordres et la difficile position à laquelle le retard réduisait les populations insurgées. Bien qu'il ne s'agisse ici que d'une subdivision, il est aisé de se figurer que l'embarras éprouvé par les soldats de Gaullier fut alors partagé par tous les Corps d'armée qui se formaient dans l'Ouest.

Nous laissons la parole au colonel Gaullier.

ARMÉE ROYALE DE L'OUEST

4e Corps, commandé par le général Bon Clouet, divisionnaire de Pontfarcy.

DIVISION N° 2, COMMANDANT GAULLIER

Situation de ma division, avant la prise d'armes de mai 1832.

Le canton soumis à mon commandement se trouvait situé entre la Sarthe et la Mayenne; il comprenait une partie de l'arrondissement de Château-Gontier, du canton de Sablé et plusieurs paroisses dans le département de Maine-et-Loire.

Lorsque j'eus connaissance des intentions de Mme la Dsse de Berry, et que M. de Pontfarcy que tout le pays reconnaissait pour chef, m'eut donné ses instructions, je m'occupai d'organiser ma division. J'avais sous certains rapports peu de chose à faire, l'ancien cadre d'officiers était encore plein de vigueur et de bonne volonté Bientôt les trois bataillons qui avaient toujours composé cette division se trouvèrent formés et je fus assez heureux pour en organiser un quatrième.

Je donnai tous mes soins à l'armement, le pays était assez garni d'armes, mais presque tous les fusils avaient besoin de réparations. J'employai pendant trois mois des ouvriers sûrs et intelligents, qui parcoururent les campagnes et remirent l'armement en bon état. Ces ouvriers étaient dirigés par les capitaines de paroisse qui les établissaient dans une ferme isolée, où tous les fusils de la compagnie leur étaient successivement apportés, et lorsque l'ouvrage était terminé, ils se portaient sur une autre commune.

Le secret de ces travaux fut fidèlement gardé.

Je fis faire des monte-ressorts, tourne-vis et tire-balles; je m'empressai d'acheter de la poudre, du plomb et des pierres à fusil, autant que je pus m'en procurer, gardant en réserve les petits magasins de munitions anglaises qui se trouvaient encore dans le pays, et je fis ainsi confectionner environ 30 000 cartouches.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

En moins de dix mois tout fut prêt, vingt-six compagnies étaient organisées, et je pouvais compter la force de chacune au moins à cinquante hommes, pour le premier jour de l'insurrection et ce nombre eût plus que doublé au bout de quatre ou cinq jours.

Chaque capitaine reçut quatre monte-ressorts, vingt tourne-vis, une trentaine de tire-balles et des cartouches, de manière à en pouvoir donner vingt par homme, le premier jour de la levée; les pierres à fusil furent distribuées à raison de trois par homme. Beaucoup de compagnies étaient pourvues de ceintures en cuir, qui formaient une espèce de giberne-ventrière. Enfin, il existait, çà et là, environ douze cents livres de poudre anglaise bien conservée.

Je dois ajouter que je dus une grande partie de ces heureux résultats, au zèle et à l'activité des chefs de bataillon et des capitaines de paroisse.

Les commandants Guitter, dit Saint-Martin (1), Morin, dit Tancrède, me secondèrent puissamment. Tous les deux avaient fait les anciennes guerres, et l'âge n'avait éteint chez eux ni l'activité ni le dévouement. M. de Pignerolle, commandant le 3e bataillon, mit tant de soins et de zèle à son organisation, que son canton se distingua bientôt comme le mieux armé et équipé. Parmi les capitaines de paroisse, je dois citer les nommés: Bouvet, Ferret, Lepec, Fleury, Dubois, Freulon, Rousseau, Menau, Bertau, Leveau, Clément et M. de Ruillé, jeune officier sortant de l'armée.

Je dois encore citer M. Hyacinthe de Bernouilli, officier sortant des suisses de la garde. Il fut pendant tout le temps chargé, tant par moi que par M. de Pontfarcy, de missions secrètes, et toujours il s'en acquitta de manière à justifier notre confiance. Il fut placé en qualité de capitaine adjudant-major dans le 1er bataillon.

M. Leroy, garde du corps, qui venait de refuser du nouveau gouvernement un emploi d'officier dans la cavalerie, me fut, sur sa demande, adressé par quelques-uns de nos amis de Paris; quoique étranger au pays, il sut cependant se concilier la confiance des hommes et surtout des réfractaires, qu'il organisa militairement avec beaucoup de zèle et d'entrain. Il eut l'emploi de capitaine adjudant-major dans le 2e bataillon.

Le plus parfait accord régnait alors dans la division; l'organisation était poussée aussi loin qu'il était possible de le faire. Dans les compagnies, les sous-officiers étaient nommés, c'étaient, en général, d'anciens soldats ou sous-officiers sortant de l'armée et qui avaient obtenu leur congé depuis plus ou moins de temps. Dans les villes

(1) C'est ce même Saint-Martin qui poignarda Millière à Morannes. Voir, en ce IVe volume, p. 130-133.
Le poignard est aujourd'hui en la possession de M. Gaultier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de Sablé et de Château-Gontier, beaucoup de royalistes m'avaient fait prévenir qu'ils n'attendaient qu'une démonstration pour se joindre à nous; trop observés, ils ne pouvaient s'organiser, mais comme presque tous faisaient partie de la garde nationale, ils arriveraient tous armés dans nos rangs. On attendait avec impatience le moment d'agir. Les jeunes gens brûlaient de combattre, les anciens disaient qu'ils n'avaient jamais vu une si belle Chouannerie que celle qui se préparait, enfin, l'idée d'un secours étranger, qui jusqu'alors avait toujours occupé mes hommes, ne se présentait plus à leur imagination enflammée; il fallait combattre.

Je n'ai point parlé du 4e bataillon, parce qu'il n'a pas paru lors de notre prise d'armes, cependant il était prêt et organisé comme les trois autres; je puis même dire que les hommes qui le composaient étaient réputés par leur bravoure et détermination. Le fatal contre-ordre du maréchal de Bourmont fut cause de l'inaction de ce bataillon, qui était commandé par le brave Logerais (dit Piemousse).

Telle était, en général, la situation du pays, car si je ne puis donner des détails aussi circonstanciés sur les autres divisions, je puis du moins assurer que tout ce qui était soumis au commandement de M. de Pontfarcy était bien disposé et prêt à agir le 24 mai; si le malheureux contre-ordre n'était pas venu tout anéantir, l'insurrection était générale dans le Maine.

Signé : GAULLIER.

Copie du rapport adressé par le chef de division Gaullier au général de Pontfarcy, le 25 juin 1832.

« MON GÉNÉRAL,

» Le 20 mai 1832, je reçus de vous l'ordre de faire prendre les armes à ma division, dans la nuit du 23 au 24.

» Le capitaine de Bernouilli, chargé par vous de me transmettre ce ordre, m'ajouta que dans votre opinion, nous ne devions pas craindre un contre-ordre, et qu'en conséquence, je pouvais agir en toute sûreté. Cependant, ce ne fut que le 22 que je donnai connaissance de cet ordre à mes chefs de bataillon, leur enjoignant encore de ne prévenir les capitaines de paroisse que dans la journée du 23.

» Le 22 au soir, j'envoyai dans différentes directions des hommes sûrs rassembler les réfractaires qui se trouvaient dans mon commandement, je leur assignai trois fermes dans la commune de Bouëre, les partageant ainsi en trois pelotons qui devaient, dans la nuit du 23, parcourir la campagne pour activer l'insurrection, puis se réunir en un centre commun que je leur indiquai et où je devais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

me trouver, pour de là, me rendre au château de la Barre, commune de Bierné, lieu que j'avais donné au chef de bataillon Saint-Martin pour rassembler son monde. M. de Pigneroile, commandant ce 3e bataillon, reçut l'ordre de faire son rassemblement au château du Puits, commune de Longuefuie. Je ne désignai point le lieu de réunion du 2e bataillon. Son chef, le sieur Morin, m'ayant fait à cet égard des observations que je trouvai justes, il reçut seulement l'ordre de se porter avec tout son monde, aussitôt qu'il le pourrait, sur le bourg de Boïssai, occupé par un détachement de troupes, de ne pas attaquer, mais d'approcher assez pour occuper l'ennemi et le forcer à se tenir sur la défensive. Mon intention étant de m'emparer du bourg de Grez-en-Bouère, qui était également occupé par un cantonnement que je devais attaquer avec le 1er bataillon, conjointement avec le 3e, qui, réuni au château du Puits, aurait fait son mouvement sur Grez, en même temps que moi. De là, je me serais porté rapidement sur Boïssai où le détachement de troupes de ligne qui s'y trouvait n'aurait pu tenir contre mes trois bataillons qui l'auraient attaqué en même temps. J'aurais pu alors, mon général, communiquer avec vous dès le premier jour et recevoir vos ordres, soit pour vous rejoindre, soit pour marcher sur Sablé, dont il m'eût été facile de m'emparer.

» Sablé devenait un point important pour nous : situé sur la Sarthe, il établissait les communications des insurgés des deux rives et il nous ouvrait la route du Mans par Malicorne. Son château peut facilement être mis à l'abri d'un coup de main, il domine la ville et particulièrement le passage des ponts.

» L'ennemi n'avait fait aucun préparatif de défense et j'étais sûr de m'emparer du château sans coup férir. J'avais aussi dans la ville de nombreux partisans.

» Ayant ainsi tout préparé pour le jour de la levée, je me retirai dans une ferme de la paroisse de Bouëre pour y passer la nuit du 22 au 23 mai. Le 23 au matin, on vint me prévenir que ma maison de Bouëre était entourée par un détachement de troupes, que plusieurs arrestations avaient eu lieu dans le bourg et que presque tous les hommes disposés à prendre les armes étaient en fuite, qu'ils étaient cachés dans les champs avec leurs armes et qu'ils attendaient la nuit pour venir me trouver. Je changeai moi-même d'asile et me rapprochai du bourg, pour être plus à portée de surveiller ce qui se passait. La journée s'avançant et ne recevant point de nouvelles instructions de votre part, l'idée d'un contre-ordre ne me parut plus admissible. En conséquence, j'envoyai un homme au château de la Barre prévenir le fermier que je me rendrais chez lui dans la nuit avec tout mon monde.

» Ce fut vers 2 à 3 heures de l'après-midi qu'un envoyé du com-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mandant de Pignerolle me remit le contre-ordre que vous veniez de lui faire passer.

» Ici, mon général, vous concevrez mieux ma position que je ne pourrais moi-même vous la décrire : des ordres étaient donnés dans vingt-six compagnies. Depuis Châteauneuf jusqu'à Brulon, il fallait connaître ce contre-ordre et pour cela je n'avais que dix heures; mais non seulement le temps me manquait, mais aussi les moyens, puisque tous les hommes qui faisaient ordinairement mes correspondances étaient en fuite.

» L'envoyé de M. de Pignerolle me dit que, connaissant l'étendue de ma division, on avait donné le contre-ordre dans beaucoup de paroisses. Mais lesquelles? On ne me les désigna pas.

» Tout cela ne faisait qu'augmenter mon embarras et jeter de la confusion parmi les miens, parce que des ordres donnés par moi à des hommes qui me reconnaissaient pour leur chef, et ensuite ces mêmes ordres contredits par des gens qui n'avaient aucun commandement, ne pouvaient causer que de l'incertitude et du mécontentement et j'étais porté à croire que beaucoup n'obéiraient pas.

» Le fait s'est vérifié, une compagnie tout entière qui avait reçu le contre-ordre au moment où elle se mettait en route, n'en tint aucun compte et vint également au lieu du rassemblement.

» Ce fut alors, mon général, que j'écrivis à M. de Pignerolle que je ne pouvais plus arrêter le mouvement, que je le priai de vous en faire part. Pour lui, je le laissai libre d'agir comme il l'entendrait.

» Vers la fin du jour, plusieurs hommes de la commune de Bouère qui, comme je l'ai dit plus haut, avaient pris la fuite lorsqu'on avait fait le matin des arrestations dans le bourg, vinrent me trouver. Je leur dis que je venais de recevoir le contre-ordre. Ils n'en persistèrent pas moins à rester en armes, préférant, me dirent-ils, se joindre aux réfractaires que de rentrer chez eux où, infailliblement, ils seraient arrêtés. Voulant avant tout voir quel serait le résultat des rassemblements sur les différents points que j'avais indiqués, je les rassurai en leur disant que dans tous les cas, je ne les abandonnerais pas.

» Aussitôt que la nuit fut venue, je me mis en marche pour me rendre au château de la Barre. J'y arrivai un peu avant le jour. Trois compagnies y étaient déjà rassemblées et le chef de bataillon Saint-Martin ne tarda pas à arriver avec la compagnie de Saint-Denis-d'Anjou.

» Je réunis tous les officiers, je leur fis part du contre-ordre et leur demandai s'il était possible de renvoyer leurs hommes. Tous me répondirent qu'ils ne le pouvaient. Les uns avaient désarmé une brigade de gendarmerie, les autres avaient traversé tel bourg ou tel village. Ils avaient été vus et reconnus, et il n'y avait plus de sûreté pour eux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

» Dès lors, mon général, je ne pouvais plus les quitter, j'avais fait tout ce qui était en mon pouvoir, je ne pouvais plus penser qu'à partager l'affreuse position où ces braves gens se trouvaient.

» Quelques personnes m'ont reproché d'avoir demandé l'avis de mes hommes plutôt que de m'être servi de mon autorité pour les licencier. Je suis porté à croire que dans cette circonstance mon autorité eût été méconnue. On ne commande pas à des partisans comme à des soldats dans une caserne. Au surplus, j'avoue franchement que cette idée ne me vint pas et que, dans un moment si cruel, je ne songeais, comme je le dis, qu'à partager leur sort.

» En me donnant le contre-ordre, on m'avait prévenu qu'il n'avait pour but qu'un retard de quatre jours. Je leur fis part de cette circonstance, les encourageant de l'espoir que nous pourrions nous maintenir jusqu'à ce que la levée générale eut lieu.

» Ainsi donc, le 24 mai, à 6 heures du matin, je partis au château de la Barre, avec environ cent vingt hommes. Je reçus un billet de M. de Pignerolle qui me disait qu'il avait prévenu tout son bataillon et que personne n'était levé. Mais il ne me donnait aucun renseignement sur le 2e bataillon. Je dirigeai donc ma marche de manière à pouvoir le joindre au plus tôt. Pour éviter tout engagement avec les nombreux cantonnements de troupe qui couvraient mon pays, je fis un long circuit avant d'atteindre la route de Château-Gontier que je traversai entre Grez-en-Bouëre et Gennes. Je tournai le bourg de Grez, traversait la forêt de Bellebranche et me rendis au village des Agets où j'espérais recevoir des nouvelles. J'y trouvai en effet, un envoyé du commandant du 2e bataillon. Le commandant Morin me faisait dire qu'il avait fait son rassemblement, mais qu'au moment de se mettre en marche, des bruits de contre-ordre avaient mis le désordre dans sa troupe, qu'il était resté avec cinquante hommes seulement sur la commune de Cossé, où il me suppliait de venir le joindre.

» Ma présence au village des Agets avait donné l'éveil aux cantonnements de Saint-Loup et Boissai. J'appris qu'ils avaient pris les armes, mais qu'ils ne faisaient aucun mouvement pour venir m'attaquer. Je profitai de leur inaction pour faire reposer mon monde; je restai une heure et demie aux Agets, maintenant la moitié de mes hommes sous les armes, pendant que l'autre moitié prenait des rafraîchissements.

» Lorsque je jugeai que tous pouvaient se remettre en marche, je résolus de traverser la grande route entre Boissai et Saint-Loup, bien convaincu que l'ennemi ne supposerait jamais que j'effectuerais ce passage entre ces deux cantonnements, et pour lui ôter davantage toute idée à cet égard, je repris le chemin de la forêt de Belle-Branche. Mais, arrivé à peu près à la hauteur du bourg de Saint-Loup,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

je me jetai avec toute ma troupe dans un petit sentier qui aboutissait à la grande route. Lorsque mon avant-garde parut, le poste de Saint-Loup tira quelques coups de fusil, mais d'assez loin et sans sortir de sa position. Je défendis à mes hommes de riposter et continuai à faire passer la route sans être inquiété davantage. Je continuai ma marche de l'autre côté, en prenant les précautions que je jugeais convenable, mais je m'aperçus bientôt que je n'étais pas suivi par l'ennemi. A 8 heures du soir, je trouvai le commandant Morin avec sa troupe. Ainsi réunis, nous passâmes la nuit sur la commune de Cossé.

» Le 25 au matin, je me rendis au château de la Vésousière, sur la commune de Bouëre, où je pris position; j'y restai toute la journée et toute la nuit sans être inquiété par le détachement ennemi qui se trouvait dans le bourg de Bouëre, à une distance de 2000 mètres environ.

» Je vous écrivis alors, mon général, pour vous exposer de nouveau ma position.

» Le lendemain, 26 mai, à 9 heures du matin, le capitaine Dubois, du 3e bataillon, vint me trouver au château de la Vésousière pour me dire que le général Clouet me cherchait et qu'il me priait de lui désigner un endroit où il pût me voir. Je donnai le château de Chanai, comme le point qui me parût le plus convenable pour cette entrevue. Aussitôt, je fis prendre les armes à ma troupe et me mis en marche. En sortant de la Vésousière, mon arrière-garde échangea quelques coups de fusil avec une patrouille ennemie venue du bourg de Bouëre.

» A midi, j'étais à Chanai, je fis placer tous mes hommes dans une allée derrière le château avec défense de paraître, craignant d'être découvert de la grande route de Château-Gontier, qui passe auprès de Chanai. Je ne tardai pas à voir arriver le général Clouet. Je lui exposai les raisons qui m'avaient fait agir et l'impossibilité où j'avais été d'obéir au contre-ordre. Il comprit de suite la situation où je m'étais trouvé et voulut bien me dire qu'à ma place, il n'eut pas agi autrement. Il me donna l'ordre de faire lever le 3e bataillon. En conséquence, j'écrivis au commandant de Pignerolles à qui j'assignai de nouveau le château du Puits pour son lieu de rassemblement, le prévenant que j'allais m'y rendre et que le lendemain matin il m'y trouverait.

» Je me disposais à quitter Chanai, lorsque l'on vint m'avertir que l'ennemi se faisait voir sur la route de Château-Gontier. Voulant m'assurer de sa force par moi-même, je m'avançai suivi seulement du chef de bataillon Saint-Martin. Nous nous dirigeâmes vers la grande route par une avenue qui aboutit à la grande route et nous n'en étions plus qu'à une quarantaine de pas, lorsque l'avant-garde

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ennemie se trouva en face de nous. Sur un signe que je fis au commandant Saint-Martin, nous retournâmes paisiblement sur nos pas, espérant que peut-être cette troupe passerait sans nous voir. Mais bientôt, nous entendîmes les mots : « Halte ! arrêt ! qui furent suivis de trois coups de feu. Nous n'eûmes que le temps de nous jeter à droite et à gauche derrière les arbres qui bordent l'avenue; un sergent-major criant : « En avant ! » enjamba la barrière qui fermait l'avenue, je lui envoyai un coup de carabine; il tomba du côté de ses hommes qui s'empressèrent de l'enlever et de rétrograder sur la grande route, vers le gros de leur troupe qui avançait rapidement. C'était un bataillon du 31e de ligne, venant de Château-Gontier.

» Le général Clouet arriva alors sur le lieu du combat ; bientôt il fut suivi du commandant Morin et de mon domestique qui vint bravement se placer à mon côté, mais il fut frappé d'une balle et tomba mort presque en arrivant. Au même instant, le commandant Morin fut mortellement frappé. Cependant, l'ennemi n'osait s'avancer en face de nous, mais il commençait à jeter des tirailleurs derrière les haies qui bordent l'avenue, et notre position allait devenir fort dangereuse, lorsque le gros de mes Chouans, arriva au pas de course, dirigé par les capitaines Leroy et de Bernouilli. Nos hommes se portèrent bravement en avant, en criant : « A la baïonnette! » L'ennemi, surpris de cette vigoureuse attaque, fut débusqué sur tous les points et bientôt en pleine déroute, se dirigeant sur le bourg de Gennes.

» Ne voulant pas m'engager dans ce bourg, présumant bien que tous les cantonnements des environs, mis en éveil par le bruit de la fusillade, allaient se porter sur nous, je ralliai mes hommes le plus promptement que je pus, et je repris le chemin du château du Puits, laissant une arrière-garde sous les ordres de Saint-Martin. Il fut tué peu de temps après.

» J'avais fait à peine un quart de lieue lorsque l'ennemi parut de nouveau, nous faisant front et sur notre gauche, plusieurs cantonnements avaient rallié les fuyards de Chanai; nous allions avoir affaire à plus de six cents hommes. Le combat s'engagea aussitôt, le général Clouet donna l'ordre de continuer notre route, en tiraillant sans s'arrêter devant un ennemi trop supérieur en nombre et dont les forces augmentaient à chaque instant. Bientôt, nous fûmes coupés sur plusieurs points et nous restâmes, le général et moi, entourés d'une vingtaine d'hommes et bientôt plusieurs tués et blessés parmi ce petit nombre réduisit notre troupe à quatorze Chouans.

» Le général me dit : « Vous connaissez le pays, vous avez votre manière de combattre, faites pour le mieux, je vous suivrai en soldat. » Ce fut alors que ces braves, électrisés par l'intrépidité et le noble élan de notre général, jurèrent de se faire tuer à ses côtés ou

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de le sauver. Je ne dois pas oublier le capitaine de Bernouilli qui qui accourut se joindre à nous et se fit remarquer toute la journée pour son courage et son sang-froid.

» Ainsi notre peloton de retraite se composait de quatorze soldats et de trois officiers. Nous marchions au petit pas, à travers champs, et lorsqu'il se présentait une haie, un fossé, nous les franchissions rapidement; puis chacun de nous faisait volte-face, ajustait le soldat ennemi qui se trouvait le plus à sa portée, et presque toujours nos coups étaient heureux. C'est ainsi que depuis 3 heures jusqu'à 7 heures du soir, nous n'avons cessé de combattre, sans que l'ennemi ait jamais osé nous joindre. Il se bornait à faire un feu continuel sur nous et je ne crains pas de dire que nous avons essuyé plus de six mille coups de fusil; cependant, aucun de nos braves n'a été atteint. Enfin, nous arrivâmes près le bourg de Saint-Charles. Là furent tirés les derniers coups de fusil et deux soldats ennemis tombèrent encore sur le champ de bataille. Pendant que leurs camarades leur portaient secours, nous traversâmes promptement le village; bientôt un champ de blé, entouré d'une forte haie, se présenta à nous. Nous y entrâmes, et au même instant, nous entendîmes l'ennemi qui sonnait le ralliement, ce qui nous fit juger qu'il abandonnait le combat.

» J'ai su plus tard que les soldats n'avaient plus de cartouches. Puis aussi, le digne curé de Saint-Charles les arrêta, fit défoncer une barrique de vins dans la bourg, ce qui fut pour nous une habile et heureuse diversion.

» J'envoyai un homme chercher un cheval pour le général qui avait la fièvre. Il fut assez heureux pour en trouver un presque de suite, et nous nous remîmes en marche. Nous arrivâmes à la fin du jour dans une ferme, sur la commune de Bouëre et là nous passâmes la nuit.

» Je fis savoir à M. de Pignerolle le lieu de notre retraite et lui ordonnai de se rendre avec son monde dans le bois des Garennes, proche son habitation.

» Le lendemain, à midi, j'arrivai à une lieue environ de Bourg-de-Mesláy, au bois des Garennes, près le château des Arcis, et j'y trouvai le commandant de Pignerolle avec deux cents hommes.

» Le général Clouet m'ayant demandé de me rapprocher de vous, mon général, nous nous mîmes en route dans la nuit du 27 mai et nous arrivâmes à La Jupellière, le lendemain, 28. Là, un grand nombre d'hommes qui avaient pris part au combat de Chanai vinrent me rejoindre; ils étaient conduits par le capitaine Leroy et l'effectif de ma troupe fut porté à environ quatre cents hommes.

» Ce fut alors, mon général, que nous fûmes vous trouver à votre château de Champ-fleuri où vous nous attendiez, et après avoir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

reçu vos ordres, je me dirigeai vers le bourg d'Arquenai où nous passâmes la nuit.

» Le lendemain, 29 mai, je marchai sur le bourg de Sauge, que j'occupai militairement. Je fis partir des courriers dans différentes directions pour insurger le pays. Je réorganisai ma troupe; mes deux commandants de bataillon, MM. Morin et Saint-Martin avaient été tués au combat de Chanai. C'était une grande perte pour moi; je fis reconnaître M. de Bernouilli comme commandant du premier bataillon, en remplacement de Saint-Martin et M. Leroy, commandant du 2e bataillon en remplacement de Morin.

» Les compagnies de Viré, d'Avaissé et de Brulon reçurent l'ordre de prendre les armes, et dans la nuit, je reçus la réponse des capitaines, qui m'annonçaient qu'ils me rejoindraient le lendemain avec bon nombre d'hommes. Ces bonnes nouvelles m'engagèrent à me rapprocher davantage de leur canton et je pus prendre position au château de Varennes. Ce fut là, mon général, que j'appris par un de vos envoyés que vous veniez de licencier vos hommes et que vous abandonniez tout projet de continuer la guerre.

» Quoique je n'eusse pas reçu un contre-ordre écrit de vous, je crus, dans une pareille circonstance, devoir céder à la nécessité. Je fis donc promptement partir des courriers pour porter contre-ordre aux compagnies qui devaient me rejoindre et qui déjà étaient en marche, et prévenir partout le pays que l'insurrection était manquée. Je fis prendre les armes à ma troupe et je fis connaître aux hommes notre triste situation.

» Il m'est impossible de vous décrire, mon général, ce qui se passa en ce moment : l'émotion fut à son comble pendant quelques instants ; le plus grand nombre versait des larmes en se plaignant à haute voix, suivant l'habitude de nos paysans manceaux dans leurs grandes douleurs; d'autres, pleins de colère, criaient à la trahison, tous brisaient leurs armes, brûlaient leurs cocardes blanches. Le commandant Leroy, coupa la sienne en morceaux et la mangea.

» Cependant, je pus facilement, avec l'aide de mes officiers, rétablir l'ordre et former promptement les compagnies; je fis distribuer 5 francs à chaque homme et j'ordonnai aux capitaines de paroisse d'emmener leurs compagnies en bon ordre, de prendre toutes les mesures de sûreté qu'ils jugeraient utiles pour éviter les cantonnements ennemis à arriver sans rencontre fâcheuse sur leurs paroisses respectives, où la compagnie serait définitivement licenciée.

» Tout s'est ainsi passé, sans qu'aucun nouveau malheur soit venu augmenter ceux qui nous accablaient.

» J'avais, lorsque je fis mon licenciement, cinq cents hommes présents sous les armes; plusieurs compagnies tenaient la campagne et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

manœuvraient pour me rejoindre. Encore trois jours et ma division tout entière eût été insurgée.

» Le fatal contre-ordre a été la cause de notre malheur. En insurrection surtout, il ne faut jamais reculer.

» Le chef de division,

» *Signé :* GAULLIER.

« Genève, le 30 octobre 1832. »

Noms des quatorze hommes qui formèrent le peloton de retraite après le combat de Chanai.

NOMS	PAROISSES	DÉPARTEMENTS
POIRIER, JEAN,	Bouëre.	Mayenne.
PERPOIL, FRANÇOIS,	Bouëre.	Mayenne.
HURBAIN, LOUIS,	Bouëre.	Mayenne.
FOURMOND, PIERRE,	Bouëre.	Mayenne.
COTTIN, JEAN,	Bierné.	Mayenne.
CHENEAU, RENÉ,	Bouëre.	Mayenne.
PICHON, ALEXIS,	Saint-Denis-d'Anjou.	Mayenne.
BURGOS, JOSEPH,	Boissay.	Sarthe.
BEATRIX, FRANÇOIS,	Saint-Loup.	Mayenne.
BRUNEAU, FRANÇOIS,	Daon.	Mayenne.
PLANÇON, HENRI,	Bouëre.	Mayenne.
JOIN, MARIE,	Bouëre.	Mayenne.
CHÉNION, FRANÇOIS,	Bouëre.	Mayenne.
CHAUCHET, PIERRE,	Morannes.	Maine-et-Loire.

∴

Sur la proposition de M. le général Bon Clouet, commandant la rive droite de la Loire,

Mme la D^sse^ de Berry, en vertu des pouvoirs dont elle a été revêtue comme régente de France, accorda à chacun des hommes qui formèrent le peloton de retraite après le combat de Chanai, le grade de sous-lieutenant. Chacun d'eux en reçut le brevet, en date de Gratz, du 25 mars 1836. *Signé :* Marie-Caroline.

On accorda une croix de Saint-Louis, qui devait être tirée au sort par les quatorze pour que l'un d'eux fût chevalier de Saint-Louis, et le sort favorisa Plançon Henri, de la paroisse de Bouëre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

État nominatif des officiers qui ont pris les armes en 1832.
4e Corps. Province du Maine. 2e division Gaullier.

NOMS	AGE	GRADE
GAULLIER, PIERRE, ancien capitaine d'infanterie,	38 ans.	Colonel.
DE PIGNEROLLE, ARSÈNE,	46 ans.	Lieutenant-colonel.
GUITTER, JEAN (*dit Saint-Martin*), (tué à Chanai),	62 ans.	Chef de bataillon.
MORIN, JULIEN (*dit Tancrède*), (tué à Chanai),	61 ans.	Chef de bataillon.
DE BERNOUILLI, HYACINTHE (en remplacement de Saint-Martin), lieutenant garde royale.	33 ans.	Chef de bataillon.
LEROY, LOUIS-MARIE (en remplacement de Morin), garde du corps,	32 ans.	Chef de bataillon.
DUBOIS, RENÉ, gendarme,	56 ans.	Capitaine.
DE CHARNASSÉ, GABRIEL, sous-lieutenant au 7e dragons,	24 ans.	Capitaine adjudant-major.
BOULAI,	23 ans.	Sous-lieutenant porte-drapeau.
PAGERIE, PIERRE, gendarme à cheval.	60 ans.	Capitaine.
FERRET, LOUIS.	58 ans.	Capitaine.
JOLI, PIERRE (*dit Petit Prince*),	62 ans.	Capitaine.
BOUVET, JACQUES,	64 ans.	Capitaine.
BERTIAU, FRANÇOIS,	61 ans.	Capitaine.
LEFORT, JEAN,	49 ans.	Capitaine.
LEPAGE, gendarme.	38 ans.	Capitaine.
FREULON, FRANÇOIS,	65 ans.	Capitaine.
COUDREUSE, PIERRE,	55 ans.	Capitaine.
LEVEAU, JULIEN,	62 ans.	Capitaine.
BERTIAU,	64 ans.	Capitaine.
LEPEC, PIERRE,	55 ans.	Capitaine.
CLÉMENT, FRANÇOIS,	42 ans.	Capitaine.
DE PIGNEROLLE, MARCEL,	22 ans.	Capitaine.
MENANT, MICHEL (*dit Franc-Cœur*),	64 ans.	Capitaine.
DECHEFFONTAINE, SILVAIN, sous-lieutenant aux cuirassiers, à Bordeaux,	36 ans.	Capitaine.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Noms	Age	Grade
De Ruillé, Rodolphe, sous-lieutenant d'infanterie,	26 ans.	Capitaine.
Rosé, Jacques (*dit La Gaieté*),	67 ans.	Capitaine.
De Montfraud, Amant,	36 ans.	Capitaine.
Poirier, Jean,	35 ans.	Lieutenant.
Guitter, Jean,	36 ans.	Lieutenant.
Edin, tué à Chanai,		Lieutenant.
Houssin, Julien,	56 ans.	Lieutenant.
De Jarret, Anatole,	24 ans.	Lieutenant.
Busson, Jean.	38 ans.	Lieutenant.
Bélau, André,		Lieutenant.
Pajot, Pierre,	66 ans.	Lieutenant.
Dugué, Jean,	54 ans.	Lieutenant (1).
Beatrix, François,		Lieutenant.
Cocandeau, François,		Lieutenant.
Cormier, Charles, sergent au 5e régiment d'artillerie,	33 ans.	Lieutenant.
Sauvage, Alexis,	45 ans.	Lieutenant.
Chopin, Michel,	57 ans.	Lieutenant.
Delaune, Basile,	56 ans.	Lieutenant.
De Cheffontaine, Louis,	25 ans.	Sous-lieutenant.
Letourneau, Charles, tué à Chanai.	35 ans.	Sous-lieutenant.
Rivain,	56 ans.	Sous-lieutenant.
Maignan, Jean,	58 ans.	Sous-lieutenant.
Crillé, Hyacinthe,	44 ans.	Sous-lieutenant.
Busson, Louis, sergent d'infanterie.	36 ans.	Sous-lieutenant.
Chauchet, Pierre,		Sous-lieutenant.
Rocher, Jean,		Sous-lieutenant.
Bafour, Jacques,	36 ans.	Sous-lieutenant.
Picard, Jean,		Sous-lieutenant.
Corget, François,		Sous-lieutenant.
Lemesle, François,	40 ans.	Sous-lieutenant.

Pour copie conforme :
Gaullier,
ancien zouave pontifical.

Saint-Servan, 14 août 1896.

(1) Il était de Juigné. C'est à lui que Louis XVIII avait fait parvenir, en 1821, la lettre de satisfaction que nous avons placée dans ce volume, p. 442.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LISTE

DES GRAVURES DU QUATRIÈME VOLUME

1 Un Inconnu (*frontispice*)
2 Gᵃˡ Chardonnet 3
3 Fouché 8
4 Gᵃˡ d'Andigné 15
5 Louis Grimaud 24
6 Michel Boré 24
7 Chᵉʳ de La Prévalaye 30
8 Souvenirs de Charette 33
9 Vᵗᵉ d'Oilliamson 36
10 Chᵉʳ de Lostanges 45
11 Gᵃˡ Bonaparte 51
12 Drapeau vendéen de 1793 .. 57
13 Chᵉʳ de La Houssaye 63
14 Signatures du traité de Pouancé 70
15 Talleyrand 73
16 Pierre Billy 80
17 Gᵃˡ Brune 88
18 Le Pont-de-Loc 91
19 Étang et tour du Plessis-Villoutreys 99
20 Louis Bonaparte 107
21 Clarke 111
22 Sceau d'évêque constitutionnel 122
23 Joséphine de Beauharnais . 137
24 Bernadotte 138
25 Georges de La Bénaudière . 154
26 J. Philippe de La Bénaudière 155
27 Murat 168
28 Arrestation de Pichegru .. 172
29 Arrestation de Cadoudal .. 173
30 Le duc d'Enghien 177
31 Monument du duc d'Enghien. 185
32 Monument de Kerléano 192
33 Champ des morts de Gesté. 194
34 Constant de Suzannet 197
35 Fort de Joux 199
36 S. S. le pape Pie VII 211
37 Louis de La Rochejaquelein. 219
38 Drapeau de Chavagnes 221
39 Joseph Guyot, de Courlay ... 224
40 Lord Wellington 225
41 Duc d'Angoulême 231
42 Le duc d'Angoulême en Vendée 235
43 Les émigrés (*caricature*) 238
44 C. d'Autichamp 249
45 Auguste de La Rochejaquelein 255
46 Cimetière des martyrs 266
47 Duc de Blacas 268
48 Plage de Croix-de-Vie 271
49 Bois du Moulin-aux-Chèvres. 272
50 Les Sables-d'Olonne 275
51 Aizenay 277
52 Ludovic de Charette 279
53 Château de Jallais 283
54 Cᵗᵉ de Landemont 287
55 Cᵗᵉ de La Roche-Macé 289
56 Sainte-Croix-de-Vie 307
57 Martineau 314
58 Clocher de Saint-Gilles ... 319

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

59 Monument des Mathes..... 324
60 Bernard de La Frégeolière. 327
61 Le Coudray-Montbault.... 334
62 Sapinaud de Boishugues... 343
63 Roche-Servière 349
64 Mr de La Bretesche..... 353
65 Parthenay..... 356
66 C. Lecoz..... 363
67 Phare d'Olonne..... 374
68 Davout..... 380
69 Duc Pasquier..... 387
70 F. Guignard..... 394
71 Duc Decazes..... 405
72 Lettre de Louis XVIII.... 412
73 Laurent Brau..... 413
74 Dme d'Angoulême..... 415
75 Assassinat du duc de Berry. 423
76 Jacques Cathelineau..... 425
77 La Presse et la Police ... 429
78 Petit Vendéen (O. de la P.) 432
79 Louis-Philippe Ier..... 434
80 Casimir Périer..... 442
81 Le Cte de Chambord a 10 ans. 449
82 Adrien de La Houssaye.... 453
83 J.-J. Mercier..... 455
84 Procession sacrilége..... 458
85 Dme de Berry..... 464
86 Cte de Kersabiec..... 477
87 François IV duc de Modène. 480
88 Pce de Metternich..... 486
89 C. de Bonnechose..... 493
90 Berryer..... 505
91 Cte C. de Mesnard..... 514
92 Bne A. de Charette..... 521
93 Ferme du Meslier..... 534
94 Cte de Puiseux..... 539
95 Robert-le-Chouan..... 545
96 Cte de Bremond..... 547
97 Cte Édouard de Monti..... 549
98 Cte Alexandre de Monti.... 557
99 Dme de Berry..... 561
100 La Chaperonnière..... 565
101 Pierre Guinehut..... 566
102 Eulalie de Kersabiec..... 568
103 Drapeau de Maisdon..... 570
104 Bourg de Maisdon..... 571
105 Le Chêne..... 573
106 Drapeau du Chêne..... 576
107 Dme de Berry soignant un malade..... 577
108 La Mouchetière..... 579
109 Monnié..... 584
110 La Pénissière..... 587
111 A. de La Houssaye..... 592
112 Lettre a M. de Roche-Macé. 594
113 La Grande-Roche..... 600
114 Stylite de Kersabiec..... 604
115 Arrestation de la Dme de Berry..... 606
116 Maison de Mme de Guiny ... 644
117 Médaillons donnés par la Dme de Berry..... 626
118 du Chaffault..... 664
119 La Vendéenne *(chanson)*.. 686

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LA CHOUANNERIE EN BRETAGNE — 1799

Position de la France et des puissances étrangères. — Situation des provinces de l'Ouest. — Prise d'armes. — Châtillon et d'Andigné s'emparent de Nantes. — Prise de Saint-Brieuc par Mercier et Saint-Régent. — De Sol de Grisolles prend les villes de Pont-Château, La Roche-Bernard, Guérande et Redon. — Guillemot se rend maître de Locminé. — Succès de Cadoudal. — Combat de la Vachegarre. — Débarquement de munitions. — Combat d'Elven. — Prise de Quimper. — Marche de la Nougarède. — Évasion de Boisguy. — Ses succès..... 1

CHAPITRE II

LA CHOUANNERIE EN NORMANDIE ET MAINE — 1799

Frotté en Normandie. — Succès de Picot. — Bourmont dans le Maine. — Prise du Mans. — Bouteloup à Loué. — Combat de Vire. — Marche de Frotté. — Ses engagements avec les Bleus. — Débarquement de Bonaparte à Fréjus. — Mesures prises par le Directoire pour paralyser les Chouans. — Système des otages. — Situation des généraux républicains Hédouville, Harty, Schildt, Grigny, Taponnier, Houdetot, Casabianca, Vimeux et d'Arnaud. — Désertion des soldats. — Le 18 brumaire an VIII. 35

CHAPITRE III

LES CHOUANS ET BONAPARTE — 1800

Les trois consuls. — Bonaparte au pouvoir veut pacifier l'Ouest. — Abrogation des lois révolutionnaires. — Indécisions des princes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

— Bonaparte fait suspendre les hostilités. — Pourparlers et négociations relatifs à la paix. — Expédition de Le Chandelier et de Boisguy. — Georges bat le général Harty. — Armistice conclu par Châtillon et d'Autichamp. — Conférences de Pouancé. — Georges, Boisguy et Frotté, refusent de traiter de la paix. — Le Cte d'Artois renonce à prendre les armes. — L'agence royaliste veut la guerre. — Ses nouvelles intrigues. — Erreur des royalistes de Paris et des Comités. — Mission de d'Andigné auprès du premier consul. — Leur entrevue. — Justice rendue aux royalistes armés. — Georges fait rompre les conférences de Pouancé. — Les gentilshommes veulent la paix. — Les paysans menacent de continuer la guerre. — Conférence de Candé. — Discussions. — Bonaparte déclare la guerre. — Assassinat de Toustain. — Les chefs mis hors la loi. — L'abbé Bernier intrigue pour la paix. — Les Vendéens signent la paix à Montfaucon. — Brune dans l'Ouest. — Combat de Grandchamp. — Bataille du Pont-de-Loc. — Victoire de Georges. — Son entrevue à Muzillac avec Brune. — Ils concluent la paix. — Bourmont et Frotté. — Combats de Meslay et de Foultourte. — Bourmont signe la paix. — Succès de Frotté. — Combat de Cossé. — Engagement de Parigné. — Victoire de Vauzel remportée par Boisguy et Bertrand de Saint-Gilles contre le général Dumoulin. — Boisguy. — Sa défaite aux Tombettes. — Défaites successives de Frotté et de ses lieutenants. — Guet-apens tendu à Frotté. — Sa mort..... 59

CHAPITRE IV

Georges Cadoudal à Paris. — Son entrevue avec Bonaparte. — Il part pour l'Angleterre. — Les Chouans et l'émigration. — Position de Cadoudal à Londres. — Ses plans de guerre. — Représailles des Chouans en Bretagne. — Église constitutionnelle. — Question religieuse. — Les évêques catholiques et les intrus. — Retour de Georges en Bretagne. — Les espions de Fouché punis par les Chouans. — Meurtre de l'évêque du Finistère. — Saint-Martin et le commissaire du pouvoir exécutif Millière. — Enlèvement de Clément de Ris. — Fouché, auteur de l'attentat, en accuse les Chouans. — Le colonel Viriot, membre du tribunal spécial criminel d'Angers. — Brune est remplacé par Bernadotte. — Machine infernale. — Georges repasse en Angleterre. — Il y est rejoint par les chefs de la Chouannerie. — Conspiration de Georges, Pichegru et Dumouriez. — Moreau et Bernadotte. — Les Chouans à Ramsey. — Plan de Dumouriez. — Ses conséquences. — Débarquement de Georges Cadoudal à la falaise de Biville. — Son arrivée à Paris. — Entrevue

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de Moreau, de Pichegru, puis de Georges. — Découverte de la conspiration. — Arrestation de Moreau, de Pichegru et de Cadoudal. — Son interrogatoire. — Assassinat du duc d'Enghien. — Instruction du procès. — Assassinat de Pichegru. — Jugement de Georges et des Chouans. — Leur exécution..... 109

CHAPITRE V

RESTAURATION ET CENT-JOURS — 1814

Fin de la Chouannerie. — Politique de Napoléon à l'égard des provinces de l'Ouest. — Mort de Guillemot. — Exécutions et assassinats. — D'Andigné et Suzannet prisonniers. — Mort de Forestier. — Mission de l'abbé Guillevic en Bretagne. — Projets d'insurrection. — Le parti royaliste. — Portrait de Louis XVIII. — Le duc d'Orléans et le duc de Berry. — Mort du Vte d'Aché et de Saint-Hilaire. — Les trois frères Morin. — Leurs combats aventureux..... 193

CHAPITRE VI

LA DEUXIÈME RESTAURATION — 1815

Louis de La Rochejaquelein à Bordeaux. — La Restauration. — Attitude de la Vendée militaire. — On la désarme. — Retour de Bonaparte de l'île d'Elbe. — Le duc de Bourbon et le Pce de La Trémoille dans l'Ouest. — Fouché et son système..... 223

CHAPITRE VII

Débarquement de Louis de La Rochejaquelein. — Son élection. — Affaires de Maulevrier et d'Aisenay. — Mort de Ludovic de Charette et de Beauregard. — Insurrection de la Bretagne et du Maine. — Combat de Pannecé. — Alarmes des autorités. — Mission de Malartic, de Flavigny et de La Béraudière. — Suzannet et d'Autichamp. — Arrêté de Falleron. — Ses conséquences. — Combat des Mathes. — Mort de Louis de La Rochejaquelein..... 267

CHAPITRE VIII

Lamarque en Vendée. — D'Andigné sur la rive droite. — Ses succès. — Surprise de Cossé. — De Sol de Grisolles en Bretagne. — Ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

succès. — Bataille de Muzillac. — Courson et Pontbriand. — Dans les Côtes-du-Nord. — Le général de Coislin. — Sapinaud, général en chef. — Bataille de Roche-Servière. — Mort de Suzannet. — Auguste de La Rochejaquelein à Thouars. — Les bonapartistes proposent la paix. — Armistice accepté. — Traité de La Tessouale. — Nouvelle de la bataille de Waterloo. — Derniers combats de la Bretagne. — Louis XVIII à Paris. — Amnistie accordée à la Vendée. 325

CHAPITRE IX

Ingratitude de la Restauration envers la Vendée militaire..... 377

CHAPITRE X

LA VENDÉE EN 1830

Situation de la Vendée militaire au 7 août 1830. — Portrait de Louis-Philippe. — Les nouvelles autorités. — Leur réaction. — Lamarque en Vendée. — Les paysans et les nobles. — Premières persécutions. — Les réfractaires. — Origine des bandes. — Delaunay, Diot et Caqueray. — Position des soldats. — Les faux Chouans. — Leur tactique. — La Vendée et les puissances étrangères. — La Dᵘᵉˢˢᵉ de Berry. — Athanase de Charette arrive en Vendée. — Les Comités de Paris. — Divergence de leurs plans. — Le parti royaliste. — Réunion de La Fétellière. — Le duc des Cars et Pontfarcy. — Dissidence dans les opinions. — MADAME à Massa. — Son conseil. — Actes de la régence. — Le duc de Blacas. — Mesure de salut public contre les provinces de l'Ouest. — Visites domiciliaires. — Arrestations préventives. — Assassinats. — Représailles..... 433

CHAPITRE XI

LA VENDÉE EN 1832

Berryer en Vendée. — Son portrait. — Espérance des royalistes. — Les puissances étrangères. — Politique des agences secondaires. Imprudentes démonstrations des royalistes. — MADAME sur les côtes de Provence. — Son débarquement. — Échec de Marseille. — MADAME se décide à se rendre en Vendée. — Ses dangers. — Son voyage. — Ordre de prise d'armes pour le 24 mai. — Arrivée de MADAME dans le Bocage. — Dissensions parmi les chefs. — Le maréchal de Bourmont à Nantes. — Berryer y arrive aussi. — Le contre-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ordre. — Entrevue de Goulaine et de Madame. — Berryer au Meslier. — Ordre de prise d'armes pour le 4 juin. — Conséquences du contre-ordre. — Soulèvements partiels. — Affaires du Port-la-Claie, de La Gaudinière et de Chanay..... 503

CHAPITRE XII

Assassinat de Cathelineau. — Courses de Madame en Vendée. — Prise d'armes du 4 juin. — Affaire de Maisdon. — Assassinat de Bascher. Combats de La Garaterie et du Chêne. — Mort de Céline de La Robrie. — Fait d'armes de La Pénissière. — Affaire de Saint-Aubin. — La Roche-Macé et sa division. — Combats de Riaillé et de La Gâchetière. — Affaires de Mont-Jean et de La Grand'Roche. — État de siège. — Promesses du général Solignac. — Elles sont violées. — Arrivée de Madame à Nantes. — Les garnisaires. — L'ordre légal de la Révolution. — Conclusion de l'histoire de la Vendée militaire. — Développements de l'action morale que ses guerres doivent exercer sur l'esprit des peuples et des rois..... 563

Pièces justificatives..... 627
1° Convention de Pouancé..... 627
2° Lettres et notes diplomatiques (1815)..... 635
3° Organisation de la Chouannerie dans le Bas-Maine et la Haute-Bretagne, en 1815..... 650
4° Convention de La Tessoualle..... 660
5° Armée royale de l'Ouest en 1832, division de Gaullier..... 666
Liste des gravures contenues dans le IVe volume..... 679
Table des matières..... 681
La Vendéenne (*chanson*)..... 686

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LA VENDÉENNE

Paroles et musique de M. le Mis de Hillerin.

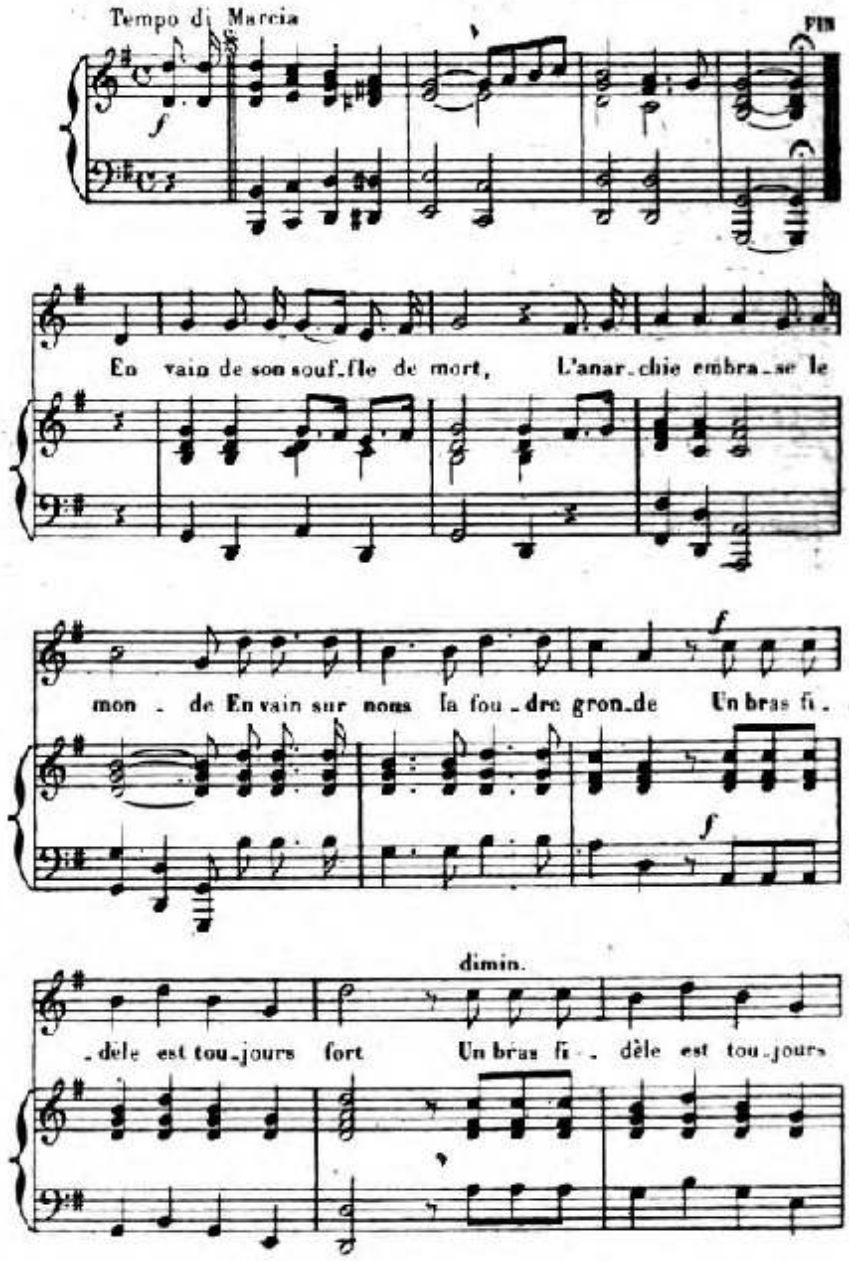

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

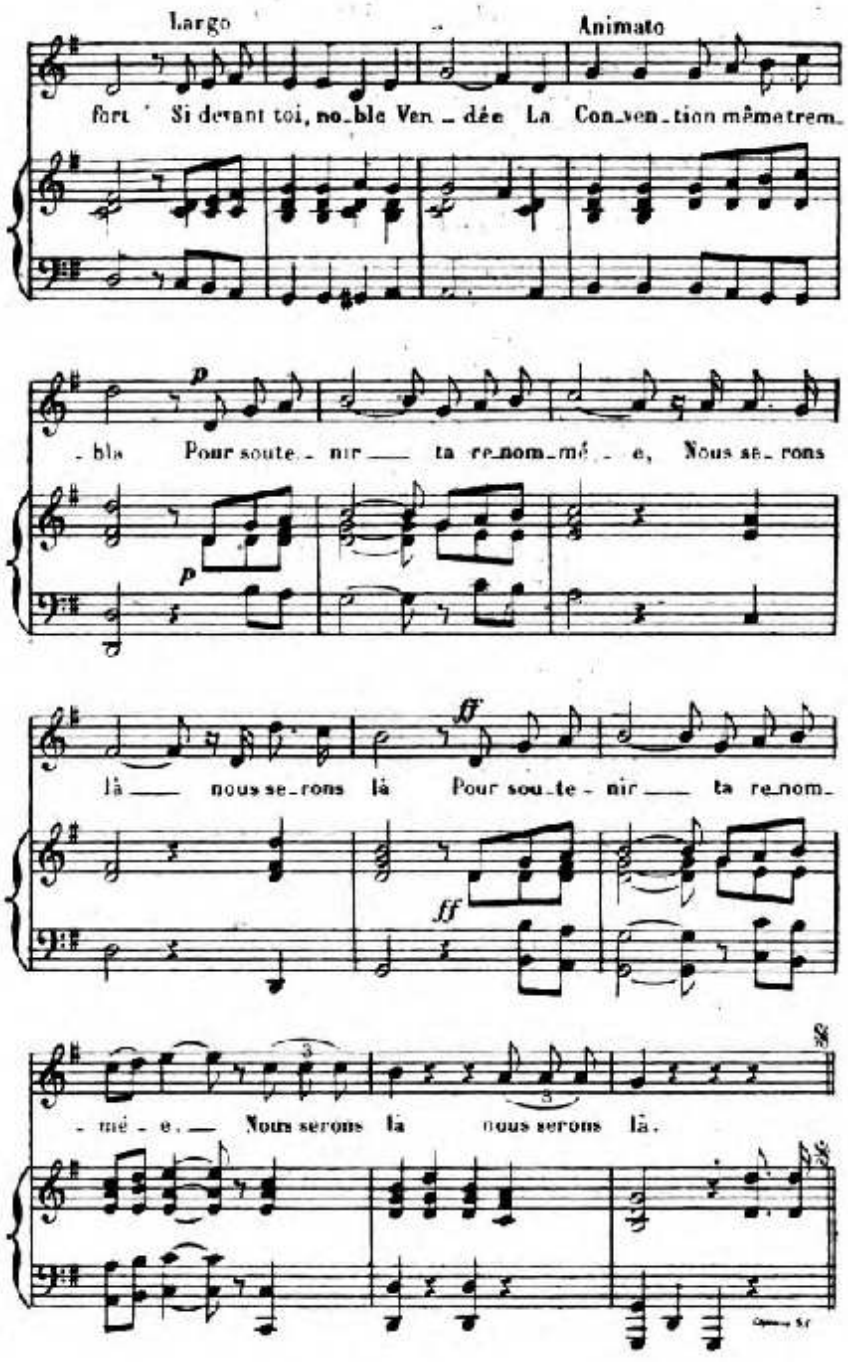

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Nos pères sont morts aux combats,
En brisant d'indignes entraves,
Nous sommes les enfants des braves,
Pour les venger, armons nos bras. (*bis*)
Relevons le drapeau fidèle,
Devant qui Kléber recula.
Pour notre roi qui nous appelle
Nous serons là, nous serons là! } *bis*

Nos cadets pleins d'un noble orgueil
Au tombeau, s'il nous faut descendre,
Suivent pour venger notre cendre
Ou partager notre cercueil (*bis*).
Soutiens d'une cause si belle
Malgré le sort qui l'accabla
S'il faut aussi mourir pour elle
Vous serez là, vous serez là! } *bis*

Jeunes filles, séchez vos pleurs
Consolez-vous, nos tendres mères;
Vos enfants, vos amis, vos frères,
Près de vous reviendront vainqueurs (*bis*).
Des valeureux fils du Bocage
La victoire suivra les pas.
Vous les verrez, après l'orage,
Ils seront là, ils seront là! } *bis*

(*Communiquée par M. S. Plessis, curé de La Flocellière, Vendée.*)

Imprimerie E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

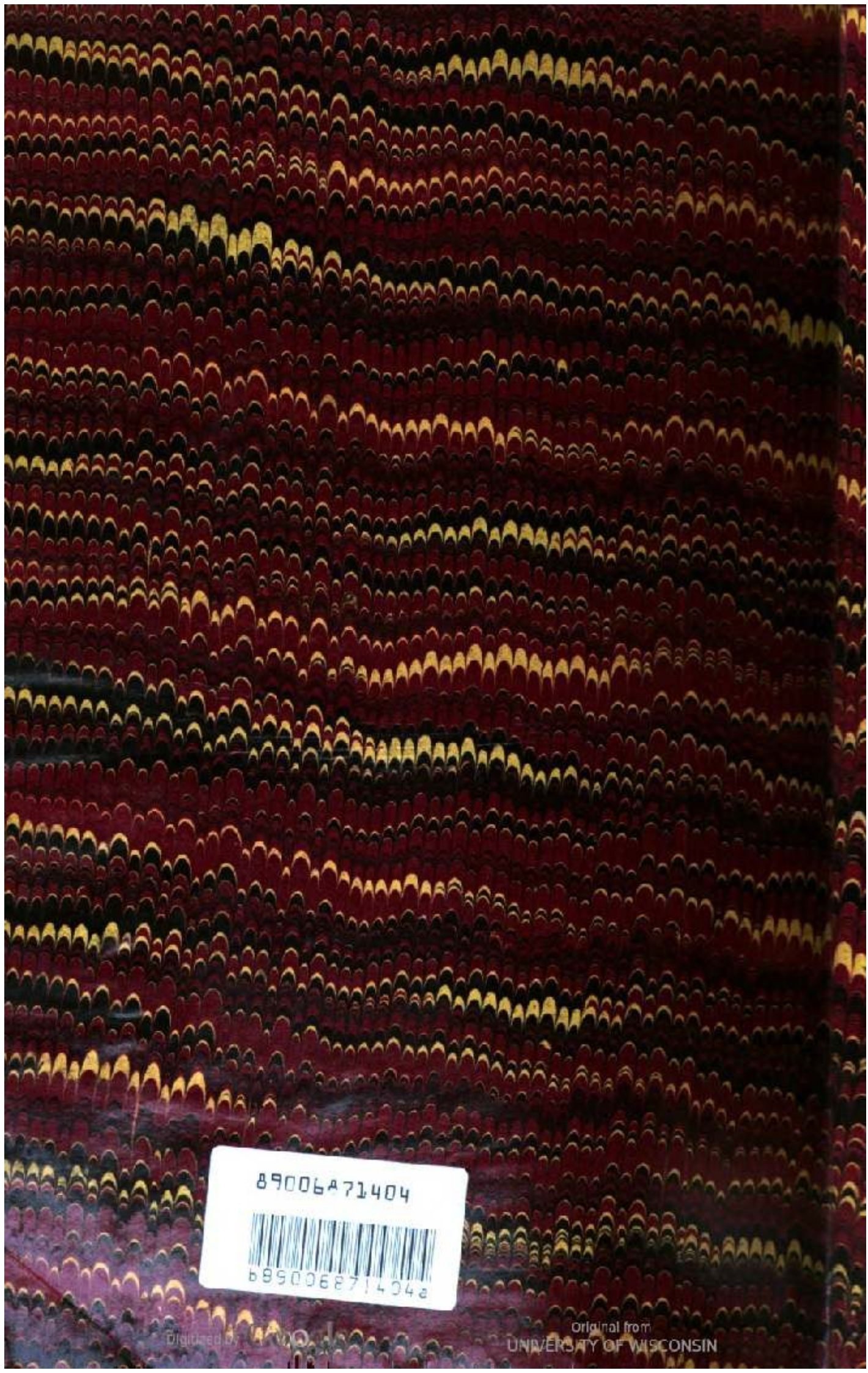
89006A71404
Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

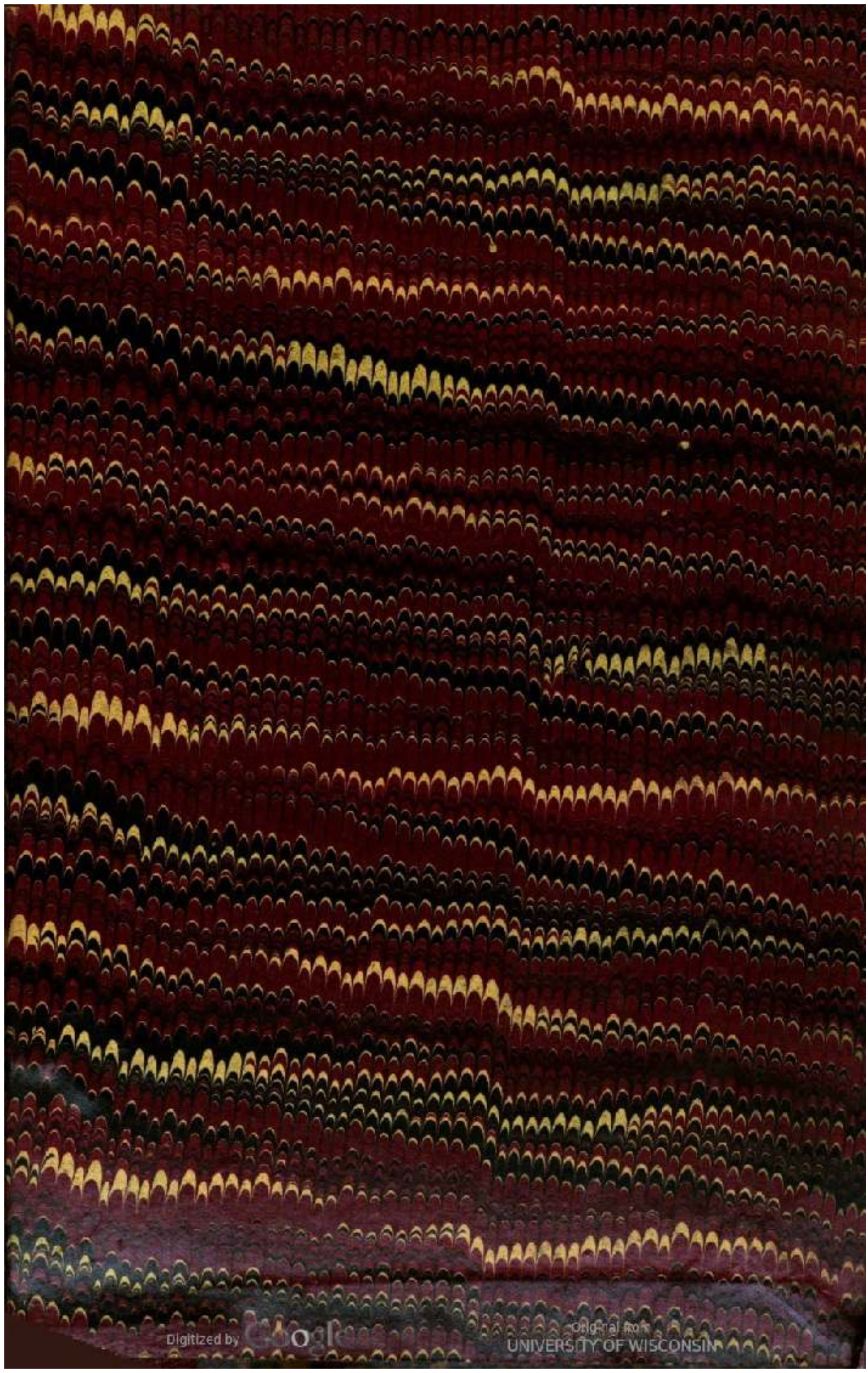
Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

89006871404

b89006871404a

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN